This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET L. EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE

TOME CENT CINQUANTE-CINQUIÈME

Mai-Août 1927

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1927

Digitized by Google

Digitized by Google

POLITIQUE ET DOGME

DANS LES CONFESSIONS DE FOI D'HENRI VIII

ROI D'ANGLETERRE[1]

L'Église anglicane, séparée de Rome par le schisme de 1533, allait-elle, dans une Europe entraînée dans le grand mouvement réformateur du XVI^e siècle, se garder des infiltrations doctrinales du continent ou s'en imprégner? Son isolement maritime ne laissait l'Angleterre en dehors d'aucune agitation dogmatique. Les cabarets et autres lieux, se plaint une homélie éditée par ordre royal, retentissent de disputes religieuses « qui ont moins pour cause l'édification que la vaine gloire » et occasionnent disputes et querelles. « Saint Paul ne pouvait supporter parmi les Corinthiens ces paroles de discorde et de dissension : J'appartiens à Paul, moi à Céphas et moi à Apollon. Qu'eût-il dit s'il avait

1. A défaut d'étude d'ensemble et récente sur le dogme de l'Église d'Henri VIII, le texte des divers formulaires de foi, entouré des circonstances où ils furent élaborés et promulgués, nous fixe sur ce qu'était et ce que voulait être cette Église. Le catholique Charles Butler, un des premiers, s'occupa des Confessions de foi anglicanes : *An historical and literary account of the Formularies*, 1816. Une dizaine d'années plus tard (1825), l'évêque anglican d'Oxford, Lloyd, publiait ses *Formularies of Faith in the reign of Henry VIII*. L'ouvrage de Charles Hardwick (*A History of... the Articles of religion*, 3^e édit. par Procter, 1876 [la dernière de 1890]) contient des documents de 1536 à 1615 ; mais il n'étudie, pour Henri VIII, que les articles de 1536 et les VI Articles. Hardwick a aussi écrit *A History of Christian Church* et Burrow *A Summary of Christian Faith*, qui fournissent quelques indications. G. G. Perry (*A History of the English Church*, 3 vol., 1861-1864, réimprimés de 1887 à 1888) remonte aux origines du christianisme en Grande-Bretagne. Le livre de Makower (*Verfassung der Kirche von England*, 1894, traduction anglaise, Londres, 1895 ; cf., sur Makower, *Séminaire historique de Louvain*, 1903, p. 50 et suiv.) est surtout important pour les règnes suivants. La publication de G. D. Mentz (*Die Wittenberg Artikel von 1525*. N° 2 des *Schriften zur Geschichte des Protestantismus*, Leipzig, 1905) éclaire les tentatives d'accord avec les protestants d'Allemagne et nous aide à mieux apercevoir la cause de leur échec. Blunt (*The Reformation of the Church of England*, t. I, Londres, 1892) passe en revue la doctrine (chap. VIII) et le culte du règne (chap. XIX) ; mais il ne fait guère que citer l' « Erudition of a Christian Man » de 1543 ; il ne connaît pas les articles de Wittenberg et il néglige les circonstances historiques qui accompagnèrent l'élaboration ou la promulgation des formulaires de foi. D'une façon générale, M. J. Procter, en 1894, a étudié les *Points of difference between the English Roman and Protestant Churches*.

Digitized by Google

entendu celles qui maintenant sortent de chaque bouche[1] ? » Les chefs eux-mêmes sont loin d'être d'accord entre eux. En Chambre Haute, on voit les évêques entrer en contention « sur aucunes propositions qui concernent la religion » et pour ce motif « en envye et division irréconciliable[2] ». A peine nationalisée, l'Église courait donc le danger de s'émietter en sectes. Pour le conjurer, Henri VIII, qui estimait que son titre de « chef suprême de l'Église d'Angleterre » lui imposait l'obligation de maintenir l'unité doctrinale, garant d'ailleurs de l'unité politique, Henri imposa à ses sujets toute une série de Confessions de foi, qui, selon les circonstances, précisèrent, confirmèrent les points en litige, leur prêtant l'appui de la loi et du bras séculier[3]. Elles avaient pour but « cette nécessaire unité et concorde qui sont la sûreté et la tranquillité même de notre royaume[4] »; et leur ensemble forma le code doctrinal du règne.

Ce code ne fut pas toujours exactement jugé ; et le dogme de l'Église d'Angleterre, les premières années du schisme, a occasionné nombre de jugements erronés.

Quand on l'étudie, il faut avant tout se rappeler l'évolution doctrinale de la Réforme en Angleterre. « Pour éviter de graves erreurs en histoire », dit Michelet, « on doit préciser les époques. » Le dogme, sous Henri VIII, n'est pas ce qu'il sera au temps d'Édouard VI et d'Élisabeth. Cette distinction semble avoir été oubliée par divers historiens, qui ont pu négliger aussi de faire sur les points controversés une comparaison adéquate entre les diverses doctrines. Dans certaines Confessions du règne, les calvinistes ont vu leur doctrine et les luthériens la leur[5]. Les catholiques, comme Butler et Lingard, plus au courant du dogme catholique, ont mieux jugé[6]. Les historiens anglais sont à peu près d'accord aujourd'hui pour reconnaître comme orthodoxe

1. Cf. Blunt, *The Reformation of the Church of England*, t. I, Londres, 1892, p. 130.

2. Kaulek, *Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac*, Paris, 1885, p. 102, 181, 188.

3. « De tous les devoirs de notre charge », dit-il dans la Ire Confession, « nous avons toujours jugé que le principal, le plus important et le plus grave est celui qui nous incombe d'accroître et d'augmenter l'unité et la concorde d'opinions, principalement en matière de religion, et de réprimer, de détruire jusqu'à la racine toute occasion de dissentiment et de discorde relative aux croyances. »

4. VI Articles de 1539.

5. Voir l'article de Kolde sur Cranmer dans la *Realencyclopädie*, 3e édit., t. IV, p. 323 et suiv. ; Laurence (archbischof of Cashel), *An attempt to illustrate those Articles of the Church of England which the Calvinists improperly consider as calvinistical;* Todd, *Life of Cranmer*, 2 vol., 1831, chap. LX.

6. Voir, en particulier, les chap. VIII et X de Lingard.

Digitized by Google

la doctrine qui précède l'avènement d'Édouard VI. Les Allemands, toutefois, depuis Ranke[1], persistent à soutenir le contraire pour la Ire Confession ou les X Articles de 1536. C'est l'avis de F. Makower dans un ouvrage fort important sur la constitution de l'Église d'Angleterre[2] et de Mentz dans une étude sur les articles de Wittenberg, dont nous parlerons bientôt[3].

Il n'en est pourtant rien. Toute sa vie, Henri maintint l'orthodoxie et persécuta les partisans des doctrines nouvelles. Si ceux qui restaient fidèles au pape passaient pour coupables de trahison, les réformateurs étaient condamnés comme hérétiques. La plus frappante illustration de ce double procédé fut donnée au peuple le 30 juillet 1540. Ce jour-là, en même temps, on pendit trois prêtres pour avoir nié la suprématie royale[4] et l'on brûla trois hérétiques pour avoir attaqué la foi catholique[5] : « Certainement, le spectacle fut merveilleux de veoir mourir en mesme jour et heure ceulx qui adhéroient aux deux partys contraires[6]. » Ainsi, sous peine de mort, on ne put être romain, mais il fallut demeurer orthodoxe.

Ce serait une autre erreur historique de croire, comme on l'a dit quelquefois, que le roi maintint le dogme catholique uniquement pour prévenir une attaque du continent ; car c'est précisément quand l'empereur et le roi de France semblent sur le point de s'unir contre l'Angleterre qu'Henri VIII entre en conversation avec les réformés allemands, reçoit et envoie des ambassades, laisse entrevoir la possibilité d'un traité d'alliance qu'il évite toujours de conclure[7]. Le danger vient-il à disparaître, il s'affirme très catholique en ses professions de foi et pourchasse impitoyablement les hérétiques qu'il envoie au bûcher.

Le rapprochement avec les luthériens d'Allemagne n'a lieu, en effet,

1. *Englische Geschichte*, t. I, chap. v (*Sämmtliche Werke*, t. XIV), p 149 et suiv., 153 et suiv. ; *Deutsche Geschichte*, t. IV, p. 40

2. *Verfassung der Kirche von England*, 1894, traduction anglaise : *Constitutional History of the Church of England*, Londres, 1895, p. 177.

3. *Die Wittenberger Artikel von 1536*, publication des *Quellen und Schriften zur Geschichte des Protestantismus* de J. Kunze et Stange, 1905.

4. Edward Powell, qui avait écrit contre le divorce royal ; Thomas Abell, chapelain de Catherine d'Aragon, huit ans prisonnier à la Tour ; Richard Fetherston, également chapelain de Catherine et précepteur de la princesse Marie. Cf. Friedmann, *op. cit.*, t. II, p. 80. Powell avait aussi composé contre Luther, en 1524, son *Propugnaculum sacerdotii evangelici.*

5. Robert Barnes ; William Jerome, curé de Stepney, et Thomas Garret ou Garrard.

6. Marillac à François Ier, 6 août 1540. Kaulek, *op. cit.*, p. 208.

7. Ceci est très net pour 1536 et 1538, comme nous le verrons (cf. plus bas, p. 7 et 21 ; Fisher, *Political History of England*, t. V, p. 357 et suiv.).

Digitized by Google

qu'aux époques où Henri VIII redoute une coalition continentale entre Charles-Quint et François Ier, afin de faire par là une diversion puissante contre l'empereur. Il y sacrifiera jusqu'à ses goûts personnels, contractant avec Anne de Clèves une union qui lui répugne.

Sa politique, héritée de Wolsey, consista, tant que ce fut possible, à tenir l'équilibre entre les deux puissants rivaux, « à leur servir de médiateur », selon son expression, « pour la paix et le bonheur de la chrétienté » : termes élégants pour dire qu'il ne négligeait aucun moyen de brouiller François et Charles. Si l'un lui paraissait menaçant, il se rapprochait de l'autre. C'était une position avantageuse qui lui permettait, sans grands frais, d'assurer à l'extérieur la sécurité de l'Angleterre [1].

Depuis le divorce de Catherine, cette situation était compromise. Henri ne pouvait plus aller, avec la même désinvolture, de l'un à l'autre rival, ni même s'interposer entre eux. Tant que Catherine vivrait, aucune réconciliation avec l'empereur n'était possible. Sa mort fut escomptée ; dès août 1534, Chapuys, l'ambassadeur impérial, en entend parler comme d'un dénouement heureux pour la politique anglaise [2].

Restait bien la France. Mais l'amitié de François Ier pour son « bon frère », le roi d'Angleterre, s'était singulièrement refroidie. Il avait été froissé de la conduite insolente des ambassadeurs anglais, à son entrevue de Marseille avec Clément VII ; et le pape lui avait fait entrevoir Calais comme récompense de la rupture avec Henri. La rivalité de la France et de l'empire lui fit bien tenter quelque rapprochement franco-anglais ; mais Henri n'agréa pas la proposition de marier le duc d'Angoulême ou le dauphin avec la princesse Marie ou Élisabeth. Les deux ambassades extraordinaires envoyées de France à cet effet échouèrent également [3]. Sur ces entrefaites, le supplice des Chartreux,

1. Cf. Merriman, *Life and Letters of Thomas Cromwell*, Oxford, 1902, t. I, p. 223, 233.

2. Chapuys à Charles-Quint, 17 janvier 1534. *Letters and Papers*, VII, n° 1095. P. Friedmann, *Anne Boleyn*, trad. franç., t. II, p. 156, n. 1, 158 et suiv.

3. L'amiral Chabot, puis son secrétaire Palamède Gontier ne parvinrent point à faire accepter les conditions de François Ier qu'Henri jugeait trop onéreuses (1534). La tentative de Dinteville, en 1535, ne devait pas avoir plus de succès. Cf. P. Friedmann, *op. cit.*, t. II, p. 44 et suiv., 50 et suiv., 58 et suiv., 76, 79, 138 et suiv., 145 et suiv. ; *Letters and Papers*, VII, nos 1483, 1507, 1554 ; VIII, nos 174, 557 ; Merriman, *op. cit.*, t. I, p. 224 et suiv. — Charles-Quint poussait au mariage de Marie avec le duc d'Angoulême, qui entraînait la reconnaissance indirecte de la légitimité de la princesse et de la validité du mariage de Catherine. C'est pourquoi Henri, sans refuser nettement, répondait d'une façon évasive qui laissait peu d'espoir. Cf. *Letters and Papers*, VII, n° 1060 ; H. Baumgarten, *Geschichte Karls V*, Stuttgart, 1885-1892, t. III, p. 146.

Digitized by Google

l'exécution de Fisher et de More soulevèrent la réprobation générale, accentuèrent la désaffection de la cour de France pour celle d'Angleterre. François Ier usa d'un langage fort dur avec Sir John Wallop, l'ambassadeur anglais[1]. Le nouveau pape, Paul III, cherchait à unir les princes catholiques pour exécuter la sentence de déposition contre Henri. Déjà plusieurs brefs avaient été publiés, où, censurant la conduite et les crimes du roi d'Angleterre, il défendait toute relation avec lui[2]. François Ier reçut un de ces brefs et dépêcha une ambassade à Henri pour lui en communiquer la teneur et lui signifier qu'une seule chose l'empêcherait d'en tenir compte : la participation de l'Angleterre à une entreprise contre Milan, soit 33,000 livres sterling par mois[3]. C'était un ultimatum. Henri VIII, qui n'avait un revenu que de 140,000 livres sterling, refusa, et d'aigres propos furent échangés[4]. Cromwell, qui inclina toujours vers une politique gallophobe, se querella avec nos ambassadeurs ; ceux-ci se plaignirent hautement de son insolence ; les relations diplomatiques se tendirent et l'on envisagea l'éventualité d'une rupture avec la France[5]. François Ier, poussé par Paul III, se rapprochait de l'empereur, plus redoutable depuis l'heureuse expédition de Tunis (juillet 1535), qui consterna le roi et Cromwell au point qu'ils semblaient « chiens tombant de fenestres[6] ». Henri se sentit isolé.

C'est à ce moment même qu'il entra en relations plus étroites avec les protestants d'Allemagne. Les faits précédents se passent entre août et octobre 1535. La première ambassade anglaise pour tenter quelque entente doctrinale avec les luthériens eut lieu en novembre de la même année.

Cromwell poussa toujours à une alliance avec la ligue de Schmalkalden, afin de mettre un terme à la politique dangereuse d'Henri VIII, qui pouvait aboutir à l'isolement complet de l'Angleterre. Le roi estima

1. Cf. Friedmann, *op. cit.*, t. II, p. 89 et suiv.

2. Cf. Rinaldi, *op. cit.*, *ad ann.* 1535, n° XXXIII.

3. Plus de 833,000 francs d'avant-guerre.

4. Cf. P. Friedmann, *op. cit.*, t. II, p. 128-138 ; Merriman, *op. cit.*, t. I, p. 226. — L'envoyé de François Ier fut le bailli de Troyes, Dinteville, qui déjà avait résidé comme ambassadeur en Angleterre.

5. Cf. P. Friedmann, *op. cit.*, t. II, p. 147 et suiv. — François Ier, à la chute de Cromwell, le désignera comme la « cause de tous les suspections et malveillances qu'il [Henri] a conçues contre ses amys ». Kaulek, *op. cit.*, p. 191. L'aversion contre la France et l'amitié pour l'Espagne étaient générales, dans les basses classes, selon Merriman (*op. cit.*, t. I, p. 258).

6. Chapuys à Granvelle, 13 septembre 1535. P. Friedmann, *op. cit.*, t. II, p. 127, n. 3. Cf. Weiss, *Papiers d'État de Granvelle*, t. II, p. 361 et suiv.

Digitized by Google

utile cette alliance, dans les moments de péril grave. Mais comme Gardiner, chef du parti modéré, il l'aurait voulue politique seulement, tandis que les luthériens désiraient une entente préalable sur la doctrine[1].

Les premières négociations pour cette entente vont de décembre 1535 au mois d'avril 1536.

Robert Barnes, zélé intermédiaire entre l'Angleterre et l'Allemagne, Edward Foxe, le nouvel évêque de Hereford (1535-1538), qui avait été envoyé en mission auprès de Clément VII, lors du divorce, et Nicholas Heath, archidiacre de Cantorbéry et futur archevêque d'York (1555-1558), furent chargés de jeter les bases d'un accord[2]. Ils arrivèrent à Erfurt le 28 novembre 1535 et ils accompagnèrent l'Électeur Jean-Frédéric à la Diète de Schmalkalden[3]. Là, Foxe, dans un discours aux États assemblés, présenta comme possible l'alliance du roi avec la ligue protestante ; il demanda l'envoi en Angleterre d'une ambassade pour s'entendre sur les affaires de religion et préalablement une conférence en Allemagne même, *ut alias meliore otio et occasione audiant ipsos; nam de his rebus cumulatius, data facultate ipsis, dicturos*[4]. Dans leur réponse (25 décembre), les luthériens expri-

1. Cf. Burnet, *History of the Reformation of the Church of England*, édit. Pocock, t. I, p. 405 et suiv. ; Merriman, *op. cit.*, t. I, p. 238. — Déjà, l'année précédente (janvier 1534), Heath et l'Allemand Mundt avaient dit aux princes luthériens, de la part d'Henri, la sympathie qu'il leur portait, comme ennemi du pape, et son désir de s'unir avec eux pour l'extirpation des fausses doctrines (*Letters and Papers*, VII, n° 21) ; mais ces déclarations avaient été froidement accueillies, tel'ement la sympathie du roi pour la Réforme paraissait suspecte aux protestants (cf. Merriman, *op. cit.*, t. I, p. 220).

2. Barnes, qui, le 30 juillet 1540, subit à Smithfield le châtiment des hérétiques, à peine prieur des Augustins de Cambridge, avait été déjà dénoncé à Wolsey comme imbu de luthéranisme (1525) et avait dû se rétracter. Si Foxe inclina vers les idées nouvelles, Heath, évêque de Rochester (1540-1543) et de Worcester (1543-1551), fut plutôt henricien. Emprisonné sous Édouard VI, il devait être élevé par Marie Tudor au siège le plus important après celui de Cantorbéry. Voir ce que pensait Mélanchton de ces envoyés dans Dixon, *History of the Church of England*, t. I, p. 311, note.

3. Les premiers jours de novembre, Luther annonce à Vergerio la visite de Barnes. Vergerio à Ricalcati, 13 novembre 1535. Friedensburg, *Nuntiaturberichte*, t. I, p. 542 ; cf. J. Köstlin, *Martin Luther, sein Leben und seine Schriften*, Elberfeld, 1875, t. II, p. 373. Comme l'Électeur Jean-Frédéric était à Vienne quand arrivèrent à Erfurt les délégués anglais, les conseillers Brück et Burchart les reçurent, le 9 décembre. *Letters and Papers*, IX, n° 1018.

4. *Corpus Reformatorum*, t. II, col. 1028. — Déjà le 15 décembre, les délégués anglais avaient parlé en ce sens, conformément à leurs instructions (*Letters and Papers*, IX, n° 213) ; ils avaient insisté sur la nécessité d'une action commune au concile, laquelle nécessitait un accord préalable sur les points essentiels de doctrine (*Corpus Reformatorum*, t. II, col. 1008 ; cf. A. Duchesne, *Histoire d'Angleterre*, édit. 1614, p. 1297). Foxe parla de façon à détourner les protestants du concile, conformément à l'écrit que le roi avait publié (A. Duchesne, *op. cit.*, p. 1306). Cet écrit, dont la Bibliothèque nationale conserve un exemplaire (Londres,

Digitized by Google

mèrent leur joie de la bonne volonté que manifestait Henri et leur désir de le voir propager l'Évangile en son royaume, conformément à la Confession d'Augsbourg ; ils acceptèrent une conférence immédiate entre ambassadeurs anglais et théologiens allemands[1].

Elle eut lieu à Wittenberg, où les envoyés anglais arrivèrent le 1er janvier 1536. Après avoir longuement exposé les raisons du divorce de Catherine d'Aragon (Henri chercha toujours, mais en vain, l'approbation des luthériens)[2], ils traitèrent, de la mi-février au 8 avril, diverses questions d'intérêt plus général. Leurs instructions insistaient sur une entente commune au concile que Paul III tentait alors de réunir à Mantoue[3]. Pour cela, les luthériens abandonneraient certains articles impossibles à défendre, tels que le *de libero arbitrio*, le *de potestate ecclesiastica*, afin de maintenir les autres avec plus de force. Le 12 mars 1536, Henri VIII écrivit aux Confédérés de Schmalkalden pour leur dire son désir d'unité doctrinale entre les Églises d'Angleterre et d'Allemagne, laquelle, déclarait-il, ne se pouvait réaliser qu'en adoucissant certaines affirmations de la Confession d'Augsbourg et de son Apologie[4]. On reconnaît là les préoccupations orthodoxes du roi. Luther, tenu au courant des pourparlers, ne conclut rien de bon des recommandations royales, bien qu'il admît la possibilité de certaines concessions[5].

Les délégués allemands firent tout pour gagner à leur cause un pays tel que l'Angleterre. Longtemps ils laissèrent de côté les articles qu'ils jugeaient le plus répugner au roi : la messe, la communion sous les

chez Berthelet, 1538), a pour titre : *Henrici VIII... ad Carolum Caesarem Augustum, caeterosque orbis christiani monarchas, populumque christianum, epistola, qua rex facile causas ostendit et cur is Vincentiam, ad concilium falso nomine generale appellatum, non sit venturus, et quam periculosum sit aliis qui veram Christi doctrinam profitentur, eo sese conferre. Additus est et libellus ille quem... rex sereniss. universique Brytanniae proceres de Mantuanensi concilio aediderunt.*

1. *Corpus Reformatorum*, t. II, col. 968 et suiv., 1032. Cf. J. F. Roos, abrégé allemand du *Commentarius de Lutheranismo* de Seckendorf, Tübingen, 1788, § 189, p. 442 et suiv.

2. Outre leurs instructions déjà citées, voir Seckendorf, *loc. cit.* Abrégé allemand de Roos, § 197 ; A. Duchesne, *op. cit.*, édit. 1614, p. 1300.

3. C'est à cette fin que P. Vergerio parcourut l'Allemagne en 1534 et 1535 (voir P. Friedensburg, *Nuntiaturberichte*, 1te Abtheilung, t. I ; Ehses, *Concilium Tridentinum*, t. IV, p. CXI et suiv.). Les envoyés anglais se trouvaient précisément à Schmalkalden lorsque les États luthériens firent, le 21 décembre, leur réponse au projet conciliaire que leur avait exposé Vergerio (Ehses, *op. cit.*, t. IV, p. CXVI et suiv.).

4. *Corpus Reformatorum*, t. III, col. 48.

5. Luther à l'Électeur Jean-Frédéric et à Burchart, avril 1536. Édit. d'Erlangen-Francfort des œuvres de Luther, t. LV, p. 129 et 133.

Digitized by Google

deux espèces, le mariage des prêtres, les vœux monastiques[1]. Puis ils s'efforcèrent, tout en conservant la doctrine essentielle du luthéranisme, de l'adoucir dans la forme, au point de la rendre parfois ambiguë. Les théologiens de Wittenberg chargés des négociations consultèrent Luther, Mélanchton, Bugenhagen, Jonas et Cruziger[2]. Mais ce fut Mélanchton qui, résumant ces négociations, composa les articles dits de Wittenberg. Leur examen intrinsèque, leur comparaison avec la Confession d'Augsbourg, l'Apologie de cette Confession et les *Loci communes* (toutes œuvres de Mélanchton) prouvent amplement leur origine[3]. Luther, bien qu'on n'y retrouve point son esprit, les approuva[4], et même ils ont pour titre : « Articles de la doctrine chrétienne débattus par les ambassadeurs anglais avec le Dr Martin, en l'année 1536[5]. »

Les articles de Wittenberg ont été retrouvés en 1905 par Mentz aux archives de Weimar. Il y en a deux exemplaires incomplets en latin que complète la traduction allemande du vice-chancelier de Saxe, Franz Burchart. Seul Seckendorf, au XVIIe siècle, en avait eu connaissance ; il publia l'article sur l'Eucharistie, avec les quatre qui concernent la messe, la communion *sub utraque*, le mariage des prêtres et les vœux monastiques, mais en attribuant faussement ces derniers aux théologiens de Jean-Frédéric, qui les aurait envoyés à Henri VIII, dans sa lettre du 14 avril 1540[6]. Les historiens anglais semblent encore les ignorer[7].

1. Cf. Dixon, *op. cit.*, p. 311.

2. *Corpus Reformatorum*, t. III, col. 795.

3. C'est aussi Mélanchton qui rédigea la lettre du 1er septembre 1536, adressée à Henri VIII par les Confédérés de Schmalkalden, pour lui demander une prompte réponse sur l'accord conclu par ses envoyés à Wittenberg. Cf. Seckendorf, *loc. cit.* ; Strype, *Ecclesiastical Memorials*, Appendice, nos 94-102. Th. Kolde a donné une édition du texte latin et allemand de la Confession d'Augsbourg, avec quelques courtes explications et quatre Appendices (*Die Augburgische Confession deutsch und latinisch kurz erläutert*, Gotha, 1896).

4. Luther à l'Électeur Jean-Frédéric, 28 mars 1536. Édit. Erlangen-Francfort de ses œuvres, t. LV, p. 129.

5. *Artickel der christlichen Lehr, von welchen di Legatten aus Engelland mit dem Herrn Dr Martino gehandelt anno 1536.*

6. *Commentarius historicus et apologeticus de Lutheranismo*, t. III, p. 111 et suiv. Cf. l'abrégé allemand de cet ouvrage par J. F. Roos, Tübingen, 1788, § 197, p. 489 et suiv. Strype (*Ecclesiastical Memorials*, édit. 1816, t. I, p. 361) et Jenkins (*Cranmer's Remains*, t. I, p. xxi) ne connaissent que la citation de Seckendorf. — Le *Corpus Reformatorum* (t. III, col. 1005) répète l'erreur de Seckendorf. A. Duchesne (*op. cit.*, édit. 1614, p. 1299) a résumé brièvement la conférence de Wittenberg, probablement d'après Seckendorf.

7. Les articles que cite Dixon (*op. cit.*, t. I, p. 311) ne sont pas ceux de Wittenberg. Lui

Digitized by Google

Les ambassadeurs anglais acceptèrent les articles de Wittenberg, en réservant toutefois l'approbation royale, qu'ils laissèrent espérer comme facile et probable[1]. Il n'en fût rien. Henri VIII repoussa la confession luthérienne, si mitigée et ambiguë qu'elle fût, et malgré son désir d'alliance avec les protestants d'Allemagne. C'est pourquoi on avait perdu le souvenir des articles de Wittenberg.

Le roi, toutefois, marqua sa bonne volonté à ses amis allemands par quelques concessions apparentes. C'était le moment où le clergé assemblé discutait la Ire Confession de foi. Foxe, arrivé le 4 juillet d'Allemagne, lut le 11 un court traité en dix articles (les X Articles de 1536), où l'on trouve l'influence évidente, certaine des articles de Wittenberg[2].

L'essentiel est de déterminer, d'une façon précise, quelle est cette influence. Mentz, qui a publié les articles de Wittenberg, constatant que certains passages des X Articles correspondent aux articles de Wittenberg quasi mot pour mot, en conclut que les X Articles sont luthériens[3]. La conclusion est trop hâtive.

Les passages qui se correspondent sont ceux où il n'existe entre catholiques et protestants aucune contestation : ce sont les points

et Pollard ne parlent point de la conférence ; J. Gairdner (*The English Church*, p. 162 et suiv.) non plus, bien qu'il signale à Schmalkalden la présence des délégués anglais et leur séjour en Allemagne jusqu'au printemps de 1536. P. Friedmann (*Anne Boleyn*, t. II, p. 121 et suiv.) fait vaguement allusion à la délégation anglaise auprès de l'Électeur de Saxe ; il n'en connaît que Barnes. Fisher (*op. cit*, p. 361) dit seulement que « Foxe, Heath et Barnes travaillèrent, à Wittenberg, à quelque entente religieuse », et il semble ignorer l'ouvrage de Mentz, qui, seul, a sérieusement étudié cette question. — Du point de vue théologique, les Anglicans interprètent très diversement le changement religieux du règne, comme on en pourra juger en lisant, dans le *Nineteenth Century* de 1896, les articles d'A. Birrell, J. H. Round, G. W. E. Russell.

1. *Corpus Reformatorum*, col. 62, 145, 795.

2. Fuller (*The Church History of Great Britain*, liv. V, sect. 34, édit. Brewer, 1845, t. III, p. 140) les appelle « medley religion ».

3. Il ajoute que l'origine des X Articles, si obscure pour Jenkins (*op. cit.*, t. I, p. XII) et Hardwick (*History of the Articles of Religion*, 3e édit., par Procter, 1876), il la faut chercher et voir dans les articles de Wittenberg. — La conjecture peut être un guide dangereux en histoire, et Mentz, dans peu de pages, en fait plusieurs dont le principal mérite est d'être ingénieuses. Il conjecture que l'on avait peut-être connu les articles de Wittenberg par Barnes, qui revint à Londres au moins en mai 1536 (*Letters and Papers*, X, nos 880, 881). — Il conjecture que Foxe, arrivé le 4 juillet d'Allemagne, eut une grande influence sur la Convocation encore assemblée (*Ibid.*, XI, no 80) et une part principale à la rédaction des X Articles. Mais il oublie que le roi, voyant le dissentiment des prélats, prit lui-même la plume et dicta son opinion qui fit loi. « Nous fûmes contraint », écrit-il aux évêques, le 19 novembre 1537, « de mettre la plume au livre et de rédiger certains articles » (*Letters and Papers*, XI, no 1110 ; Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 396).

Digitized by Google

communs de croyance, comme certains développements sur le symbole des Apôtres, le credo de Nicée et celui de saint Athanase, sur le baptême ou la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Mais là où commence la divergence de doctrine s'interrompt précisément la concordance des deux textes. Voilà à quoi aboutit leur confrontation minutieuse.

L'emprunt du texte de Wittenberg pour les passages non hérétiques est donc la première concession apparente. La seconde consiste à ne parler dans les X Articles que de trois sacrements : le Baptême, la Pénitence, l'Eucharistie. On ne supprime pas les quatre autres : le texte qui les concerne est prêt et déjà signé de Cromwell ; mais Henri en diffère la publication, pour ne point déplaire aux réformés allemands : c'eût été complètement rompre avec eux, tellement la doctrine s'éloignait de la leur. Il y eut omission, mais non négation. Enfin, la troisième concession fut de ne faire aucune allusion, dans l'article sur l'Eucharistie, à la transsubstantiation et à la consubstantiation. La différence entre l'une et l'autre porte sur le mode de la présence réelle, non sur cette présence même, qui est reconnue dans les deux cas[1].

Ainsi la bonne volonté du roi, son désir de plaire aux luthériens, l'adoption des formules mélanchtoniennes sur les points que ne contestent point les catholiques, font mieux ressortir sur les autres, que l'on doit passer sous silence afin d'éviter une rupture, la divergence profonde entre Anglais et Allemands. Exercer une influence en doctrine, c'est modifier l'opinion adverse sur quelques questions en litige. Or, il n'est pas une seule de ces questions sur laquelle les articles de Wittenberg aient fait fléchir l'orthodoxie du roi et des henriciens. Cranmer, Foxe et quelques évêques du parti avancé inclinaient vers ces articles, dès 1536. Mais ce ne fut pas eux qui l'emportèrent[2]. Déjà Henri avait fait comprendre aux luthériens qu'il ne laisserait point l'étranger imposer une foi à son royaume[3].

1. A la doctrine catholique de la transsubstantiation, toujours maintenue par Henri VIII, Luther opposait celle de la consubstantiation ou impanation qu'il expose ainsi à Mélanchton, en 1534 (Burnet, *op. cit.*, édit. Pocock, t. VI, p. 279, 282) : « Nostra autem sententia est corpus ita cum pane, seu in pane esse, ut revera cum pane manducetur ; et quaecunque motum vel actionem panis habet, eandem et corpus Christi ; ut corpus Christi vere dicatur ferri, dari, accipi, manducari, quando panis fertur, datur, accipitur, manducatur ; id est *Hoc est corpus meum.* »

2. Cf. Dixon, *op. cit.*, t. II, p. 411 et suiv. ; Merriman, *Life and Letters of Thomas Cromwell*, t. I, p. 130.

3. Cf. Fisher, *op. cit.*, p. 361.

Digitized by Google

* * *

La Ire Confession de foi ou les X Articles se divisent en deux parties : la première traite des choses nécessaires au salut ; la seconde des cérémonies[1].

La première partie comprend la norme de la foi, les sacrements et la justification.

La règle de la foi, c'est le canon entier des Écritures (première divergence avec les protestants qui rejettent de ce canon divers livres), puis les symboles des Apôtres, de Nicée et de saint Athanase, l'autorité des Pères (autre différence avec les protestants qui repoussent la tradition), enfin les quatre grands conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine et tous les autres conciles conformes à ceux-là.

Pour les sacrements, on ne parle pas de leur nombre, et l'on en définit trois seulement : le Baptême, la Pénitence, l'Eucharistie. La doctrine en est entièrement orthodoxe. Ainsi l'exposé de l'Eucharistie, calqué sur les articles de Wittenberg, disait : « Sous la forme et la figure du pain, qu'aperçoivent seuls nos sens externes, est vraiment, substantiellement et réellement contenu et compris le corps même et le sang de Notre-Sauveur Jésus, qui est né de la Vierge Marie et a souffert sur la croix pour notre rédemption ; et sous la même forme et figure du pain et du vin, le corps et le sang du Christ sont corporellement, réellement, substantiellement offerts, distribués et reçus par tous ceux qui reçoivent ledit sacrement. Ce sacrement, en conséquence, doit être traité avec tout le respect et l'honneur qui lui sont dus ; et chacun doit religieusement examiner sa conscience avant de le recevoir, selon la parole de l'Apôtre » (Article IV).

Quant à la Pénitence, les X Articles se séparaient nettement des

1. Les X Articles furent imprimés pour la première fois, en 1536, chez Berthelet, avec ce titre : « Articles devised by the Kinges Highnes Majestee, to stablyshe Christian quietnes and Unitie amonge and to avoyde contentious opinions ». Burnet (*op. cit.*, édit. Pocock, t. IV, p. 272, n. 1), qui les donne dans sa *Collection of Records*, en indique les éditions qui suivirent. On les peut voir aussi dans Wilkins, *Concilia*, t. III, p. 817 ; Fuller, *op. cit.*, liv. V, sect. 3 (édit. 1845, t. III, p. 141-160) ; Strype, *Ecclesiastical Memorials*, t. II, p. 260 (cf. du même, *Memorials of Cranmer*, chap. XI). Makower indique d'autres sources et références pour les formulaires de foi du règne. — Voir l'opinion du clergé du Nord sur les X Articles dans Wilkins, *op. cit.*, t. III, p. 812, et Strype, *Ecclesiastical Memorials*, t. I, Appendice, p. 179.

Digitized by Google

luthériens en adoptant les trois parties du sacrement : confession auriculaire, contrition avec ferme propos et satisfaction. On y affirme, contrairement aux protestants encore, que ce sacrement est d'institution divine et nécessaire au salut (Article III).

La définition de la justification, empruntée à Mélanchton, n'en précisait pas le mode et restait ainsi orthodoxe : « La justification est la rémission des péchés et la réconciliation de la personne à la vie éternelle », que nous ont méritées la passion et le sang de Jésus-Christ. On ne disait pas, comme les luthériens, que cette réconciliation s'opérait par la seule foi ; et dans le même article on insistait sur la nécessité des bonnes œuvres (Article V).

La seconde partie des X Articles « concernait les louables cérémonies en usage dans notre Église » et traitait de la dévotion envers les saints et leurs images, des sacramentaux et du Purgatoire. Sur tous ces points, ils contredisaient la doctrine luthérienne[1].

Le culte des images dans les églises, de celles surtout représentant le Christ et Notre-Dame, est excellent : c'est le moyen d'élever nos âmes aux choses suprasensibles. On doit enseigner au peuple que tout culte rendu aux images ne s'adresse pas à l'image matérielle, mais à Dieu et à ses saints (Articles VI et VII[2]).

Il fallait honorer les saints, non de l'honneur dû à Dieu seul, mais comme les élus de Jésus-Christ, comme nos exemples, nos devanciers, nos intercesseurs auprès de Dieu. C'était une très louable pratique que de prier les saints ; mais il le fallait faire sans superstition et sans croire que quelque saint serait mieux écouté de Dieu que son Fils[3]. Les fêtes des saints devaient être chômées ; mais leur nombre, qui au cours des siècles s'était considérablement accru, fut réduit, surtout durant la période de la moisson et la session des tribunaux (Article VIII[4]).

1. Cf. *The ceremonies to be used in the Churches of England*, dans J. Collier, *Ecclesiastical History*, 8e édit., p. 106-124 ; Strype, *Memorials of Cranmer*, édit. 1848-1852, t. I, p. 87 et suiv.

2. Prêcher contre le culte de saints et les pèlerinages fut une hérésie tombant sous le coup de la loi de Henri IV *de heretico comburendo*. Mais l'article IV des Injonctions au clergé de 1536 prétendait obvier aux abus résultant de la superstition (Burnet, *op. cit.*, édit. Pocock, t. IV, p. 309 et suiv. ; cf. t. I, p. 361). Henri y reviendra dans la préface de la IIe Confession (Wilkins, *op. cit.*, t. III, p. 830).

3. « C'est une très louable pratique de prier les saints qui au ciel vivent éternellement et dont la charité n'a point de fin, de leur demander d'être nos intercesseurs, de prier pour nous et avec nous le Tout-Puissant, en cette manière : Vous tous, anges et saints du ciel, priez pour nous et avec nous notre Père, afin que, pour l'amour de son Fils Jésus-Christ, nous obtenions sa grâce, la rémission de nos fautes, avec le ferme propos d'observer fidèlement ses saints commandements et de ne jamais nous en écarter notre vie durant » (Article VII).

4. Voir, dans Wilkins (*op. cit.*, t. III, p. 827), les fêtes supprimées. Cf. Burnet, *op. cit.*, t. I,

Digitized by Google

On maintenait les cérémonies traditionnelles de l'Église et les sacramentaux, que certains réformateurs (le clergé s'en était plaint au roi) avaient violemment attaqués. Ainsi l'eau bénite, le pain bénit, les cierges de la Chandeleur, les cendres, les rameaux bénits, les honneurs rendus à la croix le Vendredi Saint, la bénédiction des fonts et les autres rites du même genre étaient conservés, et leur sens spirituel expliqué[1]. « Ces cérémonies et coutumes », disait-on, « ne doivent être ni méprisées ni rejetées. Il les faut conserver comme des institutions bonnes et louables, qui servent à nous rappeler les biens spirituels dont elles sont le signe extérieur. Ne les laissons point tomber dans l'oubli et rappelons-en de temps à autre le souvenir. Aucune de ces cérémonies n'a le pouvoir de remettre les péchés, mais elles élèvent nos âmes à Dieu, source de tout pardon » (Article IX[2]).

Pour le Purgatoire, la doctrine n'est pas moins explicitement antiluthérienne et contraire aux futurs Articles d'Élisabeth. Le commandement de la charité, était-il dit, non moins que la voix de l'Écriture, nous prescrivent de prier pour les morts et de faire célébrer des messes

p. 360 et suiv. ; t. IV, p. 309 ; Dixon, *op. cit.*, t. I, p. 424 — Les grandes fêtes étaient toujours : Noël, Pâques, l'Ascension, la Trinité, la Nativité de saint Jean-Baptiste, saint Michel. On supprimait celles des patrons locaux ou qui tombaient durant la moisson, du 1er juin au 29 septembre, sauf la Saint Georges, les fêtes des Apôtres et de la sainte Vierge. La Dédicace des églises restait fixée au premier dimanche d'octobre. C'était la réédition, avec des expressions différentes, du canon de 1362 (Wilkins, *op. cit.*, t. III, p. 823. Cf. Blunt, *op. cit.*, t. I, p. 489). Le clergé devait expliquer au peuple pourquoi le chômage de certaines fêtes était abrogé (Injonction royale au clergé. Burnet, *op. cit.*, édit. Pocock, t. IV, p. 309). — Sur le culte des saints, voir Ch. Hardwick, *History of Christian Church*, p. 298 et suiv. ; H. R. Percival, *The Invocation of Saints. Treated theologically and historically.* Mélanchton écrira à ce sujet à Henri VIII, en avril 1539 (Burnet, *op. cit.*, édit. Pocock, t. IV, p. 347). — Avoir recours aux saints, s'adresser à eux pour obtenir les grâces dont ils furent favorisés ici-bas est considéré par Luther comme une superstition. Il blâme les corporations qui ont un patron et les chrétiens qui invoquent celui dont ils reçurent le nom au baptême (édit. Weimar des œuvres de Luther, p. 149, 415, 418, 420).

1. « L'aspersion de l'eau bénite nous rappelle notre baptême et le sang du Christ répandu sur la croix pour notre rédemption ». Un bréviaire du xve siècle (1450 environ), dans une antienne chantée, donne à l'aspersion ces deux significations mystiques (cf. Blunt, *op. cit.*, t. I, p. 485, n. 3) : «.On distribue le pain bénit pour que nous nous souvenions du sacrement de nos autels, que le corps mystique du Christ est formé par chaque chrétien comme le pain par de multiples grains de froment et que nous devons recevoir avec un grand amour le corps du Christ. Les cierges de la Chandeleur se portent en mémoire du Christ, la lumière spirituelle que prophétise Siméon, dans l'évangile du jour. Les cendres du mercredi des cendres rappellent au chrétien, au début du carême, temps de pénitence, qu'il est poussière et doit retourner à la terre ; il est nécessaire de dire cela en notre langue maternelle. Les palmes du dimanche des rameaux, en souvenir de l'entrée du Christ à Jérusalem peu avant sa mort, nous doivent exciter à le recevoir en nos cœurs, etc. »

2. Cf. Strype, *Memorials of Cranmer*, t. I, p. 89.

Digitized by Google

pour le repos de leurs âmes. Henri devait donner l'exemple, en faisant célébrer l'année suivante pour Jeanne Seymour douze cents messes. Quant au lieu du Purgatoire, ajoutait-on, et au genre de peines qu'on y souffre, ceci n'est point défini par l'Écriture, mais remis à la sagesse du Tout-Puissant. Les indulgences papales, comme conséquence du schisme, sont rejetées (Article X[1]).

Telle est la Ire Confession du règne. C'est de toutes la moins explicitement catholique, à cause du désir d'entente avec les protestants d'Allemagne[2].

Le lendemain de l'acceptation des X Articles en Convocation, le roi ordonnait à tout curé de ne plus prêcher jusqu'à la publication desdits Articles, de s'en tenir strictement à leur doctrine, afin de « supprimer toute controverse et d'établir une bonne et catholique uniformité ». Les Injonctions du mois d'août prescrivent à tout prêtre qui a charge d'âmes de lire les X Articles en chaire tous les trois mois au moins, sous peine de révocation, et de les commenter deux fois par trimestre[3].

* * *

Deux mois plus tard (octobre 1536) éclata la révolte du Nord. Les « pèlerins de grâce » réclamaient le maintien de la vieille foi et la mort de certains évêques réputés hérétiques. Le besoin d'unité doctrinale se faisait plus que jamais sentir. C'est dans cette intention que fut faite l'année suivante (1537) la IIe Confession de foi. Comme le danger continental semblait être conjuré, la doctrine catholique y est plus explicite que dans la Ire.

Cependant, la discussion préliminaire du dogme avait donné le spectacle et la preuve de la grande divergence d'opinions qui commençait à s'insinuer dans l'épiscopat, de l'antagonisme entre l'ancienne et la nouvelle doctrine, entre le parti modéré et le parti réformateur. L'assemblée d'évêques et de théologiens, réunie de février à juillet 1537, eut principalement à examiner les quatre sacrements passés sous silence dans les X Articles : la Confirmation, l'Ordre, la Mariage, l'Extrême-Onction. Au sujet de chacun d'eux, on posa trois questions : 1° Est-ce un sacrement de la loi nouvelle? 2° Quel en est le signe exté-

1. Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 285. Cf. A. J. Mason, *Purgatory. The State of the faithful dead. Invocation of saints. Three Lectures.*

2. Dixon (*op. cit.*, t. II, p. 137) signale le *Pater Noster* en anglais comme une innovation. Les Injonctions l'ordonnent et les Confessions l'expliquent. Mais il n'y a rien là d'hétérodoxe.

3. Cf. Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 308 ; Dixon, *op. cit.*, t. I, p. 422, 425.

Digitized by Google

rieur et quelle grâce confère-t-il? 3° Quelles promesses nous font croire à cette grâce conférée? Pour éviter toute contention publique, chacun dut répondre par écrit[1].

Les réponses, qui nous ont été conservées dans un manuscrit du British Museum, nous manifestent les deux tendances opposées qui divisaient l'épiscopat. Tandis que les henriciens, comme Stokesley, Tunstall, Longland[2], maintenaient dans toute son intégrité le dogme catholique[3]; le parti avancé, avec Cranmer, William Barlow, Hilsey, Rugge, Goodrich[4], penchait vers la doctrine luthérienne. Ainsi Cranmer affirme que la Confirmation n'est pas d'institution divine, que le saint chrême dont use l'Église comme signe extérieur n'est nulle part mentionné dans l'Écriture et que ce rite n'a pas d'autre effet que la prière de l'évêque[5]. L'évêque de Bangor, Capon, dit que ce sacrement n'a pas été institué par Jésus-Christ, mais par les Pères de l'Église[6]. Selon Barlow, ex-prieur des Augustins de Bisham et évêque de Saint-David, l'ordination n'est pas nécessaire pour remplir le ministère ecclésiastique; le premier savetier venu, s'il est désigné par le roi, peut être évêque sans recevoir aucun ordre[7]. « C'est bien troublant », remarquait Latimer[8], « de donner son assentiment à une doctrine où tant de choses sont controversées, où tant de jugements opposés se sont prononcés, car si chacun pense bien, comme je le crois, tous ne jugent pas de la même façon. » Durant ces débats théologiques, la peste

1. Strype, *Ecclesiastical Memorials*, t. I, chap. XLI, p. 485. — D'autres questions de Cranmer, pour réformer certains abus (Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 293), étaient jointes à celles sur les sacrements. Elles concernent la confession, les images, la dîme, les conciles, le for ecclésiastique, les monastères, la résidence, la nomination aux cures et aux offices ecclésiastiques. Le tout, sous prétexte de combattre le papisme, semble être une tentative de réforme luthérienne.

2. Longland était évêque de Lincoln (1520-1547); Tunstall, de Durham (1530-1559), et Stokesley, de Londres (1530-1539).

3. La réponse de Tunstall, en particulier, est très opposée aux idées nouvelles. Stokesley, après avoir rappelé la matière et la forme de la Confirmation, affirme que c'est un sacrement conférant les dons du Saint-Esprit; « telle est la croyance non interrompue de l'Église, que contestent seuls les ignorants et les hérétiques ». Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 297.

4. Barlow fut évêque de Saint-Asaph (1536), de Saint-David (1536-1548), de Bath et Wells (1548-1553); Hilsey, de Rochester (1535-1539); Rugge, de Norwich (1536-1550); Goodrich, d'Ely (1534-1554).

5. Strype, *Memorials of Cranmer*, Appendice XXVIII, édit. 1848, t. I, p. 433; cf. *Ibid.*, p. 420; *Ecclesiastical Memorials*, t. I, p. 234. Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 296.

6. Cf. Dixon, *op. cit.*, t. I, p. 527.

7. Strype, *Ecclesiastical Memorials*, t. II, p. 273; Dixon, *op. cit.*, t. I, p. 522.

8. Lettre à Cromwell. Strype, *Memorials of Cranmer*, édit. 1848, t. I, p. 107, n. 1.

Digitized by Google

sévissait, et à la porte du palais de Lambeth, où était réunie la commission, des gens trépassaient[1].

Malgré l'hétérodoxie des discussions, la Confession qui en sortit est orthodoxe, parce que le « chef suprême » l'avait ainsi voulu ; en doctrine, il fut toujours du côté des henriciens. Lui-même participe à la rédaction définitive du formulaire de foi[2] ; nombreuses sont les corrections et annotations autographes qui se peuvent voir au British Museum[3].

Toutefois, Henri VIII, n'ayant pas eu assez de temps pour revoir les conclusions des évêques, ne jugea pas l'œuvre définitive et n'en ordonna la lecture, chaque dimanche, que pour trois ans[4]. Cette IIe Confession, qui ne fut soumise ni à la Convocation ni au Parlement, est signée des deux archevêques, de tous les évêques et de vingt-cinq docteurs au nom des hauts dignitaires ecclésiastiques du royaume. Attribuée aux évêques, on l'appela le *Bishops' Book*[5].

Imprimée chez Berthelet en 1537, elle avait pour titre : *The godly and pious Institution of a Christian Man*[6]. Comme son nom l'indique, c'était une exposition pieuse plutôt que didactique, très développée

1. « Presque partout l'on meurt », écrivait Cranmer à Cromwell, « à Londres, à Westminster, à ma porte, dans la maison voisine. J'aurais volontiers visité le roi avant de partir ; mais je n'ose, au sortir de cet air empesté » (Strype, *Memorials of Cranmer*, édit. 1848, t. I, p. 107, n. 1).

2. Lettre de Henri VIII. Windsor, 19 novembre 1537. *Letters and Papers*, XI, n° 1110. Cf. Strype, *Memorials of Cranmer*, édit. 1848, p. 108.

3. Cotton mss., Cleop. E. V et VII. Elles ont été publiées, ainsi que celles de Cranmer, dans l'édition de la Parker Society des œuvres de Cranmer, t. II, p. 83 et suiv. ; dans celle de Jenkins, t. II, p. 21-65 et 65-98. Cf. Burnet, *op. cit.*, t. I, p. 420 ; *Letters and Papers*, III, nos 403, 404. — Les contemporains attribuaient au roi le maintien de l'ancienne doctrine, comme le prouve le passage de la Vie de Cranmer par un inconnu, tirée des manuscrits de Foxe, que cite Strype (*Memorials of Cranmer*, chap. XIII, édit. 1848, p. 111).

4. Peu après son impression, le roi annota l'*Institution* sur un exemplaire que conserve la Bodléienne et qu'il envoya à Cranmer. Celui-ci fit à son tour des remarques dont le manuscrit se trouve à Corpus Christi College de Cambridge. Cf. Blunt, *op. cit.*, t. I, p. 466.

5. Elle est ainsi désignée dans l'ordonnance à son clergé de John Voysey, évêque d'Exeter (1519-1551 ; 1553-1554), en 1538, et dans celle de Bonner, de 1542 (Wilkins, *op. cit.*, t. III, p. 844 et 864). Il y eut l'année précédente (1536), remarque Lord Herbert, un autre *Bishops' Book* qui était une réponse au *De Unitate* de Reginald Pole sur la suprématie royale. Cf. Strype, *Memorials of Cranmer*, chap. XIII, édit. 1848, t. I, p. 107, n. 1, 112, 115 et suiv. — La commission du roi était adressée aux évêques et théologiens et non à la Convocation. Burnet, *op. cit.*, t. I, p. 389, n. 47.

6. Cf. *Letters and Papers*, XII [II] ; Dixon, *op. cit.*, t. I, p. 518-530. On en trouve trois exemplaires de 1537 au palais de Lambeth, dont l'un (XXVIII. 1. 13, in-8°) porte sur la couverture les armes de l'archevêque Bancroft. L'*Institution*, dont Wilkins (*op. cit.*, t. III, p. 830) a donné la préface, est dans Hardwick (*A History of the Church during the Reformation*, p. 186 et suiv.). — En 1543, elle fut réimprimée.

Digitized by Google

(200 pages environ), et qui s'adressait tout spécialement aux fidèles. Elle reproduisait la Confession de la précédente année, en la développant et la divisant d'une façon différente, en y ajoutant certaines choses. Ce n'est au fond que le remaniement et le complément des X Articles de 1536.

La *pious Institution* exposait dans le sens orthodoxe le credo[1], les sept sacrements[2], les dix commandements de Dieu, le *Pater Noster*[3] et l'*Ave Maria*[4], la justification et le Purgatoire[5]. La scission de 1533 réapparaissait dans l'explication du credo, où l'on ne reconnaissait l'Église de Rome que comme « un membre particulier » de l'Église catholique et non « sa tête ». Par sa lettre du 9 novembre suivant[6], Henri, blâmant avec énergie « la diversité des opinions qu'ont engendrée les paroles de mépris contre les honnêtes et louables cérémonies ou usages de l'Église », prescrivait aux évêques de parcourir leur diocèse pour prêcher la conservation de ces coutumes, leur interdisait toute parole, même en conversation privée, qui pût être mal interprétée, et menaçait de la perte de ses bénéfices tout clerc qui les mépriserait ou les jugerait indifférentes.

Le maintien explicite des sept sacrements, de l'*Ave Maria*, des rites

1. L'explication du credo (53 pages) est surchargée de corrections autographes du roi. Cf. Burnet, *op. cit.*, t. I, p. 420.

2 L'efficacité des sacrements *ex opere operato* est explicitement reconnue dans l'article *de Ecclesia* des XIII Articles (1538) Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 408.

3. Le Pater était paraphrasé dans un long développement de vingt-quatre pages Après avoir sollicité de Dieu en détail les biens temporels : pain, boisson, vêtement, blé, fruits, troupeaux, etc., on lui demandait la nourriture de l'âme : la grâce, « de sorte qu'elle paraisse en tous les actes de notre vie ». « Fais que le saint sacrement de l'autel, qui est le pain de la vie, la vraie chair et le vrai sang de ton Fils Jésus, soit dignement distribué pour le réconfort et le salut de ton peuple... Donne-nous de le recevoir avec une foi et une charité parfaites, spécialement contre la mort, à notre départ d'ici-bas, afin qu'il nous nourrisse pour notre salut et la joie de l'éternelle vie. Donne-nous faim et soif de ta parole... Fais, Père miséricordieux, que soit complètement bannie de ton Église et détruite toute fausse doctrine, contraire à ta parole, qui est un poison pour l'âme et la tue. »

4. « L'Église a coutume de joindre l'*Ave Maria* au *Pater Noster*, comme une hymne de louange, soit à Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ pour notre rédemption, soit à la sainte Vierge pour l'humble consentement qu'elle donna à l'ange..., d'après les paroles mêmes de sainte Élisabeth : Bénie sois-tu d'avoir eu foi et confiance aux paroles de l'ange, car tout ce qu'il t'a dit sera accompli. » On parlait aussi de l'*Ave Maria* dans la Préface (Wilkins, *op. cit.*, t III, p. 831).

5. Les dernières Injonctions parlaient dans le même sens. Cf. Dixon, *op. cit.*, t. I, p. 524. Le roi fera envoyer à son ambassadeur près Charles-Quint l'*Institution of a Christian Man* (*Letters and Papers*, IX, n° 615 ; Blunt, t. I, p. 467), afin que l'empereur et Granvelle constatent que « la doctrine enseignée au peuple par ordre de Sa Majesté est conforme à celle du Christ et à l'institution de la sainte Église ».

6. Burnet, *op. cit.*, édit. Pocock, t. IV, p. 396 ; *Letters and Papers*, XI, n° 1110.

Digitized by Google

anciens de l'Église, accentuait encore la différence qui séparait l'Église d'Angleterre de celle d'Allemagne. Henri VIII ne pensait plus aux quelques concessions de 1536. Catherine d'Aragon était morte. Il pouvait reprendre son ancienne politique d'équilibre, puisque venait de disparaître l'obstacle à sa réconciliation avec l'empereur. Aussi, à la nouvelle de cette mort, loua-t-il Dieu qui le délivrait de toute crainte de guerre ; il se flatte de mieux conduire désormais le roi de France, en lui faisant craindre une alliance de l'empire avec l'Angleterre. Sa joie fut si vive, si indécente, qu'on l'accusa d'avoir hâté les jours de Catherine, de l'avoir empoisonnée. Le lendemain de sa mort, il se vêtit en jaune éclatant et arbora une plume blanche à son chapeau. L'après-midi, un bal eut lieu à la cour et, les jours suivants, des joutes brillantes. Henri reprit sa position d'arbitre entre la France et l'Espagne, c'est-à-dire qu'il ne négligea rien pour les diviser, afin de régner en paix. C'était le temps de la troisième guerre de François Ier avec Charles-Quint (1536-1538), durant laquelle les Impériaux pénétrèrent jusqu'à Marseille[1].

* * *

Mais, en 1538, l'horizon politique se rembrunit de nouveau. Paul III s'était interposé et avait fait conclure aux deux adversaires la trêve de Nice. Quelque temps après avait lieu l'entrevue d'Aigues-Mortes, où l'empereur et François Ier, échangeant leur collier de la Toison et de Saint-Michel, s'étaient prodigué mutuellement les témoignages d'une vive amitié. Henri, veuf de Jeanne Seymour, songea à épouser la fille du duc de Lorraine, afin de se garder de la France, ou bien la duchesse de Milan, pour se mettre en bons termes avec Charles-Quint. Ce double projet ne servit guère qu'à le ridiculiser[2]. Alors Cromwell, hanté toute sa vie par la crainte d'une invasion et prônant sans cesse une ligue avec les princes protestants d'Allemagne, décida le roi à renouer les relations de 1536.

N'était-ce pas le meilleur moyen de conjurer la coalition de François et de Charles, également redoutable aux libertés anglaises et germaniques? Henri et les luthériens avaient intérêt à s'unir pour faire face à l'ennemi commun[3]. Le manifeste du roi contre le droit du pape à

1. Friedmann, *op. cit.*, t. II, p. 184 et suiv. ; Merriman, *op. cit.*, t. I, p. 233. Cf. *Letters and Papers*, VII, n° 1095.

2. Cf. Dixon, *op. cit.*, t. II, p. 8 ; Merriman, *op. cit.*, t. I, p. 233 et suiv., 238.

3. Henri, taisant les discussions théologiques, déclarera à notre ambassadeur Castillon que les délégués allemands de la conférence de 1538 « sont icy pour faire quelque alliance deffensive du premier qui sera assailly, pour ne vouloir obéyr au pape » (Kaulek, *op. cit.*, p. 59).

Digitized by Google

convoquer un concile avait été accueilli en Allemagne avec enthousiasme, trois éditions en avaient été tirées ; et l'Électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, le pressaient d'adopter une politique commune[1]. On reprit donc le projet, ébauché en 1536, d'une conférence à Londres entre théologiens allemands et anglais pour arriver à quelque entente doctrinale.

Henri invita les princes protestants à envoyer des délégués pour discuter avec lui les points contestés, afin d'entrer dans la ligue de Schmalkalden[2]. En mai partit pour l'Angleterre une ambassade composée du vice-chancelier de Hesse, Franz Burchart, de Georg von Boyneburg et de Fr. Myconius, pasteur de Gotha, compatriote et fidèle auxiliaire de Luther[3]. Mélanchton leur avait remis une lettre de recommandation. Ils furent fort bien reçus. Trois évêques et quatre docteurs représentèrent l'Église d'Angleterre. La conférence de Londres dura deux mois[4].

Les Allemands, sur l'ordre de l'Électeur de Saxe, avaient emporté avec eux les articles de Wittenberg de 1536, et ils s'en servirent comme base de leurs discussions théologiques. La comparaison entre ces articles et ceux de 1538 fait ressortir leur concordance évidente, souvent littérale[5].

Charles-Quint sent très bien ce qui rapproche Henri et les luthériens et les peut liguer contre qui attaquerait l'un ou les autres. « Le but des luthériens et du roi d'Angleterre », dit-il au cardinal Alexandre Farnèse, « est moins de discuter sur les doctrines de l'Église ou quelque article de foi que d'usurper les biens ecclésiastiques et de secouer le joug du siège apostolique pour vivre à leur guise... Cette fin commune fait qu'ils ne s'abandonneront jamais mutuellement quand l'un d'eux sera molesté » (Farnèse à Paul III, Tolède, 25 juin 1539. Quirini, *Epistolarum R. Poli libri V*, Brescia, 1744-1757, t. I, p. CCLXXXVII).

1. Surtout depuis la bulle d'excommunication et la mission de R. Pole, Henri craignait tant un rapprochement des luthériens avec le Saint-Siège qu'il ne négligeait rien pour y mettre obstacle (Friedensburg, *Nuntiaturberichte*, t. III, p. 114). En février 1538, le bruit court qu'il vient d'adhérer à la ligue de Schmalkalden et lui verse un subside (*Ibid.*, p. 440 et suiv.). Une ligue anglo-luthérienne, que soutiendrait ouvertement ou secrètement la France, est redoutée comme une catastrophe (*Ibid.*, p. 455). Jusqu'à la fin, Henri se montra très opposé au concile et plein de haine contre Paul III (*Ibid.*, t. IX, p. 242).

2. *Letters and Papers*, I, n° 367.

3. Sur Friedrich Myconius (1490-1546), réformateur de la Thuringe, voir l'article de Kawerau, 3e édit. de la *Realencyklopädie*. Jean Eck l'appelle « pessimus apostata ex Minoribus » (Friedensburg, *Nuntiaturberichte*, t. IV, p. 567, note). Il est l'auteur de l'*Historia Reformationis* de 1517-1547, restée manuscrite à la bibliothèque de Gotha.

4. Castillon annonce, le 31 mai, l'arrivée des délégués allemands. Kaulek, *op. cit.*, p. 59. — W. Möller (*Lehrbuch der Kirchengeschichte*, Fribourg-en-Brisgau, 2e édit., 1893-1902, t. III, p. 188) indique les sources relatives à cette conférence de Londres. Voir aussi Dixon, *op. cit.*, t. II, p. 1 et suiv. ; la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. V, p. 164 et suiv. ; *Letters and Papers*, XIII.

5. En particulier pour l'Eucharistie, le Baptême, l'usage des sacrements, le *ministerium Ecclesiae*. — Jenkins, qui édita les XIII Articles de 1538 (*Cranmer's Works*, t. IV, p. 273, 294,

Digitized by Google

On laissa de côté trois points sur lesquels il eût été difficile de s'entendre : le libre arbitre, le culte des saints et leurs images. Ainsi en fut-il des *abusus* de la deuxième partie de la Confession d'Augsbourg, qui visaient les cérémonies ecclésiastiques[1].

Le résultat de la conférence, ce fut les XIII Articles de 1538[2]. Henri VIII ne les accepta point et ne permit en aucune façon de s'en inspirer.

Le 5 août, sur le point de partir, les théologiens allemands adressèrent au roi une longue lettre. Ils y dénonçaient les abus qui restaient à supprimer pour détruire « le fléau de l'Antéchrist romain », et sur lesquels on n'aurait pu s'entendre : c'était la communion sous une seule espèce, les messes privées et le célibat ecclésiastique. Pour émouvoir Henri, ils avaient invoqué la pratique de l'Église grecque et agité l'épouvantail papal. « Votre royale Majesté voit aisément que la pureté de la doctrine ne peut exister ou subsister là où ne seraient supprimés les abus qui répugnent diamétralement à la parole de Dieu et engendrèrent la tyrannie ou l'idolâtrie de l'Antéchrist romain... Sans leur suppression, l'exécrable domination de l'évêque de Rome ne saurait être complètement extirpée[3]. » Mais Henri, avec l'aide de Tunstall[4], leur fit une longue réponse en partie écrite de sa main, où il soutient énergiquement les trois points incriminés par les luthériens. « Nous qui, en notre royaume, avons mis tous nos soins à bannir la tyrannie de l'évêque de Rome, nous ne négligerons rien pour que disparaisse tout abus, qu'il vienne de lui ou de quelque autre, et nous ne consulterons point ceux qui, feignant de haïr l'évêque de Rome, n'embrassent la vérité que de bouche[5] ».

Ces derniers mots soulignent l'inutilité des tentatives d'accord avec les théologiens allemands. Ceux-ci, trompés en leurs espérances, revinrent de Londres en portant sur le roi un jugement sévère et l'amer-

Appendice XIII), Hardwick, qui les réimprima (*op. cit.*, p. 261-277), remarquaient déjà leur concordance avec celui de Wittenberg sur la Cène donné, comme je l'ai dit plus haut, par Seckendorf.

Les Instructions de l'Électeur Jean-Frédéric, qui se trouvent aux Archives de Weimar, sont du 11 mai. Mentz, *op. cit.*, p. 14.

1. Cf. Jenkins, *op. cit.*, t. I, p. 260 ; Strype, *Ecclesiastical Memorials*, Appendice XC.

2. D'après Mentz, ces articles sont dus aux théologiens anglais. Dixon (*op. cit.*, t. II, p. 5, note) soutient au contraire qu'ils émanent des délégués allemands. Strype (*Ecclesiastical Memorials*, t. I, p. 551) suppose gratuitement qu'ils sont l'œuvre de la Commission qui deux ans plus tard rédigea *The King's Book*.

3. Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 352-373 ; cf. t. I, p. 407.

4. Cf. Burnet, *op. cit.*, t. I, p. 408.

5. Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 373-392. Cf. Lingard, *op. cit.*, t. V, p. 106 (trad. franç., 1843, t. II, p. 208).

Digitized by Google

tume dans le cœur. La conférence de 1538, comme celle de 1536, aboutit à un échec.

Elle n'exerça toutefois d'ailleurs aucune influence sur les destinées de l'Église anglicane. Elle fut comme le canal par lequel devait s'infiltrer en cette Église la doctrine de Luther. Les XIII Articles, qui émanent de cette conférence, servirent de base aux XLII Articles d'Édouard VI (1553) : certaines phrases sont identiques[1]. En outre, les théologiens allemands et anglais avaient composé un livre (*Book containing divers Articles*), dont les trente articles correspondent à ceux de la Confession d'Augsbourg[2]. Ils inspirèrent les XXXIX Articles d'Élisabeth (1563). L'influence luthérienne, dont les germes furent alors importés d'Allemagne, ne se développa donc que sous les règnes suivants.

Quelques mois après le retour des délégués allemands, Mélanchton écrivit au roi pour lui persuader une réforme plus profonde, conforme à la Confession d'Augsbourg et aux conférences de 1536 et de 1538. Il faut bannir la messe, disait-il, le célibat ecclésiastique, le culte des saints. « L'auteur des abus rejeté, comment peuvent-ils subsister encore?... Que soient conservés les rites d'institution divine et quelques réglementations humaines pour le bon ordre ; mais que la barbarie sorte des églises, avec les rites inutiles ou ineptes... Je supplie Votre royale Majesté d'en expulser l'impiété romaine. Pour que la postérité déteste la tyrannie de l'évêque de Rome, il importe beaucoup que disparaissent les lois qui sont les nerfs de son autorité[3] ». Mais le roi d'Angleterre n'avait plus foi dans une entente doctrinale. Renonçant à entrer dans la ligue de Schmalkalden, il ne songe plus qu'à une alliance purement politique avec les princes d'Allemagne. Son mariage avec Anne de Clèves n'aura pas d'autre but[4] ; il en sera de même des relations qu'il cherchera à nouer avec Philippe de Hesse, Jean-Frédéric de Saxe, Philippe, héritier de Bavière[5].

1. Jenkins (*Cranmer's Remains*, t. I, p. XXIII) l'avait déjà signalé. Cf. Dixon, *op. cit.*, t. II, p. 6. — On peut comparer les XIII Articles avec la Confession d'Augsbourg dans Hardwick (*op. cit.*, p. 260), qui a indiqué les passages qui se correspondent. — Les XIII Articles, estime Mentz (*op. cit.*, p. 15), ne reflètent pas l'entente théologique complète de la conférence, d'après l'exemplaire latin et allemand de Weimar, mais les propositions des évêques anglais, que n'agréèrent point complètement les délégués allemands.

2. Ce « Book » se trouve dans les *Cranmer's Remains* de Jenkins et les *Ecclesiastical Memorials* de Strype.

3. Mélanchton à Henri VIII, 1er avril 1539. Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 347-352.

4. Cf. Merriman, *op. cit.*, p. 247, 268 et suiv.

5. Cf. Kaulek, *op. cit.*, p. 95, 101, 148 et suiv., 152, 154, 155, 158, 168, 170, 176, 244, 319 ; Merriman, *op. cit.*, t. I, p. 259. Voir, dans Merriman (p. 264 et suiv.), la mission de Baumbach.

Digitized by Google

Quant à réformer l'Église d'Angleterre selon le conseil de Mélanchton, il s'en garde bien. Inquiet des éléments de discorde, qui de plus en plus menaçaient de rompre l'unité de foi, il se résolut à établir l'uniformité d'une façon violente et rigoureuse [1].

* * *

En mai 1539, quelques mois à peine après le départ des théologiens allemands, le Parlement votait la fameuse loi des VI Articles, que les protestants surnommèrent « le fouet à six cordes », que l'historien catholique Lingard [2] qualifie de « rigoureuse et barbare », Strype de « terrible et sanguinaire ».

Le titre en indique assez le but : « Acte pour abolir la diversité dans les opinions [3]. » Discorde et erreurs religieuses, développait le préambule, créent un perpétuel danger tant pour la paix du royaume que pour les âmes séduites par l'hérésie [4].

Pour les abolir, Henri VIII recourut à une autorité dont n'étaient point revêtues les deux premières Confessions. Le 16 mai, Norfolk, et non Cromwell, qui aurait dû le faire en qualité de vice-gérant, proposa à la Chambre des lords de discuter les points suivants [5] : « L'Eucharistie est-elle possible sans la transsubstantiation? — Doit-on adopter la communion sous les deux espèces? — La loi divine fait-elle une obligation des vœux de chasteté? — Cette même loi permet-elle les messes

Philippe de Bavière, fils du Palatin Robert († 1504) et d'Élisabeth de Bavière, avait défendu Vienne contre les Turcs en 1529 et devait mourir dix ans plus tard (1538). Cf. Turba, *Venetianische Depeschen vom Kaiserhofe*, Vienne, 1889-1895, t. I, p. 230, 232.

1. Cf. Dixon, *op. cit.*, t. II, p. 131 et suiv.

2. *Op. cit.*, t. V, p. 129, trad. franç., 1843, t. II, p. 278.

3. Wilkins, *op. cit.*, t. III, p. 848 ; *Statutes of the realm*, 31 Henri VIII, chap. XIV ; Hardwick, *op. cit.*, p. 189. Sur les VI Articles, voir le chap. XVI de Froude, *The reign of Henry VIII;* Burnet, *op. cit.*, t. I, p. 410 et suiv.

4. La lettre du roi du 19 novembre 1537 (Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 396 ; cf. t. I, p. 409), celle de Cromwell à l'évêque de Llandaff, du 7 janvier 1538 (*Ibid.*, t. IV, p. 394 ; cf. t. I, p. 409), prouvent que d'un peu partout s'étaient élevées des plaintes nombreuses contre les fauteurs d'idées nouvelles.

5. Ainsi fut rendu vain l'expédient auquel avait eu recours Cromwell, en essayant de combiner les deux tendances opposées dans un comité de huit évêques chargé d'élaborer quelque projet de loi. Cranmer et Lee, les deux archevêques, en faisaient partie, avec Tunstall (Durham), Gardiner (Winchester), Clerk (Bath et Wells), Bird (Bangor), Aldrich (Carlisle), Barlow (Saint-David), Goodrich (Ely), Hilsey (Rochester), Shaxton (Salisbury), Latimer (Worcester). Après onze jours de discussions, Cranmer dut avouer que l'accord n'était pas possible. Cf. Blunt, *op. cit.*, t. I, p. 473 et suiv. — Marillac écrit alors à François Ier (Kaulek, *op. cit.*, p. 95) que Norfolk assiste tous les jours au Parlement.

Digitized by Google

privées? — Les prêtres peuvent-ils se marier? — La confession auriculaire est-elle ordonnée par la loi divine? »

La discussion s'engagea entre les évêques henriciens : Lee, Gardiner, Tunstall, Stokesley, Sampson, Repps, Aldrich, et les évêques à tendances luthériennes : Cranmer, Latimer, Barlow, Goodrich, Hilsey, Shaxton ; les lords temporels n'intervinrent pas dans le débat. « Les evesques de ce pays ont esté en grande altercation, les uns pour entièrement conserver la messe, les autres pour en faire une nouvelle », écrira, le 9 juin, notre ambassadeur à François Ier[1]. Durant trois jours, Cranmer soutint le débat[2]. De la victoire entre le parti modéré et le parti avancé le roi, « chef suprême », décida, en descendant lui-même au Parlement. « Sa royale Majesté en personne », dit le texte de la loi, « a daigné descendre et venir en sa haute cour du Parlement ; là, en prince de très haute prudence et de non moins grand savoir, il a déclaré maintes choses de science et de connaissance élevées touchant lesdits Articles[3]. » Son sentiment était connu : chaque dimanche, on avait donné l'eau bénite et le pain bénit à sa chapelle ; il avait servi à genoux la messe du dernier Vendredi Saint ; un habitant de Londres venait d'être pendu pour avoir violé l'abstinence du vendredi[4]. Il soutint la doctrine orthodoxe et demanda que la déclaration doctrinale fût sanctionnée par des peines corporelles. Ni Cromwell, ni le chancelier Audeley ne l'osèrent contredire[5]. « Ce roy comme chief en ceste partye en a faict telle déclaration qu'il estoit convenable... en imposant silence avec comminations de mort à tous ceulx qui vouldroient ouvrir la bouche au contraire[6] ». Les novateurs durent se taire. « Sa Majesté les a finalement tous confondus par sa science théologique », écrit un des pairs temporels de la Chambre haute[7]. « Je vous assure que nul prince

1. Kaulek, *op. cit.*, p. 101.

2. Voir ses raisons dans Burnet, *op. cit.*, t. I, p. 411-413, et surtout Foxe, *Acts and Monuments*, édit. Pratt, t. V, p. 264 et suiv., 365, 379, 388, 398, 410, 439, 462, 501, 506, 508 et suiv., 561 et suiv., 605. Foxe (*Ibid*, p. 265-362) ajoute une longue dissertation avec documents, pour démontrer que les VI Articles « sont d'invention nouvelles et hérétiques ».

3. Le roi annota de sa propre main divers articles. Il existe deux minutes des VI Articles, corrigées par lui (Burnet, *op. cit.*, t. I, p. 420). Les *Letters and Papers* (XIII, n° 868) n'en signalent qu'une.

4. Marillac écrira un an plus tard (Kaulek, *op. cit.*, p. 175 et 185) : « Ceux qui « avoient « mangé chair au caresme, en adhérent aulx doctrines » nouvelles, « en mespris du commande- « ment que leur roy, comme chief de l'Église anglicanne leur avoit fait », sont arrêtés et châtiés, de même que ceux qui n'ont pas « faict leurs Pasques. »

5. Strype, *Memorials of Cranmer*, p. 163 et Appendice XXV.

6. Marillac à François Ier, 9 juin 1539. Kaulek, *op. cit.*, p. 102.

7. Strype, *Memorials of Cranmer*, Appendice XXVI, édit. 1848-1852, t. I, p. 415. Cf. *Ibid.*,

Digitized by Google

ne s'est jamais montré plus sage, plus instruit, plus catholique que le roi en ce Parlement. Je ne saurais exprimer par la plume sa merveilleuse sûreté de doctrine qui nous a donné une loi si religieuse. » Aussi, même à l'étranger, dit-on « le roi catholique en tout ce qui ne concerne pas son avantage ou Sa Sainteté » ; certains même, escomptant son orthodoxie, concevront grand espoir de son retour à l'unité[1].

Le premier des VI Articles affirme nettement la transsubstantiation : « Dans ce très saint sacrement de l'autel, par la force et l'efficacité de la puissante parole du Christ que prononce le prêtre, sont réellement présents, sous la forme du pain et du vin, le corps et le sang de Notre-Sauveur Jésus-Christ, conçu de la Vierge Marie. Après la consécration, il ne reste aucune substance du pain et du vin, ni aucune autre substance, si ce n'est celle du Christ, Dieu et homme[2]. »

L'article II déclare que la communion sous les deux espèces n'est pas nécessaire au salut. « Il faut croire et non douter que dans la chair, sous la forme du pain, se trouve le sang lui-même ; et qu'avec le sang, sous la forme du vin, se trouve la chair elle-même, aussi entière que si ces substances étaient ensemble[3]. »

Le troisième article dit que le prêtre, après avoir reçu les ordres, ne se peut marier.

Le quatrième interdit le mariage aux hommes et aux femmes qui ont fait vœu de chasteté.

Le cinquième affirme que les messes privées sont agréables à Dieu.

Et le sixième enseigne : « La confession auriculaire en usage et employée dans l'Église vient de Dieu[4]. »

chap. XIX ; *Letters and Papers*, XIV, n° 1040 ; Froude, *op. cit.*, chap. XVI ; Pollard, *Cranmer*, p. 128 et suiv. ; Fisher, *op. cit.*, p. 435.

1. Farnèse à Aléandre. Vienne, 22 mars 1539. Friedensburg, *Nuntiaturberichte*, t. III, p. 506. B. Maffeo à Farnèse, 11 juillet 1546. *Ibid.*, t. IX, p. 107, n. 1. — Cette même année 1546, Gurone Bertano, envoyé papal en France, visite Henri VIII (A. Pieper, *Zur Entstehungsgeschichte der ständigen Nuntiaturen*, Fribourg-en-Brisgau, 1894, p. 130, et Friedensburg, *op. cit.*, p. 413, n. 3).

2. Marillac (Kaulek, p. 102) dit que « l'on eust à croire, adorer et révérer ledit Sainct-Sacrement avec les cérémonies accoustumées, ainsi que l'Église de si long temps l'a inviolablement observé ». « Nul n'osera dire », écrit un pair temporel (Strype, *Memorials of Cranmer*, Appendice XXV), « que dans le Saint-Sacrement de l'autel il reste du pain ou du vin. »

3. Henri répugna toujours à la communion *sub utraque*, ainsi qu'à la non-observation du célibat ecclésiastique. Cf. Burnet, *op. cit.*, t. I, p. 406.

4. Déjà l'article V des Injonctions de Cromwell de 1538 (Burnet, *op. cit.*, édit. Pocock, t. IV, p. 342) s'occupait de la confession pascale. La même année, une déclaration des deux archevêques, de onze évêques, de vingt théologiens et canonistes (*Ibid.*, t. IV, p. 336-341) parlait « des ministres qui ont le pouvoir spécial de délier et d'absoudre du péché tout

Digitized by Google

Ces six Articles sont l'opposé même des articles correspondants de la Confession d'Augsbourg. Rien de plus antiluthérien, comme le constate Cervini, en les envoyant au cardinal Farnèse[1]. « Ils concordent tous », dit l'historien catholique Ch. Butler, « avec la doctrine de l'Église romaine[2].

« Le fouet à six cordes » cingla dur les réformateurs. Qui niait le premier article sur la transsubstantiation était brûlé et ses biens confisqués ; l'abjuration même ne sauvait pas du bûcher. Une première faute contre les cinq autres articles était punie de la perte des biens et de la prison, au gré du roi ; la deuxième faute entraînait la mort réservée aux traîtres, sans l'assistance du prêtre[3].

Aucune opposition sérieuse ne s'était manifestée. « Nous, pairs temporels », écrit l'un d'eux[4], « nous fûmes tous de la même opinion ». A la Chambre basse de la Convocation, il n'y eut que deux opposants ; à celle des évêques, seuls Cranmer, Shaxton, Latimer, Hilsey, Barlow affirmèrent de nouveau la légalité du mariage ecclésiastique, et seuls Cranmer et Barlow auraient souhaité la communion sous les deux espèces. Le peuple, lui, se réjouit fort des VI Articles, étant « beaucoup plus enclin », remarque Marillac, « à l'ancienne religion qu'aux nouvelles opinions qui sont soubztenues seullement par aucuns évesques[5] ». Le mouvement réformateur était donc en infime minorité à cette époque.

La loi entra aussitôt en vigueur ; et un tribunal composé de laïcs montra un zèle peu commun. Celui qui allait rarement à la messe ou ne s'inclinait pas à la consécration était dénoncé. Dans l'espace de quatorze jours, il y eut cinq cents arrestations dans la ville de Londres ; la

vrai pénitent qui a le regret de ses fautes ». — Tunstall, à l'occasion du Parlement de 1539, rédigea un écrit, afin de prouver par l'Écriture et les Pères (Bède, Origène, saint Cyprien) que la confession auriculaire est de droit divin. Henri VIII le lut et y ajouta, sous forme de notes marginales, ses propres réflexions ; il écrivit même une lettre à l'évêque sur le même sujet. Le tout se trouve dans Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 400-408. Cf. *Ibid.*, t. I, p. 413.

1. L. Cardauns, *Nuntiaturberichte*, t. V, p. 305.

2. *An historical et literary account of the Formularies*, 1816, p. 71. — « Tout cela », remarque A. Duchesne (*op. cit.*, édit. 1614, p. 1303), « directement ordonné contre les luthériens, empescha ce prince d'envoyer ses ambassades à leur assemblée de Francfort. »

3. Wilkins, *op. cit.*, t. III, p. 848 ; *Journals of Lords*, p. 113 et suiv. ; Burnet, *op. cit.*, p. 414 et suiv.

4. Lettre déjà citée.

5. Kaulek, *op. cit.*, p. 103. « Finalement, l'Angleterre entière doit remercier Dieu et se réjouir grandement des excellents procédés du roi. » Lettre citée plus haut, p. 24, d'un membre du Parlement.

Digitized by Google

majorité fut convaincue d'hérésie. On recula devant l'odieux d'une exécution en masse, et les prisonniers recouvrèrent la liberté. Mais Shaxton, évêque de Salisbury, Latimer, évêque de Worcester, démissionnèrent ; ils furent jetés en prison, où ils demeurèrent l'un jusqu'à la mort du roi, l'autre un peu moins[1]. Seule l'affection spéciale que lui témoigna toujours le roi sauva Cranmer. Encore dut-il pour un certain temps renvoyer sa femme en Allemagne. Un an plus tard, la loi des VI Articles devait frapper Cromwell. On l'accusera d'avoir répandu, par le livre, une pluie d'erreurs sur l'Eucharistie, d'avoir détourné le peuple de la vraie foi en ce sacrement et « en d'autres articles de la religion chrétienne déclarés par Votre Majesté, avec l'autorité du Parlement[2] ».

Les VI Articles provoquèrent des persécutions intermittentes, durant les huit dernières années du règne, et tinrent les réformateurs sous le coup de l'épouvante. Bien que le roi souvent en modérât l'application[3], ils envoyèrent à la mort plus d'un réformateur, comme Barnes, Garret, Jerome[4], ainsi que des gens inconnus et « de bien basse condition..., pour avoir parlé contre l'honneur et révérence qu'on doibt envers le Saint-Sacrement et n'avoir voulu révocquer leurs erreurs avant ne après condempnacion[5] ». Ce sont eux qui allumèrent, à Smithfield, pour Anne Askew, le dernier bûcher du règne (16 juillet 1546) ; d'une famille puissamment apparentée du Lincolnshire, elle repoussa toute tentative de ceux qui par une rétractation la voulaient sauver, et jusqu'au dernier moment la torture ne put desceller ses lèvres[6]. La loi

1. Cf. Burnet, *op. cit.*, t. I, p. 426 et suiv.

2. Voir le texte de la condamnation de Cromwell, 29 juin 1540, dans Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 415-424. Cf. Merriman, *op. cit.*, t. I, p. 286.

3. La légende établie par Foxe que, de 1539 à 1547, la persécution ne cessa de sévir contre les réformés a été réfutée par Dixon (*op. cit.*, t. II, chap. x et xi). Cf. Strype, *Memorials of Cranmer*, p. 168 et suiv. ; Pollard, *Henry VIII*, p. 401, n. 1, 415 et suiv. ; *Cranmer*, p. 143 et n. 1 ; Makower, *op. cit.*, p. 179. Cromwell, de son vivant, fit de son mieux pour que la loi restât lettre morte. G. Froude, *op. cit.*, chap. xvi, édit. Everyman, t. III, p. 66 et suiv.

4. Cf. plus haut, p. 3 et n. 5.

5. Kaulek, *op. cit.*, p. 181.

6. Cf. Blunt, *op. cit.*, t. I, p. 538 et suiv. ; J. Gairdner, *History of the English Church in the XVIth Century*, p. 234 et suiv. ; Fisher, *op. cit.*, p. 476 et suiv. ; le chapitre v de R. Davey, *The Nine Days Queen, Lady Jane Grey, and her Times*. Londres, 1910. D'après Blunt (*op. cit.*, t. I, p. 479), il y eut très peu de gens condamnés en vertu des VI Articles, qui inspirèrent plutôt une salutaire terreur. D'ailleurs, la loi *de heretico comburendo* suffisait pour brûler des hérétiques comme Anne Askew. Quoi qu'en dise Foxe, les VI Articles, rapportés sous Édouard VI, n'ont rien à voir aux exécutions du temps de Marie Tudor.

Digitized by Google

resta en vigueur tant que vécut Henri VIII et ne fut rapportée qu'après l'avènement d'Édouard VI, en 1547.

Les protestants d'Allemagne furent vivement blessés par le caractère de violente réaction des VI Articles. Tout espoir d'entente s'évanouit. A peine la loi est-elle votée que les ambassadeurs de Saxe et de Hesse quittent brusquement Londres « le plus mal contents et satisfaicts de ce roy qu'il est possible de dire,... au grand mescontentement de la part des seigneurs du conseil de ce roy[1] ». Mélanchton adressa une sévère remontrance au roi, qui s'en irrita fort. Il lui rappelait la scène des Athéniens révoquant le décret injuste contre Mytilène, et il le suppliait de rapporter « un statut barbare », dont use le démon en sa fureur contre l'Église du Christ pour en massacrer et détruire les membres ; le zèle des prélats est faux, ajoutait-il, et hypocrite leur amour pour la vérité ; car leurs articles sont « erronés, faux et impies[2] ». Des réformés, après le supplice de Barnes, traiteront le roi de Néron. Le mariage d'Anne de Clèves avec Henri (6 janvier 1540), qui semblait sceller un rapprochement entre lui et les princes d'Allemagne, eut un effet tout opposé[3]. Le divorce qui en résulta, puis la chute de Cromwell (juin 1540) provoquèrent la scission complète. Cromwell avait été l'instigateur et le zélé partisan d'une entente avec les luthériens ; lui disparu, ce fut la fin de toute tentative d'accord doctrinal entre l'Église d'Angleterre et celle d'Allemagne. Gardiner, pour mieux en éloigner le roi, lui remontra qu'il ne devait pas abaisser sa dignité et sa science devant les petits princes d'Allemagne, ni leur permettre chez lui d'imposer la loi en matière religieuse ; sa suprématie, jamais ils ne la reconnaîtraient, pour ne pas s'exposer à subir celle de l'empereur[4].

1. Marillac à François Ier et au Connétable, 9 juin 1539. Kaulek, *op. cit.*, p. 102, 103.

2. *Melanchtoni Opera*, t. IV, p. 837 ; *Corpus Reformatorum*, t. III, p. 804. La traduction s'en trouve dans Foxe, *op. cit.*, édit. J. Pratt. t. V, p. 350-358. Cf. Cardauns, *Nuntiaturberichte*, t. V, p. 117 ; Froude, *op. cit.*, chap. XVI, édit. Everyman, p. 25 et suiv. ; Dixon, *op. cit.*, t. II, p. 146 et suiv. L'éditeur Grafton fut accusé d'avoir traduit cette lettre. Rien ne pouvait être plus désagréable pour Henri que de voir répandues par la presse les objurgations de Mélanchton. Le British Museum conserve la *Defensio conjugii sacerdotum... missa ad regem Angliae*, 1540 (3905 a. 75) et *The Epistle... of Melanchton made unto... kinge Henry the VIIIth*, 1547.

3. Un mois avant la chute de Cromwell, les princes luthériens avec Jean-Frédéric de Saxe envoient à Henri VIII divers « articles résoluz en leurs assemblées et diètes, avecques lectres par lesquelles ilz l'invittent à se régler comme eulx sur le faict de ladite religion ». Mais aussitôt le roi et les henriciens relèvent en ces articles « plusieurs doctrines erronées » (Marillac à Montmorency, 21 mai 1540. Kaulek, *op. cit.*, p. 184).

4. Cf. Burnet, *op. cit.*, t. I, p. 432 et suiv.

Digitized by Google

D'ailleurs, les craintes du roi s'étaient apaisées. Il comprenait maintenant que la rivalité de Charles et de François durerait autant qu'eux, et que leur amitié était essentiellement éphémère. Aucune coalition sérieuse de ces deux irréductibles adversaires n'était à redouter. Il reprit son ancienne politique. En 1543, il s'allie avec Charles-Quint, envahit la France (1544) et prend Boulogne. Seul en guerre avec François Ier après la paix séparée de l'empereur (1544), il entrera de nouveau en pourparlers avec les princes luthériens, mais sans que s'exerce sur l'Église d'Angleterre leur influence religieuse[1].

* * *

De cette dernière période du règne date la IIIe Confession, qui fut le formulaire définitif : *The necessary erudition of a Christian Man* de 1543.

La IIe Confession ou le *Bishops' Book* de 1537 n'était que provisoire, et le roi ne l'avait autorisée que pour trois ans. Aussi, en 1540, chargea-t-il une Commission d'évêques et de théologiens de le réviser[2]. Le travail dura trois années[3].

Cranmer avait posé dix-sept questions, auxquelles chacun, comme en 1537, dut répondre par écrit, afin d'éviter les disputes en assemblée. Ces questions révèlent assez les opinions avancées, pour ne pas dire le scepticisme du primat d'Angleterre. En voici quelques-unes relatives à l'Ordre :

Les Apôtres ont-ils créé des évêques parce qu'il n'y avait aucun

1. Cf. A. Hasenclever, *Die Politik der Schmalkaldener vor Ausbruch des Schmalkaldischen Krieges*, Berlin, 1901 ; *Der Schmalkaldener zwischen Frankreich und England*, 1545, dans *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, Neue Folge, t. XX ; Stern, *Heinrich VIII und der Schmalkaldische Bund ;* P. Singer, *Beziehung des Schmalkaldischen Bundes zu England 1539.* Dissertation Greifswald, 1901. Cf. Pollard, *Henry VIII*, p. 411 et suiv. ; *Cranmer*, p. 18 et suiv. ; J. Gairdner, *Church History*, p. 230 et suiv. ; L. Cardauns, *Von Nizza bis Crépy. Europäische Politik in den Jahren 1534 bis 1544.* Rome, 1923. — Les négociations de la paix entre l'Angleterre et la France eurent lieu en 1546 et le traité fut signé le 7 juin. Cf. W. Friedensburg, *Nuntiaturberichte*, t. IX, p. 40, 57, 123, 171, 271, 583.

2. Dans cette commission se trouvaient les deux archevêques ; Bonner, évêque de Londres ; Tunstall, évêque de Durham ; Gardiner, évêque de Winchester ; Heath, évêque de Rochester ; Skipp, évêque de Hereford ; Barlow, évêque de Saint-David ; les docteurs Thirlby, Robinson, Cocks, Wilson, Day, Oglethorp et autres théologiens connus. Une seconde commission, composée de six évêques aux tendances réformistes, fut chargée de réviser les cérémonies du culte. Cf. J. Gairdner, *op. cit.*, p. 216.

3. Le texte de la délibération qui précéda le formulaire de foi se trouve dans Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 443-497. — Strype, en attribuant les articles de la conférence de Londres avec les Allemands (1538) à la Commission de 1541-1543, a jeté, dans les délibérations de cette Commission, une extrême confusion. Cf. Dixon, *op. cit.*, t. II, p. 310.

Digitized by Google

prince chrétien pour les nommer, ou en vertu de la puissance à eux déléguée par Dieu? — L'ordre des prêtres est-il plus ancien que l'épiscopat; et, si oui, sont-ce les prêtres qui ont créé les évêques? — La consécration ou ordination est-elle nécessaire à un évêque ou à un prêtre? La nomination par le roi ne suffit-elle pas? — Si tous les évêques et tous les prêtres d'un pays étaient morts, le roi chrétien de ce royaume pourrait-il en créer d'autres à leur place[1]?

A ces questions qui gravitaient autour de la suprématie royale, Cranmer répondit de façon à la flatter, l'exagérant par l'attribution de droits que Henri lui-même, par un reste de bon sens, n'avait jamais songé à revendiquer[2]. « Il n'y a pas plus de promesse de Dieu », dit-il, « que la grâce sera donnée à quelqu'un en lui conférant une charge ecclésiastique que si on l'investissait d'une charge civile. Tous les ministres ecclésiastiques sont nommés par le roi, et les cérémonies que l'on emploie pour les conférer ne sont pas de nécessité, mais seulement pour le bon ordre et l'éclat extérieur. Les princes et les chefs d'État peuvent faire des évêques, et aussi le peuple par l'élection. L'Écriture ne demande aucune consécration des évêques ou des prêtres : l'élection ou la nomination suffisent. Au cas où tous les évêques et tous les prêtres d'un pays seraient morts, les princes et les laïcs peuvent prêcher, enseigner, faire des évêques et des prêtres[3]. » Il est difficile de nier plus péremptoirement le sacrement de l'Ordre. Cranmer, à cette époque, est luthérien de croyance, si déjà il ne glisse vers le zwinglianisme.

Il était suivi par Barlow et le clan réformateur[4]. Les henriciens, comme toujours, restaient inviolablement fidèles à la doctrine traditionnelle de l'Église. Le « chef suprême » était de leur côté. Aussi l'orthodoxie triompha-t-elle comme de coutume. Et le peuple ne se put douter de l'étrange division qui séparait les évêques et les théologiens, dont la IIIe Confession était censée l'œuvre. D'ailleurs, le parti avancé, Cranmer en tête, avait signé cette Confession contraire à ses opinions. C'était un des effets de la suprématie royale.

1. Strype, *Memorials of Cranmer*, Appendices XXVI, XXVII, XXVIII; Burnet, *op. cit.*, t. IV, p. 467 et suiv.

2. L'*Institution of a Christian Man* de 1537 disait : « Nous ne pensons pas qu'il appartient aux rois et princes de prêcher, d'enseigner, d'administrer les sacrements, d'absoudre, d'excommunier et de faire tout autre acte relevant de l'office et de la charge des évêques et prêtres; mais nous devons croire que Dieu les a constitués comme chefs et surveillants desdits prêtres et évêques, pour que ceux-ci remplissent dignement et parfaitement les fonctions qui leur ont été confiées. »

3. Strype, *op. cit.*, Appendice XXVI.

4. Cf. Strype, *op. cit.*, Appendice XXVIII.

Digitized by Google

Henri avait revu avec soin les délibérations écrites ; en marge, il les avait annotées de sa propre main. En « l'affaire de ladicte religion, les évesques ne se sont encore convenuz en conformité d'opinion, ains semble de jour en jour ilz seroient pour mectre les choses en plus grand doubte, si n'estoit que ce roy leur tient de près, voulant oyr et examiner raisons et fondement de leur oppinion en y adjoustant et déterminant comme bon luy semble, ainsi que les susdictz seigneurs ses ministres m'ont lors affermé, disons que bien tost sortira un livre auctorisé par le parlement, auquel tout ce qu'on doibt tenir en ladite religion sera déterminé[1] ». Le formulaire définitif fut soumis au roi, qui en écrivit la préface. De là le nom populaire de *King's Book*[2]. Parler contrairement à sa doctrine, édicta le Parlement de 1543, fut passible du bûcher pour un ecclésiastique, et pour un laïc de la prison perpétuelle[3].

Le *King's Book*, approuvé en Convocation, le 12 mai 1543[4], a pour titre officiel : *The necessary Doctrine and Erudition for any Christian Man, set forth by the King's Majesty of England* (29 mai 1543). Il est mieux composé que le *Bishops' Book* de 1537, et le style en est meilleur, plus ferme et plus clair. La doctrine catholique y est encore précisée[5]. Il explique plus complètement les sacrements, en particulier l'Eucharistie ; et il commence, après la préface, par un long article sur la foi[6]. Cet article adopte les conclusions du Dr Redman, le plus judi-

1. Marillac à Montmorency, 21 mai 1540. Kaulek, *op. cit.*, p. 184. Quelques jours plus tôt (*Ibid.*, p. 178), Marillac avait dit à François Ier « la grande contention où les évesques de ce pays sont entréz, les ungs voullant mainctenir leur doctrine comme véritable, autres la réprouver comme erronée et faulse ».

2. Le même nom de *King's Book* avait été donné en 1533 à un livre sur la suprématie royale, écrit en latin par l'aumônier du roi Foxe, selon Bale, et traduit par Lord Stafford : *The Difference between the Kingly and Ecclesiastical Power.*

3. 34 et 35 Henri VIII, chap. I et XXIII. — Strype (*Memorials of Cranmer*), dans son chap. XXIV, parle de la *Necessary erudition* et l'Appendice XXXI contient, à l'occasion de ce formulaire de foi, trois « discours » de Cranmer sur la foi, la justification, le pardon des injures.

4. Il avait été présenté par la Chambre haute de la Convocation à la Chambre basse le 20 et le 30 avril, en deux parties.

5. Makower (*op. cit.*, p. 61, n. 27 ; cf. Perry, *History of the English Church*, édit. 1887-1888, t. II, p. 179) dit que c'est une refonte de l'*Institution of a Christian Man*, avec une tendance plus marquée pour la doctrine traditionnelle. Il parut chez Berthelet en 1543 et la traduction latine en 1544, avec quelques additions sur le libre arbitre et les bonnes œuvres : *Pia et catholica christiani hominis Institutio.* On en trouve des exemplaires, avec les armes de l'archevêque Bancroft, au palais de Lambeth. Ce formulaire de foi fut réimprimé, à Oxford, en 1825 et en 1856, dans les *Formularies of Faith* de Ch. Lloyd.

6. *Quidam doctrinae christianae articuli pro Ecclesia anglicana* avaient été examinés par la Commission de 1540 : I. *De Ecclesia.* — II. *De Justificatione.* — III. *De Eucharistia.* —

Digitized by Google

cieux et savant théologien d'Angleterre, qui écrivit, à cette occasion, son *De Justificatione opus*, publié à Anvers, après sa mort, en 1555. Après avoir parlé de la foi jointe à la pénitence et à la charité et avoir affirmé le libre arbitre, Redman proclame la nécessité des bonnes œuvres : « Que la foi seule justifie et suffit au salut ne saurait s'affirmer sans grand danger ni scandale pour les âmes ; c'est manifestement contraire à l'Écriture, qui dit : « Justificatur homo ex operibus et non « ex fide tantum. » Si parfois les anciens auteurs usent de l'expression *sola fides justificat*, ils l'opposent à la doctrine judaïque de la justification par les œuvres de la loi, mais ils n'ont nullement songé à exclure les œuvres de la foi[1]. Redman dénonce comme un mystère d'iniquité l'enseignement nouveau : « si tu crois, tu es en sécurité », enseignement qui a pour but « d'ensevelir le libre arbitre » ; on doit, au contraire, selon l'Apôtre, exhorter aux bonnes œuvres, « lesquelles sont des dons de Dieu, qui nous appelle à son royaume et à sa gloire, qui, par son Esprit, non toutefois sans coopération du libre arbitre, nous conduit à la vie éternelle[2] ». La *Necessary Doctrine* paraîtra à Pole lui-même si con-

IV. *De Baptismo.* — V. *De Penitentia.* — VI. *De Sacramentorum usu.* Ils se trouvent dans Strype (*Ecclesiastical Memorials*, t. I, chap. XLVIII), et Burnet (*op. cit.*, t. IV, p. 408) en a donné le premier.

1. C'est à partir de la p. 20 (*De bonis operibus et perseverentia*) qu'il traite toute cette question. « Manifestum est bona opera ad justitiam et gratiam in quam sumus vocati tuendam et conservandam plurimum facere... Fides, si bona opera continenter adhibeas, conservatur ; sin minus, sensim obscuratur et tandem penitus evanescit atque extinguitur... Bona opera justitiam augent et perficiunt. Opera fidei et charitatis faciunt ut melius ac certius Dei misericordiam apprehendamus... Dementia est asserere quod nullis omnino cum Deo operibus agendum sit, sed tantum cum proximo ; cum oratio, confessio, gratiarum actio, sacrificia laudis et crucis [les messes], sint opera quibus cum Deo agimus.... — *Opera a justificatione non rejicienda.* Quamvis operum fiduciam, id est propriae dignitatis praesumptionem damnamus, opera tamen ipsa... non damnamus... Fiducia omnis in solo datore atque ipsius gratia et non in dono collocanda est, quare et ab operibus et ab ipsa fide, quatenus fides etiam in nobis donum est, in solam Dei bonitatem et gratiam transferenda est... Quamvis autem bona opera tantopere praedicamus, gratiae tamen nihil detrahimus... imo vero gratiam et Christi beneficium quam maxime illustramus, dum operum bonitatem soli gratiae ascribimus, et Christum qui nobis morte sua spiritum fidei et charitatis promeruit, per bona opera ipsius in nobis virtutem inhabitantem ostendentes, pure adoramus. Nec tamen in nobis ipsis aut nostris operibus gloriandum quicquam esse dicimus, sed in sola gratia Domini nostri Jesu Christi : gratia enim Dei sumus id quod sumus. » *Joannis Redmani Angli s. theologiae professoris de justificatione opus.* Anvers, 1555 (in-4°), p. 6, 9, 12, 24, 28, 37, 39, 42, 46.

2. *Ibid.*, p. 42, 44, 47. L'ouvrage se termine (p. 48-55) par une hymne « in quo peccator justificationem quaerens, rudi imagine describitur ». — Henri VIII affirme sa croyance aux bonnes œuvres, lorsque par testament il prescrit des aumônes pour le salut de son âme. — Luther a exposé sa doctrine de la justification dans *De captivitate Babylonis* (chapitre du Baptême), dans son sermon de *Novo testamento*, etc. Voir E. Fr. Fisher, *Melanchtons Lehre von der Bekehrung*, Tübingen, 1905 ; A. Ritschl, *Die Christliche Lehre von der Rechtfertigung und Versöhnung*, 1870-1871, 3 vol. (en 1874 et en 1900, le deuxième et le troisième volume

Digitized by Google

forme à la pure doctrine qu'au temps de Marie Tudor il prescrira de la lire en chaire, en attendant qu'ait été édité un livre d'homélies[1].

La *Necessary Erudition* était un remaniement de la IIe Confession, qui, elle-même, n'était qu'une révision et un complément de la Ire ; de sorte que les trois formulaires de foi n'en font, en réalité, qu'un seul, mais développé, élucidé, précisé selon les circonstances et les besoins du temps. Nul n'était abrogé par le suivant, qui complétait ceux qui le précédaient.

Ces Confessions de foi affirment avec force et netteté la transsubstantiation, la communion sous une seule espèce, le culte des saints, la messe, le purgatoire, les vœux religieux, le célibat ecclésiastique et autres articles contestés par les luthériens. La séparation entre eux et l'Église anglicane est complète en 1543. Le concile de Trente n'a pas encore parlé ; et déjà la Réforme, malgré ses efforts pour s'infiltrer dans l'Église d'Angleterre, est condamnée.

Mais Henri VIII n'a-t-il pas autorisé la destruction des images? Il n'a prétendu supprimer que certaines dévotions superstitieuses[2]. Les Confessions de foi ordonnent le maintien des images dans les églises et enseignent que le culte en est bon[3]. Lui-même commencera son testament « au nom de Dieu, de la glorieuse et sainte Vierge Marie, Notre-Dame, de toute la compagnie céleste[4] ».

ont été traduits en anglais, à Édimbourg : a) *A critical History of the Christian Doctrine of Justification and Reconciliation ;* b) *The Christian Doctrine of Justification and Reconciliation*).

1. Injonctions de R. Pole pour le diocèse de Gloucester. *Lambeth Documents*, Londres, 1838, p. 146, 148.

2. Voir les articles VI, VII et VIII des X Articles. — Là encore, comme pour les monastères, le désir de remplir le trésor royal joua un rôle : « Après que ce roy a prins et applicqué a soy tout le revenu des abbayes et partye de celluy d'aucuns éveschez », écrit Marillac le 23 octobre 1541 (Kaulek, *op. cit.*, p. 351), « il s'est estendu sur les chasses d'or et d'argent qui restoient, où les relicques d'aucuns corps sainctz estoient encloses, et disent ceulx-cy qu'ilz mettront les ossemens des dictz sainctz dans des monumens de pierre, où ilz pensent qu'elles seront plus décentes que ès lieux où estoient. »

3. On ne doit pas prohiber les images, disait l'*Institution of a Christian Man* (aux Commandements de Dieu), mais il faut les placer en nos églises, « dans l'unique but de remercier Dieu, de le louer en ses saints, de nous souvenir de nos fautes en les pleurant et de prier Dieu qu'il nous fasse la grâce d'imiter leur bonne et sainte vie... Ces images à l'église sont comme des livres pour le peuple ignorant, où il apprend les exemples d'humilité, de charité, de patience, de tempérance, le mépris du monde, de la chair, du démon... Quand nous baisons les pieds d'une statue, ou que nous lui rendons quelque autre honneur, nous devons savoir que cela ne s'adresse pas à l'image elle-même, mais seulement à Dieu, et en son honneur au saint que représente ladite statue ».

4. Fuller, *op. cit.*, liv. V, sect. 3, édit. 1845, t. III, p. 214. — Redman, dans son livre cité sur la justification (p. 25), avait dit : « Somniant quidam omnes fideles qualicunque fide

Digitized by Google

Henri supprima les monastères, mais pour des motifs de lucre, sans invoquer, comme en Allemagne, quelque principe doctrinal. Religieux et religieuses expulsés sont tenus à leur vœu de chasteté ; s'ils y manquent, c'est la prison, la confiscation des biens et, en cas de récidive, la mort. Ainsi le décrète l'article III des VI Articles, qui sont précisément de l'année où s'exerce le plus rigoureusement la suppression des couvents.

En même temps que le troisième formulaire de foi, fut élaboré en Convocation un *Rationale* de liturgie. Il se borne à faire l'apologie des rites et des cérémonies en usage, à les expliquer sans les amender, ni les modifier. Toutes les cérémonies anciennes sont maintenues. Marillac pouvait écrire à François Ier : « Le service ecclésiastique au demourant est entièrement conforme à l'Église latine, excepté la mention du pape, qui est du tout changée et transportée au nom et auctorité de ce roy[1]. » Le *Rationale* examine successivement le Pontifical, le Bréviaire et le Missel, expliquant avec clarté et même beauté les différentes parties du culte catholique[2]. Il déplaisait à Cranmer, qui l'empêcha de paraître. La première année du règne d'Édouard VI, la Convocation le réclama et l'archevêque ne le présenta point[3].

Si, avec le culte, se maintint le credo, c'est que le parti henricien défendit toujours la doctrine traditionnelle contre les idées nouvelles. Gardiner, Stokesley, Bonner, Tunstall et leurs amis furent schismatiques, mais restèrent orthodoxes.

Ce parti fut appuyé par Henri. Le roi n'eut jamais la moindre sym-

praediti fuerunt, virtute tamen et justitia pares esse, ita ut non vereantur omnes foeminas beatae Virgini aequare. Sed procul absit a christianis men ibus ejusmodi blasphemia. » L'*Institution of a Christian Man* (1537) explique l'*Ave Maria*. — Luther condamnait l'invocation des saints dans la *Quaestio de viribus et voluntate hominis sine gratia*, 1516 (édit. Weimar, t. I, p. 149), dans les *Decem praecepta*, 1518 (*Ibid.*, t. I, p. 415, 418, 420).

1. Kaulek, *op. cit*, p. 351. — Il avait déjà écrit au roi le 10 avril 1540 (*Ibid.*, p. 175, et cf. p. 115) : « On réduit icy l'affaire de la religion en tout conforme à la façon de l'Église », sauf l'obéissance à Rome et la conservation des monastères. — Tout ce qu'on fit sous Henri VIII, dit le Rev. H. Pole (*The Book of Common Prayer*. Londres, 1902, p. 8), ce fut d'enlever le nom du pape des anciens livres liturgiques ; aucun changement dans les rites ne devait avoir lieu avant le règne suivant.

2. On exposait des cérémonies de la messe et des vêtements sacerdotaux la signification mystique.

3. A la Convocation de 1543, on commença aussi le *Livre des Homélies*. On voulait, en outre, confier à trente-deux personnes la révision des lois ecclésiastiques. Cf. Dixon, *op. cit*, t. II, p. 313 et suiv. ; Blunt, *op. cit.*, t. I, p. 492 et suiv. — Le *Rationale* a été imprimé par Collier (*An ecclesiastical History of Great Britain*, part. II, livre 3, édit. Lathbury, t. V, p. 104-122) et par Strype en ses *Ecclesiastical Memorials*.

Digitized by Google

pathie pour le luthéranisme. Un des premiers, il avait attaqué Luther dans son *Assertio septem sacramentorum ;* et il n'oublia jamais les invectives et les injures du moine de Wittenberg[1]. Les tentatives de rapprochement avec les protestants d'Allemagne furent inspirées par Cromwell, dictées par des motifs politiques et finalement échouèrent.

Henri VIII avait reçu, tout jeune, une éducation théologique très sérieuse. Son père, selon Lord Herbert, le destinait à l'état ecclésiastique[2]. Toute sa vie, il resta pénétré de cette première et forte éducation. Son ouvrage contre Luther est de la plus saine théologie. Ses annotations nombreuses aux écrits des évêques assemblés pour les diverses Confessions de foi témoignent de l'intérêt qu'il prit toujours aux discussions doctrinales, et son intervention constante en faveur des henriciens semble bien prouver son attachement à l'orthodoxie. « Le roi », lut Cromwell dans le message à la Convocation de juin 1536, « le roi, grâce à ses connaissances, est très au courant des controverses actuelles ; il ne tolérera point de changement général, avec votre consentement et celui du Parlement tout entier[3]. » Reginald Pole, dans ses plus violentes attaques, ne lui reproche pas d'adhérer à la Réforme[4] ; et les réformés le renieront : « Toutes les publications faites par l'autorité royale », dit l'un d'eux, « étaient sujettes à la révision jalouse d'un prince qui était plus opposé au pouvoir pontifical qu'à la corruption doctrinale de la religion romaine ; aucun de ces livres ne saurait être dit protestant jusqu'à l'avènement d'Édouard VI[5]. » « Il est inutile de faire

1. Voir W. Walther, *Heinrich VIII von England und Luther*. Leipzig, 1908 (cf. P. Smith, dans *English Historical Review*, t. XXV). John Colet avait aussi écrit un traité sur les sept sacrements, édité seulement en 1867 par Lupton. Il était moins scolastique que celui du roi.

2. Que Henri VII pensât à lui pour l'archevêché de Cantorbéry n'est pas incroyable, remarque J. Gairdner (*op. cit.*, p. 78).

3. Blunt, *op. cit.*, t. I, p. 434. Burnet (*op. cit.*, t. I, p. 420 ; cf. t. IV, p. 409, n. 74) avait déjà noté les nombreux papiers de la main du roi ou corrigés par lui, concernant les matières théologiques. La lecture en est difficile. Il cite, en particulier, Cleopatra E. V et VI des Cotton Mss. Cf. *Letters and Papers*, XIII, part. I, 403, 404 ; Dixon, *op. cit.*, t. II, p. 310.

4. Pole se réjouit même des premiers articles de foi souscrits par Henri, bien que ce soit de tous les moins explicites. Ils admettent, écrit-il de Trévise à son ami Contarini (Quirini, *op. cit.*, t. I, p. 458 ; cf. p. 479), et ils confessent tous les dogmes de l'Église, sauf l'unité de l'Église et le vicaire de Jésus-Christ, dont ils ne parlent point ; ils révèlent nettement la pensée royale. « Henri », dit Sanders (*De origine ac progressu schismatis anglicani*, trad. franç., 1587, p. 116 et suiv.), « laissa en leur entier infinies églises basties et construites par ses prédécesseurs et leur conserva sains et entiers tous les ornemens, croix, images, vaisseaux, vestemens. Davantage il a eu tousjours en honneur et reverence les sept sacrements de l'Église ; somme il a reprimé et retenu court presque tous heresies, hors mis celle laquelle oppugnoit la primauté du pontife romain et les religions monastiques. »

5. Burrow, *A Summary of Christian Faith*, t. I, p. L.

Digitized by Google

observer », remarque l'évêque anglican d'Oxford, Lloyd[1], « que tous ces documents ne peuvent prétendre, de nos jours, à quelque autorité. Rien de ce qui précède le règne d'Édouard VI n'a pour cela le moindre titre. » Les luthériens ne prenaient point Henri pour un des leurs, comme le prouvent les lettres de Mélanchton et les réflexions amères de Myconius[2]. L'épître *Germaniae ad Angliam de restituta Evangelii luce Gratulatio* de 1559 fera un grand éloge d'Élisabeth, de son frère Édouard, d'Anne Boleyn sa mère ; sur Henri VIII, elle se taira[3].

Henri, par l'unité de croyance, voulait maintenir l'unité politique[4]. Soutenir l'ancienne foi n'était-ce point le moyen le plus sûr d'assurer cette unité? La Réforme, à peine née, conduisait déjà aux dissensions doctrinales, au morcellement en sectes. Rien ne pouvait inspirer plus de répulsion et d'horreur au roi.

La majorité du royaume était attachée à l'ancienne foi ; il fallait la rassurer, en lui montrant qu'on pouvait renier l'autorité de l'évêque de Rome et rester dans l'orthodoxie. Henri mit une certaine coquetterie à s'y maintenir. « Le princippal propoz qui fust mys en avant par ce roy », écrit l'ambassadeur français en 1539[5], « fust de se plaindre du pappe, qui s'efforçoit de révocquer l'empereur et le roy, ses amis, de son alliance et dévotion pour luy faire la guerre, soubz prétexte de dire qu'ils estoient icy tous héréticques et infidelles, dont pour montrer le contraire, il requeroit que les oppinions qu'on avait tenir en la religion feussent déterminez, affin que ung chacun sceust à quoy se tenir. » Les Confessions de foi apprirent à ses sujets que la doctrine royale restait inflexible et contraire à tout mouvement réformateur.

Enfin, Henri semble être resté toujours opposé aux idées nouvelles. Dans une séance solennelle, entouré d'évêques et de pairs, lui-même, tout de blanc habillé, juge John Lambert, accusé d'avoir nié la présence réelle et de soutenir, avec Luther, que prier les saints est un péché ; il le condamne à la rétractation ou au bûcher[6]. Chaque matin,

1. *Formularies of Faith*, 1825, p. IV. — « Certainement, Henri n'était pas protestant, et l'on ne saurait dire qu'il a fait protestante l'Église d'Angleterre », écrit le Rev. Pole (*The Church of England.* Londres, 1899).

2. Cf. plus haut, p. 19.

3. « Experiamur laudatissimae Reginae, matris tuae, Annae Boleniae, in te virtutes... » (p. 16).

4. Cf. plus haut, p. 22.

5. Kaulek, *op. cit.*, p. 114 et suiv.

6. Cf. Strype, *Memorials of Cranmer*, chap. XVII, édit. 1848, p. 144 et suiv., Appendice n° XXIV ; J. Gairdner, *op. cit.*, p. 204 ; Fisher, *op. cit.*, p. 434.

Digitized by Google

il a l'habitude « d'oyr la messe à sept heures[1] ». Certaines de ses femmes peuvent bien pencher pour l'hérésie ; quant à lui, il ne varie point. Catherine Parr, ayant entrepris de le convertir, est menacée du bûcher. Son testament ordonne qu'on célèbre pour lui de nombreuses messes. S'il ne se faisait chef de l'Église anglicane, écrit Cervini, le futur Marcel II, à propos des VI Articles, son sentiment serait catholique[2]. Sanders raconte même que, dans sa dernière maladie, Henri songea à se réconcilier avec Rome, « voyant de quelle rage esmeu et poulsé il avoit rompu le lien de l'union ecclésiastique[3] ».

Il rêvait probablement quelque église schismatique, comme la russe ou la grecque. Était-ce possible dans une Europe agitée par la lutte des opinions, bouleversée par la grande révolution religieuse du XVI^e siècle[4]? Dans l'Église d'Angleterre se constatent déjà des infiltrations luthériennes. Jamais les tribunaux contre l'hérésie ne furent plus actifs que durant les dernières années du règne. L'épiscopat lui-même n'est pas indemne : deux évêques ont dû se démettre ; mais

1. Marillac à François I^er, 4 décembre 1540. Kaulek, *op. cit.*, p. 247.

2. Cervini à Farnèse. Bruxelles, 24 juin 1540. L. Cardauns, *Nuntiaturberichte*, t. V, p. 305.

3. Sanders, *op. cit.*, trad. franç., 1587, fol. 125 v° et suiv. Rinaldi (*op. cit.*, *ad ann.* 1547, n° CXX) cite Sanders, que suit aussi A. Duchesne (*op. cit.*, édit. 1614, p. 1334). — Mais « la cruauté de laquelle le roy Henry avoit usé auparavant fit que personne ne luy osoit plus donner conseil fidèle... : car on sçavoit bien que plusieurs avoient esté executez à mort pour avoir dit librement au roy ou à Cromvel leur avis ». Nul n'osa « luy declarer la verité ». Certains le flattèrent bassement. « Un d'entre les evesques là presens, ne sçachant si on ne le vouloit point surprendre, respondit que le roy estoit le plus sage et le mieux advisé de tous les hommes, et que par le conseil divin il avoit renoncé au primat du pape romain, et partant qu'il n'avoit plus occasion de craindre, puisque ce jugement estoit ratifié et confirmé par edit publique des Estats de son royaume. » Toutefois, on dit, ajoute Sanders, que Gardiner conseilla au roi de réunir dans ce but le Parlement, tout au moins de mettre par écrit son intention : « Dieu se contente de la seule volonté et intention, quand l'effect ne s'en peult ensuivir. » Ceci serait assez conforme au caractère de l'évêque, qui devait à bon droit redouter pour l'orthodoxie les conséquences du schisme, une fois Henri mort. La volonté du roi, consignée par écrit, aurait été un puissant argument contre les novateurs, qui allaient profiter de la minorité d'Édouard VI pour introduire la Réforme. Mais à peine Gardiner fut-il sorti, conclut Sanders, « qu'une troupe de mignons de cour et de flatteurs, lesquels craignans que, si le roy rentroit en l'obeissance du pape et de Rome, les biens des eglises ne leur eschappassent, persuadèrent entierement au roy qu'il ne permist nullement que ce scrupule entrast en sa conscience ». Cf. Cardauns, *Nuntiaturberichte*, t. V, p. 352.

4. Un journal orthodoxe de Belgrade, *Politicheski Glaskik*, le 15 février 1926, recherchait les causes de faiblesse des églises séparées dans « Problèmes qui doivent un peu nous préoccuper », et il en signalait trois qui, en effet, furent fatales à l'Église d'Angleterre : 1° le manque d'unité internationale, « parce qu'il n'y a pas de chef unique » ; 2° l'absence d'autorité intérieure : « Le meilleur patriarche n'a pas l'autorité du plus mauvais des papes, parce qu'il n'est pas infaillible » ; 3° la dépendance absolue de l'Église à l'égard de l'État : « L'indépendance du spirituel vis-à-vis du temporel est la première condition pour que puisse subsister le spirituel. »

Digitized by Google

d'autres, partisans de la Réforme, restent, et avec eux le primat, Cranmer, qui signe et promulgue les Confessions de foi orthodoxes, quoique luthérien dans le cœur, sinon zwinglien. Le roi disparu, l'Église d'Angleterre ne pourra maintenir son credo. Aussi est-ce avec raison que le schisme anglais ne paraît pas moins redoutable à Rome que l'hérésie allemande[1]. « En sautant de la barque de Pierre », dira l'archevêque Heath au premier Parlement d'Élisabeth (mars 1559), « nous courons risque d'être submergés et engloutis par les vagues du schisme, des sectes et des discordes religieuses. » Et Sanders écrira que, malgré ses lois sévères, Henri ne put longtemps préserver l'Église d'Angleterre, parce que « les rempars et digues de l'Église estans rompus, diverses hérésies y sont entrées avec impétuosité[2] ».

Durant le règne suivant, les henriciens, soutien des vieilles croyances, seront exclus du Conseil, déposés de leur siège, emprisonnés, et les XLII Articles d'Édouard VI renverseront ce qu'avaient essayé de conserver les trois Confessions d'Henri VIII. La restauration catholique de Marie Tudor dura peu. Survient Élisabeth, et ses XXXIX Articles de 1563 brûlent ce que son père avait adoré. La présence réelle y est niée ; la messe y est déclarée « une fable impie et une illusion dangereuse » ; on y dit que le purgatoire, le culte des images, l'invocation des saints sont « une invention frivole, contraire à la parole de Dieu ». L'Église d'Angleterre a glissé dans la Réforme.

Henri VIII mourut le 28 janvier 1547. Avec lui allait disparaître l'Église schismatique et orthodoxe d'Angleterre.

Toutefois, on en retrouve des traces en ce pays d'outre-Manche où presque rien ne se perd, où les institutions nouvelles se superposent aux anciennes sans les détruire, où dans l'Église établie se rencontre plus d'une contradiction. Le ritualisme est calqué sur l'Église du roi Henri VIII. C'est l'extrême droite de la *Church of England*, dont l'ex-

1. Friedensburg, *Nuntiaturberichte*, t. II, p. 423. — Contarini, plusieurs fois dans ses lettres à R. Pole, se lamente de l'obstination du roi qui, après la défection luthérienne, a séparé de l'Église un de ses membres principaux, le royaume d'Angleterre : « Ingemisco et doleo quantum scis, immo fortasse quantum nescis » (Quirini, *op. cit.*, t. I, p. 464, et t. II, p. 30. 18 juillet 1536 et 12 mai 1537).

2. Il ajoute (*op. cit.*, trad. franç., 1587, fol. 91 v°, 92) : « Les sectes de perdition ne peuvent estre chassées en maniere qui soit, estant ostée l'authorité du souverain Pasteur (duquel la charge peculiere est de confermer les frères en la foy), de maniere que S. Cyprian afferme veritablement que les heresies et schismes ne naissent d'autre part, sinon de ce qu'on n'obeit point à un seul Prestre et Juge en l'Eglise, en la place de Jesus-Christ. Et partant les heresies n'ont poinct quitté l'Angleterre, ny pour ces loix profanes, ny pour supplices quelconques que le roy Henri aist ordonnez. »

Digitized by Google

trême gauche, depuis la « New Theology » (1907), touche au rationalisme[1]. Les ritualistes ont la messe, la réserve[2], la confession, le culte des saints et des images ; ils disent le chapelet, font le chemin de la croix, ont toutes les pratiques et les rites catholiques[3]. Leur catéchisme est copié sur le catéchisme romain de Westminster et n'en diffère que par cette affirmation : « L'évêque de Rome n'a aucune juridiction en Angleterre. » N'est-ce pas là la réplique de l'Église des henriciens? Le ritualisme, dû surtout à Newman, qui se convertit et devint cardinal, et à Pusey, date de 1830 environ. Il a donné de grandes espérances, et nombre de ses membres sont déjà revenus à l'Église romaine[4].

Abbé G. CONSTANT.

1. P. Thureau-Dangin a dit très justement que « l'histoire de l'anglicanisme fut celle d'une lutte persistante entre ce que son fondateur avait voulu, au début, y garder de catholicisme et ce que ses continuateurs prétendaient y introduire de protestantisme ».

2. Le Rev. Blunt (*op. cit.*, t. I, p. 442) remarque que la doctrine de la présence réelle, si clairement affirmée dans les diverses Confessions de foi du règne, ainsi que celle de la transsubstantiation nettement déclarée dans les VI Articles et la *Necessary Doctrine* sont la croyance de la *High Church*.

3. Cf. Martin, *Anglican ritualism as seen by a catholic and foreigner*. Londres, 1881.

4. Outre les trois volumes de Thureau-Dangin sur la *Renaissance catholique en Angleterre au XIX^e siècle*, on peut voir, sur le mouvement d'Oxford, S. L. Ollard, *The Oxford Movement. Four Lectures given to the S^t Paul's Lecture Society in the Crypt of S^t Paul's Cathedral, in January* 1909, Londres, 1909 ; W. Walsh, *The secret History of the Oxford Movement*, 6^e édit., 1912 ; W. Ward, *The Life of John Henry card. Newman. Based on his private Journals and Correspondance*, 2 vol. Londres, 1912 ; H. Bremond, *Newman ; essai de biographie psychologique*, 6^e édit., 1913 ; *Correspondance of J. H. Newman with John Keble and others, 1839-1845*. Londres, 1917 ; Shane Leslie, *Henry Edward Manning ; his life and labours*. Londres, 1921, ainsi que l'étude de Lytton Strachey sur Manning, dans le volume *Eminent Victorians* de 1918, nouv. édit., 1921. — Sur le mouvement descendant de l'anglicanisme et la lutte des croyances au sein de la *Church of England*, voir A. Beattie, *The new Theology and the old*. Londres, 1910.

Digitized by Google

LES ARCHIVES D'ÉTAT

ET

L'ENQUÊTE SUR LES ORIGINES DE LA GUERRE MONDIALE

A PROPOS DE LA PUBLICATION ALLEMANDE :

Die Grosse Politik der Europäischen Kabinette

ET DE SA TRADUCTION FRANÇAISE

Le volumineux recueil de papiers d'État relatifs aux origines de la guerre mondiale publié par les soins du gouvernement allemand, commencé en 1922[1], vient de se terminer sur le tome XXXIX, paru l'an dernier à Berlin.

Cinquante-trois volumes[2] de documents et de commentaires critiques livrés au public du monde entier en cinq années, pour l'instruire, dit-on, de toute la politique des États depuis le traité de Francfort jusqu'à l'explosion de la Grande Guerre en 1914, c'est une œuvre de dimensions peu communes. Si l'on songe que le gouvernement allemand l'a conçue et entreprise au moment où ses finances semblaient dans un état presque désespéré, on est fondé à se demander s'il n'a eu en vue que le désir de satisfaire par un pareil sacrifice la curiosité légitime des historiens et du public. Ce sacrifice n'a-t-il pas été déterminé par d'autres mobiles, tels qu'un intérêt national et le dessein de faire prévaloir une certaine conception de la politique allemande? Et alors, d'après quelle méthode l'œuvre qui vient de s'achever a-t-elle été établie et poursuivie? C'est ce que je me propose de rechercher dans les pages qui vont suivre.

Mon attention, appelée comme celle de tous mes collègues sur cette

1. Le tome I a paru sous le titre : *Die grosse Politik der Europäischen Kabinette, 1871-1914. Sammlung der diplomatischen Akten des auswærtigen Amtes*, et le sous-titre : *Der Frankfurter Friede und seine Nachwirkung, 1871-1877*, in-8°, XIII-328 p.

2. Je dis bien cinquante-trois volumes, parce que sept d'entre eux sont divisés en deux tomes.

Digitized by Google

publication, a été attirée plus particulièrement sur les problèmes qu'elle pose par la traduction française éditée par la Société française d'Histoire de la guerre, dont le tome I, confié à M. Audoin, professeur au lycée d'Amiens, vient de paraître avec un Avant-propos de M. Aulard, vice-président de la Société[1].

Jusqu'à quel point cette traduction, qui n'est qu'une reproduction incomplète du volume allemand, ne nuira-t-elle point, appuyée exclusivement sur les archives de Berlin, à l'opinion qu'on doit se faire de la politique française après le traité de Francfort? Et comment les Français ont-ils trouvé pour cette traduction de cinquante-trois volumes des ressources que les Anglais trouvent en ce moment même, mais auprès de leur gouvernement, pour publier leurs propres documents? Voilà la seconde question que je me suis posée et qui a fait naître dans mon esprit des appréhensions que je ne me sens pas le courage de garder pour moi seul.

Enfin, s'il est vrai que la Grande Guerre de 1914-1918 a pu paraître, après cinquante ans, la reprise de la guerre franco-allemande de 1870-1871 et que le traité de Versailles est une sorte de réplique à celui de Francfort, pourquoi ne s'est-on pas davantage soucié, en nos ministères, d'achever l'édition du recueil des *Origines diplomatiques de la guerre de 1870?* Depuis dix ans, elle pourrait l'être, les manuscrits étant depuis longtemps prêts pour l'impression. Cette œuvre, confiée à une commission composée de MM. J. Reinach, Aulard et moi, et à des collaborateurs tels que MM. Pagès, Muret et Caron, mériterait d'être, dans son entier, mise en face du recueil allemand, pour la méthode et l'exécution. Troisième question que je me suis posée : pourquoi ce silence autour des documents français et cette publicité, au contraire, donnée en France même aux documents allemands, quand il importe d'éclairer l'opinion, par des textes, sur les responsabilités des hommes d'État et des peuples dans les conflits franco-allemands?

1. *La politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914. Documents officiels publiés par le ministère allemand des Affaires étrangères* Le tome I se rapporte aux années 1870-1875 ; de l'avant-propos, rédigé par M. Aulard, nous détacherons ces quelques lignes : « La traduction que nous donnons est intégrale pour ce qui est des documents eux-mêmes avec les annotations en marge des originaux... Nous ne reproduisons pas les notes explicatives des éditeurs allemands qui sont leur œuvre personnelle et qui ont pour but de suggérer des interprétations ou d'apporter un correctif à telle ou te le phrase de l'original. Mais la grande différence entre l'édition allemande et l'édition française, c'est que le plan est autre, à savoir strictement chronologique et nullement méthodique. » Cf. *La Révolution française*, janvier-février 1927, p. 87-93. — Chaque volume de la traduction sera pourvu d'une table chronologique des documents, analogue aux Tables des Livres jaunes (Alfred Costes ; prix : 60 fr.).

Digitized by Google

Les éditeurs du recueil allemand, dans leur préface même, en ont nettement indiqué la genèse ; ils ont défini la nature de la tâche qu'historiens, ils avaient acceptée de leur gouvernement au mois d'août 1919. Le soin de constituer « le plus tôt possible » un recueil des documents « appartenant à l'Office des Affaires étrangères antérieurs à la guerre » fut alors confié à l'historien qui avait collaboré au mémoire justificatif de l'Allemagne présenté à Versailles *sur les responsabilités de la guerre*, le Dr Albrecht Mendelssohn-Bartholdy, « auquel furent adjoints en février et mars 1920 le Dr Johannes Lepsius, le Dr Friedrich Thimme et les employés des Archives du ministère[1] ». Le traité de Versailles n'avait pas admis la thèse exposée dans le mémoire justificatif, l'article 231 obligeant l'Allemagne, au contraire, « à reconnaître qu'elle seule et ses alliés étaient responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et les dommages subis par les gouvernements alliés et associés en conséquence de la guerre qui leur a été imposée ». Le recueil de la *Grosse Politik*, cette documentation massive, est la riposte en cinquante-trois volumes à cet article 231, riposte décidée, on vient de le dire, deux mois après la signature du traité, réglée par son auteur principal et dans son esprit sur le même dessein politique que la démarche tentée à Versailles en juin 1919. Il est très regrettable que les traducteurs français n'aient pas jugé bon de publier la préface allemande de ce recueil, qui ne laisse aucun doute sur ses origines et sa portée. Si l'on veut bien se reporter à l'extrait que j'en ai donné plus haut, on comprendra combien il importe de reproduire complètement les textes.

La traduction se présente aussi sous le titre : *Politique extérieure de l'Allemagne, 1871-1914*, très différent de celui que l'ouvrage a reçu de ses éditeurs. Celui-ci doit se traduire ainsi : *La grande politique des Cabinets européens depuis 1871*, ce qui veut dire tout autre chose. Voilà la quatrième question que suggère cette traduction.

Par ce changement, qui méritait d'être souligné, a-t-on voulu, à Paris, faire justice de la prétention singulière du gouvernement et des his-

1. Je crois utile de reproduire intégralement le texte allemand du passage dont je viens de traduire seulement quelques lignes : « Von vornherein ging der Plan dahin, den deutschen *Documenten zum Kriegsausbruch*, die mit den österreichischen *Diplomatischen Aktenstücken zur Vorgeschichte des Krieges 1914* den Anfang in der rückhaltlosen Oeffnung der Auswärtigen Archive gemacht haben, baldmöglichst eine Sammlung der weiteren Vorkriegsakten des Auswärtigen Amts folgen zu lassen Mit dieser Aufgabe wurde am 3 August 1919 zunächst der Mitverfasser der Versailler Denkschrift über die Schuld am Kriege, Dr. Albrecht Mendelssohn-Bartholdy beauftragt ; ihm traten, da sich bald herausstellte, dass ein Bearbeiter die gewaltige Aufgabe in absehbarer Frist nicht zu bewältigen vermöge, im Februar und März 1920 als gleichberechtigte Mitherausgeber Dr. Johannes Lepsius und Friedrich Thimme zur Seite. »

Digitized by Google

toriens allemands d'établir sur les seules pièces de leurs archives une certaine histoire de la politique des Cabinets européens depuis 1871?

On ne peut assurément que louer les éditeurs d'avoir opéré ce changement de titres essentiel, qui doit éclairer le public sur la prétention singulière du gouvernement et des historiens allemands de faire, à l'aide de leurs seules Archives, la lumière sur la conduite politique des affaires européennes dans les trente dernières années du XIX^e^ et les premières du XX^e^ siècle. Faut-il voir dans cette prétention une intention, qui expliquerait les sacrifices consentis par le gouvernement allemand pour cette publication, et le grand effort fourni par ses auteurs pour grouper en si peu de temps une telle masse de documents, avec un énorme appareil de notes critiques et de références? Ne serait-ce pas le dossier destiné, par ses dimensions et son poids, à donner au public des deux mondes l'impression d'une certaine politique de paix germanique comparée à d'autres politiques moins pacifiques?

Le procédé, d'ailleurs, est assez habituel, et depuis très longtemps, à l'historiographie allemande. C'est une méthode et presque une seconde nature, dont les plus célèbres parmi les historiens de Prusse ont donné et transmis la leçon et l'héritage à leurs successeurs, soit Droysen dans sa *Politique prussienne*[1], soit Sybel dans sa *Fondation de l'Empire allemand*[2]. De ces grandes œuvres, les Archives de Berlin sont la source presque exclusive. Tous disciples de Ranke, ces historiens volontiers considèrent avec lui qu'il n'est pas de meilleurs documents que les relations des ambassadeurs prussiens pour connaître les États européens et leur politique au temps de Frédéric II comme de Bismarck. Ils s'en contentent. C'est leur documentation favorite : ils vont aujourd'hui enseigner l'histoire de l'Angleterre victorienne, de la France au temps de la Troisième République, de la Russie d'Alexandre III, avec les dépêches de Münster, de Hatzfeldt, de Hohenlohe, de M. de Wolff-Metternich et de M. de Schoen.

Auprès des lecteurs dans le monde qui ne lisent pas l'allemand, la traduction française qui paraît aujourd'hui risque, c'est un danger, de contribuer à la diffusion plus large de cet enseignement tendancieux peut-être et scientifiquement défectueux. Ces lecteurs seront-ils assez mis en garde par un simple changement dans le titre? Les éditeurs

1. J. G. Droysen, *Geschichte der Preussischen Politik*, 5 vol., Berlin, 1855-1871.

2. Heinrich von Sybel, *Die Begründung des Deutschen Reiches durch Wilhelm I*, 7 vol., 1889 1894.

Digitized by Google

n'ont pas cru utile d'expliquer ce changement, croyant sans doute qu'il suffisait de faire sans dire. C'eût été bien mieux en le disant.

M. Aulard, dans son avant-propos, a donné les motifs de deux autres modifications non moins essentielles, apportées par les traducteurs au recueil allemand. La première et la plus considérable est la suppression totale, absolue, des notes et commentaires fréquemment joints par les auteurs du recueil aux documents groupés par leurs soins. M. Aulard en donne deux raisons : l'une, qui ne me convainc pas, est la difficulté de publier ces commentaires, propriété des éditeurs allemands, leur œuvre personnelle — leur a-t-on demandé l'autorisation? l'ont-ils refusée? — ; l'autre, qui vaut d'être discutée davantage, est le caractère tendancieux des commentaires ajoutés aux pièces pour en interpréter ou en corriger la portée.

Disons-le d'abord : parmi ces notes, il en est un très grand nombre dont l'objet est strictement de fournir des indications de faits, de personnes indispensables à l'intelligence des textes. Elles feront grandement défaut aux lecteurs du texte français. D'autres constituent des renvois précieux aux ouvrages de toute sorte et de tout pays, mémoires, recueils officiels, études historiques, où ces mêmes lecteurs, ne fût-ce que pour discuter les documents de la chancellerie impériale, trouveraient avantage et intérêt à se reporter. Enfin, il n'est pas rare que les éditeurs aient inséré dans leurs notes des documents inédits tirés de leurs Archives, qui ne leur ont pas paru de nature à entrer dans le corps même de la publication, des documents annexes pour ainsi dire. Je citerai, par exemple, la correspondance particulière de Guillaume II avec son frère, le prince Henri, pendant ses voyages en Angleterre ou en Russie. Il est enfin deux notes qui n'ont rien de tendancieux, et dont on apprécierait la valeur pour bien connaître le dernier Empereur. Celle-ci entre autres (t. XXXIII, p. 253) : « L'Empereur ajoute à sa note marginale des expressions très imagées, empruntées au roi de Saxe Frédéric-Auguste III, et qu'il n'est pas possible de publier ici. » Le public français, conclut M. Aulard, n'a pas à être guidé par des tendances. Il eût aimé du moins à être éclairé.

Car ces tendances même, est-il bon qu'il les ignore, qu'on ne lui donne pas le moyen de les apprécier, qu'on ne lui inspire pas le désir de les discuter? Les suppressions ainsi pratiquées dans le recueil en dénaturent le caractère et la portée. Tel qu'il est en allemand, c'est une histoire documentaire de l'Europe et de l'Allemagne de 1871 à 1914, sous cette forme, différente des autres histoires, que l'exposé critique

Digitized by Google

est au bas et les documents au haut de la page. Le dessein véritable peut échapper à qui ne voit, dans la traduction française, que les textes, sans les notes. Cela est regrettable, d'autant plus que la collation, la comparaison entre les pièces françaises et allemandes est rendue malaisée dans le détail par une autre modification que les traducteurs ont apportée au recueil allemand.

M. Aulard a donné également dans son avant-propos le motif de ce second changement, tout à fait important, dans la répartition et la disposition des documents : c'est un double motif encore. Il a pensé, avec les éditeurs, que le travail de lecture et de recherche serait facilité si les textes, au lieu d'être répartis en dossiers consacrés à telle ou telle question, analogues à ceux que l'on constitue dans un ministère pour les affaires en cours, étaient publiés dans un ordre strictement chronologique depuis le 8 septembre 1870 jusqu'au 24 juillet 1914. C'est une attention dont le lecteur français leur saura gré. Les auteurs allemands, sans doute, n'avaient pas négligé, pour atténuer l'inconvénient du classement méthodique, l'emploi, certes très utile, de renvois fréquents, mais bien fastidieux à la longue. Ils n'ont pu, ainsi même, échapper au défaut grave que M. Aulard leur reproche justement, la dispersion à travers plusieurs chapitres et parfois plusieurs volumes de faits, de déclarations d'une même époque, presque du même jour, le démembrement de certaines pièces diplomatiques — un rapport, par exemple, de M. de Münster du 12 décembre 1895 — qui doit dénaturer nécessairement la portée et le sens de ces documents. C'est assurément un défaut de méthode ; à moins que ce ne soit, comme l'indique M. Aulard avec de fortes preuves données par lui-même ou empruntées aux récents travaux de M. Michel Lhéritier[1], un calcul de la part des auteurs allemands, réglé sur d'autres fins que des fins scientifiques, destiné à masquer des lacunes, des omissions intentionnelles.

Le classement chronologique substitué dans la traduction française au classement de l'édition allemande suffira-t-il à dénoncer ces lacunes intentionnelles? Très franchement, je ne le crois pas : et c'est ce que je me propose dans cette étude de démontrer. M. Aulard pense lui-même que « seules des études critiques, petit à petit, pourraient faire apparaître la portée de ces omissions, leur caractère » : négligences, oublis ou réticences voulues. Mais d'ici que ces études critiques aient pu être établies, il se passera beaucoup de temps, il faut le craindre, et, pendant

1. M. Lhéritier, *Les documents diplomatiques allemands sur les origines de la guerre, d'après les Archives grecques, françaises et autrichiennes* (*Revue d'histoire de la guerre*, avril 1926).

Digitized by Google

ce temps, la traduction française aura contribué à donner, à nos frais, une plus large publicité à cette présentation de l'histoire européenne qui paraît se recommander par un appareil d'érudition dont l'Allemagne entend tirer honneur et peut-être profit.

Déjà dans le premier volume de cette traduction apparaît très nettement l'intention qui a déterminé le choix des documents. L'ouvrage commence à l'armistice du 20 février 1871 et contient, sur 200 pièces environ, 130 documents relatifs à la négociation de la paix de Francfort et à son exécution jusqu'à la libération du territoire français au 15 septembre 1873. Rien n'est plus simple pour les historiens que de confronter le recueil allemand pour ces deux années avec les documents conservés dans nos Archives. Car voilà près de trente ans qu'ont paru (1903) les deux volumes *Occupation et libération du territoire (1871-1875)*, recueil de 362 pièces tirées des papiers de M. Thiers, originaux ou copies, trois fois plus nombreux que les textes de la chancellerie impériale pour cette seule période. A part quelques lettres du gouvernement de Thiers, qui n'ont pas été retrouvées, c'est, complet, le dossier de la politique française de libération. A première vue, il n'est pas possible que le dossier allemand le soit : c'est une proportion vraisemblable de un à trois, au moins. En poursuivant la comparaison dans le détail, on peut, sur un certain nombre de points de première importance, repérer dans les correspondances françaises ce qui manque à la publication de Berlin.

* * *

Prenons au lendemain même de la paix de Francfort. En vertu de l'article VII de ce traité, les Allemands gardaient le droit d'occuper, jusqu'au paiement de trois demi-milliards, les départements de l'Oise, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et la Seine, avec les forts de Paris sur la rive droite du fleuve ; une zone neutre entre la ligne allemande et l'enceinte de la capitale restant aussi à la disposition du commandement allemand « dans l'intérêt de sa sécurité » ! Or, le 16 juin 1871, dans la région du Raincy et de Romainville, des détachements français avaient paru sur le territoire réservé aux Allemands. Ce fut l'objet d'une dépêche foudroyante lancée de Berlin par le chancelier, à cinq heures et demie du soir, reçue au quai d'Orsay à huit heures : « J'ai l'honneur d'avertir Votre Excellence que, si les soldats français ne se retirent pas immédiatement derrière leurs lignes, *nos troupes vous attaqueront aujourd'hui même à minuit*[1]. » On comprend l'émoi de J. Favre : un *casus*

1. Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale*, t. III, p. 437-442.

Digitized by Google

belli, dans les quatre heures, pour un incident de frontières provisoires ! Ce que l'on comprend moins, c'est que cette dépêche comminatoire ne figure pas au recueil allemand. Un mois après les ratifications du traité, marquait-elle la volonté de paix de l'Allemagne ?

Pour l'intelligence de la suite, il y a lieu de rappeler les engagements pris par les diplomates à Francfort pour le paiement de l'indemnité de guerre et l'évacuation progressive du territoire français. Contre le versement exigible d'un demi-milliard dans le mois de la réoccupation de Paris par les troupes de Versailles (30 mai-30 juin), évacuation de la Somme, de la Seine-Inférieure, de l'Eure. Contre un autre versement intégral et en espèces d'un milliard dans le courant de 1871, libération de l'Oise, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et de la Seine. Au 1er mai 1872, versement encore d'un demi-milliard, qui devait réduire l'occupation aux départements du Nord et de l'Est, Marne, Ardennes, Haute-Marne, Meurthe, Vosges et Meuse, ainsi que Belfort. Les trois derniers milliards demeuraient exigibles pour le 2 mars 1874. Les versements devaient s'opérer aux caisses allemandes du Trésor à Francfort, en espèces, billets d'Angleterre, Prusse ou Hollande, ou « lettres de change de banquiers négociables de premier ordre valeur comptant ».

Le rappel des troupes allemandes fut confié à partir du 1er juillet 1871 au général de Manteuffel, qui s'empressa de faire visite à M. Thiers à Versailles pour lui marquer son dessein de régler, en ce qui le concernait, dans un sincère esprit de conciliation et de paix, les relations de l'armée d'occupation et de la France. Mais il se produisit un retard de quelques jours au delà du 1er juillet dans le versement du premier demi-milliard. L'emprunt de deux milliards, ouvert le 27 juin, que M. Thiers n'eut que dix jours pour lancer, n'avait pu fournir à temps pour le 30 juin les fonds nécessaires au Trésor français, dont les services et les ressources avaient été désorganisés par la guerre et la Commune. Le 16 juin, M. de Bismarck avait très mal pris une demande de délai de quelques jours : « Nous hâterons le retour en France des troupes retirées[1]. » Le comte de Waldersee, qui transmettait ces injonctions, ne faisait rien pour en atténuer la brutalité. Il ne cessait d'insister à Berlin sur le mauvais esprit des Français, des Parisiens surtout, leur vanité, leur prochain désir de revanche.

Cependant, M. Thiers s'acquittait avec toute la hâte possible. Au milieu de juillet, en cinq paiements, il avait fait verser à Francfort

1. *Politique extérieure de l'Allemagne*, t. I, p. 62. M. de Bismarck au comte de Waldersee, 14-16 juin 1871.

Digitized by Google

500,957,000 francs. Le gouvernement allemand prétendit garder ses troupes dans les trois départements à évacuer, tant que ses comptables ne lui auraient pas garanti la valeur des paiements effectués. M. de Manteuffel, que l'on accusait à Berlin d'être trop Français, se désolait à Compiègne auprès de M. de Saint-Vallier de la manière d'agir de son gouvernement. Ses télégrammes envoyés à deux reprises à Berlin le 18 juillet ne recevaient pas de réponse. Un troisième du 19 provoqua de M. de Thile la réponse que voici : « La Chancellerie impériale, que concerne seule le paiement des indemnités françaises, fait savoir à Votre Excellence que nous ne sommes pas encore possesseurs du demi-milliard et que, par *la faute de la France*, l'évacuation ne peut pas encore avoir lieu. » Elle se fit cependant ; M. de Manteuffel avait télégraphié directement à l'Empereur à Ems, le 19 juillet, et obtenu le 20 juillet l'autorisation[1]. De toutes ces pièces, la seule qui figure au recueil allemand est l'ordre du 20 juillet donné par l'Empereur à Ems, présenté comme une concession faite à M. Thiers, non à la France, qui n'avait encore payé, disait-on, que 431 millions. « Vous saurez mettre ceci en valeur », mandait-on d'Ems au chargé d'affaires, comte de Waldersee[2].

* * *

Le même système d'habiles réticences a été appliqué par les auteurs allemands à une autre négociation dans laquelle M. de Manteuffel joua, au profit de la paix, un rôle important, quelques semaines plus tard. Dès la fin de juillet 1871, M. de Saint-Vallier avait cherché, d'accord avec M. Pouyer-Quertier, ministre de Thiers aux Finances, une combinaison pour hâter l'évacuation du territoire. Il avait sans trop de peine fait agréer à M. de Manteuffel un projet de convention qui se fondait sur le paiement immédiat ou prochain des troisième et quatrième demi-milliards pour obtenir, sans attendre le mois de mai 1872, la réduction à 50,000 hommes de l'armée d'occupation. Le 7 août, M. de Manteuffel transmettait à Berlin le projet et le recommandait. Il se croyait sûr de l'approbation de l'Empereur, d'autant plus que, le 9 août, il avait reçu du général de Tresckow, chef de cabinet du souverain, une lettre confidentielle (dont il donna lecture à M. de Saint-Vallier) conçue dans les termes que voici : « L'Empereur est d'avis d'une politique de conciliation avec M. Thiers pour lui faciliter sa tâche. Sa Majesté approuve

1. *Occupation et libération du territoire*, t. I, p. 22-24. Saint-Vallier à Thiers, 19 juillet 1871.
2. *Politique extérieure de l'Allemagne*, t. I, p. 72.

Digitized by Google

votre conduite[1]. » Le 12 août, M. de Thile lui faisait connaître l'avis conforme de l'Office des Affaires étrangères. Toute l'affaire était donc réglée lorsque, le 12 août au soir, M. de Bismarck adressa à Compiègne un télégramme irrité, invitant le général à ne pas se mêler davantage de négociations.

Par les dépêches de M. de Saint-Vallier, nous pouvons connaître toutes les phases de l'incident, jour par jour, presque heure par heure. Dans le recueil allemand, aucune trace ni de la lettre de Manteuffel du 7 août, ni du projet de convention adressé par lui à Varzin, ni de la réponse favorable d'abord de M. de Thile le 9 août, ni de la lettre confidentielle du général de Tresckow que cite M. de Saint-Vallier, ni du télégramme brutal de Bismarck du 12 août, auquel M. de Manteuffel répondit par deux lettres du 12 et du 13 août à l'Empereur, que nous n'avons pas davantage. Singulier dossier, en vérité, réduit aux deux lettres échangées par M. de Bismarck et le général de Manteuffel le 13 et le 14 août : isolées de la sorte, elles semblent donner raison au chancelier de s'être opposé à une négociation « engagée par une voie irrégulière ». Il y a eu cependant alors deux politiques allemandes, l'une, celle de l'Empereur, politique de gentilhomme servie par un gentilhomme, M. de Manteuffel, qui, pour hâter l'évacuation totale de la France, avait confiance dans l'exactitude de M. Thiers à remplir ses engagements ; l'autre, celle de M. de Bismarck. Le chancelier, appréciant les ressources de son débiteur, cherchait à se faire payer au plus cher les liquidations anticipées de sa créance et, à la place de Manteuffel, il envoyait le 4 août le comte d'Arnim en mission extraordinaire à Versailles pour faire prévaloir son dessein sur ceux de l'Empereur. Laquelle de ces deux politiques servait le mieux la paix, eût effacé le plus vite le ressentiment de la défaite? Voilà peut-être ce que les auteurs du recueil ne désiraient pas fournir au lecteur le moyen d'apprécier.

La politique de M. de Bismarck naturellement prévalut. La France n'obtint la convention anticipée d'évacuation, négociée par Arnim à Paris, signée par Pouyer-Quertier à Berlin le 12 octobre 1871, « une complaisance », disait Bismarck, que contre une « compensation » : c'était l'admission en franchise des produits alsaciens en France jusqu'au 31 décembre 1871, et à demi-droit jusqu'à la fin de 1872. A ce prix, et moyennant le versement ou la promesse de versement d'un

1. *Occupation et libération*, t. I, p. 38. Manteuffel à Thiers, 22 juillet. — *Ibid.*, p. 36 à 42. Saint-Vallier à Thiers, 7 et 11 août 1871.

Digitized by Google

milliard et demi par paiements échelonnés de quinzaine en quinzaine à partir de janvier 1872, le territoire français ne fut plus occupé que dans six départements par les troupes allemandes réduites à 50,000 hommes.

Peu de temps après, dans les départements dont l'évacuation s'opérait progressivement, quoique lentement, à Chelles en Seine-et-Marne, et aux environs de Paris, deux soldats allemands étaient assassinés ou blessés. Le jury de Seine-et-Marne, celui de la Seine acquittaient les meurtriers. Événements regrettables, difficiles à éviter totalement en période d'invasion. M. de Bismarck s'empressa de les exploiter pour proposer à l'Empereur, le 23 et le 28 novembre, de prendre un décret réservant aux conseils de guerre allemands le droit de connaître seuls des délits ou crimes commis contre les troupes allemandes. Voyant peut-être que l'Empereur ne se laissait pas persuader, M. de Bismarck adressa à M. d'Arnim, le 9 décembre 1871, une lettre, qu'il eut soin de communiquer le 22 décembre aux journaux de Berlin : « dépêche inqualifiable, pièce mensongère et calomnieuse, d'une violence et d'une perfidie voulues[1] ». Le recueil allemand la cite[2], mais ne met pas le lecteur en mesure de l'apprécier, faute de citer la lettre que le général de Manteuffel adressait quelques jours après à l'Empereur, avec prudence, car il se méfiait de la colère du chancelier. Que valent les allégations de M. de Bismarck sans les rapports du commandant en chef des troupes allemandes? Les observations de Manteuffel recueillies sur place par M. de Saint-Vallier ont une autre valeur pour l'histoire.

Le dessein du chancelier se laissait en ce nouvel incident deviner. C'était, si je puis dire, un dessein fiscal. « Toute aggravation de l'occupation », disait-il, « exercerait une pression sur le gouvernement français, qui se hâterait d'autant plus de se libérer de l'occupation par le paiement total de la contribution. » Lorsque, le 19 janvier 1872, Manteuffel revint de Berlin, où il avait plaidé avec succès pour sa politique, ce fut la nouvelle qu'il rapporta : « Le gouvernement prussien désire évacuer totalement le territoire français vers le printemps prochain ; il espère qu'après le paiement total des deux milliards la France pourra lui offrir des garanties financières pour remplacer le gage territorial qu'il détient[3]. »

1. Saint-Vallier à Thiers, 24 décembre 1871. *Occupation et libération*. t. I, p. 104-107. Les épithètes sont, dans cette dépêche, à la fois de Saint-Vallier et de Manteuffel. Le général a fourni lui-même à son interlocuteur la réfutation par les faits des accusations formulées par l'Allemagne.

2. *Politique extérieure allemande*, t. I, p. 107 : le chancelier au comte d'Arnim, 7-9 décembre 1871.

3. Saint-Vallier à Thiers, 26 janvier 1872. *Occupation et libération*, t. I, p. 129-134.

Digitized by Google

Le 29 janvier 1872, Thiers répondait à Saint-Vallier par une lettre destinée au général de Manteuffel, qu'il était heureux de savoir réconcilié avec M. de Bismarck. Il lui manifestait « une reconnaissance éternelle pour les services rendus à la France et la manière si élevée dont il avait entendu ses devoirs de général en chef d'une armée d'occupation ». — « Assurez », concluait-il, « que nous voulons la paix, que nous en donnons deux preuves bien décisives, la première, c'est de nous presser de payer les deux premiers milliards et, ce qui est plus démonstratif, de nous préparer à anticiper le paiement des trois derniers... Si nous avions d'autres arrière-pensées, nous garderions nos trois derniers milliards : il y aurait bien là de quoi faire de formidables armements[1]. » A la lecture de cette lettre que lui communiqua M. de Saint-Vallier, M. de Manteuffel aussitôt écrivit deux dépêches à l'Empereur et au prince de Bismarck pour leur faire part, « à titre extrêmement confidentiel », des renseignements fournis par « l'un des documents historiques les plus importants et l'un des exposés les plus saisissants », dit-il, « dont j'aie eu connaissance de ma vie ». Il promit à M. de Saint-Vallier de lui communiquer les réponses. Quelques lignes de ces lettres de Manteuffel sont reproduites par M. de Saint-Vallier[2]. N'est-il pas étrange que pas une ligne n'en figure au recueil allemand, ni rien des deux réponses qui durent être envoyées?

A partir du 31 janvier jusqu'au 16 avril 1872, pas une lettre. Mais, en revanche, deux lettres de M. d'Arnim du 15 janvier et du colonel von der Burg du 31 janvier 1872, d'un ton diamétralement opposé aux assurances de paix données par M. Thiers et recommandées si chaudement par Manteuffel. Le chancelier transmet le 31 janvier 1872 à l'Empereur les lettres de M. de Manteuffel, avec un mémoire du colonel de Burg. Il ne commente que ce mémoire, tenant pour son devoir de déclarer que « l'état de choses qui en ressort ne m'offre pas un tableau d'ensemble rassurant ». Il souligne en revanche, à dessein, les paroles dites à M. Thiers par M. d'Arnim, que le recueil allemand n'a pas négligées : « Nous Allemands, dans le monde entier, nous ne visons aucun but que nous ne puissions atteindre mieux par la paix que par la guerre. En France, c'est juste le contraire[3]. » Il semble bien que, pour donner toujours raison à M. de Bismarck et justifier ce que le chancelier appelait avec ses agents une politique pacifique, les éditeurs allemands aient

1. Thiers à Saint-Vallier. *Occupation et libération*, t. I, p. 144.
2. M. de Saint-Vallier à Thiers, 30 janvier 1872. *Occupation et libération*, t. I, p. 150 à 153.
3. *Politique extérieure allemande*, t. I, p. 112. Bismarck à l'Empereur, 31 janvier 1872.

Digitized by Google

systématiquement supprimé les témoignages contraires qui se trouvaient aux Archives de Prusse.

* * *

Nous pouvons également suppléer à leur singulier silence pour la période des trois mois qui prépara la négociation officieuse de la seconde convention d'évacuation ouverte par les propositions de Thiers en date du 20 mai 1872. Tandis que, pendant le mois de février 1872, M. de Bismarck, « à peu près invisible », envoyait, même plusieurs fois, MM. de Rothschild et Bleichrœder aux nouvelles pour connaître les intentions du gouvernement français, il écrivait, à la fin du mois, à M. de Manteuffel pour être « renseigné sur l'état des choses et des esprits dans les départements français, les relations des troupes allemandes avec la population, en vue de prochaines négociations financières importantes ». A titre strictement confidentiel, M. de Saint-Vallier communiqua le 2 mars à M. Thiers les passages les plus importants de la réponse du général[1]. Les éditeurs allemands n'ont pas jugé bon de signaler cet échange de dépêches. Est-ce parce qu'il y avait à Berlin un parti militaire très puissant qui agissait sur l'Empereur et M. de Bismarck pour les détourner de consentir au rappel définitif des troupes allemandes? Serait-ce pour le même motif qu'ils ne donnent aucune dépêche indiquant que le versement du deuxième milliard par la France était achevé le 6 mars 1872, avec deux mois d'avance? « On ne songerait pas à payer », disait Thiers, « si l'on songeait à se battre[2]. » Le 17 avril 1872, après s'être ainsi plutôt dérobé aux entretiens que notre ambassadeur, M. de Gontaut-Biron, avait ordre de rechercher pour s'expliquer sur le paiement anticipé des trois milliards, après avoir éloigné pendant près de deux mois M. d'Arnim de Paris pour qu'il n'en eût pas avec Thiers et Rémusat, le chancelier écrivait encore à M. de Manteuffel pour exprimer sa surprise du silence du gouvernement français. Le 22 avril 1872, M. de Saint-Vallier l'apprenait et citait la lettre de Bismarck, ainsi que le télégramme qu'immédiatement, le 20 avril, devant lui, M. de Manteuffel dicta pour Varzin. Il rédigea le lendemain avec le général un *pro memoria* que celui-ci, le soir même, adressa en deux copies, l'une pour le chancelier, l'autre pour M. de Moltke, celle-ci destinée à être placée sous les yeux de l'Empereur.

1. Saint-Vallier à Thiers, 2 mars 1872. *Occupation et libération*, t. I, p. 194 et suiv.
2. Thiers à Saint-Vallier, 4 mars 1872. *Occupation et libération*, t. I, p. 263-265.

Digitized by Google

C'était la double affirmation des intentions du Président relatives à la réorganisation de l'armée et à l'ouverture immédiate de négociations financières. Aucune réponse autre qu'un simple accusé de réception ne parvint de la Wilhelmstrasse à Nancy : c'était à M. d'Arnim, revenu à Paris dans les premiers jours de mai, qu'était réservé le soin non pas encore de négocier officiellement, mais d'écouter les offres de la France. On voit combien de pièces importantes font défaut au recueil allemand. Je pourrais citer d'autres omissions, sans doute volontaires, par exemple, les rapports des attachés militaires à Paris, « rapports alarmants, peu conformes à la vérité », ainsi qu'à Nancy le dit à M. de Saint-Vallier le général de Tresckow, confident de l'Empereur, calculés pour détourner le souverain d'accorder à M. Thiers la libération du territoire[1], ou bien encore les deux notes échangées le 5 et le 7 mai entre le Président et le comte d'Arnim[2], qui furent le point de départ de la négociation définitive de la seconde convention du 29 juin 1872 : évacuation progressive, versements proportionnels.

* * *

Poursuivons, pour la fin de 1872 et les premiers mois de 1873, cette instructive comparaison des textes. A côté des dépêches tendancieuses que M. d'Arnim envoyait contre M. Thiers, accusé par lui « d'organiser en France la haine de l'Allemagne », pourquoi ne cite-t-on ni les lettres envoyées de Nancy par M. de Manteuffel le 23 et le 30 octobre, auxquelles le chancelier répondait, en les disant « hautement satisfaisantes[3] », ni la lettre écrite le 4 novembre à Manteuffel par M. de Bismarck, communiquée à M. de Saint-Vallier « pour approuver entièrement sa politique[4] »?

Mais voici une autre lacune bien plus importante. Le 27 janvier 1873, le prince de Bismarck écrivait à nouveau au général en chef pour prendre en apparence ses avis, en réalité pour exercer par lui une pression indirecte sur le gouvernement français. Toujours en avance dans ses paiements, M. Thiers annonçait le versement prochain d'un quatrième milliard pour le début de mai 1873 au lieu du 1er mars 1874. Il se jugeait en droit de réclamer en échange l'évacuation de deux départements, Vosges et Ardennes[5]. Avantageux pour le Trésor allemand,

1. Saint-Vallier à Thiers, 2 mai 1872. *Occupation et libération*, t. I, p. 319-329.

2. *Occupation et libération*, p. 322 et 325.

3. M. de Saint-Vallier à Thiers, 23 octobre et 5 novembre. *Occupation et libération*, t. II, p. 99. — Le même au même, 3 et 6 novembre 1872. *Occupation*, t. II, p. 129.

4. *Ibid.*, t II, p. 126, 127, 134, 135.

5. Thiers à Gontaut-Biron, 20 janvier 1873. *Occupation et libération*, t. II, p. 160.

Digitized by Google

ce règlement anticipé risquait d'attirer de grands malheurs sur les deux derniers départements de France occupés, ceux de la Meurthe et la Meuse, qui allaient à eux seuls supporter le fardeau d'une armée de 50,000 hommes. Un accord équitable eût été la réduction de moitié de cette armée ; mais M. de Bismarck avait d'autres desseins. Il est regrettable que les éditeurs allemands aient cru devoir supprimer la dépêche qu'il adressait dès le 21 janvier 1873 à M. d'Arnim[1], comme sa lettre à Manteuffel du 27 janvier, que nous connaissons heureusement par M. de Saint-Vallier[2]. La menace du chancelier contre les deux départements exposés à la pression des troupes allemandes n'était qu'un moyen détourné de faire à Thiers ses conditions pour la libération totale du territoire français. Le président ayant en mains, pour l'obtenir au mois de juin 1873, le dernier milliard « en valeurs certaines et l'on peut dire sonnantes », la négociation allait commencer. Quand elle s'ouvrit, le 4 février 1873, M. d'Arnim eut à l'Élysée, avec M. Thiers, une conférence dont il rendit compte à Berlin par une dépêche du 5 février insérée dans le recueil allemand[3]. N'eût-il pas été utile au lecteur que ce recueil lui présentât aussi une lettre du 18 février, dans laquelle M. de Bismarck signalait à M. de Manteuffel la différence singulière des propos tenus par M. Thiers à Paris et de ceux du comte de Saint-Vallier à Nancy[4]? Car cette lettre trahit chez son auteur la crainte que M. Thiers se contentât du *statu quo*, s'il ne pouvait obtenir la réduction de l'armée d'occupation à 25,000 hommes.

Enfin, si les éditeurs du recueil ont voulu, une fois n'est pas coutume, publier deux lettres échangées entre le chancelier et M. de Manteuffel le 8 et le 11 mars 1873[5], n'est-on pas justifié à leur demander pourquoi, de la première, ils ont cité en tout neuf lignes et fait disparaître le passage suivant, recueilli par M. de Saint-Vallier : « Je m'adresse à Votre Excellence, parce que je remarque, non sans surprise, qu'il y a autant de franchise, de précision, d'affabilité dans les communications du Président de la République dont nous avons con-

1. *Politique extérieure allemande*, p. 163. Le comte d'Arnim au chancelier, 2 février 1873 : « J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 21 janvier au sujet de l'évacuation des deux départements Ardennes et Vosges, qui va suivre le paiement du quatrième demi-milliard. » Cette lettre, du 21 janvier, manque au recueil allemand. Il n'y en a aucune d'ailleurs du 20 décembre 1872 au 1er février 1873.

2. Saint-Vallier à Thiers, 30 janvier 1873. *Occupation et libération*, t. II, p. 172 : « *Résumé fidèle* ».

3. *Politique extérieure de l'Allemagne*, t. I, p. 167.

4. La lettre in-extenso dans la correspondance de Saint-Vallier. *Occupation et libération*, t. II, p. 232.

5. *Politique extérieure de l'Allemagne*, t I, p. 182 et 183.

Digitized by Google

naissance par Nancy qu'il y a de confusion, de vague et de raideur désagréable dans celles qui nous reviennent par le canal de notre ambassade. En cet état de choses, je prie Votre Excellence de s'en ouvrir confidentiellement avec le comte de Saint-Vallier et de lui demander s'il est en mesure de dire ce que veut en définitive son gouvernement[1]. »

* * *

Ainsi, des documents essentiels omis, c'est dommage pour la vérité, dont on prétend revendiquer à Berlin le mérite de s'être, avant tous les autres États, fait le champion. Mais, des documents tronqués, c'est plus grand dommage encore pour la confiance qu'on voudrait avoir dans cette publication d'histoire.

Après la lecture de ce premier volume, la conclusion s'impose que seule la lumière conjuguée des documents allemands et français peut éclairer la politique de M. de Bismarck au lendemain de la guerre, laquelle fut bien moins une politique de paix et de réconciliation entre les deux peuples qu'un art consommé, quoique assez brutal et très réaliste, de faire payer le vaincu, vite et bien, avant les échéances, et en thalers de bon et solide aloi.

Mais cette conclusion en suggère une autre, applicable d'avance aux volumes de la traduction qui vont suivre : c'est qu'il est urgent d'employer les fonds dont pourraient disposer en France des particuliers, des sociétés ou l'État, à des publications analogues à celles des correspondances de Thiers, Saint-Vallier et Gontaut-Biron, plutôt qu'à la diffusion de la documentation allemande. De cette documentation, les historiens, en prenant bien entendu leurs précautions, peuvent tirer sans doute et ont déjà tiré profit. Les Allemands s'en font honneur. Ils proposent leur initiative en exemple aux autres pays soucieux comme eux de l'apaisement moral du monde. Le gouvernement anglais annonce, et commence même par le tome XI, la publication officielle, par les soins de M. G. P. Gooch et H. V. Temperley, des documents anglais sur les *Origines de la guerre.* Il vaut sans doute infiniment mieux que ces archives soient ouvertes par de tels gardiens qu'entr'ouvertes, comme elles l'ont été sous le ministère Ramsay Macdonald, à certain étudiant allemand curieux de s'y renseigner sur les entretiens de MM. Poincaré et Sazonof à Saint-Pétersbourg en juillet

1. La comparaison peut être aisément établie entre la lettre de Bismarck à Manteuffel du 8 mars (*Politique allemande*, t. I, p. 182) et la lettre entière commentée par Saint-Vallier pour M. Thiers (*Occupation et libération*, t. II, p. 282).

Digitized by Google

1914[1]. — Tout récemment, M. Poincaré a fait savoir au Parlement que son gouvernement ne voyait pas d'inconvénient à une publication française analogue : l'initiative des Allemands, leur essai d'histoire européenne uniquement composé sur les Archives de Berlin — et maintenant traduit en français — font à la France comme à l'Angleterre ou à l'Italie une nécessité de ces publications. Et ce sera une bonne fortune pour les historiens, à qui généralement les archives politiques de date toute récente n'étaient pas jusqu'à présent accessibles.

Il ne faudrait pas cependant, comme on y est parfois trop disposé dans certains milieux, et pour des motifs divers, s'exagérer la valeur de ce bienfait, « de ce service rendu à la vérité ». Qu'on veuille bien, pour se garder des phrases qui font illusion et peuvent séduire les gens mal informés, considérer les faits. La publication dont nous avons été chargés, MM. Aulard, Pagès et moi, des papiers diplomatiques du Second Empire, les *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*[2], comprend une période d'histoire de six années : 1864-1871. Notre commission a été, dès le début, d'accord sur ce principe essentiel, le seul indiscutable, qu'elle devait donner sans exception toutes les pièces comprises entre ces deux dates qui se trouvent dans la « Correspondance diplomatique » de nos Archives, les donner intégralement, le plus rarement possible sous forme d'analyse. Avec des collaborateurs d'une conscience et d'une science éprouvées, MM. Pagès, Muret, Caron, elle a tenu parole et constitué un dossier de vingt-huit volumes in-8°, dont neuf malheureusement attendent depuis cinq ans d'être imprimés : vingt-huit volumes in-8°, voilà le dossier de six années seulement d'une politique au complet.

Pour être complet, le dossier de la politique allemande de 1871 à 1914, pour quarante-quatre années, au lieu de trente-neuf volumes, devrait en comprendre sept ou huit fois plus, deux cents peut-être, d'autant plus que cette politique de l'Allemagne impériale, si l'on prétendait l'exposer dans tous ses aspects, exigerait la publication non seulement des archives diplomatiques, mais de toutes les dépêches de l'état-major allemand et de ses attachés militaires.

Comme je l'ai dit plus haut, le gouvernement anglais a décidé de publier ses documents politiques pour les seize années 1898-1914, et d'y consacrer onze volumes. Ce sont des volumes in-4°, il est vrai ; une édition complète depuis 1898 en exigerait au moins soixante. Il ne

1. *British Documents on the Origins of the War*, t. XI, p. 82, note.

2. Les volumes parus jusqu'ici sont les tomes I à XIX. Le dernier conduit jusqu'à la fin de novembre 1867.

Digitized by Google

faudrait pas moins de deux cents volumes, peut-être plus, pour continuer de 1871 à 1914 l'édition de tous les papiers diplomatiques français dans des conditions de publication intégrale comme celle qui a été faite pour les six dernières années du Second Empire.

La réalité est donc que cette publication intégrale de pièces destinées soi-disant à éclairer les origines de la Grande Guerre est pratiquement irréalisable par le nombre des collaborateurs, le temps et les dépenses qu'elle exigerait. Les Allemands ne l'ont pas faite, et l'avouent ; les Anglais ne la feront pas. Les Français ne la pourront pas faire.

Il importe au plus haut point de détruire une bonne fois les illusions entretenues à ce sujet dans un dessein dont on peut soupçonner la nature et la portée par les milieux où elles ont pris corps. Du moment qu'il n'y a point, qu'il n'a pu et ne peut y avoir reproduction intégrale et littérale des dossiers diplomatiques, un travail préparatoire de sélection et d'élimination a dû se faire, ou se fera, dans des conditions qu'au moins on devrait indiquer. Ce choix, dans une publication officielle surtout, quelles que soient les affirmations de désintéressement scientifique données par ses auteurs, laissera toujours place à des soupçons d'erreurs ou de tendances. Est-ce alors vraiment de bonne foi que les historiens éditeurs du recueil allemand ont écrit à la fin de leur préface ces mots, qu'on aurait dû traduire : « Offrir d'un coup aux contemporains les documents secrets et très secrets qui autrement dormiraient dans les Archives, ç'a été, c'est une décision si peu habituelle, si extraordinaire que par elle-même elle fait époque dans l'histoire politique. Que cette décision soit ou non utile à l'Allemagne et sage, personne ne peut se refuser à reconnaître qu'un gouvernement, un peuple qui livre les secrets de sa politique, *sans aucune restriction*, a une confiance sans bornes dans la force apaisante et salutaire de la vérité? » Je relève trois mots de trop dans cette déclaration assez dithyrambique : s'il y a eu choix, élimination ou abréviation, il a pu y avoir *restriction* ou *réserve* dans cette communication des secrets de la politique allemande au public.

Il m'a paru nécessaire, après la lecture et l'étude du tome I de la traduction française de ce recueil, d'en avertir les lecteurs. La vérité, certes, a une force salutaire ; encore faut-il pratiquer la seule méthode qui convient pour chercher la vérité dans les sciences politiques ou autres, celle des « dénombrements si complets qu'on soit assuré de ne rien omettre ».

Émile BOURGEOIS.

Digitized by Google

MÉLANGES

DANS QUELLE MESURE PURITAINS ET JUIFS ONT-ILS CONTRIBUÉ AUX PROGRÈS DU CAPITALISME MODERNE ?

Les théories que nous allons examiner prennent, en quelque sorte, le contre-pied de la fameuse doctrine du matérialisme historique, telle qu'elle a été formulée par Karl Marx. Marx considère que les phénomènes économiques déterminent tous les autres (politiques, intellectuels, religieux, etc.), qu'ils en forment comme l'infrastructure (*Unterbau*). Or, des penseurs comme Max Weber, E. Troeltsch, W. Sombart, sans faire directement la critique du matérialisme historique, l'attaquent dans ses propres retranchements en s'efforçant de démontrer que ces phénomènes économiques, et tout au moins le plus puissant de tous, le capitalisme, sont, en très grande partie, le produit de telle ou telle mentalité religieuse : le puritanisme ou le judaïsme. Pour Sombart, comme pour Max Weber, pour Sombart surtout, la vie économique et sociale est déterminée, pour une forte part, par la psychologie historique.

I

Aussi ces deux écrivains[1], pour aborder le problème en question, commencent-ils par définir ce qu'ils appellent la « mentalité » capitaliste (*der Geist des Kapitalismus*). Cette mentalité aurait précédé le triomphe du capitalisme, ou, pour mieux dire, en aurait été, sinon l'unique, du moins la prin-

1. Voy. Max Weber, *Die protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus*, dans *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie*. Tübingen, 1920 (l'étude a paru d'abord sous forme d'articles en 1904-1905) ; Ernst Troeltsch, *Die sozialen Lehren der christlichen Kirchen und Gruppen*. Tübingen, 1912, 2 vol. in-8° ; Werner Sombart, *Die Juden und das Wirtschaftsleben*. Leipzig, 1911 ; trad. fr., Paris, Payot, 1923. M. Maurice Halbwachs a donné des idées de Max Weber un excellent exposé qui nous a beaucoup servi : *Les origines puritaines du capitalisme* (dans *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* de l'Université de Strasbourg, mars-avril 1925).

Digitized by Google

cipale cause initiale. On saisit toute l'importance, toute la portée de cette doctrine.

En quoi consiste donc cette mentalité capitaliste? Max Weber a été le premier à tenter de la définir. L'un de ses traits les plus caractéristiques, c'est la recherche du gain, non point pour subvenir aux besoins de la vie, comme on le conçoit au Moyen Age, ni pour satisfaire aux jouissances de l'existence, mais en vue du gain lui-même. Aussi estime-t-on tout particulièrement l'intensité du travail, l'amour du travail considéré comme une « vocation » (*Beruf*), en quelque sorte, religieuse. Max Weber fait remarquer que cette conception est vraiment antitraditionaliste et qu'elle est aussi rationaliste. Ce qui le prouve, c'est l'importance que l'homme imbu de mentalité capitaliste attribue au calcul sous toutes ses formes, à la comptabilité exacte, manifestation de la rigueur et de l'honnêteté en affaires ; il blâme également tout gaspillage d'argent et de temps. Max Weber cite des passages très significatifs, à cet égard, de Benjamin Franklin, passages qu'il est intéressant de reproduire[1] :

« Rappelle-toi que le temps est de l'argent ; celui qui pourrait gagner dix shillings chaque jour par son travail, et qui va se promener ou passe dans sa chambre la moitié de son temps, s'il dépense seulement six pence pour son plaisir, doit considérer qu'il a dépensé (ou gaspillé) cinq shillings de trop. — Rappelle-toi que le crédit est de l'argent. Si quelqu'un me laisse son argent après le moment où je devrais le lui payer, il me fait cadeau des intérêts ou de tout ce que je peux en tirer pendant ce temps ; cela peut se monter à une somme importante, quand on a du crédit ou qu'on sait en user. — Rappelle-toi que l'argent est productif. L'argent peut produire de l'argent, et ces rejetons peuvent produire de l'argent, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'ils se transforment en cent livres sterling. Plus on a d'argent, et plus il produit, si bien que sa valeur croît de plus en plus vite... Rappelle-toi qu'un bon payeur est le maître de toutes les bourses. Qui est connu comme tel peut à chaque moment emprunter tout l'argent dont ses amis n'ont pas besoin... Avec le travail et la sobriété, rien n'est plus utile à un jeune homme qui veut aller de l'avant que la ponctualité et l'honnêteté en affaires... Le crédit d'un homme dépend de mille détails insignifiants auxquels il te faut prendre garde... Tiens un compte exact de tes dépenses et de tes revenus. Si tu te donnes la peine de prêter attention aux détails, tu t'apercevras que de toutes petites dépenses finissent par faire de grosses sommes, et tu remarqueras tout ce que tu aurais pu épargner, ce que tu pourras épargner à l'avenir... Pour six livres par an, tu peux disposer de cent livres, pourvu que tu sois un homme d'une prudence et d'une honnêteté reconnues. Celui qui, chaque jour, dépense inutilement un centime (*farthing*), dépense inutilement six livres par an, ce qui est le prix qu'on paie pour disposer de cent livres. Celui qui, chaque jour, gaspille une partie de son temps qui équivaudrait à un centime (peut-être deux minutes), perd, l'un dans l'autre, la disposition de cent livres par an. »

1. B. Franklin, *Advice to a young tradesman*, 1748 (*Œuvres*, édit. Sparks, t. II, p. 87). et *Necessary hints to those that would be rich*, 1736.

Digitized by Google

Importance extrême attribuée à l'argent, en tant que producteur d'intérêt, et au crédit, à la sobriété et à la rectitude en affaires, en vue du gain à réaliser ; horreur du gaspillage d'argent et de temps, considérés comme équivalents : autant de maximes qui, évidemment, auraient été inintelligibles pour des gens du Moyen Age et qui auraient répugné à la doctrine de l'Église. Mais sont-ce les traits vraiment fondamentaux de l'esprit capitaliste ?

Sombart, à cet égard, a une vue plus large des choses, précisément parce que sa connaissance de l'histoire économique lui donne une idée plus générale, plus profonde et plus juste de ce qu'est le capitalisme moderne. Sans doute, il tient grand compte des « vertus bourgeoises » (tempérance, ordre, rectitude en affaires, etc.), de l'emploi du calcul ; la mentalité capitaliste lui semble, comme à Max Weber, antitraditionaliste, rationaliste. Mais, en même temps, il fait une grande place à l'esprit d'entreprise, à la spéculation, à l'ingéniosité et à la subtilité de l'esprit ; c'est pourquoi la mentalité capitaliste lui semble être moins le fait du marchand puritain, quelque peu empesé, que de l'homme d'affaires juif, subtil et souple [1].

II

Max Weber, servi par une connaissance profonde de la sociologie religieuse et par la subtilité de son esprit philosophique, s'efforce de montrer que la mentalité capitaliste, qu'il vient de définir, a pour source le calvinisme, ou, pour mieux dire encore, le puritanisme, et notamment les sectes animées de son esprit, le piétisme, le méthodisme et surtout le baptisme.

Ce n'est pas de la Réforme religieuse, dans son ensemble, que dérive cette conception nouvelle de la vie économique. Max Weber n'a pas de peine à prouver qu'à cet égard Luther est conservateur, traditionaliste : pour Luther, la vocation (*Beruf*) n'est autre chose que le devoir fixé par Dieu, et auquel l'homme doit s'astreindre. Sur les relations de la vie religieuse et des occupations terrestres, le luthéranisme a exactement la même conception que l'Église catholique : le prêt à intérêt, les spéculations d'affaires, l'amour du gain lui répugnent au même titre, peut-être davantage encore, car il ne s'est pas encore accommodé, comme l'Église catholique, aux nécessités de la vie ; puis, il considère sur des plans différents la vie spirituelle et la vie temporelle [2].

1. Voy., à cet égard, W. Sombart, *Le Bourgeois*, 1913, trad. fr. Paris, Payot, 1926.

2. Sur le prêt à intérêt, Luther adopte absolument la conception traditionnelle de l'Église. L'intérêt n'est légitime que lorsque, le remboursement de la somme prêtée n'ayant pas lieu dans le délai prescrit, le prêteur en souffre parce qu'il avait lui-même besoin de cet argent pour effectuer un paiement ou faire une acquisition. Mais, s'il s'agit d'un placement non remboursable et effectué pour toucher un intérêt, ce n'est que de l'usure (Luther, *An die Pfarrherrn wider den Wucher zu predigen*. Wittenberg, 1540). Sur la doctrine de l'Église en matière de prêt à intérêt, voy. W. Ashley, *Histoire et doctrines économiques de l'Angleterre*, trad. fr., 1900, t. II, p. 431 et suiv.

Digitized by Google

Au contraire, pour le théocrate Calvin, il n'y a pas séparation entre ces deux domaines, il n'existe pas de divorce entre l'Église et l'État [1]. Puis, le dogme même de la prédestination a contribué très fortement à donner au calviniste une mentalité et un caractère originaux. Ce dogme, en apparence, enlève toute vertu aux œuvres terrestres ; mais, comme c'est par l'accomplissement de leurs devoirs que se reconnaissent les *élus*, les chrétiens jouissant de l'état de grâce, la conduite ordinaire de la vie prend une importance extrême. La vie pratique est ainsi sanctifiée ; on doit accomplir en toute conscience sa mission terrestre, véritable vocation. Il faut donc travailler avec ardeur dans sa profession. Et notons que Calvin ne réprouve ni les affaires, ni même les spéculations d'argent, le prêt à intérêt, à condition qu'ils soient maintenus dans des limites modérées.

On est vivement frappé de l'attitude qu'a prise Calvin dans la question du prêt à intérêt, qui lui tient à cœur, puisqu'il la traite à plusieurs reprises. S'il s'était contenté d'admettre, en ce qui concerne l'interdiction de l' « usure », les accommodements auxquels les canonistes avaient consenti, sa thèse ne serait pas bien originale. Mais il s'attaque au principe même que c'est l'intérêt perçu en *argent* qui est illicite : peu importe, pense-t-il, qu'il s'agisse d'argent ou de blé, car l'argent représente des marchandises. Ce qui est condamnable, c'est l'usure qui s'exerce contre le pauvre, non l'intérêt perçu pour un prêt consenti, par exemple, à un riche marchand, qui « fait profiter » cet argent ; avec un grand sens des réalités, il se rend compte des besoins économiques de son temps [2].

Le calvinisme prêche, en outre, les relations directes, la communion du chrétien avec Dieu. Voilà pour l'énergie du caractère, pour l'indépendance, pour l'individualisme, en un mot, un stimulant bien efficace.

Dans les sectes puritaines et non-conformistes, la conception calviniste ne fait que se fortifier. C'est ainsi qu'au XVII^e^ siècle le presbytérien Richard Baxter, l'auteur du *Christian Directory* et de *Saints' everlasting rest*, condamne bien les riches, lorsqu'ils se reposent après avoir fait fortune ; mais il prêche l'obligation du travail, du travail à outrance, parce que le travail est le but de l'existence, la marque que l'on vit saintement, en état de grâce ; tout relâchement, tout gaspillage de temps est un signe que la grâce tend à vous abandonner. L'enrichissement est légitime ; ce qui est condamnable, c'est la jouissance : « Vous pouvez », dit-il, « travailler de la manière qui vous assure le gain légitime le plus grand. Vous avez le devoir de mettre en œuvre et de développer de plus en plus vos facultés et vos talents. » Même conception, au XVIII^e^ siècle, chez John Wesley, le fondateur du méthodisme. Il reconnaît, il est vrai, les dangers de la richesse : « La religion produit nécessairement l'ardeur au travail et la sobriété, et ces vertus elles-mêmes ne

1. Voir à ce sujet la démonstration très judicieuse de Hans Baron, *Calvins Staatsanschauung und das konfessionelle Zeitalter*, 1924.

2. Voir l'excellente étude d'Henri Hauser, *A propos des idées économiques de Calvin* (dans les *Mélanges Pirenne*. Bruxelles, 1926, p. 211 et suiv.).

Digitized by Google

peuvent que produire la richesse. Or, avec la richesse naissent l'orgueil, la vanité et l'amour du monde. » Cependant, ajoute-t-il, nous ne pouvons proscrire ces vertus (ces « vertus économiques ») ; « nous ne devons pas empêcher les hommes de travailler et d'être économes ; nous devons inciter les chrétiens à gagner tout ce qu'ils peuvent, à épargner tout ce qu'ils peuvent et, en conséquence, à s'enrichir ». — Ainsi, la conception ascétique de la vie, inhérente au puritanisme, aurait singulièrement contribué à donner naissance à l'esprit capitaliste, condition même de l'organisation capitaliste moderne [1].

III

Telle est, dans ses lignes essentielles, la forte construction de Max Weber, à laquelle adhère E. Troeltsch, avec quelques atténuations d'ailleurs [2]. Correspond-elle à la réalité, et dans quelle mesure ?

Admettons que la conception de la vie économique chez les puritains soit bien telle qu'on nous la décrit. A-t-elle une source purement religieuse ? Les aptitudes « capitalistes » de ces sectaires ne peuvent-elles être attribuées, en partie tout au moins, à tout un ensemble de circonstances politiques et sociales ? Remarquons d'abord que le calvinisme s'est répandu surtout en France, dans les Pays-Bas, en Angleterre, dans les milieux urbains, parmi les classes bourgeoises et marchandes, naturellement aptes à s'imprégner de cet esprit capitaliste, même sans avoir subi l'influence des doctrines des réformateurs. C'est que les idées nouvelles, quelles qu'elles soient, se propagent surtout dans les villes. Puis partout, excepté sans doute en Hollande, les calvinistes, les sectes puritaines ont constitué une minorité religieuse, exclue à ce titre des fonctions de l'État, des professions libérales ; ils se sont tout naturellement adonnés aux affaires. Partout à peu près, persécutés, traités en parias, ils sont considérés comme des étrangers (des étrangers de l'intérieur, comme les Juifs, mais à un moindre degré). Épars, dispersés à travers le monde, ils entrent forcément en relations les uns avec les autres ; ils prennent une tournure d'esprit en quelque sorte internationale. Leurs rapports religieux les prédisposent à nouer aussi des relations économiques, qui contrastent avec le nationalisme économique des divers pays où ils résident. — Ainsi, il semble bien que l'on ne saurait, lorsque l'on examine le problème, laisser de

1. Sur ce qui précède, voy. aussi Max Weber, *Die protestantischen Sekten und der Geist des Kapitalismus* (*loc. cit.*, p. 206 et suiv.).

2. Plus récemment, M. George O' Brien (*An essay on the economic effects of the Reformation.* Londres, 1923) attribue aussi à la théologie puritaine une grande influence sur la formation et les progrès du capitalisme. Sa conception est analogue à celle de Max Weber, mais elle est exposée avec moins de fermeté et de sérénité philosophique. L'auteur, catholique, insiste peut-être plus qu'il est nécessaire sur l'hypocrisie à laquelle a pu aboutir la morale puritaine, et ce n'est pas tout à fait sans raison que M. Henri Hauser a pu dire (*Revue historique*, t. CXLIX, p. 248) que ce livre « relève de la polémique plus que de l'histoire ». Il a tout au moins le mérite d'accuser, plus fortement encore que l'œuvre si originale de Max Weber, le caractère unilatéral et un peu simpliste de la thèse en question.

Digitized by Google

côté les circonstances politiques et sociales dans lesquelles s'est propagé le calvinisme. Max Weber, remarquons-le, ne fait qu'assez rarement appel à l'histoire générale [1].

Voici maintenant une objection d'un autre ordre, qui a été développée avec beaucoup de finesse par M. R. Tawney, dans son récent et très intéressant ouvrage, *Religion and the rise of capitalism* (London, 1926) [2]. C'est que Max Weber a par trop considéré en bloc le mouvement puritain, très complexe, et qui n'a cessé de se modifier au cours du temps. Les puritains, fait-il remarquer, ont eu des adhérents dans toutes les classes de la société, parmi les maîtres artisans (*small masters*), encore très nombreux au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, et pour qui l'organisation du travail ne diffère pas de celle du Moyen Age. Ils recrutent aussi beaucoup de partisans parmi les *yeomen* des campagnes, qui ont formé le gros des armées de Cromwell. A l'aile gauche du puritanisme, au XVII^e^ siècle, pendant la Révolution, figurent des démocrates radicaux, des niveleurs, qui protestent si vigoureusement contre l'exploitation dont souffre le peuple.

Les tendances capitalistes ne se fortifient vraiment chez les puritains qu'après la Révolution de 1688 ; mais c'est précisément à une époque où les idées économiques se vident de leur contenu religieux, où la vie économique tend à se séculariser. C'est aussi le moment où l'on abandonne définitivement la conception de la charité chrétienne ; on considère la pauvreté comme une tare, comme « le produit de la paresse et du vice » ; c'est alors également que l'on applique « de nouveaux remèdes contre la misère », en réprimant sans pitié la mendicité et le vagabondage. C'est l'époque où paraissent le *Giving alms no charity* de Defoe (1704) et la *Political arithmetic* de Petty. Toutefois, cette dureté puritaine ne se manifeste pas chez tous les non-conformistes : comme l'indique encore M. Tawney, les quakers, bien que très actifs au point de vue économique, considèrent comme un devoir l'aide aux frères malheureux et pratiquent largement la bienveillance [3]. De

1. Il est vrai qu'il invoque une considération préalable (*op. cit., Vorbemerkungen*) ; c'est que les minorités catholiques, aujourd'hui en Allemagne, autrefois en Hollande et en Angleterre, n'ont jamais déployé la même activité économique que les huguenots en France, les non-conformistes en Angleterre ; dans l'Allemagne actuelle, le commerce et l'industrie les attirent moins qu'ils n'attirent les protestants, qui constituent cependant la majorité de la population.

2. Cf. aussi son excellente introduction au *Discourse upon usury* de Thomas Wilson (Londres, 1925).

3. D'après Braithwaite, *The second period of quakerism*, 1919, et Ashton, *Iron and steel in the industrial revolution*, 1924. — M. G. O' Brien (*op. cit.*, p. 125-129) prétend concilier la thèse de Sombart et celle de Max Weber, en démontrant que la conception capitaliste dérive de l'Ancien Testament, qui aurait exercé une influence plus grande encore sur le puritanisme que sur le judaïsme moderne. Il remarque qu'il n'y a jamais eu de Juifs en Écosse et que cependant ce pays puritain est une des régions où la mentalité capitaliste s'est le plus nettement manifestée.

Digitized by Google

nos jours encore en Angleterre, ne voyons-nous pas que ce sont les croyances puritaines qui ont incliné beaucoup de personnes vers le socialisme[1] ?

IV

Cependant, il existe encore un autre ordre d'arguments à invoquer contre la doctrine en question. C'est que Max Weber a de l'esprit capitaliste et du capitalisme lui-même une conception trop simpliste. Il ne faut pas considérer le capitalisme seulement sous son aspect industriel ; l'aspect commercial et financier est aussi important, sinon plus[2], même de nos jours[3]. Aussi peut-on distinguer dès le Moyen Age les premiers symptômes du capitalisme. L'esprit d'entreprise se manifeste de bonne heure, d'abord chez ces marchands, perpétuels voyageurs, qui vivent au début comme en marge de la société, et auxquels cependant on doit le premier développement de la vie urbaine, comme l'a si bien montré M. Henri Pirenne[4]. N'étaient puritains ni les banquiers des républiques italiennes, qui ont tant contribué à créer et à répandre les institutions fondamentales du capitalisme (lettres de change, virements des parties, assurances, etc.[5]), ni les négociants-entrepreneurs des villes allemandes, ni les Fugger et leurs émules de l'Allemagne du Sud, à l'aurore des temps modernes. L'étonnante prospérité de la Hollande s'annonce déjà à une époque où le calvinisme ne s'y est pas encore implanté.

Qu'il y ait une affinité entre l'état économique et social d'une époque et telle ou telle doctrine religieuse, il est difficile de le nier. Mais ce sont les phénomènes économiques qui semblent jouer un rôle prédominant. Si l'Église médiévale s'élève contre le prêt à intérêt, contre la recherche acharnée du gain, si elle se prononce pour le juste prix, c'est que la vie économique du Moyen Age est surtout rurale, que les métiers représentent à peu près toute l'organisation industrielle, que les relations internationales sont encore peu de chose. Cependant, le Saint-Siège a dû favoriser les banques italiennes, dont il avait besoin, et peu à peu composer avec l'esprit du siècle, à mesure que les conditions économiques se transformaient. L'Église anglicane elle-même se montrait résolument hostile au prêt à intérêt et aux spéculations financières de toutes sortes, et cependant, dès 1571, le gouvernement des Tudor dut reconnaître la légitimité de l'*usury*, quand elle ne dépassait pas le taux de 10 %[6]. Était-ce sous l'influence des puritains?

1. Voir à ce sujet la biographie de Mrs Ramsay Macdonald par son mari, le leader du parti travailliste.

2. Voy. H. Sée, *Les origines du capitalisme moderne*, 1926.

3. D'après Arturo Labriola (*Il capitalismo*, Naples, 1926, p. 275 et suiv.), la production industrielle serait de nouveau, et de plus en plus subordonnée à la « circulation financière », au crédit, à la spéculation.

4. *Les périodes de l'histoire sociale du capitalisme* (Bulletin de l'Académie de Belgique, 1914) et *Histoire de Belgique*, t. I et II.

5. M. H. Pirenne montre que, dès le XI^e^ siècle, les Vénitiens étaient imprégnés de la mentalité capitaliste (*Les villes du Moyen Age*, Bruxelles, 1927, p. 77 et suiv.).

6. Voy. R. Tawney, *A discourse upon usury*, de Th. Wilson, introduction.

Digitized by Google

Au Moyen Age et encore au XVI^e siècle, la vie religieuse était si intense que les troubles sociaux avaient souvent un retentissement religieux et les mouvements religieux une répercussion sociale [1]. Cependant, entre ces deux ordres de phénomènes, il n'y a pas forcément lien de cause à effet : ce ne sont pas les révoltes de paysans allemands qui ont suscité la réforme luthérienne, et ce n'est pas non plus Luther qui a provoqué la guerre des paysans de 1525 [2] ; à cet égard, on pourrait renvoyer dos à dos les partisans intransigeants du matérialisme et de l'idéalisme [3] historiques. Il n'en est pas moins vrai que, d'une façon indirecte, le puritanisme a pu contribuer aux progrès du capitalisme, en favorisant l'accumulation des capitaux. Les *economic virtues* qu'il a engendrées, c'est-à-dire l'énergie au travail, la tempérance et l'abstinence, devaient mener beaucoup de non-conformistes à la richesse. Leur existence tout entière est consacrée à un fructueux labeur et, d'autre part, ils se refusent à tout plaisir, aux distractions même les plus innocentes ; leur vie est très simple. Ils augmentent donc forcément le stock des capitaux disponibles qui pourront s'employer dans les nouvelles entreprises industrielles [4].

Puis, il est certain, M. Tawney l'a indiqué en fort bons termes (et c'est la partie la plus solide de la thèse de Max Weber), que le calvinisme, ainsi que tous ses dérivés, ont surexcité l'énergie et l'individualisme de leurs adhérents. Seulement, il est possible aussi que ce soient précisément les individus les plus énergiques, les plus indépendants, qui aient embrassé la cause du calvinisme. Il a pu y avoir action et réaction de ces divers phénomènes ; convergence aussi, car l'individualisme a pu se traduire, soit par la Réforme religieuse, soit par les progrès du capitalisme, soit encore par les deux à la fois. Enchevêtrement difficile à débrouiller. En tout cas, nous pouvons admettre, avec M. Tawney, que « l'esprit capitaliste n'est pas un produit du puritanisme, mais que celui-ci a été pour lui un *tonique* ».

V

Werner Sombart, qui a critiqué la thèse de Max Weber [5], a cependant, en un sens, suivi son exemple ; il le reconnaît lui-même dans la préface de son ouvrage, *Les Juifs et la vie économique*. Il nous prévient aussi, dans cette même préface, que son livre est unilatéral, que, pour mettre en lumière la part qu'ont prise les Juifs à la formation du capitalisme moderne, il a, de parti pris, laissé dans l'ombre les autres facteurs [6].

1. Voy. Henri Hauser, *Études sur la Réforme française*. Paris, 1909.

2. Comme le montre fort bien G. Coulton (*The medieval village*, 1925, Appendice 37, p. 540-543), qui fait des assertions de Janssen une excellente critique.

3. Le mot « idéologisme » serait plus juste, s'il n'était si barbare.

4. Voy. W. Ashley, *L'évolution économique de l'Angleterre*, trad. fr. Paris, 1925, p. 150-151.

5. Notamment dans le *Bourgeois*, 1913, trad. fr., 1925, p. 303 et suiv.

6. D'ailleurs, ajoute-t-il, « il ne méconnaît nullement l'influence de ces autres facteurs. On pourrait aussi bien écrire un livre sur le rôle des races du Nord dans l'édification du capita-

Digitized by Google

Suivant un plan qui, au premier abord, ne semble pas très rationnel, il n'étudie la mentalité juive que dans la deuxième et la troisième parties de son ouvrage. Avec beaucoup de pénétration, et servi par une connaissance profonde du sujet, il met en lumière les traits essentiels de cette mentalité ; il insiste surtout sur son caractère rationnel, intellectuel, sa tendance à l'abstraction, bien que, dit-il, les Juifs pénètrent très bien la nature et l'esprit des individus auxquels ils ont affaire. Grande souplesse, unie à une étonnante opiniâtreté, faculté éminente d'adaptation et d'assimilation, voilà des qualités qui les ont admirablement servis dans le monde des affaires, qui leur ont permis de rendre au capitalisme les plus notables services.

La formation de cet esprit juif, notre auteur l'attribue moins encore à la race (race orientale, ardente, née sous un climat brûlant et transportée dans l'humide Europe) qu'à la religion, rationnelle, elle aussi, la seule qui ne possède pas de mystère, qui ne conçoit aucun mysticisme. Le juif, comme le puritain, se trouve en contact direct avec son Dieu et tient vis-à-vis de lui une véritable comptabilité : « Ce qui apparente encore la religion juive au capitalisme, c'est la réglementation contractuelle, je dirai même la réglementation commerciale, si l'on n'attachait à ce mot un sens trop profane, des rapports entre Jahvé et son peuple élu[1]. »

Voilà les causes profondes, suivant W. Sombart, des aptitudes des Juifs pour le capitalisme. Mais il reconnaît qu'il y a des causes secondaires. Leurs « aptitudes objectives », le fait qu'ils sont dispersés, « répartis » dans l'espace et en relations les uns avec les autres, le fait aussi que partout leur qualité d'étrangers leur donne une évidente indépendance, le fait enfin qu'ils ne sont nulle part que des « demi-citoyens » ont eu une importance indéniable, plus grande encore sans doute que ne le croit l'auteur. Puis, et Sombart néglige un peu ce point de vue, le fait qu'ils sont écartés des fonctions, d'un grand nombre de professions et de métiers n'explique-t-il pas qu'ils se soient adonnés surtout, presque exclusivement, au commerce et principalement au commerce de l'argent[2] ?

Quoi qu'il faille penser de ce brillant et suggestif exposé, la question la plus importante pour nous, c'est de savoir dans quelle mesure les Juifs ont contribué à l'édification du capitalisme moderne. Dans une forte mesure, répond W. Sombart. Il nous a bien prévenus qu'il n'exposait qu'une face de la question ; mais, même en se plaçant à ce point de vue « unilatéral », n'y a-t-il pas une évidente exagération à prétendre que le déplacement du

lisme moderne, ou bien, paraphrasant ce que j'ai dit au sujet des Juifs : « sans les Juifs, pas de capitalisme », proclamer : « sans les conquêtes de la technique, ou sans les découvertes des trésors de l'Amérique, pas de capitalisme » (*Les Juifs et la vie économique*, p. 15).

1. W. Sombart, *op. cit.*, p. 271.

2. Il constate (p. 12) que l'influence économique des Juifs est en train de baisser. La raison essentielle n'est-elle pas que, libérés des anciennes exclusions, devenus pleinement citoyens, ils portent leur activité sur d'autres domaines que le champ des affaires?

Digitized by Google

centre de gravité économique, qui se manifeste au XVI^e siècle, doit être attribué aux migrations des Juifs, expulsés d'Espagne? « En quoi », nous déclare-t-on [1], « leur situation géographique [des Italiens, des Espagnols et des Portugais] était-elle de nature à les mettre en état d'infériorité par rapport aux Français, aux Anglais, aux Hollandais, aux Hambourgeois?... Comme si les ports portugais et espagnols n'étaient pas les plus rapprochés de ces régions nouvellement découvertes, précisément découvertes par des Portugais et des Italiens, et ayant eu pour premiers colons des Espagnols et des Portugais! »

Sans doute ces ports sont les plus rapprochés de l'Amérique espagnole, mais, par contre, ils ont une situation tout à fait excentrique par rapport aux pays économiquement les plus actifs de l'Europe. Anvers, Amsterdam, Londres, pour ne pas parler de Bordeaux ou de Nantes, ne constituent-ils pas, pour la plupart des pays de l'Europe, des débouchés infiniment supérieurs à Cadix ou à Lisbonne [2]? Sans compter que l'absurde politique économique du gouvernement espagnol devait favoriser les entreprises des marchands si actifs de Hollande, d'Angleterre, de Hambourg, de France même. Expliquer la prospérité de la Hollande et de l'Angleterre par l'établissement des Juifs en ces deux pays, c'est oublier que ceux-ci n'apparaissent à Amsterdam que depuis 1593 et qu'à cette date la Hollande était déjà une grande puissance maritime [3]; c'est oublier aussi qu'en Angleterre, dès le début du XVII^e siècle, c'est-à-dire avant l'afflux d'hommes d'affaires juifs, le capitalisme était déjà assez fort pour marquer les destinées futures de ce pays. M. Sombart oublie tout à fait l'épanouissement économique de l'Angleterre au temps d'Élisabeth.

A entendre le même écrivain, ce sont les Juifs qui auraient joué le rôle prédominant dans la colonisation de l'Amérique espagnole et portugaise. Or, un spécialiste très averti, M. Waetjen [4], a montré qu'exception faite pour le Brésil, les Juifs n'ont qu'assez peu participé à la mise en valeur de ce magnifique domaine colonial. Est-ce aux Juifs qu'il faut attribuer ce que M. Sombart appelle « la commercialisation de la vie économique », c'est-à-dire la subordination de la vie économique à des affaires commerciales, ou, pour mieux dire, à la « Bourse »? Toutes ces pratiques (lettres de change, billets de banque, etc.), que l'auteur nous décrit si nettement, n'en trouve-t-on pas l'origine dans l'Italie du Moyen Age, et surtout à la Bourse d'Anvers au XVI^e siècle? Quant aux sociétés par actions, dont la Compagnie des Indes orientales hollandaise a donné le premier exemple, comment prouver que l'initiative en doive être attribuée à des hommes d'affaires juifs? La créa-

1. *Op. cit.*, p. 32.

2. Voir à ce sujet des considérations intéressantes dans Camille Vallaux, *La Mer*.

3. Cf. notre étude sur l'*Activité commerciale de la Hollande à la fin du XVII^e siècle* (*Revue d'histoire économique*, 1926).

4. *Das Judenthum und die Anfänge der Kolonisation*, dans la *Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, année 1913.

Digitized by Google

tion et la floraison des papiers au porteur, « l'impersonnalisation du crédit » sont-ils spécifiquement juifs? A notre avis, M. Sombart n'en donne pas de preuves convaincantes. Ce qui est vrai, c'est qu'aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles beaucoup de Juifs tiennent une place considérable dans le grand commerce, et notamment dans le grand commerce maritime ; à Bordeaux et à Bayonne, par exemple, on a pu relever les noms des Gradis, des Peixotto, des Pereire. Les Mendez Dacosta, ainsi que plusieurs de leurs coreligionnaires établis à Londres, sont connus sur toutes les places commerciales de l'Europe[1].

L'auteur a aussi parfaitement raison, à notre avis, d'attribuer aux marchands juifs les procédés nouveaux dans le commerce de détail qu'on commence à voir employés par eux au XVIII^e^ siècle[2]. Ces marchands avisés, ingénieux, remarquablement actifs, vendent moins cher que leurs confrères chrétiens toutes sortes de marchandises, surtout des étoffes, et en particulier des soieries ; la façon dont ils composent leurs assortiments captive aussi la clientèle. Leurs confrères chrétiens, assez routiniers, ne cessent de se plaindre de leurs agissements, de les taxer de manœuvres déloyales et même criminelles, alors que tout leur secret, semble-t-il, consiste à se contenter d'un moindre profit, parce qu'ils vivent plus simplement et parce que, faisant circuler plus rapidement leurs fonds de roulement, ils font, à de moindres frais, des affaires lucratives. Aussi les corporations de marchands, jalouses d'ailleurs de tous les « forains », même chrétiens, parviennent-elles, notamment de 1730 à 1740, à faire expulser les Juifs de nombre de localités, mais elles ne peuvent leur faire enlever le droit de vendre dans les foires, où ils connaissent le même succès. D'ailleurs, ils trouvent le moyen, tels les Dalpuget, de Bordeaux, en se servant de personnes interposées, de créer un peu partout de véritables succursales : idée féconde qui doit s'épanouir au siècle suivant[3].

W. Sombart a encore raison de prétendre que les Juifs représentent « une conception essentiellement individualiste de l'économie », conception d'après laquelle « la sphère d'action de chaque agent économique ne doit être limitée par aucune réglementation restrictive, portant soit sur le volume de la vente, soit sur la spécialisation et la séparation des professions ». Conception absolument opposée à celle de l'ancien négoce, des corporations de marchands, qui attendaient tranquillement leur clientèle sur le pas de leur porte ; les Juifs, au contraire, vont au-devant d'elle, préviennent ses désirs, essaient, par mille procédés, de la capter, et, s'ils n'ont pas inventé la réclame,

1. Voy. G. Cirot, *Les Juifs de Bordeaux ; leur situation morale et sociale de 1550 à 1789.* Bordeaux, 1920 (extr. de la *Revue historique de Bordeaux*) ; H. Sée, *Le commerce de Saint-Malo au XVIII^e^ siècle d'après les papiers des Magon* (Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie, de J. Hayem, 9^e^ série, 1925).

2. *Op. cit.*, p. 190 et suiv.

3. Cf. G. Cirot, *op. cit.* ; H. Sée, *Notes sur le commerce des Juifs en Bretagne* (*Revue des études juives*, 1925) et *Note sur les foires de Caen au XVIII^e^ siècle* (à paraître dans la *Revue d'histoire économique*).

Digitized by Google

la publicité commerciale, ils en ont du moins usé de bonne heure sur une vaste échelle.

Mais, tout bien considéré, peut-on dire que, sans les Juifs, il n'y aurait pas eu de capitalisme, ou tout au moins que celui-ci n'aurait pas présenté le caractère que nous lui connaissons? Rien ne le prouve ; les arguments de W. Sombart ne nous semblent nullement convaincants ; tout ce que l'on peut dire, c'est que les Juifs, préparés, par leur mentalité et par les conditions dans lesquelles ils vivaient, à s'adapter à l'organisation économique nouvelle, ont contribué activement à son triomphe, sans qu'on puisse, d'ailleurs, déterminer avec précision dans quelle mesure exacte. En admettant que la question ne soit pas insoluble, pour y voir un peu plus clair, de très nombreuses études seraient nécessaires.

D'ailleurs, quelques critiques que l'on soit en droit d'adresser à l'œuvre si suggestive de W. Sombart, on ne peut méconnaître le très grand mérite qu'elle a eu d'attirer l'attention des historiens sur des questions beaucoup trop peu explorées ; elle ouvre aux recherches érudites des voies nouvelles. C'est aussi le notable mérite des travaux si originaux de Max Weber et d'E. Troeltsch [1]. Dans leurs thèses, il y a sans doute une part de vérité ; cette part ne serait-elle qu'assez mince, on doit en tenir compte. Leur conception, certes subtile à l'excès, ne peut-elle servir d'antidote aux outrances du matérialisme historique? Toutefois, en ce qui concerne les origines, la formation du capitalisme moderne, il est difficile de dénier aux facteurs d'ordre économique une influence prédominante ; seulement, même sur ce domaine, les facteurs d'ordre psychologique ont pu jouer aussi un certain rôle. La question que nous avons tenté d'examiner peut contribuer à nous faire toucher du doigt l'extrême complexité des phénomènes historiques, la façon dont ils réagissent les uns sur les autres, la difficulté qu'éprouve aussi l'historien à discerner les causes ; car, dans une science qui ne peut formuler de lois, comment se hasarder à déterminer des rapports de causalité? Seules les sciences mathématiques et physiques peuvent le tenter [2].

Henri Sée.

1. Sur la critique de ces diverses théories, voy. aussi L. Brentano, *Die Anfänge des Kapitalismus*. Munich, 1916. En ce qui concerne l'ouvrage de W. Sombart, voy. l'analyse critique de M. Halbwachs (*Année sociologique*, t. XII, p. 623).

2. Voy. notre étude, *L'idée d'évolution en histoire* (*Revue philosophique*, septembre 1926). — M. G. O' Brien (*op. cit.*, p. 97) affirme que c'est de l'individualisme religieux que dérive l'individualisme politique et social. Mais la question est de savoir s'il y a relation de cause à effet. Ne peut-on admettre que ces deux formes d'individualisme procèdent l'une et l'autre d'une tendance commune? Au XVI[e] siècle, on constate aussi que le mouvement de Renaissance coexiste, aux Pays-Bas, par exemple, avec un grand épanouissement économique; mais qui pourra soutenir qu'il y a nécessairement relation de cause à effet?

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE D'ITALIE

MOYEN AGE

Le dernier bulletin du Moyen Age italien paru dans la *Revue* remonte à l'année 1915. Les deux lustres qui se sont écoulés depuis constituent presque une période de l'histoire de l'historiographie, et je m'en autorise pour faire figurer en tête de ces pages l'ouvrage déjà célèbre de M. Benedetto CROCE sur l'historiographie en Italie au cours du XIX^e^ siècle[1]. On en connaît la genèse : dès 1913 paraissait dans la revue *La Critica* une magistrale étude : *Intorno alla storia della storiografia*, où chaque époque de l'historiographie se trouve caractérisée par ses rapports avec le mouvement dominant de l'activité intellectuelle ; ainsi celle du Moyen Age, par ses relations avec la théologie et la morale chrétiennes. Vue sous cet angle par M. Croce, elle revêt un aspect nouveau, et le chapitre qu'il lui consacre est à lire par tous les médiévistes. Ayant déterminé les diverses périodes de l'histoire de l'historiographie, l'auteur conduisit, dans la même revue, depuis 1915, une enquête systématique sur la *Storiografia in Italia dai cominciamenti del secolo XIX*, dont les deux volumes en question ne sont que la réédition.

Ce n'est pas en quelques lignes que l'on donnerait idée du contenu d'un tel ouvrage, qui n'est pas seulement un complément des histoires générales de l'historiographie, mais encore et surtout, selon l'auteur en sa préface, une manière de méthodologie plus efficace que celles, abstraites, des manuels, parce qu'elle présente à la fois la théorie et l'exemple. Aussi bien ceci m'entraînerait dès le début hors du sujet que je dois traiter. Renvoyons donc les lecteurs qu'intéressent l'essor des études historiques en Italie au XIX^e^ siècle, la genèse de la nouvelle conception de l'histoire, l'étude critique des représentants les plus éminents de l'historiographie italienne contemporaine, ou encore le problème des relations entre l'histoire et la philosophie tel que le conçoit M. Croce, soit à son livre lui-même, soit à un article de M. MAZZANTINI[2], qui a tenté de mettre au point cette dernière question.

1. *Storia della storiografia italiana nel secolo decimonono* (*Scritti di storia letteraria e politica di Benedetto Croce*, XV). Bari, Laterza, 1921, 2 vol. in-8°.

2. *A proposito di recenti discussioni sul carattere dell' attività storiografica*, dans la *Rivista storica italiana*, XL (avril 1923), p. 130 et suiv. M. P. Silva a donné dans une *Rassegna critica* (*Archivio storico italiano*, LXXIV [1916], 2^e^ partie, p. 194 et suiv.) une intéressante appréciation du livre de M. Croce.

Digitized by Google

Un petit livre nous ramène à notre sujet, qui se réfère à la *Storia della storiografia* de M. Croce, mais seulement pour lui emprunter quelques vues sur les différentes écoles historiques et les réduire au cadre d'un tableau sommaire des travaux faits par des Italiens sur l'histoire du Moyen Age de leur pays depuis la constitution du royaume jusqu'à nos jours (1861-1912). M. Egidi s'est proposé, en écrivant ce guide à travers la *Storia medievale*[1], d'être utile aux débutants et aux personnes cultivées qui cherchent à se faire une idée de l'étendue, des caractères, du sens du travail accompli par les deux dernières générations d'érudits et de montrer par là quelle place honorable ils tiennent dans l'ensemble des études historiques. Il marque d'abord en quelques pages la nouvelle orientation de ces études en Italie depuis 1860 : l'école romantique, qui s'était efforcée de conjuguer, selon l'expression de Manzoni, Vico et Muratori, la philosophie et l'érudition, s'effaçait alors devant une nouvelle école, la positiviste, qui s'attachait avant tout à la recherche des documents. En un demi-siècle, les progrès furent considérables, portant sur l'étendue des recherches, la finesse de la critique, le soin du détail, la sécurité de la méthode.

Dans le nouveau champ d'investigations révélé par Savigny, celui de l'histoire du droit et des institutions médiévales, l'Italie prit aussi sa large part avec des maîtres de la taille de Pertile et de Schupfer, à l'école de qui se forma tout un groupe d'historiens et de juristes, Gaudenzi, Calisse, Brandileone, Tamassia, Solmi, Besta. On ne conçoit plus désormais une étude approfondie d'histoire sans la connaissance du droit et des institutions. Plus profonde encore fut l'influence de la doctrine du matérialisme historique, professée par Antonio Labriola. Si elle ne réussit, d'abord, qu'à donner une teinte économique aux livres d'histoire, elle s'affirma par la suite comme une réaction contre l'érudition philologique à mesure que les études juridiques apportèrent de nouveaux résultats. Villari, Crivellucci, Romano (l'un des plus remarquables médiévistes italiens de la dernière génération) et leurs élèves MM. Salvémini et Volpe en furent ou en sont les principaux représentants.

Par ce raccourci aux lignes nettes, M. Egidi nous introduit dans son exposé systématique de l'activité des médiévistes italiens. Pour juger équitablement ce petit volume, il ne faut évidemment pas le comparer aux bibliographies de Dahlmann ou de Monod, et ce n'est pas son moindre défaut que de n'indiquer que les publications italiennes. Reste donc à élargir l'enquête et à la mettre à peu près à jour.

I. Sources (Publications d'ensemble). — Parmi les innombrables publications de sources narratives ou diplomatiques (regestes, *codices diplomatici*), certaines ne présentent qu'un intérêt local et sont d'ailleurs précé-

1. Rome, 1922, in-12 (collection des *Guide bibliografiche* de la Fondazione Leonardo).

Digitized by Google

dées le plus souvent d'une introduction historique ; elles seront donc indiquées sous la rubrique de l'histoire locale.

Voici les plus générales et, au premier plan, les *Fonti per la storia d'Italia* et les *Rerum italicarum scriptores*.

L' « Istituto storico italiano » projeta, il y a un quart de siècle, de former un corpus des actes des souverains d'Italie des IXe et Xe siècles. M. SCHIAPARELLI, qui avait inauguré cette série diplomatique par un volume consacré aux actes de Bérenger Ier, vient de la clore en 1924 par une belle édition de ceux des derniers rois du Xe siècle : Hugo, Lothaire, Bérenger II et Adalbert[1]. Une brève et claire introduction donne, pour chaque règne, le décompte des actes authentiques et des falsifications et expose sommairement l'organisation de la chancellerie. A vrai dire, les diplomatistes n'y trouveront rien de bien nouveau. Ces chancelleries fonctionnaient, dans l'ensemble, comme toutes les chancelleries carolingiennes du même temps : sous la direction nominale d'un archichancelier, un chancelier, chef effectif du service, et des notaires qui, souvent, « reconnaissent » à la place du chancelier. Contrairement à ce qu'avait observé, si j'ai bonne mémoire, M. Schiaparelli pour les règnes précédents, la plupart de ces diplômes sont rédigés selon un formulaire commun, simple et bref.

De ces pages préliminaires, toute étude de détail est proscrite. Diplomatistes et paléographes se reporteront au *Bullettino dell' Istituto storico italiano*, nº 34, où l'auteur a exposé plus à plein les résultats de ses recherches, et au tome IX de l'*Archivio paleografico italiano*, où se trouvent reproduits en héliogravure bon nombre des documents dont il s'agit.

On sait que la collection des *Fonti* se publie sur un plan analogue à celui des *Monumenta Germaniae : Diplomi, Scrittori, Epistolari e Regesti, Statuti, Leggi, Antichità*. La section des *Scrittori*, de beaucoup la plus riche, s'est récemment accrue de plusieurs volumes.

Il chronicon di Benedetto di S. Andrea del Soratte[2] est une célèbre chronique écrite en la seconde moitié du Xe siècle par Benoît, moine de l'abbaye du Mont-Soracte. Elle embrasse la période qui s'étend du règne de Julien l'Apostat à l'année 972 et, si elle traite surtout de l'histoire de l'abbaye et de Rome, elle s'étend souvent aux événements de toute l'Italie, voire du monde chrétien. Bien des savants s'en occupèrent, depuis que Pertz l'édita pour la première fois en 1839 : Jung, Bethmann, Wattenbach, Ebert, Ottenthal, plus récemment enfin les PP. Savio et Grisar. C'est dire que les travaux d'approche ne manquaient pas pour une édition critique définitive. Celle de M. ZUCCHETTI, fondée sur un minutieux établissement du texte, précédée d'une savante introduction touchant la nationalité du chroniqueur, ses

1. *I diplomi di Ugo e di Lotario, di Berengario II e di Adalberto*, a cura di L. SCHIAPARELLI. Rome, au siège de l'Institut, Palazzo dei Filippini, 1924, gr. in-8°.

2. A cura di G. ZUCCHETTI. Rome, au siège de l'Institut, Palazzo dei Filippini, 1920, gr. in-8° (*Fonti per la storia d'Italia*, 55).

Digitized by Google

sources, son autorité, peut être à bon droit considérée comme telle. On y a joint un autre écrit, anonyme, mais que Pertz attribuait au moine Benoît, le *Libellus de imperatoria potestate in Urbe Roma*, œuvre, selon toute vraisemblance, d'un Lombard du milieu du x^e siècle.

Une autre chronique du haut Moyen Age, celle de l'abbaye de Saint-Vincent de Volturno, au pays de Naples, qui figurait depuis bien longtemps au programme de l' « Istituto », est en cours d'édition dans les *Fonti*, par les soins de M. V. Federici. Deux volumes, sur trois que doit occuper l'ouvrage, ont paru en 1925 [1]. Ils contiennent les quatre premiers livres de la chronique et conduisent le récit des événements jusqu'au début du xi^e siècle. Nous y reviendrons quand aura paru le troisième et dernier volume qui, annonce t-on, contiendra la préface. Celle-ci promet d'être intéressante à plusieurs titres. Outre la description du manuscrit (il a son importance pour l'histoire de la miniature, comme en fait foi le mémoire que lui a consacré M. A. Muñoz dans le *Bullettino dell' Istituto*, n° 30, p. 75 et suiv.) et l'étude de son contenu, de la valeur historique de la chronique, on y trouvera le résultat des recherches de diplomatique, auxquelles s'applique depuis des années M. Federici, touchant les quelque deux cents documents qui accompagnent le texte narratif. Souhaitons que ce troisième volume suive les deux premiers à bref intervalle.

Trop longtemps, en effet, les textes de longue haleine sont demeurés en suspens dans cette collection. C'est après une interruption de tantôt vingt ans que l' « Istituto » a repris la publication des célèbres *Annali Genovesi di Caffaro e dei suoi continuatori* [2], qui ne sont pas seulement, comme on sait, la source capitale de l'histoire de Gênes au xiii^e siècle, mais encore un document des plus précieux pour l'histoire générale du temps : que l'on se souvienne du rôle prépondérant tenu par la ville dans la lutte contre l'empereur Frédéric II. L'édition de cette partie des *Annales* a été confiée aux soins de M. Cesare Imperiale di Sant' Angelo, connu par un ouvrage sur *Caffaro e i suoi tempi*, et qui présida longtemps la « Società ligure di Storia Patria ». Personne n'aurait, avec plus de compétence, établi et annoté le texte. Outre les manuscrits de Paris et de Londres, dont s'était servi Pertz, l'éditeur a pris en considération ceux de Gênes. Il a tiré profit, pour l'annotation, non seulement d'innombrables mémoires et documents antérieurement publiés, mais aussi de sa parfaite connaissance des archives de la ville. Une ample préface, où se trouve exposé le contenu des *Annales* et traité le délicat problème de leur attribution, de la part qui revient aux différents continuateurs de Caffaro, ajoute au prix de cette édition, qui se recommande entre toutes aux historiens.

1. *Chronicon Vulturnense del Monaco Giovanni*, a cura di V. Federici. Rome, au siège de l'Institut, Palazzo dei Filippini, 1925, 2 vol. gr. in-8° (*Fonti per la storia d'Italia*, 58).

2. *Annali Genovesi di Caffaro e dei suoi continuatori dal M CC XXX al M CC L*, III, a cura di C. Imperiale di Sant' Angelo. Rome, au siège de l'Institut, Palazzo dei Filippini, 1923, gr. in-8° (*Fonti per la storia d'Italia*, 13).

Digitized by Google

Les sources narratives de l'histoire d'Italie sont favorisées. La célèbre collection des *Rerum italicarum scriptores* en offre des éditions à peine moins parfaites — la méthode en est seulement moins uniforme — que celle des *Fonti*. Il n'est pas besoin, sans doute, de rappeler ici qu'il s'agit de la réédition de Muratori entreprise à la fin du siècle dernier sous la direction du poète Giosué Carducci, admirateur du grand érudit et fervent d'histoire, et de Vittorio Fiorini. Peut-être est-il plus opportun de marquer les rapports qui existent entre ce *Corpo Muratoriano* et les *Scrittori* des *Fonti*. Ils tendent parallèlement au même but : fournir aux historiens une édition des *Scriptores* en progrès sur les précédentes, tenant compte des travaux antérieurs et utilisant les meilleurs manuscrits connus. Les deux collections étaient donc exposées à faire double emploi. Elles le sont moins depuis la fusion toute récente de leurs annexes respectives : le *Bullettino dell' Istituto storico italiano*, destiné à recevoir les textes de moindre importance ou les travaux préparatoires des éditions des *Scrittori*, et l'*Archivio Muratoriano*, qui jouait le même rôle à l'égard des *Scriptores*, et qui fut le seul périodique italien exclusivement consacré à l'étude des sources narratives du Moyen Age.

Italo Raulich en 1904, M. Bonardi en 1914 (*Rivista storica italiana*, XXI, p. 1 et suiv.) donnèrent en de longs articles le tableau du travail accompli à ces deux dates par les collaborateurs du *Corpo Muratoriano*. Rien de semblable, à ma connaissance, n'a paru depuis lors. La guerre, sans doute, a ralenti leur activité, et j'en suis réduit à mentionner les deux seules publications que je connaisse pour ces années dernières.

De l'*Historia sicula* (1250-1293) de Bartolomeo de Neocastro, M. G. Paladino a établi le texte sur un manuscrit du milieu du XIVe siècle, le plus ancien connu, actuellement conservé à la Bibliothèque nationale de Palerme. A cet avantage sur l'édition de Muratori, qui publia l'*Historia* d'après la copie, faite par un tiers, d'un manuscrit aujourd'hui perdu, celle de M. Paladino ajoute une substantielle introduction où l'on trouvera la description du manuscrit de l'ouvrage, des indications critiques sur les éditions antérieures, enfin la biographie de l'auteur.

M. Roberto Cessi a publié dans l'*Archivio Muratoriano* (II, fasc. XXII. Bologne, 1922, in-4°) le résultat de ses savantes recherches *Sulle fonti dell' età gotica e longobarda*, notamment sur la *Prosperi continuatio Havniensis*, dont le texte actuel, conservé par un manuscrit de la bibliothèque de Copenhague, ne serait, au dire de Mommsen, qu'un résumé d'une compilation antérieure faite en Italie vers l'an 625 et dont les *Consularia italica* seraient la source principale. M. Cessi distingue une genèse beaucoup plus complexe et reconnaît de ce document trois rédactions successives. La plus ancienne, de l'an 523, représenterait un remaniement des fastes de 495 avec une continuation originale. Une seconde rédaction aurait eu lieu en 641 sur des bases bien plus larges, utilisant surtout l'*Historiola* de Secundus. Beaucoup plus tard auraient été ajoutés les *Marginalia*.

Une section de la grande collection des *Regesta Pontificum Romanorum*,

Digitized by Google

dirigée par M. KEHR pour le compte de la Société de Göttingen, l'*Italia pontificia*, constitue maintenant une des sources capitales de l'histoire d'Italie au Moyen Age. Chacun sait qu'il s'agit d'un catalogue des privilèges ou des lettres des pontifes romains et des légats pontificaux antérieurs à l'avènement d'Innocent III (1198). Elle comptait déjà, en 1915, cinq beaux volumes (*Roma*, *Latium*, *Etruria*, *Umbria*, *Picenum*, *Marsia*, *Æmilia sive provincia Ravennas*). Deux autres ont paru depuis le dernier bulletin : le tome VI relatif à la Ligurie et au Piémont, et le tome VII, à l'Istrie et à la Vénétie[1]. C'est toujours le même plan méthodique ; pour chaque diocèse, les documents sont répartis sous les rubriques suivantes : évêché, cathédrale, collégiales, églises diverses, abbayes, monastères, maisons hospitalières, autorités laïques, clergé, peuple. Il suffit d'avoir manié ce parfait instrument de travail pour en apprécier les avantages. Outre que ces *Regesta* sont considérablement plus complets que ceux de Jaffé — pour les volumes en question, la proportion est environ du double au simple — ils se recommandent surtout par l'appareil critique et les précieuses indications bibliographiques données pour chaque région et pour chaque institution.

II. HISTOIRE ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIALE EN GÉNÉRAL. — INSTITUTIONS. — Une difficulté inhérente à l'histoire de l'Italie au moyen âge, aux variations de ses régimes politiques dans le temps, à son morcellement, rend malaisé le choix d'un cadre systématique pour rendre compte des études de toute nature qui lui furent consacrées. D'histoire générale d'Italie, au sens rigoureux du mot, il n'en existe pas. Mais il est des livres ou des mémoires qui se détachent de l'histoire régionale ou locale parce qu'ils en excèdent les limites et envisagent, d'un point de vue et pour une époque déterminés, un large ensemble géographique. Ils constituent autant de chapitres d'une histoire générale.

Telle est l'étude de M. G. SALVIOLI sur les conditions physiques, économiques et sociales de l'Italie pendant le haut Moyen Age[2]. Ce livre déjà ancien mérite d'autant plus d'être ici rappelé que son auteur fut un des premiers entre tous ceux — et ils sont nombreux — qui s'occupèrent d'histoire économique et sociale d'Italie pendant les premiers siècles du Moyen Age à prôner la thèse « nationaliste ». Antérieurement déjà, il avait consacré à l'étude de cette ample question deux mémoires : *Sullo stato e la popolazione d'Italia prima e dopo le invasioni barbariche*, et *Città e campagne dopo il mille*, qui avaient fort éveillé l'attention, car ils venaient en opposition avec une doctrine solidement implantée, à l'étranger surtout. Depuis, plusieurs historiens, et non des moindres (Hartmann, Tamassia, Volpe, etc...),

1. P. Fr. KEHR, *Regesta pontificum romanorum. Italia pontificia*, VI. Berlin, Weidmann, 1914-1916 ; VII. Berlin, 1925, gr. in-8°.

2. G. SALVIOLI, *Storia economica d'Italia nell' alto medioevo. Studi sulle condizioni fisiche, economiche e sociali prima del mille.* Naples, 1914, in-8°.

Digitized by Google

s'orientèrent dans ce sens. M. Salvioli, qui avait ouvert la voie, acheva son œuvre en reprenant ses deux premiers mémoires, mais amplifiés, remaniés, fondus en un tableau d'ensemble. Ses conclusions ne font aucune concession à la thèse adverse ; à ses yeux, la ruine de l'Italie résulta beaucoup moins des invasions que de la dépopulation ; or, en dépit de celle-ci, la race italienne demeura vivace et la superposition des différents peuples qui s'établirent dans le pays n'en altéra guère ni le sang ni l'esprit[1]. De même, l'économie de l'Italie médiévale, demeurée essentiellement urbaine, continua sans interruption l'économie romaine[2]. Le droit, enfin, pour s'être adapté à un état inférieur de civilisation, ne s'en conserva pas moins foncièrement romain.

Tout ceci paraît un peu absolu. Au même moment, un érudit allemand, M. F. Schneider, se ralliait à la théorie de Gobineau et de Krauss, faisant une large part à l'élément germanique dans la nouvelle race qu'aurait produite le mélange du sang lombard avec le sang romain[3], et l'on ne peut oublier que Schupfer, le maître historien du droit italien, professa toujours l'influence prépondérante du droit germanique sur le droit médiéval, au point qu'il en reconnaissait des traces jusque dans des territoires où les Lombards ne s'établirent jamais.

Je sais bien qu'en Italie on a reproché au premier d'exagérer la valeur du germanisme, et le reproche n'est certes pas sans fondement. Je sais aussi combien Schupfer est discuté par ses compatriotes depuis que triomphe la « scuola nazionalista ». Il est déconcertant de voir passer ainsi d'un extrême à l'autre sous le couvert de théories abstraites, comme celle du « ricambio demografico » de Gini[4]. Mais ce n'est pas ici le lieu de discuter en détail les deux thèses adverses, ni d'en élargir le débat en prenant en considération les autres éléments ethniques qu'on pourrait mettre en ligne de compte. Il semble bien que, de part et d'autre, on ait cédé à un penchant naturel

1. Cf. A. Niceforo. *I Germani. Storia di un' idea e di una razza.* Rome, 1917, in-8°.

2. Dans ce même sens abonde M. U. Monneret de Villard. Son mémoire sur l'*Organizzazione industriale nell' Italia longobarda durante l'alto medio evo* (*Archivio storico lombardo*, XLVI, I-II, 1919), qui est, à beaucoup d'égards, une remarquable contribution à l'histoire économique du haut Moyen Age, tend avant tout à présenter l'*officina* romaine comme la base de toute l'organisation industrielle de l'Italie lombarde. On reconnaît là l'influence de « l'école nationaliste ». Mais l'auteur, qui écrit avec un sens profond de l'histoire concrète, en vient à se contredire lui-même en nous montrant, à propos de différents métiers, la technique romaine supplantée par des procédés d'importation barbare.

3. *Die Reichsverwaltung in Toscana von der Gründung des Langobardenreiches bis zum Aufgang der Staufen, 568-1268* (Rome, 1914, in-8°), chap. III. Cf., du même : *Die Entstehung von Burg und Landgemeinde in Italien* (Berlin, Walther Rothschild, 1924, in-8°), p. x : « Hatte ich vor zehn Jahren darauf hingewiesen, dass Städtefreiheit und ihre schöne Tochter, die Renaissance, nur auf dem Boden langobardischer Siedlung erwuchsen, so kann ich heut die sozial-und wirtschaftsgeschichtliche Begründung dafür erbringen. »

4. Voir la leçon d'ouverture du professeur M. Roberti, de l'Université de Sienne : *Gli elementi del diritto italiano e la scuola storica nazionalista*, dans *Studi Senesi*, XXX (1915).

Digitized by Google

ennemi de la vérité historique et que celle-ci doive être, en l'espèce — puisque aussi bien il s'agit d'un mélange de races — cherchée *in medio.*

On ne se fût point attendu, sans doute, à voir mentionner ici, à propos de ces discussions d'école autour d'une grave question d'ethnographie, le livre de M. Luigi CHIAPPELLI dont le titre annonce un gracieux sujet : les noms de femme à Pistoie au Moyen Age [1]. Il s'y rattache cependant, et très directement. Dans le cadre étroit d'une commune, l'auteur a suivi pas à pas les transformations du nom féminin. Il résulte de ses recherches qu'à Pistoie ces noms de femme, tous d'empreinte germanique à l'époque lombarde, commencent à faire place, à l'époque franque, à des noms d'origine religieuse. Marie, la femme latine, s'oppose alors à la Berthe germanique. Au x^e^ siècle, enfin, le premier élément l'emporte comme en fait foi la série variée des noms latins ou proprement italiens qui disent la beauté ou les qualités morales de la femme. Curieux aspect de la lutte entre les deux influences ethniques qui se partagent l'Italie au cours du haut Moyen Age.

Une autre question très débattue est celle de l'origine des communes. On a reconnu les motifs qui portèrent de préférence les érudits italiens à l'étude de l'époque communale, où ils retrouvaient des phénomènes économiques et sociaux analogues à ceux de leur génération, et qui leur offrait, d'autre part, un champ de recherches bien localisées, partant plus faciles et susceptibles d'aboutir assez vite à de solides résultats. De cette vaste enquête on a enfin tenté de dégager la synthèse des éléments qui intervinrent à la formation des communes.

M. F. SCHNEIDER a écrit un livre remarquable [2] pour expliquer l'origine des plus anciennes communes rurales et de celles qui naquirent dans les lieux fortifiés : les unes et les autres seraient antérieures aux communes urbaines et aux rurales constituées sur le territoire des *curtes.* D'un mot on définirait cette thèse : celle des origines militaires des premières communes italiennes. La voici. Lorsque les Lombards, ayant occupé l'Italie, procédèrent au partage des terres, tandis que l'aristocratie s'attribuait les domaines romains confisqués, nombre de guerriers de moindre condition furent établis aux frontières ou, à l'intérieur du pays, en divers points d'importance stratégique. Ces colonies militaires lombardes, rappelant par leur organisation celle des *milites limitanei* de l'Italie byzantine, établies à demeure sur des terres inaliénables qu'elles cultivaient et dont elles récoltaient les fruits, sont les *arimanniae.* Elles survécurent à la ruine du royaume lombard. Elles conservèrent, en face des comtes, le caractère public de leur organisation. C'est précisément dans ces *arimanniae,* constituant les plus notables groupements publics d'hommes libres dans les campagnes à l'époque précommunale, que M. Schneider découvre le germe des plus anciennes com-

1. *I nomi di donna in Pistoia dall' alto medioevo al sec. XIII.* Pistoie, 1920, in-8°.
2. Indiqué à la page précédente, n. 3.

Digitized by Google

munes rurales ; c'est seulement beaucoup plus tard qu'il put s'en constituer dans les *curtes*, lorsque les serfs, insurgés contre le seigneur, lui arrachèrent leurs libertés en s'appuyant le plus souvent sur les communes urbaines.

La doctrine est très nouvelle et, notons-le en passant, très conforme à la thèse générale défendue par M. Schneider, à laquelle je faisais allusion plus haut : les premières communes rurales ne seraient point sorties, comme c'était l'opinion régnante, d'une institution romaine, la *vicinia*, mais d'une institution germanique, l'*arimannia*. Ce n'est pas tout. Dans l'intérieur des terres aussi, on verrait des communes dériver, par un processus analogue, d'une autre organisation militaire de droit public similaire de l'*arimannia* : le *castrum*, ancienne ville romaine fortifiée par les Byzantins ou château construit depuis le x^e^ siècle, lors des invasions hongroises. Ici, ce ne sont plus des soldats qui se transforment en cultivateurs, mais, à l'inverse, des cultivateurs qui deviennent soldats, comme le prouvent maintes concessions de terres faites à charge non plus d'un cens, mais de la défense du *castrum*. Dans cette atmosphère de liberté — car les habitants du *castrum* sont libres, libre aussi le territoire qui l'entoure — les idées d'autonomie se font jour d'elles-mêmes, une organisation administrative s'élabore, bref, la commune se constitue.

Tout ceci est nouveau ; les lignes de la synthèse sont simples et nettes, et ce n'est certes pas un mince mérite que de les avoir su tirer des sources dispersées d'une époque nébuleuse. S'il est vrai que cette simplification même fait naître quelque inquiétude — l'histoire, qui est complexe, s'accommode rarement d'un système — il n'en faut pas moins tenir ce livre pour un des plus importants qui aient paru, ces dernières années, sur l'histoire juridique et politique de l'Italie au Moyen Age.

Le défaut commun à beaucoup d'essais de ce genre est justement qu'ils sont unilatéraux. On généralise volontiers les faits observés pour une région déterminée. C'est ce que fit, on s'en souvient, M. Gabotto lorsqu'il émit une théorie qui fit grand bruit et que l'on discute encore, sur l'origine seigneuriale des communes italiennes [1]. L'affirmation et la démonstration en étaient données explicitement pour le Piémont ; elles étaient, implicitement, étendues à toute l'Italie. Cela appelait une réaction qui n'a pas manqué de se produire. M. Volpe, à cette occasion, a envisagé dans son ensemble la question des origines communales en quelques mémoires déjà lointains, mais qu'une réédition vient de rendre à l'actualité [2]. Ici, le coup d'œil est large et révèle une multitude d'aspects, conséquence de la structure physique du pays et de son histoire politique. Il y eut une Italie lombarde, une Italie

1. *Le origini signorili del comune.* Turin, 1903, in-8°.

2. Ils font partie d'une collection de comptes-rendus critiques, de conférences, d'opuscules sur des sujets très divers (l'origine des communes, la podestatie, les classes et les communes rurales, l'Église dans ses rapports avec les communes, etc.) réunis en un volume sous le titre : *Medio evo italiano.* Florence, 1923, in-8° (*Collana storica*, éd. Vallecchi).

Digitized by Google

grecque, enfin une Italie indépendante de ces deux dominations. Pour cette raison, et aussi parce que les régions sont infiniment diverses, les communes présentent les formes les plus variées. M. Volpe les ramène à deux types : le rural, le plus simple dans sa structure, constitué par un noyau de cultivateurs, propriétaires ou non, mais jouissant d'une certaine liberté ; un autre type, dont la définition reste vague pour être plus compréhensive, auquel appartiennent toutes les communes groupant des éléments sociaux bien différenciés et diversement articulés les uns aux autres. Là, évidemment, se trouvent les formes d'organisation communale les plus variées « perchè possibilità di combinazioni e risultati diversi è innanzi tutto dove trovasi pluralità di componenti ».

Mais, si l'on s'élève assez haut pour perdre de vue les traits particuliers à chacune de ces variétés, ce qui reste apparent ce sont les lignes maîtresses qui conviennent à l'ensemble, et voici que s'offrent à nous des vues de véritable synthèse. « La commune, ou mieux, toutes les communes et leurs institutions sont un fait nouveau » ; non pas qu'elles n'aient utilisé des éléments préexistants, mais parce qu'elles les ont transformés et adaptés en les marquant d'une nouvelle empreinte. Elles sont économiquement le résultat d'un accroissement de richesse et d'un commencement d'économie d'argent, car elles supposent l'existence, dans la fortune privée, d'une part réservée aux besoins de l'association et, partant, la transformation préalable, partiellement du moins, des prestations personnelles en cens en deniers ; fait capital qui marque la rupture des liens étroitement personnels qui rattachaient les hommes à leur seigneur, égalise en quelque sorte la condition des censitaires, les met sur un même plan, favorise l'association d'où sortira la commune. Celle-ci, à son origine, est toujours une association privée ou quasi privée, naissant juridiquement d'un pacte volontaire. Seuls sont liés ceux qui y ont adhéré. A cette première phase, il n'y a pas d'organes représentatifs ; les consuls ne sont pas, en droit, des représentants : les délibérations sont prises à l'unanimité et la commune n'est engagée que si tous s'engagent. Progressivement elle se substitue aux membres qui la composent dans l'exercice de la juridiction dont ils jouissaient sur leurs propres terres, féodales ou allodiales. Elle élargit son action. Elle oblige les *non jurati* à céder à la collectivité et ainsi, d'association privée, elle se transforme en un véritable État.

Sur ces larges bases, on a continué de construire. Tout récemment, M. Chabod s'est appliqué à dégager les lignes générales des résultats obtenus à ce jour touchant l'origine des communes rurales, les luttes de classes dans les communes urbaines, et, à la faveur de ces luttes, la constitution des seigneuries [1].

C'est une périlleuse entreprise que d'essayer de résumer un mémoire qui

1. *Di alcuni studi recenti sull' età comunale e signorile nell' Italia settentrionale*, dans la *Rivista storica italiana*, XLII (janvier-avril 1925), p. 19 et suiv.

Digitized by Google

est, lui-même, le fruit condensé d'amples lectures[1]. On voit bien, cependant, les trois points que l'auteur a entendu mettre en relief.

Il montre, en premier lieu, la composition des classes rurales et la nature du mouvement qui, vers la fin du XII^e siècle, les fit passer des mains du seigneur féodal sous la juridiction de la commune urbaine. Entre les représentants de la petite aristocratie locale, qui tiennent du premier leurs terres et leurs fiefs, et la masse des vilains, aucune trace d'opposition. Tous tendent d'un commun accord à l'abolition des droits seigneuriaux. Et cela ne sera pas, en général, le résultat d'une révolution violente : le point de départ du mouvement rural, a justement écrit M. Siméoni, n'est pas un état d'oppression contre lequel se prépare lentement la révolte, mais une modeste autonomie, faite pour une part des vestiges d'autres formes d'organisation, et résultant, pour une autre part, d'abandons et de négligences des seigneurs et du comte. Ainsi ce fut sans secousse révolutionnaire, comme insensiblement, que se constituèrent en maints endroits les communes rurales.

Dans les villes, cependant, et précisément à cette même époque (fin du XII^e siècle, début du XIII^e), les luttes de partis se font plus âpres. Mais, touchant les causes de ces luttes encore, la synthèse de M. Chabod apporte à la thèse régnante, qui les explique par une irréductible opposition des classes sociales entre elles, ou mieux par le heurt du système féodal et de la nouvelle organisation commerciale et artisane, de graves réserves. A la lumière de récents travaux, ce schéma n'apparaît plus conforme aux faits. A Vérone, notamment, où M. Siméoni a savamment analysé la constitution interne des deux grands partis, ceux-ci sont très loin de s'accommoder du critère économique ou social. Chevaliers et marchands s'y coudoient indistinctement. La noblesse des uns est balancée par la richesse des autres. Il y a plus. Entre les deux classes naguère incompatibles, on constate alors comme un phénomène d'osmose. Les marchands ont acheté des terres et, devenus propriétaires à leur tour, s'introduisent graduellement dans l'aristocratie féodale. Les barrières sociales s'abaissent. Il n'est plus question des vieilles

1. Il utilise surtout, touchant les communes rurales : CHECCHINI, *Comuni rurali padovani*, dans le *Nuovo Archivio Veneto*, XVIII (1909) ; SOLMI, *Sulle origini del comune rurale nel medioevo*, dans la *Rivista italiana di sociologia*, 1911 ; FAINELLI, *Intorno alle origini dei comuni rurali veronesi*, dans le *Nuovo Archivio Veneto*, XXV (1913) ; SIMEONI, *Il comune rurale nel territorio veronese*, *Ibid.*, XLII (1921) ; — sur les luttes de partis dans les communes urbaines : SIMEONI, *Le origini del comune di Verona*, dans le *Nuovo Archivio Veneto*, XXV (1913), et *Il comune veronese sino ad Ezzelino et il suo primo statuto*. Venise, 1920, in-8° ; l'introduction de M. MANARESI à *Gli atti del comune di Milano*. Milan, 1919 ; — sur l'origine des seigneuries : SIMEONI, *Ricerche sulle origini della signoria Estense a Modena*, dans les *Atti e memorie della r. deputazione di Stor. Patr. per le provincie modenesi*, XII (1919) ; TORELLI, *Capitanato del popolo e vicariato imperiale come elementi costitutivi della signoria bonaccolsiana*, dans les *Atti e memorie della r. accad. Virgiliana di Mantova*, XIV-XVI (1921-1923) ; GRIMALDI, *La signoria di Barnabò Visconti e di Regina della Scala in Reggio*. Reggio Emilia, 1921 ; COGNASSO, *Note et documenti sulla formazione dello stato Visconteo*, dans le *Bolletino della Soc. pavese di Stor. Patr.*, XXIII (1923).

Digitized by Google

luttes de classes, mais d'un antagonisme entre deux groupes composés l'un et l'autre d'éléments divers, se disputant les charges publiques et le gouvernement de la commune.

Les motifs de cet antagonisme, où s'enchevêtrent souvent des rivalités de familles, n'en demeurent pas moins fort complexes, variables de ville à ville. Aussi bien M. Chabod se garde-t-il, après avoir ruiné la thèse qu'il appelle « classistica », de généraliser à son tour. Du moins, quelques coups d'œil jetés par lui sur l'histoire des communes de Milan, de Florence, de Modène paraissent bien indiquer que la sienne se vérifie dans une assez large mesure.

Elle s'est trouvée, depuis, confirmée par une pénétrante étude de M. N. Ottokar sur la commune de Florence à la fin du XIII^e siècle[1]. Il contredit parfaitement la conception exposée pour la première fois par Salvémini et adoptée ensuite comme un dogme par tous les historiens de Florence : MM. Davidsohn, Caggese, Rodolico, Dorini, etc., savoir, que la période guelfe de l'histoire de Florence aurait été une réaction des *magnati* contre les *popolani*. Il montre bien, au contraire, que le parti guelfe n'était point exclusivement composé de *magnati*, mais qu'il comptait aussi des marchands et des gens de finance, et qu'alors le pouvoir prenait appui sur les masses artisanes. Voici quelques lignes (p. 49-50) qui viennent fort à propos, étant conçues en termes de portée générale : « Les historiens d'aujourd'hui entendent les choses d'une autre façon. Les aspirations politiques du peuple leur paraissent un fait toujours actuel et toujours identique. On considère comme antihistorique l'idée que les intérêts humains puissent s'accommoder d'autres formes d'organisation politique, parce qu'elle méconnaît de prétendus rapports, éternels et immuables, entre les classes de la société florentine. Toute l'histoire intérieure de Florence pendant la seconde moitié du XIII^e siècle est réduite par l'historiographie moderne à une antithèse simpliste entre une domination des *magnati* et des mouvements politiques du *popolo*. » Il n'en est rien. C'est un travers commun à beaucoup d'historiens contemporains de systématiser à outrance. En l'espèce, il faut revenir à la conception des Villari, Hartwig, del Lungo et autres écrivains antérieurs à Salvémini, touchant le rôle du *popolo* à la période guelfe de l'histoire florentine.

De tout cela semble bien ressortir que l'opposition des classes sociales n'est pas l'explication qui convient aux luttes de partis dans les communes italiennes. Au vrai, c'est une classe nouvelle qui se constitue alors, laborieuse parce qu'avide de bien-être et de richesses, ayant une civilisation, une vie intellectuelle qui lui sont propres et auxquelles doivent s'adapter les « hommes du passé » pour peu qu'ils prétendent se maintenir au pouvoir.

1. *Il comune di Firenze alla fine del Dugento.* Florence, 1926, in-8° (*Collana storica*, éd. Vallecchi).

Digitized by Google

Telle est la classe dirigeante, le *ceto dirigente*, comme on écrit outre-monts. Prise dans le jeu de forces qui continue d'être inhérent à la vie politique des communes, cette classe, née d'intérêts convergents, se désagrège à son tour en divers groupes qui se heurtent, se combattent, s'exilent. Un jour vient où le parti au pouvoir, se sentant mal assuré, n'hésite pas à acheter au prix des libertés communales l'appui d'un seigneur étranger ou, plus souvent encore, d'un personnage du *ceto dirigente*, éminent entre tous par sa fortune, ses alliances et la faveur du *popolo*. Tels les Scaliger, les Bonaccolsi, les Pepoli. Et voilà comment les charges publiques (généralement la capitainerie du peuple ou la podestatie des marchands) se transforment en seigneurie, puis comment se crée l'État régional par l'agrégation successive d'autres villes et d'autres territoires au noyau primitif, dont l'activité politique des Visconti offre le plus saisissant exemple.

Sur le caractère de ces seigneuries, M. B. Picotti a présenté depuis quelques observations [1], qui viennent opportunément compléter l'étude de M. Chabod. C'est aussi un essai de synthèse, et du même ordre de grandeur. Il montre que la doctrine professée par de bons historiens comme F. Ercole [2] A. Anzilotti [3], P. Torelli [4], savoir que les seigneuries italiennes sont d'origine essentiellement démocratique et n'obtinrent leur caractère de pleine légalité que par un vote des conseils ou de l'assemblée des citoyens, se fonde beaucoup plus sur une étude abstraite de textes juridiques que sur l'examen des faits historiques. Ceux-ci, dans leur infinie variété, se ramènent assez facilement, comme l'a écrit M. Volpe, à propos des origines de la seigneurie à Pise (*Studi storici*, XI, p. 193), à un seul et même processus : le changement de régime ne s'opère que sous la pression d'une force ; le seigneur — qu'il s'agisse d'un citoyen riche et ambitieux, d'un baron de la campagne, d'un seigneur d'une ville voisine, voire du légat pontifical ou d'un prince étranger —, ne s'impose que grâce à l'appui d'une faction, qui, pour être dite souvent *popolo*, n'est rien de plus, cependant, qu'une partie des citoyens. Entendez bien qu'il ne s'agit pas, dans l'esprit de l'auteur, de savoir si la seigneurie était ou non légitime, question qui est, en soi, dépourvue d'intérêt. Il serait facile d'objecter, en effet, que toute révolution politique engendre un état de fait qui se transforme progressivement en état de droit. Mais, si M. Picotti insiste sur l'originelle illégalité de la seigneurie, c'est pour en mieux expliquer le développement historique et, précisément,

1. *Qualche osservazioni sui caratteri delle signorie italiane*, dans la *Rivista storica italiana*, XLIII (janvier 1926), p. 7 et suiv.

2. Notamment dans ses travaux sur les *Comuni e signori del Veneto* (*Nuovo Archivio Veneto*, XIX, 2) et sur l'*Impero e papato nella tradizione giuridica bolognese* (*Atti e memorie della r. Deputazione di Stor. Patr. per le provincie di Romagna*, VI, I).

3. *Per la storia delle signorie e del diritto publico italiano nel Rinascimento*, dans *Studi storici*, XXII (Pavie, 1914), p. 77 et suiv.

4. *Capitanato del popolo*, cité ci-dessus, p. 79, note 1.

Digitized by Google

les intimes faiblesses, inhérentes à la nature tyrannique, ou, plus exactement, à ce fait que la plupart des seigneuries, constituées grâce à l'appui d'une faction, demeurèrent invinciblement un gouvernement de parti. Non pas, il est vrai, de celui-là même dont on s'était servi pour arriver au pouvoir. M. Picotti affirme, au contraire, que la condition essentielle du plein exercice de l'autorité fut justement pour le seigneur de s'affranchir de toute tutelle compromettante de ce genre ; mais « à la place des anciens partis s'en constitue un nouveau, non point le guelfe ou le gibelin, le blanc ou le rouge ou le noir, mais le parti du seigneur (celui des Camino, des Visconti, etc.), aussi exclusif que les précédents, aussi avide qu'eux d'accaparer le gouvernement de la ville ».

Il est bien vrai que quiconque tente de dégager d'une multitude d'espèces des traits généraux risque toujours de céder à l'arbitraire et de proposer des conclusions unilatérales. On l'a vu récemment, et en Italie même, touchant le problème des origines communales. Ici, pourtant, la synthèse paraît concrète et mesurée. Elle n'implique, déclare l'auteur, « aucun jugement sur la valeur historique de la seigneurie », et les sages observations qu'il formule à ce sujet ne manqueront pas d'être prises en considération par les érudits. Certes, on a trop déclamé contre l'ambition, la perfidie, l'égoïsme des tyrans, et l'illégitimité même de leur condition obligea souvent les seigneurs à bien gouverner pour se concilier les sympathies. Mais on a aussi exagéré en sens inverse. Prônant l'excellence du régime seigneurial, on l'a présenté comme un progrès dans le développement administratif et économique, comme une phase intermédiaire entre la commune et l'État moderne, comme le premier stade, a-t-on dit encore, vers l'unité nationale d'Italie[1]. M. Picotti proteste contre ces conceptions abstraites nuancées d'évolutionnisme, en se fondant sur quelques exemples des plus pertinents.

Voilà, pour qui s'applique à l'histoire politique de l'Italie au Moyen Age, d'utiles sujets de méditation.

On en trouvera d'autres dans les *Ricerche* de M. Ernesto Sestan, *intorno ai primi podestà toscani*[2] ; quoique limitées à une seule province, elles contribuent à faire mieux comprendre la première évolution de la constitution politique des communes, marquée par l'apparition des podestaties. L'enquête s'étend aux huit principales communes de Toscane, parmi lesquelles on distingue les maritimes (Pise et, en quelque mesure, Lucques) et les terriennes (Pistoie, Prato, Florence, Arezzo, Sienne et Volterra). Cette distinction

1. Sans doute cela se justifie dans une certaine mesure pour la seigneurie, comme d'ailleurs pour les communes qui, chacune dans sa sphère, accomplirent leur mission préalable consistant à discipliner les énergies locales et allèrent même plus avant, en sortant du cercle étroit du particularisme municipal par l'envoi de leurs citoyens dans d'autres communes en qualité de recteurs. C'est là un fait général et bien connu. Voir à ce sujet une étude approfondie du *rettorato forestiero* de M. L. Chiappelli (*Studi storici pistoiesi*, I. Pistoie, 1919, in-8°).

2. *Archivio storico italiano*, LXXXII, 1924, p. 177 et suiv.

Digitized by Google

repose sur la nature différente du *ceto dirigente*, de la classe prépondérante, qui est, dans les premières, celle des armateurs et propriétaires de navires ; dans les secondes, celle des propriétaires fonciers. Tandis que, pendant la première moitié du XII^e siècle, c'étaient partout et sans exception des consuls qui dirigeaient la commune, on observe sporadiquement, passé 1250, des interruptions de ce régime. A la place des consuls paraît à Sienne, en 1151, un *dominus civitatis ;* à Arezzo, en 1153, un *rector et gubernator civitatis ;* à Pistoie, en 1158, un *potestas*. Une très fine analyse met en lumière que les uns et les autres, investis de pouvoirs analogues, appartiennent tous à l'entourage de l'évêque qui, outre l'autorité ecclésiastique, est aussi dans la commune la seule autorité légitime (se souvenir que, dans la plupart des villes toscanes, il était parvenu à une situation prééminente, voire à l'autorité comtale comme à Volterra et à Arezzo). La thèse est celle-ci : ces *domini*, *rectores*, *potestates* détiennent des pouvoirs féodaux en qualité de *vicecomites* ou *vicedomini* de l'évêque, et, comme tels, se mettent au service de la commune, en sorte que leurs actes ont une double sanction, féodale et communale. Si l'on fait choix de leurs personnes, c'est qu'investis de la juridiction temporelle de l'évêque — comte ou non, il est le plus grand propriétaire et le plus puissant seigneur de la région — ils incarnent la juridiction la plus étendue de tout le comté. L'apparition de ces magistrats suprêmes se produit spontanément et répond au besoin général de légaliser en quelque sorte la situation de la commune qui, d'institution privée qu'elle fut à l'origine, devient alors un organisme de droit public. Au fond, il s'agissait surtout de garantir la situation juridique de la commune à l'égard de l'Empire, qui, lointain jusqu'alors, sortait de son indifférence envers les choses d'Italie. A peine tolère-t-il le consulat dans l'intérieur des murs de la ville, n'admettant certes pas qu'il pût se substituer à l'autorité comtale sur le territoire environnant. A preuve ces *teutonici* qui, dans l'Italie septentrionale, exercent alors en fait la haute juridiction comtale, à cette seule différence près qu'ils ne la tiennent pas en fief, comme avaient fait les comtes, mais par délégation, en qualité d'officiers de l'empereur. Désormais, l'appellation de consuls rappelle trop le stade de l'association privée, de l'administration collégiale, étrangère par sa forme et sa nature à la hiérachie impériale et féodale, dont il importe de se rapprocher. Ainsi la classe consulaire, qui est l'aristocratie communale, est amenée à se choisir un chef, pourvu déjà d'un titre féodal (*vicecomes*, *vicedominus*), pour représenter juridiquement la commune.

Ce n'est pas du premier coup que la podestatie supplanta le consulat. On dirait, pendant longtemps, de timides essais, toujours suivis de retours aux formes traditionnelles, si l'on disposait d'autres sources que de sèches formules d'actes, et l'on écrirait un curieux chapitre d'histoire des institutions communales sur cette lutte entre les deux régimes qui devait, on le sait, se terminer par la complète victoire du premier.

Digitized by Google

Les *Ricerche sul diritto di cittadinanza nella costituzione comunale*[1] de Mlle Dina Bizzari sont encore une contribution à l'histoire du développement des communes. On y voit comment l'antique conception du droit de cité, qui se maintint pendant la première partie de l'époque communale, alors que l'étranger au groupement politique se voyait privé de toute capacité juridique, disparut peu à peu pour faire place à une nouvelle conception assurant à l'aubain, sinon du point de vue politique, du moins en matière de droit privé, une condition comparable à celle du citoyen. L'auteur a, comme de juste, étudié théoriquement l'institution de la *cittadinanza* (*cittadinatus*) au moyen des écrits des juristes et des commentaires du *Code* et du *Digeste;* mais son ouvrage n'est pas une dissertation juridique abstraite, c'est un mémoire historique très concret, où l'on voit dans toutes les communes italiennes aux origines si diverses (le tableau, s'il n'est pas neuf, en est du moins des mieux présentés) le rapport de *cittadinanza* revêtir un caractère contractuel ; l'admission de nouveaux membres dans le corps communal y apparaît effectivement comme un échange d'avantages.

Les études de diplomatique communale de M. Pietro Torelli[2] ont une importance qu'il n'est pas inutile de souligner, parce qu'elle peut échapper au seul énoncé du titre. Qu'un érudit français, en effet, entreprenne de traiter le même sujet pour la France — ce qui est au demeurant fort désirable — il est évident *a priori* que les résultats de son enquête n'atteindront jamais à une ampleur comparable à celle des travaux italiens du même genre. Pour l'Italie, la diplomatique communale est un vaste chapitre de l'étude critique des actes du Moyen Age. Si vaste que M. Torelli, bien qu'il se soit limité dans l'espace à l'Émilie, la Lombardie et la Vénétie, et, dans le temps, aux XIIIe et XIVe siècles, en a seulement posé les bases dans ce livre qui, de ce chef, ressortit plutôt à l'histoire des institutions qu'à la diplomatique pure. L'objet principal en est le notariat envisagé dans le cadre de la commune. Conditions requises pour obtenir l'office de notaire ; répartition des notaires dans les différents services : des conseils, du podestat, des tribunaux, des bureaux administratifs et financiers ; activité politique et administrative de la commune, actes du gouvernement et leur conservation dans les archives, voire les relations internationales, tous ces points sont traités, quoique un peu confusément parfois, avec une grande érudition et une sûre méthode. Nous souhaitons que la voie ainsi ouverte s'étende à l'Italie communale tout entière.

L'histoire du commerce italien en France ferait le sujet d'un beau livre dont le mémoire de M. Mathorez sur les *Italiens en France*[3] n'est que

1. Turin, 1916, in-8°.

2. P. Torelli, *Studi e ricerche di diplomatica comunale.* Mantoue, 1915, in-8°.

3. *Note sur les Italiens en France, du XIIIe siècle jusqu'au règne de Charles VIII* (extrait du *Bulletin italien* de la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, XVII-XVIII). Bordeaux, 1918, in-8°.

Digitized by Google

l'ébauche sommaire. On a beaucoup écrit chez nous sur le rôle des banquiers et marchands d'outre-monts à la cour, aux foires de Champagne, dans telle province ou dans telle ville. Les érudits italiens, de leur côté, se sont plutôt appliqués à suivre à l'étranger l'activité des sociétés commerciales d'une commune déterminée (Sienne, Florence, Pistoie, etc.). Voici, dans ce sens, une nouvelle contribution. M. L. Chiappelli a publié[1] une curieuse lettre d'un marchand de Pistoie, Balduccio di Rainerio Partini, à son parent Gualfredo di messer Dato Partini. Écrite à une époque de crise, elle refléterait les graves inquiétudes de tous les marchands et banquiers italiens résidant en France, et le commentaire de M. Chiappelli se présente comme une vue d'ensemble sur l'histoire du commerce italien au début du XIVe siècle. Depuis tantôt un demi-siècle, de semblables crises s'étaient multipliées, conséquence des ordonnances royales poursuivant l'usure, de l'avilissement de la monnaie, d'autres causes encore, bien connues par les travaux de Bourquelot, de Goldschmidt, de Schulte, de Schaube. A maintes reprises, les marchands italiens avaient été arrêtés, leurs biens confisqués, et il leur avait fallu débourser des sommes énormes pour se racheter. Il faut bien dire ici que le tableau paraît poussé au noir. Les dernières études faites en France sur la question, et que semble ignorer M. Chiappelli, montrent les choses sous un jour assez différent. Peut-être aurait-il fallu mieux distinguer entre marchands et usuriers. Bref, au dire de l'auteur, le résultat d'une telle politique ne fut rien de moins que la décadence des foires de Champagne dont, entre tous, les Lombards avaient fait la prospérité.

Les sociétés commerciales d'Italie en subirent durement le contre-coup. D'une solidité à toute épreuve au XIIIe siècle, alors que tous les citoyens sans distinction de classe leur accordaient confiance et qu'elles jouissaient pour la plupart de privilèges impériaux, pontificaux ou royaux, elles chancellent au XIVe, par suite à la fois du ralentissement des relations avec la France, et de la concurrence que leur font de nouveau-venus dans le négoce international : Anglais, Catalans, Flamands ou Allemands. Les sociétés en nom collectif tombent en désuétude et le cèdent aux sociétés en commandite, dont la responsabilité est limitée, moindre le nombre des associés, restreinte la puissance économique. Partout les faillites se multiplient. Il semble qu'alors l'activité commerciale, détournée des marchés étrangers, se concentre en Italie même. Du nord au sud de la péninsule, d'anciennes foires locales refleurissent, on en institue de nouvelles. M. Zdekauer l'a montré dans son livre : *Fiera e mercato in Italia sulla fine del medioevo*[2]. Mieux encore. Les grandes villes qui étaient à la tête du mouvement des affaires, telles Venise, Gênes, Florence, inaugurèrent vite le système moderne des entrepôts et des boutiques, où le consommateur trouve constam-

1. *Archivio storico italiano*, LXXXII (1924), p. 229 et suiv.
2. Macerata, 1920, in-8°.

Digitized by Google

ment la marchandise à sa disposition. Ainsi, évincée de l'étranger où elle avait enseigné par l'exemple les finances et le commerce, l'Italie, après une crise de transition, sut s'adapter aux circonstances sans cesser de montrer le chemin du progrès.

On doit à l'Institut supérieur des sciences économiques et sociales de Venise la publication d'un document du plus grand intérêt pour les historiens du commerce au Moyen Age, et notamment de celui de Venise avec les pays du Levant[1]. C'est un manuel à l'usage des compagnies, écrit vers le milieu du XIV^e^ siècle et contenant, avec les tarifs vénitiens, l'indication des poids et mesures des différents pays ouverts à l'activité des marchands. Il suffira, pour en marquer l'importance, de rappeler que des innombrables manuels de ce genre qui durent exister au Moyen Age, deux seulement nous sont parvenus à peu près en entier : cette *tarifa* des marchands de Venise et une *Pratica della mercatura* du Florentin Francesco Balducci Pegolotti, de quelques années antérieure. Les deux documents se complètent heureusement.

III. Histoire régionale et locale. — L'on fut longtemps réduit, touchant l'histoire de la capitale piémontaise, aux ouvrages vieillis de Cibrario, de Carutti, de Promis. Il y fut naguère pourvu. Deux travaux, de caractère assez différent, ont été consacrés à l'histoire de Turin. Le premier en date, dû à la collaboration de M. Teofilo Rossi, maire de la ville, et du professeur F. Gabotto, président de la *Società storica subalpina*[2], s'adresse surtout aux érudits. Le premier volume, le seul que je connaisse, conduit cette histoire des origines à la fin du XIII^e^ siècle. L'autre ouvrage, de MM. Bragagnolo et Bettazzi[3], est une synthèse de vulgarisation bien ordonnée et agréablement écrite. Il témoigne d'amples lectures (une riche bibliographie accompagne le tome I, dont les quelque six cent soixante pages embrassent tout le Moyen Age), de longues recherches, de sérieuses réflexions.

M. A. Tallone a publié sur *Tomaso I marchese di Saluzzo (1244-1296)*[4] un bon livre dont le titre ne dit point l'ampleur du sujet traité. Ce n'est rien de moins que l'histoire du Piémont méridional pendant la seconde moitié du XIII^e^ siècle. En 1244, Thomas de Saluces succéda à son père sous la tutelle de Boniface de Montferrat ; jusqu'à sa mort en 1296, l'histoire du marquisat est toute mêlée à celle de la politique générale de ce temps. Qu'il suffise de rappeler les grands événements compris entre ces deux dates : lutte entre la papauté et les Hohenstaufen, qui mit le Piémont comme le reste de l'Italie en effervescence, communes et seigneurs oscillant entre l'un et l'autre des

1. *Tarifa cioé noticia dy pexi e mesure di luoghi e terre che s'adrova mercadantia per el mondo.* Venise, 1925, in-8°.

2. *Storia di Torino*, I. Turin, 1914, in-8°.

3. *Torino nella storia di Piemonte e d'Italia.* Turin, 1915, in-8°.

4. Fasc. 87 de la collection de la *Soc. stor. subalpina.* Pignerol, 1916, in-8°.

Digitized by Google

antagonistes selon leurs intérêts du moment ; guerre menée contre les Astesans par Thomas II de Savoie, tuteur du jeune marquis de Saluces, qui, comme de juste, y fut entraîné et subit les conséquences désastreuses de la défaite de Montebruno ; surtout la politique envahissante de Charles d'Anjou en Italie septentrionale, à laquelle Thomas, après une période de prudente expectative, finit par opposer ses armes. Récit plein d'intérêt que celui de cette défense du Piémont, où Thomas de Saluces, allié d'Asti, joue un rôle de premier plan et contribue pour sa bonne part à infliger au roi de Sicile la défaite de Roccavione. On connaissait, sans doute, beaucoup de ces grands épisodes, notamment par les mémoires de Merkel et les *Origines de la domination angevine en Italie* de M. Jordan. M. Tallone a su leur donner un attrait nouveau, les étudiant en fonction de l'histoire de son héros et de celle du marquisat, devenu, sur la fin du XIII^e^ siècle, un véritable État féodal.

Un autre ouvrage, non moins vivant et plein d'intérêt pour cette histoire de la région subalpine au XIII^e^ siècle, est celui de M. Bozzola, *Un capitano di guerra e signore subalpino, Guglielmo VII di Monferrato (1254-1292)*[1]. Curieuse et attachante figure de capitaine et de seigneur, ce Guillaume VII de Montferrat qui se meut, avec tant de souplesse et de vigueur, à travers les intrigues compliquées des politiques, de Charles d'Anjou, de la maison de Savoie, des communes piémontaises et lombardes, qui s'impose, un temps, comme seigneur de Turin, de Pavie, d'Alexandrie, de Milan, d'Acqui, d'Ivrée et capitaine de guerre de tant d'autres communes, pour finir piteusement, captif de l'une d'elles, après avoir donné, en plein XIII^e^ siècle, la mesure de puissance où pouvaient atteindre les plus illustres seigneurs italiens des XIV^e^ et XV^e^ siècles.

Par ces histoires de Thomas de Saluces et de Guillaume VII de Montferrat, qui se complètent et se recoupent en maints endroits, c'est toute celle de l'Italie du Nord à l'époque la plus vivante du XIII^e^ siècle qui s'éclaire d'un jour nouveau.

On a vu que la question des origines communales demeure à l'ordre du jour. De bonnes monographies sur le sujet sont donc les bienvenues. Celle de M. Manaresi sur les origines de la commune de Milan est à retenir entre les plus récentes. Elle se présente en manière d'introduction à la publication des plus anciens actes de cette commune, 402 documents, dont beaucoup étaient inédits, compris entre les années 1117 et 1217. L'ensemble forme un beau volume[2]. L'auteur expose avec une grande clarté comment la commune sortit progressivement du conseil de l'archevêque. Celui-ci, depuis la première moitié du IX^e^ siècle, avait été associé au comte, par mandat impérial, dans l'exercice de la juridiction. En fait, il devint, dès le X^e^ siècle, le seul seigneur du territoire, convoquant comme tel des assemblées populaires,

1. *Miscellanea di storia italiana*, 3^e^ série, XIX. Turin, 1920, in-8°.
2. *Gli atti del comune di Milano fino al M CC XVII*. Milan, 1919.

Digitized by Google

d'où se dégagea, au XI^e, un corps de représentants choisi dans tous les ordres de citoyens, véritable conseil administratif du prélat. De ce conseil au consulat, dont la première mention est de 1097, il n'existe qu'une différence de nom. Les historiens de nos institutions seront frappés de l'analogie entre ce processus et celui que l'on observe, vers le même temps, en mainte ville de Provence. Comme à Milan, c'est surtout le conseil de prud'hommes dont s'était entouré le seigneur qui apparaît comme le premier germe de la commune. Comme à Milan, la dénomination de *consules* n'implique point aussitôt l'autonomie : le seigneur continue de gouverner la ville de concert avec son ancien conseil débaptisé ; c'est progressivement et selon les circonstances locales les plus diverses que celui-ci étend ses prérogatives jusqu'à l'accaparement total du pouvoir politique. N'y a-t-il point là de quoi rouvrir la question des origines italiennes de nos villes de consulat?

L'Académie des Lincei ayant entrepris, comme on sait, la publication des actes des assemblées constitutionnelles d'Italie, a confié au professeur LEICHT le soin de réunir et d'éditer les documents relatifs au parlement de Frioul (*Colloquium patriae Forojulii*). L'introduction, qui figure en tête du premier volume, est une savante histoire du *parlamento Friulano*[1]. Né de la nécessité où se trouvaient le patriarche d'Aquilée, duc et comte de Frioul, et les principaux seigneurs de la province de s'accorder au sujet de la répartition de l'impôt et du contingent militaire, il devint bien vite tout autre chose qu'une sorte d'États provinciaux, dont le rôle se fût borné, comme il advenait ailleurs, à consentir la levée des contributions réclamées par le prince ou à approuver, pour la forme, les règlements par lui proposés ; ce fut un véritable parlement de caractère politique, « où se discutaient toutes les principales questions relatives à la politique extérieure et à la défense de l'État, tous les projets de statuts ». Un conseil en émana, qui assistait le seigneur dans la conduite des affaires publiques, jouissait même, parfois, de l'initiative en matière législative et contrôlait les actes de l'exécutif. Bref, ce parlement est, au XV^e siècle, bien plutôt comparable au conseil majeur des républiques italiennes qu'aux États provinciaux de l'Europe occidentale.

J'ai signalé plus haut l'édition donnée par M. IMPERIALE DI SANT' ANGELO des *Annales génoises* de 1225 à 1250, et dit que l'histoire de Gênes est tout entière dominée à cette époque par la lutte qu'elle mena contre Frédéric II. Le récit de cette lutte dramatique a tenté M. Imperiale. Non content de l'avoir ébauché dans la préface de son édition des *Annales*, il en a fait un petit volume qui parut la même année[2]. On se serait attendu à y trouver un hori-

1. S. LEICHT, *Parlamento Friulano*. Bologne, 1917, in-8°.

2. C. IMPERIALE DI SANT'ANGELO, *Genova e le sue relazioni con Federico II di Svevia*. Venise, 1923, in-8°.

Digitized by Google

zon élargi, parfois, à la mesure de celui du plus puissant des deux antagonistes. L'auteur n'excède jamais le cadre de l'histoire génoise, et c'est une déception pour le lecteur. Du moins, cette période capitale de la vie politique de Gênes, marquée par son alliance éphémère avec Venise, sa rivale, et par le triomphe de la faction antiimpérialiste, a-t-elle trouvé son historien.

Manfroni, dans un discours sur « les études historiques à Venise depuis Romanin », attribuait l'absence de toute nouvelle tentative d'écrire l'histoire générale de la Sérénissime au découragement éprouvé en face d'un sujet aussi complexe. On en est, depuis, revenu. Après M. Eugenio Musatti, qui fut le premier à donner une *Storia di Venezia* en deux volumes, réédités à Milan en 1914-1915, Kretschmayr et Battistella publièrent leurs ouvrages bien connus.

Plus récemment, M. Ch. DIEHL a réalisé ce tour de force de ramener aux dimensions d'un élégant volume cette abondante matière[1]. On admire, après l'avoir lu, tant d'érudition qui se cache, et qu'à l'agrément du récit s'allie en une savante ordonnance l'ampleur des vues et la finesse de l'analyse. Depuis les causes de la grandeur de Venise, savoir : son commerce maritime et la prodigieuse expansion, du XI^e^ au XV^e^ siècle, de son empire colonial, jusqu'à celles de sa décadence et de sa chute ; depuis le système du gouvernement jusqu'aux fêtes civiles et religieuses et aux mœurs populaires (M. Cessi a toutefois reproché à l'auteur d'avoir réduit l'histoire de la société vénitienne à « une pure extériorité »), tout est envisagé dans ce livre qui sera, pour beaucoup, le moyen d'apprendre sans effort une histoire prestigieuse. Ceux-là même qui n'ignorent rien de l'ample bibliographie du sujet en apprécient mieux encore l'harmonieuse synthèse.

La même année paraissait à Venise une histoire de la *Repubblica di Venezia dalle trasmigrazioni nella laguna fino alla caduta di Costantinopoli*[2] de M. Giulio BISTORT, ouvrage de seconde main, d'agréable lecture, mais dont la construction manque d'équilibre. D'importantes questions, comme celles de la ligue lombarde, de la quatrième croisade, d'autres encore y sont à peine effleurées. Visiblement, l'auteur s'est surtout attaché à retracer l'histoire du commerce vénitien. Les chapitres qu'il lui a consacrés sont, d'ailleurs, en tous points recommandables.

Enfin, la septième édition de la *Storia di Venezia nella vita privata*, de M. Pompeo MOLMENTI[3], est en cours de publication. De 1922 à 1925 parurent les deux premiers volumes. La *vita privata* est ici entendue dans un sens si large qu'il s'agit (les lecteurs des premières éditions s'en souviennent)

1. Ch. DIEHL, *Une république patricienne, Venise*. Paris, Flammarion, 1916, in-8°. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXI, p. 159.

2. Venise, 1916, in-8° (extrait de l'*Ateneo Veneto*).

3. *La storia di Venezia nella vita privata*, 7° édit., t. I : *la Grandezza*. Bergame, Istituto italiano d'arti grafiche, 1926, VI-563 p.

Digitized by Google

d'une véritable histoire générale. Origines, topographie, archéologie, population, classes sociales, institutions, lois, familles, vie civile, artistique, littéraire, costume, tout y est traité, un peu confusément encore, quoique dans un meilleur ordre que précédemment ; mais il était difficile de ne pas encourir ce reproche, tant la matière est vaste. C'est un bel essai de résurrection de la Venise du passé.

Après ces ouvrages d'ensemble, il faudrait énumérer bien des monographies et des articles de revues. M. Lazzarini a consacré un opuscule [1] à la genèse de la légende, accréditée chez les chroniqueurs et historiens, de la fondation de Venise en 421. Si l'on en croit les conclusions de l'auteur, elle aurait son origine dans les *Annales Veneti* du XII^e^ siècle, où se rencontrerait la première mention du fait et de la date. Par la suite, cette légende s'enrichit de nouveaux détails : on allégua un prétendu décret des consuls de Padoue déterminant l'emplacement de la nouvelle ville dans l'île de Rialto. Ceci reposerait sur l'assertion gratuite d'un Padouan du XIV^e^ siècle, Jacopo Dondi, auteur d'une petite chronique relative aux guerres entre Padouans et Vénitiens. Un faussaire du XV^e^ siècle, enfin, aurait composé le décret, qu'au début du siècle suivant, lors des « Congiure padovane [2] », un notaire de la commune transcrivit en tête d'un des registres communaux, en haine de la république de Venise, dont il cherchait à atteindre le prestige en accréditant la tradition de sa fondation par Padoue.

Le conflit entre Venise et Gênes au XIII^e^ siècle a été remarquablement étudié par M. Cessi dans un article sur la *Tregua fra Venezia e Genova nella seconda metà del sec. XIII* [3], et plus amplement encore dans l'introduction dont il a fait précéder le premier volume des *Documents financiers de la république de Venise* [4].

Mais c'est là une entreprise de tout autre envergure. La collection des documents financiers de Venise, inaugurée au début du XX^e^ siècle sous les auspices de L. Luzzatti, comptait déjà plusieurs volumes, du plus haut prix pour les historiens des sciences économiques, lorsque la guerre en interrompit la publication. L'apparition de ce nouveau volume de MM. Cessi et Bosmin est due à l'initiative du même Luzzatti, qui rattacha cette œuvre à celles de la Commission pour les actes des assemblées constitutionnelles, placées sous le patronage de l'Académie des Lincei. Il contient près de trois cents documents relatifs aux recettes et aux dépenses de l'État vénitien aux

1. V. Lazzarini, *Il preteso documento della fondazione di Venezia e la Cronaca del medico Jacopo Dondi.* Venise, 1916, in-8°.

2. Sur les conjurations de Padoue au XV^e^ siècle, on lira le *Contributo alla storia delle congiure padovane* de M. Segarizzi. Venise, 1916, in-8°.

3. *Archivio Veneto-Tridentino*, n^os^ 7-8 (juillet-décembre 1923), p. 1 et suiv.

4. *Documenti finanziari della repubblica di Venezia*, editi dalla Commissione per gli atti delle assemblee costituzionali italiane (R. Accad. dei Lincei), série I, vol. I, part. I : *La regolazione delle entrate e delle spese (sec. XIII-XIV)*, a cura di R. Cessi e di P. Bosmin. Padoue, 1925, in-8°.

Digitized by Google

XIIIe et XIVe siècles (1262-1379), délibérations du Grand Conseil, plus tard du Sénat, réglant la sortie des deniers entrés au Trésor de la république. Toutes les vicissitudes de la politique financière vénitienne se reflètent dans cette série de textes, oscillant d'un extrême à l'autre. Dans une savante introduction, M. Cessi en a bien dégagé les lignes maîtresses, qu'il trace en historien soucieux de les mettre en rapport avec les conditions économiques, politiques, sociales. On retrouve dans cette vue d'ensemble plus d'un trait caractéristique du système financier de tant d'autres communes du Moyen Age ; telle, l'énorme disproportion entre les deux groupes de dépenses, ordinaires et extraordinaires. Survienne une guerre, une calamité publique, et dans cet organisme où les recettes étaient étroitement proportionnées aux besoins normaux de l'administration, c'était une complète rupture d'équilibre. Les crises, pourtant, étaient plus fréquentes à Venise, en raison de l'ampleur de son domaine maritime et des relations diplomatiques qu'elle entretenait avec de lointains États. La situation se compliquait encore d'un autre chef : un antagonisme constant entre l'aristocratie, avide du monopole du commerce maritime, et le monde des marchands qui cherchaient à lui faire concurrence avec l'aide de capitaux étrangers. Chacun de ces partis préconisait une politique financière conforme à ses intérêts, l'aristocratie réclamant une rigoureuse parcimonie dans les dépenses ordinaires afin de réserver assez des deniers publics pour faire face aux extraordinaires sans qu'il fût besoin d'imposer davantage le trafic qu'elle prétendait monopoliser ; le parti adverse professant, au contraire, que le droit de libre concurrence qu'il revendiquait devait être, pour l'État, une source intarissable de revenus. L'opposition entre ces deux tendances se manifestait naturellement jusque dans la haute assemblée, et comme aucune ne l'emporta jamais pour longtemps, la politique financière de Venise fut bien loin de répondre à un programme déterminé. Trop souvent même, elle apparaît réduite aux expédients les plus onéreux. Le jugement que porte sur elle M. Cessi est sévère. Trop, peut-être ; car il résulte du moins de son étude qu'aux époques de tranquillité le gouvernement témoigna d'un constant souci d'amortir ses anciennes dettes et de constituer un fonds de réserve en réduisant ses dépenses. Les crises, certes, furent nombreuses. C'était inévitable à une époque où l'état politique, comme l'état social, reposait sur un perpétuel jeu de forces. Mais combien d'autres républiques d'Italie, combien de communes de France ne pouvaient-elles pas, à la même époque, envier à Venise un pareil sens de la prévoyance ?

On ne saurait, en quelques lignes, résumer ces pages pleines de faits et d'idées, un vrai livre d'histoire savante et vivante. Savante, parce que l'auteur a réussi, par une rare finesse d'analyse, à démêler l'écheveau de ces temps troublés, à reconnaître, d'une vue magistrale, la cause de tant de tâtonnements, savoir : que les cadres originels d'une administration strictement locale furent débordés par les exigences d'une politique mondiale.

Digitized by Google

Vivante, parce qu au cours de son étude il s'est plu à souligner d'innombrables et profondes analogies avec les conceptions et les événements de notre temps.

Est-ce un guide à l'usage des touristes qu'a entendu donner M. Vasco Restori en écrivant son petit livre : *Mantova e dintorni*[1] ? Le titre semble l'indiquer, mais le plan ne répond à aucun itinéraire suivi. Ce n'est pas davantage une histoire de la ville, mais une sorte de répertoire topographique et archéologique, élégamment illustré de photographies ou de reproductions d'anciennes estampes. On y trouvera d'excellents renseignements sur la vieille cité médiévale, ses différents quartiers, ses monuments, les manifestations de la vie publique, même un choix de documents. Livre de vulgarisation fait de main d'érudit.

Si nombreux sont les travaux concernant l'histoire des seigneuries italiennes que je me prends à regretter de n'avoir pas réservé une rubrique spéciale à ce groupe d'ouvrages, qui souvent, malgré leur titre, ne s'accommodent guère des cadres de l'histoire locale. Tel est le livre de M. Natale Grimaldi sur la *Signoria di Barnabò Visconti e di Regina della Scala in Reggio (1371-1385)*[2]. C'est, sans doute, le tableau d'une importante période de l'histoire de Reggio d'Émilie (constitution du nouveau régime seigneurial malgré la résistance de l'ancien régime communal demeuré vivace) ; mais c'est plutôt et ce pourrait être davantage encore l'étude des visées politiques des seigneurs de Milan. On sait qu'elles furent ambitieuses, particulièrement en cette seconde moitié du XIVe siècle et, si l'auteur ne s'était borné — on pourrait lui en faire grief — à ne les envisager que dans la direction des Romagnes, ce n'eût été rien de moins qu'une histoire politique de la Haute Italie à cette époque. M. Grimaldi a entendu montrer que la seigneurie des Visconti à Reggio ne fut pas une fin, mais un moyen, une étape vers Bologne et vers l'Adriatique, car la prospérité économique de la Lombardie réclamait un débouché sur la mer. Que ce besoin d'un débouché fût bien le mobile des menées des Visconti, personne ne le contestera. Mais on a reproché à l'auteur, avec raison je crois, de s'être mépris touchant la direction de cette expansion vers la mer. Si les Visconti jetèrent leur dévolu sur l'Émilie et la Romagne, c'était bien plutôt pour arrondir leurs domaines et fortifier leur puissance économique que pour se frayer un passage vers l'Adriatique. Car le marché lombard regardait du côté opposé, vers la Tyrrhénienne et vers la France. Précisément à cette époque, un mouvement se dessine dans ce sens ; à preuve, l'union de Sarzana et de la Lunigiane avec Reggio, sous la seigneurie de Regina della Scala, femme de Barnabò Visconti.

1. Mantoue, 1915, in-8°.
2. Reggio Emilia, 1921, in-8°. Voir plus haut, p. 79, n. 2.

Digitized by Google

M. Filippo Bosdari a consacré deux volumes à l'histoire de la période de transition (fin du XIVe siècle-commencement du XVe) pendant laquelle la république bolonaise se transforma en seigneurie. Le premier a pour titre : *Il comune di Bologna alla fine del sec. XIV*[1] ; le second : *Giovanni Bentivoglio, signore di Bologna (1401-1402)*[2]. Malgré la diversité des titres, ces deux études s'enchaînent étroitement, et l'on y trouvera sans peine la suite logique des événements : un bon tableau des institutions communales au moment où surgit l'éphémère seigneurie de Bentivoglio, les réformes qu'il introduisit dans le gouvernement et l'administration de la ville, les relations politiques qu'il entretint avec Florence et avec Milan, sa chute enfin sous les efforts coalisés des plus puissants seigneurs d'Italie, les Visconti, les Montefeltro, les Gonzague, les Malatesta, à la bataille de Casalecchio.

Une collection de *Studi storici pistoiesi* fut inaugurée, en 1919, par un petit volume de M. Chiappelli[3] contenant deux mémoires pleins d'intérêt. Le premier est un *Disegno della piu antica storia di Pistoia*, sommaire, comme l'indique le titre, mais riche d'idées neuves, qu'il faut trop souvent chercher dans de simples notes ; il faut souhaiter que l'auteur le développe en une histoire générale de la ville au Moyen Age. Le second mémoire est une étude sur les citoyens de Pistoie appelés au gouvernement d'autres communes antérieurement au XVIe siècle. Ce n'est pas à M. Chiappelli qu'on reprochera de promettre plus qu'il ne donne : sous ce titre d'histoire locale, se cachent les renseignements les plus variés touchant la nature de ces podestaties étrangères et, comme on dit, leur valeur historique, notamment en ce qui concerne les relations intercommunales, sujet encore neuf et qui attend d'être plus amplement traité.

Le même érudit a publié quelques lettres en langue vulgaire, épaves des archives des Lazzari, l'une des plus puissantes familles de Pistoie au Moyen Age[4]. Ces lettres, aujourd'hui conservées partie aux archives communales de Pistoie, partie aux archives d'État de Florence, n'ont trait qu'à un épisode qui, pour être inédit, n'en reste pas moins de médiocre importance : un procès intenté, à la curie pontificale, contre l'évêque de Pistoie Ermanno Anastagi, que les Guelfes noirs représentaient comme fauteur de Louis de Bavière et de Castruccio. Cette publication, pourtant, mérite une mention particulière pour plusieurs raisons : parce qu'elle fournit de précieux renseignements sur la cour d'Avignon, la France méridionale et ses relations avec Pise, le mode de transmission des correspondances épistolaires, et encore parce que les lettres dont il s'agit, écrites en différents endroits (Pistoie,

1. Bologne, 1914, in-8°.
2. Bologne, 1915, in-8°.
3. *Studi storici pistoiesi*, I. Pistoie, Officina tipograf. cooperativa, 1919, in-8°.
4. L. Chiappelli, *Un carteggio di Parte Nera degli anni 1320-1322* (*Bullettino dell' Istituto storico italiano e' Archivio muratoriano*, XLIII [Rome, Palazzo dei Filippini, 1925], p. 1-92).

Digitized by Google

Prato, Pise), offrent un rare intérêt pour l'étude des dialectes du XIVe siècle. Enfin l'introduction, qui raconte les faits et gestes des Lazzarini, constitue un chapitre très vivant de l'histoire de Pistoie aux XIIIe-XIVe siècles. L'auteur l'a justement indiqué : l'histoire d'une commune italienne n'est autre chose, à l'origine, que celle d'un ensemble de collectivités et de *parentadi;* plus tard, ce n'est plus que celle de fortes personnalités qui représentent, en incarnant les qualités et les défauts, toute leur race.

M. A. D'AMIA s'est appliqué à l'étude des institutions judiciaires de Pise au XIIe siècle [1]. On peut admettre qu'un sujet aussi délimité se trouve désormais épuisé par ce mémoire de plus de cent pages. Certes, on ne saurait souhaiter recherche plus approfondie sur le fonctionnement de la justice communale, son dédoublement en organes d'application de la loi (*giudici*) et de la coutume (*previsori*), sur la compétence de chacun d'eux, comme aussi sur les juridictions les plus diverses qui fonctionnèrent à Pise à cette époque : estimateurs, arbitres, juges des étrangers, des dettes et des créances de la commune, etc. Le tout est suivi d'une étude du droit et de la procédure poussée jusqu'aux moindres détails. Seuls, je crois bien, les juristes y prendront intérêt. L'historien des institutions eût préféré quelque enquête sur les origines des *judices civitatis*, question fort débattue et qui attend encore une solution. La juridiction des villes dérive-t-elle, comme on a cru, des cours marquisales ou comtales, dont elle serait en quelque sorte la communalisation, ou n'existait-elle pas, antérieurement même à la formation de la commune, comme l'ont admis récemment des érudits bien informés (Mayer et Ercole)? Sans apporter une solide contribution à la solution de ce problème, M. d'Amia avance pourtant quelques raisons d'admettre que les *judices Pisanorum* du XIIe siècle ont continué les anciens *scabini.*

La publication de la monumentale histoire de Florence de M. DAVIDSOHN, longtemps interrompue par la guerre, a repris son cours. Le t. III (1912) se fermait sur le départ de Louis de Bavière, qui marque, a-t-on écrit, la fin de la période impériale de l'histoire florentine. Les deux premières parties du t. IV [2], parues respectivement en 1922 et 1925, contiennent l'étude des institutions depuis les origines de la commune jusque dans le premier tiers du XIVe siècle et l'histoire économique et commerciale pour la même époque. Une troisième est annoncée, qui traitera des lettres et des beaux-arts. Ce t. IV, lorsqu'il sera complet, couronnera brillamment un bel édifice : l'histoire de Florence jusqu'au temps de Dante, ou, selon le sous-titre, jusqu'au premier âge de la civilisation florentine (*Die Frühzeit der florentiner Kultur*). Les quatre chapitres de la première partie sont consacrés à l'étude des influences étrangères sur cette civilisation, de la constitution politique,

1. *Studi sull' ordinamento giudiziario e sulla procedura delle curie pisane nel sec. XII*, dans l'*Arch. stor. ital.*, LXXVII (1919), p. 5-125.

2. *Geschichte von Florenz*, IV : I. Berlin, Mittler und Sohn, 1922 ; II, 1925, in-8°.

Digitized by Google

de l'administration de la commune et de ses différents organes, des classes de la population, de l'armée, des finances, de la justice. C'est, dans ces quelque quatre cents pages de texte — les notes ayant été bien incommodément groupées en un volume annexe — un tableau complet des institutions florentines à l'époque de leur apogée, en même temps qu'une puissante contribution à l'histoire des institutions communales italiennes. Nul mieux que M. Davidsohn n'en connaît l'ensemble et, sur l'institution du podestat, des conseils, du capitaine du peuple, des prieurs des arts, du gonfalonier, etc., il a dit, sans doute, le dernier mot. On notera pourtant qu'il n'a point fait état des plus récents travaux, s'en tenant résolument aux matériaux réunis voici près de vingt ans et publiés dans les quatre volumes de ses *Forschungen*.

La seconde partie du t. IV épuise en huit chapitres un immense sujet : la vie commerciale et industrielle de Florence (*Gewerbe*, *Zünfte*, *Welthandel und Bankwesen*). Pour apprécier la valeur d'un tel ensemble comme pour en excuser l'apparence touffue, il faut se souvenir qu'il y avait là tout un monde à faire connaître. « Si grande est l'abondance des documents sur la vie industrielle à Florence », écrivait Doren dans l'introduction de son livre sur les corporations florentines, « que plus on étudie, plus on a le sentiment de ne rien connaître. » A force d'étude et de réflexion, M. Davidsohn est arrivé à posséder jusqu'au fond cette vaste matière (disons, pour en donner un exemple, qu'il va jusqu'à exposer la forme diplomatique des lettres de marchands) et à l'ordonner clairement. Après un large tableau des métiers et professions, voici de savants chapitres sur l'organisation des corporations et des sociétés commerciales, sur les principales branches du commerce, sur les relations des marchands florentins avec la Curie, l'Empire, les différents pays d'Europe ; l'un est consacré à la France, aux Flandres, à l'Angleterre et à l'Espagne ; un autre à l'Afrique du Nord, aux côtes orientales de l'Adriatique et à l'Orient, le dernier aux villes de haute et moyenne Italie, au royaume de Naples et à la Sicile, où, depuis la victoire de Charles d'Anjou sur les Hohenstaufen, « l'étoile des marchands florentins s'éleva si haut que l'on pourrait parler, pour la période qui suivit, d'une conquête économique de l'Italie méridionale ».

Chacune de ces corporations florentines que nous a présentées en grand détail M. Davidsohn nous a laissé des statuts, dont les textes gisaient inédits dans les archives, tandis que ceux des corporations de tant de villes de moindre importance eurent, depuis longtemps, les honneurs d'une édition. En 1921, la Chambre de commerce de Florence s'est avisée de combler cette lacune. La publication d'un *Corpus statutorum* des métiers florentins est une œuvre de longue haleine. Ceux des seuls arts majeurs exigeront une douzaine de beaux volumes, si l'on en juge par le premier de la collection, paru en 1922. Il contient les statuts des médecins et apothicaires [1], et le choix de

1. *Statuti dell' arte dei medici e speziali*, editi a spese della Camera di commercio e industria

Digitized by Google

cette corporation qui, pour le nombre de ses membres et l'importance économique et sociale, venait, certes, bien loin après les arts de la laine ou de Calimala, serait fait pour étonner, si l'éditeur n'avait pris soin d'en indiquer la raison. Il s'agissait de participer à la célébration du sixième centenaire de Dante, dont le nom figure, comme on sait, sur la liste matricule des médecins. Aussi bien ce premier volume peut-il être proposé comme un modèle. Une excellente introduction, où sont minutieusement décrits et datés les manuscrits, précède le texte des codifications de 1314 et de 1349, suivi des réformes ou confirmations qui s'échelonnent jusqu'en 1769. Il faut signaler à l'attention des philologues que des deux rédactions qui s'offraient à lui, l'une en latin et l'autre en langue vulgaire, c'est cette dernière qu'a choisie l'éditeur. On devine, dès lors, l'intérêt du glossaire qui l'accompagne.

M. F. Maggini a publié des fragments d'une *Chronichetta de' Cerchi*[1], sorte de journal où les membres de l'illustre famille florentine consignaient, outre des événements domestiques, les vicissitudes de la commune. L'un d'eux, Bindaccio de' Cerchi, en retrouva au xv^e^ siècle, alors qu'il écrivait ses propres mémoires, le fragment que nous ne connaissions que par la copie qu'il en fit alors (Riccardiano 1105). Il a trait à des événements des xiii^e^-xiv^e^ siècles, mais il n'y faut point chercher de suite dans le récit. Tel quel, il n'est pas sans intérêt. M. Salvémini s'y est référé dans son livre bien connu sur les *Magnati e popolani in Firenze*. L'édition qu'en donne M. Maggini le met à la portée des historiens et des linguistes.

Les livres de vulgarisation de l'histoire de Florence ne manquent pas depuis que la voie leur est largement tracée. Le petit livre de M. J. Luchaire, *Les démocraties italiennes*[2], n'est, en dépit de son titre, qu'une brillante synthèse de l'histoire politique, économique et sociale de la république florentine. Une agréable monographie de M. Nello Tarchiani[3] offre toutes les qualités requises en ce genre : bien construite, de lecture facile, mieux encore, une note personnelle dans le récit des faits les plus communément connus. Ce n'est pas dire que la lecture n'en soit pas du tout instructive ; les pages relatives aux origines de la ville, notamment, illustrées par les résultats des fouilles, donnent une heureuse mise au point de la question.

Un livre sur le régime politique et les institutions de Rome aux xiii^e^ et xiv^e^ siècles a paru en 1920[4]. Je le mentionne ici pour mémoire, car il ne

di Firenze, per cura di Raffaele Ciasca, celebrandosi il secentenario dantesco. Florence, Vallecchi, 1922, in-4°.

1. *Archivio stor. ital.*, LXXVI (1918), p. 97 et suiv.

2. Paris, 1915, in-8°.

3. *Firenze.* Bergame, 1916, in-8° (*Collezione di monografie illustrate.* Série *Italia artistica*, n° 77).

4. Alain de Bouard, *Le régime politique et les institutions de Rome au Moyen Age, 1252-1347.* Paris, E. de Boccard, 1920, in-8° (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 118). Cf. *Rev. histor.*, t. CXXXIX, p. 183.

Digitized by Google

m'appartient pas de le critiquer; aussi bien l'a-t-il été déjà pour les lecteurs de la *Revue*. J'ajouterai cependant quelques mots pour leur gouverne. Vraie ou fausse, la thèse qu'il présente se trouve en complète opposition avec celle qui régnait jusqu'alors. La *Geschichte der Stadt Rom* de Gregorovius, si sévèrement jugée par Mommsen, continuait pourtant de faire autorité. Or, cédant à ses tendances gibelines, emporté par ses sympathies pour le régime communal qui le remplissait « d'admiration et de respect », Gregorovius paraît avoir fermé ses yeux à l'évidence. Ainsi, quand vint pour lui le moment de constater la disparition de ce régime, la ville retombant, comme il était fatal, sous la seigneurie du pape, l'historien allemand s'y refuse, à la manière d'un partisan obstiné. Il fut suivi dans cette voie, où l'histoire de Rome au Moyen Age m'apparaît comme désorientée. Les *Études sur l'administration de Rome* de M. L. Halphen montraient encore la commune romaine comme une jeune république sûre d'elle-même et capable de se développer en toute indépendance de la papauté. Pour être généralement présenté comme une continuation de ces *Études*, le livre dont il s'agit n'en est pas moins conçu sur un autre plan et dans un autre esprit.

M. R. Morghen a publié un important mémoire, qui se rattache par bien des côtés à l'histoire de Rome, sur le cardinal Matteo Rosso Orsini [1]. Neveu du pape Nicolas III, cardinal pendant plus de quarante ans, il joua un rôle de premier plan dans la politique romaine. Qu'il suffise de rappeler la part prépondérante qu'il prit aux conclaves d'où sortirent les papes Célestin V, Boniface VIII, Benoît XI et Clément V, l'appui qu'il prêta à Boniface VIII, ses efforts pour venger l'attentat d'Anagni, etc. Par là, sans doute, cette étude est plutôt une contribution à l'histoire du gouvernement de l'Église; mais elle éclaire aussi celle des partis politiques de Rome au XIIIe siècle. Matteo Rosso fut un des premiers à dénoncer le « péril angevin » à une époque où, sous la menace de Manfred, la Curie et la ville accueillaient, sans voir plus loin, Charles d'Anjou comme un sauveur. En quelques pages excellentes, M. Morghen a mis en relief la ligne politique constamment suivie par la puissante famille des Orsini. Ce sont eux qui, dans l'aristocratie romaine, représentent les intérêts de la Curie, favorisant ou combattant quiconque sert ces intérêts ou leur fait obstacle. Implacables adversaires des Hohenstaufen lorsque ceux-ci menacèrent l'existence de l'Église, ils ne le furent pas moins du prince français quand il put paraître avoir hérité, avec le royaume de Sicile, les visées de Manfred. Cet idéal politique, tranchant singulièrement avec l'attitude des autres familles romaines, témoigne d'une largeur de vues, d'une noblesse d'intentions peu communes dans l'histoire italienne de ce temps.

A l'occasion du cinquantenaire de Rome capitale, le conseil communal décida en 1919 la publication d'un *corpus* des textes législatifs, ordonnances,

1. *Archivio della R. Soc. Rom. di Stor. patria*, XLVI (1923), p. 271-379.

Digitized by Google

mandements d'administration, etc., relatifs à Rome et à l'État pontifical, comme il en existait déjà pour la plupart des grands États italiens. On mit hâtivement sur pied un volume, qui parut en temps voulu (1920). Mais, pour y parvenir, il avait fallu s'en tenir au dépouillement des collections les plus importantes (*Bandi* de l'Archivio di Stato et de l'Archivio vaticano, *Editti, brevi e bolle* de la Bibl. Casanatense). Depuis, des recherches plus complètes et plus critiques ont fourni la matière d'un second volume, qui est beaucoup plutôt le complément que la suite du premier [1], nombre de documents du t. I figurent de nouveau au t. II avec des corrections ou additions. Ces deux séries chronologiques d'analyses, qui s'enchevêtrent malencontreusement, ne fournissent d'ailleurs, pour le Moyen Age, que très peu de renseignements.

Un ouvrage de bonne synthèse sur l'histoire de l'Italie méridionale antérieurement à la monarchie normande se recommanderait de soi-même par l'attrait du sujet et de l'époque. Mais comment enfermer en deux cents pages environ [2], fussent-elles libres de tout appareil de références et de notes critiques, tous les aspects divers des civilisations qui se heurtèrent sur ce vaste théâtre : romaine, lombarde, sarrasine et normande? Comment venir à bout si brièvement de l'enchevêtrement de tant de faits politiques, économiques et sociaux, trame de l'histoire d'une société disparate qui s'agita pendant des siècles? M. Schipa ne s'y est pas risqué. C'est au sous-titre de son ouvrage qu'il s'en faut tenir : *Ducato di Napoli e principato di Salerno.* Il a choisi le duché de Naples et la principauté de Salerne comme les deux centres politiques les plus représentatifs, les citadelles de deux civilisations opposées qui s'affrontent, la romaine et la lombarde. Tel quel, son livre marque un réel progrès sur les deux mémoires par lui publiés jadis dans l'*Archivio per le provincie Napoletane* sur les mêmes sujets, et qu'il a, pour la circonstance, littéralement refondus. S'il ne nous donne point une histoire complète de l'Italie méridionale jusqu'au XII^e^ siècle, nous en trouvons là, du moins, les lignes principales. De ses deux études antérieures, parallèles mais indépendantes, il a su composer un tout vraiment organique. Au centre, le duché de Naples, qui perpétue la civilisation romaine, malgré l'étreinte parfois pressante des Lombards, maîtres de la plus grande partie du pays environnant, puis des Sarrasins qui infestent les côtes, occupent les îles, s'emparent de Gaëte et d'Amalfi et répandent partout la terreur. Ainsi tout s'enchaîne : le péril musulman explique les traités de paix et d'alliance conclus entre les maîtres de la Campanie et ceux du duché de Bénévent, jusqu'alors adversaires irréductibles, les interventions armées des empereurs et du pape, voire les transformations politiques de la ville de Naples, où l'élément mili-

1. *Regesti di bandi, editti, notificazioni e provvedimenti diversi relativi alla città di Roma ed allo stato pontificio.* Rome, Cuggiani, 1920-1925, 2 vol. gr. in-8°.

2. M. Schipa, *Il mezzogiorno d'Italia anteriormente alla monarchia. Ducato di Napoli e principato di Salerno.* Bari, Laterza, 1924, in-8°.

Digitized by Google

taire substitue progressivement son autorité à celle de l'évêque. Le livre se clôt sur la conquête normande qui marque bien, en effet, pour l'Italie méridionale, le commencement d'une époque nouvelle et, pour l'historien, un terme qui s'impose : lors de la prise de Naples par Roger II, en dépit de l'autonomie administrative et des franchises octroyées à la ville, le duché de Naples a vécu.

Disparu le duché, M. SCHIPA tourne ses investigations vers la ville et ses différentes classes sociales dans leurs rapports avec l'administration municipale, depuis le XI^e siècle jusqu'à la fin du Moyen Age [1]. De ces éphémérides du *popolo* napolitain, vivantes et intéressantes toujours, aucune idée générale ne se dégage. Si l'on tente, ce que n'a même pas fait l'auteur en manière de conclusion, de tracer la courbe d'influence du *popolo*, on le voit, de relégué qu'il était d'abord dans la couche inférieure de la société, au-dessous des *nobiles* et des *homines mediani*, s'affirmer dès le temps des rois normands, puisqu'il participait alors avec la noblesse à l'administration de la ville. Il eut, sous les Hohenstaufen, ses *platea* (*regioni*) qui s'opposaient à celles des nobles et leur faisaient contrepoids dans l'organisme urbain. Dès lors, les vicissitudes du *popolo* sont innombrables, liées à l'histoire des factions politiques, des crises économiques, des réformes financières. Après qu'il eut goûté du pouvoir sous le règne de Jeanne, ce furent, entre nobles et *popolani*, d'incessantes luttes. Mais les victoires de ces derniers ne furent jamais qu'accidentelles, toujours suivies de réactions aristocratiques. Une scission, pour finir, se produisit dans le parti populaire : marchands et industriels se séparèrent de la plèbe, par dégoût autant que par crainte de ses excès. Désormais, l'élu du peuple ne fut guère, dans le gouvernement, que l'instrument de l'absolutisme du vice-roi.

Les travaux relatifs à l'époque monarchique embrassent pour la plupart un large ensemble géographique, l'histoire de l'Italie méridionale devenant alors celle d'un seul État.

Un petit volume sur la Sicile normande a paru dans la Bibliothèque de culture et d'histoire publiée à Bonn [2]. On sait de reste qu'il s'agit là d'une entreprise de vulgarisation. Mais, après les études de Caspar, Niese, Chalandon, Schipa, on eût mieux attendu du vulgarisateur.

M. Alessandro CUTOLO a consacré une monographie au règne de Charles II d'Anjou [3], ou plutôt aux deux dernières années de ce règne, sous prétexte que ce ne fut qu'en 1308, après sa longue captivité et les vicissitudes agitées du début, que Charles II eut le loisir de songer à restaurer le gouvernement

1. M. SCHIPA, *Nobili e popolani in Napoli nel medio evo, in rapporto all' amministrazione municipale*, dans l'*Arch. stor. ital.*, LXXXIII (1925), p. 1-44 et 187-248.

2. Willy COHN, *Das Zeitalter der Normannen in Sizilien*. Bonn, Marcus, 1920, in-16.

3. A. CUTOLO, *Il regno di Sicilia negli ultimi anni di vita di Carlo II d'Angio*. Milan, 1924, in-8°.

Digitized by Google

et à se dévouer au bien de ses sujets. Touchant le caractère du souverain, sur la mémoire de qui pesait encore le jugement sévère de Villani, son esprit réformateur, la protection qu'il accorda aux arts et aux lettres et encore le rôle joué par les marchands de Toscane dans l'économie de l'Italie du Sud à cette époque, ce livre offre quelques pages assez nouvelles ; mais l'enquête n'ayant porté que sur deux années, c'est trop peu pour autoriser un coup d'œil d'ensemble sur les événements et les institutions de tout un règne.

L'ouvrage de M. R. Caggese sur Robert d'Anjou et son temps [1] est d'une tout autre ampleur. Le titre en est déjà pleinement justifié par le premier volume, seul paru. Il y a, dans ces sept cents pages de synthèse fondées sur un impressionnant appareil de preuves, avec un portrait bien nouveau du roi de Naples, une histoire de sa politique jusqu'à la défaite guelfe de Montecatini, et un vaste tableau des conditions administratives, économiques et sociales de l'Italie méridionale au début du XIVe siècle. Le portrait de Robert, que la postérité, pourtant, surnomma le Sage, nous représente, tel qu'il se dégage de l'histoire des premières années de son règne écrite par M. Caggese, un prince égoïste, inférieur à sa mission, fourbe sans adresse et possédé de rêves de grandeur injustifiés, si l'on considère sur quelles médiocres bases ils reposaient. Nous voici bien loin du héros des Guelfes que célébraient ses contemporains. Sans doute il y avait lieu d'en rabattre ; mais en fallait-il tant rabattre ? L'auteur n'a-t-il pas poussé trop au noir le portrait de Robert d'Anjou ? Alors que, défenseur des États de l'Église, souverain du seul grand État monarchique, il semblait appelé au rôle d'arbitre de la politique italienne, de *veltro* des Guelfes, on le voit, en effet, pendant cette première partie de son règne, hésiter et temporiser. Ainsi son rêve ambitieux, quand Henri de Luxembourg vint en Italie, d'une alliance avec la fille de l'empereur, lui fit oublier, un temps, l'intérêt de son parti et il ne se résolut à armer que lorsque toute illusion se fut évanouie. Convenons que les éléments de l'histoire politique jusqu'en 1315, regroupés par M. Caggese, semblent justifier le jugement défavorable qu'il porte sur le troisième des rois angevins, et attendons la fin.

Je consentirai moins volontiers aux conclusions tirées de l'étude du lamentable état social, économique et financier du royaume de Sicile, que l'auteur paraît imputer à l'esprit routinier, à l'incapacité du souverain. Certes, les larges chapitres qui en traitent sont d'un rare mérite, et il n'est guère contestable que la situation fut, à bien des égards, déplorable. Une société troublée, où les efforts du roi ne parviennent pas à rétablir l'ordre, parce qu'elle manque encore de ces classes moyennes qui constituent le meilleur de l'armature des États. D'une part, une turbulente aristocratie, anarchique, encline au brigandage ; de l'autre, un peuple des villes et des campagnes prompt à la révolte ; entre ces deux extrêmes, rien qui pût faire équilibre.

1. R. Caggese, *Roberto d'Angiò e i suoi tempi*, I. Florence, Bemporad, 1922, gr. in-8°.

Digitized by Google

Au-dessus d'eux, un État débile, aux organes corrompus, incapable de dominer le perpétuel antagonisme. Les *universitates* elles-mêmes, qui ne jouissaient, du fait de la monarchie, que d'une autonomie étroitement administrative, étaient impuissantes à réagir. Domaniales ou féodales, elles subissaient des vicissitudes analogues : celles-ci ayant à se défendre contre les prétentions des seigneurs, celles-là constamment en lutte contre leurs voisines pour mille prétextes. Mais la cause profonde de ces faiblesses et de ces désordres, ne la faut-il pas chercher — l'auteur en convient assez lui-même — dans la pauvreté du pays : une agriculture précaire, une industrie naissante et sans ressources pour se développer, un commerce paralysé par l'insécurité des routes, et d'ailleurs tout entier, ou presque, aux mains des Vénitiens, puis des Florentins?

On sait combien il est difficile de produire, pour les siècles du Moyen Age, des statistiques acceptables, particulièrement en ce qui concerne le chiffre de la population. S'appuyant sur les données des rôles d'impositions, MM. P. Egidi et G. Pardi ont cependant obtenu, à cet égard, d'excellents résultats. Dans ses *Ricerche sulla popolazione dell' Italia meridionale nei sec. XIII e XIV*[1], M. Egidi réfute les résultats antérieurement acquis en matière de démographie pour l'Italie du Moyen Age et conclut, après une savante discussion des théories de ses devanciers Vivenzio et Capasso, que, pendant le première moitié du XIVe siècle, la population du royaume fut approximativement de trois millions et demi d'habitants pour la terre ferme et d'un peu plus d'un million pour l'île de Sicile. La densité était, ici et là, d'environ quarante-quatre habitants au kilomètre carré. M. Pardi, de son côté, obtenait, par une étude analogue, des chiffres concordants pour la province de Calabre[2].

IV. Histoire ecclésiastique et religieuse. — L'entreprise bien connue du P. Savio a suscité d'intéressantes contributions locales aux fastes épiscopaux de l'ancienne Italie. M. Guidi, d'ailleurs connu par des écrits sur les antiquités chrétiennes de Lucques, s'est appliqué à l'étude critique d'un catalogue d'évêques de cette ville, contenu dans le ms. 124 de la Bibliothèque capitulaire[3]. Ce catalogue, déjà publié par Ughelli et dont on s'occupa récemment encore, consiste en une simple série de noms sans aucune mention historique. La valeur en était fort contestée. Le mémoire de M. Guidi tend à prouver, en alléguant de bonnes raisons, qu'il est simplement une copie, faite au XIe siècle, d'un ancien diptyque épiscopal datant au plus tard du VIIIe siècle et qui mérite toute confiance.

M. Mattei Cerasoli a révisé plusieurs séries épiscopales de l'*Italia sacra*,

1. Lucques, Baroni, 1920, in-4°.

2. *I registri angioini e la popolazione calabrese del 1276*, dans l'*Archivio delle prov. Napoletane*, 1922, p. 27 et suiv.

3. P. Guidi, *Gli antichi vescovi di Lucca*, dans la *Rassegna ecclesiastica Lucchese*, 1916.

Digitized by Google

au moyen des riches archives de l'abbaye de la Trinità de La Cava. Il apporte ainsi de nombreuses corrections et additions aux listes d'Ughelli[1].

Les historiens des institutions ecclésiastiques ne liront pas sans profit un article de M. Alfredo SCHIAFFINI : *Per la storia di « Parochia » e « Plebs »*[2]. L'Église, s'organisant avec cet esprit d'adaptation qui la caractérise, accueillit les circonscriptions de l'empire romain. De même que le diocèse correspondit à la *civitas*, que la *parochia* urbaine répondit à la cité, au *pagus* rural, qui existait depuis des siècles avec une solide constitution civile et religieuse, répondit la *plebs*. Celle-ci se constitua sur l'*ager* seul (qui, en France, correspond exactement au *pagus* italien), tandis que les *vici* avaient des *basilicae* ou des *capellae*, de fondation épiscopale ou privée. Ainsi, aux IIIe-IVe siècles, les *plebes*, tant en France qu'en Italie, coïncidèrent quant à leur nombre et à leurs limites avec les *agri* de la Gaule et les *pagi* de l'Italie, et le mot *plebs* désigne alors la paroisse rurale. Partant de là, l'auteur étudie la lutte entre les deux termes de *plebs* (à l'origine paroisse rurale) et de *parochia* (à l'origine paroisse urbaine), et il arrive à cette conclusion que, tandis qu'en Espagne, en France et dans le sud de l'Italie le terme *parochia* supplante partout celui de *plebs*, en Italie centrale la lutte dure encore.

Enfin, plusieurs mémoires ont été consacrés aux origines ou à l'organisation de certains diocèses. Parmi les plus récents figurent ceux de M. P. GUERRINI sur Brescia[3] et de M. A. MERISI sur Milan[4].

Mais les travaux les plus notables ont trait à l'histoire des idées religieuses. L'influence des ordres religieux, et particulièrement de l'ordre franciscain, se traduisit par la création de ces confréries laïques qui constituent un des traits les plus caractéristiques de la société médiévale. M. Giuseppe LANDINI avait étudié, en 1912, un manuscrit célèbre relatif à celle d'Arezzo (Cod. Aret. 180). Dans la suite, il étendit considérablement son enquête. Le livre qu'il publia en 1915[5] est certainement le plus complet et le plus agréable que l'on puisse lire sur la question des origines, du développement, des transformations des confréries laïques en Italie.

Celui de M. Gioacchino VOLPE[6] (nouvelle édition, revue et augmentée, d'un ouvrage paru en 1907) offre une remarquable vue d'ensemble sur les grands courants d'idées religieuses qui traversent en bouillonnant l'histoire d'Italie au Moyen Age, depuis les Patares du XIe siècle jusqu'aux Fraticelles

1. *Di alcuni vescovi poco noti.* Naples, 1920, in-8°.

2. *Archivio stor. ital.*, LXXX (1922).

3. P. GUERRINI, *Per la storia dell' organizzazione ecclesiastica della diocesi di Brescia nel medio evo*, dans *Brixia sacra*, XV (1924).

4. A. MERISI, *L'evangelizzazione dell' Alta Italia e l'origine della sede episcopale di Milano*, dans l'*Archivio storico lombardo*, 1925, fasc. 1.

5. *Appunti di critica storica per l'origine e la vita delle fraternitate laïcali in Italia.* Pérouse, 1915, in-8°.

6. *Movimenti religiosi e sette ereticali nella società medievale italiana (XIe-XIVe siècle).* Florence, Vallecchi, 1922, in-8°.

Digitized by Google

du XIVe. Cathares, Vaudois, Humiliés, Joachimites ont, malgré la diversité de leurs conceptions, ceci du moins de commun qu'ils sont autant de forces dirigées contre l'ancienne Église riche, privilégiée, préoccupée des biens temporels. L'histoire de ces hérésies était bien connue depuis les travaux de Tocco et de Dollinger. M. Volpe n'y ajoute rien. On savait bien aussi que les mouvements hérétiques, en Italie comme ailleurs, furent souvent impliqués, selon les intérêts du moment, dans le jeu des partis politiques ou des rivalités de classes. Qui n'a observé, par exemple, qu'au temps de l'âpre lutte entre le pape et Frédéric II l'hérésie, ennemie de Rome, prit de ce chef une couleur gibeline, ou encore que les sectes qui prônaient l'évangélique pauvreté recrutèrent quasi naturellement leurs adeptes dans les couches les plus humbles des populations, tandis que la riche bourgeoisie, enrôlée dans les tiers ordres et ces confréries dont il fut question tout à l'heure, étayait, comme d'instinct, l'Église possédante et hiérarchisée? A ce plan des intérêts humains, l'auteur ramène, peut-être un peu trop systématiquement, son magistral tableau des « mouvements religieux ». Au fond, ce qui fait l'intérêt et la nouveauté de l'ouvrage, c'est précisément cette vue systématique.

L'histoire religieuse de l'Italie médiévale n'offre rien de plus curieux ni de plus dramatique que les agitations hérétiques issues des doctrines de Joachim de Flore. Elles se développèrent çà et là, sous l'influence de causes extérieures, et l'on sait bien que la lutte ouvertement menée contre le Saint-Siège par Louis de Bavière leur fut partout singulièrement favorable. Mais les conditions de milieu entrent aussi en ligne de compte, et c'est ce que met en lumière un livre de M. FUMI[1]. Dans l'ambiance franciscaine de l'Ombrie, les ardentes disputes sur la pauvreté évangélique trouvèrent, si l'on peut dire, leur milieu d'élection. Que le mouvement hérétique ne s'y distingue pas essentiellement de celui des Fraticelles, qui affecta si profondément la vie italienne de ce temps, personne ne le conteste, M. Fumi moins que quiconque, et aussi les querelles des partis politiques s'enchevêtrèrent, là comme ailleurs, avec les théories religieuses : des chefs de parti comme Frédéric de Montefeltro coudoient des moines mystiques comme Michel de Cesène ou Angelo Clareno. Il reste cependant que, pour s'être développée sur le fonds du franciscanisme, encore que profondément altéré, l'hérésie ombrienne garde une physionomie particulière.

V. ÉCOLES ET UNIVERSITÉS. — On cultive fort, en Italie, l'histoire de l'enseignement. Tandis que plus d'un pays d'Europe en est encore à cet égard aux travaux d'approche, l'érudition italienne a déjà tenté la synthèse. La *Storia della scuola in Italia* de Manacorda est bien connue. Comme tous les essais de ce genre, elle montre les lacunes à combler et appelle, sur plus d'un

1. *Eretici e ribelli nell' Umbria.* Todi, 1917, in-8° (*Bibl. Umbra*, éd. Atanor, VI).

Digitized by Google

point, les rectifications. C'est ainsi que M. CHIAPPELLI, ayant constaté l'apparition à Pistoie d'écoles dépendant de la commune peu après la constitution de celle-ci, en conclut qu'il en fut vraisemblablement de même, et à plus forte raison, dans les centres plus importants, contrairement à l'assertion généralement acceptée que les écoles organisées par les communes ne se seraient point substituées aux écoles privées avant le XIVe siècle. « Là où la vie politique est intense, comme elle le fut au XIIe siècle en Italie, on ne peut s'imaginer des masses incultes, mais un peuple riche d'énergies intellectuelles, mises en valeur par une adéquate préparation [1]. »

M. Ant. FAVARO, professeur à l'Université de Padoue, a illustré par deux mémoires [2] le cas, très fréquent au Moyen Age, d'émigrations d'étudiants. Si prospères qu'elles fussent, les Universités ne répugnaient point aux petits moyens pour augmenter le nombre de leurs clients au détriment d'une rivale. On lira avec intérêt les procédés employés à cette fin par l'Université de Padoue contre celle de Bologne au XIVe siècle.

Sur l'Université de Bologne et son histoire, il ne semblait pas qu'il restât beaucoup à écrire après les études nombreuses qui, depuis le XVIIIe siècle, lui furent consacrées par les Fabroni, Sarti-Fattorini, Mazzetti, Fitting, C. Ricci, Schupfer, Gaudenzi ; l'année dernière encore, M. Guido ZACCAGNINI publiait, sur la *Vita dei maestri e degli scolari nello studio di Bologna nei sec. XIII-XIV*, un attachant mémoire. M. Francesco LANDOGNA vient de trouver cependant dans la série des *Memoriali* de l'Archivio di Stato de Bologne de quoi jeter un jour nouveau sur un chapitre important de l'histoire de cette Université : l'afflux de vie qui lui vint de Pise, où s'était conservée, comme à Ravenne et à Pavie, la tradition du droit romain. Maîtres et étudiants pisans se succédèrent à Bologne depuis la moitié du XIIe siècle jusqu'au début du XIVe. C'est alors que Pise résolut d'avoir, à l'exemple de son aînée, son propre *Studium*. Elle institua des chaires de droit civil et canonique autour desquelles se pressèrent les étudiants, du jour surtout où, Benoît XII ayant jeté l'interdit sur Bologne (1338), l'émigration des maîtres et des écoliers se produisit en sens inverse et au profit de Pise cette fois [3]. On sait qu'à l'occasion du troisième centenaire du célèbre naturaliste Ulysse Aldrovandi († 1605) une « Commissione per la storia dell' Università di Bologna » fut chargée d'écrire l'histoire du *Studium bononiense* en deux séries : les *Studi e Memorie* et le *Chartularium ;* quand ces publications, poursuivies depuis 1907, auront été conduites à bonne fin, il ne sera point d'université dont le passé soit aussi pleinement connu.

1. *Maestri e scuole in Pistoia fino al sec. XIV*, dans l'*Arch. stor. ital.*, LXXVIII (1920), p. 161 et suiv.

2. A. FAVARO, *Di un tentativo per procurare una nuova emigrazione di scolari dallo studio di Bologna a quello di Padova, intorno alla metà del sec. XIV*. Venise, 1916, in-8°. — *Ancora del tentativo di procurare una nuova emigrazione...* Bologne, 1917, in-8°.

3. *Arch. stor. ital.*, LXXXIV (1926), p. 173-231.

Digitized by Google

Les défauts, actuellement très apparents, du *Chartularium*[1], tiennent à l'ampleur même de son plan ; car ce recueil, fruit d'un dépouillement exhaustif des fonds d'archives, doit laisser loin derrière lui les plus riches collections similaires, celles de Paris ou de Pavie par exemple, qui ne contiennent qu'un choix de documents. Pour le mener à bien, de nombreux collaborateurs sont nécessaires, qui se répartissent les différents fonds à explorer. Ainsi s'explique l'absence d'un ordre chronologique général, très gênante présentement. Mais les éditeurs promettent une table qui remédiera à ce défaut.

Le *Codice diplomatico dell' Università di Pavia*[2] ne présente, on vient de le dire, qu'un choix de pièces. Déjà, au milieu du XVIII^e siècle, Giacomo Parodi avait réuni en trois volumes demeurés manuscrits, sous le titre : *Acta studii Ticinensis*, une collection de documents relatifs à l'Université de Pavie, tirés des archives de Pavie et de Milan. C'est d'après les originaux qu'est faite la présente publication, et l'on ne s'est servi des copies de Parodi qu'à défaut de l'original. Mais le plan est, cette fois, beaucoup plus large. Sans doute les mêmes archives ont encore fourni la matière — on peut regretter que l'enquête n'ait pas été élargie davantage, jusqu'aux archives du Vatican, par exemple — ; du moins ont-elles été explorées à fond. Près de 1,500 documents illustrent ainsi l'histoire du « generale studium utriusque juris necnon philosophie, medicine et artium liberalium », depuis l'an 1361 qu'il fut fondé par l'empereur Charles VII jusqu'en 1450. L'auteur, on le voit, considère cette date de 1361 comme celle de l'origine du *Studium*, et ceci ne laisse pas de surprendre au premier abord si l'on se souvient que, dès le haut Moyen Age, existait à Pavie une célèbre école des droits lombard et romain. Qu'elle ait décliné rapidement, on le sait de reste, et l'éclat incomparable de celle de Bologne l'explique parfaitement. La question serait de savoir si elle avait complètement disparu et s'il faut admettre que le *Studium generale* fut créé de toutes pièces au milieu du XIV^e siècle. Mais que l'expression de ce doute ne voile en rien la valeur de cette publication. On ne saurait souhaiter plus riche matière pour l'étude d'une université sur la fin du moyen âge.

VI. HISTOIRE DE L'ART. — Il est bien tard pour signaler l'apparition des tomes VII et VIII de la monumentale histoire de l'art italien de M. A. VENTURI. Le premier est consacré à la *Pittura del Quattrocento*[3]. Cette histoire de la peinture italienne au XV^e siècle est beaucoup mieux qu'une synthèse des résultats obtenus jusqu'à ces dernières années par les historiens et critiques d'art, et tous ceux qui connaissent la conscience et la méthode de l'auteur n'en seront pas surpris : s'étant fait une règle de ne fonder ses conclusions que sur l'étude directe des œuvres, c'est à celle-ci qu'il convie le lecteur, sans

1. *Chartularium studii bononiensis. Documenti per la storia dell' Università di Bologna, dalle origini fino al sec. XV*, I-II. Imola, 1915 ; III. Bologne, 1916.

2. Ed. Rodolfo MAIOCCHI. Pavie, 1905-1915, 2 vol. in-4°.

3. A. VENTURI, *Storia dell' arte italiana*, VII, part. I-IV. Milan, Hœpli, 1912-1915, in-8°.

Digitized by Google

hésiter devant l'énorme développement qui en résulte. Comme de juste, l'illustration tient une immense place dans ces quatre beaux volumes, puisqu'elle compte plus de 2,000 numéros, dont beaucoup sont inédits. Cela suffirait à en faire le *vade-mecum* de quiconque s'intéresse à la peinture italienne dans ce premier siècle de la Renaissance. Il y a plus encore : avec un remarquable talent, l'auteur a su discerner les rapports artistiques existant entre les diverses écoles et, conséquemment, présenter une savante répartition de cette vaste matière, où les précurseurs, Piero della Francesca et Mantegna, émergent comme des phares à l'entrée de leur zone d'influence. C'est, pour le premier groupe, Forli avec Melozzo et Giovanni del Sega ; Urbin, avec Juste de Gand, peintre officiel de la cour des Montefeltro ; Rome et le Latium, avec Lorenzo di Viterbo, Antoniazzo Romano, Saturnino dei Gatti, etc. ; l'Ombrie, enfin, avec le hardi Luca Signorelli, le Pérugin, Pinturicchio, Fiorenzo di Lorenzo, le Spagna et tant d'autres, pour aboutir au grand maître, Raphaël, la gloire de l'école. C'est, pour le second, Padoue, avec le Squarcione, Marco Zoppo, Schiavone, Pezzolo, Jacopo da Montagnana, etc. ; Venise, avec Bartolomeo Vivarini, Carlo Crivelli, etc. ; Ferrare, où Cosme Tura fut le premier à introduire l'art de Mantegna, alors que ses devanciers, tel Galasso, peignaient encore sous l'influence de Piero della Francesca ; dès lors, les maîtres de l'école de Ferrare portèrent la puissante empreinte de Mantegna, entre tous Ercole Roberti et Francesco del Cossa ; Modène, avec Francesco Bianchi Ferrari ; Parme, avec Gian Francesco Maineri.

Le quatrième et dernier volume, qui nous amène au seuil du XVI^e^ siècle, s'ouvre par une magistrale étude d'Antonello da Messina et des peintres de Sicile, de Sardaigne, de Naples, qui subirent l'influence de sa première manière, conforme au goût hispano-flamand dominant alors dans son pays d'origine. Parce qu'Antonello s'alla perfectionner à Venise, où l'on sait qu'il marqua si profondément sa trace, l'auteur nous y transporte, et c'est un charme rare que de revoir sous la conduite d'un tel guide l'œuvre prestigieuse et variée de Bellini et des maîtres qui subirent, puis propagèrent à leur tour son influence. Voici la Lombardie, où tous les peintres, à l'exception d'Andréa Solario, d'Agostino da Lodi, de Bramantino, se mettent à l'école de Léonard ; la Ligurie, point de rencontre d'éléments allemands, français et lombards ; le Piémont, enfin, dont les églises et les châteaux recèlent encore maintes œuvres inconnues ou peu étudiées d'une phalange de peintres locaux. Un simple sommaire occuperait encore bien des lignes et ne suffirait pas à donner une idée des richesses enfermées dans ces deux beaux volumes où chaque maître est l'objet d'une véritable monographie. Vaste tableau d'ensemble, en un mot, d'où le détail n'est point proscrit, où l'étude de chaque personnalité s'accompagne d'une liste critique des œuvres parfois même de la discussion de certaines attributions.

Digitized by Google

Le tome VIII contient l'histoire de l'architecture[1]. Avec lui s'achève l'histoire de l'art italien au XV^e siècle. C'est, pour l'archéologie italienne, une des époques capitales : celle de la lutte entre la tradition gothique et les formes nouvelles de la Renaissance. Province par province, l'auteur a tracé l'évolution de l'architecture. Ce sont la Sicile et la Sardaigne, toutes deux fidèles aux formes importées de Catalogne, la première, cependant, plus variée et plus inventive ; l'Émilie, qui cultiva surtout la décoration et la couleur ; la Lombardie, où, brodant sur les thèmes de Bramante, Suardi, dit le Bramantino, fit triompher l'art de la Renaissance. Par Padoue, théâtre de l'activité de Donatello, il gagne Venise. Des maîtres comme Pietro Lombardo, Antonio Rizzo, Coducci renouvellent l'architecture et la sculpture, témoins le cortile du palais ducal, le monument de Foscari, les arcades près de la Scala dei Giganti, l'église Saint-Zacharie, la tour de l'horloge de la place Saint-Marc, et tant de beaux palais. Ici encore, je ne prétends pas même donner un sommaire de ce volume. L'ouvrage dont il fait partie est déjà classique. Il suffisait de mentionner l'*Architettura del Quattrocento.*

Un élève de M. Pietro Toesca, auteur de la *Pittura e la miniatura nella Lombardia*[2], qui est un des meilleurs ouvrages d'histoire de l'art paru en Italie pendant les derniers lustres, M. Georg Gombosi s'est appliqué à l'étude de la peinture florentine au XIV^e siècle. Son petit volume intitulé *Spinello Aretino*[3] n'est pas une simple monographie de ce peintre, mais plutôt une étude du rôle par lui tenu dans la lutte entre le réalisme inauguré par Giotto et la réaction contre ce style conduite par Orcagna et Nardo di Cione. Bonne contribution à l'histoire de l'évolution de la peinture à Florence sur la fin du XIV^e siècle.

M. de Rinaldis a publié, en 1920, une monographie de Santa Chiara de Naples[4], le célèbre couvent franciscain fondé par la reine Sanche d'Aragon, femme de Robert d'Anjou. La substance n'en est pas nouvelle, car il n'est point d'historien de l'art de l'Italie méridionale qui ne se soit intéressé à ce joyau de la grande ville. Mais l'auteur ne s'est pas contenté de grouper les données éparses dans les travaux de Schultz, de Berteaux, de Rolfs, d'Enlart ou de M. Venturi. Et c'est justement le mérite de cet élégant volume d'apporter une mise au point critique de l'histoire de la construction, de l'ornementation, du mobilier de cette église qui fut, au XIV^e siècle, le panthéon de la dynastie angevine. Mieux encore : les princes français ayant été, de toute évidence, les initiateurs d'une renaissance artistique dans leur capi-

1. *L'architettura del Quatrocento*, II. Milan, Hœpli, 1924, in-8°.
2. Milan, Hœpli, 1912, in-8°.
3. *Spinello Aretino. Eine stilgeschichtliche Studie über die florentinische Malerei des ausgehenden XIV. Jahrhunderts.* Budapest, chez l'auteur, Személynök utca, 7, 1926, in-8° (12 pl.).
4. A. de Rinaldis, *S. Chiara.* Naples, 1920, in-8°.

Digitized by Google

tale, M. de Rinaldis fut amené à reprendre la question des influences françaises sur l'architecture napolitaine de l'époque. Il y a là quelques pages à lire sur l'art du « Trecento » en Italie méridionale.

VII. Histoire littéraire. Histoire des idées. — La célébration du sixième centenaire de la mort de Dante, en 1921, provoqua une floraison d'articles, de mémoires, de livres ou de rééditions de livres de toute sorte et de valeur très diverse. Pour cette raison autant qu'à cause de leur grand nombre, il importait ici de faire un choix.

Le Comité catholique français qui fut institué à cette occasion a publié un *Bulletin du Jubilé*, où l'on trouve, auprès d'articles et de poèmes de circonstance, quelques mémoires historiques signés des noms les plus réputés. Parallèlement, l'Union intellectuelle franco-italienne fit paraître un beau volume de *Mélanges* enrichi de quarante planches en héliogravure. Rappelons les articles de M. Jeanroy sur *Dante et les Troubadours*, de M. E. Jordan sur le *Gibelinisme de Dante*, de M. Auvray sur les *Miniatures du manuscrit de Dante à Chantilly*.

Mais c'est surtout en Italie qu'abonda la production. Au premier plan se présente la série des livres généraux, je veux dire de ceux qui traitent à la fois de la vie du poète, de son œuvre, voire du temps où il vécut. Il s'agit, bien entendu, de vulgarisation. Quelques titres l'indiquent assez : *Dante esposto al popolo* par M. Ottonello [1] ; *Dante mostrato al popolo* par M. A. Bonaiuti [2]. On s'attendait bien, sans doute, à voir glorifier l'Alighieri ; celui que M. Bonaiuti montre ainsi au peuple est non seulement idéalisé, mais déformé par un parti pris d'apologie au point de n'avoir presque plus figure humaine. Seuls quelques chapitres de la seconde partie du livre, consacrée aux œuvres, ne sont pas tout à fait dépourvus d'intérêt.

Le *Dante* de M. Passerini [3], auteur d'une bonne édition commentée de la *Divine Comédie* [4], est encore un portrait superficiel, moins sommaire pourtant, moins excessif aussi et où les érudits trouveront quelques précisions intéressantes sur la généalogie et la biographie du poète, une émouvante réhabilitation de la pauvre Gemma Donati, et d'originales interprétations de quelques passages de la *Vita nuova*.

Celui de M. V. Turri [5] ne manque pas, certes, de traits arbitraires. Ainsi nous le présente-t-il inclinant par une humilité toute franciscaine vers la classe populaire. Mais si le portrait n'est pas, à tout prendre, beaucoup plus

1. Turin, Soc. editr. internazionale, 1921, in-8°.
2. Milan, Treves, 1921, in-8°.
3. Milan, Caddeo, 1921, in-8°.
4. *La Divina Commedia di Dante Alighieri*, commentata da G.-L. Passerini, con 105 illustr. di Giotto, Botticelli, Stradano, Zuccari, Doré. Florence, Sansoni, 1918, in-8°.
5. Florence, Barbera, 1921, in-8°.

Digitized by Google

satisfaisant que les précédents, l'étude des œuvres et, mieux encore, l'histoire du milieu (*L'Italia nel libro di Dante*) méritent à coup sûr d'être lues.

De tous les *Dante* du centenaire, celui de M. A. POMPEATI[1] me paraît le plus recommandable. Ce n'est pas, plus que les autres, un livre original, en ce sens que l'auteur n'apporte ni faits nouveaux ni éclaircissements des questions controversées. C'est du moins une synthèse bien construite, critique et au courant des récentes recherches. Sur le fond de l'histoire politique et de la civilisation florentine du moment se détachent en bon relief la figure, très humaine cette fois, du poète et, répartie aux différents plans du vaste tableau, la foule des personnages de la *Comédie*. Ayant considéré objectivement la vie de Dante, M. Pompeati a aussi mieux compris et mieux expliqué la genèse des œuvres.

Je pourrais, je crois, m'en tenir là de l'énumération sans commettre de grave omission, et l'on ne me fera pas grand grief de passer rapidement dans un compte-rendu aussi sommaire sur des écrits où la vulgarisation se teinte de fantaisie, comme le *Dante* de M. CREPALDI[2]; sur les nombreuses traductions en prose de la *Divine Comédie* que l'on a, elle aussi, présentée au peuple à cette occasion[3], voire réduite en tableaux synoptiques *ad usum scholarum*[4], ou sur des rééditions d'œuvres bien connues comme le *Poesia e storia nella Divina Commedia* de M. E. G. PARODI[5]. Par contre, la *Poesia di Dante* de M. B. CROCE[6] brille par l'ampleur des vues et l'originalité. Après avoir défini la poésie, déterminé ses rapports avec la pensée humaine et montré qu'elle se prête à deux sortes d'interprétations : la poétique et la philosophique, l'auteur applique ce système aux œuvres de Dante. Si la *Vita nuova* sort assez diminuée de l'épreuve, la *Divine Comédie* en est toute illuminée, et l'Alighieri lui-même nous apparaît moins désormais sous les traits du politique songeur ou du grave philosophe que du poète « qui connut la joie, la douleur, le courage de vivre, bridé par sa conscience, soutenu et animé de l'immortelle espérance ».

On s'est fort appliqué, cependant, à scruter sa pensée politique. De 1915 à 1917 parurent à cette fin plusieurs mémoires de MM. P. FEDELE[7], D'OVIDIO[8], READE[9]. Il était communément admis que Dante n'eut jamais une

1. Florence, Battistelli, 1921, in-8°.

2. Milan, Vallardi, 1921, in-8°.

3. C. PERINI, *La Divina Commedia narrata sinteticamente al popolo*. Milan, Vallardi, 1921.

4. E. TARONI, *Tavole sinottiche della Divina Commedia*. Bologne, Oberosler, 1921, in-16. — G. BERNOCCO, *La Divina Commedia esposta in tre quadri sintetico-sinottici*. Florence, Bemporad, 1921, in-8°.

5. Naples, Perrella, 1921, in-8°.

6. Bari, Laterza, 1921, in-8°.

7. *La coscienza della nazionalità in Italia nel medio evo*, dans la *Nuova Antologia*, 16 octobre 1915, p. 461 et suiv.

8. *Il patriottismo nazionale di Dante*, dans la *Rivista d'Italia*, 1916, p. 429 et suiv.

9. *The political theory of Dante*. Oxford, 1916.

Digitized by Google

conception bien nette de l'unité politique de l'Italie, autrement dit d'un État italien, même soumis, comme les autres États du monde chrétien, à l'autorité impériale. M. F. Ercole [1] s'est élevé contre cette opinion, qui résulterait d'une inexacte compréhension du concept impérial de Dante. L'auteur s'attache à prouver, au contraire, par l'exégèse de différents passages de la *Comédie*, du *Convivio*, des lettres, que, dans l'intime pensée du maître, l'Italie représentait une unité nationale bien distincte de toute autre, que l'empereur universel était aussi, et avant tout, le roi de la nation d'Italie, celle-ci constituant « non seulement le centre et le siège de l'Empire, mais encore, dans l'empire même et en face de lui, un véritable État autonome ».

Les écrivains du centenaire ont étudié les relations existant entre les conceptions patristiques, aristotéliciennes ou thomistes et celles de Dante, touchant notamment sa pensée politique et sa théorie de l'Empire. MM. Barilli [2] et Nardi [3] s'accordent pour lui reconnaître une conception véritablement moderne, attribuant à l'État laïque indépendant du pape un but d'utilité sociale. Cela, sans doute, est bien peu conforme à la tradition scolastique, qui subordonnait l'Empire au pouvoir ecclésiastique. Pour M. Ercole [4] cependant, Dante a su fondre les deux traditions opposées, la scolastique et celle du droit romain fondée sur la notion d'un État universel laïque. Il n'en considéra pas moins celui-ci comme un moyen d'obtenir le bonheur terrestre, que les scolastiques réputaient impossible, et dans cette mise en valeur de la vie temporelle on trouve en germe, déjà, toute la Renaissance [5].

Le seul nom de Dino Compagni, le chroniqueur contemporain de Dante, évoque le souvenir des ardentes polémiques que suscita la question de l'authenticité de sa chronique, depuis que, voici tantôt un demi-siècle, Scheffer-Boichorst la dénonçait comme une falsification. M. Del Lungo, qui consacra dès le début un véritable ouvrage à la défense de la *Cronica* et qui en fut naguère le savant éditeur dans la collection des *Rerum italicarum scriptores* (IX, II, [1913]), a dignement couronné ces travaux, en 1917, par deux volumes sur l' « histoire d'un petit livre du temps de Dante [6] », lisez : la chronique de Dino. Après avoir suivi les vicissitudes depuis le début du XIVe siècle qu'elle fut composée jusqu'à nos jours, il réfute de nouveau, magistralement et

1. *L'unità politica nel pensiero di Dante*, dans l'*Arch. stor. ital.*, LXXV, 1917, p. 79 et suiv.

2. *L'idea romana nel secondo libro della Monarchia.* Mantoue, 1921, in-8°.

3. *Il concetto dell' impero nello svolgimento del pensiero dantesco*, dans le *Giornale storico della letter. ital.*, LXXVIII.

4. *Medio evo e Rinascimento nella dottrina politica di Dante*, dans le *Giornale Dantesco*, XXIV.

5. N'oublions pas les études sur la *Divine Comédie* par Henri Hauvette (cf. *Rev. histor.*, t. CXLI, p. 259).

6. *Storia esterna, vicende, avventure d'un piccol libro de' tempi di Dante.* Milan-Rome-Naples, Soc. edit. Dante Alighieri, 1917, 2 vol. in-16.

Digitized by Google

simplement, les arguments de l'hypercritique allemande. Désormais, le nom de Del Lungo est inséparablement lié à celui du célèbre chroniqueur florentin.

La bibliographie déjà fort riche de Laurent de Médicis (on trouvera la plus complète au tome II des *Opere di Lorenzo de' Medici*, édit. Laterza, Bari, 1914) s'est encore accrue tout récemment d'une anthologie nouvelle [1] et de deux petits livres : l'un de M. Augusto Garsia [2], l'autre de M. Edmondo Rho [3]. Restait-il tant à dire sur ce prestigieux sujet après Carducci, De Sanctis et les autres historiens de la littérature italienne? On ne lira pourtant pas sans intérêt certaines pages de M. Garsia, notamment le chapitre intitulé : *Da Dante al Magnifico*, qui montre la continuité du Moyen Age à la Renaissance, du *dolce stil nuovo* aux poèmes de Lorenzo, et encore, dans la seconde partie du livre, l'étude des rapports entre l'œuvre littéraire du Magnifique et la poésie de l'époque antérieure. On savait, sans doute, ce que les *Rime* ou les *Selve d'amore* doivent à l'imitation de Dante et de Pétrarque. M. Garsia, et aussi M. Rho qui témoigne de l'avoir lu, s'appliquent à démêler chacun à sa manière la part des différents éléments qui s'y révèlent. Ce n'est pas une aride recherche des sources (platonisme, stilnovisme, pétrarquisme, comme écrit M. Rho), mais une étude parfois très fine des transformations qu'elles subirent en passant dans l'art du poète de la Renaissance. Là est tout l'intérêt de ces deux ouvrages, qui sont, au demeurant, de forme très différente : le premier est d'un érudit et d'un critique ; le second, d'un vulgarisateur légèrement enclin à la fantaisie.

A. de Boüard.

1. Lorenzo de' Medici. *Scritti scelti*, a cura di Egidio Bellorini. Turin, 1922, in-8°.
2. *Il Magnifico e la Rinascita*. Florence, 1923, in-8°.
3. *Lorenzo il Magnifico*. Bari, Laterza, 1926, in-8° (*Biblioteca di cultura moderna*).

Digitized by Google

HISTOIRE YOUGOSLAVE[1]

I

Les premiers écrits historiques des Slaves du Sud remontent fort loin dans le passé. Dès le XII^e siècle, les Slaves des Balkans eurent des chroniqueurs. Au XIV^e apparaît la chronique en langue populaire, qui relate surtout les événements nationaux. A partir du XVI^e, le nombre des auteurs qui publient des ouvrages sur le passé national devient assez notable (Mavro Orbini, Ivan Lučić, Djordje Branković). Dès le XVIII^e siècle, Jovan Rajić donne le premier essai de synthèse de l'histoire de tous les Slaves du Sud, *Istorija raznih slavenskih narodov, naipače Bolgar, Horvatov i Serbov (Histoire des divers peuples slaves, spécialement des Bulgares, des Croates et des Serbes)*, I-IV, 1794-1795. Le romantisme national et littéraire du XIX^e siècle développa encore cet intérêt. Nationalité opprimée et menacée, les Slaves du Sud trouvèrent dans leur passé une consolation aux maux du présent, et ils firent appel à leur droit national et à leurs privilèges historiques pour défendre leur position dangereuse dans la lutte contre un adversaire plus fort qu'eux. Concevant ainsi l'histoire comme une arme dans la défense nationale, certains groupes romantiques eurent tendance à négliger parfois son rôle essentiel et à considérer comme un crime contre la nation la mise au jour de certaines vérités. Aussi la seconde moitié du XIX^e siècle fut-elle chez nous remplie de luttes de principes sur la véritable fonction de l'histoire. La victoire resta naturellement à l'école critique, dont le principal représentant fut l'actif Ilarion Ruvarac (1832-1905) ; mais l'histoire ne se libéra cependant pas tout à fait de la conception sentimentale.

En dépit de cette longue tradition, le travail scientifique était à peine organisé. C'est à Zagreb qu'il était le plus systématique. En 1850 y avait été fondée, par les soins d'un ancien officier que passionnaient les études nationales, Ivan Kukuljević (1816-1889), la « Société d'histoire yougoslave » *(Društvo za povjestnicu jugoslavensku)*, qui publia pendant une longue suite d'années les *Archives d'histoire yougoslave (Arkiv za povjestnicu jugoslavensku)*, I-XII, 1851-1875. Son travail fut élargi et placé sur des bases véritablement scientifiques par l'Académie yougoslave, qui commença à fonctionner en 1866. Celle-ci eut pendant longtemps à sa tête le célèbre, actif et très scrupuleux historien Franjo Rački (1828-1874), qui réussit à développer surtout l'activité historique de cette fondation. L'Académie créa l'importante série des *Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium*

1. La traduction de ce Bulletin est l'œuvre de M^lle E. Privat et de M. A. Arnautović, que la rédaction de la *Revue* tient à en remercier à cette place.

Digitized by Google

(quarante-trois volumes parus), où sont réunis méthodiquement les ensembles organiques de certains dossiers des archives de Venise, Raguse, Vienne, etc., ainsi qu'un important volume de documents relatifs à la période la plus ancienne de l'histoire croate. Dans cette collection trouvent aussi place les vieux chroniqueurs (*Scriptores*). Dans la série *Codex diplomaticus regni Croatiae, Dalmatiae et Slavoniae* (II-XIV), que fonda en 1904 Tadija Smičiklas (1843-1914), c'est l'ordre chronologique que suit la publication des documents recueillis sur l'histoire de ces pays. Il est regrettable que tous les textes de cette série n'aient pas été collationnés avec les originaux conservés, et que l'impression reproduise les fautes des éditions antérieures. Dans les *Antiquités (Starine)* — trente-six volumes parus — sont réunis les documents de moindre ampleur qu'ont apportés certains collaborateurs au gré de leurs études personnelles, ou pour lesquels le classement général ne s'impose pas. Une autre collection utile aux études historiques est celle des *Monumenta historico-juridica Slavorum meridionalium* (onze volumes parus), qui contient certains statuts de communes et d'autres documents ; il faut y ajouter les *Prinosi za pravno-povjesni rječnik (Contributions à un dictionnaire juridique historique)* de Vladimir Mažuranić (dix volumes).

Le travail de rassemblement, classement et publication de documents historiques accompli par l'Académie de Belgrade est beaucoup moindre. Il ne paraît aucune collection consacrée exclusivement à l'histoire ; le *Zbornik (Recueil)* de l'Académie comprend « l'histoire, la langue et la littérature » (seize volumes seulement en sont parus). Dans une série (de la première section) sont publiés les documents en langue populaire ancienne et moderne ; le recueil le plus important est celui des *Stari srpski zapisi i natpisi (Anciennes annotations et inscriptions)* — six volumes — sous la direction de Ljubomir Stojanović ; dans une autre série, les documents en langues étrangères y ont paru : *Ispisi iz pariskih arhiva, gradja za istoriju prvog Srpskog Ustanka (Extraits des archives de Paris, documents pour l'histoire de la première insurrection serbe)*, par Mihajlo Gravrilović, et *Ispisi iz bečkih državnih arhiva (Extraits des Archives d'État de Vienne)*, par Vladan Djordjević. Dans le *Spomenik (Monuments)* de l'Académie paraissent les documents qu'apportent les collaborateurs. C'est seulement après la guerre qu'a été reconstitué à l'Académie un comité d'histoire, qui a décidé d'organiser le travail de rassemblement et de publication de matériaux pour l'histoire serbe. Il a débuté par des documents tirés des Archives d'État de Vienne.

Avant 1918, c'est-à-dire avant la réalisation de l'unité politique des Slaves du Sud, il n'existait chez eux aucune Société d'histoire qui s'occupât de tous les aspects des études historiques. La coopération des groupements scientifiques, comme celle des individus, était en général très difficile dans les conditions politiques d'alors et mal vue des milieux austro-hongrois. Après la guerre, quand le travail scientifique reprit normalement, des liens s'établirent entre les institutions savantes de Yougoslavie. A Belgrade fut

Digitized by Google

fondée en 1920 la Société d'histoire, qui a pour objet de développer les études historiques et de rapprocher entre eux les historiens. Elle s'occupe en ce moment de créer la revue purement historique qui jusqu'à ce jour a manqué à la Yougoslavie. Le principal organe actuellement utilisé par les historiens est les *Prilozi za knjizevnost, jezik, istoriju i folklor (Documents de littérature, langue, histoire et folklore)*, fondés en 1921 par le recteur actuel de l'Université de Belgrade, Pavle Popović, professeur de littérature yougoslave ; la partie historique en est sous la direction de Vladimir Ćorović. Les documents historiques sont moins nombreux dans *Časopis za slovenski jezik, knjizevnost in zgodovino (Revue de langue, littérature et histoire slovènes)*, que publient depuis 1919 la *Matica Slovenska* et depuis 1921 le séminaire de philologie slave de l'Université de Ljubljana ; elle ne compte dans sa rédaction aucun historien.

Nombreuses sont d'ailleurs en Yougoslavie les Sociétés d'histoire locale, ou d'un intérêt spécial, généralement archéologique. La plus ancienne d'entre elles est l'Association du Musée de Carniole à Ljubljana, qui date de 1864, et dont l'organe, *Mitteilungen des Musealvereins für Krain*, paraît depuis 1866. Bien que scientifique, la Société eut au début un caractère allemand ; en langue slave, les *Izvestja muzejskega društva za Kranjsku (Bulletin de la Société du Musée de Carniole)* commencent à paraître en 1891. De 1908 à 1919, l'organe du Musée porte le nom de *Carniola* et, en 1920, il prend le titre de *Glasnik muzejskega društva za Slovenijo (Bulletin de l'Association du Musée de Slovénie)*. La Société a donc étendu son activité à tout le territoire où vivent les Slovènes. La Société archéologique de Split, sur la terre classique de Dalmatie, a, elle aussi, publié son bulletin en langue étrangère ; c'est le *Bulletino di archeologia e storia dalmata* (à partir de 1878). Depuis 1883, le directeur de cette publication est Mgr Frano Bulić, le doyen des historiens yougoslaves, archéologue bien connu et conservateur des monuments de Salone, qui s'est beaucoup occupé d'études relatives aux époques les plus anciennes de l'histoire croate. En 1920, le *Bulletino* a abandonné son titre italien, et depuis il a utilisé moins qu'auparavant la langue italienne : il est aujourd'hui le *Vjesnik za arheologiju i historiju dalmatinsku (Bulletin d'archéologie et d'histoire dalmate)*, en langue serbo-croate, avec résumé en français. Aussitôt après la Société dalmate fut créée la Société archéologique croate de Zagreb *(Hrvatsko arkeologičko Društvo)*, qui fait paraître depuis 1879 le *Viejstnik hrvatskog arkeologičkog Društva (Bulletin de la Société archéologique croate)*. La Société archéologique de Belgrade *(Arheološko Društvo)*, fondée en 1883, a pour champ d'études l'archéologie classique et médiévale ; son périodique, *Starinar (L'archéologue)*, paraît depuis 1884. En 1885 s'est organisée à Sarajevo l'Association du Musée de Bosnie-Herzégovine *(Muzejsko Društvo za Bosnu i Hercegovinu)* ; à son initiative est dû le musée actuellement le mieux organisé, le plus riche, le mieux installé de Yougoslavie, le Musée national de Sarajevo. Mais elle n'eut pas

Digitized by Google

longue vie : le Musée devint vite institution d'État. Avec l'aide de l'État commencèrent à paraître en 1889 le *Glasnik zemaljskog Muzeja (Bulletin du Musée national)* et, en 1893, les *Wissenschaftliche Mittheilungen aus Bosnien und der Hercegovina*, qui donnaient en langue allemande tous les articles importants du *Bulletin*. Pour l'étude du Moyen Age croate, deux sociétés ont été fondées dans la Dalmatie du Nord, sur le territoire de l'ancien royaume croate, l'une dans l'ancienne capitale de Knin, la Société d'antiquités croates *(Hrvatsko starinarsko Društvo)*, en 1887 ; l'autre à Split, *Bihać, društvo za iztraživanje domace povjesti* (Bihać, Société de recherches sur l'histoire du pays), en 1894. Il n'y eut aucune entente véritable entre les deux Sociétés ; la seconde se pose même en adversaire de la première, qui était bien intentionnée, mais dirigée par des dilettantes. Celle-ci eut son périodique, *Starohrvatska Prosvjeta (La civilisation de l'ancienne Croatie)*, 1895-1902, tandis que la seconde se bornait à publier chaque année son *Compte-rendu (Izvješča)*, 1894-1899, et à aider quelques publications. En Slovénie, à Maribor, la Société d'histoire *(Zgodovinsko društvo)* est assez active ; M. Fran Kovačić en a été, de 1903 à 1921, le secrétaire et en est depuis le président. Elle a sa *Revue d'histoire et d'ethnographie (Časopis za zgodovino in narodopisje)* depuis 1904. En Serbie, la majorité des travaux historiques — en dehors de la Société savante et plus tard de l'Académie — fut publiée par la Fondation du capitaine Nikola Čupić, descendant d'un des héros de l'indépendance serbe. Cette Fondation n'est pas en principe une Société historique, mais en fait ce sont généralement les historiens qui y ont dominé. Elle a fait paraître depuis 1877 trente-six volumes de son *Almanach (Godišnjica)*, avec de nombreux travaux historiques de valeur et quelques ouvrages importants : *Monographie du despote Georges Branković*, de Čedomir Mijatović *(Monographija o despotu Djurdju Brankoviću) ; Livre d'or des hommes célèbres du peuple serbe (Pomenik znamenitih ljudi u srpskoga naroda)*, de Milan D. Miličević ; *Serbes et Turcs (Srbi i Turci)*, de Stojan Novaković, etc. Plus récente est la Société des sciences de Skoplje *(Skopsko naučno Društvo)*, qui, depuis 1925, publie un *Bulletin (Glasnik ;* sous-titre en français : *Bulletin de la Société scientifique de Skoplje ;* résumés des articles en français et en allemand), dont le contenu est surtout historique. La Société ragusaine de Saint-Blaise *(Dubrovačko društvo Sv. Vlaha)* pour l'étude de l'histoire de la république ragusaine, fondée depuis peu, ne fait pas encore paraître de revue.

Toutes ces Sociétés subsistent, et la plupart continuent à faire paraître leurs publications. On remarque que quelques-unes, surtout le *Bulletin* de Zagreb, la *Revue* de Maribor et le *Bulletin* de Sarajevo, ont été bien réduites, surtout parce que leurs ressources matérielles d'après-guerre ne sont plus aussi élevées qu'avant la guerre. La disparition des *Wissenschaftliche Mittheilungen*, qui étaient publiées à Vienne, a plutôt des raisons autres que matérielles. A l'heure actuelle, l'*Archéologue* de Belgrade est en train de

Digitized by Google

devenir l'organe central des études archéologiques yougoslaves, surtout grâce à l'activité de son rédacteur en chef, le professeur d'histoire ancienne de l'Université de Belgrade, Nikola Vulić. Le congrès des archéologues yougoslaves, tenu à Belgrade du 8 au 11 octobre 1922, a notablement contribué à établir en ce domaine une collaboration générale ; l'un de ses résultats a été l'entente pour l'établissement en commun d'une carte archéologique de la Yougoslavie.

D'ailleurs, Belgrade, centre politique de la Yougoslavie, tend de plus en plus à en devenir aussi le centre scientifique. Dans certains domaines, comme la géographie, la géologie, la littérature et la philologie, ses revues spéciales groupent des collaborateurs de tout le pays et donnent le ton. Belgrade tend même à concentrer toutes les études non seulement yougoslaves, mais encore balkaniques. C'est pourquoi y ont été fondées en 1923 les *Archives d'antiquités, de langue et d'ethnologie albanaises (Arhiv za arbanasku starinu, jezik i etnologiju)*, dont le directeur est le professeur Henrik Barić.

Ce qui rend les travaux historiques particulièrement difficiles en Yougoslavie, c'est l'absence complète de bibliographie. Presque rien encore n'a été systématiquement accompli dans ce domaine. Le séminaire d'histoire serbe de Belgrade a organisé le travail bibliographique en 1921, et de beaux résultats sont déjà acquis. Les catalogues, après les quelques années encore nécessaires pour les compléter, seront publiés en éditions spéciales de l'Académie.

On voit donc que l'organisation du travail historique reste assez défectueuse sur plusieurs points. Ces insuffisances ont déjà été remarquées ; mais les conditions n'ont pas encore été assez favorables, ni les travailleurs assez nombreux pour les faire disparaître. On peut espérer que cette situation va s'améliorer. Le nombre des travailleurs compétents s'est sensiblement accru ; à la nouvelle Université de Ljubljana et aux nouvelles Facultés de Subotica et de Skoplje, un certain nombre de chaires d'histoire ont été créées, et un plus grand nombre d'aptitudes ont la possibilité de s'affirmer. La Société d'histoire stimule le travail, et à l'Académie de Belgrade, suffisamment riche, les bonnes volontés sont maintenant assez nombreuses pour accueillir et soutenir le travail.

II

La réalisation de l'unité des Serbes, Croates et Slovènes, en rendant possible l'éducation de la nation sans aucune ingérence de facteurs politiques étrangers, a posé un certain nombre de problèmes à nos historiens. L'histoire des Slaves du Sud n'était pas enseignée dans les écoles comme un tout ; sur beaucoup de points de l'ancienne monarchie austro-hongroise, il était même défendu de la traiter ainsi. Les savantes synthèses dans lesquelles quelques érudits étudiaient dans une large vue d'ensemble l'histoire, la littérature et la langue des Slaves du Sud, ne passaient point dans l'enseigne-

Digitized by Google

ment primaire ni secondaire. Aussi, dès le lendemain de la guerre, le besoin urgent se fit-il sentir de manuels d'histoire nationale où serait traitée l'histoire des trois groupes de pays qui constituent la Yougoslavie actuelle. Mais la rédaction de ces manuels a rencontré de sérieuses difficultés, dont voici, brièvement indiquées, les principales :

1° Il était difficile d'élaborer une histoire d'ensemble de tous les Slaves du Sud, alors que l'histoire spéciale de chacun des groupes yougoslaves n'était pas encore établie d'une manière suffisamment critique. Ce n'est que le début du XX^e siècle qui a apporté à ces divers groupes un aperçu critique des principaux traits de leur histoire. Les Serbes ont eu l'*Histoire du peuple serbe (Istorija Srpskoga naroda)*, du professeur Stanoje Stanojević, écrite pour le grand public (la 3^e édition, illustrée, vient de paraître, Belgrade, 1926), et l'œuvre capitale de Constantin Jireček, *Geschichte der Serben*, I, II, Gotha, 1911 et 1918, travail remarquable, qui, malheureusement, ne conduit l'histoire des Serbes que jusqu'en 1540 ; pour la suite, il faut s'adresser ailleurs [1]. De même, l'*Histoire des Croates (Povijest Hrvata)*, du professeur Ferdo Šišić (Zagreb, 1925), très nourrie et très solide, n'est pas complète : elle n'embrasse que la période la plus ancienne, jusqu'à 1102. Des aperçus moins détaillés du même auteur comblent cette lacune : l'*Aperçu de l'histoire du peuple croate (Pregled povijesti hrvatskoga naroda)*, Zagreb, 1920, va jusqu'à 1790, et l'*Histoire croate (Hrvatska povijest)*, Zagreb, 1923, jusqu'à 1847. La solide *Histoire des Bulgares (Istorija na bălgarskata deržava)*, du professeur V. N. Zlatarski (Sofia, 1918), conçue sur un plan très large, n'étudie que la période la plus ancienne, jusqu'au milieu du IX^e siècle. L'édition allemande de cet ouvrage, *Geschichte der Bulgaren* (Leipzig, 1918), abrégée et allégée de l'appareil érudit, est poussée jusqu'à 1396, c'est-à-dire jusqu'à la chute de l'ancien État bulgare. N. Stanev a donné, également à Leipzig et dans la même collection — *Bulgarische Bibliothek* — une suite qui va jusqu'à l'époque contemporaine, mais sans érudition et sans critique historique véritable. L'*Histoire du peuple slovène (Zgodovina slovenskega naroda)*, Ljubljana, 1911-1916, de Josip Gruden, à la fois histoire politique et histoire de la civilisation, va jusqu'à 1792. L'auteur est mort en 1922, laissant

1. Cet ouvrage, ainsi que l'étude de Jireček, *Staat und Gesellschaft im mittelalterlichen Serbien*, t. IV, a été traduit en serbe par son élève Jovan Radonić, professeur à l'Université de Belgrade, sous le titre d'ensemble d'*Histoire des Serbes (Istorija Srba)*, I-IV. Belgrade, 1922-1923. Le premier volume de cette traduction a été revu par Jireček lui-même et le second établi d'après son manuscrit, qui est parfois plus développé que le texte allemand publié. La partie posthume de l'œuvre de Jireček, *Staat und Gesellschaft*, a été, sur certains points, complétée par Radonić (sur l'Église catholique, sur le servage, sur les finances, le droit, etc.) et en beaucoup d'endroits enrichie de la bibliographie récente, que Jireček n'avait pas pu enregistrer de sa main, ou qui n'est parue qu'après sa mort. Cependant, la traduction de Radonić a certains défauts ; elle n'est pas partout assez scrupuleuse, elle a été faite rapidement et n'est pas toujours exacte dans l'expression. Cf. la critique de Lj. Stojanović dans *Prilozi*, V. 1925, 297-314.

Digitized by Google

inachevée cette œuvre, d'ailleurs insuffisamment critique, et qui n'est pas au niveau de la science contemporaine.

2° Les Slaves du Sud ont été de bonne heure sous l'influence de civilisations tout à fait diverses, ont fait partie d'États différents et ont, par suite, un passé souvent dépourvu de lien organique. Un exposé mécaniquement parallèle des événements historiques qui ont eu lieu à la même époque ne satisfait ni la science ni les besoins de l'enseignement. Les érudits s'efforcent de trouver entre tous les événements qui se sont déroulés chez les Slaves du Sud des liens plus profonds et réussissent parfois à suivre un développement d'ensemble là même où il semblait que les événements se produisissent indépendamment les uns des autres. Sous ce rapport, le discours académique de Pavle Popović, *De l'unité de la littérature yougoslave (Jugoslovenska književnost kao celina)*, est très instructif (*Iz Književnosti* [*De la littérature*], III. Belgrade, 1926). Mais les travaux de cette sorte sont encore assez peu nombreux ; des périodes entières restent insuffisamment étudiées et insuffisamment éclaircies ; aussi comprend-on sans peine les hésitations qui retardent la confection de manuels consacrés à l'histoire générale des Slaves du Sud, qui, selon les programmes officiels, doit être enseignée comme un tout. Certains auteurs — et parmi les meilleurs — ont résolu la question tout simplement en ajoutant dans des chapitres séparés des aperçus de l'histoire croate et slovène (par exemple St. Stanojević, dans l'édition de 1922 de son *Histoire du peuple serbe*, avec un aperçu de l'histoire croate et slovène) ou, tout aussi simplement, ont introduit dans certaines parties de l'histoire croate des fragments d'histoire serbe, sans beaucoup d'autres liens que la chronologie (par exemple Živko Jakić, *Histoire des Serbes, Croates et Slovènes* [*Povijest Srba, Hrvata i Slovenaca*]. Zagreb, 1926). Le meilleur exposé synchronique est celui d'Anton Melik, *Histoire des Serbes, Croates et Slovènes (Zgodovina Srbov, Hrvatov i Slovencev)*, I-II. Llubljana, 1919-1920. Un bel essai d'aperçu synthétique de l'histoire yougoslave a été tenté par Vasilj Popović, *Histoire yougoslave (Istorija Jugoslovena)*. Sarajevo, 1920 ; mais il est regrettable que les généralisations de l'auteur ne reposent pas toujours sur des études préalables de détail, et que l'œuvre contienne plus d'hypothèses que de faits.

3° L'histoire des Slaves du Sud est trop dispersée. La principale difficulté n'est pas qu'ils aient formé plusieurs États distincts, par exemple au Moyen Age la Bosnie et la Serbie, ou au XIX^e siècle la Serbie et le Monténégro, car ce n'est pas un trait qui leur soit spécial, il se rencontre dans l'histoire de la plupart des peuples du Moyen Age. Mais l'historien se heurte à bien d'autres obstacles. Les trois groupes de Slaves du Sud, les Serbes, les Croates et les Slovènes, ont perdu au Moyen Age leur indépendance politique. A partir de 1102, l'histoire des Croates est étroitement rattachée à celle de la Hongrie, et l'histoire des Slovènes à celle de la Bavière et de l'Autriche. Du XV^e au XVIII^e siècle, les Serbes sont sous le joug turc. Privés de leur indépendance, les Slaves ne jouent pendant plusieurs siècles aucun rôle politique. Par

Digitized by Google

suite, une partie de nos historiens passe très rapidement sur leur histoire politique, tandis que d'autres, surtout parmi les Slovènes, accordent une attention spéciale aux hommes politiques autrichiens et aux administrateurs locaux des pays slaves, soulignant leur influence sur les destinées slovènes. Pour les Croates, les choses sont facilitées du fait qu'ils ont toujours gardé leur autonomie — d'ailleurs plus ou moins respectée — et leur administration locale ; du reste, en matière politique, ils ont été, comme les Slovènes, plutôt passifs qu'actifs. C'est pourquoi ceux qui entendent par histoire politique l'histoire de l'activité nationale ne considèrent l'histoire des Serbes, Croates et Slovènes que du point de vue national. Autrement, disent-ils, l'histoire nationale des Yougoslaves ne serait, à certaines périodes, qu'un fragment de l'histoire de Hongrie, d'Autriche, de Turquie. Cette remarque semblait justifiée surtout à cause de la vieille méthode de nos historiographes, qui accordaient plus d'importance aux États et aux souverains qu'au peuple même.

Il y a donc un certain nombre de difficultés ; on vient de voir qu'elles tiennent toutes à ce que les travaux préalables ne sont pas achevés, à ce que les études de détail sont en nombre insuffisant, à ce que les liens et les rapports réciproques n'ont pas été assez recherchés, ou à ce que les méthodes anciennes pèsent encore souvent sur les travaux actuels. Cela, ajouté à ce que nous indiquons plus haut sur les insuffisances de l'organisation du travail, n'est qu'une preuve de plus qu'une tâche considérable incombe aux historiens actuels et futurs des Slaves du Sud.

III

Le travail scientifique en Yougoslavie ne se développe pas dans tous les domaines avec la même activité. Dans l'ensemble, on peut constater ceci : les travaux qui nécessitent de gros crédits, par exemple toutes les explorations de terrain, sont sensiblement en recul sur ceux d'avant-guerre ; ceux qui font seulement appel à l'activité individuelle marchent bien en général ; on peut remarquer, toutefois, que les difficultés matérielles d'après-guerre obligent les hommes de science à de grands sacrifices, qui manquent d'attrait pour la jeune génération.

1. L'étude des monuments préhistoriques en Yougoslavie, qui a donné naguère des résultats surprenants en Bosnie et Herzégovine par exemple, n'est poursuivie actuellement que dans une très faible mesure. Miloje M. Vasić a entrepris en 1923-1924 des fouilles à Vinča sur le Danube, mais il n'en a pas encore fait connaître les résultats. Ćiro Truhelka a fait paraître un aperçu des études préhistoriques en Bosnie (*Starinar*, 1922, 19-32), qui est plutôt une vulgarisation qu'un article d'érudition apportant des données nouvelles. Jozo Petrović signale dans un bref compte-rendu de nouvelles découvertes sur les gisements néolithiques de Bosnie à Donja-Mahala sur la

Digitized by Google

Save (*Glasnik zemalskog Muzeja*, XXXVII, 1925, 137-140). A Aradac, près de Bečkerek dans le Banat, Dj. Karapandžić a découvert les restes d'un dépôt néolithique, avec beaucoup de céramiques. Dans l'étude qu'il a donnée à ce sujet, il a jusqu'ici seulement décrit la station et les objets (*Starinar*, I, 151-174). Le même auteur a publié quelques documents relatifs à la préhistoire de la Baranja (*Ibid.*, II, 1925, 157-180). Viktor Skrabar a attiré l'attention sur des gisements des environs de Ptuj et de Maribor en Slovénie, qui appartiennent aux périodes du Moyen et du Bas-Empire (*Ibid.*, I, 145-149). Niko Županić, directeur du Musée de Ljubljana, a fait paraître en 1920, dans le 222e volume des *Travaux de l'Académie yougoslave (Rad jugoslovenske Akademije)*, 139-193, un article fort intéressant sur l'ethnogenèse des Yougoslaves. Ceux-ci, pour lui, représentent un type particulier de race « qui peut être considéré comme le résultat d'un mélange de tribus et de peuples dans la région illyrienne, depuis l'époque néolithique jusqu'à nos jours ». Il soutient cette théorie, dont le principe n'est pas nouveau (voir l'*homo adriaticus* de Deniker), et qui contient quelque chose d'exact, sans beaucoup d'analyse critique. Ses articles sur « les masques de terre cuite de Vinča » (*Starinar*, I, 231-236) et sur les Pélasges (*Antiquités nationales* [*Narodna Starina*], III, 1922, 211-227) y apportent des additions et des éclaircissements. Sa thèse est que, pendant la période préhellénique, se sont établies dans les Balkans des populations semblables aux Hittites d'Asie Mineure — *Pelagonci*, Pélasges — qui exercèrent dans la suite leur influence sur les Yougoslaves. Les jeunes linguistes yougoslaves, R. Oštir et H. Barić, professeurs l'un à l'Université de Ljubljana, l'autre à celle de Belgrade, qui admettent certaines théories sur lesquelles Županić aussi s'appuie beaucoup, montrent dans leur attitude plus de réserve critique (*Arhiv za arbanasku starinu*, I, 1923, 78-137, 210-212; II, 1924, 21-69, 151-161), comme le marque aussi l'analyse de l'étude de Županić par M. Barić (*Ibid.*, II, 165-167). Les études linguistiques de M. Petar Skok sur la toponymie illyrienne sont d'un grand intérêt historique (*Glasnik zemaljskog Muzeja*, XXIX, 1917; XXXI, 1919; XXXII, 1920; *Arhiv za arbanasku starinu*, I, 1923); il y traite des noms de Narona, Κούρικον-Krk, Jadera-Zadar, Ἄψορος-Ὄψαρα-Osor, Delminium-Dlămno-Duvno, Οὐεγία-Vegium-Bag, Πεδέντα-Pisentum-Păset, et d'autres noms illyriques de la côte dalmate et de son arrière-pays. Ses observations sur les tribus illyriennes sont également importantes : les Deramestae sont les populations de la région de *Deramum — Dărm — c'est-à-dire d'Ὅρμος, lieu que mentionne Constantin Porphyrogénète dans la région qui est aujourd'hui l'Herzégovine (province de Vrm); les Denri — Δερρίοπες — se trouvent au sud de l'Una et de l'Unac; les Dindari tirent leur nom du mont Dinar (nd>nn); dans Liburni, la première syllabe est un préfixe, et par conséquent Li-burni et Burni ont la même origine; le nom de Liburni est peut-être venu de la ville de Burnum; les Maezaci se retrouvent probablement dans le lieu actuel de Mazine, qui est antique, et

Digitized by Google

d'après son nom (Maz-inum), et d'après les vestiges qu'on y a trouvés. Nikola Vulić se montre sceptique devant les combinaisons et les généralisations linguistiques. Dans son étude sur les Peonces (*Glas Srpske Akademije*, CXXI, 1926, 1-20), où il combat l'opinion de J. Beloch, d'après laquelle les Pélasges seraient identiques aux *Pelagonci* et appartiendraient à la race grecque, il s'élève contre les conclusions fondées sur des matériaux très insuffisants et souvent choisis arbitrairement. Il a exprimé ses doutes sur les hypothèses appuyées uniquement sur la toponymie dans un article spécial, publié par la *Wiener Prähistorische Zeitschrift*, IX, 1922, 81-85. Dans d'autres études plus récentes, qui portent surtout sur la période préromaine des pays yougoslaves, il se montre en général l'adversaire des théories et des conclusions des étrangers. Ainsi, quand il traite des rapports entre Manijaci et Autarijati, tribus illyriques de Dalmatie (*Glas*, XIV, 1925, 71-83), et entre les Ardiaeji et Autarijati, il rejette certaines affirmations du professeur viennois C. Patsch dans ses *Historische Wanderungen im Karst und an der Adria*, Vienne, 1922, et, passant à la critique des sources, relève dans Strabon certaines erreurs logiques et certaines exagérations (VII, 5, 5-12). Son étude sur les Celtes en Yougoslavie (*Glas*, CXXI, 73-89) suit une méthode analogue. Il n'accorde pas d'attention aux résultats des fouilles, par exemple aux importantes trouvailles relatives aux Iapodes. D'autre part, il a formulé quelques hypothèses sur la géographie historique de l'antiquité (Καταρβάτης ποταμός, Scylax Periplus, 21 ; Ἑόρτα, Strab., VII, 12) et publié une petite étude sur le cavalier thrace (*Glas*, CXIV, 87-89).

Les travaux préhistoriques en Yougoslavie depuis la guerre ont donc surtout eu un caractère livresque. Les nouvelles découvertes ont été très rares, et encore y en a-t-il parmi elles de fortuites. Les principaux spécialistes de préhistoire ont vieilli et ne sont plus aussi capables d'effort (Ć. Truhelka, J. Brunšmid), ou bien sont passés à d'autres études (comme M. Vasić qui s'occupe maintenant d'architecture médiévale serbe). La principale difficulté tient à l'exiguïté des crédits. Pour une science comme la préhistoire et dans un pays comme la Yougoslavie, où des régions entières restent inexplorées ou presque, tout progrès véritablement scientifique est impossible sans fouilles. La connaissance positive des faits et des témoignages enfouis dans le sol est encore bien trop insuffisante pour permettre de poser et de résoudre avec succès les problèmes complexes de la vie préhistorique en Yougoslavie et de ses rapports avec celle des autres contrées de la péninsule balkanique.

2° Dans la Serbie méridionale, c'est-à-dire en Macédoine, dans la vallée du Vardar et en Pélagonie, des travaux systématiques ont été entrepris en 1923-1925, en vue de rechercher les témoignages de l'antiquité dans ces régions. Des fouilles méthodiques ont été faites surtout dans la ville de Stoba — *municipium Stobiensium*. — Ces travaux ont été conduits par Balduin

Digitized by Google

Saria, *privat-docent* de l'Université de Belgrade et conservateur du Musée national, et depuis 1926 professeur d'archéologie à l'Université de Ljubljana. Il en a donné un compte-rendu partiel dans le *Bulletin de la Société des sciences de Skoplje* (*Glasnik Skopskog Društva*, I, 1925, 289-300) et un exposé de vulgarisation dans la revue *Reč i slika (Paroles et images)* du 15 avril 1926. Dans un article spécial du *Starinar* (III, 101-114), il étudie quelques monuments antiques de Prilep, avec inscriptions grecques, et conjecture que l'ancienne ville de Ceramiae était située près de Prilep. Ayant découvert à Čepigovo une inscription grecque bien conservée, où se lisent les mots ἐν Δερρίόπῳ πολιταρχῶν συναγαγόντων τό βουλευτήριον, il est amené à conclure que Deuriopos était une ville située sur l'emplacement actuel de Čepigovo. Mais au même endroit a été trouvée une inscription où il est question de Στυβερραίων ἡ πόλις. Ce second texte étant une inscription triomphale, Saria estime qu'on peut n'en pas tenir compte pour identifier le lieu. A ces questions est également consacrée l'étude de N. Vulić sur la campagne de Philippe V de Macédoine contre les Romains en 199 (*Glas*, XXI, 21-38). Dans un autre article (*Bulletin de Skoplje*, I, 1-4), il situe les stations citées dans la Table de Peutinger, Naisso XIIII — Stopis.

En ce qui concerne la Serbie du Nord, Saria a publié une liste des découvertes numismatiques dans *Starinar*, III, 61-99. Dans le village de Vladimirci, près de Šabac, on a trouvé 1,739 pièces de monnaie appartenant à l'époque comprise entre Philippe I^er^ et Aurélien ; le dépôt remonte sans doute au temps des grands combats sur le Danube. Plus récentes sont les pièces d'or de l'empereur Galère frappées à Serdika, et qui appartiennent d'ailleurs à la série connue de *Jovis conservator*, et une pièce d'or de l'empereur Vetranion trouvée à Remesiona et frappée à Salonique. Une importante découverte de tétradrachmes de Damastione (environ 100 pièces) a été faite au village de Kutina, près de Leskovac. C. Patsch signale dans le *Bulletin du Musée* (XXXI, 1919, 95-96) un dépôt de monnaies romaines provenant de Misača en Serbie, qui va depuis l'époque de Galba jusqu'à l'année 157. N. Vulić a publié une petite étude sur les *Latrones Dalmatiae atque Dardaniae* (*Glas*, CXIV, 91-94), qui est avant tout l'exposé d'une nouvelle conception d'après C. Patsch dans un article paru dans les *Wissenschaftliche Mittheilungen* (VIII, 1901, 123-126).

En Bosnie et en Herzégovine, on a peu fait. C. Patsch a donné quelques indications confirmant la coutume *stipem jacere* (*Glasnik zem. Muzeja*, 97-98), et M. Mandić un article d'amateur sur les vestiges en Bosnie, à Kiseljak, d'une ancienne caverne (analogue à *subterranei specus* de la *Germanie* de Tacite, XVI) avec des restes de cheval sub-fossile ; c'est là également qu'a été découvert un fragment de monument funéraire romain (*Glasnik zem. Muzeja*, XXXVII, 1925, 61-65).

Pour la Croatie et la Slavonie, J. Brunšmid a publié dans *Vjesnik hrv. arh. društva (Bulletin de la Société d'archéologie croate)*, XIV, 1919, 176-185,

Digitized by Google

un exemplaire des *tabellae defixionum* de Kupa, près de Sisak, et (*Ibid.*, 19-21) un fragment d'un diplôme militaire trouvé à Sisak, où il est fait mention de *ala VIII Phr(ygum)* et *IV. cohors Call(orum?)*. V. Hoffiller signale des poteries romaines à Vinkovci, l'ancienne Cibalae (*Vjesnik*, XIV, 186-195).

Le *Starinar* (I, 191-208) et le *Časopis za zgodovino* (XX, 192-195) ont publié les résultats des recherches archéologiques entreprises par B. Saria dans la région de l'antique Poctovio. V. Skrabar a décrit *Ruški mitrej* dans le *Časopis za zgodovino* (XVII, 1922, 15-20). B. Saria a publié dans *Starinar* (II) un fragment de sa thèse de doctorat sur le développement des images relatives au culte de Mithra dans les régions danubiennes.

C'est surtout en Dalmatie que l'époque romaine a été étudiée ; à côté de l'infatigable F. Bulić travaille M. Abramić, excellent érudit, directeur du Musée de Split. F. Bulić a publié de très importantes études ; dans celle sur l'empereur Dioclétien (*Vjesnik hrv. arh. društva*, XIV, 1919), il discute à fond le lieu de la naissance et celui de la mort de Dioclétien et apporte sur ces points un assez bon nombre de données nouvelles tirées de l'histoire locale dalmate. L'argumentation par laquelle il veut démontrer que Stridon est la plaine de Grahovo en Bosnie (*Vjesnik za arh. i hist. dalmatinsku* [*Bulletin d'archéologie et d'histoire dalmates*], XLIII, 1920) n'a pas été admise par les savants yougoslaves. N. Vulić s'est élevé contre ces conceptions, *Zbornik A. Belića* (*Mélanges A. Belić*. Belgrade, 1921, 30-32), et persiste dans son opinion (*Brastvo* [*La fraternité*]), même après l'article de Bulić, que F. Kvačić a nettement réfuté, *Časopis za zgodovino* (XVII, 1922, 49-52 ; XIX, 1925, 19). Bien plus féconds sont les travaux de Bulić qui aboutissent à de nouvelles découvertes, comme à Solentia-Šolta (*Vjesnik dalmatski* [*Bulletin dalmate*], XLIII, 105-116), à Klisa (*Vjesnik*, XLIV, 21-26), à Salone (*Ibid.*, 27-35 ; XLV, 3-20 ; XLVI, 80-84). Son collaborateur Abramić a publié un article important, *Speculatores et beneficiarii*, dans *Quelques monuments de Salone* (*Starinar*, I, 57-64), et une étude très féconde, *Notre mer dans l'antiquité* (*Jadranska straža* [*La sentinelle de l'Adriatique*], 1925, 91-105). N. Vulić, dans ses études sur la *Campagne d'Octave en Illyrie* et le *Soulèvement de la Dalmatie et de la Pannonie*, 6-9 (*Glas*, CXXI, 39-72), donne son opinion au sujet des ouvrages récents sur ces questions. Petar Šerović a fait paraître un article peu original sur les Bouches de Cattaro dans l'antiquité (*Narodna Starina* [*Antiquités nationales*], II, 1, 1-14).

L'œuvre la plus importante sur les époques préhistoriques et gréco-romaines en Yougoslavie est la célèbre *Strena Buliciana. Commentationes gratulatoriae Francisco Bulić ob XV vitae lustra feliciter peracta* (Zagreb et Split, 1924). Beaucoup de spécialistes yougoslaves et étrangers — exactement quatre-vingt-douze — y ont apporté une contribution, surtout dans le domaine de l'archéologie classique. L'analyse de ces travaux dépasserait le cadre de cet article ; il nous suffira de constater que cet ouvrage apporte beaucoup de données nouvelles et que, pendant un certain nombre d'an-

Digitized by Google

nées, aucun spécialiste de l'histoire balkanique de l'antiquité ne pourra se dispenser d'y recourir. Il renferme des travaux qui sortent du domaine balkanique et traitent de questions archéologiques d'une portée plus générale ; cela ne surprend point lorsqu'on connaît l'origine et l'objet de ce recueil jubilaire, consacré à la célébration d'un homme qui est en relation avec l'Europe entière. La contribution des érudits yougoslaves à cet ouvrage grossit le nombre de leurs travaux ci-dessus mentionnés. Par exemple, V. Skrabar donne encore la description d'un Mithra (de Modrić en Slovénie) ; Abramić apporte de nouveaux documents pour *Militaria Burnensia ;* N. Vulić étudie la frontière nord de l'ancienne Macédoine ; G. Novak estime que la colonie grecque Dim (os) est Pharos, Hvar, et qu'Héraclée se trouvait où est le port de Rogoznica. Les autres apports yougoslaves sont de moindre valeur.

Les études archéologiques, on le voit, en dépit du nombre des sociétés et des revues d'archéologie, ne sont donc pas très abondantes. Les spécialistes de ce domaine ne manquent ni de science ni d'ardeur, les fouilles relatives à la période gréco-romaine ont été un peu plus actives, le public étranger a montré un peu plus d'intérêt pour ces questions, et cependant le bilan général n'est pas d'une bien grande richesse. C'est, sans doute, parce qu'une part de l'activité de nos érudits est engagée dans l'Union internationale des Académies. Conformément aux décisions prises par celle-ci à Bruxelles, les érudits yougoslaves préparent une carte archéologique de la Yougoslavie et un catalogue général illustré des découvertes préhistoriques. De plus, un projet de *Corpus inscriptionum graecarum et latinarum* de Yougoslavie a été envisagé, *Corpus* qui est d'une nécessité urgente pour notre science ; sans lui, comme sans carte archéologique, toute étude d'ensemble sûre et scientifiquement solide sur l'ensemble de la préhistoire et de l'histoire gréco-romaine des contrées qu'occupent les Yougoslaves est à peu près impossible, et c'est bien pour cela que nous n'en possédons encore aucune. Pour s'instruire sur cette époque, il faut recourir aux études spéciales et aux articles dispersés dans les revues scientifiques locales. Si l'on ajoute qu'il n'existe de toutes ces études aucune bibliographie, il est évident que les travailleurs sont aux prises avec de grandes difficultés.

Ce domaine offre aux jeunes érudits yougoslaves un riche champ de découvertes. Des régions entières, comme la Vieille-Serbie, la Macédoine et le Monténégro sont totalement inexplorées par les savants, surtout les archéologues. Dans les autres contrées yougoslaves, il reste encore beaucoup à faire ; sauf en Dalmatie, des surprises sont possibles. L'importance des Balkans dans l'antiquité comme trait d'union entre l'Europe et l'Asie doit s'affirmer au moyen de documents nombreux et certains. On peut espérer que la vie nouvelle en Yougoslavie augmentera l'intérêt porté à ce genre d'études. En particulier, il y a beaucoup à attendre de l'activité du Musée récemment créé à Skoplje.

Digitized by Google

IV

Toute l'histoire des Slaves du Sud dans la péninsule balkanique est liée à celle de Byzance. Il n'est guère de question qu'elle pose, et surtout chez les Serbes et les Bulgares — que ce soit dans le domaine de la civilisation, de l'histoire politique, de la littérature, de l'économie sociale ou dans tout autre — qui puisse être étudiée indépendamment de Byzance. Aussi les études byzantines ont-elles depuis longtemps attiré l'attention des Yougoslaves. Tous les historiens yougoslaves notables, tels St. Novaković, F. Rački, C. Mijatović, G.Manojlović, N. Radojčić, J. Radonić, parmi les plus récents, ont consacré une partie de leurs travaux à Byzance. Depuis 1905, il existe à Belgrade une chaire spéciale d'histoire byzantine, dont le titulaire est Dragutin Anastasijević, et en 1923 il en a été créé une à l'Université de Skoplje, qu'occupe Filaret Granić. La plupart des spécialistes d'histoire ancienne yougoslave ont suivi l'enseignement de C. Jireček à Vienne ou celui du célèbre byzantiniste de Munich, Karl Krumbacher ; aucun des byzantinistes yougoslaves actuels ne s'est formé en France.

Les études byzantines ont pris un nouvel essor après la guerre, quand les peuples balkaniques ont eu désormais la possibilité d'étudier les documents byzantins sur leur propre territoire, sans danger. En 1924 a eu lieu à Bucarest le premier congrès de byzantinologie ; le deuxième vient de se réunir (avril 1927) à Belgrade. Il est certain que d'autres auront lieu de même dans les différents pays balkaniques. On ne saurait trop insister sur l'importance de ces congrès. Pour les Slaves du Sud, ils sont de toute première nécessité : ce n'est que par une large collaboration qu'on peut arriver à une publication critique complète des chartes, inscriptions et annotations byzantines, au classement des manuscrits, à la connaissance systématique des chroniques, de leurs remaniements et de leurs traductions, faute de quoi il sera pendant longtemps impossible d'aborder en toute sécurité les recherches d'histoire byzantine, l'étude de toute la situation de l'Empire d'Orient et l'analyse de son influence sur les destinées des Slaves du Sud.

Le principal spécialiste d'histoire byzantine chez les Slaves du Sud, D. Anastasijević, a publié dans le *Spomenik Srpske kraljevske Akademije (Comptes-rendus de l'Académie royale serbe)*, LV, 1922, 32, 36, deux chrysobulles grecques du tsar serbe Étienne Dušan de 1346 (?) et 1348, des chartes serbes et une charte grecque, des archives de la Lavra du mont Athos de 1357-1430, quelques documents grecs tirés des synodiques et des annales du monastère de Lavra (LVI, 1922, 6-17). Son manuscrit des documents grecs de Chilandar, entièrement prêt à l'impression, a été détruit pendant la guerre. Dans une étude sur le passage des Ostrogoths des Balkans en Italie en 488 (*Prilozi*, I, 1921, 216-223), il a donné une interprétation nouvelle de la phrase d'Anonymus Valesius sur le traité passé entre Théodoric

Digitized by Google

et l'empereur Zénon, « Theodoricus pactuatus est, ut, si victus fuisset Odoachar, pro merito laborum suorum loco ejus, dum adveniret, tantum praeregnaret ». Pour lui, *ejus* se rapporte à Odoacre et non à l'empereur Zénon avec qui la convention fut passée. Rédacteur des *Prilozi* pour les questions byzantines de 1923 à 1925, il y a fait paraître de nombreux comptes-rendus.

F. Granić, le byzantiniste de Skoplje, a publié comme thèse de doctorat *Die Subscriptionen in den datierten griechischen Handschriften des IX. und X. Jahrhunderts* (Karlovci, 1922). La suite de cet ouvrage, consacrée aux signatures qui sont dans les manuscrits des XI^e^-XII^e^ siècles, a été publiée dans *Byzantion* (I, 1924, 251-272). Dans le *Glasnik skopskog naučnog Društva* (I, 1925, 113-134), Granić traite de la fondation d'un archevêché dans la ville de Justinien I^er^ en 535 ; cette étude a paru aussi en allemand dans *Byzantion* (II, 1926, 123-140).

Tout récemment, un jeune Grec de Corfou, Michel Lascaris, vient de passer son doctorat en philosophie à l'Université de Belgrade avec une thèse sur les *Princesses byzantines dans la Serbie du Moyen Age* (Belgrade, 1926). Il y eut plusieurs de ces princesses : au XII^e^ siècle, Eudoxie l'Ange, femme d'Étienne Nemanjić ; au XIII^e^, Anne l'Ange, femme du roi Radoslav ; au XIV^e^, Simonida Paléologue, femme du roi Milutin, et Marie Paléologue, femme du roi Uroš Dečanski ; au XV^e^, Irène Cantacuzène, femme du despote Georges, et Hélène Paléologue, femme du despote Lazare. Lascaris a consulté toutes les sources, byzantines et serbes, fait de vastes lectures et présenté des observations fort intéressantes au sujet de ces princesses. Dans *Prilozi*, il a apporté un certain nombre de renseignements utiles, par exemple sur l'ouvrage du professeur Weingart, de Bratislava, consacré aux traducteurs slaves des chroniques byzantines (V, 273-278), sur la publication du trésor slave de Chilandar par B. Kovabljev (VI, 139-142), sur le livre d'O. Tafrali, *Le trésor byzantin et roumain du monastère de Poutna* (VI, 148-150), ainsi que de brèves notices sur divers autres ouvrages.

Sauf ces travaux, les études d'histoire byzantine pure ne sont pas nombreuses. Les recherches entreprises concernent plutôt les Slaves du Sud. Jovan Radonić, le professeur de l'Université de Belgrade, vient de prononcer à l'Académie son discours de réception (non encore publié), consacré à l'historien grec Critobule, mais surtout en ce qui concerne les Slaves du Sud dans son œuvre. Lj. Karaman rend compte dans le *Bulletin dalmate* (XLIV, 3-20) de la découverte à Trilja, près de Sinj, d'un trésor funéraire avec des sous d'or de l'empereur Constantin V Copronyme (741-775). M. Vulić a étudié certains noms de lieu dans le *De aedificiis* de Procope (*Compte-rendu du premier congrès international des études byzantines à Bucarest*, 1924, 27-28). Le professeur F. Grivec, de l'Université de Ljubljana, a publié à Ljubljana, en 1921, une étude d'histoire de la théologie, *Le prestige de l'Église et son unité selon la conception byzantine.*

Digitized by Google

Les Slaves du Sud s'intéressent beaucoup actuellement à l'histoire de l'art et s'occupent en particulier de l'influence qu'y a exercée Byzance. Il existe dans ce domaine quelques très bonnes études concernant surtout la Dalmatie et la Macédoine : la Dalmatie, parce qu'elle combine de façon curieuse les influences romaines et byzantines ; la Macédoine, parce que c'est elle qui a appartenu le plus longtemps à l'Empire byzantin, dont elle a subi l'influence directe. Ces questions intéressent même le grand public, et les quotidiens leur consacrent souvent des articles, écrits par des amateurs d'art avec plus de bonne volonté que de compétence. L'intérêt pour ces questions a surtout suivi la « découverte », si l'on peut dire, de nombreux objets anciens qui, du temps des Turcs, n'étaient pas d'accès facile, et il s'est développé en grande partie grâce à d'autres initiatives (c'est ainsi que le livre de Gabriel Millet, *L'ancien art serbe*. Paris, 1919, a exercé une grande et profitable influence). En 1912, M. Isidor Cankar a fondé à Ljubljana le *Zbornik za umetnostno zgodovino (Archives d'histoire de l'art)*.

L'influence byzantine en Dalmatie, spécialement en architecture religieuse, a été surtout montrée par Miloje Vasić. Son œuvre principale, *Arhitektura i skulptura u Dalmaciji* (*L'architecture et la sculpture en Dalmatie*. Belgrade, 1922), a été accueillie avec réserves (voir les comptes-rendus de L. Karaman dans le *Dalm. Vjesnik*, XIV, 132-148, et de Vlad. Petković dans *Misao* [*La pensée*], 1923, 288-292) ; mais on s'accorde à reconnaître que toute la question des influences y est prise largement et conduit à d'intéressants problèmes. Vasić a répondu aux principales objections dans un article des *Prilozi* (IV, 105-116). Dans une étude sur les caractères de l'architecture du haut Moyen Age (*Narodna Starina*, I, 1922, 23-32), où il montre que l'art dalmate contient beaucoup de traits originaux, C. M. Ivaković se laisse parfois aller inutilement à la sentimentalité nationale (voir *Narodna Starina*, III, 1924, 1-28). En un court article de la *Revue yougoslave* de 1919 (tirage à part, *Questions contemporaines*, n° 15. Paris, 1919), Vlad. Petković avait, avec beaucoup de raison, fait ressortir l'influence qu'à côté de Byzance la tradition romaine et l'Orient ont exercée sur la vie monacale en Dalmatie pendant le haut Moyen Age. F. Bulić et Lj. Karaman, dans un article écrit en collaboration pour le *Dalm. Vjesnik* (XLVI, 10-40), s'élèvent contre les opinions qui exagèrent l'influence de l'Orient et de Byzance, spécialement sur ce qu'on dénomme « l'architecture mineure » en Dalmatie ; ils n'ignorent pas les artisans indigènes, mais n'admettent pas que ceux-ci, dans la mesure où ils étaient Slaves, aient pu de leur pays d'origine apporter de nouveaux éléments d'architecture. En français, dans le *Bulletin* de la Section historique de l'Académie roumaine (XI, 1924, 156-163), Lj. Karaman a cherché à prouver que l'influence byzantine ne s'est exercée sur l'art dalmate que dans une mesure relativement faible et exposé sa théorie sur les idées inspiratrices de l '« architecture mineure ». Cette discussion ne porte pas seulement sur des questions de principes, mais pénètre jusque

Digitized by Google

dans les détails. Au fond, le désaccord vient peut-être surtout de ce que les partisans des théories en présence attachent trop d'importance à des caractères de détail. Mais il faut leur reconnaître le mérite que presque aucun d'entre eux n'étudie ces questions d'un point de vue étroitement local; tous, au contraire, cherchent dans d'autres contrées des points de comparaison et s'appuient sur une large base historique. D'ailleurs, le présent bulletin ne retient que les travaux concernant l'histoire de l'art qui contiennent des données vraiment historiques et traitent les questions d'art sous l'angle de l'histoire.

Dans l'architecture de la vieille Serbie et de la Macédoine, certains érudits, disciples du professeur J. Strzygowski, retrouvent l'influence de l'Asie Mineure. Ainsi V. Petković voit dans l'église Saint-Pierre de Novi-Pazar — cathédrale de l'évêché de Rascie au XII^e siècle — un exemple caractéristique de cette influence (*Narodna Starina*, I, 119-124). Il retrouve aussi des influences orientales dans certaines églises d'Étienne Nemanja (celles de l'art arméno-syrien à Djurdjevi-Stupovi et celles de l'Athos à Toplica) et même dans des édifices postérieurs, comme l'église du monastère de Lesnovo (où il montre l'importance du motif hexagonal de l'abside, terminé en pointe). Dans l'iconographie religieuse, l'image équestre de l'archange saint Michel lui semble un témoignage de l'influence orientale (*Brastvo*, XX, 1926, 55-57). A plusieurs reprises, Petković a indiqué la possibilité d'influences orientales, surtout arméniennes, sur nos régions. En 1919, à Paris, il a émis une hypothèse sur le tsar de Macédoine Samuel (*Une hypothèse sur le car Samuel.* Paris, l'Émancipatrice), qui se fonde sur la découverte d'analogies entre la toponymie des environs d'Ohrid et certaines localités perses et de noms persans dans la famille de Samuel, et rapproche ces faits d'un mouvement de colonisation orientale dans les Balkans et spécialement de l'établissement de Perses dans la vallée du Vardar, à l'époque du tsar Théophile (829-842). Cette hypothèse n'est pas entièrement admise; cependant, devant la nature indiscutablement arménienne de certains noms de la famille de Samuel, l'origine arménienne de ce tsar paraît actuellement tout à fait vraisemblable (voir D. N. Anastasijević, *Prilozi*, II, 121, et J. Ivanov, *Sbornik V. N. Zlatarskog* [*Mélanges Zlatarski*]. Sofia, 1925, 55-62). Les théories de Petković au sujet de l'influence orientale dans l'architecture religieuse ont été en partie reprises par l'architecte Milan Zloković dans une étude sur les églises des environs de Prespa et d'Ohrid, dont certaines datent de l'époque de ce tsar Samuel (*Starinar*, III, 115-149). Au reste, Zloković s'inspire beaucoup de G. Millet.

V. Petković a démontré l'influence purement byzantine dans quelques monuments d'origine serbe douteuse, particulièrement à Prilep, où certaines églises (Saint-Pierre et Saint-Nicolas) ont des peintures avec inscriptions grecques (*Pokret* [*Le mouvement*, I, 1924, 83-84). Un article de M. Vasić (*Prilozi*, 93-101) combat l'opinion de Millet sur les caractères byzantins de

Digitized by Google

l'église de la Vierge à Leviša, près de Prizren. A. Deroko découvre une influence byzantine à Žiča, l'église du couronnement des rois serbes, surtout dans le narthex pour les catéchumènes. Dans cette église, cependant, comme à Sopoćani, qui en est une copie, des maîtres occidentaux ont travaillé, ou bien ils ont exercé une influence sur les constructeurs (*Pokret*, I, 244-245). L'influence orientale, surtout celle des églises du mont Athos, a été étudiée par V. Petković dans sa monographie du monastère de Ravanica (Belgrade, 1922), spécialement sur l'église de ce monastère, construite en 1381. « Les centres florissants de couvents orthodoxes en Orient (surtout en Palestine) et sur le mont Athos », dit-il à propos du XIVe siècle, « ont certainement eu pour le clergé serbe une bien plus grande importance que l'étroite Byzance. » Dans l'importante monographie qu'il a dernièrement donnée de Studenica (Belgrade, 1924), il découvre, contrairement à l'opinion contemporaine, que cette église « réconcilie les influences orientales et byzantines et les influences occidentales ». (L'évêque J. Ćirić a fait quelques observations iconographiques intéressantes à propos de ce travail, *Prilozi*, IV, 324-327). Lazar Mirković et l'architecte Žarko Tatić ont donné une monographie détaillée du monastère du populaire Marko Kraljević, *Markov Manastir (Le monastère de Marko)*, Belgrade, 1925 ; la meilleure partie en est celle de Mirković sur la peinture. Le professeur V. Molé a trouvé un témoignage d'influence byzantine indirecte, par l'intermédiaire de l'art russe, dans un manuscrit serbe des *Six jours* de l'exarque Jovan, et dans la *Topographie* de Kosma Iudicopleustes, écrite en 1649 dans un monastère près de Plevlje dans la région de Novi-Pazar. Si la démonstration est probante pour l'influence russe, elle laisse jusqu'ici plus hypothétique l'influence byzantine (*Spomenik S. K. Akademije*, XLIV, 1922).

Nous reviendrons sur d'autres influences byzantines et sur les rapports byzantins-yougoslaves à propos de certaines parties de l'histoire yougoslave. Dans l'ensemble, on a maintenant tendance à distinguer aussi exactement que possible ce qui dans l' « influence byzantine » est purement hellénobyzantin et ce qui est venu de l'Orient, soit directement, soit par l'intermédiaire de Byzance. Les rapports des Serbes et de l'Orient n'ont pas encore été étudiés dans le détail. M. Murko s'y est intéressé, surtout sous l'influence de J. Strzygowski (cf. sa *Geschichte der älteren südslawischen Litteraturen*. Leipzig, 1908, 136), ainsi que Tih. R. Djordjević dans une petite étude, *Serbia and the holy Land*, parue dans *The journal of theological studies*, XIX, nos 74-75, 1918. A mesure que ces recherches se poursuivront, les aspects nouveaux ne manqueront pas de se multiplier. Mais il est regrettable qu'il n'ait pas été consacré assez de travaux à la montagne sainte de l'Athos, avec laquelle les Yougoslaves n'ont cessé d'entretenir des relations pendant plus de dix siècles ; parmi les manuscrits, les archives, dans l'architecture, la peinture, etc..., beaucoup de choses restent inexplorées, qui seraient sans doute d'un grand intérêt pour les rapports avec les Yougoslaves. Sur l'Athos

Digitized by Google

se sont bien souvent mêlées les nations de l'Orient et celles des Balkans, et l'on trouverait là la clé de mainte question relative aux combinaisons d'influences de l'Europe et de l'Asie Mineure dans la chrétienté. Aucune mission scientifique yougoslave n'a été envoyée sur la montagne sainte depuis 1919 pour recueillir les matériaux nécessaires à un travail de longue haleine. Un court voyage en 1925 m'a permis de constater par moi-même quelle richesse de documents dort là-bas, inutilisée pour l'histoire yougoslave. Signalons aussi la bibliothèque et les archives de Constantinople qui offrent aux jeunes érudits une matière pleine de promesses. J'ai indiqué dans l'organe du ministère de l'Instruction publique, *Prosvetni Glasnik* (XXXIX, 1922, nos 3-6), des exemples concrets de ces recherches à entreprendre à propos de notre ancienne civilisation.

V

L'histoire nationale des Serbes, Croates et Slovènes, a donné lieu à un assez grand nombre de travaux pour les diverses périodes et les divers pays. La guerre a interrompu certaines entreprises scientifiques, telle la publication du *Codex diplomaticus* de l'Académie yougoslave, dont le quatorzième et dernier volume (jusqu'à 1373) a paru en 1916. De même, chez les Slovènes, F. Kos a publié de 1902 à 1915 quatre volumes de *Gradivo za zgodovino Slovencev (Documents pour l'histoire slovène)*, allant de 501 à 1200. Personne n'a repris son travail depuis 1915, et lui-même est mort en 1924. Aucune tentative semblable n'a été faite par les Serbes. Stojan Novaković a publié en 1912 un *Recueil des lois des États serbes du Moyen Age* (*Zakonski spomenici srpskih država srednjega veka*, éditions de l'Académie serbe) ; ce sont les regestes des chartes médiévales qui ont trait aux affaires législatives et aux obligations juridiques de certaines régions de l'État serbe et de leurs souverains. Un jeune érudit russe, Alexandre Solovjev, a entrepris à Belgrade un travail analogue dans son *Choix de textes de lois serbes* (*Odabrani spomenici srpskog prava*. Belgrade, 1916), du XIIe au XVe siècle. Mais il n'existe aucun catalogue ni recueil des documents d'autre nature, qui sont variés et assez abondants. Pour l'histoire bosniaque, le catalogue d'Eusèbe Fermendžin, *Acta Bosnae, potissimum ecclesiastica* (Zagreb, 1892), est déjà vieilli. Les mêmes lacunes gênent l'histoire bulgare. Et, qui pis est, rien n'est, à notre connaissance, entrepris pour les combler le plus tôt possible, ni chez les Serbes ni chez les Bulgares. De tous les peuples balkaniques, ce sont les Albanais qui sont dotés des meilleurs regestes. L. Thallóczy, C. Jireček et M. Šufflay ont réuni les *Acta et diplomata res Albaniae mediae aetatis illustrantia* (I, II. Vindobonae, 1913, 1918), 1,647 analyses pour la période de 344 à 1406.

De premiers renseignements généraux sur les lieux et les personnages de l'histoire nationale, sur les institutions et la littérature, se trouvent dans

Digitized by Google

Narodna enciklopedija srpsko-hrvatsko-slovenačka (Encyclopédie nationale serbo-croato-slovène), qui paraît à Zagreb, à l'Institut bibliographique (*Bibliografski Zavod*), depuis 1925 sous la direction du professeur Stanoje Stanojević. Ce devait être à l'origine un ouvrage d'information destiné au grand public, mais il a pris en fait un caractère scientifique. Les érudits yougoslaves les plus notoires y ont contribué, tels Jovan Cvijić, Milan Rešetar, Jovan Žujović, Slobodan Jovanović, Alexandre Belić, etc. Les articles historiques sont dus à Drag. Anastasijević pour les rapports byzantins-yougoslaves, Nikola Vulić pour la période préslave de l'histoire balkanique, Radoslav Grujić pour l'histoire de l'Église orthodoxe, Julijan Jelenić pour celle de l'Église catholique, Slobodan Jovanović pour l'histoire des institutions serbes, Fran Kovačić et Ludmil Hauptmann pour l'histoire slovène, Marko Kostrenčić pour l'histoire de droit, Milan Prelog et Ferdo Šišić pour l'histoire croate, Vasilj Popović pour l'histoire diplomatique, Viktor Novak et Nikola Radojčić pour l'historiographie, Vladimir Ćorović pour l'histoire serbe. Deux volumes sont actuellement parus. Malgré un certain nombre de lacunes — naturelles dans une première édition —, l'*Encyclopédie* a été bien accueillie, car elle répond à un besoin réel, et elle est dès maintenant fort utile (voir le compte-rendu de Pavle Popović, *Prilozi*, 246-251). Elle est une sorte de dictionnaire qui n'a pas le caractère de l'Encyclopédie slave entreprise à Petrograd, ou de celle que projette l'Académie de Prague : les articles sont courts et sommaires et d'ordinaire ne comportent pas d'études d'ensemble des questions. Il manque donc encore une encyclopédie rigoureusement scientifique, qui représente l'état actuel de l'érudition yougoslave.

VI

Depuis la guerre, les historiens yougoslaves ont accordé une attention toute spéciale à la période la plus ancienne de leur histoire, celle de l'établissement des Slaves dans les Balkans. L'intérêt apporté à cette question est dû en grande partie aux événements politiques ; les Slaves du Sud, qui, après tant de siècles de séparation, se trouvent réunis dans un même État, éprouvent le besoin de rechercher dans le passé les périodes où leurs destinées furent communes et les premiers fondements de leur vie politique dans les Balkans. Les linguistes, dont la science peut être d'une si grande utilité aux historiens de ces époques, ont activement participé à cette étude. Nous nous bornerons ici à signaler les apports qui sont d'une réelle importance scientifique.

Un aperçu bibliographique relatif au nom des Croates et des Serbes et aux différentes théories émises au sujet de leur établissement dans les Balkans a été donné par le professeur Ferdinand Šišić dans *Godišnjica* (XXXV, 1923, 1-32). Cet article a été complété par un autre, dans lequel M. Šišić démontre que la légende de la direction sud-nord de l'arrivée des Slaves a pris nais-

Digitized by Google

sance chez les Slaves du Nord, d'où elle est parvenue assez tard aux Slaves du Sud (*Ibid.*, 33-49). Plus récemment ont été émises diverses théories qui modernisent les affirmations, vieilles d'une vingtaine d'années, du sociologue Ludwig Gumplowicz, d'après lequel les Serbes et les Croates auraient envahi les Balkans en conquérants. N. Županić, dans son étude sur la *Serbie blanche* (*Bela Srbija*, Zagreb, 1922), s'élève surtout contre Jagić, qui conteste les indications données par Constantin Porphyrogénète dans le *De administrando imperio* au sujet de l'arrivée des Serbes et des Croates. Jagić considère ces indications comme un pur conte, sans aucun fondement, fait de confusions et d'anachronismes. Le principal argument linguistique qu'il invoque est le fait que la langue des Slaves du Sud est une chaîne de transitions dialectales d'une langue d'ailleurs unique au fond, ce qui ne pourrait être si les Croates et les Slovènes étaient venus s'établir après coup et provenaient d'un groupe linguistique slave occidental, comme l'affirme l'empereur byzantin. Pour Županić, les Serbes et les Croates seraient des tribus guerrières venues dans les Balkans à l'appel des Byzantins, et qui, en récompense de leurs services militaires, auraient reçu de nouveaux territoires ; ils auraient détruit la puissance des Avars dans les Balkans, vraisemblablement à l'époque de la bataille autour de Constantinople, en 626 ; peu nombreux, mais bien organisés et disciplinés, ces guerriers se seraient fondus dans la masse slave, à laquelle ils auraient laissé leur nom. C'est de la sorte que Županić pense redonner de la force au texte de Constantin et éviter d'entrer en contradiction avec l'argument linguistique de Jagić, puisque les Serbes et les Croates auraient été trop peu nombreux pour que leurs dialectes pussent modifier l'importance linguistique proportionnelle des groupes slaves plus nombreux dans lesquels ils seraient entrés. Sur cette étude de Županić, l'opinion de la plus grande partie des érudits est fort réservée (voir D. Anastasijević, *Prilozi*, III, 273-275 ; F. Šišić, *Povijest Hrvata*. Zagreb, 1925, 261-264 ; ce que F. Kovačić dit de ce travail et de celui de Šišić dans le *Časopis* de Maribor, XVIII, 78-86, est plutôt un compromis qu'un véritable jugement). L. Lenard, dans son étude sur les premiers Serbes, suit Gumplowicz, mais ce travail manque de compétence (*Književni Sever* [*Le Nord littéraire*], II, 1926, 388). Un autre érudit slovène, L. Hauptmann, a abordé le problème avec plus d'analyse critique. Déjà dans ses études antérieures, publiées dans *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung* (XXXVI et XI), Hauptmann avait exposé, sur l'établissement des Croates dans les Balkans, une opinion assez semblable à celle de Gumplowicz, et, pour la critique du Porphyrogénète, il s'appuyait sur les travaux de Bury. Son étude essentielle sur cette question a paru dans le *Zbornik* de Bulić (515-545). Hauptmann place la Croatie blanche sur la haute Vistule, en Petite-Pologne ; les Croates seraient venus, après 626, en tribus guerrières, auraient soumis les Avars et, comme une caste supérieure de noblesse conquérante, se seraient imposés aux Slaves [1].

1. Le romancier croate connu Ksaver Šandor Djalski a tiré des affirmations du Porphy-

Digitized by Google

Si les théories de Županić au sujet de l'établissement des Serbes sont en partie admises, il est demeuré jusqu'ici assez isolé dans la question de leur origine et de l'étymologie de leur nom. La traitant dans le *Zbornik radova posvećen J. Cvijiću* (*Recueil de travaux dédiés à Jovan Cvijić*. Belgrade, 1924, 555-589), il invoque de nouveau — en opposition à C. Jireček — la mention du nom des Serbes dans Pline et Ptolémée ; il estime que ce nom a son origine dans les dialectes caucasiens, puisque les Serbes étaient d'abord sur le Kouban inférieur (*sur* = *homo; ser* + *bi* = *homines*), d'où ils sont passés sur l'Elbe. Cette étymologie ne saurait résister à la critique des philologues, et les conclusions de Županić sur les peuples et tribus de l'Europe orientale et sur leurs dénominations n'ont pas grand fondement. Bien plus solide est la théorie de M. Budimir, pour qui l'étymologie du nom de Slaves serait l'indo-européen **kleu*, couler, en slave **slov*, **slav* ; le nom de Slaves désignerait ainsi les peuples qui demeuraient près des cours d'eau et des lacs (*Zbornik A. Belića*, 97-112). J. Rozwadowski (*Ibid.*, 129-131) donne une étymologie semblable. F. Ramovš, professeur à l'Université de Ljubljana, a traité récemment de l'étymologie du nom de Croate. Il estime que Χορόαθος est un terme sarmate-iranien (**haurvatar*, gardien du troupeau ; **hu-urvada*, ami) et que les Croates pourraient avoir une origine sarmate. C'étaient des guerriers. Le nom de *Kazaze*, qui les désigne dans les contrées slaves, tandis que les Germains les nomment *Edling*, puis le nom de *Kasezi*, dans la Lika, qui vient de l'ancien *kasegr*, indiquent un ancien chef croate, Κοδεντζης. Ramovš soutient donc la théorie de Županić-Hauptmann, celle des Croates guerriers devenus parmi les Slaves assujettis et libérés des Avars la caste noble souveraine (*Edlinge*) (cf. *Razprave* [*Études*], II, 1925, 303-306). M. J. Modestin l'a combattue assez maladroitement dans le *Nastavni Vjestnik (Revue de l'enseignement)*, XXXIV, 1925, 115-117.

Les études linguistiques d'A. Belić affirment l'unité de langue des Slaves du Sud. Sa conclusion est nette : « Avant leur arrivée dans la péninsule balkanique, les Yougoslaves parlaient une langue unique. Dans les cadres des groupements sociaux d'alors, trois nuances dialectales étaient employées, le kajkavien, le čakavien, le štokavien ; dans la suite, les traits communs des dialectes kajkavien et čakavien se développèrent. Quand les Slaves du Sud arrivèrent dans la péninsule balkanique, le rapport entre les dialectes changea : dès lors, le čakavien et le štokavien commencèrent à vivre d'une vie commune, tandis qu'une partie du kajkavien — le kajkavien croate —

rogénète relatives à l'arrivée des Croates dans les Balkans une nouvelle historique, *Dolazak Hrvata* (*L'arrivée des Croates*), Zagreb, 1924. Elle contient des exagérations nationalistes et est dépourvue de fondement historique et de connaissance de l'époque. La critique ne s'y est pas montrée favorable (cf. V. Ćorović, *Misao* [*La pensée*], VII, 1925, 819, 822 ; A. Barac, *Jugoslavenska Njiva* [*Le champ yougoslave*], IX, 1925, 96-97) Pour se justifier, Djalski a écrit une étude historique très naïve sur la question (*Savremenik* [*Le contemporain*], 1926, 41-47).

Digitized by Google

tomba sous l'influence de plus en plus forte du štokavien et du čakavien et se développa indépendamment du kajkavien slovène » (*Južnoslovenski filolog* [*Le philologue yougoslave*], IV, 1924, 10-20). Sur les rapports du serbo-croate et du slovène, F. Ramovš et le slaviste russe B. Ljapunov ont conclu dans le même sens et supposent également une ancienne communauté de langue (*Ibid.*, IV, 16-19, 29-45). L'étude de A. Margulić, *Historische Grundlagen der südslavischen Sprachgliederung* (*Archiv für slav. Philologie*, XL, 1926, 197-222), n'apporte pas de résultats scientifiques importants.

Les érudits yougoslaves n'ont pas seulement étudié les questions d'histoire et de philologie relatives aux origines des Slaves des Balkans, mais encore celles d'ethnologie. Dans le *Zbornik J. Cvijića* (359-383), J. Erdeljanović a posé un certain nombre de problèmes ethniques, relatifs au type de la race, à l'assimilation des aborigènes, aux migrations et à leur influence. Malheureusement, les documents sûrs et les études locales de détail préalables font encore trop souvent défaut pour résoudre de tels problèmes. Cela ressort de l'*Ethnogenèse* déjà mentionnée de Županić (*Rad*, 222).

A l'occasion du millénaire de l'ancien royaume croate, l'Académie yougoslave de Zagreb a fait paraître un volumineux ouvrage, *Zbornik kralja Tomislava (Le recueil du roi Tomislav)*. Zagreb, 1925. La préface en français de M. Gavro Manojlović, président de l'Académie (*Le millénaire de l'ancien royaume croate*), est un aperçu des principaux problèmes relatifs à l'histoire la plus ancienne des Croates, qui sont en partie étudiés dans le recueil d'après les résultats des recherches récentes. Mais maintes remarques de cette préface sont dépourvues de prudence critique (par exemple, à propos de la Diète de Duvno, de la chronique de Duklja et à propos de Tomislav lui-même). Une autre partie de l'introduction (p. LXXII-CIX) est le résumé en français des articles du recueil. Mais une bonne partie du volume n'est qu'une réimpression soit d'auteurs anciens comme F. Rački, M. S. Drinov, I. Kukuljević, soit de plus récents, tels L. Hautpmann et J. Srebrnić. Quel que soit notre respect pour nos anciens historiens, leurs travaux sont vieillis, et l'on ne voit pas l'intérêt qu'il peut y avoir à les faire revivre. Ils sont suffisamment connus des érudits et ne sauraient être ici qu'une cause de confusion pour les étudiants et le grand public. Parmi les réimpressions d'études plus récentes, l'article de Josif Srebrnić sur les rapports du pape Jean X avec Byzance et les Slaves des Balkans, reproduit du *Bogoslovni Vestnik (Revue de théologie)*, II, 1922, étudie la question assez superficiellement et sans une suffisante connaissance des ouvrages spéciaux, mais présente un certain nombre de suggestions intéressantes. On remarquera la discussion au sujet des relations de la Diète de Split, que l'auteur tient pour apocryphes. Cette opinion est discutée dans ce même *Zbornik* par le vieil historien croate Vjekoslav Klajić (p. 188-200), qui, d'autre part, expose quelques remarques au sujet des questions générales d'histoire croate à l'époque de la dynastie nationale, à propos des ouvrages de L. Hauptmann, qu'il juge très favora-

Digitized by Google

blement. N. Županić (p. 291-296), discutant les origines du nom de Croate, rappelle les noms qui se rencontrent sur le Tanaïs aux IIe et IIIe siècles, Χορόαθος et Χορόναθος, et il estime qu'ils se rattachent au mot kurkilien *Xhurava* + *th*, *Churavat*, signifiant « qui vivent en commun, tribu, peuple ». Ce nom est venu du Caucase jusque dans l'Europe centrale : ainsi les Serbes et les Croates auraient déjà été proches voisins en Orient, sur le territoire compris entre la rive orientale de la mer d'Azov et le Caucase. Dans son étude *Karantanska-Hrvatska (La Croatie carantanienne)*, L. Hauptmann établit que *kasaz* et *libertinus* ont la même signification, et que les *kasazi* sont en fait les Croates ; donc, le groupe de Croates blancs qui s'est séparé en Dalmatie de ses frères s'en est allé parmi les Slovènes et a fondé là la Croatie carinthienne. M. Dane Gruber, professeur d'histoire de Croatie à l'Université de Zagreb, dans son étude sur l'époque du roi Tomislav (*Iz vremena kralja Tomislava*), discute surtout la question de l'authenticité des documents relatifs à la Diète de Split et celle des guerres du tsar bulgare Siméon avec les Croates. Le passage consacré à la campagne du souverain de Zahoumie, Mihajlo Višević, en Apulie (926), n'est qu'une hypothèse dépourvue de critique historique satisfaisante. T. Maretić démontre le fait archiconnu que saint Cyrille a composé le glagolitique et que la liturgie slave est, selon toute vraisemblance, venue aux Croates des États voisins, Pannonie ou Moravie. Lj. Karaman complète son étude antérieure (*Spljetski Vjesnik* [*Revue de Split*], 1924-1925) sur le bas-relief du baptistère de Split, et démontre que la figure de ce bas-relief représente un souverain laïc, et non pas le Sauveur. La couronne que porte ce souverain est semblable à celle que les souverains francs du IXe siècle tenaient du pape, et dont la forme se perdit par la suite [1]. Ciril M. Ivahović étudie dans un article spécial les constructions primitives que l'on nomme *bunje*, *čemeri* et *poljarice*, « tantôt petites et rondes, tantôt grandes et quadrangulaires, mais toujours recouvertes d'une coupole pointue, généralement en forme d'ellipse, construite en petites pierres ordinaires, de façon à prolonger les parties abruptes inférieures ». M. Josef Nagy, qui a publié à Zagreb, en 1925, un recueil de chartes, *Isprave iz doba hrvatske narodne dinastije (Documents de l'époque de la dynastie nationale croate)*, a donné dans ce *Zbornik* un article sur la tradition des statuts du monastère de Saint-Krsevan à Zadar. Il n'a pas une réputation de science solide sur ces matières, et la critique compétente (V. Novak, M. Kos) lui a adressé quelques reproches sérieux. F. Bulić communique quelques notes sur la basilique de Saint-Pierre de Solin, mise au jour en 1912, 1923-1925, et dans laquelle fut couronné en 1076 le roi croate Zvonimir. Franjo Fancev, professeur de littérature croate à l'Université de Zagreb, dans un excellent article sur la plus ancienne liturgie en Croatie savienne, d'après les livres rituels conservés dans l'église cathédrale de Zagreb, découvre des traces d'influences des rites

1. Voir, sur ce travail, le jugement très favorable du professeur M. Prelog, *Jugoslovenska Njiva*, II, 1925, 100.

Digitized by Google

orientaux ainsi qu'un certain nombre de précisions sur les églises de Zagreb (l'église Saint-Étienne le premier martyr, par exemple, existait dès la fin du XIe siècle). Les autres articles de ce *Zbornik*, qui apporte une contribution si importante à l'histoire de l'ancien État croate, traitent de questions étrangères à cette histoire ; on est frappé de n'y point trouver parmi les auteurs les historiens qui se sont occupés en Croatie avec le plus de succès de cette période, F. Šišić, V. Novak, P. Skok.

Parmi les autres travaux publiés à l'occasion du millénaire de l'ancien royaume croate, il faut signaler les articles de V. Novak dans *Jugoslavenska Njiva* et dans *Brastvo* (XX, 1926). Intéressante aussi et féconde est l'étude de J. Modestin sur la légende de l'arrivée des Croates dans les Balkans et sur les noms des frères et des sœurs qui étaient leurs chefs (*Nastavni Vjesnik*, 1925, 9-14). A cette période de la plus ancienne histoire croate appartient aussi la description de la chapelle Saint-Martin à la porte nord (*Porta Aurea*) du palais de Dioclétien à Split (*Vjesnik*, XIV, 1916). Signalons encore un important article de F. Bulić et P. Skok sur une inscription en vers latins de Pierre le Noir, du XIe siècle (*Glasnik zem. muzeja*, XXX, 1918, 1-10).

J. Erdeljanović a étudié les traces de la plus ancienne occupation slave dans le Banat (*Niederlův Sbornik* [*Mélanges Niederle*]. Prague, 1925). Les premiers Slaves s'établirent dans le Banat au VIIe siècle (*Severjani, Abodriti*) et furent renforcés par des migrations postérieures. D'après la toponymie, Erdeljanović tient ces premiers peuples pour formés en majorité de Yougoslaves, c'est-à-dire de type serbe. Moins érudit, l'article de Stevan Mihaldžić sur le monastère de Brana dans la Baranja méridionale (*Brastvo*, XV, 1921, 227-237) est de même caractère que celui-ci. Sur les Serbes de Hongrie, le travail le plus important est celui du professeur Jovan Radonić, *Histoire des Serbes de Hongrie* (Paris, 1919).

Les recherches sur les origines de la littérature slave dans les Balkans et sur les questions relatives à la conversion des Slaves du Sud au christianisme se poursuivent parmi les savants yougoslaves. Le patriarche de la science yougoslave, Vatroslav Jagić, leur a encore consacré ses dernières études : dans *Brastvo* (XVI-XVII, 1912-1922), il a traité de Cyrille et Méthode et de l'action de leurs disciples parmi les Slaves du Sud. Le professeur F. Grivec, de Ljubljana, après avoir, dans le *Bogoslovni Vestnik* (1921, 1-43), discuté de l'orthodoxie de Cyrille et Méthode, étudie dans *Slavia* (II, 1923, 44-60) les sources de leur théologie. Il relève l'originalité de ces apôtres slaves par rapport aux traditions occidentales aussi bien qu'à celles de Constantinople ; on voit chez eux une tendance à formuler de façon nouvelle les données théologiques et à y apporter des conceptions propres. Dans *Razprave* (I, 135-178), R. Nahtigal, le professeur de Ljubljana, étudie la formation du glagolitique. De caractère vulgarisateur plutôt qu'érudit sont les opuscules de L. Mirković sur Saint-Naum (Karlovci, 1924) et de Č. Marja-

Digitized by Google

nović sur saint Jean Vladimir et les origines de la littérature slave (Belgrade, 1925), utiles par les documents qu'ils ont réunis et par l'usage qu'ils font des travaux parus antérieurement. La brochure du professeur Živko Petković (*Bugari i Balkanski Sloveni* [*Les Bulgares et les Slaves des Balkans*]. Belgrade, 1926) est sans intérêt scientifique, et l'article de J. Hadži Vasiljević sur Ohrid (*Brastvo*, XVII) à peu près sans valeur. Parmi les travaux bulgares sur ces questions, les plus importants sont ceux de E. Teodorov-Balan sur saint Clément (Sofia, 1919) et le discours rectoral de V. N. Zlatarski, *La nationalisation de l'État et de l'Église bulgares au IX^e siècle* (*Godišnik na sof. universitet* [*Annuaire de l'Université de Sofia*], XXII, 1926, 9). Il est fort regrettable que de telles questions, si anciennes et si éloignées de toutes les conceptions modernes, soient trop rarement abordées dans un esprit absolument libre de toute préoccupation nationale ou patriotique ; voir, par exemple, l'article d'A. Iširkov sur Ohrid dans *Letopis na bălgarskata Akademija (Annales de l'Académie bulgare)*, III, 1916, 67-96.

L'étude des anciennes provinces, des *župe* (sing. *župa*) et de leurs frontières a été entreprise et menée à bien surtout par les Slovènes. Dans la nouvelle série des *Razprave* (I, 311-357), que publie depuis 1923 la *Znanstveno Društvo za humanistične vede (Société savante pour les sciences classiques)* de Ljubljana (fondée en 1921), L. Hauptmann a traité de la délimitation des comtés de la Pannonie inférieure à l'époque des princes Pribina et Kocelj, au IX^e siècle. C'est un complément important à ses études antérieures, auquel le milieu érudit a fait à juste titre un excellent accueil. Cet examen met au point certaines indications de F. Kovačić sur les Duljebi dans le *Časopis* de Maribor (XVIII, 87-92). Du même auteur, de fort intéressantes contributions à l'histoire la plus reculée de la vallée de la Mur (*Ibid.*, XV, 1919, 23-85). F. Kos a publié dans *Brastvo* (XVI, 30-42) un article de vulgarisation sur l'histoire des Slovènes depuis les origines, leurs frontières, leurs luttes avec les Avars et leur conversion au christianisme. Si les travaux de M. Kos sur la question encore trop peu traitée des rapports du patriarcat d'Aquilée avec les pays slaves jusqu'au milieu du XIII^e siècle (*Časopis* de Maribor, XIII, 1917, 1-44) et sur la *tolminska gastaldija* (*Carniola*, VIII, 1917) sont œuvres de débutant, les *Doneski za krajevne kronike (Contributions à l'étude des chroniques locales)* de F. Kos (*Časopis*, XV-XVI, 1919-1921), nourries de faits, qui groupent les données de Celj, Maribor, Viltuš, Vuzenica, Slovenji Gradec, Ptuj, Planina, Kunšperk, Rogatec, Konjice, sont un beau travail. Dans le *Glasnik muzejskog društva* (I, 1920, 4-20), le même auteur a publié une très savante contribution à l'histoire de Gorica, et dans *Razprave* (I, 91-133), une contribution à l'histoire des seigneurs de Devin. Tous ses travaux ont le mérite d'être riches en documents puisés aux sources originales, mais aussi le défaut de n'apporter rien de plus que ces documents, sans la mise en œuvre indispensable. C'est aussi le caractère du travail de Milica Strekljeva sur la ville d'Ojstrica dans la vallée de la Save

Digitized by Google

(*Časopis*, XVIII, 76-90). Pour l'histoire religieuse, l'étude de F. Kovačić sur Saint-Arch de Pokorje (*Časopis*, XVII, 45-94) établit que cette église date de la première moitié ou du milieu du XIIIe siècle. F. Ilešić y a ajouté quelques petits compléments (*Ibid.*, XVIII, 71-76). De moindre importance historique est l'article de F. Kotnik sur la légende slave de saint Oswald (*Časopis*, XIX, 9-24). Dans le *Časopis za slovenski jezik, književnost in zgodovino* (I, 100-108), l'article du jeune M. Kos sur le projet de création d'un archevêché à Gornji Grad en 1237 est d'un intérêt tout spécial pour l'histoire de la secte des Bogomiles parmi les Slaves du Sud [1].

Les études croates sont la plupart du temps consacrées au haut Moyen Age croate, c'est-à-dire à l'époque de la dynastie nationale. Les travaux sur les XIIIe et XIVe siècles sont de moindre envergure et de moindre importance, mais on en trouve cependant un assez grand nombre. Parmi les plus anciens, il faut surtout compter les recherches paléographiques de Viktor Novak. Son étude, *Scriptura beneventina* (Zagreb, 1920), appelle principalement l'attention sur le dalmate bénéventin, qui fut longtemps en usage chez nous. Il a, en outre, découvert au musée de Split des fragments des *sermones* de Léon et du *De officiis ecclesiasticis* d'Isidore de Séville, écrits en Dalmatie en bénéventin du XIe siècle (*Jedan prilog za izučavanje najstarijih rukopisa Leona I Velikog i Izidora Španjolskog* [*Contribution à l'étude des manuscrits anciens de Léon Ier le Grand et d'Isidore de Séville*], Zagreb, 1921). V. Novak a suscité une grande émotion parmi les savants en affirmant que deux anciennes pièces de la chancellerie croate, datant du roi Zvonimir et du roi Stjepan II, ont été en réalité interpolées au XIIe siècle (*Bulićev Zbornik*, 547-569). Les savants croates n'ont pas accepté complètement ses conclusions, mais reconnaissent que l'authenticité de ces pièces paraît fortement ébranlée (cf. F. Šišić, *Povijest Hrvata*, 574, 592). D'un grand intérêt est son étude (Split, 1923) sur le plus ancien manuscrit dalmate, *Evangeliarium Spalatense*, écrit en semi-onciale du VIIIe siècle. Dans sa récente *Analiza razvoda zemalja manastira sv. Benedikta u Splitu (Analyse du partage des terres du monastère de Saint-Benoît de Split)*, Split, 1926, Novak revient sur la question de cette interpolation et parvient cette fois-ci à l'établir d'une façon définitive. J. Nagy a publié (*Nastavni Vjesnik*, XXXIV, 1925- 5-9) un bref article sur l'intérêt international des vieux documents croates, sans approfondir suffisamment le sujet. L'article assez faible et superficiel de R. Strohal sur l'écriture chez les Croates donne cependant quelques indications utiles sur la vie et l'emploi du glagolitique (*Vjesnik hrv. arh. društva*, XIV, 1919, 172-175).

Quelques études spéciales sur certaines familles ou certaines provinces de la Croatie médiévale présentent un intérêt historique. Dans le *Vjesnik hrv.*

1. Miroslav Premrou a publié en 1919 un recueil de *Monumenta sclavenica*, dépourvu de critique et trop peu sérieusement préparé, qui vise à un résultat politique plutôt que scientifique (« prouvant que les soi-disant *terre irredente* sont slovènes »). La critique scientifique yougoslave a été unanime à condamner ce recueil, en dépit de ses tendances patriotiques.

Digitized by Google

slav. dalm. zemaljskog arhiva (XIX, 1917, 282-303), F. Kos a publié quelques chartes nouvelles relatives aux rapports entre les comtes de Gorica et la noblesse croate (les Šubići, les Babonići, les Frankopani et les Kurjakovići). Dane Gruber a fait paraître dans le *Nastavni Vjesnik* un certain nombre d'articles : dans le t. XIX (1921), sur l'acquisition de la Dalmatie par la Croatie (en fait par le roi de Hongrie Louis le Grand en 1358) ; dans les t. XXX (1921) et XXXIV (1925), sur Grégoire II Bribirski ; dans le t. XXXII (1923-1924), sur le ban Mikić Mihaljević (1325-1343) ; dans le t. XXXIV (1925), sur l'œuvre du cardinal Gentilis en Croatie de 1308 à 1311. M. Gruber est un grand travailleur, mais sans beaucoup d'originalité et sans largeur d'horizon ; souvent il manque même de véritable critique. A Split, à côté de l'actif *Vjesnik* de Bulić, Ivan Pivčević a publié en 1921 *Povijest Poljica (Histoire de Poljice)*, étude d'une région très intéressante de la moyenne Dalmatie, d'ailleurs bien connue grâce à l'abondance de documents de toute sorte. En 1924 a paru le troisième volume de la grande histoire de la commune noble de Turopolje — *Povijest plem. općine Turopolja* — entreprise et dirigée par Emilij Larzovski. Cet ouvrage, largement influencé par les préoccupations locales contemporaines, n'est pas d'un niveau scientifique suffisant, mais il est utile par la richesse des documents qu'il apporte. Les études de Juraj Ćuk portent sur la noblesse et la *župa* de Požega jusqu'au milieu du XIV^e siècle (*Rad*, t. 229, 1924, 49-100). Le petit travail de J. Bojničić sur le blason des princes Zrinski (*Narodna Starina*, 5, 159-160) est intéressant.

A l'histoire religieuse appartiennent les importantes études de V. Novak et F. Francev. Dans le *Vjesnik* dalmate (XLVI, 1923), Novak discute d'où ressortissait l'archevêché de Split à l'époque de son organisation et soutient, contrairement à F. Šišić, qu'il dépendait alors du pape et non du patriarche de Constantinople. Dans un article de la *Narodna Starina* (X, 1925) — *Liturgijsko-obredne igre u zagrebačkoj stolnoj crkvi (Les jeux rituels de la cathédrale de Zagreb)* — F. Francev démontre, à l'aide d'un rituel de l'évêché de Zagreb écrit vers 1100, l'existence, dès le XII^e siècle, des jeux rituels de la Crucifixion de Pâques et des Trois Rois mages. Dans la même revue (17-28), Ljudevid Ivančan a donné quelques indications sur l'histoire des chanoines de Zagreb. Il faut mentionner comme intéressante étude d'histoire politico-religieuse le travail de Marko Perojević sur Théodose, évêque de Nin (879-892), publié en supplément par le *Vjesnik* dalmate (1922). Le jubilé de saint François d'Assise a donné naissance à quelques études de circonstance (voir par exemple *Franjevački Vjesnik* [*Revue franciscaine*], XXXIV, n^os 1-2, 1927), dont les plus importantes sont celles de Fra J. Jelenić, *Problem dolazka franjevaca u Bosnu (Le problème de l'arrivée des Franciscains en Bosnie)*, Split, 1926, et l'ouvrage de vulgarisation de Fra Čuturić, *Franjevci medju hrvatskim pukom (Les Franciscains parmi le peuple croate)*. Sarajevo, 1926.

Dans la volumineuse collection *Istorijska biblioteka (Bibliothèque histo-*

Digitized by Google

rique), récemment créée, Grga Novak a donné une monographie de l'île et de la ville de Hvar depuis l'époque préhistorique jusqu'à 1918 (*Hvar*, Belgrade, 1924), après avoir publié toute une série de petites études locales. L'ouvrage a bien des insuffisances ; il est mal composé et faiblement écrit, mais l'auteur y fait preuve d'une grande connaissance des documents, et il apporte des éléments scientifiques nouveaux.

Pour la période de l'histoire purement croate, il y a actuellement deux grands noms dans la science croate : Vjekoslav Klaić et Ferdo Šišić. Klaić, grand travailleur, mais exclusivement occupé de questions locales et dépourvu de vastes connaissances générales, n'a guère de notoriété au delà des frontières de son pays ; il est âgé aujourd'hui et n'entreprend plus de travaux importants. Ferdo Šišić, au contraire, est en pleine force de travail. Esprit d'une haute culture, il sait élargir ses horizons et traite de l'histoire croate avec une véritable science critique. Il a entrepris une considérable *Histoire croate (Hrvatska povijest)*, pourvue de l'appareil érudit, dont le tome I a paru à l'occasion du millénaire du royaume. Le meilleur historien slovène, Ljudmil Hauptmann, s'occupe actuellement de l'ancienne histoire croate et slovène. Muni d'une science solide, joignant à des connaissances remarquables une belle aptitude à les organiser, il a — relativement jeune encore — déjà connu de notables succès. Appelé l'an passé de Ljubljana à Zagreb, il y occupe à l'Université la chaire d'histoire médiévale et moderne.

L'histoire serbe du Moyen Age a vu paraître dans les derniers temps de nombreuses études sur deux des plus importantes questions : d'une part, saint Sava, figure centrale du vieil État des Nemanides, organisateur de l'Église serbe et l'un des fondateurs de la littérature en slavon serbe et de la culture ecclésiastique ; de l'autre part, la secte des Bogomiles, qui prit par la suite, en Bosnie, le caractère d'une Église nationale.

Dans sa leçon d'habilitation à l'Université de Belgrade en 1919, V. Ćorović a appelé l'attention sur le côté politique de l'œuvre de saint Sava, surtout sur l'importance administrative et politique de sa répartition des éparchies nouvellement créés. Cette conférence a été publiée dans un recueil d'articles de l'auteur, *Pokreti i dela (Courants et œuvres)*, Belgrade, 1921. Elle a été aussitôt traduite en slovène (*Zbirka politicnih, gospodarskih in socijalnih spisov* [*Recueil d'écrits politiques, économiques et sociaux*], VIII, Ljubljana, 1921), a suscité plusieurs articles et, tout récemment, un portrait de saint Sava dû à D. Alimpić (*Književni Sever*, III, 1927, 15-24). *Brastvo* (XVI, 18-29) a donné un bref résumé de cette conférence, avec quelques compléments de l'auteur. Dans une autre conférence, N. Radojčić a étudié les *Préoccupations contemporaines dans la vie et l'œuvre de saint Sava* (*Savremene ideje u životu i radu Sv. Save*, Novi Sad, 1921). Il estime que Sava a fondé les monastères serbes sur le type grec, mais avec des préoccupations nouvelles, surtout patriotiques. Le prêtre Milutin Jakšic, après s'être d'abord

Digitized by Google

consacré à l'histoire religieuse du XVIII^e siècle, a publié une brochure (*Rodjenje genija. Iz mladosti Sv. Save* [*La naissance du génie. La jeunesse de saint Sava*], Novi Sad, 1923), dans laquelle il prête à saint Sava, dans sa jeunesse, des sentiments qui répondent mal à la réalité et au caractère de son époque. Lui attribuant, dès son enfance, une âme exceptionnelle, il en vient à penser qu'à dix-sept ans Sava se retira sur la Sveta-Gora parce qu' « il ne pouvait supporter les maux causés par le manque de culture dans la dynastie et dans le peuple entier ». Il nous paraît, au contraire, que c'est seulement par une lente évolution que Sava, en vivant dans des milieux divers, a pu mûrir pour sa grande œuvre organisatrice, et qu'il s'en est allé dans sa jeunesse sur les conseils que lui donnèrent dans la maison de ses pères des hommes qui avaient reçu la culture des monastères, ainsi que le content clairement ses anciens biographes. N. Djivanović a donné (*Brastvo*, XVIII, 1924, 27-31) une petite étude sur le culte de saint Sava dans la littérature catholique ragusaine. Un des ouvrages les plus importants sur l'œuvre de Sava est la longue étude de Pavle Popović sur la chronologie des travaux de Sava (*Glas*, CXII, 1924, 19-87), qui combat avec succès l'opinion antérieurement admise, d'après laquelle les indications chronologiques dans les œuvres de Sava ne seraient pas authentiques ; quelques-unes des remarques critiques de P. Popović sont extrêmement ingénieuses. P. Stefanović a complété ce travail en publiant les opinions de J. Ruvarac et St. Novaković sur cette question (*Prilozi*, IV, 240-247), celle du second très réservée, celle du premier, pour l'essentiel, en faveur de la thèse de Popović. Ljubomir Stojanović reste fidèle à l'ancienne opinion selon laquelle la chronologie de Sava ne serait pas sûre (*Prilozi*, V, 90-91). A propos de cette controverse, P. Popović a donné une nouvelle interprétation du texte du moine Théodose sur la fondation par Sava de la cellule de Kareja (*Prilozi*, IV, 61-66), et il cite quelques exemples tirés de J. M. Comus, *Dissertatio de formulis bonae memoriae*, montrant que l'expression *bonae memoriae* peut avoir trait à des personnages encore vivants (*Ibid.*, 259-260). Cette indication est, en outre, utile à la controverse au sujet de la date de la mort de Nemanja (1199 ou 1200), dans laquelle on a fait valoir comme un argument très fort le fait qu'une lettre enregistrée à la chancellerie pontificale en 1199 applique à Nemanja l'expression *bonae memoriae*. Pera Popović, dans un court article sur le sceau de saint Sava (*Prilozi*, IV, 248-250), a donné quelques indications sur le sceau du typique de Kareja et de ses reproductions. Le jeune savant russe A. Solovjev a découvert à Chilandar et publié avec un commentaire (*Prilozi*, V, 62-91) une nouvelle charte d'Étienne Nemanja, qui a pour base celle de Sava relative à la fondation de Chilandar en 1198-1199. Dimitrije Vitković (*Brastvo*, XX-XXI, 1926-1927) étudie le voyage de saint Sava aux lieux saints d'Orient en 1233-1235 et la date de sa mort (14 janvier 1235). Récemment, dans la revue nouvellement créée de la Faculté de théologie de Belgrade (*Bogoslovlje* [*La théologie*], I, 1926, 67-79), D. N. Anastasijević a examiné la date

Digitized by Google

du transfert des restes de Nemanja de Chilandar en Serbie et le premier retour de Sava de la Montagne-Sainte dans sa patrie, montrant que la date de 1208, donnée par le manuscrit de Sava, n'est pas fondée, se rangeant donc parmi ceux qui ne croient pas à l'authenticité de la chronologie de Sava. Toutes ces études, et l'intérêt croissant qu'inspirent l'architecture, la littérature et l'art du Moyen Age serbe, font sentir la nécessité de traduire en serbe littéraire moderne ces anciennes biographies écrites en vieux serbe. La Société littéraire bien connue *Srpska književna Zadruga* a publié en 1924 le premier volume des *Stare srpske biografije (Anciennes biographies serbes)* — traductions avec illustrations et notes du prof. Milivoje Bašić — qui contient les biographies d'Étienne Nemanja par ses fils Sava (d'entre 1208 et 1216) et Étienne, le futur roi (de 1216). V. Ćorović, dans la série *Iz starih riznica (Nos anciens trésors)*, 2, a réuni tous les matériaux sur *Sveti Sava u narodnom predanju (Saint Sava dans la tradition populaire)*, Belgrade, 1927, précédés d'une introduction sur le culte de saint Sava et accompagnés d'un riche commentaire bibliographique (voir la critique du prof. V. Čajkanović, *S. K. Glasnik*, XX, 1927, 299-301). Au même moment paraissait dans le *Vjesnik srpske crkve (Le messager de l'Église serbe)*, XXXI-XXXII, 1926, 1927, l'étude du prêtre Steva M. Dimitrijević, *Sveti Sava u narodnom verovanju i predanju (Saint Sava dans la croyance et dans la tradition populaire)*, qui traite surtout du culte de saint Sava comme patron de village, patron de métier et saint patronymique.

Les études sur les Bogomiles ou Patarins se sont également multipliées. V. Ćorović a publié dans *Godišnjica* (XXXIV, 1921, 13-41) un article sur le ban bosniaque Kulin (1180-1204), qui, ayant été signalé à la curie pontificale, en 1199, comme s'étant converti, avec une grande partie de son peuple, à la foi nouvelle, en fit abjuration publique, en 1203, devant le légat du pape. La thèse de doctorat de l'Université de Berne de Jordan Ilić, *Die Bogomilen in ihrer geschichtlichen Entwickelung* (Karlovci, 1923), n'est pas sérieuse au point de vue scientifique et a été mal accueillie des érudits (cf. D. N. Anastasijević, *Prilozi*, III, 275-276). Vaso Glušac s'est efforcé de montrer que l'Église bosniaque bogomile médiévale était en réalité orthodoxe, et que seuls des écrivains occidentaux mal informés ou l'influence de l'Inquisition lui ont donné le caractère d'une secte hérétique (*Prilozi*, IV, 1-55). Il n'a pris la question que d'un seul côté et n'a pas utilisé à fond toutes les sources locales et étrangères ; aussi ses conclusions se sont-elles aussitôt heurtées à une nombreuse opposition (cf. V. Ćorović dans *Prilozi*, IV, 68-69, et dans l'ouvrage *Bosna i Hercegovina*, Belgrade, 1925, 41-47 ; V. Skarić, *Prilozi*, VI, 1926, 107-110, et V. Klaić, *Nastavni Vjesnik*, XXXV, 1926, 83-88). Dans son recueil *Bogomilski knigi i legendi* (Sofia, 1925), Jordan Ivanov — qui prépare une grande étude sur le problème bogomile chez les Slaves du Sud — a largement utilisé les documents serbes. Il faut encore mentionner que l'étude de Ć. Truhelka sur le testament de Gost Radin et sur les Bogo-

Digitized by Google

miles, parue en serbe avant la Grande Guerre, a été publiée en 1916 dans les *Wissenschaftliche Mittheilungen aus Bosnien und der Herzegovina* (XIII, 52-90). C'est à propos des Bogomiles qu'a été étudiée la question de la célébration des *slava* (fêtes patronymiques). Ć. Truhelka a amorcé la discussion en affirmant d'une manière trop rapide et superficielle que la *slava* a son origine chez les Patarins (*Ibid.*, 69-71). Stjepan Bošković se range dans une certaine mesure à cette opinion (*Ibid.*, 91-98) ; A. Mitrović voit l'origine de la *slava* dans le culte romain traditionnel des dieux lares, qu'aurait favorisé saint Paul (*Ibid.*, 99-103) ; V. Skarić, dans un article très sérieux du *Glasnik zemaljskog Muzeja* (XXXII, 1920, 245-272), établit que la *slava* est venue du culte des morts et que cette coutume empruntée aux Romains s'est répandue sur le littoral adriatique et chez les Serbes catholiques, se conservant moins bien dans les régions où l'influence grecque a régné exclusivement (voir sur cette étude M. Budimir, dans sa très instructive analyse, *Prilozi*, II, 315-318, et V. Čajkanović, qui n'accepte pas les conclusions de Skarić, *Glasnik geografskog društva (Bulletin de la Société de géographie)*, vol. VII-VIII, 1922, 336-338). Quand nous aurons signalé que Josif Matasović a publié dans le *Glasnik zem. Muzeja* (XXII, 57-81) une étude un peu gauche de débutant, *Ogledi paulikijanske istoriografije (Essais d'historiographie paulicienne)*, nous pourrons clore cette revue sur l'étude de J. Trifonov sur les discours de Kosma Presbiter dans *Spisanije na bălg. Akademija (Travaux de l'Académie bulgare)*, XXIX, 1923, 1-77.

L'histoire de l'ancien État bosniaque — celui de tous les États yougoslaves où la vie religieuse est le plus complexe, puisque trois groupes religieux, l'orthodoxe, le catholique et le bogomile, s'y mêlaient, tandis que s'y enchevêtraient les influences orientales et occidentales — n'a pas encore été assez étudiée. Il y demeure de très grandes lacunes, qui doivent être comblées avant que puissent être entrepris des travaux d'ensemble. Récemment, V. Ćorović, dans son ouvrage *Bosnia i Hercegovina* (Belgrade, 1925), a essayé d'indiquer dans leurs lignes générales les problèmes fondamentaux de l'histoire de la Bosnie et de l'Herzégovine, en matière de vie politique et sociale, de civilisation, de littérature et d'art. Ć. Truhelka a beaucoup contribué à l'étude de la Bosnie médiévale. Dans le *Glasnik zemaljskog Muzeja* de Sarajevo, il a fait paraître un grand nombre d'articles ; par exemple, dans le vol. XXVII, 1915, sur la figure peu connue de Vuk Banić Kotromanić et sur le tombeau du *tepči* bosniaque Batala, découvert près de Gornje Turbe, aux environs de Travnik ; dans le vol. XXIX, 1917, une vaste étude sur une guerre locale dans les Konavli en 1430-1433 (voir la critique de V. Ćorović, *Prilozi*, III, 278-280), et une hypothèse généalogique sur Isabeg, frère du duc Étienne. De tous les travaux de Truhelka sur cette époque, le plus important, riche en documents nouveaux, est *Istorička podloga agrarnog pitanja u Bosni (Les fondements historiques de la question agraire en Bosnie)*, dans le volume XXVII du Musée : on regrettera seulement que la question soit

Digitized by Google

prise d'un point de vue un peu étroit et sans une érudition assez vaste en cette matière. G. Čremošnik, dans un excellent petit article de *Jugoslovenska Njiva* (VI, 1922, 21-26), *Naše roblje u srednjem veku (Nos esclaves au Moyen Age)* traite de la vente des esclaves sur le marché de Raguse. V. Skarić a donné quelques indications sur les traces des anciens noms de seigneurs bosniaques dans la toponymie actuelle de Bosnie et d'Herzégovine (*Glasnik geografskog društva*, VII-VIII, 1922) et une petite étude sur la *župa* et la ville de Borač en Bosnie (*Prilozi*, II, 184-188). V. Ćorović a publié quelques travaux sur le Moyen Age bosniaque : dans *Prilozi* (II, 61-77), il a retracé l'histoire de la riche cité minière de Srebrenica (l'ancienne Domavium) à l'époque du despote Étienne Lazarević (1413-1427) et (V, 15-20) s'est occupé de la dynastie souveraine bosniaque des Kotromanić, à laquelle, d'après les archives de Raguse, il attribue une origine germanique ; dans *Brastvo* (XVII, 1923, 102-107), il montre l'importance politique de la visite du grand voïvode de Hum, Sandalj Hranić, à Raguse en 1426 ; dans *Godišnjica* (1927, 73-109), il étudie en détail comment la République ragusaine acheta les Konavli au voïvode Radoslav Pavlović. Mais son plus important travail sur l'histoire bosniaque est sa monographie du roi Tvrtko Ier, le personnage le plus considérable de cette histoire et le premier roi des Serbes et des Croates, qui apparaît pour la première fois avec ce titre de roi des Serbo-Croates le 10 juillet 1390. Cet ouvrage a été publié en édition spéciale par l'Académie de Belgrade en 1925. Le professeur Radoslav Grujić a fait paraître dans le *Spomenik* (LXVI, 1926) une longue étude sur l'organisation de la *župa* des Konavli, qui entra définitivement sous la domination ragusaine en 1427 (voir le compte-rendu de V. Ćorović, *Glasnik geografskog društva*, XII, 1927, 177-180). Tous ces travaux sur l'histoire bosniaque puisent surtout dans les archives de Raguse, qui sont spécialement riches sur les rapports de voisinage entre Raguse et les gouvernants de Bosnie et de Hum. Cette richesse de documents, que C. Jireček a, le premier, utilisée de façon scientifique, fournira encore à maintes générations d'érudits yougoslaves la matière d'études nombreuses et variées.

L'histoire de l'ancienne Rascie, c'est-à-dire du royaume serbe pris au sens le plus étroit, a été étudiée sous divers aspects. Le travail est d'ailleurs facilité sur bien des points par les ouvrages fondamentaux de C. Jireček, *Geschichte der Serben* et *Staat und Gesellschaft in mittelalterlichen Serbien*. Plusieurs études ont été consacrées aux anciens biographes serbes des XIIIe et XIVe siècles, qui sont une source si précieuse pour l'histoire nationale, par V. Ćorović (sur les rapports entre Domentijan et Danilo, *Prilozi*, I, 1921, 21-33) et Lj. Stojanović (*Sur la généalogie établie par Danilo*, *Glas*, CVI, 1923, 97-112). Stojanović a, en outre, donné une nouvelle contribution à l'étude des origines des brèves annales serbes (*Prilozi*, 44-47). Des apports relativement nouveaux aux sources de notre Moyen Age sont dus à M. Premrou, qui a publié deux lettres du pape Benoît XI à la reine serbe Hélène et

Digitized by Google

au roi Uroš (*Prilozi*, III, 183-185), et à A. Solovjev, qui a rendu plus accessible la lettre du roi Milutin à la famille Zaretić de Bar, en la publiant à nouveau et en y joignant un bon commentaire (*Arhiv za arbanasku starinu*, III, 1925, 117-125). Dans *Prilozi* (IV, 67-74), V. Ćorović esquisse un aperçu des données historiques contenues dans l'*Anonymi descriptio Europae orientalis* de 1308, publiée par O. Gorka dans les éditions de l'Académie de Cracovie. Comme source de documents, en dehors des volumes déjà mentionnés de *Zapisa i natpisa* [*Inscriptions et épigraphes*] (trois volumes parus depuis 1922), il faut signaler les *Starine (Antiquités)* de V. Petković (Belgrade, 1923) et ses *Natpise i zapise u starim srpskim crkvama (Inscriptions et épigraphes recueillies dans les anciennes églises serbes)*, *Starinar*, II, 1925, 17-32. En outre, V. Ćorović a publié une contribution épigraphique (*Epigrafske priloge*, dans *Južnoslovenski filolog*, V, 1926, 195-202), avec des inscriptions et épigraphes nouvelles ou revues.

Parmi les études les plus importantes sur le Moyen Age, il faut signaler l'essai vivant de St. Stanojević sur le tsar Dušan (*Brastvo*, XVI, 43-65), où est bien comprise l'importance de la personne de Dušan et de son règne. L'étude de G. Novak, professeur à Zagreb, *L'Alleanza veneto-serba* (Venezia, 1925), sur les rapports entre Dušan et Venise, est d'un auteur qui n'a pas intimement pénétré les problèmes de l'histoire serbe. On s'est récemment beaucoup occupé du Code de Dušan. C'est surtout Marko Kostrenčić, professeur d'histoire du droit national à Zagreb, qui a mis cette question en relief (*Hrvatska pravna povijest* [*Histoire du droit croate*], Zagreb, 1923), ainsi que le savant russe F. Taranovski, actuellement professeur de droit slave à l'Université de Belgrade, *Načelo zakonitosti u zakoniku cara Stefana Dušana (Les principes de légalité dans le Code du tsar Dušan)*, dans *Spomenica S. M. Lozanicá (Recueil jubilaire de S. M. Lozanić)*, Belgrade, 1922, 146-153, et *Dušanov zakonik i Dušanovo carstvo (Le Code et l'empire de Dušan)*, Novi Sad, 1926, étude de vulgarisation. Une belle étude du code de Dušan, en rapport avec les basiliques grecques, a été publiée par N. Radojčić dans *Glas*, CX, 1923, 100-139 (voir à ce propos les observations du prof. Ž. Perić dans *Godišnjak*, XXXIII, 1926, 36-53, et de M. Kostrenčić dans *Narodna Starina*, VII, 100-102) ; un résumé en a paru dans le *Bulletin de la section historique de l'Académie roumaine* (XI, 1924, 228-235).

Une conférence de vulgarisation du même auteur (parue dans la *Njiva* de Lubljana, I, 1921, 325-340) sur l'épopée serbe et la célèbre bataille de Kosovo (15 juin 1389) renferme quelques indications intéressantes qui méritent d'être signalées. L'étude de Laza Mirković sur la famille des Mrnjavčević, de laquelle descendent le roi Vukašin et le légendaire Kralj(ević) Marko, présente bien des côtés faibles (parue dans *Starinar*, III, 11-41 ; voir le compte-rendu de V. Ćorović dans les *Prilozi*, VI, 1926, 133-137). La découverte d'anciennes monnaies serbes à Kičevo a apporté de riches documents nouveaux à la numismatique serbe et à l'étude du

Digitized by Google

XIVe siècle. La plus grande partie des monnaies de ce dépôt datent du roi Vukašin et de son fils, avec quelques variantes nouvelles (cf. *Starinar*, III, 73-91). L'ouvrage populaire du professeur Milenko Vukičević, historien d'ailleurs bien connu, sur Marko Kraljević (Belgrade, 1924), n'est pas au niveau de la science contemporaine, non plus que son petit volume *Vreme despota Stevana (L'époque du despote Étienne)*, Novi-Sad, 1925. V. Ćorović a étudié dans le *Glas* (CX, 26-39) le rôle du despote Georges Branković dans la guerre des Konavli (1430-1433). M. Kos a, dans une introduction critique sur les rapports des Branković serbes et des comtes de Gorica, publié deux nouvelles chartes de 1480 (*Časopis za slov. jezik, književnost in zgodovino*, II, 1920, 92-97). L'article de M. Kostić sur l'armée de Jean Hunyade, à qui les Turcs infligèrent une terrible défaite à Kosovo en 1448, est excellent : l'auteur a découvert une nouvelle relation détaillée du Ragusain Paskoje Sorkočević, écrite au camp hongrois le 11 septembre 1448 (*Glasnik Skopskog naučnog društva*, I, 1925, 79-91). F. Šišić, dans une étude spéciale, émet l'opinion que l'appellation magyare de Nándor Fejervár pour la Belgrade serbe d'aujourd'hui désigne au Moyen Age *Vračarski Beograd*, Belgrade de Vračar (*Rad*, t. 207, 1915, 101-136).

A l'occasion du conflit serbo-bulgare, on a, et en Serbie et en Bulgarie, beaucoup écrit sur la Macédoine. Mais une bonne partie de cette littérature a un caractère plus nationaliste que scientifique, et la vérité objective n'y est pas toujours le but sincèrement poursuivi. Il y a eu à notre avis des exagérations des deux parts, mais encore davantage chez les Bulgares, du fait qu'ils souhaitent de prendre par une propagande de presse des plus actives la revanche de la partie perdue sur le terrain politique. É. Haumant, dans le *Monde slave* (1926, 10), a récemment exposé d'une façon objective les *Origines de la lutte pour la Macédoine.* Parmi les publications serbes qui traitent cette question avec des arguments scientifiques, les meilleurs ouvrages sont les suivants : V. Marković, *Jesu li srednjevekovni Srbi smatrali Makedoniju bugarskom? (Les Serbes du Moyen Age considéraient-ils la Macédoine comme bulgare?)*, Corfou, 1918 ; A. Belić, *La Macédoine*, Paris, 1919 ; T. R. Djordjević, *Makedonija*, Pančevo, 1920 ; P. Popović, *Srpska Makedonija* (*Brastvo*, XV, 1921, 96-111) ; V. Djerić, *Nekoliko glavnih pitanja iz etnografije Stare Srbije i Macedonije (Quelques problèmes essentiels de l'ethnographie de la Vieille-Serbie et de la Macédoine).* Parmi les travaux bulgares, nous citerons ceux de deux professeurs de l'Université de Sofia, A. Iširkov, *Les confins occidentaux des terres bulgares* (Lausanne, 1916), et J. Ivanov, *Bălgarite v Makedoniji (Les Bulgares en Macédoine).* Sofia, 1917 (il existe de celui-ci une édition française, mais qui m'est inconnue). Voir, en outre, J. Radev, *La Macédoine et la renaissance bulgare au XIXe siècle* (Sofia, 1925).

L'histoire religieuse serbe est très étroitement mêlée à l'histoire politique, car les chefs de l'Église nationale serbe ont été fréquemment des membres de la dynastie régnante, ou, comme à Byzance, des personnages d'une grande

Digitized by Google

influence dans le domaine politique. Depuis la chute des États serbes à la fin du XVe siècle, le clergé serbe est devenu le principal chef, l'organisateur et le représentant du peuple, et son action a été beaucoup plutôt politique que purement religieuse. Dans les mouvements nationaux, les monastères ont joué le rôle de centres de propagande, très actifs, où se trouvaient réunis tous les plus grands travailleurs, d'où partaient toutes les décisions et tous les fils des conspirations. L'intérêt pour l'histoire religieuse a été ravivé par le rétablissement du patriarcat serbe en 1920 et par l'intronisation du patriarche, le 28 août 1924, au siège historique du patriarcat, Peć (voir S. M. Dimitrijević, *Istorija pečske patrijaršije* [*Histoire du patriarcat de Peć*], Belgrade, 1924; D. Ruvarac, *O patrijaršiji srpskoj* [*Du patriarcat serbe*], Karlovci, 1924). L'ouvrage documentaire le plus important sur les monastères et les églises de l'ancien État serbe est la thèse de doctorat de V. Marković, *Pravoslavno monaštvo i manastiri u srednjevekovnoj Srbiji (Les moines et les monastères orthodoxes dans la Serbie du Moyen Age)*, Karlovci, 1920 (voir la critique de V. Petković dans les *Prilozi*, I, 160-168). F. Grivec, dans son *Pravoslavje (L'orthodoxie)*, Ljubljana, 1918, s'est occupé des rapports entre les Églises orthodoxe et catholique, mais sans une érudition assez solide; l'idée de l'union des Églises, formulée dans un message du pape Benoît XV (1er mai 1917), lui a fourni un certain nombre de suggestions et a déterminé son attitude. Le professeur Rad. M. Grujić a, dans une étude spéciale (*Srednjevekovno srpsko parohijsko sveštenstvo*, Skoplje, 1923), décrit le clergé paroissial serbe du Moyen Age, sa vie, ses fonctions, son travail, ses revenus. Cet ouvrage est meilleur que ses *Prosvetne institucije u srednjevekovnim manastirima u zapadu (Les institutions d'éducation dans les monastères occidentaux du Moyen Age)*, Skoplje, 1924, qui ont le caractère d'une compilation. *Spomenik* (LV-LVI, 1922) contient quelques documents nouveaux relatifs à l'histoire religieuse serbe, et St. Dimitrijević en a publié beaucoup, extraits des archives et des bibliothèques russes, dans le même recueil (LIII, 1922). Tih. R. Djordjević a ajouté à son article cité plus haut sur les relations des Serbes avec la Palestine *Srpske svetinje u Palestinu (Les reliques serbes en Palestine)*, Skoplje, 1925. V. Rozov vient de publier une étude sur les manuscrits serbes de Jérusalem et du Sinaï (*Jugoslavenski filolog*, 1926, 118-129).

Les travaux sont assez nombreux sur la localisation des éparchies et des églises. A. Liepopili a entamé à propos de l'évêché de Ston (*Ston*, Raguse, 1915) une polémique contre N. Milaš (*Ston u srednjim vijekovima* [*Ston au Moyen Age*], Raguse, 1914). Radojčić a écrit une intéressante petite étude sur les évêques de Budimlje (*Bogoslovlje*, III, 1926). M. Vasić a fait connaître en 1914 une inscription découverte dans l'église de la Vierge de Leviša à Prizren, qui montre que le roi Milutin a rebâti cette église en 1306-1307 (*Prilozi*, I, 93-101). Rad. Grujić a examiné la topographie des metochies de Chilandar dans la région de Salonique et de Struma aux XIIe-XIVe siècles (*Glasnik skop. nauč. Društva*, I, 45-77). Dans *Starinar* (II, 1923-1925),

Digitized by Google

V. Ćorović a étudié une partie des monastères d'Herzégovine, détruits ou conservés. Ž. Tatić a fort bien décrit le monastère de Saint-Archange à Kučevište dans la Serbie méridionale (*Glasnik skop. nauč. Društva*, II, 351-364) et M. Kašanin deux anciennes églises à Prijepolje (*Ibid.*, 365-369). R. Uskoković donne quelques précisions sur le vieux monastère de Kovilje (*Glasnik geograf. Društva*, VII-VIII, 167-168). Petar D. Cerović a décrit quelques églises des Bouches de Cattaro, sans une érudition très solide, mais avec un grand amour du sujet. La meilleure de ses études vaut d'être signalée : c'est celle qui décrit l'église de *Riza Bogorodice (La Vierge à l'habit)* à Bijela (*Glasnik zem. Muzeja*, XXXII, 273-294). Parmi les monastères de Syrmie, D. Ruvarac a décrit Krušedol (Karlovci, 1918) et Beočin (Karlovci, 1924), et L. Mirkovic l'église de Petkovica (Karlovci, 1922). V. Petković a publié un catalogue illustré des anciens monuments religieux de la Serbie méridionale (*Stari srpski spomenici u južnoj Srbiji*, Belgrade, 1924), et A. Ivić a dressé le catalogue des monastères serbes dans le *Glasnik geograf. Društva*, VII-VIII, 207-218), travail fort utile, bien qu'on y trouve un certain nombre de lacunes et parfois même quelques inexactitudes. Quelques études ont été consacrées à certains personnages qui ont joué un rôle spécial dans notre civilisation et nos églises. L. Mirković a écrit une monographie dans l'ensemble excellente de l'épouse du despote Uglješa, sœur Jefimija, célèbre pour son talent littéraire et ses délicates broderies d'église (*Monahinja Jefimija*. Karlovci, 1922). Sur son linceul (*plastanica*), aujourd'hui conservé au monastère roumain de Putna, Mirković a publié un article spécial dans le *Starinar*, II, 109-120 (voir aussi à ce sujet M. Lascaris à propos de l'étude du professeur roumain O. Tafrali, *Le trésor byzantin et roumain du monastère de Poutna* (Paris, 1925), dans les *Prilozi*, VI, 148-150). Le professeur M. Kostić a donné une intéressante étude hagiographique et historique sur Stevan Štiljanović, personnage très actif de la première moitié du XVI^e^ siècle, à qui se rattachent de très curieuses légendes de la littérature populaire (*Glas*, CX, 54-99). Une étude d'ensemble sur les patrons de nos monastères et sur leurs droits et leurs devoirs, due à V. Marković, a été publiée après sa mort d'après ses papiers (*Prilozi*, V, 100-124).

Les études généalogiques, qui furent jadis très en honneur chez les Serbes, sont moins pratiquées actuellement. V. Petković y a apporté une contribution remarquable en publiant dans *Narodna Starina* (V, 97-100) l'arbre généalogique des Némanides d'après les fresques des monastères serbes de Gračanica, Peć et Dečani. Il donne même dans son article une reproduction de l'arbre de Dečani, le mieux conservé. A. Ivić a fait paraître à Belgrade en 1923 une seconde édition, revue et complétée, des *Rodoslovne tablice srpskih dinastija i vlastele (Tables généalogiques des dynasties et de la noblesse serbes)*, travail entrepris d'après les indications conservées dans les papiers de C. Jireček, mais complété par ses propres recherches. Ces tables ne sont pas sans défauts ni lacunes, mais elles restent dans l'ensemble un bon ouvrage, et d'une grande utilité. Un jeune licencié d'histoire de l'Université de Bel-

Digitized by Google

grade, D. Radojičić, s'intéresse également aux questions généalogiques : parmi ses études, la plus importante à signaler a trait à la généalogie de Sava II (*Bogoslovlje*, IV, 1926). Le travail de Rad. Grujić sur la mère de Dušan, Théodora (*Glasnik skop. naučnog Društva*, II, 309-327), présente des hypothèses qui ne sont pas toutes admises (cf. M. Lascaris, *Vizantinske princeze u srednjevekovnoj Srbiji* [*Les princesses byzantines dans la Serbie du Moyen Age*], 22-26). D. Radojičić a, le premier, émis l'hypothèse que Marie Paléologue serait la sœur Marthe mentionnée dans le *Livre d'or* de Dečani (*Misao*, VIII, 1926, 89-91).

Les rapports, très importants, entre les Serbes et les Albanais ont été étudiés par M. Šufflay dans son ouvrage *Srbi i Arbanasi (Serbes et Albanais)*, Belgrade, 1925, qui repose sur des connaissances nombreuses et très solides, mais dont le vocabulaire est un peu trop souvent emprunté aux sciences naturelles.

Les questions relatives à l'ancienne économie rurale ont été pendant longtemps délaissées par les savants. Parmi les contemporains, Dragiša Lapčević, un des chefs du socialisme serbe, a commencé à s'en occuper. Ses œuvres n'ont pas grande valeur scientifique, et il est aisé de s'apercevoir qu'à aucun point de vue elles ne sont le travail d'un érudit ; mais elles ne sont pas dépourvues d'intérêt, par le nombre de suggestions qu'elles peuvent donner. *Naša stara poljska privreda (Notre ancienne économie rurale)*, Belgrade, 1922, et l'opuscule *Poljska policija u Srba (La police rurale en Serbie)*, Belgrade, 1920, valent d'être étudiés. L'article de Svetozar Tomić, *Stočarstvo i prerada mleka kod Srba (L'élevage et l'industrie du lait chez les Serbes)*, dans *Glasnik geograf. Društva* (VII-III, 239-260), est riche en faits intéressants relatifs à l'histoire de la civilisation. Il n'a guère paru que deux ou trois études sur l'ancien commerce serbe. C'est G. Čremošnik, conservateur du musée de Sarajevo, qui a été ici le grand chercheur, surtout dans les archives de Raguse. Ses principaux travaux sont : *Naša trgovačka Društva u srednjem veku (Nos associations commerciales au Moyen Age)*, *Glasnik zem. Muzeja*, XXXVI, 1924, 69-81, et *Uvozna trgovina Srbije god. 1282 i 1283 (Le commerce d'importation en Serbie en 1282 et 1283)*, *Spomenik*, LXII, 1925, 61-69. Il y a beaucoup de faits dans les *Gradja za istoriju srpske trgovine i industrije (Documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie serbes)*, réunis par le professeur K. Kostić et publiés après sa mort (*Spomenik*, LXVI, 1926, 123-124). L'ouvrage de Jevrem Gerasimović, *Staro srpsko pravo* (Belgrade, 1925), est consacré à l'ancien droit serbe. Récemment ont été rassemblés et publiés les articles d'histoire du droit de V. Bogišić, l'un des plus célèbres parmi les anciens juristes yougoslaves (*Pravni članci i rasprave* [*Études et articles sur le droit*], Belgrade, 1927).

La géographie historique n'a pas éveillé un grand intérêt chez les Serbes ; l'exemple de St. Novaković et de C. Jireček a été fort peu suivi. Le professeur St. Stanojević a publié son *Istoriski atlas za opštu i narodnu istoriju*

Digitized by Google

(Atlas historique pour servir à l'histoire générale et nationale), Zagreb, 1925, qui répondait à un besoin de l'enseignement et des études en général. La *Gradja za srpsku istorijsku geografiju (Documents de géographie historique)* d'A. Ivić (*Glasnik geograf. Društva*, VII-VIII, 197-207) est dépourvue de l'appareil érudit nécessaire et présentée de façon trop sommaire, en sorte que le profit qu'on en peut tirer est assez problématique. Les données qu'a apportées D. Lapčević sur les anciennes *župe* sont intéressantes ; si elles manquent d'érudition, elles contiennent du moins un assez grand nombre de détails (*Glasnik geograf. Drustva*, VII-VIII, 179-197). *Naši novi gradovi na jugu (Nos nouvelles cités du Sud)* de K. Kostić (Belgrade, 1922) apporte beaucoup pour la géographie historique sur les villes de Vieille-Serbie et de Macédoine au début du Moyen Age. A signaler la belle étude de Lj. Petković sur la ville de Smederevo (*Smederevo*, Pančevo, 1922). L'ouvrage de M. Šufflay, *Städte und Burgen Albaniens* (*Denkschriften der Wiener Akademie*, 63. Bd., Vienne, 1924) donne un certain nombre de faits relatifs à la géographie historique serbe, tout comme les articles plus anciens de C. Jireček réunis dans ses *Illyrisch-albanische Forschungen*, I, 1916.

L'histoire de la petite république de Raguse a toujours été un vif sujet d'intérêt. Cité de grande culture, surtout littéraire et artistique, en rapports très complexes avec les Balkans et tout l'Orient, avec la Hongrie, qui fut sa protectrice de 1358 à 1526, et avec toute l'Italie, avec laquelle elle a communiqué de toutes les manières, elle a toujours beaucoup à raconter. Ses archives, bien conservées, sont un véritable trésor pour l'histoire de la péninsule balkanique et convient les travailleurs à les utiliser. Les contemporains y ont beaucoup puisé, et les trois quarts des sources de notre histoire du XIII^e^ au XIV^e^ siècle sont à Raguse. Certaines parties de l'histoire de Bosnie et de Serbie ne peuvent être traitées que grâce uniquement aux manuscrits de Raguse. Il est regrettable qu'il n'existe aucune histoire moderne, solidement documentée, de cette ville. C. Jireček, qui a beaucoup étudié le passé ragusain et a fait un cours d'histoire ragusaine à l'Université de Vienne, n'a pas eu le temps de publier ses études. La tentative inachevée de Boža Cvjetković, *Povijest dubrovačke republike (Histoire de la République de Raguse)*, I-II. Raguse, 1917, est loin de répondre aux exigences de la science actuelle. Il existe cependant un assez grand nombre de bonnes monographies de détail. A. Liepopili a étudié la liturgie slave à Raguse (*Rad*, t. 220, 1919, 30-58) et M. Kos publié un fragment d'un obituaire de Raguse du XIII^e^ siècle (*Prilozi*, IV, 193-209). Dans le *Glasnik zem. Muzeja* (XXVIII, 1916, 303-310), K. Kovač a étudié quelques traits relatifs à la statistique et aux institutions militaires de la République. B. Cvjetković a donné quelques articles fort utiles sur l'histoire de la ville, parmi lesquels les plus importants sont *Dubrovački dvor (Le palais de Raguse)*, Zagreb, 1922, et surtout une étude relative à la convention passée entre Raguse et Venise en 1205, aux rapports avec les Saintes-Ligues en 1538 et 1570 et avec Léopold I^er^ : *Dubrovačka diplomacija* (Raguse, 1923) ; enfin *Dubrovnik i Petar*

Digitized by Google

Veliki (Raguse et Pierre le Grand) (*Zbornik* de Bulić). M. Rešetar a publié quelques contributions de valeur à l'étude de l'ancienne civilisation ragusaine, *Stari dubrovački teatar (L'ancien théâtre ragusain)*, *Narodna Starina*, II,97,106 ; *Slike staroga Dubrovnika (Tableaux de l'ancienne Raguse)*, *Ibid.*, VIII, 176-189 ; *Kulturne sličisce iz Dubrovnika (Petits tableaux de la civilisation ragusaine)*, *S. K. Glasnik*, VI, 1922, 423-436. *Iz kulturnoga života staroga Dubrovnika (L'ancienne civilisation ragusaine) Jugoslavenska njiva*, I, 1923, nº 9-10. L'ouvrage essentiel de Rešetar sur l'histoire ragusaine est sa grande étude en deux volumes, *Dubrovačka numizmatika (La numismatique ragusaine)*, Belgrade, 1924-1925, le meilleur ouvrage de numismatique régionale que nous possédions. Sur le grand tremblement de terre de Raguse en 1667, P. Popović et M. Premrou ont publié quelques indications nouvelles (*Prilozi*, I, 212-215 ; IV, 210-216). G. Novak a fait paraître un petit article sur la civilisation ragusaine aux environs de 1775, d'après une relation de l'époque, écrite pour l'impératrice Marie-Thérèse (*Prilozi*, II, 189-195). La petite étude de P. Popović sur les *Dvičine skaline*, un coin de la ville de Raguse (*Prilozi*, V, 141-145) n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la littérature et de la civilisation. Božidar Kovačević a donné dans *Misao*, V, 9, un article très intéressant sur les rapports de Raguse et de la France au XVIII^e siècle et sur la libre pensée à Raguse. L'histoire de la presqu'île de Rab, *Povijest poluotoka Raba* (Split, 1921), de V. Z. Bjelovučić, est l'œuvre d'un dilettante dépourvu de vrai savoir historique. L'étude de géographie humaine, *Dubrovnik i okolina (Dubrovnik et ses environs)*, d'Ilija Siudik (*Naselja*, vol. XXIII, 1926), présente un grand intérêt. La publication systématique des documents ragusains, soit dans la série déjà entreprise des *Monumenta Ragusina*, soit dans une nouvelle série, rendrait un grand service à notre science historique. Il serait nécessaire, en outre, d'étudier en détail les anciennes chroniques ragusaines, et, à l'aide des documents des archives, d'en vérifier les affirmations et d'en apprécier l'exactitude pour les parties dont les sources sont actuellement perdues. Le distingué ancien président de l'Académie yougoslave, M. Vladimir Mazuranić, a récemment (*Narodna Starina*, VIII, 121-131) appelé l'attention sur les sources de Jakov Lukarević, l'auteur ragusain bien connu du *Copioso Ristretto degli Annali di Rausa* (1605). F. Šišić, St. Stanojević et V. Ćorović ont proposé à l'Académie serbe une nouvelle édition de ces textes — tant des sources que des anciennes chroniques — avec un commentaire et une bibliographie (*Godišnjak*, 1926, 241-242, 252-253).

VI

Ce qui distingue le plus l'histoire des temps modernes de celle du Moyen Age, c'est l'abondance des documents et le grand nombre des études. Il y a à cela plusieurs raisons. La première est le fait que, pour l'époque moderne, il s'est conservé une bien plus grande quantité de documents, et beaucoup plus accessibles, quant à la langue, à l'écriture et aux endroits où ils peuvent

Digitized by Google

être consultés. Pour lire ces documents, surtout ceux des derniers siècles, point n'est besoin de grandes études préalables. En outre, ces matériaux sont très variés et permettent des travaux de diverses sortes, ce qui n'est pas toujours le cas pour les documents anciens. Enfin, les événements récents sont d'un intérêt politique, juridique et parfois même personnel immédiat ; les nécessités nationales amènent de temps en temps à l'histoire des hommes qui, jusqu'alors, ne s'y étaient intéressés que de loin. De plus, le nombre de ceux qui publient des écrits historiques dépassant le cercle des érudits est d'autant plus grand que nous sommes plus près des événements, ce qui donne à certains travaux historiques le caractère de travaux d'amateurs. Jusque dans les éditions de notre Académie pénètrent des ouvrages historiques dus à des médecins ou autres historiens d'occasion, que les circonstances politiques ont mis en vue et à qui des nécessités passagères ont donné un rôle momentané dont ils profitent pour se croire qualifiés pour traiter de problèmes historiques bien éloignés de leurs fonctions présentes ou futures. De nombreuses protestations se sont élevées contre ce dilettantisme, et cet état de choses s'améliore évidemment, mais il reste encore de bien mauvaises habitudes. Comme ces publications sur l'histoire contemporaine sont en nombre considérable et parfois d'un intérêt bien mince, nous nous bornerons ici à indiquer les principaux travaux et les directions essentielles des études.

Sur toute la période de l'histoire yougoslave du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, les bons exposés font défaut, par exemple sur la domination vénitienne en Dalmatie, sur l'islamisation de l'élément yougoslave, sur la politique serbophile de Mehmed-pacha Sokolović, etc. La bonne étude de M. Murko sur l'importance de la Réforme et de la Contre-Réforme pour la vie spirituelle des Yougoslaves (*Slavia*, IV, V) est une heureuse exception. Les efforts de synthèse sont plus nombreux dans l'érudition yougoslave ; la tentative qu'en a faite Jovan Skerlić pour le milieu intellectuel du XVIII^e^ siècle et le romantisme national et littéraire n'a pas incité les nouvelles générations à poursuivre le travail dans le même sens. Mais on trouve un assez grand nombre de monographies, parmi lesquelles il en est d'excellentes. Vjekoslav Klaić en a publié une très solide sur la Pragmatique Sanction, si importante pour les Croates (*Rad*, t. 206, 1915, 61-135). F. Šišić a donné une étude remarquable sur la révolte paysanne de Croatie en 1573 (*Jugoslov. Njiva*, I, 1923), Milivoj Maurović esquissé l'étude critique de l'administration croate au XVII^e^ siècle (*Rad*, t. 222, 1920, 1-29), J. Marasović décrit la vie familière et domestique dans le vieux Zagreb (*Narodna Starina*, I, 1-16 ; X, 46-78), et Gi. Szabo, qui étudie très consciencieusement les anciennes villes non seulement en Croatie, mais aussi dans toute la Serbie méridionale, publié sur les édifices du XVII^e^ siècle à Zagreb un article qui apporte beaucoup (*Narodna Starina*, X, 27-45). Du même auteur, citons un article sur les monuments de la région d'Ivanec et de Lepoglava et leurs rapports avec les couvents de l'ordre de Saint-Paul (*Vjestnik hrv. arh. Društva*, XIV, 1919, 22-96). J. Bō-

Digitized by Google

sendorfer a décrit la vie dans la *župa* de Virovitica après la réincorporation (1745-1749) (*Rad*, t. 206, 148-167). Parmi les documents publiés dans les *Starine* (XXXVI, 1918), il faut citer *Spomenike kulturnog rada bos. franjevaca, 1437-1878 (Documents sur l'activité civilisatrice des Franciscains de Bosnie)*; les travaux de E. Fermendžin sur la mission de A. Komulović, 1593-1597; le recueil, par F. Šišić, des archives des comtes de Pongrac, relatives à la famille de Nelipić de Dobra Kuća, de 1300 à 1550; enfin, une transcription glagolitique de 1556-1557 du manuscrit relatif au siège et à la prise de Siget.

Entre 1915 et 1925 ont été publiées quelques anciennes annales et chroniques locales, qui apportent un certain nombre de précisions chronologiques et, dans l'ensemble, une contribution intéressante à l'histoire et à l'histoire littéraire de nos provinces du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle. Le plus grand nombre de ces chroniques a été publié par Fra Julijan Jelenić, professeur d'histoire religieuse à l'Université de Zagreb, qui a achevé en 1915 le second tome de son important ouvrage *Kultura i bosanski franjevci (La culture et les Franciscains bosniaques)*, publié à Sarajevo. Dans le *Glasnik zem. Muzeja*, il a édité (XXVII, 1915) la chronique de Fra Nikola Lavšanin, une histoire populaire, riche en faits, des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles vus par un homme simple de l'ordre des Franciscains; (XXVIII, 1916), *Necrologium Bosnae Argentinae*; (XXIX, 1917), les annales d'un monastère franciscain de Kreševo, avec une introduction sur l'historiographie franciscaine bosniaque des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles; (XXX, 1918), deux séries d'annales des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles provenant de la côte dalmate; (XXXVII, 1925), les annales du monastère franciscain de Sutjeka. Riza efendi Mudevizonić a traduit le texte turc de la chronique locale du mollah de Sarajevo Mustafa Bašeskija, qui date de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle (*Glasnik zem. Muzeja*, XXX, 1918). Dans les *Starine* (XXXVI, 1918), F. Šišić a donné deux séries d'annales latines du XVII^e^ siècle. Dans *Spomenik* (LXVI, 225-233), Ljubomir Stojanović a fait imprimer quelques vieilles annales et présenté la correction du texte d'une série d'annales antérieurement publiées (celles de Saranadfa). V. Ćorović a découvert un généalogiste qui a utilisé la biographie de Nemanja par saint Sava (*Spomenik*, LXVI, 237-238). Les *Diaria* d'Osek, qu'a publiés J. Bosendörfer dans les *Starine* (XXXV, 1916, 1-294), et *Die Briefe des Grafen Sermage aus dem siebenjährigen Kriege* (Zagreb, 1923), éditées et commentées par J. Matasović, sont très riches en documents pour l'histoire de la civilisation de la Croatie et de la Slavonie. Les *Prilozi za povijest Hrvatske i Slavonije u XVI i XVII vijeku (Contributions à l'histoire de la Croatie et de la Slavonie aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles)*, d'A. Ivić, sont d'un grand intérêt (*Starine*, XXXV, 1916, 295-374). Matasović a utilisé une partie de ces documents relatifs à l'histoire de la civilisation dans un ouvrage très vivant et bien écrit, *Iz galantnog stoljeća (Au siècle galant)*, Zagreb, 1921.

Chez les Slovènes, une grande partie des études récentes est consacrée au mouvement protestant, qui a été chez eux d'une importance décisive. Nous

Digitized by Google

avons déjà signalé la synthèse que Murko a donnée de ces études. En outre, F. Kidrič, professeur de littérature slovène à l'Université de Ljubljana, s'occupe aussi depuis longtemps de ces questions. Il avait publié dès avant la guerre une bonne partie de ses études et en a ajouté depuis un assez grand nombre (dans le *Časopis za slovenski jezik, književnost...*, I-II ; dans le *Časopis* de Maribor, XI-X, et dans les *Rasprave*, I, qui contiennent une étude importante sur la biographie de Trubar) ; mais il en reste encore beaucoup, et, semble-t-il, des plus importantes, en manuscrit (voir *Rasprave*, I, 265-266). Du livre de Kidrič, *Die protestantische Kirchenordnung der Slovenen im XVI. Jahrhundert* (Heidelberg, 1919), V. Jagić a donné un compte-rendu élogieux (*Archiv für slav. Philologie*, XXXVII, 1920, 522-525). F. Bučar a publié dans *Carnolia* (IX, 1919, 135-145) les comptes de 1562-1563 de l'imprimerie croate-slovène d'Urach-Tübingen, laissés par Fab. Kirchberger, qui sont intéressants. F. Kovačič a apporté de nouvelles contributions à l'histoire religieuse des Slovènes au XVII^e siècle dans le *Časopis* de Maribor (XVI, 105-117), et M. Premrou donné quelques indications sur l'emploi du glagolitique chez les Slovènes (*Ibid.*, XVIII, 1923). A l'histoire croato-slovène se rattachent les renseignements que Simon Clément a consignés dans son journal lors de son voyage en 1715 ; on y trouve quelques données, peu importantes d'ailleurs, sur la civilisation religieuse ; R. Djordjević a publié ce journal d'après le manuscrit du Musée britannique (*Časopis*, XVI, 1921).

L'histoire de la civilisation religieuse est l'objet d'un assez vif intérêt. L'ouvrage essentiel dans ce domaine est la grande monographie de V. Jagić sur Jurje Križanić, publiée par l'Académie yougoslave en 1917. Križanić est une des figures les plus intéressantes du XVII^e siècle ; ce Yougoslave, instruit à Rome, s'en alla en Russie prêcher au cours de sa mission religieuse la renaissance politique et sociale de l'empire orthodoxe. L'étude de Jagić est très complexe, marquée d'une sympathie fondamentale pour le personnage. Il nous semble, toutefois, que l'importance de Križanić a été exagérée, que ce fut un homme remarquablement doué, mais d'esprit confus, comme d'ailleurs il en est beaucoup parmi les Slaves du Sud, et dans l'ensemble incapable d'un travail solide et concret. Sur l'histoire de l'Église chrétienne, il existe trois ouvrages : *Povijest hristove crkve (Histoire de l'Église chrétienne)*, de J. Jelenić (Zagreb, 1921) ; *Hriščanska pravoslavna crkva (L'Église chrétienne orthodoxe)*, de Rad. Grujić (Belgrade, 1920) ; *Pravoslavna srpska crkva (L'Église serbe orthodoxe)*, du même auteur (Belgrade, 1921). Aucun des trois ouvrages n'est suffisamment scientifique ; aussi le premier a-t-il été mal accueilli par la critique (cf. F. Kovačič, *Časopis*, XVII, 105-106), et, si les autres ont échappé à ce sort, c'est en devenant des manuels scolaires qui satisfaisaient à une nécessité urgente d'après-guerre. M. Premrou a publié trois importantes études sur ces questions : *Hippolytus de Hippolytis O. P. non è vescovo di Nona in Dalmazia* (Rome, 1923) ; *Serie dei vescovi romano-catholici di Beograd* (*Archivum Franciscanum, historicum,*

Digitized by Google

XVII-XVIII) ; *Katolički nadbiskupi u Skoplju (Les archevêques catholiques à Skoplje)* (*Glasnik skopskog naučnog Društva*, I, 1926, 2), et un bref article sur la colonie arménienne de Belgrade (*Spomenik*, LXVI, 1926, 213-224).

Sur l'histoire des Yougoslaves pendant la domination turque, nous possédons un certain nombre d'études de valeur. Le professeur Gliša Elezović, actuellement directeur au ministère de l'Instruction publique, qui possède admirablement la langue turque, a écrit toute une série de petites études sur les personnages locaux de Skoplje, d'après les documents turcs. Le plus grand nombre en a été publié dans la revue *Južna Srbija (La Serbie méridionale)*, qui a paru à Skoplje de 1922 à 1924. Pour la plupart, elles mettent en pleine lumière les procédés de l'islamisation des Slaves du Sud. Les plus importantes sont *Turski izvori za našu istoriju (Les sources turques de notre histoire)*, dans *Južna Srbija*, 1922, nos 11-27, et *Turski spomenici u Skoplju (Les monuments turcs à Skoplje)*, dans *Glasnik skop. naučnog Društva*, I, 1925, où il est question d'Isak beg dans sa famille, figure exceptionnellement importante dans l'histoire des Balkans au xve siècle, et spécialement dans celle de Skoplje et de Sarajevo. L'importante étude d'histoire de la civilisation de M. Elezović, *Sokolari i sokolarstvo (Les fauconniers et la fauconnerie)*, Skoplje, 1923, est également fondée sur les documents turcs. M. Kostić a montré l'emploi de la langue serbe comme une sorte de langue diplomatique dans l'Europe sud-orientale, surtout dans les rapports avec la Porte (Skoplje, 1924) ; mais cette étude, qui, d'ailleurs, n'apporte pas grand'chose de nouveau à la science, est inexacte lorsqu'elle fait durer ce rôle de la langue serbe jusqu'au xviiie siècle. A Foča, dont le cas est un exemple excellent de l'influence qu'a exercée l'administration musulmane sur la formation des principaux centres, R. Jeremić a consacré un article spécial (*Glasnik geograf. Društva*, II, 1925, 94-102). D'importance exceptionnelle sont les lois agraires turques relatives à la Bosnie, dont Ć. Truhelka a publié le texte dans le *Glasnik zem. Muzeja* (XXVIII, 1916, 427-476). Le célèbre épisode des nobles croates Petar Zrinski et Krsta Frankopan, accusés de rapports avec les Turcs et de haute trahison contre les Habsbourg, a été raconté dans un article de vulgarisation par F. Šišić dans *Brastvo* (XVI, 66-108). Sur la lutte de la Sainte-Ligue contre les Turcs à la fin du xviie siècle, M. Kostić a écrit deux petites études, l'une traitant du soulèvement serbo-albanais contre les Turcs (*Arhiv za arbanasku starinu*, II, 1924, 11-20), l'autre de l'incendie de Skoplje du 26-27 décembre 1689 (*Južna Srbija*, 1922). Tih. Djordjević a publié une excellente étude, savante et méthodique, sur la population de la Serbie après la grande migration des Serbes en Autriche en 1690 (*Godišnjica*, XXXVI, 1927, 1-27).

Pour les rapports du Monténégro avec les provinces et les autorités turques voisines et avec les tribus albanaises au xviiie siècle, on a l'article de Jov. Tomić sur la campagne turque contre le Monténégro en 1712 (*Glas*, XCVI, 1920, 1-44) et celui de V. Ćorović sur les relations entre le Monté-

Digitized by Google

négro et l'Albanie au début du XVIIIe siècle (*Arhiv za arbanasku starinu*, I, 1923, 47-53). L'étude du professeur R. Vesović, *Uloga crkvenih poglavara u narodnom životu i istoriji Crne Gore (Le rôle des chefs religieux dans la vie nationale et dans l'histoire du Monténégro)*, dans *Lovčenski Odjek (L'écho du Lovcen*, I, 1925), n'offre guère de données scientifiques ni de points de vue nouveaux. Le récent ouvrage de géographie humaine de Jovan Erdeljanović, *Stara Crna Gora (Le vieux Monténégro)*, *Naselja*, vol. XXIV, 1926, apporte beaucoup à l'histoire du Monténégro, car il étudie un grand nombre de traditions nationales monténégrines très vivantes et très bien conservées.

Dès le XVe siècle, sous la poussée des Turcs, commencent les grandes migrations du peuple serbe du Sud vers le Nord et l'Ouest. A la fin du XVIIe et dans la première moitié du XVIIIe siècle, elles prennent une grande ampleur, et à deux reprises, en 1690 et en 1739, elles sont conduites par les chefs suprêmes de l'Église serbe, par les patriarches eux-mêmes. Ces mouvements de population ont entraîné de grands changements : les Serbes atteignent au nord Buda et à l'ouest la Slovénie, tandis qu'au sud les Albanais s'étendent à leur place. Les modes de ces migrations sont très curieux et d'un grand intérêt pour la science. C'est surtout Jovan Cvijić qui a appelé l'attention des Slaves du Sud sur ces questions. Il a fondé à l'Académie de Belgrade une série de publications consacrées aux recherches concernant les établissements *(naselja)* de notre population et ses migrations. Ses conférences sur ce sujet ont été publiées en 1918 en français : *La péninsule balkanique. Géographie humaine*, ouvrage qui, revu, a commencé à paraître en serbe en 1922, sous le titre de *Balkansko poluostrvo i južnoslovenske zemlje (La péninsule balkanique et les pays yougoslaves)*. Son exemple a été suivi par un grand nombre de ses élèves et par d'autres érudits qui, sentant l'importance de ces questions, s'y adonnent tout spécialement. Parmi les nombreux travaux relatifs à ce domaine, nous citerons les plus importants : l'étude de V. Skarić, qui établit les origines monténégrines ou herzégoviniennes de l'élément orthodoxe dans la Bosnie du Nord-Ouest (*Glasnik zem. Muzeja*, XXX, 1918, 219-266) ; celle de R. Grujić sur les colonies serbo-croates en Styrie (*Glasnik geograf. Društva*, VII-VIII, 113-125) ; celle de M. Kostić sur les colonies albanaises en Syrmie (Skoplje, 1923). A. Ivić surtout s'est occupé de ces questions, sous la direction immédiate de J. Cvijić. Ses principales études ont trait à l'immigration serbe en Slavonie au cours du XVIe siècle (*Glasnik geograf. Društva*, VII-VIII), à la juridiction de la noblesse de Slavonie sur les immigrés serbes (*Prilozi*, II, 201-226), à l'histoire des Serbes de Žumberak (*Iz prošlosti Srba Žumberčana*, *Spomenik*, LVIII, 1923), aux immigrés serbes vers le milieu du XVIe siècle *(Srpski doseljenici u Slavoniju oko sredine XVI veka. Zbornik J. Cvijića)* et aux migrations serbes en Croatie au cours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (*Migracije Srba u Hrvatsku tokom XVI, XVII, XVIII stoleća. Naselja*, vol. XVI, 1923). Toutes ces études utilisent surtout les nouveaux documents des archives autrichiennes, et les résultats en sont excellents. Il est seulement

Digitized by Google

dommage qu'Ivić ne connaisse pas plus parfaitement la bibliographie spéciale et soit souvent conduit à des faits déjà connus et démontrés. L'étude de V. Skarić sur l'origine des Uskoks de Žumberak est un complément au travaux d'Ivić (*Glasnik geograf. Društva*, X, 46-58). M. Kostić apporte une belle série de documents, bien groupés et bien interprétés, dans son livre sur la colonie des Serbes de Russie, qui quittèrent l'Autriche en 1751-1752 pour échapper à la domination de l'Église catholique romaine (*Srpska naselja u Rusiji. Naselja*, vol. XIV, 1923). J. N. Tomić étudie une tentative d'émigration de Monténégrins en Russie en 1754-1757 (*Glas*, XCVI, 1921). L'ouvrage de J. Mal, *Uskočke seobe i slovenske pokrajine (L'émigration des Uskoks et les provinces slovènes)*, *Naselja*, vol. XVIII, 1924, est riche en documents, mais l'auteur n'a pas suffisamment étudié le problème. Parmi les autres travaux plus ou moins érudits qui apportent des documents sur ces questions, il faut citer l'étude de B. Drobnjaković sur la Jasenica de Šumadija (*Naselja*, vol. XIII, 1923) et celle de M. Kovanović sur l'Una (*Naselja*, vol. XX, 1925). Tih. Djordjević a publié, d'après les Archives nationales de Belgrade, une quantité d'indications sur le peuplement de la Serbie à l'époque du prince Miloš Obrenović, dans la première moitié du XIX^e siècle (*Naselja*, vol. XXII, 1926).

L'histoire des Serbes d'Autriche, au cours du XVIII^e siècle, comporte plusieurs événements de grande importance et est sans cesse remplie par la lutte pour la conservation de l'individualité nationale et religieuse et par l'adaptation à un nouveau milieu de civilisation. L'ouvrage essentiel sur cette période, *Srpska književnost u XVIII veku (La littérature serbe au XVIII^e siècle)*, de Jovan Skerlić, qui étudie l'état de la civilisation et de la littérature et les préoccupations spirituelles chez les Serbes de cette époque, a paru en 1909, puis en 1923 dans une nouvelle édition revue et augmentée (voir aussi les notes de N. Vukadinović, *Prilozi*, I, 281-289). Les questions essentielles relatives aux Serbes de Vojvodina — c'est-à-dire des provinces de Bačka, Banat et Syrmie — sont traitées dans un recueil d'articles de Dušan Popović, *Problem Vojvodine* (Belgrade, 1925). Il étudie surtout les conditions ethniques dans ces régions du XVI^e siècle à nos jours, en partant des statistiques turques des agendas *(tefter)* conservés du XVI^e siècle et ensuite des renseignements donnés par les archives et statistiques de l'État autrichien. La première partie de ces études systématiques, relative à la Bačka, a été publiée par l'Académie de Belgrade en 1925 *(Vojvodina : I. Bačka)*. La condition des populations serbes par éparchies a été étudiée depuis longtemps par Dimitrije Ruvarac. Récemment il a publié des indications sur l'éparchie de Pečuj-Mohač-Sečuj-Siget de 1695 à 1737 (Karlovci, 1922, tirage à part extrait du *Glasnik Patrijaršije* [*Le messager du patriarcat*]), sur celles de Temesvar en 1727 (Karlovci, 1923) et de Vršac-Sebes en 1712 (Karlovci, 1924). T. R. Djordjević a publié un article sur les colonies serbes qui ont subsisté aux environs de Buda (*Brastvo*, XV, 132-145). A. Ivić a apporté quelques faits relatifs à l'évêché de Marča de 1609 à 1672

Digitized by Google

(*Brastvo*, XVII, XX). D. Ruvarac a donné dans *Spomenik* (LXII, 1925, 79-86) toute une série de statistiques de l'archidiocèse de Syrmie-Karlovci de 1774 à 1910. A signaler aussi (*Ibid.*, 119, 137) des données importantes relatives au Congrès national serbe de 1749.

Cependant, en Turquie, le patriarcat serbe était supprimé en 1766 pour avoir été compromis par l'action politique de certains patriarches. C'était la seconde suppression ; mais, cette fois-ci, l'Église serbe fut soumise non pas à l'archevêché d'Ohrid, mais à celui de Constantinople. Au sujet de la première suppression, quelques documents extraits par Petar Kostić d'un ancien manuscrit ont été publiés dans *Spomenik* (LXI, 1922, 32-39). Ils ont amené Lj. Stojanović à écrire une étude sur l'Église serbe de 1459 à 1557 (*Glas*, CVI, 1923, 113-131), où il combat l'opinion selon laquelle le patriarcat avait été supprimé vers 1459 et prétend qu'il aurait été sans chef jusque vers 1530. Cette discussion ruine évidemment la théorie de J. Trifonov, qui voulait que le patriarcat de Peć eût été fondu dans l'archevêché d'Ohrid en 1445-1446 (*Spisanie na bălg. Akademija*, III, 1912, 11-42). M. Vasić donne aussi quelques indications nouvelles sur Zaharije, métropolite de Smederevo vers le milieu du XVI^e siècle (*Prilozi*, V, 218-222), et D. Ruvarac sur Vicentije Stefanović, patriarche du XVIII^e siècle (*Spomenik*, LXII, 1925, 87-93).

Pour l'histoire politique des Serbes de Hongrie, J. Radonić a publié sur les frères Jakšić quelques matériaux tirés des Archives nationales de Pest (*Spomenik*, LIX, 1923, 63-76). De nombreux documents nouveaux relatifs au soulèvement de Pera de Szegedin en 1735 ont été donnés par Radonić (*Ibid.*, 1-59) et Dim. Ruvarac (*Godišnjica*, XXXV, 1923, 110-117). St. Mihaldžić a fait le récit d'un soulèvement serbe dans la Baranja de 1703 à 1710 (*Brastvo*, XVI, 109-122). Pour l'histoire politique et militaire, D. Pantelić a donné de très consciencieuses études de documents sur les tentatives des Autrichiens pour s'emparer de Belgrade en 1787-1788 (*Glas*, XCVIII, 1922). Deux intéressants petits travaux de M. Kostić ont trait à l'histoire de la civilisation et de la littérature, l'une sur les membres du clergé catholique impérial comme propagateurs de l'Union des Églises parmi les Serbes (Karlovci, 1922), l'autre sur la genèse de l'orientation vers la culture allemande chez les Serbes (Zagreb, 1922). Cette orientation s'est effectuée, au détriment de l'orientation russe antérieure, par le moyen d'une politique scolaire et administrative systématique que Kostić situe, par trop étroitement, entre les années 1769 et 1779.

Il a été beaucoup écrit sur l'histoire du XIX^e siècle. Dans ce domaine, on ne rencontre pas seulement des contributions de détail, brèves ou longues, mais de grandes œuvres capitales. Le public s'intéresse très vivement à ces questions, et les journaux quotidiens même publient des articles, parfois très longs, des notes et des mémoires originaux relatifs aux personnages ou aux événements de ce siècle. Nous ne signalerons ici que les plus importants travaux. Les études les plus nombreuses sont consacrées à la fondation du

Digitized by Google

nouvel État serbe au début du XIXe siècle. A. Ivić a publié des documents riches, mais insuffisamment classés, relatifs aux Confins militaires autrichiens voisins de la Serbie dans les premières années de l'insurrection (*Vjesnik kr. zemal. arhiva*, 1915, 1919), et en a utilisé une partie dans les études suivantes : *Izmedju prvog i drugog srpskog ustanka (Entre la première et la seconde insurrection serbe)*, Zagreb, 1917, et *Austrija prema ustanku Srba pod Milošem Obrenovićem (L'attitude de l'Autriche lors du soulèvement serbe sous Miloš Obrenović)*, *Vjesnik zem. arhiva*, 1917. Sejfudin effendi Kemura a publié les documents turcs des archives de Sarajevo (*Prvi srpski ustanak pod Karadjordjem*, Sarajevo, 1916), et C. Mijatović de nouveaux documents de source anglaise concernant cette période (*Spomenik*, LIV, 1922, 41-107). Sur la conception du plan de l'insurrection serbe, V. Ćorović a présenté des vues nouvelles (*S. K. Glasnik*, XV, 1925, 589-599). St. Stanojević, F. Šišić et V. Ćorović ont donné en commun par trois articles, réunis en volume, une étude sur la personnalité de Karageorges, l'influence que l'insurrection de la Serbie a exercée sur les Serbes des autres régions, les rapports de la Serbie et des Yougoslaves avec l'Illyrie napoléonienne (*Karadjordje*, Belgrade, 1923). St. M. Dimitrijević a exposé le rôle personnel et le plan révolutionnaire du métropolite de Karlovci, Stevan Stratimirović (*Stevana Stratimirovića plan za oslobodjenje srpskog naroda*, Belgrade, 1926). De N. Radojčić, on a un article bien documenté sur l'armée de Karogeorges (*Jugoslav. Njiva*, IX, 1925). Ć. Truhelka a étudié, d'après les sources turques, l'attitude des Bosniaques musulmans lors de la première insurrection de la Serbie (*Glasnik zem. Muzeja*, XXIX, 1917, 245-296). L'érudit bulgare St. Romanski a extrait des Archives nationales de Bucarest quelques faits relatifs à la vie de la famille de Karageorges en exil (*Spisanie na bălg. Akademija*, XXXV, 1926, 27-35). Récemment ont été réunies en volume les solides études de Mih. Gavrilović sur la politique étrangère de la Serbie jusqu'en 1835, ses rapports avec la Russie, la France et la Grande-Bretagne (*Iz nove srpske istorije*. Belgrade, 1926). Tih. Djordjević a étudié la population, la société et la civilisation en Serbie jusqu'en 1838, dans deux volumes, *Iz Srbije kneza Miloša (La Serbie du prince Miloš)*, Belgrade, 1922, 1924. Dans d'excellents articles, il a examiné l'état des villages et des villes en Serbie à la même époque, la fondation des *Knežina*[1], leur décadence amenée par la politique personnelle de centralisation du prince Miloš (*Naš narodni život* [*Notre vie nationale*]. Belgrade, 1923, 23-58 ; *S. K. Glasnik*, VI, 1922). Sr. J. Stojković, dans son histoire de la franc-maçonnerie en Serbie, a mis en évidence le rôle de certains francs-maçons dans la préparation de l'insurrection serbe (*Slobodno zidarstvo*, Belgrade, 1926), et F. Kidrič a apporté quelques faits sur les francs-maçons dans l'Illyrie napoléonienne (*Rad*, t. 206, 1915, 25-60).

Les souvenirs *(Uspomene)* de I. Tkalac, qui décrit de façon très pitto-

1. Divisions régionales.

Digitized by Google

resque l'influence française dans une partie de l'Illyrie — sa ville natale de Karlovac — et les conditions de vie en Croatie dans la première moitié du XIXe siècle, ont été traduits de l'allemand en serbo-croate et publiés avec un bon commentaire par J. Matasović (Belgrade, 1925, 1926). Dans un solide ouvrage — *Slavenska Renasansa*, 1780-1848 —, M. Prelog a étudié tout le mouvement de renaissance slave et a bien marqué le rôle qu'y ont joué les Slaves du Sud. A. Jelačić a traité de façon excellente la révolution paysanne de 1848-1849 en Croatie-Slavonie (*Seljački pokret u Hrvatskoj i Slavoniji*, 1849-1849, Zagreb, 1925). Cet ouvrage complète heureusement l'étude politique de la même époque qu'a donnée F. Šišić avec une grande abondance de documents nouveaux (*Jugoslovenska Njiva*, VIII, 1924). Šišic a publié, en outre, un volume sur la renaissance croate de 1790 à 1836, *Biskup Štrosmajer i južnoslovenska misao (L'évêque Štrosmajer et la pensée yougoslave)*. Belgrade, 1922. D. Šurmin a étudié dans le *Spomenik* (LIV, 1-40) le séjour du prince Miloš à Zagreb en 1848, et V. Ćorović (*Ibid.*, LXII, 71-77) celui de Lj. Gaj, le chef de l'illyrisme croate, en Serbie en 1846. A. Ivić a réuni en volume ses essais — dont l'érudition n'est pas tout à fait suffisante — sur les conditions de la vie en Serbie de 1809 à 1844, *Iz doba Karadjordja i sina mu kneza Aleksandra (Au temps de Karageorges et de son fils Alexandre)*, Belgrade, 1926. Une deuxième édition du meilleur ouvrage serbe sur cette période, *Ustavobranitelji i njihova vlada*, 1838-1858 *(Le parti constitutionnel et son gouvernement)*, de Slobodan Jovanović, a paru à Belgrade en 1925.

L. Tomanović, ancien président du conseil du Monténégro, a relaté les événements agités et riches en vicissitudes de l'histoire des Bouches de Cattaro entre 1797 et 1814 (*Dogadjaji u Boki Kotorskoj*, Raguse, 1922). Vladan Djordjević a, dans les publications de l'Académie de Belgrade, étudié de façon tendancieuse, tout à fait superficielle, et sans connaissance de la bibliographie spéciale, les rapports du Monténégro avec l'Autriche entre 1814 et 1894, d'après les documents des Archives de Vienne (*Crna Gora i Austrija*, Belgrade, 1924). V. Ćorović a exposé l'influence du Monténégro en Herzégovine, les événements politiques dans ces deux pays et les rapports avec les révolutionnaires italiens et les émigrés magyars, dans son travail sur Luka Vukalović, le chef de la révolution herzégovinienne de 1857-1863 (*Luka Vukalović*, Belgrade, 1923 ; cf. V. Popović, *S. K. Glasnik*, IX, 1923, 613-621). Vasilj Popović a publié les résultats des recherches faites par lui et par d'autres sur la politique française et autrichienne dans les Balkans à l'époque de Napoléon III (*Politika Francuske i Austrije na Balkanu u vreme Napoleona III*. Belgrade, 1925). J. Vukić a consacré sa thèse de doctorat, soutenue à l'Université de Fribourg, au peuple serbe dans la grande crise orientale de 1875 à 1878 (Genève, 1919). Sur le début de la crise, un complément utile à cet ouvrage est le travail, abondant en précisions locales, du professeur Danilo Perović-Tunguz, *Odjek nevesinjske puške, 1875 godine (L'écho du fusil de Nevesinje)*, Sarajevo, 1923. G. Novak a exposé la politique italienne

Digitized by Google

dans les Balkans en 1875-1876 dans un livre dont le titre imprécis peut induire en erreur : *Italija prema stvaranju Jugoslavije (L'Italie et la formation de la Yougoslavie)*, Zagreb, 1925.

Živan Živanović, conseiller d'État, et jadis homme politique très actif, a rédigé une très grosse *Histoire politique de la Serbie dans la seconde moitié du XIX^e siècle (Politička istorija Srbije u drugoj polovini devetnaestog veka, od 1858-1903)*, Belgrade, 1923-1925, 4 vol. En réalité, c'est moins une histoire qu'une longue apologie du parti libéral qui a joué le rôle politique essentiel en Serbie pendant cette période : elle manque donc d'objectivité. Une remarquable source de documents est fournie par les *Zapisi (Mémoires)* de Jevrem Grujić, homme politique lui aussi et théoricien du parti libéral (trois volumes, publiés à Belgrade en 1922-1923). On y trouve non seulement des impressions directes, mais aussi de nombreux documents, procès-verbaux de séances des conseils de ministres et des conversations officielles. La période de l'histoire serbe comprise entre 1858 et 1878 a été brillamment étudiée par le professeur Slobodan Jovanović, un des maîtres de la science serbe contemporaine et un des meilleurs écrivains serbes. Comme suite à son ouvrage déjà mentionné sur le parti constitutionnel (*Ustavobranitelji*), il a publié deux autres études : *Druga vlada Miloša i Mihajla, 1858-1868 (Le second règne de Miloš et Michel)*, Belgrade, 1923 (voir les remarques de V. Ćorović, *S. K. Glasnik*, VIII, 1923, 140-146), et *Vlada Milana Obrenovića, 1868-1878 (Le règne de Milan Obrenović)*, Belgrade, 1925. Au romantisme serbe de cette époque est consacré l'ouvrage de J. Skerlić, *Omladina i njena književnost (L'Omladina [Jeunesse unie] et sa littérature)*, réédité à Belgrade en 1925, et au chef du romantisme politique serbe Svetozar Miletić deux études, l'une de M. Savić, *Mladi Miletić (La jeunesse de Miletić)*, Novi-Sad, 1921, l'autre de V. Stajić, *Svetozar Miletić*, Novi-Sad, 1926. La 308^e livraison du *Letopis* de la *Matica Srpska* est consacrée à la mémoire de Svetozar Miletić et comporte quelques bons articles (*Spomenik Svetozara Miletića*, Novi-Sad, 1926). Sur Svetozar Marković, le créateur du mouvement socialiste, qui a commencé en Serbie autour de 1870, Jovan Skerlić a publié une étude rééditée en 1922 avec quelques compléments. Dragiša Lapčević, le chef du parti socialiste serbe, en a écrit l'histoire : *Istorija socializma u Srbiji* (Belgrade, 1922). C'est plutôt une série de notes et considérations qu'un exposé du développement des idées socialistes chez nous, et, dans les questions personnelles, l'actif chef de parti n'a pas, malgré toute sa bonne volonté, pu rester impartial.

Peu d'écrivains yougoslaves se sont occupés de l'histoire du commerce de notre pays. Il existe un certain nombre de travaux sur les périodes assez reculées, mais sur les temps modernes, du XVI^e au XIX^e siècle, les études sont beaucoup moins nombreuses. *Opšta istorija trgovine (Histoire générale du commerce)*, du professeur M. N. Djerić (Belgrade, 1922-1926, 3 vol.), n'est pas un travail original et n'a aucune prétention à l'érudition. Fort pro-

Digitized by Google

fitable est l'ouvrage de G. Novak, *Split u svjetskom prometu (Split dans le commerce international)*, Split, 1923, qui montre l'importance économique de cette ville. L'article de V. Ćorović sur les commerçants bosniaques et herzégoviniens en Dalmatie au XVIII^e siècle a surtout un caractère local (*Godišnjica*, XXXV, 1923, 212-223).

A l'histoire diplomatique appartiennent les études de G. Jakšić sur la première alliance serbo-grecque de 1867-1868 (*Arhiv za pravne i društvene nauke* [*Archives des sciences juridiques et sociales*], VIII, 1924). On trouvera sur ce sujet des compléments dans l'œuvre de S. Lascaris, *La politique extérieure de la Grèce avant et après le congrès de Berlin* (Paris, 1924), et dans son étude sur la convention secrète de 1881-1889 entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie (*Arhiv pravni*, IX, 1924). L'ouvrage de Vladan Djordjević, *Srbija i Grčka (La Serbie et la Grèce)*, Belgrade, 1923, est en fait un volume de Mémoires. M. Prelog a réuni ses articles relatifs à divers domaines et périodes de l'histoire, aux Yougoslaves et aux Slaves en général, en un volume intitulé : *Istorijski portreti i članci (Études et portraits historiques)*, Belgrade, 1926.

Sur la période des guerres, de 1912 à 1918, on a énormément écrit, mais aucune œuvre n'étudie dans son ensemble la marche des événements militaires et diplomatiques. Il faudrait pour cette période une bibliographie spéciale. Josef Matl a publié dans les *Jahrbücher für Kultur und Geschichte der Slaven* (II, 53-80) une bibliographie de la fondation de l'État yougoslave, à laquelle, pour le moment, je renvoie le lecteur.

Il apparaît donc que le travail historique en Serbie a été assez fécond. En outre, dans la plupart des cas, ce sont des œuvres estimables, dues à de véritables érudits, et solides. Mais il est vrai qu'elles se bornent encore à la découverte et à la critique des sources nouvelles, à l'étude de questions de détail relatives à la chronologie, à la généalogie et à des points de biographies. Les monographies complètes sur les personnages et les diverses périodes sont assez rares, et les larges synthèses encore davantage. Dans l'abondance des travaux accomplis, il est manifeste que le temps de celles-ci n'est pas encore arrivé. C'est la tâche de la future génération d'érudits, qui pourra profiter des nombreux travaux préalables et trouvera, nous l'espérons, des conditions favorables au travail scientifique. Le seul fait qu'aussitôt après une guerre qui a laissé dans nos pays de si terribles ravages on se soit remis avec tant d'ardeur au travail historique suffit à donner bon espoir pour l'avenir.

Vladimir Ćorović.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Luigi PARETI. **Le origini etrusche.** Florence, Bemporad et fils, 1926. Gr. in-8°, XII-350 pages, avec 28 gravures et 8 planches. Prix : 65 lire.

Ce remarquable livre, première partie d'une histoire générale des Étrusques, est consacré aux origines et à la réfutation de la théorie de l'origine orientale. Après une excellente introduction sur la méthode, sur les vices de la tradition ancienne, la première partie critique les légendes et les théories sur le sujet. La légende étrusque, incarnée dans les deux héros fondateurs, Tagès et Tarchon (sans doute identiques), purement indigènes, ignore la provenance étrangère et met les Étrusques en Italie au moins dès le x^e^ siècle av. J.-C. La théorie grecque, qui voit dans les Étrusques des Pélasges (assimilés souvent aux Lydiens), n'a pas plus de valeur que les autres innombrables traditions sur les Pélasges ; Hérodote, copiste d'Hécatée, veut concilier des idées contradictoires, se trompe sur Cortona et, en tout cas, rejette toute parenté de langue entre Pélasges et Étrusques ; les Tyrséniens de l'hymne homérique à Dionysos, qui n'est sans doute pas antérieur au v^e^ siècle, sont d'Italie et non d'on ne sait quels Tyrrhéniens-Pélasges de Lemnos. La seconde hypothèse grecque, souvent mélangée avec la première, est celle de l'origine lydienne, exposée par Hérodote (peut-être d'après Denys de Milet), acceptée ensuite par la masse des auteurs grecs et latins, sauf Denys. Ignorée de l'historien des Lydiens, Xanthos, elle est évidemment légendaire, artificielle, absurde, fondée sur des ressemblances de noms, des étymologies puériles (ainsi *Torebos, Torranos*, fils du roi Atys ; *Tyrrha*, ville de Lydie, et *Tyrsenoi, Tyrrenoi*, habitants des citadelles τύρσις, *turris*). Le nom national des Étrusques est Rasenna ; leur séjour à Lemnos est démenti par la tradition ancienne, par l'archéologie qui rattache l'île à la Thrace. L'émigration par mer de tout un peuple suppose une flotte formidable que n'a jamais eue la Lydie ; au XIII^e^ siècle, elle eût apporté avec elle la civilisation mycénienne ; un petit contingent d'émigrants aurait été absorbé par les indigènes et aurait perdu sa langue. Aux dates plus basses proposées, XI^e^-VIII^e^ siècles, l'épopée, la littérature grecque auraient attesté le passage des Lydiens à travers les colonies grecques. Des colons lydiens auraient établi leurs villes, leur centre religieux sur les côtes et non à l'intérieur. Les inscriptions lydiennes de Sardes n'indiquent aucune parenté entre les langues lydienne et étrusque. Les traits de ressemblance entre les civilisations étrusque, égéenne et orientale s'expliquent par le contact et le commerce avec les Grecs d'Occident, puis avec les Phéniciens et les Carthaginois. Contre les hypothèses qui font coïncider les tombes à chambre, les plus riches en matériel de caractère oriental, et la substitution de l'inhumation à l'incinération avec la venue des Étrusques, les fouilles récentes, surtout à La Marsiliana et à Populonia, ont montré l'emploi simultané des quatre principaux types de tombes et des deux rites funéraires. Les tombes à coupole

Digitized by Google

indiquent une évolution indigène, autonome, de types locaux depuis l'époque villanovienne. Il en est de même des murailles polygonales pélasgiques. La colonne avec chapiteau dorien est plutôt grecque-archaïque qu'orientale. Le casque de bronze, l'épée à lame courbe, les *Cuccheri* se trouvent dans tout le bassin égéen. Les alphabets étrusques, modèles d'écriture, y compris le dernier trouvé à La Marsiliana, ne sont pas des alphabets grecs très archaïques venus de Campanie. La religion étrusque n'est qu'italique et grecque ; l'haruspicine est une pratique commune à tous les peuples ; le terme chaldéen *har* (foie) n'est pas prouvé et le foie étrusque de Plaisance diffère notablement des foies babyloniens, assyriens, hittites. Le texte de Plaute sur l'immoralité des filles étrusques ne peut sérieusement se rapprocher des textes sur la prostitution, probablement de caractère sacré, des filles lydiennes. C'est aux seuls Lyciens qu'Hérodote attribue l'indication de la descendance maternelle, démentie, du reste, par les inscriptions lyciennes ; les textes étrusques ne la donnent qu'après la filiation paternelle. La présence des femmes étrusques aux banquets vient sans doute d'une fausse interprétation des monuments funéraires. Le costume, les instruments de musique sont indigènes ou d'importation grecque et phénicienne. Les Étrusques ne sont donc pas des Lydiens, mais des indigènes, selon la thèse de Denys dont la deuxième partie du livre démontre et précise la véracité. Une évolution ininterrompue a mené un peuple préarien, venu du nord-est à travers les Alpes depuis l'époque des terramares et des palafittes, par la période villanovienne, jusqu'à la période étrusque. Avant le refoulement à l'ouest par les Celtes, à l'est par les Illyriens, ce peuple a occupé tout d'abord la zone alpine et la vallée du Pô, ayant comme rameaux principaux les Euganéens, les Lépontiens, les Rhètes, dont une fausse tradition fait un débris expulsé par les Celtes et réfugié dans les Alpes. C'est ce que prouvent les textes classiques, les noms de lieu et surtout les inscriptions de la Transpadane, qui révèlent un prototype commun avec un alphabet archaïque.

Le long chapitre sur la langue étrusque, non arienne, donne les conclusions suivantes : pénétration réciproque des langues étrusque et italiote, surtout dans l'onomastique religieuse ; impossibilité d'expliquer l'étrusque par aucune des langues connues ; possibilité d'obtenir quelques résultats par l'étude des dialectes ladins et des mots d'origine inconnue dans la zone étrusque ; implantation des Étrusques en Italie dès la période énéolithique ou le premier âge du bronze au-dessus des couches ligure d'un côté, italiote-ombrienne de l'autre, qu'ils submergent, sauf dans le Sud (Ombrie, Sabine, Latium, Campanie) où résistent mieux les Italiotes. La civilisation étrusque classique n'est que le développement continu, par le même peuple, dans les mêmes centres, de la civilisation villanovienne qui, partie des Alpes orientales, arrive à toute sa splendeur dans l'Étrurie pour remonter ensuite par contre-coup dans la vallée du Pô. C'est ce que montrent les fouilles dans l'Étrurie orientale (Florence, Cortona, Chiusi, Bisenzio, Vetralla) et occidentale (Livourne, Volterra, Vetulonia, Vulci, Populonia, La Marsiliana, Corneto-Tarquinia). Les Étrusques villanoviens étaient-ils un peuple nouveau ou les descendants directs des *Terramaricoles*? M. Pareti les tient pour une seconde vague de *Palafitticoles*, apparentés aux *Terramaricoles*, venus des Balkans sous la pression des Illyriens ; abandonnant les Palafittes et les Terramares, ils ont créé la civilisation villanovienne, transmis aux Étrusques et aux Romains l'orientation, l'arpentage, les modes de construction des villes, des murailles, des ponts, des tombes, l'haruspicine, les repas funèbres, le travail du cuivre, le luxe du costume. Les

Digitized by Google

Étrusques se sont superposés dans l'Italie centrale plus ou moins complètement aux Italiotes amenés aussi du Nord-Est par deux vagues successives : la première, qui a envoyé jusqu'en Sicile les Sicanes et les Sicules ; le deuxième, dite du type de Pianello, descendue jusqu'en Campanie, avec le fer et la crémation, les Ombro-Latins, connus surtout par les fouilles de Pianello, Monteleone, Norcia, Terni, Palombara Sabina, Monti della Tolfa, du Forum et de l'Esquilin à Rome, des monts Albains.

Le livre de M. Pareti, admirablement construit et informé, perspicace et original, apporte une contribution capitale au difficile problème des origines étrusques. La discussion reste ouverte sur des points importants, notamment sur les rapports des Ligures et des gens des palafittes et des terramares ; mais la théorie sur les Étrusques villanoviens est extrêmement séduisante ; en tout cas, M. Pareti nous paraît avoir ruiné définitivement la thèse de l'origine lydienne.

Ch. LÉCRIVAIN.

Vasili SINAISKI. **Les XII Tables, au point de vue de la chronologie de Rome et de son calendrier** (Publications de l'Université latvienne, XV, 1926). Riga, Typographie de l'État, 1926. Gr. in-8°, 145 pages. Prix : 1 dollar ½.

Ce nouveau volume de M. Sinaiski est aussi intéressant que les précédents[1], mais d'une obscurité encore plus compacte, et nous ne sommes pas sûr d'avoir retrouvé exactement sa pensée au milieu de cet amoncellement de calculs, de tableaux chronologiques et d'hypothèses qui modifient profondément à la fois la chronologie de la royauté et de la République, et l'histoire des XII Tables. Voici les idées principales. Il y a eu à Rome une science historiographique et chronologique très compliquée, grecque et romaine. Elle a eu les bases suivantes : conservatisme chronologique ; point de départ fixe, la prise de Troie, 1200 ; croyance aux périodes, surtout à celle de trois siècles (système ternaire des institutions ; diverses dates de la fondation de Rome, 729, 750, 754 ; création des XII Tables trois siècles après) ; double estimation du siècle, 100 ou 110 ans ; transformation de l'année lunaire de dix mois (naturelle, de 295 jours ; civile, de 304 ; comptée par lustres, de 291) en année solaire de douze mois, et, conséquemment, raccourcissement de 300 années lunaires en 242, 250, 240 années solaires, avec création inévitable de « surplus » d'années, de « gonflements » qui augmentent à chaque période de 300 ans et qu'on ajoutait à la période albaine ; addition de diverses périodes préliminaires (*initium*) de 18, 2 à 8, 30 ans, précédant tantôt l'arrivée d'Énée, tantôt la fondation de Lavinium ou d'Albe. Les combinaisons de toutes ces données expliquent les diverses durées de la vie d'Albe, 300, 400, 450, 500 ans ; les diverses dates de la fondation de Rome, 754, 768, 767, 769, 763, 786 (Orose), 813-816 (Timée), 700 et 750 (Florus), 759 (Pison-Eutrope), 722 (Aurelius Victor) ; le grand cycle des chiliastes, 1,000 ans (1,200 années lunaires ou quatre périodes de 250 ans ; fondation de Rome en 750). Elles permettent de classer les dates par ordre d'ancienneté, les plus anciennes se rattachant aux plus petits surplus, les plus récentes aux plus grands. Elles éclairent, en particulier, l'attribution de la législation romaine à

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXLVII, p. 241-243 ; t. CL, p. 234-235.

Digitized by Google

différents rois, au fond identiques, différenciés seulement par des chronologies : Romulus (tiré de *Roma ;* aussi *Romus, Remus, Marcius* ou *Martius,* fils de Mars, *Julius,* fils d'Ilia, *Silvius, Tiberinus, Aventinus, Quirinus*), Numa, Ancus Marcius, Tarquin Ier. La première création de la République par Servius Tullius, qui est le double de Tullus Hostilius, et le rétablissement de ce régime après Tarquin II par le double de celui-ci, Lucius Collatin, ne sont également que le même fait. L'unification artificielle d'environ vingt-deux chronologies a créé toutes les familles royales. On résout de la même façon les problèmes jusqu'ici insolubles de l'authenticité des XII Tables, du *jus Papirianum,* de l'œuvre du greffier Flavius, du *jus Aelianum.* Le *jus Papirianum,* attribué au pontife ou *rex sacrorum* Marcius Papirius, n'est pas une falsification littéraire postérieure ; c'est le code d'un fondateur analogue aux précédents. Flavius, mis en 305 (période albaine de 450 ans), se ramène à 451 comme greffier du décemvir Appius Claudius. L'auteur du *jus Aelianum,* Sextus Aelius Paetus Catus, de 205, se ramène au Paetelius de 181, aussi décemvir de 451. Les droits Papirien, Flavien, Aelien ne sont donc toujours que les XII Tables.

Les légendes sur Romulus, Numa, Papirius, sur les livres sibyllins, attribuent avec raison ce droit, d'origine sacrée, aux rois, aux pontifes, au *rex sacrorum* et aussi aux décemvirs religieux, dont l'idée est antérieure à celle du décemvirat législatif. D'autre part, ce sont des greffiers, donnés par la légende ou par les étymologies comme de basse origine, qui divulguent les lois : Ancus Martius (*ancus,* cagneux) ; Servius Tullius, fils de l'affranchie Ocrisia ; Atilius (*attus,* boiteux), auteur de la première intercalation ; Flavius, greffier d'Appius ; Appius Claudius lui-même (*Attus Clausus*) ; peut-être aussi Papirius. C'est évidemment au service du décemvirat judiciaire, seconde source du décemvirat législatif, que ces greffiers connaissent et annotent le code. La bonne tradition de Diodore ne donne ni l'ambassade en Grèce ni l'absurde second décemvirat. Les noms des décemvirs législatifs et des tribuns militaires de cette époque n'ont aucune valeur historique. La date donnée aux XII Tables par toutes les chronologies, 454/453 (ou 441/440), vient de l'idée de la périodicité qui la place au début de la cité populaire, après les 300 ans de la cité quiritaire. Le décemvirat législatif est, comme les noms des rois, une fiction, inspirée par les deux anciens décemvirats, mais il y a eu probablement, à une date très ancienne (si telle est bien la pensée de M. Sinaiski), une divulgation du code par un greffier du décemvirat judiciaire, avec la transformation du calendrier lunaire en solaire, la fixation des fêtes et de l'entrée en charge des magistrats au début de l'année solaire.

Les XII Tables ont été primitivement non pas les lois, mais les Fastes, les Tables du calendrier, de dix, puis de douze mois, écrites sur des colonnes tournantes à trois faces (*tripertita*), communiquées au peuple par les pontifes (de *pons,* le droit chemin), avec le caractère de chaque jour, les actes, devoirs, cérémonies des mois, la liste des magistrats éponymes, diverses annotations historiques. Ces textes sacrés, appris par cœur par les enfants, interprétés par les pontifes, ont constitué la première cristallisation, le code primaire, augmenté graduellement d'actions, de maximes de la philosophie grecque, de lois grecques, d'anciennes coutumes de l'époque royale et de quelques lois populaires : œuvre d'une importance capitale, que Cicéron restreint à tort au droit religieux, et continuée par les laïques, décemvirs judiciaires, préteurs, jurisconsultes. Chaque table, correspondant à un mois, a donc ses règlements, accommodés aux actes réguliers de la vie paysanne et

Digitized by Google

civique. La première (plus tard troisième), Mars, renferme, après le mois de répit, la procédure d'exécution contre le débiteur devenu *sacer* ou *hostis*, vente, dépeçage, *auctoritas* perpétuelle du créancier ; la seconde (quatrième), Avril, mois des noces, du travail, le droit familial ; la troisième, Mai, le testament et les adjonctions, dites *legitimes*, des interprètes sur la tutelle des patrons, le droit d'héritage des agnats ; la quatrième, Juin, mois du début des guerres, du mariage obligatoire des jeunes gens et des travaux ruraux, les règles sur le mariage, le *mancipium* et le *nexum* ; les cinquième et sixième, la vie rurale ; la septième, Septembre, après les travaux, les jugements et les pénalités ; la huitième, après la fin des guerres, les règlements, d'origine grecque, sur les funérailles ; les neuvième et dixième, la suite des affaires politiques et judiciaires ; les onzième et douzième (plus tard première et seconde), Janvier et Février, la suite, avec les purifications et, notamment, le paiement des dettes.

Le système de M. Sinaiski représente un effort extrêmement vigoureux et original ; il apporte beaucoup d'idées neuves et audacieuses. Mais la base chronologique en paraît fragile ; son année primitive de dix mois est très contestable ; ses calculs ont trop de postulats, ne donnent trop souvent que des approximations ; l'admission de survivances chronologiques jusqu'aux dates récentes de 181, 153 et même 123 est peu vraisemblable, tout comme de nombreuses étymologies et explications de noms propres. Pour les rois, même sans sa chronologie, M. Sinaiski a beau jeu contre la légende, sauf cependant contre la dynastie étrusque. Pour les XII Tables, l'identification des droits Papirien, Flavien, Aelien avec le code ne repose que sur son système chronologique. Si ses idées sur le rôle des pontifes et une partie de ses critiques sur le détail légendaire du décemvirat, peut-être sur l'ambassade en Grèce, sont exactes, l'existence même du décemvirat à la date de 454 paraît hors de doute ; les deux décemvirats antérieurs, judiciaire et sacré, ont pu précisément en suggérer la création. La concordance établie entre les occupations des mois et les règlements des Tables est trop souvent arbitraire et forcée.

Ch. LÉCRIVAIN.

Friedrich GUNDOLF. **Caesar, Geschichte seines Ruhms.** — ID. **Caesar im neunzehnten Jahrhundert.** Berlin, Bondi, 1925-1926. Gr. in-8°, 272 et 88 pages. Prix : 5 et 3 m.

M. Gundolf, éminent critique littéraire, historien des grands courants de la littérature, auteur de travaux considérables sur Gœthe, Jean de Kleist, Shakespeare, a consacré à l'histoire de la gloire, de la légende de César deux volumes, le premier jusqu'à la Révolution française, le second, simple complément, jusqu'à nos jours. Il n'a voulu écrire ni l'histoire ni l'historiographie de César, mais le retentissement de sa vie dans la mémoire, l'esprit et la conduite des hommes, la formation, l'évolution, les vicissitudes, l'action de sa légende selon les variations politiques, sociales, religieuses, dans les masses, chez les littérateurs, les artistes et les hommes d'État. L'analyse du livre montrera peut-être suffisamment la richesse de l'information historique, mais non celle de la langue, du style et de la pensée. Styliste merveilleux, poète lyrique et penseur original, créateur et ciseleur de mots, M. Gundolf accumule, avec une virtuosité et une rhétorique trop souvent

Digitized by Google

fatigantes, les métaphores, les comparaisons, les formules, les définitions, les raccourcis et les développements. C'est une somptueuse galerie de tableaux et de fresques, un jaillissement inépuisable de visions et d'idées sur les personnages historiques qui ont subi l'influence de César, sur les courants de tout ordre qui ont inspiré ou modifié son portrait.

Après avoir mis César au-dessus de tous les autres grands hommes, M. Gundolf étudie au chapitre I la formation de sa figure mythique dans l'antiquité. La première frappe remonte à six personnes : César lui-même, excellemment exprimé dans ses œuvres comme dans ses représentations figurées ; Cicéron, qui a vu toutes ses faces et donné le ton à l'opposition morale et politique ; Salluste, auteur du premier portrait et du lieu commun de l'opposition entre Caton et César, entre la vertu et la grandeur ; puis, après la divinisation de César, fait d'importance capitale, Lucain, héritier de la pensée de Tite-Live, créateur du contraste entre Pompée et César, du drame entre César et Caton ; enfin Suétone et Plutarque, fournisseurs des tableaux de mœurs, des anecdotes significatives, mais à qui aussi s'est montré le héros. M. Gundolf caractérise les autres sources : Catulle, l'ennemi sénatorial ; Virgile, Horace, Ovide, Tibulle, Properce, Manilius, imbus d'une crainte respectueuse pour César et préoccupés surtout de sa divinisation ; Pollion, Nicolas de Damas, Strabon, Velleius Paterculus, Valère Maxime, Tacite, Appien, auteur de la première longue comparaison avec Alexandre ; Pline l'Ancien, le plus éloquent panégyriste, sans doute au nom de l'opinion moyenne ; Dion Cassius. Ces apports secondaires n'ont pas modifié le portrait essentiel que ne changent ni Julien, plus admirateur d'Alexandre et de Marc-Aurèle, ni la patristique, pour qui César, Pompée, Caton ne sont que des concepts moraux, ni la sophistique grecque, plus portée pour Alexandre.

Sous le titre de *Nom magique*, le chapitre II décrit la légende de César au Moyen Age jusqu'au milieu du XIII^e^ siècle ; la lente transformation, surtout après Charlemagne, du personnage réel en une fonction, l'Empire, et un nom-type, d'abord dans l'Italie et la Gaule, puis à Byzance et dans les pays germaniques, par le mélange des sources anciennes, des créations populaires, par le foisonnement des légendes (César ancêtre de papes, époux de Morgane, un des neuf preux, etc.). La lutte du sacerdoce et de l'Empire ne noircit pas ses traits, sauf parfois chez Alexandre Neckam ; Boniface VIII reste césarien. L'idée césarienne a comme porteurs, chez les souverains, Justinien, Charlemagne, Otton III, Barberousse et surtout Frédéric II.

Le dernier chapitre du premier volume s'ouvre sur la résurrection de la personne historique avec la scolastique ; le premier portrait réel de César sort de la vision de Dante ; le second est l'œuvre de Pétrarque, créateur de l'esthétique et de l'histoire, esprit libre et laïque, césarien de cœur, malgré sa tendresse pour Cicéron. Boccace, Fazio degli Uberti, Cola di Rienzi sont aussi tous favorables à César. C'est le jugement de Pétrarque qui s'impose d'abord à Coluccio Salutati, Aeneas Silvius Piccolomini, Chaucer, Eustache Deschamps, puis à tous les grands esprits jusqu'à Montesquieu et à Mommsen, en fournissant cependant aussi des aliments à l'opposition des humanistes, par exemple dans la longue querelle au sujet de César entre Guarini et le Pogge. Il n'est guère modifié par les nombreux travaux d'histoire et d'érudition, non plus que par les histoires universelles de Mélanchthon, de Sleidan, de Franck. Sous la Renaissance, la gloire de César s'incarne chez les *condottieri* de tout genre, aventuriers et souverains, ses disciples, depuis Colleoni

Digitized by Google

et César Borgia jusqu'à Jules II, Charles VIII et Maximilien ; après eux, elle inspire les traducteurs des Commentaires, une foule d'artistes, notamment Mantegna dans son *Triomphe de César*. En Allemagne, la Réforme, revanche de l'esprit chrétien et allemand contre l'humanisme, rabaisse le culte et le sens du héros, que gardent, au contraire, en Espagne, avec ses antithèses dramatiques, Don Juan de La Cueva et Laso de La Vega. Dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, trois hommes renouvellent profondément le portrait de César : Montaigne, qui, partagé entre son admiration pour l'homme et son antipathie pour le tyran, lui préfère à regret Alexandre ; Bacon, que frappe la lutte du destin et du caractère ; Shakespeare, qui retrouve le géant, le dieu, et prend pour centre le destin de Brutus. Après avoir esquissé l'amour d'Henri IV et de Sully pour César, les opinions de Bodin, de Scaliger, de Clarke, d'Oudendorp, de Milton, M. Gundolf note au XVII^e^ siècle la disparition du blâme républicain ; l'admiration pour le génie militaire de César, surtout après la traduction de Perrot d'Ablancourt ; la mode du parallèle entre César et Alexandre chez La Bruyère, Saint-Évremond, M^me^ Dacier, La Fontaine, Grazian ; la prédilection pour César de La Rochefoucauld, de Bayle, comme plus tard de Vauvenargues ; l'estime de Bossuet ; la translation par Corneille du conflit cicéronien dans l'âme de Cornélie et l'influence profonde de sa pièce pendant un siècle et demi. Au XVIII^e^ siècle, l'opposition du droit de l'humanité et du droit de la personne nuit à la légende de César. En Allemagne et en Suisse, au contraire, le héros est célébré par Frédéric le Grand, Klopstock, Wieland, Schiller, Gœthe, Jean de Müller, et n'a contre lui que Schlegel. Après la Révolution, Napoléon I^er^, nouveau César, fait encore mieux et plus complètement comprendre son héros de prédilection ; il en développe le culte dans le monde entier chez presque tous les poètes, historiens, littérateurs, philosophes, hommes d'État. En Allemagne, c'est Mommsen (suivi par Treitschke), au nom de l'idéal et de l'action, qui a tourné en ridicule Pompée, Caton, Brutus, le sénat, et fixé définitivement jusqu'à nos jours la gloire du plus grand des hommes d'État, du créateur de l'empire démocratique gréco-romain, de celui qui, pour Nietzsche, s'est le plus rapproché du surhomme.

Cette analyse montre que, s'il n'apporte pas de résultats nouveaux, le livre de M. Gundolf a, outre sa valeur littéraire, le mérite d'être, avec une belle hauteur d'esprit et une impartialité vraiment objective, le premier travail d'ensemble sur ce grand sujet.

Ch. LÉCRIVAIN.

Hermann DESSAU. **Geschichte der römischen Kaiserzeit** ; II, 1 : *Die Kaiser von Tiberius bis Vitellius*. Berlin, Weidmann, 1926. Gr. in-8°, VIII-400 pages. Prix : 14 m.

M. Dessau a consacré cette première partie du second volume de son *Histoire de l'Empire romain* aux règnes des empereurs depuis Tibère jusqu'aux troubles de 68-69 et l'avènement de Vespasien. Ayant exposé précédemment l'administration impériale et réservant pour la suite l'organisation provinciale, il décrit ici essentiellement les faits et les personnages. On l'y retrouve avec ses qualités habituelles : exactitude et précision minutieuse jusque dans la chronologie et la topographie ; utilisation des plus récents documents, inscriptions, papyrus, monnaies ; défiance à l'égard des hypothèses et indépendance d'esprit qui lui font rejeter beaucoup

Digitized by Google

d'opinions, notamment celles de Diels, de Rostovtzev, de Birt, de Seeck, de Fabia, de Mattingly, de Ritterling, et même de Mommsen ; sagesse et pondération des jugements. C'est donc un excellent manuel, cependant quelque peu terne et incolore, parfois d'esprit trop étroit. Nous en indiquerons les points nouveaux, les affirmations ou négations intéressantes.

L'appréciation générale de Tibère est équitable. Il a réellement porté le nom d'Auguste ; il n'avait pas besoin d'une transmission du pouvoir par le Sénat ; c'est par esprit de prudence, d'économie, d'obéissance aux conseils d'Auguste qu'il a arrêté les campagnes de Germanicus en Germanie, Livia n'a pas été la complice de Séjan pour la mort de Drusus. Le Sénat est devenu tribunal politique seulement sous Tibère, qui a eu le tort de l'utiliser comme instrument ; sur ce point, M. Dessau ne cite pas le travail de Ciaceri. Le portrait de Tibère par Tacite, trop dramatique et qui montre surtout l'hypocrite, est cependant véridique ; contre Schwartz, M. Dessau ne croit pas que, dès la mort de Tibère, un historien de génie inconnu ait fixé contre lui la tradition sénatoriale : les faits ont suffisamment éclairé Tacite. Caligula doit être tenu pour responsable et non pour fou. M. Dessau reconnaît quelques mérites à Claude, notamment ses larges concessions du droit de cité. Pour le règne de Néron, notons de bons chapitres sur les campagnes de Corbulo ; sur les affaires de Moesie et de Chersonèse ; sur Sénèque, jugé très sévèrement, soit comme homme public et privé, soit comme philosophe ; sur l'incendie de Rome, dont M. Dessau justifie Néron, en rejetant sur Tigellinus la responsabilité de la persécution contre les chrétiens et il refuse à cet acte toute conséquence légale. Contre Kornemann, il ne prend pas au sérieux les plans de conquêtes de Néron ; il ne croit pas que Vindex ait songé à rétablir la République ; il dénie à tort tout caractère national aux troubles de la Gaule, à la révolte de Classicus et de Tutor, toute importance à l'assemblée de Reims.

Ch. LÉCRIVAIN.

Alexander CARTELLIERI. **Weltgeschichte als Machtgeschichte : 382-911. Die Zeit der Reichsgründungen.** Munich et Berlin, R. Oldenbourg, 1927. In-8°, XXVI-398 pages. Prix : 18 m. 50, broché ; 20 m., relié.

En tête de cette Histoire universelle, qui laisse de côté l'antiquité tout entière, M. Alexandre Cartellieri, l'auteur bien connu d'une importante histoire de Philippe Auguste en quatre volumes in-8°, explique comment il a été amené à s'occuper d'histoire générale par son désir de mettre en relief le rôle de premier plan — — c'est lui qui parle — joué pendant la plus grande partie du Moyen Age par les empereurs allemands. Ce n'est peut-être pas, en l'occurrence, une attitude d'esprit très recommandable quand on se propose d'écrire, non une histoire d'Allemagne, mais une histoire du monde. On regrette d'avoir à en faire d'abord la remarque.

M. Cartellieri nous avertit aussi, dès le titre, qu'il a restreint sa tâche à l'histoire politique et même, dans l'histoire politique, à ce qu'il appelle la *Machtgeschichte*, mot intraduisible chez nous, où il ne viendrait à l'idée de personne de prendre le triomphe de la force militaire et de l'autorité brutale comme critérium historique. Mais c'est une idée chère à beaucoup d'historiens allemands, chère à M. Cartellieri, qui l'avait précédemment exposée dans une *Esquisse d'histoire universelle*[1]

1. A. Cartellieri, *Grundzüge der Weltgeschichte* ; 2e éd. (Leipzig, Dyksche Buchhandlung, 1922, in-8°, x-276 p.). C'est la seule édition que nous ayons eue entre les mains.

Digitized by Google

parue en 1919, rééditée et complétée en 1922 ; c'est la vieille idée de Droysen et de Treitschke, qui n'a pas médiocrement contribué à fausser outre-Rhin l'esprit national. Donc abstraction sera faite dans cette Histoire universelle de tout ce qui est développement de l'esprit humain, épanouissement de la civilisation, transformation des sociétés et des conditions générales de la vie des peuples ; un seul aspect du passé humain sera éclairé : on verra triompher des conquérants, on verra la force mener le monde.

Et, malheureusement, les deux idées directrices que nous venons d'indiquer se rejoignent. M. Cartellieri ne le dit pas ici avec netteté ; mais il l'a dit, et sans fard, dans son *Esquisse* de 1919-1922, qui s'ouvrait par un dithyrambe en l'honneur de la force et s'achevait sur une apothéose de Hindenburg. Ce n'est peut-être point pure coïncidence si la majeure partie des compatriotes de M. Cartellieri lui ont emboîté le pas et si des idées du même genre se retrouvent dans un manuel scolaire d'histoire du Moyen Age qu'un autre érudit de valeur, M. Dietrich Schäfer, publiait récemment [1]. Le fameux « esprit de Locarno » tarde un peu à faire sentir ses effets dans le milieu des historiens et des pédagogues allemands.

Cela dit — et nous ne pouvions pas ne pas le dire — nous nous plaisons à louer les solides qualités du volume d'introduction que nous avons sous les yeux. Il semble, au surplus, qu'à raison de la période envisagée, et qui va de la fin du IVe siècle au début du Xe, les défauts qu'entraîneront inévitablement les conceptions générales de l'auteur soient encore peu sensibles. En revanche, M. Cartellieri a fait un remarquable effort pour lier entre elles des histoires qu'on a trop tendance d'habitude à considérer isolément et (comme nous nous y essayons nous-même d'une façon plus systématique dans une collection déjà signalée ici) pour envisager d'ensemble les événements de l'histoire du monde, dans leurs multiples actions et réactions, au lieu de les étudier par tranches séparées. Il est pourtant dommage que son horizon soit strictement limité aux pays du bassin méditerranéen, ce qui est de toute évidence bien insuffisant, que son information ne soit pas un peu plus étendue touchant les questions orientales. Mais quel progrès déjà par rapport à tant d'autres histoires universelles publiées en Allemagne et ailleurs en ces dernières années !

Le plan est clairement et habilement tracé. Un premier livre qui commence *ex abrupto* à 382 — date de l'installation des Wisigoths au sud du Danube — retrace la fondation des États germaniques, qu'il prend un à un dans l'ordre chronologique : les Wisigoths, les Vandales, puis, après la tourmente hunnique, les barbares d'Italie au Ve siècle, les Ostrogoths, les Francs, et enfin, après la contre-attaque de Justinien, les Lombards. Chaque peuple est suivi, si l'on peut dire, jusqu'à sa « mise en place » définitive, étant bien entendu que l'histoire de la transformation qui en résulte pour le vieux monde romain est écartée comme étrangère au domaine de la *Machtgeschichte*. Le second livre traite, parallèlement, des progrès de la puissance franque et des conquêtes arabes aux VIIe et VIIIe siècles ; le troisième, de l'empire franc depuis 774 jusqu'au traité de Verdun (843) : il est dominé par le spectacle de la force conquérante de Charlemagne. Mais déjà de 814 à 843 des craquements se sont fait entendre : l'empire franc s'écroule avec fracas, comme, à l'est de la Méditerranée, s'écroule l'empire de l'Islam. En vain, le pape Nicolas Ier cherche à sauver

1. D. Schäfer, *Das Mittelalter ;* 2e éd. (Munich et Berlin, R. Oldenbourg, 1926, in-8°, VIII-173 p. ; prix, relié : 4 m. 50).

Digitized by Google

le monde chrétien de la ruine : l'anarchie croît ; les attaques barbares reprennent : Sarrasins, Normands, Hongrois se précipitent sur l'Occident, tandis qu'en Orient le califat s'effondre.

Une fois admis le point de vue, bien étroit, de l'auteur, on reconnaîtra volontiers que son livre, net et précis, constitue un bon manuel, de consultation aisée et très propre à meubler l'esprit des étudiants de notions claires et saines.

Louis HALPHEN.

Oscar LANGE. **Lokacja miast Wielkopolski wlasciwij na prawie niemieckiem w wiekach srednich.** Pamietnik Historyczno-Prawny, t. I, zesz. 5. (L'établissement des villes d'après le droit allemand dans la Pologne occidentale au Moyen Age. Mémoires pour servir à l'histoire du droit, t. I, fasc. 5 [1].) Lwów, 1925. In-8°, 76 pages, avec une carte.

On sait quel rôle important a joué dans le développement des villes et des villages polonais la colonisation d'après le droit allemand. C'est par son intermédiaire qu'à partir de la fin du XII[e] siècle les institutions urbaines et rurales d'Occident et avec elles les nouvelles formes de la vie économique ont pénétré en Pologne. Ce problème, quoique assez bien connu des savants d'Occident, mérite pourtant d'être étudié de près. Le mémoire que vient de lui consacrer un jeune savant polonais, M. Oscar Lange, est d'un intérêt capital.

Dans la partie occidentale de la Pologne, que l'auteur a choisie comme champ de ses recherches, l'établissement des villes d'après le droit allemand s'est opéré de plusieurs manières : tantôt la ville s'est superposée à l'ancien *castrum*, ou au marché, ou au chef-lieu de l'*opole* (circonscription primitive que l'on peut rapprocher de la *villa* du Moyen Age français), tantôt ce sont les villages qui ont été élevés au rang des villes, tantôt les colons ont créé une ville sur le territoire qui leur était concédé à côté d'un village, tantôt enfin on procédait à une création pure et simple dans un emplacement neuf.

M. Lange nous explique sous quelle forme cet établissement nous apparaît à travers les textes historiques. Le seigneur local, par un diplôme, concédait à un entrepreneur, *locator*, le droit de faire venir les colons en l'un de ces endroits, sous certaines conditions, dont la principale était que la nouvelle cité serait exempte du droit polonais et que le droit allemand y serait établi. La concession comportait, en outre, l'exemption des charges imposées aux sujets polonais et de la juridiction administrative des fonctionnaires du prince ; elle constituait donc une diminution du droit éminent du prince, et c'est pourquoi, avant d'accorder le diplôme, le seigneur local devait s'assurer le consentement de ce dernier sous la forme d'un privilège d'immunité. Bien entendu, lorsqu'il s'agissait des terres propres du prince, le diplôme de location n'est pas précédé de ce privilège.

Le *jus teutonicum* ainsi établi dans les villes de la Pologne occidentale était celui de Magdebourg. Il arriva cependant que certaines villes polonaises l'ont emprunté non pas directement de Magdebourg, mais par l'intermédiaire d'autres villes, Chelm en Prusse et Sroda en Silésie. Plus tard, ce furent aussi les grandes

1. La collection des *Mémoires pour servir à l'histoire du droit* paraît à Lwów depuis 1925, sous la direction d'un éminent savant polonais, le professeur Dąbkowski. Destinée à publier des études sur l'histoire du droit polonais et étranger, elle comprend jusqu'à présent trois grands volumes in-8°, chacun de cinq à sept fascicules.

Digitized by Google

villes de la Pologne occidentale elle-même, par exemple Gniezno, Poznan, qui servirent d'intermédiaire à l'introduction du droit de Magdebourg dans les villes de nouvelle création. De la sorte, la chaîne des intermédiaires comportait quelquefois jusqu'à trois ou quatre chaînons, par un phénomène analogue à celui que l'on connaît bien pour la France du Moyen Age, et qui a été décrit par exemple pour Soissons et ses filiales dans le livre de M. Bourgin [1]. Quelquefois, pour assurer à une nouvelle ville tous les privilèges et libertés dont jouissaient les autres villes établies d'après le droit allemand, on se référait dans le diplôme à l'archétype non d'une seule ville, mais de l'ensemble des villes ainsi établies soit sur les terres royales, soit sur des domaines privés.

L'auteur expose ensuite dans le détail toutes les phases de la colonisation des villes de la Pologne occidentale aux XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles, en y ajoutant des tableaux synoptiques qui, dressés avec un grand soin et une rare précision, constituent une claire illustration de son exposé.

Quand on parcourt celui-ci, on ne peut cependant s'empêcher de faire une remarque qui vise aussi la méthode générale de cet intéressant travail. Pourquoi l'auteur, tout en exposant les faits d'une manière aussi claire, ne nous en explique-t-il pas les origines et les causes? Pourquoi n'a-t-il pas tracé le schéma complet de l'évolution dont il ne nous indique que les résultats? Le commentaire dont il a pourvu ses tableaux est plutôt descriptif qu'explicatif. Il serait pourtant très intéressant de montrer, par exemple, pourquoi la colonisation a été plus intense du côté de la Silésie et moins active du côté de la Prusse, pourquoi le nombre des villes nouvelles au XIII^e^ siècle a été relativement moindre qu'au XIV^e^, pourquoi la colonisation a échoué dans certains endroits, etc. Il semble bien que l'auteur aurait pu trouver les causes de ces phénomènes s'il avait tenu compte dans son exposé des conditions économiques de ces territoires avant la colonisation et aussi de celles qu'elle y fit naître. Il n'a porté son attention que sur le seul côté juridique de la question. Cependant les conditions juridiques du développement des villes sont si étroitement liées aux conditions économiques qu'on ne peut pas les séparer ni comprendre les unes sans avoir recouru aux autres ; cela est d'ailleurs fort naturel, puisque la ville, par définition même, est une entité à la fois économique et juridique.

A cette remarque près, il faut louer M. Lange de son beau travail, qui témoigne de brillantes qualités de clarté dans l'exposition et d'une rare connaissance des sources du Moyen Age polonais.

Sigismond Marie JEDLICKI.

L. LAURSEN. **Traités du Danemark et de la Norvège. Danmark-Norges Traktater, 1523-1750.** T. VII : *1676-1682.* Copenhague, G. E. C. Gad, 1926. In-4°, 690 pages. Prix : 15 kr.

L'éloge de l'ouvrage de M. Laursen n'est plus à faire. Ce véritable monument, consacré à l'histoire diplomatique du Danemark, est, à ma connaissance, jusqu'à présent sans rival parmi les travaux du même genre. Souhaitons, dans l'intérêt de la science, qu'il soit donné à M. Laursen de l'achever. La rapidité avec laquelle il a travaillé jusqu'à présent (sept gros vol. in-4° en vingt et un ans) en donne l'espoir.

1. G. Bourgin, *La commune de Soissons et le groupe communal soissonnais.* Paris, 1908 (*Bibl. de l'École des hautes études, sciences philologiques et historiques*, fasc. 167).

Digitized by Google

Le tome VII, qui vient de paraître, est consacré aux années 1676-1682. Il est particulièrement intéressant pour nous autres Français. En effet, pendant les années 1676-1678, le Danemark fait partie de la coalition contre la Suède et, par suite, contre la France, puis, de 1679 à 1682, il traite directement avec nous. Par l'entremise d'Isaac de Feuquières, notre envoyé en Suède, des préliminaires de paix entre le Danemark et la Suède furent signés à Lund le 16 juin 1679 (a. st). Un traité de paix conclu le 2 septembre (n. st.) à Fontainebleau par Louis XIV, à la fois pour la Suède et pour la France, le suivit. M. Laursen a consacré trente-neuf pages d'un texte compact aux négociations qui le précédèrent et trente à celles qui amenèrent la ratification par la Suède le 26 septembre. Ces traités furent suivis d'une modification radicale de la politique du roi Charles XI de Suède : mécontent de ce que Louis XIV avait consenti quelques cessions de territoire au détriment de la Suède, il se rapprocha du Danemark, épousa la sœur de Christian V et accentua d'autant plus l'évolution de sa politique que Bengt Oxenstierna, qui prit la direction de la politique extérieure de la Suède en juillet 1680, avait été choqué de l'orgueil de la France au Congrès de Nimègue et voyait avec inquiétude les « réunions » opérées par elle faire craindre que la Suède, par suite de son alliance, fût entraînée dans une nouvelle guerre. L'alliance défensive conclue par la Suède et le Danemark le 27 septembre 1679 visait dans des articles secrets à les rendre maîtres du commerce de la Baltique. En octobre 1680, Charles XI fit prévenir le Danemark qu'il allait ratifier un traité conclu avec les Provinces-Unies le 2 octobre 1679 et dont la signature était restée en suspens parce qu'il contenait des clauses inconciliables avec celui signé avec le Danemark. Christian V s'y opposa en vain. Charles XI ne consentit qu'à donner une déclaration affaiblissant la portée de son traité avec les Provinces-Unies. Christian V se rapprocha alors du Grand Électeur qui, par dépit d'avoir été abandonné par les Provinces-Unies et par l'Empereur, s'était allié à la France le 25 octobre 1679. Le 31 janvier 1682 (a. st.), il conclut avec lui un traité d'alliance défensive, complété le 25 mars (n. st.) par un autre avec la France. Celui-ci entraîna la conclusion de nouveaux traités d'alliance du Danemark avec le Brandebourg le 8 juin 1682 (a. st.) et avec l'évêque de Münster le 14 septembre. M. Laursen raconte minutieusement les négociations qui amenèrent la conclusion de ces traités. Il fonde son récit sur les documents imprimés et sur ceux des dépôts de Copenhague, Berlin, Aurich, Kiel, Marburg et Oldenburg. Il n'annonce pas avoir utilisé ceux de Paris, mais peut-être a-t-il eu à sa disposition des copies de nos pièces, d'ailleurs en partie connues par la publication faite par Gallois des *Lettres inédites des Feuquières*. Pour la Suède, M. Laursen pouvait s'appuyer sur les deux ouvrages de Fahræus (*Le changement du système d'alliances de la Suède de 1680 à 1682* et *Suède et Danemark, 1680-1682*). On voit sur quelles bases solides sont établies ses introductions aux traités publiés par lui et combien est importante la contribution que son ouvrage apporte à notre histoire.

Émile LALOY.

The embassy of sir Thomas Roe to India, 1615-1619, as narrated in his journal and correspondence, edited by Sir William FOSTER. Oxford University Press ; London, Humphrey Milford, 1926. In-8°, LXXIX-532 pages. Prix : 18 sh.

Le Journal de Roe a été publié une première fois par la Hakluyt Society en 1899, mais cette première édition a été rapidement épuisée. Pour cette seconde, Sir Wil.

Digitized by Google

liam Foster a revu soigneusement le texte et ajouté environ trente lettres ; ses notes, très soignées et très précises, en font un précieux instrument de travail.

Dans une longue introduction, l'éditeur montre les raisons qui rendaient nécessaire la mission de Roe : la situation de la Compagnie des Indes orientales était devenue précaire ; les marchands anglais, mal vus du gouverneur de Surate, qui subissait l'influence des Portugais, étaient menacés d'expulsion et subissaient des avanies de toutes sortes. La Compagnie, en recommandant Roe au roi Jacques Ier pour cette ambassade, eut la main heureuse : Roe, petit-fils d'un lord-maire, au fait des questions commerciales, bien en cour aussi, était, à la fois, ferme et habile, d'une droiture incontestée.

Le Journal décrit avec précision toutes les démarches difficiles auxquelles dut se livrer l'ambassadeur ; il déjoua les intrigues du gouverneur de Surate et sut imposer au Grand Mogol lui-même, Jahangir. Il finit par obtenir de lui des conditions assez avantageuses pour la Compagnie : les marchands seraient protégés contre les attaques portugaises, auraient le droit de résidence à Surate et seraient affranchis de droits de douane onéreux. Roe s'était efforcé aussi d'ouvrir au commerce anglais la Perse et les ports turcs de la mer Rouge. Son Journal, que complètent heureusement ses lettres, constitue ainsi la meilleure source que l'on possède sur l'histoire de l'Inde au début du XVIIe siècle ; il décrit d'une façon précise et vivante la vie du souverain, les pratiques de son gouvernement, les mœurs du pays. Dans ce volume, qu'embellissent quelques illustrations intéressantes, on a eu l'heureuse idée de reproduire une carte de 1619. Signalons seulement une lacune de l'introduction : pour le commun des lecteurs, il eût été bon de donner quelques renseignements sur l'organisation de la Compagnie des Indes orientales, fondée au début du XVIIe siècle et qui devait avoir un si long et remarquable avenir ; l'éditeur aurait pu, tout au moins, citer l'ouvrage le plus commode pour l'étude de cette question, les *Joint stock Companies to 1720*, du professeur Scott.

Henri SÉE.

Jacques MARITAIN. **Trois réformateurs : Luther, Descartes, Rousseau.** Paris, Plon, 1925. In-8°, 284 pages. Prix : 12 fr.

Cette étude, l'auteur le déclare lui-même, ne « ressort pas à l'histoire ». M. Maritain a voulu seulement montrer comment ces trois réformateurs (de la religion, de la philosophie, de la moralité), pères de la conscience moderne, ont troublé le monde, qui trouvait une assise si ferme dans la doctrine de l'Église, en particulier dans celle de saint Thomas d'Aquin. L'auteur étudie donc en philosophe — en philosophe catholique — les trois hommes en question ; en admettant l'attitude qu'il a prise, il faut reconnaître que sa pensée est ferme et que son exposition dénote un grand talent. Mais précisément, pour avoir de parti pris négligé l'histoire, et pour s'être tenu en quelque sorte hors du temps, il s'est exposé à se méprendre sur le caractère et sur l'action de Luther, de Descartes et de Rousseau. Luther n'a pas été le premier réformateur religieux ; ses idées ressemblent, en bien des points, à celles de ses prédécesseurs, des Wycliffe et des Jean Huss ; son action n'est pas intelligible, si l'on oublie l'état de l'Église aux XVe et XVIe siècles. Descartes, quel que fût son génie, n'a pas été un penseur isolé ; pour le comprendre vraiment, il faut se représenter tout le mouvement des idées qui s'est produit depuis les débuts de la Renaissance. Rousseau non plus ne s'explique pas, si l'on oublie de le replacer dans son milieu, si on l'isole des autres penseurs du XVIIIe siècle

Digitized by Google

et si l'on ne tient aucun compte de l'état politique et social de la France à cette époque. Ce que M. Maritain réprouve surtout en ces trois grands hommes, c'est d'avoir été des individualistes, d'avoir contribué, volontairement ou non, à affranchir les individus (il y aurait fort à dire, à cet égard, surtout en ce qui concerne Luther) ; il distingue l'*individu*, englobant l'âme et le corps, inférieur par le fait même à la *personne*, substance spirituelle ; en fin de compte, les trois réformateurs ont été funestes, parce qu'ils ont puissamment contribué à lâcher en liberté la bête humaine. On trouvera, d'ailleurs, en ce curieux ouvrage bien des réflexions intéressantes, parfois profondes.

Henri Sée.

L'Année sociologique. Nouvelle série, t. I (1923-1924). Paris, Félix Alcan, 1925. In-8°, 1012 pages.

La réapparition de l'*Année sociologique*, « après un long et tragique intervalle », sera saluée avec joie par tous ceux qui, chez nous, s'intéressent aux études..., dois-je dire historiques ou bien sociologiques? disons plus simplement, afin d'éviter toute discussion de méthode, aux études humaines. Durkheim n'est plus là ; mais l'équipe qu'il avait groupée autour de lui lui survit, diminuée par quelques vides infiniment cruels, fortifiée aussi par quelques nouvelles recrues, et l'esprit qui l'anime est toujours le même. Cette unité de doctrine, qui, en dépit des différences de tempérament et, çà et là, peut-être, d'un certain assouplissement dans les formules, reste très sensible, donne au recueil son intérêt propre et sa saveur. Le plan est pareil à celui d'autrefois. Après un touchant *In Memoriam* — très instructif, au surplus, par les renseignements qu'il apporte sur l'œuvre inédite de Durkheim et sur celle de ses collaborateurs disparus, notamment du plus grand sans doute d'entre eux, Robert Hertz — vient un travail original, cette fois dû à Marcel Mauss : *Essai sur le don, forme archaïque de l'échange ;* les historiens du haut Moyen Age, qui connaissent bien cet usage des dons réciproques, attesté par les correspondances de l'époque carolingienne, y puiseront des suggestions précieuses. Ensuite, les comptes-rendus qui, comme à l'ordinaire, occupent la plus grande partie du volume. Une part très large est faite aux civilisations dites primitives, ce dont personne, je pense, ne se plaindra, puisque le commun des lecteurs ne peut guère s'informer que là sur ces types de vie humaine, si importants à connaître, comme arrière-plan, pour tous les historiens. Dans la section économique, les notices de M. Simiand sur les travaux relatifs à l'histoire monétaire ont la valeur de recherches personnelles. De même que dans les volumes précédents, les civilisations intermédiaires entre les types « primitifs » et les sociétés toutes proches de nous, malgré quelques recensions fort intéressantes (notamment sur l'histoire juridique), ne sont pas les plus généreusement traitées. Signalons en passant aux sociologues qu'ils auraient tort d'accorder une confiance absolue au livre de M. Rosambert sur la *Veuve en droit canonique* (p. 632), fondé sur une documentation fort peu soigneuse. Où M. Bédier a-t-il donc « montré » que « l'immense circulation religieuse du Moyen Age... fut ce qui donna le branle aux relations du commerce » (p. 879)? Il faut tenir l'illustre romaniste pour innocent de cette proposition, tout à fait contraire à la vérité.

Marc Bloch.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Préhistoire. — David George Hogarth. *The Twilight of History.* Eight Earl Grey memorial lecture (Oxford, University Press, 1926, 1 broch. in-8°, 19 p.). — Dans cette conférence fort intéressante, M. Hogarth soutient la théorie du progrès continu de l'humanité. Pour lui, toute catastrophe politique détermine nécessairement une réaction bienfaisante qui se manifeste par la pénétration dans le peuple de la civilisation, jusque-là apanage exclusif de quelques privilégiés. L'invasion dorienne qui amena la destruction et le morcellement de l'État mycénien, aussi bien que la ruine de Cnossos ont largement répandu à travers toute la Grèce des techniques jusqu'alors cantonnées dans les ateliers des forteresses et des palais. Si cette théorie n'est pas exempte de paradoxe, reconnaissons, toutefois, qu'elle n'est pas dépourvue de toute vérité. R. Lantier.

— A. A. Mendes Correa. *Os povos primitivos da Lusitania. Geografia, arqueologia, antropologia* (Porto, F. Machado, 1924, 1 vol. in-8°, 390 p., 21 pl. et 32 fig.). — Après une excellente introduction consacrée à la géologie et à la géographie du Portugal, l'auteur consacre un chapitre à l'étude des sources littéraires, puis il examine successivement les documents archéologiques et anthropologiques du paléolithique, néolithique, des âges du bronze et du fer. Parmi les documents nouveaux utilisés, on doit signaler une plaque de schiste découverte dans une tombe mégalithique de la Serra de Côta à Beira, rappelant les idoles néolithiques de Cangas des Onis (Asturies). De bonnes cartes montrent clairement les rapports qui unissent entre elles les diverses provinces archéologiques de la Péninsule. Au point de vue ethnologique, il semble bien que le fond même de la population soit constitué par les tribus du néo-énéolithique, avec quelques mélanges apportés par les immigrants du Bronze et du Fer. R. L.

Histoire générale. — James Henry Breasted. *The conquest of civilization* (New-York et Londres, Harper, in-8°, xxvi-717 p. et 67 pl. ; prix : 16 s.). — James Harvey Robinson. *The ordeal of civilization ; a sketch of the development and world-wide diffusion of our present-day institutions and ideas* (Ibid., in-8°, xii-769 p. et 61 pl. ; prix : 16 sh.). — Ces deux titres à effet et qui se répondent : « La conquête de la civilisation » et « La civilisation à l'épreuve », sont les étiquettes nouvelles sous lesquelles nous sont présentés, habillés avec élégance et agréablement illustrés, deux bons manuels scolaires parus il y a quelques années chez un éditeur de Boston. Ils portaient alors des titres plus discrets : « L'antiquité » (*Ancient times*) et « Le Moyen Age et les temps modernes » (*Mediaeval and modern times*). Nous n'avons pas sous les yeux les deux manuels primitifs ; mais ils n'ont pas dû beaucoup changer d'allure. L'exposé est, au surplus, bien adapté aux besoins de l'enseignement secondaire ; il contentera aussi cette partie du public adulte qui ne demande rien de plus que des idées simples et claires. Nous ajouterons, toutefois,

Digitized by Google

que le premier volume se recommande à l'attention par la personnalité de son auteur, l'égyptologue bien connu, ainsi que par la qualité de l'illustration.

L. HALPHEN.

— Salomon REINACH. *Lettres à Zoé sur l'histoire des philosophies* (Paris, Hachette, 3 vol. in-16, x-185, x-241 et xii-292 p. ; prix : 12 fr. le volume). — Ces trois petits volumes constituent, sous la forme de soixante-quatorze lettres familières, une sorte de galerie des philosophes et de leurs systèmes depuis le *Véda*, les plus anciens penseurs grecs, l'Ecclésiaste et Confucius jusqu'à M. Bergson, W. James, Durkheim, M. Lévy-Bruhl ou Henri Poincaré. Le premier volume traite surtout des « philosophies païennes » ; le second va « de la scolastique à l'*Encyclopédie* » ; le troisième « de l'*Encyclopédie* à nos jours ». Volontairement, le spirituel correspondant de l'attentive Zoé s'en tient aux grandes lignes et vise à ne pas lasser l'esprit de sa lectrice par des détails trop techniques : pour elle il ne retient de chaque système que l'essentiel. Mais il les présente dans leur enchaînement, et ceci est d'un grand prix pour l'historien. C'est à lui peut-être plus qu'à Zoé que M. Reinach a songé quand il a eu l'heureuse pensée d'ajouter quelques brèves notes bibliographiques à la fin de chaque volume : elles faciliteront le travail de ceux qui voudront pousser un peu plus avant. L. H.

— André LALANDE. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (Félix Alcan, 1926, 2 vol., vi-499 et 1.065 p. ; prix : 125 fr.). — L'idée première de ce *Vocabulaire*, sortie du Congrès international de philosophie en 1900, est due à l'initiative de deux philosophes bien connus : MM. Lalande et Xavier Léon. Adoptée par la Société de philosophie, elle a pris corps d'abord dans une série d'articles publiés dans le *Bulletin* de cette Société, avant de paraître sous la forme actuelle. On trouvera donc dans ce *Vocabulaire*, non seulement l'explication des termes techniques usités dans les ouvrages des philosophes actuels, mais l'analyse des discussions où ils ont été étudiés par eux. Le domaine auquel il se rapporte est vaste ; en dehors de la logique, de la morale, de la métaphysique, il s'étend aux confins de l'histoire, de la sociologie, de la science économique. L'historien aura donc un réel intérêt à le consulter, soit en ce qui concerne l'*Histoire* même, la *Critique* historique, la *Preuve*, le *Témoignage*, soit pour les idées et les écoles philosophiques et religieuses (articles *Religion*, *Salut*, *Miracle*, *Théologie* et *Théosophie*) ou bien pour les idées et institutions sociales : *Société*, *Socialisme*, *Collectivisme* et *Communisme*, *Totem* et *Totémisme*. Pour la philosophie même, on apprendra le sens exact et le développement des notions concernant les écoles philosophiques : la *Scolastique* et le *Scientisme*, l'*Éclectisme*, le *Pragmatisme*, etc. On admirera la conscience, la probité scientifique, l'intelligence avec lesquelles M. Lalande a réuni, classé, discuté, complété les opinions de ses collaborateurs ; c'est à ses soins diligents que cette épineuse entreprise a pu être menée à si bonne fin. Ch. B.

— Max WEBER. *Gesammelte Aufsätze zur Sozial-und Wirtschaftsgeschichte* (Tübingen, J. B. Mohr, 1924, in-8°, iv-566 p. ; prix : 14 m.). — Le plus important de ces essais (*Agrarverhältnisse im Alterthum*) est une véritable histoire sociale et économique de l'antiquité. La question essentielle que se pose l'auteur (et elle a un grand intérêt général), c'est de savoir si, à ce point de vue, il y a des différences tranchées entre l'antiquité, d'une part, et, de l'autre, le Moyen Age et les temps modernes, ou, en d'autres termes, si le capitalisme existait dans l'antiquité. D'après

Digitized by Google

Max Weber, il n'y a aucun rapport entre l'*ergasterion* et une entreprise industrielle moderne. D'ailleurs, les grandes villes étaient des centres de consommation plutôt que de production. Il n'y a jamais eu de salariés libres. Ainsi, au point de vue social, on ne saurait parler de capitalisme. Mais, au point de vue économique, il y en a bien un, car on trouve toute une série d'opérations semblables à celles qui caractérisent aujourd'hui le capitalisme commercial et financier : fermage des impôts, mines, commerce maritime, banques, etc. L'auteur montre encore que la culture par des esclaves ne pouvait être qu'extensive. H. SÉE.

— Henri DE MAN. *Au delà du marxisme* (Bruxelles, « L'Églantine », 1927, in-8°, 431 p. ; prix : 60 fr.). — Ce n'est pas un livre d'histoire ; l'auteur, d'abord fervent marxiste, s'est peu à peu détaché de la doctrine, tout en restant fidèle au socialisme. Il nous explique pourquoi. Non seulement il fait une critique profonde du marxisme, mais, très mêlé au mouvement ouvrier, il nous donne des renseignements précieux sur ce mouvement dans les divers pays de l'Europe et aux États-Unis ; il décrit avec la plus grande pénétration la mentalité ouvrière. On trouvera également dans ce volume des renseignements très intéressants sur l'évolution du socialisme et du mouvement ouvrier depuis la guerre mondiale. Il montre aussi combien, en dépit des principes de l'Internationale, les classes ouvrières et leurs organisations diffèrent d'un pays à l'autre. Il explique aussi pourquoi, parmi les socialistes qui n'ont pas versé dans le communisme, la tendance réformiste prédomine de plus en plus. En un mot, cet ouvrage, fruit de longues réflexions, d'observations nombreuses et concrètes, abonde en vues suggestives ou profondes. La pensée est très vigoureuse et ferme. Chose curieuse : bien que l'auteur soit belge, il a d'abord écrit son livre en allemand et l'a fait traduire en français. Nul doute que cette œuvre de bonne foi n'ait partout un grand retentissement. H. S.

— Dr Em. LAROCHE. *Cartes historiques* (Angers, chez l'auteur, 2, rue Chef-de-Ville). — Les cinq *cartes historiques* dressées par l'auteur sont intitulées : n° 1, Histoire ancienne, depuis l'an 2300 av. J.-C. jusqu'à la naissance de J.-C. ; n° 2 : Histoire de l'Empire romain et des principaux États... formés à la suite de son démembrement, depuis l'an 1 jusqu'aux Carolingiens, 752 ; n° 3 : Histoire de la France et des nations de l'ouest et du centre de l'Europe, depuis Pépin le Bref jusqu'à l'avènement des Valois ; n° 4 : Histoire de la France et des nations de l'ouest et du centre de l'Europe, depuis l'avènement des Valois jusqu'à la mort de Louis XVI ; n° 5 : Histoire de la France et des principales nations d'Europe, depuis 1789 jusqu'à 1894.

Sont-elles, comme elles le prétendent, moins confuses et plus utiles que les grands tableaux chronologiques que l'on a dû « rejeter de l'enseignement »? Nous ne le croyons pas. Malgré leur titre, elles ne sont elles-mêmes que des tableaux, divisés en colonnes consacrées à chaque peuple et placées « dans un ordre qui se rapproche autant que possible de la situation géographique respective de ces peuples ». Comme tous les tableaux, elles montreront, sans doute, des « synchronismes parfois difficiles et longs à établir », mais n'atteindront pas le but pratique qu'elles se proposent. Dans une classe, affichées au mur, elles seront illisibles. Aux élèves qui voudraient « repasser promptement un examen », elles ne donneront qu'une sèche nomenclature qui ne comprendra même pas tous les faits essentiels (par exemple la fondation de l'Empire allemand). Aux personnes désireuses de « se faire une idée rapide et exacte de l'histoire dans sa généralité », elles n'offriront qu'une liste de

Digitized by Google

noms et de dates qui ne leur dira pas comment se sont déroulés les grands événements historiques, et qui n'est pas toujours sûre (par exemple en ce qui concerne les peuples les plus anciens de l'Italie).

Si elles indiquent la succession des événements, elles ne montrent pas, autant que le croit l'auteur, « leur durée absolue et relative » : la première, qui embrasse 2,300 ans, est à peine plus grande que la deuxième qui n'englobe que 752 ans, et beaucoup plus petite que les trois autres qui embrassent des périodes de plus en plus courtes. De même, les dimensions des colonnes ne sont pas proportionnelles à l'importance respective des pays ; dans les cartes quatre et cinq, la colonne France est beaucoup plus large que la colonne Angleterre. Puisque ces cartes font appel à la mémoire des yeux, elles risquent d'abuser les élèves sur la durée respective des périodes historiques et sur l'importance de tel ou tel pays. J. L.

— *Actes du Congrès international des religions tenu à Paris en 1923* (Champion, 1925, 2 vol., 518 et 466 p.). — Tome I. Édouard Naville. L'origine de la civilisation égyptienne. — Th. Zielinski. Les origines de la religion hellénistique. — R. Pettazani. Le problème du monothéisme. — L. Dorison. L'objet de l'histoire des religions et la méthode des sciences naturelles. — A. van Gennep. Le culte de saint Antoine, ermite, en Savoie (longue liste des localités qui continuent à honorer saint Antoine, ermite, avec la nature des actes de dévotion qu'on y exécute et une carte de la région). — M. Pugliesi. Il metodo nella storiografia religiosa (trois pages seulement). — F. Sartiaux. L'origine et l'évolution de la métaphysique, et l'histoire des religions. — R. Kreglinger. La mentalité primitive et la signification première des rites. — C. Schawer. Le réalisme mystique dans l'art religieux. — C.-A. Bernoulli. J.-J. Bachofen et le symbolisme naturel. — P. Saintyves. Le miracle de Josué arrêtant le soleil et la méthode comparative (avec une bibliographie détaillée). — V. Bugiel. Le folklore flamand contemporain; les successeurs des féticheurs primitifs. — G. Berguer. Le mysticisme et les *Regulae fidei*. — C. Toussaint. L'enseignement de l'histoire des religions dans les Facultés des lettres. — A. C. Kruyt. La momification des morts et la croyance à l'immortalité chez les habitants de Célèbès centrale (Célèbès est une des îles de la Sonde située dans l'archipel des Indes orientales néerlandaises). — Capitan. Les figurations des grottes quaternaires. — A. van Gennep. A propos du totémisme préhistorique. — Id. Essai d'un classement des modes de sépulture. — P. Rivet. Coutumes funéraires des Indiens de l'Équateur (bibliographie et une planche). — Éd. Naville. La méthode historique dans l'étude de l'Ancien Testament. — Ch. Virolleaud. Les récentes découvertes archéologiques en Syrie du point de vue de l'histoire des religions. — G. Poisson. Les influences ethniques dans la religion égyptienne. — G. Contenau. Les divinités hittites et le panthéon sumérien. — Ad. Lods. Le rôle de la tradition orale dans la formation des récits de l'Ancien Testament. — Harald Ingholt. The levirate and Palmyra. — L. de Saussure. Le cadre astronomique des visions de l'Apocalypse. — S. Reinach. Le souper chez la sorcière (c'est l'histoire de Saül chez la devineresse dite pythonisse d'Endor). — Mayer Lambert. Étude sur le premier chapitre de la Genèse. — Ad. Lods. Quelques remarques sur l'histoire de Samson. = Tome II. René Dussaud. Observations en faveur de l'authenticité de la lettre adressée par Sennachérib à Ézéchias et rapportée dans *Rois*, xix-10-13. — Max Haller. Deutérozacharie et son point de vue eschatologique. — D. Berman. Esquisse historique d'une doctrine juive (concer-

Digitized by Google

nant le sentiment du pur et de l'impur, de l'obligation et de l'interdiction, du mérite et de la déchéance, en un mot le sentiment de la sainteté). — Julien Weill. La place du dogme dans le judaïsme. — Alfred Loisy. Note sur l'origine du livre de Joël (il a le caractère d'une prière rituelle ; c'est une façon de psaume et de liturgie pour un cas particulier. Ce n'est pas une prophétie). — A. Causse. L'origine étrangère et la tendance humaniste de la sagesse juive. — A. Danon. Réminiscences mythologiques dans le Talmud : Abraham-Héraclès-Samson-Aman. — B. Heller. Tendances et idées juives dans les contes hébreux. — Oltramare. Le Mahabharata, témoin du conflit de la tradition et de l'esprit nouveau. — Masson-Oursel. La notion de Pramana et la scolastique indienne. — L. de Saussure. La cosmologie religieuse en Chine, dans l'Iran et dans les prophètes hébreux. — H. Akamatsu. Sur une coutume de l'ancien Japon, dite Utagaki (danses et chants sacrés qui avaient lieu dans un endroit sacré, surtout sur une montagne). — F. Sartiaux. Les origines de la philosophie grecque et les religions de salut. — W. Vollgraff. Le péan delphique à Dionysos. — H.-J. Rose Le culte des héros et des dieux mânes. — R. Vallois. Observations sur le culte des lares. — André Boulanger. Sur les origines de l'orphisme. — Milojé Vassitch. Aperçu de la religion préhistorique en Serbie. — J. Toutain. Les sacrifices humains et le culte des divinités fluviales, principalement dans l'antiquité grecque. — S. Czarnowski. L'arbre d'Esus, le taureau aux trois grues et le culte des voies fluviales en Gaule. — P. Oltramare. La laïcisation progressive de la vie publique à Rome avant Auguste. — H. Jeanmaire. La politique religieuse d'Antoine et de Cléopâtre. — A. Bayet. Les sacrifices humains en Gaule (il semble bien qu'il y ait eu des sacrifices humains ; mais étaient-ils nombreux? C'est à peine si les écrivains anciens en parlent, et encore par ouï-dire ; n'est-ce pas parce qu'ils étaient fort rares?). — Jan St. Bystron. Les rites agraires chez les peuples slaves et l'origine du culte agraire. — C.-A. Bernoulli. Le Dieu-Père de Jésus d'après les Synoptiques. — Maurice Goguel. Le Christ ressuscité et la tradition sur la résurrection dans le christianisme primitif. — D. Sidersky. Les citations de l'Ancien Testament dans les Évangiles. — P.-L. Couchoud. L'état actuel du problème synoptique. — P. Alfaric. Christianisme et gnosticisme. — Eugène de Faye. De l'influence du scepticisme grec sur la pensée chrétienne au IIe et au IIIe siècle. — Ch. Guignebert. Quelques remarques d'exégèse sur *Philippiens*, 2, 6-11. — Alfred Loisy. Le style rythmé de l'instruction sur la Cène dans la Ire aux Corinthiens. — R. Génestal. Thomas Becket et la décrétale *at si clerici* (sur les clercs criminels ; la thèse de Becket, refusant au juge lai le droit de sévir contre le dégradé, était d'une insigne nouveauté ; il se peut qu'il en soit l'auteur ; c'est par son influence qu'elle est passée dans la législation papale). — A. Wautier d'Aygalliers. Un moine néoplatonicien : Ruysbroeck l'Admirable, 1293-1381. — Mme L. Loukidès. Les éléments rythmiques et chromatiques de la musique byzantine. — P. Alphandéry. L'ordalie et la prophétie comminatoire. — Keuprulu Zadé Mehmed Fuad bey. Les origines du Bektachisme ; essai sur le développement historique de l'hétérodoxie musulmane en Asie Mineure (et Une institution magique chez les anciens Turcs : Yat). — B. Nikitine. Les thèmes religieux dans les textes kurdes. = Si beaucoup de ces communications figurent dans ces deux volumes seulement sous forme de résumé, certaines ont été publiées in-extenso ; toutes témoignent éloquemment de l'importance du Congrès pour l'histoire scientifique des religions.

Digitized by Google

Antiquité. — M. l'abbé DE GENOUILHAC a donné dans la *Science moderne* de janvier 1927 un bon résumé sur les *Écritures cunéiformes et leur déchiffrement.*

— Ettore PAIS. *Serie cronologica delle colonie romane e latine.* 2e partie : *Dall' età dei Gracchi a quella di Augusto* (*Memorie della R. Accademia nazionale dei Lincei; classe des sciences morales historiques et philologiques*, anno CCCXXII, sér. VI, t. I, fasc. V, p. 345-412. Rome, Tip. d. R. Acc. naz. dei Lincei, 1925, gr. in-4°, 67 p.). — Dans cette seconde partie de son livre, qui achève l'exposition chronologique des colonies romaines et latines de l'Italie depuis les Gracques jusqu'à Auguste et la résume à la fin dans sept listes, M. Pais met de nouveau en relief les lacunes de notre tradition, surtout pour Livius Drusus, Marius et César ; l'importance, encore méconnue, de la colonisation de Caius Gracchus ; la transformation par les triumvirs de l'œuvre de César ; la difficulté de distinguer les simples assignations des véritables colonies, surtout pour Caius Gracchus, Sylla et César, et les fondations des triumvirs des fondations personnelles ou refondations d'Auguste après 31. Le travail de M. Pais renferme, à côté de résultats intéressants, beaucoup d'hypothèses faibles et d'obscurités. Il y a surtout des différences déconcertantes entre les listes établies au courant du livre et les listes finales. Pour Sylla, la liste dressée par Mommsen nous paraît préférable à celle de M. Pais. Il ne peut guère distinguer plus nettement que Mommsen l'œuvre des triumvirs de celle d'Auguste ; il donne comme de ce dernier quarante-six colonies, dont trente-deux des triumvirs ; les douze nouvelles, dont au moins six, surtout Ostie, sont très douteuses. Il indique nettement les deux buts d'Auguste, l'établissement des vétérans et la protection de Rome, de la vallée du Pô et du nord de l'Italie, et l'échec de toutes les tentatives faites pour repeupler et régénérer l'ancienne Grande-Grèce. Ch. LÉCRIVAIN.

— Bernard W. HENDERSON. *The great war between Athens and Sparta; a companion to the military history of Thucydides* (Londres, Macmillan, 1927, gr. in-8°, XIV-517 p., avec 29 cartes et plans ; prix : 18 s.). — C'est pour aider les étudiants à lire Thucydide, soit dans le texte, soit dans une traduction anglaise que M. Henderson a écrit en onze chapitres ce travail sur la guerre du Péloponèse où il n'y a pas un mot grec : œuvre de vulgarisation, sans prétention, sans appareil scientifique, presque entièrement consacrée à l'histoire militaire, mais claire, précise, assez bien informée, avec beaucoup d'allusions et de références aux guerres contemporaines. Une des rares notes critiques affirme l'existence d'un parti moyen dirigé par Théramène, Alcibiade, Adeimantos, Aristocratès et Thrasybule. — Ch. L.

Moyen Age. — Dietrich SCHÄFER. *Das Mittelalter;* 2e éd. (Munich et Berlin, R. Oldenbourg, 1926, in-8°, VIII-173 p. à 2 col. ; prix, relié : 4 m. 50). — Simple manuel scolaire, très élémentaire et où s'étalent avec trop peu de discrétion des préoccupations d'ordre patriotique qui font sourire quand il s'agit du Moyen Age. De M. Schäfer on attendait mieux. L. HALPHEN.

— Fedor SCHNEIDER. *Rom und Romgedanke im Mittelalter. Die geistigen Grundlagen der Renaissance* (Munich, Drei Masken Verlag, 1926, in-8°, X-309 p. et 32 pl.). — Agréable et suggestif essai sur la survie, au cours du Moyen Age, de la Rome antique, en même temps que des idées et de la civilisation qu'elle incarnait. L'auteur s'en tient volontairement à des indications d'ordre très général, mais il connaît bien et de première main l'histoire de l'Italie médiévale ; il a lu de près les

Digitized by Google

textes et vu les monuments dont il parle ; il a respiré longuement l'atmosphère romaine.

Ses cinq premiers chapitres montrent combien la vie matérielle, religieuse, politique, intellectuelle de l'Italie, des années 500 à 900, garde encore l'empreinte du passé : traditions, croyances, légendes même restent vivaces dans un monde alors en pleine métamorphose. Pour cette même période, les cinq chapitres suivants, plus particuliers, évoquent les figures de Cassiodore et de Grégoire le Grand, traitent de la culture antique dans les anciennes « provinces » (Afrique, Espagne, Gaule, Bretagne et Irlande, Orient), des derniers adeptes des lettres classiques après Grégoire le Grand, enfin des légendes dont l'antiquité était l'objet, telles que la légende de Virgile, la *Graphia aureae urbis Romae*, les *Mirabilia*. Le chapitre XI nous précipite dans la Rome anarchique et féodale du X^e^ siècle, celle d'Albéric et Crescentius, celle de Jean XXII et des papes de la maison de Tusculum ; après quoi, le chapitre XII montre la transformation, durant les derniers siècles du Moyen Age, du sentiment romain en sentiment italien et finit par l'évocation des figures de Colà di Rienzo, de Dante et de Pétrarque.

Des notes précises, une bonne bibliographie, une illustration bien choisie ajoutent à l'intérêt de ce petit volume, instructif et facile à lire. L. H.

— Karl JACOB. *Quellenkunde der deutschen Geschichte im Mittelalter ;* t. I, 3^e^ éd. (Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1922, in-16, 124 p., de la « Sammlung Göschen ») ; t. II, 2^e^ éd. (Ibid., 1926, in-16, 111 p., de la même collection ; prix : 1 m. 50 chaque volume cartonné). — Bonne petite histoire des sources de l'histoire de l'Allemagne au Moyen Age. Présentement, dans cette refonte, on s'arrête à 1250. Nous attendons d'avoir reçu la fin pour en parler plus à loisir ; mais, sauf quelques fâcheuses lacunes touchant les publications françaises de ces dix dernières années, l'ouvrage paraît avoir été mis au courant. Il constitue un guide vraiment pratique, quoique sommaire, et qu'il est commode d'avoir sous la main. L. H.

— Anici Manli Severini BOETHI *De Consolatione philosophiae libri quinque*, quos recognovit Adrianus A FORTI SCUTO (Londres. Burns, Oates et Washbourne, 1925, in-8°, L-225 p. et 1 pl. ; prix : 12 s. 6 d.). — Belle édition à tous égards : fond et forme. L'auteur, M. Fortescue, est mort avant d'avoir pu l'achever ; mais les soins pieux de son ami M. Georges Smith y ont pourvu. Une bonne préface en latin sur la vie et la religion de Boèce, des notes et des dissertations annexes, également en latin, une excellente bibliographie permettront de lire commodément le texte fameux de ce traité dialogué, où vers et proses s'unissent et qui fut le bréviaire philosophique des premiers siècles du Moyen Age. Le nouvel éditeur ne semble pas s'être reporté aux manuscrits. L. H.

— EKKEHARTS IV *Casus Sancti Galli, nebst Proben aus den übrigen lateinisch geschriebenen Abteilungen der St. Galler Klosterchronik*, traduction par G. MEYER VON KNONAU ; 2^e^ éd. par Placid BÜTLER (Leipzig, Dyksche Buchhandlung, 1925, petit in-8°, LII-325 p. ; fasc. 38 de la collection « Die Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit », 2^e^ éd. ; prix : 10 m.). — Pour cette mise au point de la bonne traduction que M. Meyer von Knonau avait jadis donnée de l'histoire du monastère de Saint-Gall (en Suisse), écrite au XI^e^ siècle par l'abbé Ekkehart IV, comme suite aux *Casus S. Galli* de son prédécesseur du IX^e^ siècle, Ratpert, M. Bütler ne s'est pas contenté de procéder à une revision attentive du texte ; il a, de-ci de-là, utile-

Digitized by Google

ment complété la préface et les notes. Celles-ci pourraient être parfois plus poussées : ainsi, on souhaiterait, p. 140, plus de précision touchant le problème si débattu du *Waltharius*. Mais la mise au point paraît, dans l'ensemble, avoir été faite avec soin. L. H.

— Adam von Bremen. *Hamburgische Kirchengeschichte;* 3e éd. par Sigfrid Steinberg, avec la collaboration de B. Schmeidler (Leipzig, ibid., 1926, petit in-8°, xxxviii-272 p. et 1 carte ; fasc. 44 de la même collection ; prix : 12 m. 50). — Traduction en grande partie nouvelle, d'après l'édition de M. Schmeidler, de l'œuvre bien connue d'Adam de Brême. On n'y trouve pas seulement, on le sait, l'histoire même de l'Église de Hambourg jusque vers 1070, mais aussi une description célèbre des pays de l'Europe septentrionale, qui en accroît considérablement l'intérêt. L'introduction, dont un chapitre a été écrit par M. Schmeidler, est très neuve ; l'annotation (malheureusement imprimée en caractères presque illisibles, tant ils sont petits) donne, chemin faisant, tous les éclaircissements désirables. — L. H.

Allemagne. — Il n'est pas sans intérêt de lire, dans la *Paix par le droit* (mars 1927), un article intitulé : *Les livres d'histoire en Allemagne, notamment depuis 1923*, d'après une conférence faite par le Dr. Siegfried Kawerau, en août 1926, à une école organisée à Genève par l'Union des associations pour la Société des Nations. Dans un pays discipliné comme l'Allemagne, les livres scolaires ont une grande importance, et l'on voit en raccourci, dans cet article, dans quel esprit étroitement nationaliste on travaille à former les générations futures.

Canada. — Pierre-Georges Roy. *Index du Bulletin des recherches historiques* (Beauceville, librairie « l'Éclaireur », 4 vol. in-8°, 302, 271, 282 et 300 p.). — Cet Index est l'organe du Bureau des archives de la province de Québec qui, en 1895, a entrepris de publier un périodique imité de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*. Depuis trente ans, il a recueilli et sauvé de l'oubli un grand nombre d'utiles indications, de documents inédits sur les hommes et les choses du Canada français. M. Roy, qui est actuellement archiviste de la province de Québec et membre de la Société royale du Canada, mérite donc la gratitude de tous ceux qu'intéresse l'histoire de cette ancienne colonie française pour ce curieux *index personarum ;* à la fin du tome IV, il a dressé la liste des collaborateurs du *Bulletin*, ce qui nous donne comme une bibliographie résumée de la littérature canadienne depuis une trentaine d'années. Les Français doivent souhaiter et favoriser l'expansion de ce *Bulletin*, qui conserve tant de souvenirs d'un passé encore si vivant. Ch. B.

Chine. — Dr A.-F. Legendre. *La civilisation chinoise moderne* (Paris, Payot, 1926, in-8°, 299 p. et 4 pl. ; prix : 20 fr.). — Ce livre d'un infatigable explorateur a des allures révolutionnaires. Il ne décrit pas seulement, et d'une manière étonnamment vivante, la civilisation chinoise actuelle : en de saisissants raccourcis, il n'hésite pas, se fondant sur des observations anthropologiques, faites dans toutes les provinces de la Chine, même les plus écartées, à tenter d'audacieuses reconstructions historiques, où les textes sont bousculés, déclarés ridicules ou sans valeur avec une amusante désinvolture. Les Huns d'Attila sont baptisés « blancs » ; les Mongols de Genghiz Khan et de Koublaï aussi. Les témoins les ont vus autrement : erreur ! Le Dr Legendre sait de source sûre que leurs descriptions ne peuvent s'appliquer à l'énorme masse humaine que ces conquérants avaient asservie et qu'ils

Digitized by Google

traînaient après eux. A vrai dire, sa conviction est si entraînante qu'on voudrait lui donner raison. Mais l'histoire est esclave des textes et des données archéologiques : elle se méfie des anthropologues, même quand ils ont l'enthousiasme communicatif de l'auteur de ce beau livre. L. H.

Espagne. — José Torre Revello. *Los archivos españoles* (Buenos-Aires, impr. de la Universidad, 1927, in-8°, 41 p. Publ. del Instituto de investigaciones históricas, n° 36). — Cette très utile publication donne des renseignements généraux sur les principaux dépôts d'archives d'Espagne, en indiquant pour chacun les divers fonds. Ce sont l'*Archivo histórico nacional*, de Madrid, les Archives générales de Simancas, dont on connaît la richesse, les Archives générales d'Alcala de Hénarès ; l'*Archivo general de Indias*, de Séville, particulièrement précieux pour l'histoire de l'Amérique espagnole ; les Archives de la Couronne d'Aragon, à Barcelone ; les Archives des différents ministères. L'auteur nous fournit aussi des indications sur les archives provinciales (dans les chefs-lieux de chaque province), les archives municipales, universitaires, ecclésiastiques, notariales, sur un certain nombre de fonds privés. Dans ce fascicule, on trouvera aussi d'utiles indications sur les catalogues et guides des divers dépôts. En les lisant, on a l'impression que les archives espagnoles sont sensiblement moins bien outillées pour les travailleurs que nos propres dépôts. Comme publications françaises sur les Archives espagnoles, M. Revello indique l'article de Desdevises du Dézert (*Revue de synthèse historique*, t. IX, 1904, p. 202) et le *Manuel de l'hispanisant*, de Fouché Delbosc et Barrau-Dihigo (New-York, Putnam).

— *Anuario de historia del derecho español*, t. III (Madrid, impr. de la « Revista de archivos », 1926, in-8°, 600 p., publication du « Centro de estudios históricos » ; prix : 25 pes. et 22 pes. pour les souscripteurs). — Le tome III de cette belle publication, dont nous avons signalé les premiers volumes (*Rev. histor.*, t. CXLVIII, p. 118, et CL, p. 118), renferme, comme les précédents, des mémoires, dont plusieurs considérables, des documents, des comptes-rendus critiques et une chronique ; comme les précédents aussi, il est l'œuvre commune de tous ceux qui s'intéressent aux études d'histoire du droit espagnol, quelle que soit leur nationalité, quoique, bien entendu, les érudits d'Espagne en soient les principaux rédacteurs. A quelques pages (p. 5-30) de l'historien allemand J. von Below sur l'objet de la sociologie (où l'école française semble un peu oubliée), succèdent un utile exposé des doctrines économiques des scolastiques du XIII^e^ siècle par le juriste italien J. Salvioli (p. 31-68) et la suite du mémoire de M. Cabral de Moncada sur le duel (p. 69-88) ; puis un historien de chez nous, M. Marc Bloch, discute (p. 89-119) la thèse de M. Dopsch sur le *Capitulare de villis* et l'organisation des domaines royaux des premiers Carolingiens : comme dans l'article qu'il a publié ici même (t. CXLIII, p. 40-56), M. Bloch s'applique à rejeter les théories de l'historien autrichien. M. Camp apporte (p. 120-155) une précieuse contribution à l'histoire des rapports de la France et de la Catalogne et de l'influence du droit français dans une étude sur le *Droit en Catalogne durant la guerre d'indépendance, 1808-1814*. En douze pages (p. 156-167), l'historien allemand Ernst Mayer conteste le bien-fondé de la thèse soutenue au t. I de l'*Anuario* par M. Ramos y Loscertales sur l'origine des « fueros » de Sobrarbe ; M. Levene, de Buenos-Aires, présente quelques considérations sur l'*Interprétation économique de l'histoire argentine* (p. 168-188) ; l'historien français Henri Sée, sur le commerce de la Hollande avec l'Espagne et le Portugal à la fin

Digitized by Google

du XVIIIe siècle (p. 189-199) ; un érudit allemand, M. RASSOW, publie et examine (p. 200-226) deux documents de forme assez surprenante et qui mériteraient un nouvel examen, portant création en l'année 1136 d'une « confrérie » militaire à Belchite, au sud de Saragosse, en vue de la croisade contre l'Infidèle. Les deux pièces de résistance du volume sont une étude de M. A. MILLARES CARLO sur la chancellerie royale en Léon et Castille jusqu'au milieu du XIIIe siècle (p. 227-306) et un long mémoire de M. Manuel TORRES sur l'État wisigothique (p. 307-475), où malheureusement l'exposé et la discussion des théories générales sur les caractères de l'occupation germanique en pays romain tiennent trop de place. Mais le volume, pris dans son ensemble, est vraiment riche de substance : la renaissance des études historiques en Espagne s'y affirme avec éclat. Louis HALPHEN.

France. — Chanoine J.-M. MEUNIER. *L'emplacement d'Uxellodunum Cadurcorum* (extrait de la *Revue du Centre*, janvier-février 1926, 12 p.). — L'auteur, qui est préparateur au laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, résume ainsi les conclusions de son étude : « Des neuf villes qui revendiquent l'honneur d'être *Uxellodunum*, le Puy d'Issolu satisfait seul et aux données historiques et géographiques et aux lois de la phonétique. »

— *Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et ses amis* (Champion, 1927, XCVIII-523 p.). — Ce beau volume débute par une bibliographie dressée par M. Georges Thomas, qui apporte ainsi un témoignage muet, mais éloquent, pour caractériser l'enseignement et la production scientifique de son père ; on y pourra, d'un rapide coup d'œil, embrasser cette œuvre si variée et si riche, qui intéresse non seulement la phonétique, l'étymologie, la toponymie, la géographie linguistique, la littérature médiévale, mais, en outre, l'histoire de la province où est né M. A. Thomas et à laquelle il a voué une tendresse inaltérée. Des soixante-quinze articles qui composent le volume, nous retiendrons seulement ceux qui peuvent intéresser les historiens ; il est vrai que leur curiosité franchit souvent des bornes trop étroites : David S. BLONDHEIM. Notes judéo-romanes. — Édouard BOURCIEZ. Expression de la quantité en Gascogne (des termes représentant le latin *multum* ou le français *beaucoup*). — Louis BRANDIN. Un livre de bonne aventure anglo-français. — Charles BRUNEAU. Solimariaca, Salicia, Soulosse (formation de ce dernier nom de lieu ; il se rapporte à l'œuvre de la colonisation germanique sur le sol de la Gaule). — Clovis BRUNEL. La qualification « lo don » en ancien provençal (titre appliqué à la chandelle qui, à Clermont, brûlait nuit et jour, depuis le samedi avant « caresmentrant le don » jusqu'au lundi de Pâques. Ici, « lo don » est synonyme d' « ancien », opposé à « caresmentrant lo viel », pour désigner la fin du carême par rapport au commencement). — Ferdinand BRUNOT. Le français et l'administration en Moselle sous le Premier Empire (efforts du préfet Vaublanc pour franciser le pays qu'il administrait). — Joseph CALMETTE. Comtes de Toulouse inconnus. — Pierre CHAMPION. Les « nobles ordonnances » du banquet de Marie d'Orléans. — Albert DAUZAT. « Maison » dans la Basse-Auvergne (mot employé pour désigner l'unique pièce de l'habitation paysanne, à la fois « cuisine » et « hôtel »). — Georges DOUTREPONT. Notes critiques sur Antoine de La Sale. — Eugénie DROZ. Relation du souper offert par le duc Sigismond d'Autriche aux commissaires bourguignons, Thann, 21 juin 1469. — Edmond FARAL. Poire d'angoisse (nom d'une espèce de poires renommées que produisait le village d'Angoisse en Limousin ; au XVIe siècle, il commence à prendre

Digitized by Google

la réputation d'un fruit détestable). — Lucien Foulet. Villon et le duc de Bourbon. — Paul Fournier. Un ouvrage apocryphe de Bérenger de Landore (maître général des Frères Prêcheurs, 1312-1317). — George L. Hamilton. Quelques notes sur l'histoire de la légende d'Alexandre le Grand en Angleterre au Moyen Age. — Ernest Hœpffner. Le « Castiat » du troubadour Peire Vidal (ce « châtié » est le comte Raymond V de Toulouse, par la faute de qui le poète fut empêché de voir et de rejoindre sa dame, Na Vierna). — Louis Lacrocq. Un affranchissement de serfs dans la Combraille au XVII^e siècle. — Gustave Lanson. Un document espagnol sur le séjour de Victor Hugo à Madrid en 1811. — Max Lanusse. Les gasconismes chez Blaise de Monluc. — José Leite de Vasconsellos. Toponimia e arqueologia. — Henri Lemaître. Grifon d'Hauteville et Grifon de Sorence (Hauteville et Sorence étaient situés en Champagne ; le Grifon de la légende rappelle donc celui qui avait reçu de Charlemagne un territoire correspondant à la Champagne). — Ernest Lyon. Quelques observations philologiques à propos de la rédaction des chartes de franchises. — R. Menéndez Pidal. Notas de toponimia. — Henri Omont. Guillaume l'Amant, traducteur prétendu de l'Ordre des bannerets de Bretagne (le traité des bannerets est un mauvais pastiche fabriqué sans doute au XVII^e siècle pour la maison de Matignon). — Amos Parducci. La « Festa di Susanna », sacra rappresentazione Fiorentina del sec. XV. — Albert Pauphilet. Sur des manuscrits de la « Mort d'Artus ». — Max Prinet. Le « taint » des écus (c'est la couche de peinture dont les écus étaient recouverts). — Maurice Prou. Note sur le nom des deniers d'Autun, « denarii Hyilenses » (« Hyilensis » est une déformation d' « Eduensis » ou « Heduensis »). — Émile Roy. Philippe le Bel et la légende des trois fleurs de lis. — J. Salverda de Grave. La chanson de geste et la ballade. — Charles Samaran. Notes sur Jean Castel, chroniqueur de France. — Paul Studer. Une Définition d'Amour en prose anglo-normande. — Emmanuel Walberg. Jean de Salisbury, biographe de Thomas Becket, modèle ou copie? (Jean a exploité à la fois Guillaume de Cantorbéry et l'Anonyme de Lambeth). — Édouard Champion. A propos de Philippe de Beaumanoir ; lettres inédites de Gaston Paris et d'Henri Bordier. — On remarquera peut-être dans ce volume deux tentatives modestes pour conserver quelque chose des transformations orthographiques proposées jadis par M. Antoine Thomas ; mais MM. Clédat et Grammont ne tombent pas toujours d'accord. *Adhuc sub judice...*

— La Société des anciens textes français a distribué les deux ouvrages suivants : 1° *Les chansons de Thibaut de Champagne, roi de Navarre*, publ. par A. Wallensköld (exercice 1925. Champion, CXXV-264 p.), et 2° un *Recueil général des jeux-partis français*, publ. par Arthur Långfors, avec le concours de MM. A. Jeanroy et L. Brandin (1926, 2 vol., LX-356 et 399 p.). — L'introduction aux poésies du roi de Navarre contient naturellement une biographie du roi où se trouve discutée la question de savoir si le comte Thibaut fut, comme on l'a dit, l'amant de Blanche de Castille. M. Wallensköld établit par des arguments convaincants que c'est une pure légende. Il ne faut pas perdre de vue, dit-il, « que la poésie lyrique courtoise du Moyen Age n'était en somme qu'un jeu de bonne société qui ne réflétait nullement, en général, les sentiments véritables des poètes » (p. XXI). — Quant au jeu-parti, c'est, dans son type normal, « une pièce lyrique de six couplets suivis de deux envois ; dans le premier couplet, l'un des deux partenaires propose à l'autre une question dilemmatique et, celui-ci ayant fait son choix, soutient lui-même l'alter-

Digitized by Google

native restée disponible ». Ces partenaires sont toujours, semble-t-il, des personnages réels. Ils nommaient un juge qui, sans doute, ne rendait aucune sentence, mais à qui l'on rendait une sorte d'hommage en le nommant. C'est ainsi que l'on voit figurer dans ces jeux les comtes de Bretagne, le roi d'Aragon, Thibaut de Champagne, Raoul de Soissons, etc. Le recueil contient 182 morceaux.

— Joannès TRAMOND. *Manuel d'histoire maritime de la France, des origines à 1815* (Paris, Soc. d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1925, 2e édit., 920 p. ; prix : 50 fr.). — Lors de son apparition en 1916, cet ouvrage a été accueilli avec beaucoup de faveur (cf. *Rev. histor.*, t. CXXIV, p. 348). Il se représente sous une forme légèrement modifiée qui altère à peine le texte primitif : quelques citations, plusieurs passages ont disparu. Par contre, on a remanié avec plus de détails quelques épisodes importants : l'Armada de 1588, la guerre navale de 1672, les tentatives de débarquement en Angleterre au temps de la première coalition, etc. Une suppression totale, et qu'on peut regretter, a fait disparaître les sept tableaux qui donnaient l'histoire résumée de la marine française et celle des grandes guerres navales au XIXe siècle ; mais il faut remercier l'auteur d'avoir donné une bibliographie sommaire à la suite de chaque chapitre et, à la fin du volume, trois index pour les noms de personnes, de lieux et des bâtiments. La bibliographie n'est pas encore tout à fait au point : au commencement, les livres sont placés pêle-mêle, puis l'ordre alphabétique des noms d'auteurs est devenu la règle, mais toujours sans indication de millésime, ce qui est fâcheux. Dans une revision ultérieure, on devra corriger certains noms : Dahlgreen, Parkmann, *L.* Bourgeois (l'auteur du *Secret du Régent* s'appelle *Émile* Bourgeois) ; on évitera de mentionner le *czar* de Russie ; on ne fera pas un sort à la particule dite nobiliaire en appelant, par exemple, le comte de Broglie *De Broglie*, tout court. Mais ce sont des vétilles qui ne diminuent en rien la valeur ni l'utilité de l'ouvrage. Ch. B.

— Signalons dans le *Bulletin de l'Académie delphinale*, 5e série, t. XV, 1924 (paru en 1926. Grenoble, impr. Saint-Bruno, p. 97-139), un fort bon article de M. G. LETONNELIER, archiviste de l'Isère, intitulé : *Étude critique sur le « Loyal Serviteur » et son histoire de Bayart.* Il a fourni de solides arguments pour établir que le *Loyal Serviteur* doit être identifié avec un parent éloigné de Bayart, Jacques de Mailles, secrétaire du chevalier sans peur et sans reproche ; que l'Histoire de Bayart a été publiée trois ans après la mort du héros, en 1527. Il a montré les sources où a puisé l'historiographe : souvenirs personnels, lectures dans les histoires de France déjà publiées. Cette étude critique mérite d'être très favorablement accueillie ; il en existe un tirage à part qui a été mis en vente. Ch. B.

— Nous avons reçu, par les soins des Archives du département de la Seine et de la ville de Paris, le *Répertoire des fonds des insinuations de Paris et des bureaux des domaines de banlieue, série C*6, dressé par Ernest COYECQUE et Henri PROST, revisé par Henri LEMOINE sous la direction de Marius BARROUX, archiviste en chef. in-4° à 2 col., 63 p.). — Pour Paris seul, les insinuations sont consignées sur 406 registres, en vertu de l'ordonnance de Villers-Cotterets d'août 1539 portant que les donations devront être « insinuées et enregistrées » dans les cours et tribunaux ordinaires ; mais à Paris elles n'ont commencé qu'en 1704, tandis qu'aux Archives nationales une collection de registres semblables remonte à l'édit même de 1539. L'introduction, par M. Barroux, contient les détails nécessaires à connaître pour comprendre et utiliser cette double série de documents.

Digitized by Google

— Marquis DE ROCHEGUDE et Maurice DUMOULIN. *Guide pratique à travers le Vieux Paris*. Nouvelle édition entièrement refondue, avec 60 croquis (Paris, Champion, 1923, 612 p.). — En 1923 a paru, par les soins de M. Dumoulin, la nouvelle édition du *Guide* du marquis de Rochegude. Nous l'avons annoncée en son temps. L'accueil fait à l'ouvrage, si riche de matière et si pratique, a été si favorable que l'éditeur a dû en faire un nouveau tirage. Si le texte n'a pas été modifié, on trouvera profit à consulter les dix pages d'additions et corrections qui le recommandent à l'attention de tous les amateurs du Vieux Paris. Ch. B.

— HENRI-ROBERT. *Visages de Paris : le Palais de Justice* (éditions Pierre Lafitte, 1927, in-16, 91 p.). — Charmant petit livre. Dans l'ancien palais des rois de France où ils rendaient la justice, le profane est promené par l'homme du monde qui connaît le mieux le palais actuel. Il en décrit l'organisation, esquisse d'une plume spirituelle et fine le rôle des juges et des avocats, non sans quelque retour sur les usages de l'ancien régime. C'est naturellement à la Cour d'assises que va sa secrète prédilection, et il en trace un bien amusant tableau ; c'est là que l'éloquence remporte ses plus brillantes victoires. Maître Henri-Robert le sait mieux que personne. Ch. B.

— AVOCOURT et KÉRALLAIN. *Comment s'éteignit un vieux nom breton*. Deux brochures. I : *Les derniers des Botdéru* (51 p.) ; généalogie de cette famille qui appartient à la plus ancienne noblesse de Bretagne. « Elle a été comprise dans toutes les réformations et a fait constamment ses partages suivant l'assise du comte Geoffroy de l'année 1185. » Biographie détaillée de Jean-Baptiste-René du Botdéru, châtelain de Kerdrého, 1726-1789, et de son fils Victor, dernier du nom en ligne directe, qui mourut en 1834, après avoir traversé, non sans grands risques, la période révolutionnaire et après avoir été créé pair de France en 1827 (extrait du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1926, 51 p.). — II : *En marge de l'histoire d'une vieille famille : les Montendre et les Bougainville* (extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1926, 49 p.). A la famille de Botdéru se rattachent celles de Gergantel, qui joua un certain rôle au XVI^e^ siècle, et de Montendre. Le nom de cette dernière appartient à l'histoire au temps de la guerre de Sept ans. Sur Claude de Montendre, tué dans un combat naval contre les Anglais en 1760, M. de Kérallain a recueilli quelques documents venant s'ajouter utilement à ceux qu'il a publiés autrefois sur son grand-oncle, l'illustre Bougainville. — Ch. B.

— *La Villemarqué, sa vie et ses œuvres*, édition revue et augmentée (Paris, Éd. Champion, 1926, in-8°, 216 p.). — La première édition de cet ouvrage anonyme (l'auteur est un des fils de La Villemarqué) avait paru en 1907. Il donne des renseignements fort intéressants non seulement sur l'auteur du *Barzaz-Breiz*, mais sur le milieu dans lequel il a vécu, sur le mouvement de la « renaissance bretonne » de 1835 à 1850, sur les études celtiques. C'est à l'âge de vingt-quatre ans, en 1839, que La Villemarqué publia son *Barzaz-Breiz*, qui obtint un très grand succès ; on commençait à s'intéresser très vivement à la littérature populaire, et la préface était bien dans la note romantique. On sait que l'œuvre de La Villemarqué a été très attaquée par la science moderne ; on en arriva même à considérer que La Villemarqué avait inventé de toutes pièces ses légendes populaires. Il est certain que son esprit critique était plutôt faible, et qu'il n'a rien de la méthode scientifique d'un Luzel ; mais il semble bien qu'il ait recueilli réellement de la bouche de con-

Digitized by Google

teurs populaires bon nombre des pièces du *Barzaz-Breiz*. Il les a arrangées évidemment, il leur a donné une forme littéraire, souvent fort belle d'ailleurs. Il faut bien le dire, quand on lit l'admirable *Légende de la mort* d'Anatole Le Braz, on a l'impression que celui-ci, avec beaucoup plus de critique et de science, procède un peu de la même façon, et le lecteur ne s'en plaint pas. Ce qui était plus grave, c'était de donner ces contes comme datant d'une époque reculée. La critique moderne a bien montré ce qu'il y avait de caduc dans l'œuvre de La Villemarqué ; il n'en a pas moins eu le mérite d'avoir contribué à donner l'impulsion aux études celtiques. — L'ouvrage se termine par une bonne bibliographie, fort utile.

H. S.

— André Cresson. *Les courants de la pensée philosophique française* (Paris, Armand Colin, 1927, 2 vol. in-8°, 210-212 p. ; prix : 19 fr. 60). — Au tome II de cet intéressant ouvrage, signalons un chapitre sur la philosophie politique au XVIII^e^ siècle. L'auteur se borne à étudier les doctrines de Montesquieu et de Rousseau ; il en montre bien les caractères, mais il ne les rattache pas à l'ensemble des idées politiques du XVIII^e^ siècle et il ne se préoccupe guère de l'évolution de ces idées ; on voit par là même comment, sur ces questions, historiens et philosophes peuvent avoir des points de vue différents. Ce même volume contient un long chapitre sur « les suggestions positivistes », qui intéressera les historiens, car il décrit avec assez d'ampleur, outre la philosophie de l'histoire d'Auguste Comte, les doctrines politiques et sociales de ce grand penseur. H. S.

— Doris Gunnell. *Sutton Sharpe et ses amis français, avec des lettres inédites* (Paris, Champion, 1925, in-8°, 263 p. ; prix : 35 fr.). — Sutton Sharpe était un avocat anglais (1797-1843) qui a été étroitement mêlé à la vie littéraire parisienne. On a trouvé dans sa correspondance des lettres signées de Mérimée, d'Alfred de Vigny, etc... C'est surtout les relations intellectuelles des Français et des Anglais de ce temps que l'ouvrage consciencieux de Doris Gunnell contribuera à éclairer ; on ne doit pas s'attendre à y trouver des révélations sensationnelles. — Ch. P.-D.

— René Fage. *L'édit de 1666 sur les familles nombreuses ; son application en Limousin* (Tulle, impr. Juglard, 1926, 13 p.). — L'auteur présente le cas de Mercure de Lavaur, qui faisait sa résidence au château de Sainte-Fortunade. En 1666, il avait quatorze enfants vivants et il invoqua en la présence d'Henri d'Aguesseau le bénéfice de l'édit « par lequel S. M. a accordé aux gentilshommes qui avoient dix enfants nés en loyal mariage une pension de mil livres, comme aussi une pension de deux mille livres à ceux qui en avoient douze vivants, non prêtres, religieux ny religieuses ». Une enquête faite en 1670 confirma les faits allégués par le père de cette belle famille, mais on en ignore le résultat. L'édit fut d'ailleurs supprimé le 13 juin 1683.

Grande-Bretagne. — *Report on the manuscripts of J. B. Fortescue, Esq., preserved at Dropmore.* Vol. X (Histor. mss. Commission. Londres, H. M's Stationary office, 1927, XVIII-506 p. ; prix : 10 s.). — C'est le dernier volume de cet inventaire, important pour la biographie des lords Grey et Grenville. Il se rapporte aux années 1810-1820 et contient de nombreux détails sur les guerres napoléoniennes, notamment sur l'épilogue de la défaite anglaise à Walcheren et sur la guerre d'Espagne. Wellington, qui n'est d'abord que Lord Wellesley, y paraît à maintes reprises. L'introduction par M. Francis Bickley ne saurait être lue avec fruit que par les

Digitized by Google

personnes connaissant bien déjà l'histoire parlementaire et les rivalités de parti à cette époque où les péripéties déconcertantes des affaires extérieures avaient leur contre-coup immédiat sur la politique intérieure du gouvernement anglais.

— *Calendar of chancery warrants preserved in the P. Record Office.* I, 1244-1326 (Londres, H. M's Stationary office, 1927, XI-753 p.; prix : 2 l. st.). — A partir d'Édouard Ier, la chancellerie d'Angleterre prit soin de conserver et de classer les *warrants*, c'est-à-dire les ordres qu'elle recevait du roi ou de certains hauts fonctionnaires, pour faire rédiger et expédier les chartes munies du grand sceau ou du sceau privé de la royauté. Ils faisaient pour ainsi dire double emploi avec les chartes elles-mêmes, et ces chartes étaient à leur tour transcrites sur des rôles qui forment les séries bien connues sous le titre de *Charter rolls*, *Patent* et *close rolls*, *Fine rolls*, *Inquisitions;* cependant, il est arrivé assez souvent qu'on ne possède plus que les *warrants*, bien que les chartes aient été expédiées et enrôlées. De là des lacunes dans les belles séries de rôles bien connus et utilisés grâce aux *Calendars* publiés par le P. R. O. Ces lacunes vont être comblées par l'inventaire analytique (*Calendar*) des *warrants* qui ne sont pas représentés dans les rôles des séries déjà classées. Tel est le service qu'est appelé à rendre le *Calendar of chancery warrants*, dont le tome I se rapporte aux règnes d'Édouard Ier et d'Édouard II. Son intérêt est des plus variés, puisqu'il n'est pas spécialisé ; l'histoire de France et notamment de la Gascogne y occupe une place considérable. Qu'on feuillette l'index (p. 593-753), et l'on verra de nombreux renvois à des localités françaises telles qu'Agen, Bayonne Bordeaux ou en général à la Gascogne, et l'on éprouvera le vif besoin de parcourir la plume à la main ce volume. Il est un des derniers qui aient été présentés au public par Sir H. C. Maxwell-Lyte, l'ancien « Deputy keeper » de P. R. O., à qui M. Stamp vient de succéder. Ch. B.

— *Report on the manuscripts of the Duke of Buccleugh and Queensberry*, preserved at Montagu House, Whitehall. Vol. III : *The Montagu papers ;* 2d series (Historical mss. commission. H. M. 'Stationary office, 1926, VII-487 p. ; prix : 9 s.). — Ce volume concerne Sir Edward Montagu, qui fut en 1621 créé baron Montagu de Boughton et mourut en 1644. Les papiers de ses archives, outre ceux qui se rapportent à l'histoire de sa famille, intéressent le comté de Northampton en ce qui concerne les levées de troupes de milice et la poursuite des non-conformistes, puis et surtout l'histoire parlementaire, Sir Edward ayant siégé aux Parlements de 1603, 1604, 1611, 1614 et 1620. Il était un partisan fervent de l'Église officielle et puritain. L'édition de ce volume, préparée par M. Kirk, fut achevée par M. R. A. Roberts, qui a signé l'introduction et rédigé l'Index. Les documents publiés s'arrêtent à l'année 1644. Ch. B.

— *Essays in history presented to Reginald Lane Poole*, edited by H. W. C. Davis (Oxford, at the Clarendon Press, 1927, XIV-483 p. ; prix : 21 s.). — Pour fêter le 70e anniversaire de M. Poole, ses collègues, ses amis, ses élèves lui ont offert ce volume de mélanges en témoignage de leur admiration et de leur gratitude. Il comprend vingt-sept mémoires dont voici une rapide analyse : Arthur Ernest Cowley. The *Magna Chirurgia* of Guy de Chauliac (simple mention de cinq fragments de ce traité qui ont été retrouvés dans la reliure d'un ms. de la Bodléienne, Hunt. 175 ; ils sont écrits en caractères hébraïques, mais en langue portugaise). — Falconer Madan, The localization of manuscripts. — Charles George Crump. Eo

Digitized by Google

quod expressa mentio, etc. (étude sur une formule employée dans un statut d'Henri IV et qui est empruntée à la clause de la chancellerie pontificale « non obstante » concernant la pluralité des bénéfices ecclésiastiques). — Thomas Frederick Tout. The household of the chancery and its disintegration (organisation des bureaux de la chancellerie, bâtiments et personnel, surtout au XIVe siècle). — Sir Charles Oman. Concerning some Gloucestershire boundaries (avec une carte). — James Pounder Whitney, A note on the work of the Wyclif Society (bibliographie raisonnée). — George Norman Clark. Historical reviewing (méthode à suivre pour rendre compte des œuvres historiques). — Edward William Watson. An incident of the Decian persecution (sur le cas de deux femmes, Candida et Tecusa, qui, après avoir renié leur foi à Rome en 250, avaient voulu rentrer dans la communion chrétienne). — Frank Merry Stenton. Lindsey and its kings. — James Tait. An alleged charter of William the Conqueror (charte confirmant à l'abbaye de Coventry diverses donations faites par son fondateur Leofric. La liste des témoins rend difficile de croire qu'elle soit authentique). — Henry William Carless Davis. Some documents of the anarchy (il s'agit de l'anarchie au temps du roi Étienne ; plusieurs de ces documents sont relatifs à l'impératrice Mathilde, 1139-1141). — Hilary Jenkinson. A money-lender's bonds of the twelth century (étudie, au point de vue diplomatique et juridique, un petit nombre d'engagements pour dettes contractées notamment envers un usurier de Saint-Omer, Guillaume Cade ; quatre fac-similés). — Charles Homer Haskins. An italian master : Bernard (dégage la personnalité d'un des Bernard qui, au XIIe siècle, composèrent des « dictamina » ; il était de Bologne ; publie de lui un poème en distiques daté de 1145). — Zachary Nugent Brooke. The register of master David of London and the part he played in the Becket crisis (ce registre, conservé au Vatican, nº 6024, contient quatre-vingt-dix pièces publiées, mais mal, par Liverani en 1863. Maître David, chanoine de Saint-Paul de Londres, entretint de cordiales relations avec plusieurs évêques, jouit de la faveur d'Henri II et du pape). — Frederick Maurice Powicke. Alexander of St. Albans, a literary muddle (montre à quel point Bale et Pits se sont embrouillés en parlant de ce personnage ; ils en ont fait un être imaginaire composé d'un Italien et d'un, sinon de deux, Anglais). — Austin Lane Poole. England and Burgundy in the last decade of the twelfth century. — Mgr Angelo Mercati. La prima relazione del cardinale Nicolo de Romanis sulla sua legazione in Inghilterra, 1213 (publie sa relation datée de Westminster, 12 des cal. de novembre. Important). — Clement Charles Julian Webb. Roger Bacon on Alphonse of Poitiers (concernant les maladies dont souffrit le frère de saint Louis et le commentaire qu'en a donné Bacon dans son *Secretum secretorum*). — Andrew George Little. Thomas Docking and his relations to Roger Bacon (ce Thomas fut le septième « lector » des Franciscains d'Oxford ; liste et analyse de ses commentaires sur les livres saints). — Charles Lethbridge Kingsford. John de Benstede and his missions for Edward I (publie de longs extraits des comptes de ses missions). — John Gorronwy Edwards. The negociating of the treaty of Leake, 1318 (d'après les archives capitulaires de Cantorbéry). — Vivian Hunter Galbraith. The *Historia aurea* of John, vicar of Tynemouth, and the sources of the St. Albans chronicle, 1327-1277. — Charles Johnson. An act of Edward III as count of Toulouse (acte daté d'Anvers, 28 nov. de la 13e année de son règne, soit 1339, alors que le roi d'Angleterre agissait comme s'il était *de jure* roi de France). — Charles William Previté-Orton. The authors cited in the *Defensor pacis*. — Herbert Edward Salter.

Digitized by Google

An Oxford Hall in 1424 (comment vivaient les étudiants à cette époque). — Geoffrey Baskerville. The dispossessed religious after the suppression of the monasteries. — Le volume se termine par la bibliographie des œuvres de R. L. Poole et par l'énumération des fonctions universitaires et autres auxquelles il fut appelé.

— Constantia Maxwell. *Irish history from contemporary sources, 1509-1610* (London, G. Allen et Unwin, 1923, in-8°, 400 p. ; prix : 15 s.). — Le XVIe siècle est, pour l'histoire de l'Irlande, l'époque décisive où l'introduction de la Réforme religieuse et la confiscation des terres suscitent le sentiment national. Miss Maxwell a donc rendu un grand service aux étudiants, aux professeurs, aux historiens, en nous donnant les textes essentiels relatifs à l'Irlande de ce siècle : ce sont pour la plupart des documents imprimés, mais dont la consultation est souvent malaisée. Le plan rationnel qu'elle a suivi est illustré par une excellente introduction, qui met en lumière les questions essentielles : la politique d'abord conciliante d'Henri VIII, puis les effets de la rupture du roi avec le Saint-Siège. L'Irlande restant obstinément fidèle à la papauté, une lutte violente s'engage dans la seconde moitié du siècle : sous le règne d'Élisabeth commencent vraiment la conquête du pays et sa colonisation par les Anglais et par les Écossais, ces derniers s'implantant surtout dans l'Ulster. L'ancienne organisation des clans est ruinée. L'agriculture est assez primitive et la vie des paysans misérable. Cependant, les relations commerciales avec l'Angleterre sont assez actives et les principaux ports se développent. L'auteur a réuni aussi des documents intéressants sur les mœurs, les coutumes, la situation intellectuelle de ce pays si original. H. Sée.

— Judith Blow Williams. *A guide to the printed materials for English social and economic history, 1750-1850* (New-York, Columbia University press, 1926, 2 vol. in-8°, XXIII-535 et 653 p. ; prix : 10 dol. Records of civilization : Sources and studies). — Voilà un précieux instrument de travail, qui a demandé à l'auteur de longues recherches dans les bibliothèques d'Angleterre et des États-Unis. On trouvera dans ces deux gros volumes l'indication des sources imprimées essentielles pour l'histoire économique de l'Angleterre pendant la période si importante, dite de la « révolution industrielle », qui a préparé le triomphe du capitalisme moderne et de la grande industrie. L'auteur s'est borné à l'Angleterre et a laissé de côté l'Irlande, l'Écosse et le pays de Galles ; exclusion sans doute un peu fâcheuse pour l'Écosse et surtout pour le pays de Galles, dont l'évolution économique ne diffère pas profondément de celle de l'Angleterre. Mrs Blow Williams nous avertit aussi, dans sa préface, qu'elle n'a retenu pour son « Guide » qu'environ un quart des pièces qu'elle a examinées. Sa bibliographie est, en effet, une bibliographie critique : chaque article est suivi d'une courte notice, indiquant son contenu et sa valeur.

Voici les principales sections de l'ouvrage. Une première partie contient les bibliographies et catalogues, les encyclopédies, les publications de documents (nationales et locales), les biographies, les ouvrages d'histoire générale et locale[1]. La deuxième partie comprend les diverses branches de l'histoire économique : les banques, crises, finances publiques ; le commerce ; l'industrie ; les conditions sociales et le mouvement social ; les théories politiques et sociales. — On pourra seulement regretter que les noms des auteurs ne se distinguent pas des titres par le caractère typographique ; il eût été bon d'employer la petite capitale ou l'italique.

1. Les articles de revues, même importants, ne sont pas mentionnés.

Digitized by Google

Les noms des éditeurs ne sont jamais indiqués, ce qui présente quelque inconvénient, surtout pour les ouvrages qui ne sont pas encore épuisés. — Ce monumental travail se termine par deux index très soignés, par noms d'auteurs et par matières[1].

H. S.

— Thomas Lloyd HUMBERSTONE. *University reform in London* (Londres, George Allen et Unwin, 1926, 192 p.). — Depuis que l'Université de Londres, créée en 1836, après avoir été pendant un demi-siècle une simple machine à conférer des grades et des diplômes, est devenue un corps enseignant, le besoin s'est fait sentir de grouper autant que possible les différents instituts dont elle se compose autour d'un centre commun. Depuis 1922, les autorités universitaires ont été d'accord pour accepter l'offre très généreuse du gouvernement d'affecter à ce centre, destiné à devenir « le ganglion de l'Empire britannique », un vaste espace rectangulaire autour de Bloomsbury square, derrière le British Museum, non loin du P. Record office ; c'est là que déjà fonctionne l'*Institute of historical Research*, provisoirement installé dans des baraquements construits pendant la guerre. Les longues discussions soulevées par cette grosse question, soit au Parlement, soit au sein de l'Université, sont analysées sommairement par M. Humberstone, ainsi que le plan d'études qu'on veut réaliser pour faire de cette Université le plus important établissement d'enseignement supérieur qui existe au monde. Ch. B.

— Richard TRAPPES-LOMAX. *A history of the township and manor of Clayton-le-Moors, co. Lancaster* (Printed for the Chetham Society, 1926, x-175 p., six tableaux généalogiques et deux cartes ou plans). — Voici un modèle de monographie fondée sur un nombre considérable de documents analysés avec la conscience la plus méticuleuse. L'histoire du manoir de Clayton commence au XII^e siècle, et l'on nous fait connaître, non seulement les familles qui l'ont possédé jusqu'à nos jours, mais aussi les anciens « freeholds » et les parcelles dont il était composé. L'intérêt de cette publication ne dépasse d'ailleurs pas les limites les plus étroites. Les érudits locaux y trouveront avec délices une substance abondante ; l'histoire générale, même celle des institutions, pourra la négliger. Ch. B.

— *The Victoria history of the counties of England. Huntingdonshire.* Edited by William PAGE and Granville PROBY, assisted by H. E. NORRIS. Vol. I (Londres, The St Catherine Press, 1926). — Ce volume contient les chapitres suivants (non compris ceux qui se rapportent à l'histoire naturelle, à la zoologie, etc.) : L'homme primitif, par Cyril FOX et Miles C. BURKITT ; Les antiquités romaines, par Margerie T. TAYLOR ; Les antiquités anglo-saxonnes, par Reginald A. SMITH ; Les anciennes enceintes fortifiées (earthworks). L'introduction au Domesday book pour le comté, avec le texte et la traduction sont dus à M. F. M. STENTON. Enfin, sœur ELSPETH, de la communauté de Tous les Saints, est responsable de l'histoire ecclésiastique. Plusieurs cartes pour l'époque préhistorique, l'occupation romaine, le Domesday, l'Église, et de nombreuses illustrations ornent ce beau volume.

1. Signalons une omission, qui nous a frappé. Pour l'ouvrage de W. Sombart, *Der moderne Kapitalismus*, l'auteur n'indique que les trois premières éditions ; or, la quatrième (de 1922) est la plus importante : elle comprend quatre volumes au lieu de deux et marque un profond remaniement de tout l'ouvrage. — Les *Nouveaux Principes* de Sismondi, où il est souvent question de l'Angleterre, méritaient une mention.

Digitized by Google

Grèce. — A. F. Frangulis. *La Grèce et la crise mondiale* (Paris, Félix Alcan, Bibliothèque d'histoire contemporaine, 1926, t. I, in-8°, 595 p.; prix : 30 fr.). — Plusieurs ouvrages récemment parus ont pour sujet l'histoire de la Grèce pendant la guerre [1]; ils ne sont pas en général l'œuvre d'historiens de métier, et pour la plupart ils constituent plutôt des plaidoyers que des études scientifiques. C'est le cas, en particulier, pour l'ouvrage de M. Frangulis, qui n'est pas composé comme un livre d'histoire et qui comporte une partie juridique assez éloignée du sujet. Elle ne manquera d'ailleurs pas de lecteurs, car elle abonde en documents sensationnels, et il lui arrive d'être quelquefois passionnante, notamment quand l'auteur nous entretient du *Gœben* et du *Bresslau*, de l'alliance gréco-serbe, de l'expédition des Dardanelles, du débarquement des troupes alliées à Salonique, de l'invasion de la Macédoine par les Germano-Bulgares, de l'insurrection vénizeliste, des douloureux événements de décembre 1916 (ce qu'on appelle le *guet-apens* de Constantin), enfin de la mission Jonnart et de l'abdication du beau-frère de Guillaume II. Ce sont là autant d'épisodes que M. Frangulis présente successivement, sans enchaîner les faits. Au fond, il n'a qu'une idée, comme presque tous ceux qui ont traité le même sujet : il veut réhabiliter le roi Constantin et condamner Vénizelos. Il y parvient trop aisément, étant servi à souhait par le choix des documents qu'il produit.

M. Frangulis a écrit un livre de circonstance; il ne pouvait pas faire mieux. Quand les passions seront calmées, et quand toutes ou presque toutes les archives officielles pourront être consultées, alors seulement nous pourrons avoir sur ce sujet une étude définitive. Michel Lhéritier.

Hongrie. — E. Jakubovich. *P. Mester*, extr. des Mélanges offerts au comte K. Klebelsberg (*Emlékhönyv Dr Gróf Klebelsberg Kunó negyedszázados kulturpolitikai müködésének emlékére.* Budapest, 1925, in-8°). — Le « maître P. » dont l'auteur de cette étude nous entretient est le notaire anonyme à qui l'on doit une des chroniques hongroises les plus fameuses : les *Gesta Hungarorum* du XII^e siècle. Le texte débute par ces mots : « Pdictus magister ac quondam bone memorie gloriosissimi Bele regis Hungarie notarius », qu'on a généralement lu « P[rae]dictus magister... ». M. Jakubovich propose de lire « P., dictus magister », ce qui permettrait peut-être d'identifier avec un certain clerc Pierre, chargé de diverses missions sous Béla II (1131-1141), celui qui est appelé « Anonymus gloriosissimi Belae notarius » sur le socle de la statue peu banale élevée dans un des parcs de Budapest à la gloire de cet Anonyme illustre en qui les Hongrois ont voulu honorer le père de leur historiographie. Comme beaucoup de ses compatriotes d'alors, maître Pierre aurait étudié à l'Université de Paris au début du XII^e siècle. Nous renverrons sur ce point au dernier numéro de la *Revue des études hongroises et finno-ougriennes* (t. III, 1925, n° 3-4), qui renferme deux articles importants touchant cette question : l'un, très bref, de M. Alexandre Eckhardt (*L'énigme du plus ancien historien hongrois*, p. 295-298), qui met en valeur les conclusions de M. Jakubovich; l'autre, plus développé, de M. Homan (*La première période de l'historiographie hongroise,*

1. Cf., en plus de l'ouvrage de Frangulis : Caracciolo (colonel Mario), *L'intervento della Grecia nella guerra mondiale e l'opera della diplomazia alleata* (Rome, 1925); G.-S. Frangoudis, *L'hellénisme en lutte contre l'Orient et l'Occident* (Athènes, 1925); Édouard Driault et Michel Lhéritier, *Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos jours;* t. V : *La Grèce et la Grande Guerre*, par Édouard Driault (Paris, 1926); S. Cosmin, *L'Entente et la Grèce pendant la Grande Guerre*, t. I et II (Paris, 1926).

Digitized by Google

p. 125-164), qui résume un travail approfondi qu'il vient de publier en langue hongroise sur les *Gesta Hungarorum*. Il y a dans cette curiosité passionnée les preuves d'un mouvement heureux et fécond pour renouveler l'histoire de la Hongrie en soumettant enfin à une critique d'ensemble les documents sur lesquels elle est fondée. L. HALPHEN.

— L'Institut archéologique de l'Université François-Joseph à Szeged (Hongrie) publie, dans ses *Dolgozatok* (travaux), un article de M. Arpád BUDAY, rédacteur du recueil : *Le problème du soi-disant Dieu thrace à cheval*. Il essaie de prouver que les statues et les bas-reliefs qui représentent ce Dieu, très répandus surtout en Mœsie, dans l'actuelle Russie méridionale, en Pannonie et en Anatolie, ne sont pas, comme on l'a prétendu, l'effigie d'un Dieu national thrace, mais l'expression des aspirations populaires à la recherche d'un Dieu dont on peut trouver le type original dans les monuments des tombeaux grecs. Ces statues sont donc des objets votifs, et les cavaliers représentent les donateurs de l'ex-voto. La diffusion de ces monuments prouve qu'il s'agit de pierres tombales fabriquées en série. A noter encore les articles de M. J. BANNER sur les fouilles de Magyarcsanád et Bökény (avec un abrégé en français) et de Nagykamarás ; de M. François MARA sur des tombeaux de cavaliers de l'époque de la conquête hongroise ; de M. Charles Cs SEBESTYÉN sur l'histoire ancienne du fort de Szeged, et les études sur les crânes conservés au musée de Szeged, sur l'histoire de la céramique hongroise, sur les trouvailles de monnaies à Kopancs-Puszta et Atokháza. L. E.

— Dans la *Revue mondiale* du 18 décembre 1926 *(Le quatrième centenaire de la bataille de Mohács)*, M. J. SZEKFÜ, professeur à l'Université de Budapest, veut montrer que la « grande saignée » de Mohács a eu pour la Hongrie, dans trois ordres d'idées, des conséquences fatales, sous le poids desquelles la nation hongroise est encore accablée. Dans l'ordre ethnique, la domination turque, qui a suivi la grande défaite, a décimé, surtout dans la Hongrie méridionale et en Transylvanie, la population jusque-là purement magyare ; elle a ainsi amené, au temps de la reconquête, la colonisation par des allogènes de toute origine, source des difficultés et des périls de la question des nationalités. Dans l'ordre politique, ce fut le « mariage forcé » avec l'Autriche qui, jusque sous le régime dualiste, a soumis le pays à une domination étrangère ; dans l'ordre social, l'arrêt de l'évolution à l'occidentale, qui était commencée, le maintien et même le renforcement de la féodalité, trois siècles perdus pour le progrès du pays. « Sans Mohács et sans la conquête turque, il y aurait aujourd'hui en Hongrie une population de 25 à 30 millions de Hongrois, d'une parfaite unité ethnique, une grande puissance égale à ses voisines, l'Allemagne et l'Italie, qui aurait pu, grâce à sa situation et à sa valeur spécifique, éviter à son peuple les souffrances surhumaines des siècles passés et celles des dernières décades. » — La thèse n'est pas sans côtés faibles ; il paraît, en particulier, assez peu certain que la population des régions méridionales et orientales ait été, au XVI^e siècle, purement magyare. Mais les suggestions de l'auteur, présentées avec son talent coutumier, sont intéressantes et propres à stimuler la réflexion. Elles prennent utilement place dans l'ensemble des considérations historiques qu'a provoquées le quatrième centenaire de la fondation de la monarchie autrichienne.

L. E.

Palestine. — A. BERTRAM et J. W. A. YOUNG. *The orthodox patriarchate of Jeru-*

Digitized by Google

salem (Oxford University Press, 1926, in-8°, 379 p.). — Il s'agit du rapport rédigé au nom de la commission nommée par le gouvernement de Palestine pour faire une enquête au sujet du désaccord entre le patriarcat orthodoxe de Jérusalem et la communauté orthodoxe de langue arabe. Bien qu'elle n'y soit pas exposée d'une manière systématique, on trouve dans ce substantiel rapport, dont les conclusions sont très nettes, toute l'histoire du patriarcat orthodoxe et de ses institutions depuis la conquête arabe, et jusqu'à l'analyse des ouvrages historiques, la plupart tendancieux, qui doivent leur origine au conflit actuel. La « confraternité du Saint-Sépulcre », placée sous la présidence du patriarche, forme l'institution fondamentale de la communauté orthodoxe. Il s'agit de savoir si les fidèles de langue arabe y seront admis ou si elle doit garder un caractère exclusivement hellénique, si, d'autre part, l'élément laïque doit y être représenté et dans quelle mesure le patriarche doit subir son contrôle. Appuyé sur le règlement turc de 1875, le patriarche a refusé de reconnaître les pouvoirs de la commission qui a conduit l'enquête sans sa participation. L. Bréhier.

— Maurice Mutterer. *La reine Sibylle* (Paris, Berger-Levrault, in-12, 124 p.). — Ce joli roman évoque d'une manière agréable les splendeurs de Palerme et des édifices prestigieux construits par les rois normands de Sicile. Le cadre historique est bien tracé, mais çà et là se glissent quelques anachronismes : la reine Sibylle, qui représente Innocent III « comme un adversaire décidé du pouvoir impérial », parle trop comme un professeur d'histoire. L. B.

Islamisme. — Stanley Lane-Poole. *The Mohammadan dynasties*, chronological and genealogical tables with historical introductions (Paris, P. Geuthner, 1926, 1 vol. petit in-8°, xxviii-361 p. ; prix : 1 l.). — Les numismates ont depuis longtemps apprécié l'utilité des tables dressées par M. Stanley Lane-Poole, et l'édition de 1893 est complètement épuisée. Le volume qui nous est présenté actuellement est la reproduction, par un procédé photographique, de cette première et jusqu'ici unique édition ; l'auteur s'est contenté d'y ajouter une préface d'une page pour expliquer l'impossibilité où il s'est trouvé d'y modifier quoi que ce soit, malgré les travaux de divers savants qui ont éclairci ou fixé certains points, certaines dates de l'histoire. On ne peut que s'associer aux regrets exprimés par l'auteur lui-même : tel qu'il est, ce volume conserve son utilité. Cl. Huart.

Pays-Bas. — Uriel da Costa. *Une vie humaine*, traduit du latin et précédé d'une étude sur l'auteur, par A.-B. Duff et Pierre Kaan (Paris, F. Rieder et Cie, collection *Judaïsme*, 1926, in-16, 138 p., deux fac-similés). — Ceci est la traduction de l'*Exemplar humanae vitae*, le seul ouvrage qui nous ait été conservé de Gabriel (puis Uriel) da Costa, qui s'enfuit d'Oporto vers 1607 pour échapper aux persécutions contre les *marranes*, et qui vint trouver à Amsterdam une synagogue à peine moins intolérante que l'Église. C'est en 1623 qu'il fut poursuivi pour avoir nié l'immortalité. On a voulu voir en cet hérétique du judaïsme un prédécesseur de Spinoza ; c'est beaucoup, mais l'histoire de ses doutes, de ses négations, de ses faiblesses devant la souffrance et l'ignominie, de sa révolte ultime allant jusqu'au suicide est des plus touchantes. Avons-nous, d'ailleurs, le texte complet de son autobiographie? Éditée pour la première fois en 1687 par un contradicteur, Philipp van Limborch, elle peut avoir été mutilée dans une pensée apologétique. Le texte dont s'est servi Limborch était sans doute une traduction du portugais. M. Carl Gebhardt

Digitized by Google

en a donné une édition savante à Amsterdam en 1922. Remercions MM. Duff et Kaan de l'avoir mise en français. Ils l'ont fait précéder d'une préface qui serait encore plus émouvante si elle était écrite en style plus simple, et où n'est tenté aucun effort pour rechercher les origines des idées de da Costa. Il semble bien que l'averroïsme ne soit pas absent de cette histoire. H. Hr.

— *Correspondence of* Descartes *and Constantin* Huygens, *1635-1647* (Oxford, Clarendon Press, 1926, 1 vol. in-4°, lxxv-351 p., index, 6 fac-similés). — M. Léon Roth ajoute à la correspondance de Descartes la précieuse collection de 125 lettres et pièces provenant de la famille Buxton et généreusement remises à la Bibliothèque nationale. Il y a joint quelques lettres déjà connues qui éclairent celles-ci, et d'importants appendices. Une préface de M. Ch. Adam achève de mettre en lumière l'importance de cette publication. Elle intéressera les historiens par ce qu'elle nous apprend sur les querelles de Descartes avec Voetius et les théologiens d'Utrecht : Descartes était accusé (p. 206) d'enseigner l'athéisme. Il se sentit en danger et trouva pendant quelque temps la Hollande peu sûre. C'est alors qu'il s'adresse en mai 1647 (p. 252) à Abel Servien, « et crie bien haut que vos Docteurs me veulent mettre icy à l'inquisition après tant de sang que ceux de ma nation ont respandu pour ayder à la chasser de ce païs ». H. Hr.

— A. A. van Schelven. *Het begin van den Slag bij Dover, 29 mai 1652* (extrait des *Bijdragen* de la *Historisch Genootschap*, 1926). — Contre S. R. Gardiner, l'auteur estime que la bataille de Douvres fut la véritable cause de la guerre entre Cromwell et les Provinces-Unies. Qui eut la responsabilité de l'agression? Une enquête faite par le lieutenant d'amirauté de Calais, et publiée ici d'après des copies conservées au Rijksarchief de la Haye, rejette nettement cette responsabilité sur l'amiral anglais Blake : il aurait attaqué van Tromp sans aucune provocation, et celui-ci n'aurait répondu qu'après avoir essuyé de nombreux coups de canon.

— *Economisch-Historisch Jaarboek*, 12e série (La Haye, Martinus Nijhoff, 1926, in-8°, cxv-214 p.). — Ce volume comprend la suite des documents relatifs à la grande industrie, en 1833 et 1834, époque où elle se développe en Néerlande ; mais la publication la plus importante, entreprise aussi par M. Posthumus, a trait au commerce des tulipes en Hollande, particulièrement aux spéculations qu'il provoqua en 1636 et 1637. Ces questions sont traitées dans trois dialogues, imprimés à ce moment-là à Haarlem, et qui sont très instructifs ; l'un d'eux contient une liste des prix d'un grand nombre de fleurs et une autre relative aux prix des diverses sortes de tulipes. Tant que le commerce des tulipes resta entre les mains de gens compétents, il n'y eut pas de spéculations. Mais bientôt on voit des gens de toutes conditions et professions se livrer à ce trafic. Il se produit alors les phénomènes habituels des crises commerciales : les prix montent très haut, puis ils s'effondrent brusquement, en produisant bien des ruines. — La *Correspondance entre G. K. van Hogendorp et le professeur Ackersdijk* (1826-1828) offre un véritable intérêt pour l'histoire économique et l'histoire des doctrines économiques en Hollande. Signalons encore des documents sur l'histoire de l'industrie textile de Helmond (publiés par J. M. Heeren), sur la monnaie et sur la Banque d'Amsterdam (par M. J. G. van Dillen), un *Document sur le commerce des Hollandais à Nantes en 1645*, tiré du fonds de la Chambre de commerce de Nantes (par M. H. Sée).

L'introduction contient une liste de documents économiques qui ont été versés

Digitized by Google

à la « Société des archives d'histoire économique de Hollande », ainsi que des inventaires. Cette Société a pour secrétaire le prof. Posthumus, d'Amsterdam ; c'est elle qui publie le *Jaarboek ;* elle possède déjà un précieux dépôt d'archives, constitué par des dons et des acquisitions. Beaucoup de ces documents émanent de firmes commerciales et industrielles, anciennes et contemporaines. On sait quelle est leur valeur pour l'histoire économique, et il est particulièrement important de sauver de la destruction les papiers des firmes actuelles, qui ont de si grandes chances de se perdre. H. Sée.

Pays slaves. — Dans la *Zeitschrift für osteuropäisches Recht* (1926, t. II, p. 168-182), M. H. F. Schmid, professeur à l'Université de Graz, a donné une très utile bibliographie critique des ouvrages récents les plus importants pour l'étude de l'histoire du droit des peuples slaves *(Die wichtigsten neueren Hilfsmittel zur Einführung in die Rechtsgeschichte der slavischen Völker)*. Si l'auteur s'est, par nécessité, borné ici aux travaux généraux, il annonce, dans un autre recueil (*Jahrbücher für Geschichte und Kultur der Slaven*, publiés par l'Ost-Europa Institut de Breslau), un bulletin plus étendu, provisoirement limité, il est vrai, aux Slaves méridionaux et occidentaux. On doit lui savoir gré du temps et du soin qu'il consacre à cette besogne ingrate, mais méritoire ; on admirera l'étendue et la sûreté de son information en un domaine si vaste et jusqu'ici si peu connu en Occident. — L'étude dont il publie la première partie dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*. XLVI. *Kanonistische Abteilung*, XV, 1926 *(Die rechtlichen Grundlagen der Pfarrorganisation auf westslavischem Boden und ihre Entwicklung während des Mittelalters. — I. Die Pfarrorganisation im Sorbenland vor der deutschen Kolonisation und in Bohmen und Mähren)*, en même temps qu'elle précise utilement le statut juridique primitif des églises de ces régions, apporte une intéressante contribution au problème de la part respective des influences germaniques et slaves dans les institutions médiévales du territoire slave qui fut conquis ou menacé par la colonisation allemande. Dans le pays sorabe, l'organisation ecclésiastique se modèle fidèlement sur les divisions administratives de l'époque slave, et dans les pays tchèques, elle a également pour cadre les circonscriptions des châtellenies : en sorabe comme en tchèque, le terme qui désigne l'église, *kostol* ou *kostel*, est une déformation de *castellum*. En Bohême et en Moravie, avec le déclin du pouvoir du prince, son autorité sur les églises fait place à celle des seigneurs, et c'est désormais les limites de la seigneurie qui marquent celles de la paroisse, c'est le seigneur qui considère et traite le curé comme son employé. Sur les dîmes, sur la condition du clergé, sur la constitution et l'administration des biens des églises, ce travail, très fortement documenté, apporte plus d'une lumière nouvelle et rectifie plus d'une erreur accréditée. Il sera complété, en 1927, dans la même revue, par un exposé de la question, telle qu'elle se pose en Pologne, et une recherche des traces laissées par l'organisation ecclésiastique slave sur les territoires slaves germanisés de la Baltique. L. E.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1926. Bulletin de novembre-décembre. — René CAGNAT. Deux inscriptions latines (relevées l'une par M. Brossé dans une maison de Ramiyeh, localité située entre Maâmilten et Birja, en Syrie ; l'autre par le commandant Tracol à Antioche). — Camille JULLIAN. Les fouilles de Glozel (c'est un « bric-à-brac de sorcière, grimoire magique ; les objets inscrits sont tous en cursive latine, en écriture courante. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les vingt-deux ou vingt-trois lettres que livrent les objets de Glozel avec les alphabets cursifs du *Cours d'épigraphie latine* publié par M. Cagnat. » En somme, milieu très vulgaire. « Nous ne sommes pas à l'aube rayonnante des civilisations, mais dans les bas-fonds du paganisme romain à la veille de sa chute. ») — René CAGNAT. Notice sur la vie et les travaux de M. Élie Berger. — Pierre LACAU. Les travaux du service des antiquités de l'Égypte en 1925-1926. — René FAGE. La croix processionnelle de Saint-Julien-aux-Bois, Corrèze. — L. POINSSOT. Siméon, évêque de Furnos Majus (une inscription permet d'affirmer que Henchir Aïn Fourna est bien le Furnos Majus dont l'évêque, Siméon, assistait au concile de Carthage en 525). — Alfred JEANROY. Notice sur la vie et les travaux de M. Louis Duchesne. — J.-B. CHABOT. Discours prononcés aux funérailles de M. Paul Foucart, le 26 mai 1926, et de M. Henry Cochin, le 13 décembre.

Annales historiques de la Révolution française. 1927, mars-avril. — Albert MATHIEZ. Le Robespierre de M. Lenôtre (c'est l'ouvrage « d'un amuseur que les érudits sérieux de toute opinion ont jugé depuis longtemps »). — Louis-R. GOTTSCHALK. Marat a-t-il été en Angleterre un criminel de droit commun? (réfutation du *Jean-Paul Marat* de M. Sidney L. Phipson, 1924. Marat est au-dessus de tout soupçon). — Maurice DOMMANGET. Le symbolisme et le prosélytisme révolutionnaires à Beauvais et dans l'Oise : le faisceau, le pain fraternel, le niveau, l'œil, la pique, les pierres de la Bastille. — Albert MATHIEZ. Études sur la Terreur. La chute des factions, germinal an II. — ID. Le maximum des salaires et le 9 Thermidor. — ID. L'impression produite à Nevers par la nouvelle du 9 Thermidor. — Gabriel VAUTHIER. Victor Alfieri et ses réclamations, 1792-1796. — L. BARBEDETTE. La terre de Luxeuil à la veille de la Révolution. — Gabriel VAUTHIER. Observations sur la police générale de la ville et canton de Paris sous le Directoire. — Albert MATHIEZ. Soulavie, conseiller de Barère et de Danton. — La fortune du conventionnel J.-B. Cavaignac (déclaration déposée au Comité des décrets de la Convention). — Albert MATHIEZ. Gustave Rouanet (notice nécrologique. Rouanet est mort le 11 février 1927 dans sa soixante-douzième année).

Digitized by Google

Bibliothèque de l'École des chartes. 1926, juillet-décembre. — Léon LEVILLAIN. Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne. III. *Privilegium* et *Immunitates*, ou Saint-Denis dans l'Église et dans l'État ; III : Les faux ecclésiastiques et le ms. lat. 326 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale (à noter, à l'occasion de ce ms., une longue note, p. 326-327, sur un groupe de documents faux concernant le monastère de Liepvre en Alsace. Le ms. qui les contient, après avoir appartenu à l'abbaye de Sainte-Foy de Sélestat, est à la Bibliothèque nationale depuis 1881). — Clovis BRUNEL. Remarques sur la paléographie des chartes provençales du XII^e siècle. — Pierre MAROT. De l' « usage » de Toul. Remarques sur le style chronologique employé à Toul au Moyen Age (c'est celui de l'Annonciation, observé généralement dans presque toute la province ecclésiastique de Trèves). — H. OMONT. Fondation par Jeanne de Chastel, veuve de Raoul de Presles, pour les chanoines de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, à l'Université de Paris, 1335. — Ch. SAMARAN. Pierre Choisnet. Le *Rosier des guerres* et le *Livre des trois âges* (ces deux œuvres ont été composées par le même auteur ; le *Rosier des guerres* vers la fin du règne de Louis XI. Choisnet, lui-même, est mort peu après le roi, entre le 18 octobre 1483 et octobre 1484). = Bibliographie. — Livres nouveaux. — Chronique et Mélanges (art. nécrologique sur Georges Guigue, mort le 27 septembre 1926 ; François Bonnardot, mort le 10 mai 1926 ; Léon Maître, mort en 1926 ; Édouard Philipon, mort le 17 mars 1926. — Décrets relatifs aux bibliothèques nationales de Paris. — Règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provinciaux).

Bulletin hispanique. 1927, avril-juin. — Georges CIROT. Anecdotes ou légendes sur l'époque d'Alphonse VIII ; suite (D. Nuño Pérez de Lara ; D. Diego López de Haro et son fils D. Lope Días ; de la conduite des milices madrilènes à la bataille de Las Navas ; fuite et évasion de Diego López de Biscaye après la défaite d'Alarcos). — R. AVEZOU. Rapport à M. le directeur de l'École des hautes études hispaniques sur ses recherches à l'Archivio de la Corona de Aragón à Barcelone, 1925-1926 (utiles indications sur les rapports de l'Aragon avec la France, l'Angleterre, le Saint-Siège, etc., de la fin du XIII^e siècle au milieu du XIV^e). — G. CIROT. Sur le ms. portugais de la Chronique générale *Port. 4*, de la Bibliothèque nationale de Paris (avec trois fac-similés). — J.-A. BERTRAND. Johannes Fastenrath et l'Espagne (ses amitiés littéraires, qui ont quelque peu nui aux rapports franco-espagnols. Fastenrath est mort le 16 mars 1909 à l'âge de soixante-dix ans).

Carnet de la Sabretache. 1927, février. — Colonel MAGNAN DE BORNIER. Les États généraux du Languedoc et l'armée (négociations avec les États pour le vote de l'impôt, les garnisons, les logements fixes, les quartiers d'hiver, l'entretien des troupes). — Joseph DURIEUX. Un officier de la garde impériale ; lettres écrites de 1810 à 1814 par le colonel DEBLAIS ; suite et fin (retraite de l'armée après Bautzen. Le colonel écrit le 6 novembre : « L'Empereur est à Mayence, qu'il fasse la paix ! » Félix de Blais fut tué, le 13 mars 1814, près de Soissons). — Capitaine LACHOUQUE. La geôle de Sainte-Hélène (description de l'île ; comment était logé Napoléon et comment il vivait à Longwood). = Mars. Capitaine Maurice GODET. Mémoires (volontaire en 1792, il combat en Alsace). — Colonel MAGNAN DE BORNIER. Les États généraux du Languedoc et l'armée ; suite.

Le Correspondant. 1927, 25 février. — Jacques DE PRÉCHAC. L'Allemagne

Digitized by Google

d'aujourd'hui. II. La politique extérieure : Orient ou Occident? (c'est-à-dire lequel des deux partis l'emportera : la gauche, qui tend à un rapprochement avec l'Occident, ou la droite, qui n'a d'yeux que pour le prochain Orient?). — De Lanzac de Laborie. L'ébranlement et la chute du Second Empire (d'après les souvenirs du baron Beyens). — Louis Guichard. L'œuvre ignorée de notre marine dans le Levant, 1914-1918 ; fin. — Antoine de Tarlé. Une histoire de la Suisse (celle de William Martin). — Général Martchenko. Le communisme au carrefour (« l'impression générale est qu'en Russie, pendant l'année 1926, les fondements communistes ont été ébranlés : l'unité du parti s'est brisée, la population est mécontente »). — Baron Angot des Rotours. Dix députés béatifiés (il s'agit de prêtres, députés à la Constituante, qui ont été massacrés en septembre 1792). — Revues de Hongrie. = 10 mars. Le R. P. Lagrange. L'hermétisme (il s'agit de cette sorte de religion laïque qui fut définie par Hermès Trismégiste, peut-être sous l'influence du quatrième évangile). — Edgar Pech. Angora, 1925-1926, et la reconstitution de la Turquie. — Guy de Valous. L'évolution de la théorie du droit et de l'État, du Moyen Age à la Réforme (d'après Georges de Lagarde, *Recherches sur l'esprit politique de la Réforme*. « Le seul don que la Réforme ait fait à la politique, c'est la déification de l'État »). — Robert Redslob. Sur les confins de l'Europe et de l'Orient. III (l'auteur nous promène à Sibenik, à Fiume, à Budapest, où l'auteur fait des conférences ; état d'esprit des Hongrois à l'égard du gouvernement déchu de Vienne. Pèlerinage à Esztergom, le « Canterbury magyar » ; le cardinal Csernoch, archevêque-prince-primat de Hongrie, rappelle qu'en 1871 l'Église de Hongrie a solennellement protesté contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand). — Revues d'Autriche. = 25 mars. Georges Lechartier. Autour d'une manœuvre diplomatique. Les propositions du Président Coolidge et les grandes puissances. — Pierre Moreau. Chateaubriand écrivain. — Arthur Honegger. Beethoven et nous. — ***. Les affaires mexicaines. — S. de Mercœur. La fin d'une grande imposture : Naundorff et les faux Louis XVII (d'après le livre de G. de Manteyer, qui montre en Naundorff un simple aventurier. Il s'appelait en réalité Carl Werg, né à Halle le 3 mai 1777). — Jean Tremblot. Les déconvenues d'un agronome (l'abbé de Bruxelles, qui se fit céder par le duc d'Estissac les maigres terres de Rantigny, près de Liancourt ; il prétendait avoir trouvé un merveilleux secret pour fertiliser les plus médiocres terrains et n'éprouva que des déboires. La méthode Carter pour la plantation du blé grain par grain au plantoir, mise en pratique au même endroit par le duc de Liancourt à la fin du XVIII^e siècle, fut également désastreuse). = 10 avril. J.-M. Bourget. L'énigme du 16 avril 1917 (après un hiver passé en préparatifs pour une grande attaque au printemps, et après avoir rencontré d'opiniâtres résistances chez les Anglais et même chez les chefs d'armée placés sous ses ordres, Nivelle en était arrivé à n'être plus aussi sûr de vaincre ; il espérait cependant encore pouvoir trouver l'ennemi en défaut. Son tort fut de s'engager trop à fond dès le premier coup ; or, l'ennemi était prévenu et put arrêter net une offensive à tout le moins téméraire). — Albert Cherel. Témoignages littéraires sur la famille française. — De Lanzac de Laborie. Un ambassadeur de Louis-Philippe à Vienne (le comte de Sainte-Aulaire, d'après ses mémoires, 1832-1841). — Marc Hélys. L'échelle sociale. Histoire de la société américaine (d'après M^me Van Rensselaer et Van de Water). — Robert Redslob. Sur les confins de l'Europe et de l'Orient. IV (notes de voyage sur Budapest, Cracovie et Salzbourg). — Émile Horn. L'amitié d'Œtvœs et de Montalembert

Digitized by Google

(à l'ouvrage composé par le baron J. Œtvœs sous ce titre, l'auteur ajoute plusieurs lettres inédites du baron à Montalembert, 1866-1867). — Paul BERGASSE. L'œuvre sociale d'Albert de Mun.

La Grande Revue. 1927, février. — Maurice SARRAUT. Radicalisme et socialisme (pourquoi les socialistes ont-ils refusé d'entrer au ministère radical? En quoi leurs doctrines diffèrent-elles? Que peuvent les radicaux attendre de la Révolution sociale?). — Georges RENARD. La préhistoire. II. Ses débuts et ses principes (quelques notions élémentaires sur la paléontologie). — Jean MANDOUL. L'évolution coloniale de la Grande-Bretagne (analyse le statut qui, rédigé par la 9e Conférence impériale en octobre 1926, détermine les rapports entre la Grande-Bretagne, ses dépendances en Europe et dans les autres parties du monde. L'Empire britannique n'est plus qu'une « Communauté », *Commonwealth* des États britanniques. Le titre royal est modifié ainsi : « Roi, par la grâce de Dieu, de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions ». Chaque Dominion, ou Puissance autonome, pourra désormais « négocier et conclure avec des pays étrangers des traités concernant ses propres intérêts »). — Germaine-Andrée HESSE. Une contemporaine de Manon Lescaut à la Louisiane (fragments de lettres écrites à son père par une urseline, Marie-Madeleine Hachard de Saint-Stanislas, envoyée avec cinq autres religieuses, en 1727, en vue de ramener au bien les femmes de mauvaise vie qu'on avait déportées en Louisiane). — Maurice MINOTTE. Une association d'hommes d'affaires pour la concorde internationale : les Rotary clubs (association fondée en 1905 par Paul Harris, avocat à Chicago ; aujourd'hui, 2,115 Rotary clubs, répartis en trente-deux nations, comptent plus de 110,000 membres actifs ; ils se réunissent pour étudier les moyens de « se rendre utiles à leur pays et à la société »). — Georges GUY-GRAND. De quelques controverses actuelles (sur les Idéalistes et les Réalistes, l'Économique et la Politique, etc.). = Mars. Jean ZYROMSKI. Les courants internes du socialisme en France. — René BENOIST. Le centenaire de Beethoven. — André MOUFFLET. Grammaire et Administration (beaucoup d'utiles observations sur les incorrections du style administratif. On y perd l'habitude et l'art d'écrire correctement en français).

Journal des Savants. 1927, février. — P. MONCEAUX. Paul de Samosate (à propos du livre de G. Bardy ; sa vie et sa doctrine « qui est essentiellement une christologie à base de monarchianisme ; s'il niait la nature divine du Christ, c'est qu'il craignait de compromettre l'unité de Dieu »). — L.-H. LABANDE. La commune de Marseille ; 3e et dernier article. — M. AUBERT. Le palais des papes d'Avignon (avec illustrations et un plan du palais vieux et du palais neuf, dressé par MM. Nolet et Olagnier). = Mars. Ch. DIEHL. Les peintures chrétiennes de la Cappadoce (d'après l'ouvrage du P. de Jerphanion). — A. GRENIER. Les empereurs de Trèves (à propos des t. VII et VIII de la *Gaule* par C. Jullian). — Franz CUMONT. Découvertes archéologiques en Germanie et en Cyrénaïque (1° le nouveau bas-relief mithriaque découvert à Dieburg, près de Darmstadt. 2° Les édits d'Auguste et les oracles d'Apollon découverts à Cyrène).

Mercure de France. 1927, 1er mars. — Louis-André FOURET. Romantisme français et romantisme allemand. — Jules DE GAUTHIER. Une philosophie du mystère (combat la conception théiste dont se réclame l'abbé Bremond en ce qui concerne le fait poétique). — J. LOTH. Le renne typique de Glozel (c'est bien un renne, non pas un élan ; donc le début de la station de Glozel se place à une époque où le renne

Digitized by Google

vivait encore en France ; mais que fait-on des trois lettres gravées sur le galet? Sont-elles aussi de l'époque du renne?). — Préhistoire : Chronique de Glozel (concluant à « la parfaite authenticité des trouvailles »). — Émile LALOY. Ouvrages sur la guerre de 1914 (analyse le t. IV de l'Histoire de la guerre d'après les Archives de l'Empire allemand ; il est relatif à la bataille de la Marne, 5-8 septembre 1914) ; suite dans le 15 mars. = 15 mars. André ROUVEYRE. Georges Brandès parmi nous (publie quelques fragments de lettres écrites par le célèbre critique germano-danois). — J.-G. PROD'HOMME. Beethoven en France. — P.-L. COUCHOUD. Histoire des religions (l'auteur défend ses études sur Jésus Barabbas et sur l'Énigme du Nouveau Testament). — Chronique de Glozel. — Eugène SÉMÉNOFF. Souvenirs sur Georges Brandès. — Charles CALLET. A propos de l'Atlantide. = 1er avril. Jean MARNOLD. Beethoven (« un jour viendra où l'on ne pourra pas plus relire la musique de Beethoven que les romans de George Sand »). — ***. L'Église et l'Intelligence (conflit entre la Papauté et l'*Action française*). = 15 avril. R. D'AUXION DE RUFFÉ. Le problème chinois. La diplomatie baroque et le « nationalisme chinois » (il faut se bien persuader que jamais le gouvernement de Pékin n'a manifesté de reconnaissance pour une attention dont il a été l'objet ; il serait criminel de céder aux discours et aux menaces de la médiocre et hargneuse *intelligentia* chinoise inspirée par ses conseillers bolchevistes. « Il faut exiger pour tous les étrangers en Chine, Français et autres, le droit de résider et de commercer librement dans ces régions, tout comme les Chinois exercent ces mêmes droits chez nous »). — Dr MORLET. Formation indigène de l'alphabet de Glozel (« les Glozéliens furent les premiers à fixer par des signes conventionnels, pour eux d'une entière clarté, ce qui leur avait paru digne de mémoire ». Tableau de 106 de ces signes).

La Révolution française. 1927, janvier-mars. — C.-G. PICAVET. Un projet de cahier de doléances dans l'Albigeois en 1789. — R. HENNEQUIN. La nuit du 4 août 1789 racontée par le constituant Parisot. — Albert MEYNIER. La journée du 18 fructidor an V, 4 septembre 1797. — Lettres du volontaire Étienne Gaury ; suite et fin (du 7 nivôse an III au 19 ventôse an VI ; trente lettres en tout). — B. MIRKINE-GUETZEVITCH. Documents diplomatiques russes sur la Grande Guerre (quelques indications bibliographiques). — Lettres autographes de d'Ayral, de Bourrienne, de Lazare Carnot, de Kellermann, de Marat, de Mirabeau et de J.-J. Rousseau (récemment vendues à l'hôtel Drouot).

Revue de l'histoire des colonies françaises. 15e année, t. XXI, 1927, 1er trimestre. — Fr. CHARLES-ROUX. Les travaux d'Herculais, ou Une extraordinaire mission en Barbarie (en l'an II et III). — Henri SÉE. Documents sur le commerce de Cadix, 1691-1752 ; suite et fin. — Alfred MARTINEAU. Law et la capitulation de Sriringam (12 juin 1752 ; cette capitulation obligeait les Français à renoncer au siège de Trichanopolis, que Dupleix s'obstinait à vouloir poursuivre. Elle eut cette autre conséquence, plus grave ensuite, c'est le rappel de Dupleix et par conséquent la ruine de l'entreprise française pour la conquête de l'Inde).

Revue de Paris. 1927, 1er mars. — Maurice MURET. L'opinion américaine et la France (montre combien la France a perdu d'amis aux États-Unis à cause de l'affaire des dettes interalliées). — André MAUROIS. La vie de Benjamin Disraeli. II, 1832-1837 (c'est l'époque où « Dizzi » fut élu pour la première fois M. P., où, après avoir épousé la veuve de W. Lewis, il passa décidément dans le parti tory). — A.-David LE SUFFLEUR. Louis XIV collectionneur (outre les nombreuses médailles

Digitized by Google

antiques achetées par Colbert et Louvois pour enrichir le cabinet des antiques, Louis XIV désira « transmettre aux âges futurs des témoignages de ses victoires ou de ses créations, aussi nobles que ceux dont l'antiquité lui offrait tant d'heureux exemples » ; c'est alors que fut fondée par Colbert en 1663 la « Petite Académie », chargée d'abord de préparer et de faire imprimer l'*Histoire métallique* du règne et qui devint, en 1701, l'Académie des inscriptions et belles-lettres). — Abel CHAVALLEY. H. G. Wells et son dernier livre (*Le monde et William Clissold*, où le romancier décrit le monde actuel, ardent à produire, mais impuissant à établir sur un juste équilibre les bases de la civilisation future). — George SUARÈS. La politique ; la réplique des modérés (contre-partie d'un précédent article sur la politique des socialistes et des radicaux, unis pour renverser les modérés, tout en professant des doctrines inconciliables). = 15 mars. J. et J. THARAUD. L'apport artistique du Maroc à la France. — André MAUROIS. La vie de Benjamin Disraeli. III (Peel ayant refusé de lui faire une place dans son ministère en 1841, Disraeli, chef du parti de la Jeune Angleterre qui comprenait au début quatre membres, surveille le ministère tout en le soutenant de son vote ; ses romans *Coningsby* et *Sybil* sont comme le manifeste du parti « aux phrases envenimées et légères, lancées avec un art prodigieux ». Son bref passage au ministère dans le cabinet de Lord Derby). — Guy DE MONTJOU. Comment furent appliquées les clauses aériennes du traité de Versailles. — C. PHOTIADÈS. Beethoven interrompu (ses dernières œuvres et sa mort à Vienne, le 26 mars 1827). — Georges SUAREZ. La politique : chez M. Louis Pasquet, sénateur, vice-président du parti radical et radical-socialiste (qui expose le programme de son parti). = 1er avril. C.-J. GIGNOUX. Les relations économiques franco-allemandes. — René DOLLOT. Stendhal, consul de France à Trieste (1830-1831 ; nombreux extraits de ses rapports inédits. Pendant son court séjour à Trieste, Stendhal avait trouvé le temps d'aller visiter Venise sans passeport, ce qui le mit en état de contravention avec la police autrichienne). — André MAUROIS. La vie de Benjamin Disraeli. IV (son premier ministère ; ses rapports avec la reine ; rivalité de Disraeli et de Gladstone). = 15 avril. Lord CREWE. L'amitié de la France et de la Grande-Bretagne. — André MAUROIS. La vie de Benjamin Disraeli ; fin. — Wladimir D'ORMESSON. Rome, Belgrade, Tirana et l'Europe (les incidents italiens-yougoslaves enseignent à l'Europe la nécessité de travailler, dans un esprit sincèrement européen, à la consolidation rationnelle des côtés encore fragiles de la paix). — Félicien CHALLAYE. Le Nô, drame lyrique japonais (sorte de drame wagnérien conçu déjà au XIVe siècle, et qui tire en partie ses origines des grands romans du Moyen Age japonais. Cette forme d'art appartient donc à l'histoire de la civilisation).

Revue des Deux Mondes. 1927, 1er mars. — Paul CHACK. Sur les bancs de Flandre. I (récit de la guerre sous-marine pour la protection des côtes anglaise et française pendant la dernière guerre ; avec une carte. Premier sous-marin allemand coulé par la *Sainte-Jehanne* le 30 mars 1915). — Guy DE POURTALÈS. Chopin. III. Solitudes et dissonances. — Gaston DESCHAMPS. L'exposition du siècle de Louis XIV à la Bibliothèque nationale. — Henriette CELARIÉ. Pages de gloire au Maroc. IV. La réduction de la « tache » de Taza (10-19 juillet 1927 ; avec deux cartes). — Paul HAZARD. Le souvenir d'Henri Cochin. = 15 mars. R. DE LA SIZERANNE. Les masques et les visages. Le vertueux condottiere Montefeltro, duc d'Urbino, 1472-1482. IV. La cour d'Urbino. — Paul CHACK. Sur les bancs de Flandre. II. Au contact (lutte contre les sous-marins allemands en 1915). — Guy

Digitized by Google

DE POURTALÈS. Chopin ou le poète. IV (après la rupture, 1847-1848 ; la Révolution de février et la mort du poète, 17 octobre 1849). — Contre-amiral DEGOUY. Le canal du Nicaragua et la stratégie américaine (l'intervention des États-Unis dans la lutte engagée entre les Conservateurs et les Libéraux du Nicaragua s'explique par les événements dont le Pacifique est le théâtre. La politique américaine a pour but « de prendre toutes mesures propres à satisfaire aux exigences de la stratégie navale en assurant, par la création d'une seconde voie maritime par le lac de Nicaragua, un plus prompt débouché que par le canal de Panama, dans l'un ou dans l'autre océan, aux forces navales accrues des États-Unis ». Avec un tracé du canal projeté, qui n'est pas chose nouvelle. C'est ainsi que les triomphes remportés il y a vingt ans par le Japon ont déplacé l'axe du monde). = 1er avril. Léon GUILLET. Nos grandes écoles. L'École centrale. — Maurice PERNOT. L'inquiétude de l'Orient. X. Deux expériences : l'Irak et la Syrie. — R. DE LA SIZERANNE. Le vertueux condottiere : Montefeltro, duc d'Urbino, 1422-1482. V. Le Mécène. — Paul CHACK. Sur les bancs de Flandre, 1915. III. Mines allemandes. = 15 avril. ***. L'héritage romain et le bolchevisme (l'héritage romain, dont vit l'Europe entière, est mis en péril par le bolchevisme, qui a, lui aussi, son code, une idée directrice, un but offensif net. Mais il combat avec un plan bien arrêté une civilisation désunie. Verrons-nous se former une Société des Nations d'Orient sous l'égide de la Russie et régie par le code soviétique?). — Paul CHACK. Sur les bancs de Flandre. IV. Devant la ville héroïque (qui est Dunkerque, centre visé par l'aviation et par l'artillerie à longue portée des Allemands. Le dur hiver de 1916-1917). — R. DE LA SIZERANNE. Le vertueux condottiere. VI (dernières campagnes du duc d'Urbino, qui meurt le 10 septembre 1482). — Louis DE LAUNAY. La géologie et la pierre philosophale (c'est le problème de la transmutation des métaux exposé au XIIe siècle par Albert Le Grand, qu'on examine du point de vue strictement scientifique).

Revue des études anciennes. 1927, janvier-mars. — G. RADET. Notes sur l'histoire d'Alexandre. VII. La prise de Persépolis (sources, précisions topographiques, avec un plan de la ville antique ; suite et chronologie des événements ; sentiments et mobiles d'Alexandre ; la question de l'incendie et le cômos dionysiaque : « La destruction accomplie par le roi fut, non pas un acte longuement prémédité et combiné, mais une improvisation de la dernière heure, sous un vent de « mania » dionysiaque »). — Luciano VILLANI. Sur l'ordre des lettres échangées par Ausone et Paulin de Nole. — Seymour DE RICCI. Les inscriptions du comte d'Oxford (d'après le catalogue de la vente de 1742). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. CXIII. Inscription chrétienne de Rions (en 466 ; avec un fac-similé). — A. CUNY. Les noms antiques de la Saône et de l'Hérault (marque l'étroite ressemblance entre le nom d'*Arar*, *Ararim* pour la Saône, et celui d'*Araur*, *Araurim* pour l'Hérault). — A. LESMARIES. Sur les analyses micrographiques des bronzes anciens. — Camille DAVILLÉ. Apollon Grannus. — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine (sur Glozel, « je maintiens toutes les conclusions que j'ai posées depuis plus d'un an, et en particulier mes doutes sur l'authenticité des deux grandes inscriptions du fascicule III »). — Léon HERRMANN. A propos du navire d'Agrippine (il y a eu au moins deux tentatives pour la faire périr : l'une par écrasement, l'autre par submersion du navire ; conflit entre Dion-Cassius, d'une part, et Tacite-Suétone, de l'autre). — Albert CUNY. Chronique des études anciennes.

Digitized by Google

Revue des études arméniennes. T. VI, fasc. 1. — A. MEILLET. Sur un passage d'Élisée (dans la lettre attribuée par Élisée, livre II, au général perse Mihrnersch, la formule du début : « celui qui ne possède pas la foi mazdéenne, celui-là est sourd et aveugle et trompé par les démons d'Haraman », rappelle un protocole sassanide ; la lettre a été, en effet, composée sur des données authentiques de la doctrine zrvanite). — Frédéric MACLER. Les Arméniens de Galicie. — Dr V. TORKOMIAN. Un coup d'œil sur l'histoire de la médecine en Arméno-Cilicie. — ID. Notice d'un tétraévangile arménien de la collection Lanna, Prague (avec quatre planches).

Revue des études historiques. 1927, janvier-mars. — J. D'AURIAC. L'historicité d'Abraham (le « livre des patriarches », où se trouve la vie d'Abraham, a été composé peu après la mort de Joseph, sans doute par Makir, son petit-fils ; son témoignage nous reporte donc à une époque voisine de celle où vivait Abraham). — Capitaine H. WELSCHINGER. Créquy en Alsace, 1677. — J. DONTENVILLE. L'affaire du Luxembourg en 1866-1867 (d'après les documents publiés dans les *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*). — Chanoine UZUREAU. Mgr de La Tour du Pin-Montauban, archevêque d'Auch (nommé en 1785 à Auch, Mgr de La Tour du Pin émigra en 1793 après son refus du serment civique. Un de ses vicaires généraux envoya sur lui à l'abbé Barruel des renseignements qui sont reproduits ici. Rentré en France en 1802, l'ex-archevêque d'Auch fut nommé archevêque-évêque de Troyes et d'Auxerre ; il mourut à Troyes le 28 novembre 1807). — Chronique des études historiques. — Dépouillement chronologique et méthodique des revues.

Revue des questions historiques. 1927, 1er avril. — Maximin DELOCHE. Le christianisme en Poitou au IIe siècle (arguments nouveaux tirés des nécropoles de Civaux ; elles attestent l'existence d'une communauté chrétienne dès la fin du IIe siècle ; cette communauté, formée par les bateliers du port, eut sans doute son collège funéraire dont l'existence était légale ; à sa tête, étaient des évêques collégiaux qui se sont succédé sur le siège épiscopal de Civaux jusqu'au IVe siècle. A cette époque, le siège fut transféré à Poitiers, devenu désormais le siège de l'épiscopat chrétien du Poitou. Nectarius est le premier nom inscrit sur la liste de ces évêques). — G. FAGNIEZ. La Renaissance catholique et la dévotion féminine dans la première moitié du XVIIe siècle. — LE VERDIER. De la construction et de la réparation des églises dans l'ancien droit normand. — Jean VINOT-PRÉFONTAINE. La mort de Godefroy Hermant, 11 juillet 1690, d'après un dossier des archives hospitalières de Beauvais. — A. AUZOUX. L'attaque de l'île d'Elbe et la division Ganteaume. — E. LE MARCHAND. Les Jésuites et le Saint-Siège en 1828. = C.-rendus. = Bulletin historique : E. G. LEDOS. Chronique générale ; A. ISNARD. Revue des périodiques français. = Notes bibliographiques.

Revue d'histoire de l'Église de France. Janvier-mars 1927. — Henri STEIN. Comment doit-on publier un cartulaire? — Élie GRIFFE. Les origines de l'archiprêtre de district. — Georges VERDIN. Note sur les anciens catalogues épiscopaux de Troyes (signale trois de ces catalogues inconnus de L. Duchesne). — Chronique d'histoire régionale. — Revue des périodiques.

Revue d'histoire moderne. 1926, décembre. — G. PAGÈS. L'affaire du Luxembourg ; suite et fin (la diplomatie secrète de Napoléon III est exposée d'après un dossier secret conservé aux Affaires étrangères ; politique de l'empereur qui négocie à l'insu de Drouyn de Lhuys, son ministre. Celle de Bismarck, connue seulement

Digitized by Google

par le partial Sybel, reste obscure). — L. Guéneau. Le rôle de Paris dans les industries et le commerce de la soie et des soieries à la fin de l'Ancien régime ; suite. — Pierre Charliat. Le marché de la Baltique et Colbert, d'après les comptes de la douane du Sund (publie à la suite un mémoire sur l'activité de cette douane rédigé vers 1681). — Henri Laurent. Bibliographie de l'histoire moderne et contemporaine de la Belgique.

Revue historique de Bordeaux. 1926, novembre-décembre. — Abbé Georges Marchal. Autour du pape Clément V : voyage de Poitiers, aller et retour (son itinéraire, sans aucune référence). — Abbé Rebsomen. Les registres de réception des enfants trouvés de l'hôpital des enfants de Bordeaux (XVIIIe siècle). — F. Randier. Les orgues et les organistes de l'église Saint-Michel de Bordeaux, du XVe siècle à nos jours ; suite. — Abbé J.-C. Escudey. La contau de Landiras ; suite et fin (donne la liste des titulaires des 379 lots qui composaient le vaste domaine des seigneurs de Landiras. Note complémentaire sur la contau, ou comtau, de Blaye. Réunie au domaine de la Couronne en 1547, elle est concédée en 1645 au duc de Saint-Simon, qui sut améliorer le sol au point qu'il est devenu la richesse de la région). — Dom Reginald Biron. L'ancien diocèse de Bazas ; suite (l'église collégiale). — Adrien Blanchet. Un denier bordelais de Pépin II (comble une lacune dans la série monétaire de Bordeaux).

Revue historique de droit français et étranger. 1927, janvier-mars. — Louis Gernet. La diamartyrie, procédure archaïque du droit athénien. — Léon Levillain. Note sur l'immunité mérovingienne (l'immunité est une exemption partielle ou totale des impôts qui frappent le sol et les hommes du domaine ; elle est un droit réel et perpétuel ; elle est le bienfait continu qui assure aux princes les prières des vivants et les récompenses de Dieu dans les « tabernacles éternels »). — Pierre Petot. L'hommage servile ; essai sur la nature juridique de l'hommage. — Jules Maurice. La terreur de la magie au IVe siècle. = Chronique : thèses intéressant l'histoire des institutions. — Société d'histoire du droit (c.-r. des séances). = Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique, publié sous la direction d'Ernest Perrot. I. Bibliographie courante, 1926 (974 numéros. Ce Bulletin, de 59 pages, est un supplément au tome V de la *Revue*. Il est publié et vendu à part, librairie du Recueil Sirey).

Mémoires de la Société Éduenne. T. XLV, 3e fasc. (1926). — P. Montarlot. Les émigrés de Saône-et-Loire. 1re partie. Individus inscrits pour le département de Saône-et-Loire ; suite (de *Monginot* à Blevin, marquis de *Penhoet*). — A. de Charmasse. Alone, aujourd'hui Toulonjon ; suite (montre comment s'est opéré pendant le XVIIe siècle, dans cette localité, l'affranchissement des biens de mainmorte). — Élie Bayon. Amaury Duval et la *Décade philosophique* (biographie de ce personnage d'après sa volumineuse correspondance, récemment acquise par la Société). — Les mémoires inédits de dom Victor Tixier d'Autun (ils fournissent quelques détails sur la Fronde, sur le sacre de Louis XIV en 1654, sur ses relations avec le grand Condé, etc.).

Société d'histoire du droit. 13 février 1927. — Collinet. La loi 50 au Digeste, livre XIX, titre Ier (« de actionibus empti et venditi »). — Petot. La réforme du serment de fidélité attribuée à Charlemagne (cette prétendue réforme doit être mise au rang des légendes historiques). = 20 février. Victor Carrière. L'impôt sur

Digitized by Google

les clochers au XVI^e siècle (taxe imaginée en 1552, à la veille de la campagne d'Henri II contre Charles-Quint ; renouvelée plusieurs fois dans le cours du XVI^e siècle). — Jean DE LA MONNERAYE. La crise du logement à Paris pendant la Révolution. — E. CHÉNON. Les commissions criminelles extraordinaires (art. 98 de l'ordonnance de Blois, 1579).

ALLEMAGNE.

Historisches Jahrbuch. 46 Bd., 1926, H. 1. — Pedro LETURIA, S. J. Der Heilige Stuhl und das spanische Patronat in Amerika. — Gustav TURBA. Die « kaiserliche Hauskrone » und die Nürnberger « Reichskrone » (l'histoire juridique de deux couronnes conservées aujourd'hui à Vienne ne remonte pas plus haut que le XVII^e siècle et concerne surtout l'époque contemporaine). — Eugen v. FRAUENHOLZ. Imperator Octavianus Augustus in der Geschichte und Sage des Mittelalters. = H. 2. P. LETURIA. Die Amerika-Encyklika Leos XII vom 24 September 1824. Ihre Geschichte, ihr Text, ihre Folgen. — Arthur ALLGEIER. Psalmenzitate und die Frage nach der Herkunft der Libri Carolini (les citations des psaumes dans les *Libri Carolini* prouvent que cet ouvrage n'a pas été composé par Alcuin et qu'il émane probablement d'un théologien espagnol). — W. M. PEITZ, S. J. Die Entstehung des Registrum super negotia Romani imperii und der Anlass zum Eingreifen Innocenz III im der deutschen Thronstreit. M. B.

AMÉRIQUE DU SUD.

Boletin del Instituto de investigaciones históricas (de la Faculté des lettres de Buenos-Aires), n° 29, 1926, 3^e trimestre. — Clemente RICCI. El método en el americanismo (estime que pour étudier la civilisation américaine antérieure aux découvertes de Colomb, il faut employer la méthode comparative avec les antiques civilisations orientales). — Antonio L. VALVERDE. Leyendas de América : las joyas de la reina Isabel y el descubrimiento de América (conclut que la reine Isabelle offrit ses bijoux comme garantie d'un prêt fait par Santángel à Colomb pour son voyage de découverte). — J. IMBELLONI. La doctrina del « Kur » o de la disciplina en los debates cientificos (polémique avec C. Ricci au sujet de sa théorie du passage préhistorique de bêtes de somme d'Amérique en Asie). — Robert RICARD. A propósito de una crítica al *Compendio de historia americana y argentina* del doctor Carlos Bosque (montre l'injustice des jugements défavorables portés par Bosque sur l'œuvre coloniale de la France en Afrique). — José TORRE REVELLO. Lorenzo Boturini Benaduci y el cargo de cronista de las Indias (circonstances et conséquences de la nomination de cet Italien comme chroniqueur ou historiographe des Indes en 1747). — Juan Antonio SUSTO. Manuel José de Ayala (courte notice sur la vie (1726-1805) et les œuvres de cet archiviste qui classa en Espagne des documents et en tira des matériaux de l'histoire du droit et des institutions de l'Amérique espagnole). — Relaciones documentales (treize lettres du général José de San Martín, de 1815 à 1820 ; acte de baptême de son père, 1728 ; documents saisis sur un espion anglais en 1783 ; notice sur les « gauchos », publiés par le P. GRENÓN, J. TORRE REVELLO, R. CAILLET-BOIS). — Inventarios (analyse de documents de 1818 relatifs à la réfutation du manifeste du Congrès national de Tucuman, réuni en 1816). — Inventario de documentos publicados (en supplément, avec pagina-

Digitized by Google

tion distincte : résumé des articles d'intérêt historique parus dans les périodiques argentins de janvier à décembre 1812). = N° 30, 1926, 4e trimestre. Félix F. Outes. Los trabajos lingüísticos atribuidos a Teófilo F. Schmid y la labor de Federico Hunziker (sur la langue des Patagons). — R. R. Caillet-Bois et E. Popolizio hijo. La corrupción administrativa durante la revolución (faits délictueux à la charge de l'armateur et du commandant de l'escadre de la République Argentine, William White et William Brown, 1810-1814). — Narciso Binayan. Cómo y por que fué escrito al *Facundo* (établit que D. F. Sarmiento, réfugié à Santiago du Chili pendant la dictature de Rosas, y publia son célèbre ouvrage *Civilización y barbarie. Vida de Juan Facundo Quiroga*, en 1845, lorsque Rosas y envoya comme représentant diplomatique B. García). — El P. Grenon. La prueba del cedazo (procès fait en 1785 à des habitants de Cordoba pour emploi d'un procédé superstitieux, un tamis servant de roulette, à l'effet de désigner entre plusieurs noms suspects celui de l'auteur d'un vol). — José Torre Revello. Un pleito sobre bailes entre el Cabildo y el Obispo de Buenos Aires, 1746-1757 (l'autorité municipale fit contraindre l'évêque à lever les peines d'excommunication et d'amende dont il frappait les hommes et les femmes qui dansaient entre eux). — Inventarios : José Torre Revello. Noticia histórica de la Biblioteca universitaria de Sevilla (termine en décrivant quelques manuscrits de cette bibliothèque relatifs à l'Amérique latine). — Inventario de documentos publicados (en supplément : suite du dépouillement au point de vue historique des périodiques argentins, décembre 1812-décembre 1816). Martin-Chabot.

The Hispanic American Historical Review. 1926, février-août. — Editorial note (ce périodique, consacré à l'histoire et aux institutions des pays de l'Amérique latine, reprend sa publication interrompue à la fin de sa 5e année, 1922). — William R. Shepherd. A reminiscence of Simancas (souvenirs de séjour à Simancas et évocation des richesses documentaires des archives contenues dans son château). — W. Spence Robertson. The policy of Spain toward its revolted colonies, 1820-1823 (résume les négociations entreprises par le gouvernement constitutionnel espagnol en vue de la pacification et de la réconciliation avec ses anciennes colonies d'Amérique). — Fidelino de Figueredo. The geographical discoveries and conquests of the Portuguese (bref et rapide exposé touchant les navigations des Portugais aux xve et xvie siècles au Nouveau Monde, dans l'Inde et au Maroc). — Hispanic American bibliographies (liste de bibliographies concernant l'Amérique latine, dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, supplément à celles qui ont été publiées dans les t. III et IV de ce périodique). — Recent publications (livres et articles parus en 1924-1926). M.-Ch.

Belgique.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques. 1926, n° 10. — A. Nerincx. L'arbitrage anglo-américain de 1925 à Washington. = N°s 11-12. J. Leclercq. Les corsaires algériens en Islande en 1627 (d'après Annandale, *The Faroes and Ireland*). — Guillaume Des Marez. Les Mélanges Henri Pirenne. = *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1926, n°s 11-12. Paul Bergmans. De l'histoire de la musique. = 1927, mars. Le centenaire du romantisme : Fernand Severin, Alfred de Vigny ; Gustave Charlier, Le mouvement romantique en Belgique.

Digitized by Google

Analecta Bollandiana. Tome XLIV, fasc. 3 et 4, 1926. — Hippolyte DELEHAYE. Hagiographie et archéologie romaines (important bulletin bibliographique). — — Paul PEETERS. La passion arabe de S. Abd Al-Masîh (cette passion a été rédigée longtemps après la chute de l'empire sassanide, 652 ; or, le saint a subi le martyre vers l'an 391. Le rédacteur écrivait donc environ trois siècles après les événements qu'il raconte. Texte et traduction latine). — Hippolyte DELEHAYE. Les lettres d'indulgence collectives (publie vingt de ces lettres, de 1287 à 1500). — Bulletin des publications hagiographiques. = Tome XLV, fasc. 1-2, 1927. Hippolyte DELEHAYE. Une vie inédite de saint Jean l'Aumônier (par Léonce, évêque de Néapolis dans l'île de Chypre. Saint Jean fut nommé archevêque d'Alexandrie par l'empereur Héraclius. Quant à Léonce, il s'est proposé, non de faire la biographie complète de son héros, mais de compléter ce qu'on avait déjà rapporté. Il s'est inspiré de la vie de saint Épiphane commencée par son disciple Jean et augmentée d'un appendice par Polybe, évêque de Rhinococoura. La vie primitive, qui est perdue, avait pour auteurs Jean Eucratas, fils de Moschos, et le sophiste Sophrone ; enfin Métaphraste, dans son Ménologe, à la date du 12 novembre, a inséré une vie du patriarche à l'aide d'anciens récits, dont celui de Léonce. L'étude et la comparaison de ces sources font le principal objet de l'introduction au texte grec de la vie de Jean l'Aumônier). — Paulus GROSJEAN. S. Columbae Hiensis cum Mongano heroe colloquium (texte irlandais et ancienne traduction latine). — Maurice COENS. Une relation inédite de la conversion de saint Hubert (d'après un ms. du XV^e^ siècle conservé dans les archives de Nimègue). — Donatien DE BRUYNE. Le plus ancien catalogue des reliques d'Oviedo (d'après le ms. 99 du IX^e^ siècle ; la liste des reliques est du XI^e^). — Hippolyte DELEHAYE. Les lettres d'indulgence collectives ; suite (avec un regeste de ces lettres pour les années 1281-1300). — Bulletin des publications hagiographiques.

Revue belge de philologie et d'histoire. 1926, septembre-octobre. — Albert SEVERYNS. Le cheval de Troie (étude critique sur le fragment 22 de la Petite Iliade de Leschès, sur le nombre et le nom des héros qui tentèrent l'aventure. Explique comment certains manuscrits sont arrivés à donner le chiffre de trois mille). — Paul FAIDER. Le théâtre de Sénèque (à propos des livres et éditions de Léon Herrmann ; les neuf tragédies contenues dans le « codex Etruscus » sont bien de Sénèque). — M. DELBOUILLE. La « chanson de Landri » (ce poème, auquel fait allusion Pierre le Chantre, ne se rapporte sans doute pas à Landri, comte de Nevers, proposé par F. Lot ; il est plus prudent de penser à une chanson de Landri le Timonier, nommé dans le *Moniage Guillaume*). — S. ÉTIENNE. La méthode en histoire littéraire, à propos d'une publication récente sur le roman français au XVIII^e^ siècle (il s'agit d'une édition de la *Nouvelle Héloïse* par D. Mornet). — E. BUYSSENS. Calvinism in the « Faerie queene » of Spenser. Una (dans le poème de Spenser, *Una* est une abstraction en rapport avec des personnes qui doivent aider le chevalier de la Croix rouge à tuer le dragon *Péché*). — H. PIRENNE. La question des jurés dans les villes flamandes (ces jurés ne sont pas des fonctionnaires municipaux établis par les villes à côté des échevins du prince ou du seigneur et en opposition avec eux ; dans un pays de commerce et d'industrie, le développement urbain s'est opéré pacifiquement, de concert avec les comtes. Les jurés sont sortis de l'institution de la paix ; ils sont chargés d'administrer le droit nouveau, la « lex amicitiae » de la bourgeoisie qui les choisissait, d'où leur nom de « selecti judices »

Digitized by Google

ou encore de « coratores ». Origine du mot « keure »). — Paul HARSIN. Les origines diplomatiques de la neutralité liégeoise, 1477-1492. — H.-J. ELIAS. L'Église et l'État ; théories et controverses dans les Pays-Bas catholiques au début du XVII^e siècle. — Henri SÉE et Léon VIGNOLS. L'envers de la diplomatie officielle de 1715 à 1730. La rivalité commerciale des puissances maritimes et les doléances des négociants français. — Ghislaine DE BOOM. L'archiduchesse Marie-Élisabeth et les grands maîtres de la cour (elle fut nommée par lettres patentes du 1^er septembre 1725 gouvernante des Pays-Bas par son frère l'empereur Charles VI). — Émile BOISACQ. L'étymologie populaire et les Amazones (ce nom, d'origine sans doute iranienne, a le sens de bataille). — Paul GRAINDOR. Inscription de Ténos (avec fac-similé). — HANSAY. Une édition nouvelle de la charte d'affranchissement de Brusthem (conteste l'édition donnée par J. Gessler). — F. UZUREAU. Gand, Anvers et Malines en 1793 (extrait des Mémoires de M. de La Corbière, chanoine d'Angers).

CANADA.

Nova Francia. Vol. I, n° 6, 24 juin 1926. — C. B. MORAS. Pierre Boucher, d'après le *Journal des Jésuites*, 1646-1666 (Boucher, natif de Mortagne, un des premiers colons de la Nouvelle-France. Documents divers sur ce personnage). — D^r LOMIER. Quelques Picards au Canada ; suite. = Vol. II, n° 1, octobre 1926. J. TOURNEUR-AUMONT. La protestation de La Rochelle contre l'abandon du Canada, 1761 (texte et commentaire de deux pièces déjà publiées, mais comme perdues, dans la *Revue d'Aunis* en 1864. Important). — Marquis DE GROSSOURDY DE SAINT-PIERRE. Un cousin canadien en Normandie au XVIII^e siècle. — A.-Léo LEYMARIE. Une lettre inédite de la fille de Philippe Pastour de Costebelle. = 24 décembre. H. LA ROQUE DE ROQUEBRUNE. Une Canadienne du XVIII^e siècle : M^lle de Leigne. — A. Léo LEYMARIE. Lettres de Mère Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, supérieure des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1718-1758. 1^er article, et à suivre. — Un drame en l'île d'Orléans en 1665 : Jean Terme, tué par Jean Serreau, sieur de Saint-Aubin (lettre de rémission de Louis XIV, février 1666). — Emmanuel DE CATHELINEAU. Victoire Conen de Saint-Luc et le Canada (Victoire Conen, née à Rennes le 27 janvier 1761, entra dans l'Institut des Dames de la retraite à Quimper, refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé en 1792 ; condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire pour avoir distribué aux Vendéens des images du cœur de Jésus, elle fut guillotinée le 21 mars 1794 [et non 1793], puis ensevelie au cimetière de Picpus). = 1927, 24 février. Albert DAVID. A propos du testament de l'abbé Maillard (intrigues nouées par un certain Thomas Wood, ministre anglican, pour remplacer auprès des Indiens Micmas, catholiques et fidèles alliés des Français, le missionnaire français Maillard, « patriarche » de ces Micmas, après la conquête du Canada par les Anglais). — Emmanuel DE CATHELINEAU. Victoire Conen de Saint-Luc et le Canada ; suite. — R. LAROQUE DE ROQUEBRUNE. William Grant, homme d'affaires (employé surtout, après la conquête du Canada, pour spéculer sur les terres des Canadiens décidés à rentrer en France. Il y eut alors une sorte de liquidation forcée au profit des Anglais vainqueurs). — Philippe TIERSONNIER. Les provinces de France et la Nouvelle-France. Deux Bourbonnais au Canada ; fin.

ÉTATS-UNIS.

Foreign Affairs. Vol. 5, n° 3. Avril 1927. — Walter LIPPMANN. Vested rights

Digitized by Google

and nationalism in Latin-America. — Clarence H. Haring. The two Americas (rapports économiques et politiques entre les États-Unis, qui sont actuellement le grand argentier du monde, et les Républiques latines qui doivent leur emprunter pour développer leurs industries et leur commerce). — A. Lawrence Lowell. The imperial conference (accord passé entre la Grande-Bretagne et les Dominions en novembre 1926. Son caractère éminemment libéral). — Sir Frederick Whyte. The goal in India (le but que l'Inde se propose d'atteindre et la constitution que lui consent le gouvernement britannique). — Allen W. Dulles. Some misconceptions about disarmament (à la suite, un tableau comparé des forces navales appartenant aux cinq grands États maritimes). — Harold Calender. Alsace-Lorraine since the war. — William Miller. Albania and her protectress. — Edward H. Hume. Young China. — Henry L. Stimson. Futur Philippine policy under the Jones act (il s'agit du statut imposé aux Philippines par le Congrès des États-Unis en 1916). — Evans Lewin. German and italian interests in Africa. — H. T. Warshow. Tin ; an international metal. — M. Three American commanding in France (parle des ouvrages publiés par les généraux Hunter Liggest, *Commanding an american army ;* Robert Lee Bullard, *Personalities and reminiscences of the war* ; James G. Harbord, *Leaves from a war diary.* Intéressant pour ce qui concerne la formation et l'instruction des troupes américaines ; les conflits furent nombreux ; en particulier les Américains, préférant la guerre de mouvement à celle des tranchées, voulaient se battre en rase campagne. Les difficultés finirent par s'aplanir parce que, tout en restant Américains, les chefs avaient compris le caractère français et conçu une haute estime de leurs vertus cachées). — Josef L. Kunz. Italian rule in German South-Tyrol. — Josiah Edward Spurr. Russian manganese concessions. — William L. Langer. Some recent books on international relations.

Speculum. A Journal of medieval studies. 1927, janvier. — Ernest Hatch Wilkins. Dante and the mosaics of his *Bel San Giovanni* (profonde influence exercée sur Dante par les mosaïques du baptistère de Florence exécutées vers 1225-1228 par un franciscain nommé Jacobus ; avec sept planches en photographie). — Loren Carey Mackinney. Pre-gothic architecture : a mirror of the social-religious renaissance of the xith century. — Gordon Hall Gerould. King Arthur and politics (les premiers rois normands pensaient tirer avantage du fait qu'ils succédaient à une lignée de rois anglo-saxons considérés comme saints ; par comparaison avec les Capétiens, ils regrettaient sans doute de ne pas pouvoir produire un ancêtre aussi illustre que le grand Charlemagne. C'est pour leur attribuer ce lustre que Geofroi de Monmouth forgea la légende d'Arthur. Charlemagne ne fut pas plus grand que le héros breton et il était beaucoup moins ancien). — Edward Kennar Rand. On the symbols of abbreviations for *-tur* (avec six fac-similés). — Kenneth John Conant. A restauration study of the southwest tower at Chartres. — A. S. Cook. King Oswy and Cædmon's hymn. — W. R. Halliday. A note upon the Sunday epistle and the letter of pope Leon (il s'agit de la lettre du Christ tombée du ciel et envoyée par le pape à Charlemagne ; elle a servi comme amulette en Allemagne jusque pendant la Grande Guerre). — G. T. Northup. Spanish and portuguese *Busilis*, italian *Busillis* (signale dans Giraud de Barri un passage où l'on a cru trouver ce mot : au bas d'une colonne, dans un manuscrit, on lisait « in die », et au début de la suivante : « bus illis » ; un ignorant prit ces trois syllabes pour un mot difficile à comprendre, et auquel, par la suite, on voulut trouver un sens). — W. H. Whitehill. A twelfth-century Exultet roll at Troja (quelques renseignements nouveaux sur les

Digitized by Google

miniatures du rouleau signalé par Bertaux à Troja en Pouille, comparées à d'autres exemples).

GRANDE-BRETAGNE.

Antiquity. A Quarterly Review of archæology (sous la direction de M. O. G. S. CRAWFORD et sous ce titre paraît depuis le 15 mars 1927 à la librairie John Bellows, Gloucester, une revue trimestrielle d'archéologie. Les livraisons seront distribuées le 15 des mois de mars, juin, septembre et décembre. L'abonnement est de 1 l. st. par an. L'analyse, qui suit, de la première livraison, est tout un programme). — O. G. S. CRAWFORD. Lyonesse (ce nom désigne une région, aujourd'hui recouverte par les eaux de l'Atlantique, entre les îles Scilly et la Cornouaille. D'après la légende, ce fut une région d'extrême fertilité, avec 140 églises ; mais il est certain qu'elle fut habitée autrefois, car l'auteur y a constaté l'existence d'un alignement de roches reliant les îles de Samson et de Tresco ; elle n'est plus visible aujourd'hui qu'aux plus basses eaux de l'équinoxe. Carte marquant le groupe des Scilly et les contours de l'île avant qu'elle fût en partie submergée). — R. G. COLLINGWOOD. The roman frontier in Britain (vues nouvelles sur le mur d'Hadrien). — Vice-amiral Boyle SOMERVILLE. Orientation (appliquée à l'archéologie préhistorique ; parle notamment des vingt-sept cercles de pierre qu'on connaît dans les îles britanniques). — A. P. TROTTER. Stonehenge as an astronomical instrument (avec une photo aérienne et deux plans. Aucune conclusion positive). — R. C. CLAY. Some prehistoric ways (en Angleterre seulement). — Raymond FIRTH. Maori hill-forts. — Gordon CHILDE. The Danube thoroughfare and the beginnings of civilization in Europe (avec une carte et deux planches). — Mrs. M. E. CUNNINGTON. Prehistoric timber circles (avec des photos aériennes). = Notes et nouvelles (on mentionne les fouilles de Glozel ; l'auteur, qui les a visitées avec l'abbé Breuil, conclut ainsi : « We saw the site, the method of excavation and the objects found ; and we ware not favourably impressed »). — Le trésor de Huelva (en Andalousie ; trouvé en 1923 ; important pour la chronologie de l'âge de bronze en Angleterre).

Bulletin of the Institute of historical Research. Vol. IV, n° 12, février 1927. — James BALDWIN. The chancery of the duchy of Lançaster (son histoire et ses archives ; l'administration du duché est distincte de celle du comté). — Bertha Haven PUTNAM. Justices of the peace, 1558-1688 (liste des documents d'archives relatifs à leur nomination et à leur compétence). — The accessibility of archives ; suite (Canada, Sud-Afrique, Indes occidentales, Inde). — Eliza Jeffries DAVIS et Margaret I. PEAKE. Loans from the city of London to Henry VI, 1431-1449. — Additions et corrections au *Dictionary of national biography* et au *New English dictionary.*

Bulletin of the John Rylands library Manchester. 1927, n° 1. — J. N. FARQUHAR. The apostle Thomas in South India ; suite et fin (depuis une trentaine d'années, dit l'auteur, on admettait que la balance de la probabilité était contre l'histoire de cet apostolat ; aujourd'hui elle penche plutôt vers son historicité). — L. W. GRENSTED. Apollon in the sky. — J. Rendel HARRIS. Further traces of Hittite migration (notamment en Bulgarie). — A. MINGANA. Syriac influence on the style of the Kurân. — E. K. RAND. St. Martin of Tours (simple conférence). — A. MINGANA et Rendel HARRIS. Woodbrooke studies (éditions, traductions et

Digitized by Google

commentaires de documents en syriaque, avec fac-similés. Il s'y trouve un traité contre les Melchites de Bar Salibi, des œuvres authentiques et apocryphes d'Ignace d'Antioche).

History. 1927, janvier. — A. R. M. Lower. The evolution of the sentimental idea of Empire. A Canadian view. — J. E. Morris. Some historical geographies. — P. Geyl. The history of Holland in english school books (montre à quel point les historiens anglais connaissent mal en général l'histoire de Hollande, et comme on l'enseigne mal). — W. T. Waugh. History in moving pictures (enseignement de l'histoire au moyen du cinéma). — Norman Sykes. Queen Caroline and the Church (utilise des sources inédites, en particulier les papiers et la correspondance de Gibson, évêque de Londres, 1669-1748).

Institute of historical Research. 5e rapport annuel, 1er septembre-31 août 1926. — On trouvera dans ce rapport une liste des étudiants admis à suivre les cours de l'Université de Londres avec le sujet de leurs thèses, un tableau des cours proposés à l'Université, une liste des écoles de l'Université représentées à l'Institut, le rapport quinquennal du Comité de la Conférence anglo-américaine de 1921 à 1926, enfin une liste des publications historiques dues pendant le dernier exercice à des professeurs enseignant à l'Institut ou à des membres de leurs séminaires.

The Quarterly Review. 1927, avril. — C. Hagbert Wright. Nicholas II of Russia. — James Wall. The mystery religions (à propos des livres de MM. Angus et Kennedy). — George McLean Harper. Did Wordsworth defy the guillotine? (il se peut que, pendant son séjour non autorisé en France au moment de la lutte entre Robespierre et les Girondins, le poète, alors marié à une Française, Annette Vallon, ait frisé la guillotine. Il en fit la confidence à Carlyle). — W. P. M. Kennedy. Sixty years of Canadian progress, 1867-1927. — Bohun Lynch. Old english furniture. — A. W. Ramsay. The Glasgow outrages, 1820-1825 (causes et effets des émeutes ouvrières causées par le chômage, surtout dans l'industrie textile ; utilise des documents d'archives). — Cyril Norwood. Thoughts on the nations' education. — L. A. Post. Feminism in greek literature. — L. Collison-Morley. Ugo Foscolo. — Noel Skelton. The Labour-party (débuts, organisation et principes de ce parti ; actuellement, il n'existe que par l'influence de son chef, Ramsay Mac-Donald).

The Scottish historical Review. 1927, avril. — John Edwards. A scottish bond of friendship betwixt Lord Lovat and the captain of Clanranald, 1572. — A. Bald. The pioneers of anglicised speech in Scotland (surtout à partir de 1560 ; après l'union des deux couronnes, on ne trouve plus guère de documents écrits dans le pur dialecte écossais et, dans le langage parlé, une tendance de plus en plus forte pousse les Écossais à se faire comprendre sans peine des Anglais). — Arthur Birnie. Ridge-cultivation in Scotland. — J. R. N. Macphail. The national records of Scotland (malgré de grands progrès accomplis dans ces dernières années, il reste encore beaucoup à faire pour que les Archives d'Écosse puissent être utilisées avec profit par les travailleurs). — W. C. Dickinson. *Patria* or Sheriffdom (le terme *patria*, qui, dans la Norvège médiévale, désigne une circonscription administrative, paraît avoir été employé en Écosse comme un synonyme de comté, considéré plus spécialement comme une circonscription judiciaire).

Digitized by Google

The Times. Literary supplement. N° 1307. — The mistress art (article où sont analysés et appréciés plusieurs livres récents sur l'histoire de l'architecture, le « premier des arts »). = N° 1308. Thomas Ashby. Recent excavations in Italy. 1er art. = N° 1310. Morris and Anti-scrape (William Morris peut être considéré comme un des fondateurs de la Société pour la protection des monuments anciens ; pendant le dernier tiers du XIXe siècle, il n'a cessé de dénoncer et de combattre le vandalisme qui consiste soit à démolir, soit à restaurer imprudemment des églises et autres constructions témoins du passé, soit à gratter au vif les façades sous prétexte de les nettoyer, le *scrape* étant le racloir destructeur de la patine imprimée par le temps. Son nom reste attaché à l'œuvre conservatrice de l'ancienne architecture). = N° 1311. Isaac Newton, december 25, 1642-march 20, 1727. — Thomas Ashby. Recent excavations in Italy. 2e art. — H. G. Richardson. Year-books and history. — Margaret R. Toynbee. Letters of princess Elizabeth, daughter of Charles I (publie la cinquième lettre originale que l'on connaisse de cette princesse ; elle a quatre lignes). = N° 1312. Beethoven. = N° 1314. Problems of the Shakespeare sonnets. = N° 1315. The gothic cathedral.

Italie.

Archivio storico lombardo. 1925, fasc. 1-2. — Antonio Merisi. L'evvangelizzasione dell' Alta Italia e l'origine della sede episcopale di Milano. — Alessandro Visconti. La legislazione di Ottone I, come consequenza della restaurazione politica dell' Impero (fin dans le fasc. 3-4). — Angelo Bellini. L'abbazia e la chiesa di S. Donato in Sesto Calende (construction, décoration ; sept planches reproduisant les peintures, dont plusieurs fresques médiévales). — Faustino Gianani. La « Torre di Boezio » in Pavia nel Libro di Giuliano da Sangallo (c'est un ms. de la bibliothèque Barberini avec deux dessins de la tour, qu'on a reproduits ici. Giuliano di Francesco Giamberti, appelé communément da Sangallo, appartenait à une famille d'artistes florentins, 1452-1516). — Angelo Monteverdi. Su un ritmo latino del sec. XII (notes sur une poésie latine composée en 1175 pour célébrer la résistance victorieuse d'Alexandrie. L'auteur est inconnu ; peut-être était-il de Crémone). — Mario Salmi. Il trittico del Butinone nella Pinacoteca di Brera (avec une signature). — Alessandro Giulini. Milano ne' primi anni dell' ottocento, dalle lettere di un parroco urbano, 1801-1805. = Bibliographie. C. Manaresi. Appunti alla genealogia degli Obertenghi proposta dal Gabotto. — Alessandro Giulini. Documenti pel governo del duca d'Ossuna (1666-1674). = Fasc. 3-4. Antonio Medin. La battaglia di Pavia. Profeti e poeti italiani (choix de poésies en latin et surtout en italien relatives à ce célèbre événement). — Caterina Santoro. Un nuovo registro di lettere ducali (le registre *Lettere ducali* conservé aux archives municipales de Milan, et qui va de 1395 à 1409, passait pour être le plus ancien de la série. En réalité, il n'en fait pas partie ; c'est le seul subsistant d'une série de registres tenus par les syndics ou maires de la Commune. Notes sur les cinq plus anciens registres de *Lettere ducali* allant de 1401 à 1449 et catalogue des actes qui y sont transcrits. L'inventaire occupe cinquante pages). — Bortolo Belotti. Il banchetto di Malpaga (description d'une des six fresques peintes par Gerolamo Romanino pour fixer le souvenir de la visite faite par le roi Christian en Danemark à Bartolomeo Colleoni ; avec une reproduction photographique). — Antonio Battistella. Un processo d'eresia presso il S. Officio di Brescia (en 1656-1657). —

Digitized by Google

Giorgio Nicodemi. Lettere inedite di Pier Francesco Mazzuchelli, detto il Morazzone (six lettres de l'année 1616). = Bibliographie. Appunti e Note. — Omero Masnovo. Ancora l'ultimo atto della pace di Costanza, 1165. — Felice Fossati. Per la storia di Filippo Maria Visconti (suite des documents). — A. de Boüard.

Levana. Rassegna bimestrale di filosofia, dell' educazione e di politica scolastica. II (1923). Fascicule à consulter par qui s'intéresse à la récente réforme de l'enseignement en Italie (riforma Gentile). On y trouvera : in-extenso le discours prononcé le 16 novembre 1923 par M. Gentile à l'inauguration de la session du Conseil supérieur de l'Instruction publique (La spirito informatore della mia riforma), un exposé des avantages de cette réforme (U. Spirito. La riforma scolastica e i nuovi programmi), un article, enfin, de M. Jemolo, abordant objectivement la question de l'enseignement religieux à l'école primaire (Ancora sull' insegnamento religioso nella scuola popolare). = III (1924). Hans von Schubert. Cultura e educazione agli albori del cristianesimo (après avoir marqué à grands traits l'organisation de l'enseignement dans le monde romain lorsque le christianisme y pénétra, puis l'influence de celui-ci sur l'école, l'auteur rappelle qu'il ne fallut pas moins de trois renaissances successives pour soustraire la science à la théologie. Il conclut : « De l'union de la culture classique et de la chrétienne est née l'école d'où procède l'unité de culture de notre peuple. Fortifier cette unité, bien loin de la rompre, c'est l'un des principaux objectifs de notre vie nationale »). — L. Russo. L'Università di Napoli nel periodo desanctisiano (1860-1876). — A. Gambaro. Carteggio Lambruschini-Gioberti (publie quelques lettres inédites de R. Lambruschini à Gioberti. Elles datent de 1848-1851, alors que le premier, publiquement en désaccord avec l'archevêque de Florence et l'évêque de Fiesole, à cause d'un sien article sur la religion d'État, cherchait appui auprès du second, encore exilé à Paris, mais dont les *Prolegomeni*, puis le *Gesuita moderno*, faisaient oublier à ses adversaires le *Primato morale e civile degli Italiani*). — A. Carlini. Appunti critico-bibliografici su la pedagogia lockiana (critique des livres et discours touchant les idées pédagogiques de Locke). — G. Saitta. L'educazione dell' umanesimo (expose les idées de différents humanistes sur l'éducation et l'école). — N. Cortese. Lo studio e le scuole di Firenze dopo la soppressione dell' ordine dei Gesuiti (histoire de l'enseignement à Florence de 1775 à 1779). = IV (1925). A. Carlini. La religione nella scuola (complète et précise l'article ci-dessus mentionné de M. Jemolo). — A. Codignola. L'Università di Genova dopo la restaurazione (montre, au moyen de documents tirés des archives de l'Université de Gênes et par les exemples typiques des Mazzini, des Ruffini, des Campanella, alors étudiants à Gênes, que la vie universitaire n'y fut point, comme on a dit, troublée par une insupportable tyrannie au lendemain du rattachement de la ville à la monarchie piémontaise). = V (1926). C. Guzzo Capone. Il programma pedagogico di Lutero (reproduit fidèlement et souvent textuellement le programme pédagogique de Luther). A. de B.

Rendiconti della R. Accademia nazionale dei Lincei. Classe de scienze morali, storiche e filologiche. Série VI, t. I, fasc. 6, mai-juin 1925. — R. Paribeni. Rapporto preliminare sugli scavi al monastero di S. Simeone presso Aswan, 1924-1925 (avec un plan des fouilles). — E. Blochet. Le pays de Tchata et les Ephtalites (en Turkestan). — Ignazio Guidi. Sommario degli annali di At-Tabari per gli anni dell' egira 65-69 (califat d'Abd-el-Malik, années 65-86 = 684-705 de notre ère ; califat d'Al-Walid, années 87-99 = 705-718). — Ettore Ghislanzoni. I. Νομοφύλακες

Digitized by Google

di Cirene (avec huit planches et des inscriptions). = Juillet-août. C. Conti-Rossini. Epistolario del debterà Aseggachègn di Uadlà (ces lettres constituent une sorte de chronique des événements sanglants qui se produisirent vers la fin du règne du roi Théodore et à l'avènement de Johannès, avec des détails peu connus sur le Tigre et l'Érythrée). — T. Ashby. Camillo Porcari (notes sur un personnage peu connu à qui fut dédiée une édition du « De Romanae urbis vetustate » de Pomponio Leto, 1515, et qui mourut vers 1521). — F. Stella-Maranca. Di alcuni senatoconsulti nell' iscrizioni latine (114 numéros). — Antonino Pagliaro. Il testo pahlavico Aytākār-I-Zarērān (texte, traduction italienne, avec des notes et un glossaire, d'un poème appartenant à la tradition religieuse et nationale de l'Iran). — A. Abetti. Le formole per trovare il nome del giorno di settimana in una data della nostra era. — C. Conti-Rossini. Sui linguagi dei Naa e dei Ghimirra nell' Etiopia meridionale. = Septembre-octobre. Ch. Saumagne. Περὶ τὰ μεγάλα πεδία (expose les événements qui se sont accomplis en mars-avril 203 jusqu'au combat dit « des grandes plaines » que Scipion livra aux troupes africaines reconstituées par Asdrubal et par Syphax, roi des Masaesyles). — Amelia Giacobbe. Sulle duplicazioni delle guerre servili in Sicilia (étude critique sur les sources de Diodore). — Ch. Saumagne. Sur la bataille de Zama (étude sur les sources, avec une carte). — Santino Caramella. Sul concetto di τέχνη nella sofistica (sur l'origine du problème téléologique). — Carlo Alfonso Nallino. Ἀποκήρυξις e diseredazione nel « Libro siro-romano di diritto ». = Novembre-décembre. R. Almagia. Una carta attribuita a Cristoforo Colombo (cette carte n'a que peu de valeur comme document historique). — Carlo Alfonso Nallino. D'alcuni passi del « Libro siro-romano » concernenti le successioni. = 1926, janvier-février. Carolina Lanzani. Le battaglie di *Fidantia* et di *Placentia* nella guerra civile Sillana (rien, dans les textes, n'empêche d'admettre qu'il y ait eu deux batailles, l'une à Fidentia, aujourd'hui Borgo San Donnino, en 83, et l'autre à Placentia en 82). — Luigi Cantarelli. Corsi di diritto e studenti, prima e dopo Giustiniano. — G. Gabrieli. Lettere egiptologiche inedite di Champollion le Jeune (publie huit lettres inédites, avec deux fac-similés). — Ettore Pais. Ritratti di re Macedoni (avec reproduction photographique).

Orient.

Annuaire de la Société des Études byzantines (Ἐπετηρὶς ἑταιρείας Βυζαντινῶν σπουδῶν). Athènes, III, 1926. — F. Koukoules. Usages relatifs au mariage chez les Byzantins. II. Mariages des empereurs et des princes (analyse très complète des usages suivis aux diverses époques). — E. Xanthudidès. Provinces et villes de Crète, étude toponymique. — Dyovouniotis. La participation de saint Épiphane, évêque de Constantia, à la condamnation de Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople (récit critique du voyage de saint Épiphane à Constantinople en 403, qui précéda le concile du Chêne). — Christophe Nomicos. La bataille de Môté et le tombeau de Dja'far-el-Taiyar (une des premières rencontres des Musulmans avec les Impériaux, qui eut lieu en 629 et où fut tué Dja'far, cousin de Mahomet, dont on montre encore le tombeau ; étude topographique et critique). — M. Gouda. Documents byzantins de Vatopédi au mont Athos (règlement des contestations entre les monastères de Vatopédi et de Philadelphos. Chrysobulles de Nicéphore Botaniatès, d'Alexis Comnène et de plusieurs empereurs non désignés). — Syngopoulos. Icone de la vierge Hodigitria (Salonique, monastère de Saint-Nicolas,

Digitized by Google

serait une œuvre de Manuel Panselinos ; sa parenté avec les peintures du Protaton attribuées à ce maître). — Banescu. Un récit en grec vulgaire de la construction de Sainte-Sophie (composé en 1619, texte d'un manuscrit de Venise). — Giannopoulos. Bulles de plomb de l'éparchie d'Halmyros. — Xénophon Sidèridès. Manuel Holobolos, son éloge de l'empereur Michel Paléologue (manuscrit de Vienne. Détails curieux sur les présents offerts à Gênes par l'empereur après le traité de Nymphaeon, 1261). — Sotiriou. La Sainte-Trinité de Kranidi (petite église d'Argolide qui présente cet intérêt d'être datée par une inscription de 1245, élevée par l'archonte Manuel Mourmouras, ornée par le peintre Jean, de « la grande ville » d'Athènes). — G. Tipaldo. Les Byzantins avaient-ils des armoiries? (conclut négativement). — Michel Lascaris. Théodore Ange, fils du sevastocrator de Thessalie Jean (mort après 1299). — A. Papadopoulos. Exorcismes et exorcistes. — L. Zoès. La famille Mouzaki (famille albanaise qui a fourni des mercenaires au Moyen Age et a reçu des biens en Grèce). — A. Orlando. Nouvelles découvertes à Saint-Titus de Gortyne (sculptures provenant d'une église du VIe siècle).

Louis Bréhier.

Byzantion. T. II, 1925. — F. Uspenskij. Études byzantines en Russie. — Valdenberg. Les idées politiques dans les fragments attribués à Pierre le Patrice (influence néo-platonicienne ; théorie de l'État rapprochée des institutions impériales). — Émereau. Constantinople sous Théodose le Jeune. Les régions urbaines. — Granić. La fondation de l'archevêché autocéphale de Justinina Prima par Justin en 535. — G. Rouillard. De l'attribution du titre de décurion au duc de Thébaïde Théodore (inscription de Philè, 577 ; Théodore a conservé un titre aulique qu'il portait avant d'être duc de Thébaïde ; exemples de titres palatins conservés par les fonctionnaires égyptiens). — Bratianu. Les Bulgares à Cetatea Alba au début du XIVe siècle (véracité des documents qui montrent les Bulgares établis à Akermann, grâce à la protection accordée par le khan tartare Toktaï au tsar Svêtoslav). — Vernadskij. Sur les origines de la loi agraire byzantine (la loi agricole daterait de Justinien II ; elle serait avant tout fiscale et dériverait des pratiques administratives usitées en Égypte). — F. Cumont. L'uniforme de la cavalerie orientale et le costume byzantin (antiquité du scaramangion, caftan de cheval, qui apparaît à l'époque parthe dans les graffiti et sculptures de Doura sur l'Euphrate). — A. Rubio y Lluch. Une figure athénienne de l'époque de la domination catalane. Dimitri Rendi (notaire athénien, défenseur actif des droits de la couronne d'Aragon, 1374-1380 ; tableau d'Athènes sous les Catalans). — Iorga. Médaillons d'histoire littéraire byzantine. — P. Waltz. Notes sur les épigrammes chrétiennes de l'Anthologie (restitutions de thèmes iconographiques, interprétation des épigrammes de Georges Pisidès sur le siège de Constantinople de 626). — H. Grégoire. Du nouveau sur la hiérarchie de la secte montaniste (l'inscription de Philadelphie en Lydie précise le caractère du κοινωνὸς, chef de la secte). — H. Grégoire. Un nom mystique du Christ dans une inscription de Pisidie (inscription cathare du IVe siècle transcrivant en araméen le nombre 99 qui désigne le Christ).

L. B.

Neoshellenomnemon (*Reliquiae* de Sp. Lambros). T. XX, nos 2-3, 30 septembre 1926. — Correspondance administrative pontificale concernant Constantin Comnène, prince de Macédoine (capitaine du Conseil du Latran, gouverneur de Fano, chargé de missions diplomatiques sous Jules II, Léon X, Clément VII, 1506-1531,

Digitized by Google

archives du Vatican. Détails intéressants sur l'administration des papes). — Lettre d'Urbain IV au provincial français des Frères Mineurs (1261. Lui annonce la reprise de Constantinople par Michel Paléologue et lui ordonne de prêcher la croisade préparée contre ce prince par Baudouin II et Venise). — Lettres inédites de Théodore, métropolite de Cyzique, xe siècle ; suite. — L'Église grecque de Naples ; suite (documents de 1534 à 1628) — Documents relatifs aux sujets ottomans établis en Autriche, 1809-1810. — Remarques sur la domination vénitienne dans le Péloponnèse ; suite : 1688-1689. — Correspondance vénitienne relative à l'expédition de Morosini en 1687 (description sommaire de la place de Mistra ; récit détaillé du siège d'Athènes et du bombardement du Parthénon : « l'incendie dura deux jours et ruina le beau temple de Minerve »). — Lettres de l'Archivio di Stato de Milan (relatives aux affaires de Turquie, 1472). — Chronologie de Basile le Macédonien (avant son avènement). — Fragment d'un chrysobulle d'Alexis Comnène (liste intéressante de fonctionnaires). = N° 4, 31 décembre. Traduction italienne faite à Venise en 1684 d'une bulle d'or de Siméon Paléologue, empereur des Romains et des Serbes, confirmant les privilèges de Giovanni Zafa Orsini Duca, grand connétable d'Orient (Archives d'État du Capitole. Il s'agit de Siméon, frère et successeur d'Étienne Douschan ; l'acte est daté de 1361). — Lettres de Théodore, métropolite de Cyzique ; suite. — La domination vénitienne dans le Péloponnèse ; suite. — La prise d'Athènes par les Turcs (a eu lieu en juin 1456, comme le prouve une délibération de la seigneurie de Florence en faveur de Nerozzo Pittis, expulsé d'Athènes par les Turcs avec sa femme Laudamia Acciaiuoli et leurs onze enfants). — Une ville abandonnée, Palaeachora d'Égine (dévastée par Kaireddin Barberousse ; église fondée en 1533 par Antonio Barbaro). — Le duché de Delphes (histoire du fief de Salone, La Sole, fondé par Boniface de Montferrat sur l'emplacement d'Amphissa). — Une inscription franque de Karditza en Béotie (au nom d'Antoine « le Flamenc » ; renseignements sur sa carrière au début du xive siècle).

L. B.

Revue historique du Sud-Est européen. III, 1926, nos 1-3. — C. Marinescu. Le Danube et le littoral de la mer Noire dans le « Libro del Conoscimiento » (œuvre d'un franciscain rédigée vers 1350, cours de géographie d'après des cartes). — N. Iorga. Un prince portugais croisé en Valachie au xve siècle (don Pedro, fils du roi Jean en 1427 ; récit pittoresque de son retour et de son arrêt à Venise). — N. Iorga. La campagne turque de Jean Hunyadi en 1448 (détails nouveaux dus à une lettre d'un noble ragusain au service de Georges Brankovitch, ainsi qu'à un acte daté de 1475 des archives de Florence). — Oprescu. Contribution à la bibliographie des événements de 1848-1850 en Transylvanie et dans les principautés danubiennes. = Nos 4-6. N. Iorga. Charles XII à Bender. — Filitti. Une lettre du prince de Serbie au prince de Valachie en 1844. = Nos 7-9. L. Bréhier. L'art serbe et l'art roumain au Moyen Age. — Bulat. Une page de l'histoire diplomatique des principautés roumaines au xviiie siècle (instructions envoyées par le baron de Rathkeal, internonce autrichien à Constantinople, au baron Metzburg, représentant autrichien dans les principautés en 1786). — N. Iorga. Une lettre de faire-part du roi Janus de Chypre (1398. Annonce à Jean de Nevers la mort de son père Jacques Ier. Archives du Nord à Lille). = Nos 10-12. Filitti. Les ducs légitimes de la mer Égée à la fin du xviiie siècle (descendants de la famille de Crispo, dépossédée de Naxos en 1566). — Tyszkowski. Relations du prince Constantin Basile d'Ostrog avec

Digitized by Google

Michel, prince de Valachie (Constantin Ostrogski, chef du parti des orthodoxes polonais, adversaire de l'union de Brest). — A. Marcu. Un institut roumain à Paris (projet du prince Couza, 1861). — Banescu. A propos des duchés byzantins de Paristrion et de Bulgarie. L. B.

Pays-Bas.

Bijdragen en Mededeelingen van het historisch Genootschap. 47e deel (Utrecht, Kemink, 1926, in-8°, LXIII-II-345 p.; prix : 6 fl. 50). — Fr. De Witt-Huberts. Un récit inédit du siège de Haarlem, 1572-1573, par un témoin oculaire (c'est une autre rédaction du journal du siège déjà publié en 1860 par Van Vloten dans l'année 16 de la *Kronijk*). — Karl Obser. Aus dem Freiheitskampf der Niederlande : Briefe eines badischen Kriegsmanns (lettres des 7 octobre 1573, 6 juin 1574 et 21 mars 1575, écrites par Justus Octavianus Brombach, qui, en qualité de lieutenant au service des Espagnols, prit part au siège de Haarlem. C'est la réimpression d'un article paru dans *Die Pyramide* de Karlsruhe, n° du 2 décembre 1923). — S. P. L'Honoré Naber. Vie et exploits du vice-amiral Witte Cz. De With, 1599-1659 (cette biographie, écrite quatre ans après la mort de De With par son beau-fils Walter Breman Van der Hagen, a été utilisée par J. C. De Jonge dans son Histoire de la marine néerlandaise). — Henri Obreen. Documents inédits du XIIIe siècle concernant la Zélande. — Id. Itinéraire de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, 1296-1304. — A. A. Van Schelven. Le commencement de la bataille de Douvres du 29 mai 1652 (témoignages de matelots calaisiens qui laissent indécis sur le point de savoir qui a déchaîné la guerre en commençant à tirer). — J. C. Overvoorde. Le voyage en Chine par le Nord-Ouest (projets faits en 1664 et 1720 par Van der Voort, Van Weert et Pieter de La Court). — P. A. Meilink. Le compte (de frais de poste, etc.) établi par Dirk van Kessel pour services rendus par lui au prince d'Orange de 1571 à 1574. É. Laloy.

Mededeelingen van het nederlandsche Comité tot onderzoek van de oorzaken van den Wereldoorlog (Journal of the Netherland Commission for the investigation of the causes of the World War). Leiden, A. W. Sijthoff (continue les travaux de la « Commission centrale pour l'investigation par les neutres des causes de la guerre mondiale. » ; elle avait échoué « faute de coopération et de ressources »), 1re année, 1924-1925. — H. Krekel. La politique de l'Allemagne et de l'Autriche en 1913 et les révélations de Giolitti le 5 décembre 1914 (la date donnée par Giolitti doit être corrigée ; c'est le 9 juillet que doit avoir eu lieu la démarche de von Merey). — Jan J. Bruna. Insinuations odieuses (celles de M. Jules Froelich dans le *Mercure de France* d'octobre 1924 où il suspecte la loyauté du Comité néerlandais qui publie les *Mededeelingen*). — Id. Sonderbare Geschichtsschreibung (réponse aux attaques du Dr H. H. Aal contre le Dr Japikse et le Comité néerlandais : celui-ci ne doit rien à la Zentralausschuss qui l'a précédé, c'est le contraire qui est vrai. Son but a été défini légitimement : recherche des causes de la guerre [et non de la culpabilité]). — J. B. Manger. Russia and the Balkan Alliance of 1912. — H. Krekel. L'histoire moralisante (à propos des *Preuves* de Morhardt : réprouve cette façon d'écrire l'histoire). = 2e année, 1-2 (septembre-décembre 1925). N. Japikse. La question de la culpabilité dans les pays neutres (conférence à Berlin). H. Sée.

Tijdschrift voor geschiedenis, onder redaktie van M. G. de Boer, etc., 41e année,

Digitized by Google

1926. — J. B. Manger. La Russie et la Ligue balkanique (la ligue fut avant tout l'œuvre de Guéchoff et des Balkaniques eux-mêmes ; la Russie eut le tort d'y aider). — J. G. van Dillen. Les possibilités de la valuta et les virements commerciaux au temps de la République. II (1659-1806). — D. Th. Enklaar. Le Banc des Échevins et le Tribunal comtal (le Banc, à Utrecht comme à Nimègue, semble avoir eu pour origine le Tribunal). — H. C. H. Moquette. La lutte sur le terrain économique entre Rotterdam et Dordrecht. — M. Engers. Alexandrie et les empereurs de la maison julio-claudienne. — W. S. Unger. Les tableaux [statistiques] du Sund (1497-1660). — J. F. M. Sterck. Le développement religieux et économique d'Amsterdam (au moyen âge). — G. A. van den Bergh van Eysinga. Le plus ancien christianisme d'après Édouard Meyer (accuse ce dernier d'être traditionaliste avec excès). — Henri Sée. Le commerce des Hollandais à Nantes pendant la minorité de Louis XIV (en français). — N. B. Tenhaeff. Histoire et légende concernant les Anglo-Saxons et les Normands (examen des travaux de Chadwick, De Vries et Gosses). — H. J. Smit. L'expansion d'Amsterdam et le Saint-Sacrement du Miracle [1345] (réfutation de l'article de Sterck). — J. van den Bergh van Eysinga-Elias. La liberté et sa réalisation (à travers les siècles). — E. C. G. Brunner. Le développement du commerce de la Hollande avec l'Europe orientale jusqu'à la fin du XVI^e siècle. — G. Das. Pierre Jurieu, centre d'un service d'espionnage. — A. Hulshof. Rariora d'Utrecht conservés ailleurs. — Z. W. Sneller. Le tissage à Twente vers 1800. — N. B. Tenhaeff. Le risque dans la petite propriété ecclésiastique pendant le bas Moyen Age. É. L.

The review of Nations. An organ for pan-humanism and spiritual freedom. Tel est le beau titre d'un nouveau périodique publié sous la direction de M. Félix Valyi. La première livraison (janvier 1927) contient les articles suivants, qui en indiqueront, mieux encore que le programme, l'esprit et la tendance : Félix Valyi, Introduction à l'histoire de l'esprit asiatique (« nous allons au-devant d'un grand génie qui surgira des profondeurs asiatiques avec la soudaineté de l'éclair... ; les hommes de demain surgiront en Orient, car l'Europe me semble épuisée au point de vue spirituel ») ; Henri Lichtenberger, La France et l'Allemagne ; Sir Willoughby H. Dickinson, The league of nations and the minority problem ; W. H. Solf, Mahayana, the spiritual tie of the Far East ; Paul Masson-Oursel, Le problème de l'autre vie dans la pensée orientale ; Marmaduke Pickthall, Education in Islam ; Kiyashi K. Kawakami, Japan's pacific policy ; Iwao Ayusawa, Reflections on the race problem ; William Martin, L'évolution de la Société des Nations ; Jawahar Lal Nehru, The psychology of indian nationalism ; Auguste Zaleski, La Pologne et la Société des Nations ; Richard Wilhelm, Les sources vitales de la poésie chinoise ; Tamon Mayeda, The labour question in Japan ; William Pickens, The negro problem in America ; Félix Valyi, Orient et Occident (très large exposé des rapports et des conflits actuels qui menacent la paix du monde). — La Revue paraît à Genève ; le prix de l'abonnement annuel est de 10 dollars. = N° 2. Félix Valyi. The United States means business. La diplomatie du dollar (à propos des événements qui se déroulent au Nicaragua et au Mexique ; comment s'explique la diplomatie de M. Kellog). — Franz Oppenheimer. The idolatry of the State. — Juliette Veillier. Une politique d'idéal au

Digitized by Google

XX^e siècle : Mahatma Gaædhi (conférence faite devant l'Ordre des avocats de Paris). — Pierre MILLE. Blancs, Jaunes et Noirs au point de vue humain. — C. H. BECKER. The problem of Islam in history. — CHAMPAT RAI JAIN. The ethics of Jainism. — TOYOKICHI IYENAGA. The Japaneses problem in the United States. — Paul MASSON-OURSEL. L'antagonisme entre Orient et Occident (et la possibilité d'entente par une intelligente interpénétration). — K. M. PANNIKAR. The colour problem in the British Empire. — Emir CHEKIB ARSLAN. La question arabe ; présent et avenir (« l'Europe doit s'habituer à cette vérité qu'un peuple de 20 à 25 millions d'Arabes, en Asie, sent la nécessité de s'organiser et de s'unir, afin de pouvoir vivre ». Le plan de l'Union arabe est d'ailleurs restreint à l'Asie ; il n'embrasse pas l'Afrique). — J. Gustavo GUERRERO. La Société des Nations et les petits États. — E. H. SIMMONS. America's outlook on world finance. — Khan SAHIB MIAN ABDUL AZIZ. Persian poetry and islamic dogma. — Alfredo ARAGON. Le problème religieux au Mexique (son application est conforme à la Constitution de 1917 qui sépare l'Église de l'État. « A l'heure actuelle, le culte s'exerce sans difficulté et sans opposition de la part du gouvernement. ») — Marcel BERTHELOT. Aujourd'hui et demain, à propos d'un livre récent d'Henry Ford. = N° 3. Richard WILHELM. The soul of China. — George PITT-RIVERS. The puritan proscription of the pagan world (quand l'esprit puritain l'emporte, c'est le règne de l'intolérance cruelle et sauvage). — Edward J. PHELAN. The sovereignty of the Irish free State (l'État libre a été admis « à exercer les pouvoirs de sa souveraineté pour promouvoir la paix, la sécurité et le bonheur, le bien-être économique et cultural de la race humaine », a dit le président Cosgrave lorsque l'État libre a été admis comme membre de la Société des Nations). — André DUBOSCQ. La France et le mouvement national en Chine. — Helmuth VON GLASENAPP. Pragmatism in Indian thought. Pragmatische Tendenzen in der Religion und Philosophie der Inder (en allemand). — KIYOSTRI K. KAWAKAMI. The Chinese Revolution ; the Japanese point of view. — William MARTIN. La crise de la démocratie en Europe. — Oscar LEVY. The spirit of Israel. — Herbert A. MILLER. Changing concepts of race. — Simon ZAGORSKY. La Russie et l'économie mondiale (« la Révolution, après avoir dépassé le point culminant de la politique maximaliste, tend de plus en plus à mettre en avant les nouvelles forces sociales que, pendant dix ans, le bolchevisme a en vain combattues »). — Marshall MONTGOMERY. Fate and guilt in the German drama, 1799-1833. — Hippolyte GLIVIC. La migration comme facteur de développement économique. — Félix VALYI. The spirit of Europe and the problem of Asia.

L'Esprit international. The international Mind. 1re année, 1927, n° 2. — Chancelier WIRTH. Le centre allemand dans la Nouvelle Europe. — Jules CAMBON. Ancienne et nouvelle diplomatie (la diplomatie devra s'appliquer à entraîner avec elle le sentiment des peuples, se faire la servante de la justice ; sa force sera d'être d'accord avec la conscience universelle). — Comte Carlo SFORZA. La politique européenne du Saint-Siège et ses nouvelles tendances. — Charles K. WEBSTER. L'Empire britannique et la Société des Nations. — Raymond GUYOT. La Chine et le problème du Pacifique. = Chronique (sur la Société des Nations et l'organisation de la paix, les négociations diplomatiques et les traités, les problèmes balkaniques, le problème des dettes interalliées). = Documents : Déclaration des professeurs de l'Université Columbia sur le problème des dettes. Le contrôle militaire interallié et l'Allemagne ; l'accord de Genève, 12 décembre 1926. Traité franco-roumain,

Digitized by Google

20 juin. Traité italo-allemand, 29 décembre. Pacte d'amitié italo-albanais, 27 novembre. Traité russo-lithuanien, 19 novembre. Mémorandum britannique concernant la politique à suivre à l'égard de la Chine, 18 décembre. = Bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Aoberg (Nils). The Anglo-Saxons in England during the early centuries after the invasion. *Times*, n° 1314 (étude sur l'art anglo-saxon du v^e^ au xi^e^ s.).

Adams (George Burton). Councils and courts in Anglo-Norman England. *E. H. R.*, 1927, 272 (observations et réserves de G. Lapsley).

Alfaric (P.) et *Hoepffner (E.).* La chanson de sainte Foy. *B. Éc. ch.*, 1926, 407 (C. Brunel : très important pour la philologie provençale).

Allen (P. S.). Opus epistolarum D. Erasmi Roterodami, vol. IV-VI. *E. H. R.*, 1927, 280.

— Erasmus' services to learning. *Ibid.*

Altaner (Berthold). Die Dominikanermissionen des 13 Jahrh. *An. Bol.*, 1927, 201 (travail considérable, mais qui n'est encore qu'une ébauche).

Andrassy (comte *Julius*). Bismarck, Andrassy and their successors. *Times*, n° 1316 (la lecture de cet ouvrage cause une vive déception).

André (Louis) et *Bourgeois (Émile).* Instructions aux ambassadeurs français en Hollande, 3 vol. *T. G.*, 1927 (important compte-rendu).

Angoulvant (Gabriel). Les Indes néerlandaises. *M. Fr.*, n° 691.

Angus (S.). The mystery-religions and christianity. *Q. R.*, 1927, avril.

Baikie (James). A century of excavation in the land of the Pharaohs. *Ant.*, n° 1.

Balderston (Katharine Canby). A census of the mss. of Oliver Goldsmith. *Times*, n° 1308.

Barnet (T. Ratcliffe). Margaret of Scotland, queen and saint. *Scott. h. R.*, 1927, 220.

Baumann (A. A.). The last Victorians. *Times*, n° 1310 (portraits de littérateurs et d'hommes politiques tracés d'une plume très caustique par un tory impénitent qui déplore le glissement rapide vers la démocratie depuis une vingtaine d'années).

Beaconsfield (Benjamin Disraeli, first earl of). The Bradenham edition of the novels and tales of, t. I-V. *Times*, n° 1316.

Beale (Joseph Henry). A bibliography of early english law books. *Times*, n° 1307.

Beaumont (Cyril W.). The history of Harlequin. *Times*, n° 1309.

Bellard (André). Les Mosellans d'avant l'histoire. *R. ét. h.*, 1927, 55.

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

Ac. Bel. Bullet. lettres = Académie de Belgique. Bulletin de la Classe des lettres. — *An. Boll.* = Analecta Bollandiana. — *An. Rév. fr.* = Annales de la Révolution française. — *Ant.* = Antiquity. — *B. Éc. ch.* = Bibliothèque de l'École des chartes. — *B. hisp.* = Bulletin hispanique. — *B. invest. h.* = Boletin del Istituto de investigaciones históricas. — *Corr.* = Correspondant. — *E. H. R.* = English historical review. — *Espr. intern.* = L'esprit international. — *Hisp. Am. H. R.* = Hispanic American historical review. — *J. S.* = Journal des savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *Pol.* = Polybiblion. — *Q. R.* = Quarterly Review. — *Rév. fr.* = Révolution française. — *R. C.* = Revue critique. — *R. ét. anc.* = Revue des études anciennes. — *R. ét. h.* = Revue des études historiques. — *R. Égl. Fr.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. H. col.* = Revue d'histoire des colonies. — *R. H. dr.* = Revue de l'histoire du droit. — *R. H. mod.* = Revue d'histoire moderne. — *R. P.* = Revue de Paris. — *R. Q. H.* = Revue des questions historiques. — *Scott. h. R.* = Scottish historical review. — *Spec.* = Speculum. — *T. G.* = Tijdskrift v. geschiedenis. — *Times* = The Times. Literary supplement.

Digitized by Google

Bense (J. B.). Anglo-dutch relations from the earliest times to the death of William III. *T. G.*, 1926.

Beyerle (Konrad). Die Kultur der Abtei Reichenau. *An. Bol.*, 1927, 175 (pour fêter le douzième centenaire de la fondation de l'abbaye, 724-1924).

Bilmeyer (Karl). Kirchengeschichte. 8e édit. I : Das christliche Altertum. *An. Bol.*, 1927, 140 (excellente réédition du livre de Funk).

Blok (P. J.). Frederik Hendrik, prins van Oranien. *T. G.*, 1927 (c'est la première biographie moderne qu'on ait de ce personnage).

Bode (Wilhelm von). Bertoldo und Lorenzo dei Medici. *T. G.*, 1925.

Boiron (N.). La prostitution dans l'histoire, dans le droit et devant l'opinion. *M. Fr.*, n° 689.

Bradi (Lorenzi de). La vraie figure de Bonaparte en Corse. *R. H. mod.*, 1926, 469.

Bradley (R. N.). Racial origins of english character. *Ant.*, n° 1.

Bréhier (Émile). Histoire de la philosophie. I : L'antiquité et le Moyen Age, 1. *R. C.*, 1927, n° 5.

Brentano (Lujo). Der wirtschaftende Mensch in der Geschichte. *T. G.*, 1926.

Brom (Gerard). Romantiek en katholicisme in Nederland. *T. G.*, 1927.

Brugmans (H.). De buitenlandsche politiek, 1780-1914. *T. G.*, 1927.

— Het nieuwe Amsterdam. *T. G.*, 1926 (histoire d'Amsterdam depuis 1795).

— *(S. J.)*. De arbeidende klasse in Nederland, 1813-1870. *T. G.*, 1926.

Buchner (Max). Die « clausula de unctione Pippini », eine Fälschung aus dem Jahre 880. *An. Bol.*, 1927, 182 (conclusions inacceptables). *R. C.*, 1927, n° 3 (Marc Bloch tient la « clausula » pour authentique).

Bugge (Alexander). Den norske traelasthandels historie. *E. H. R.*, 1927, 186 (travail considérable sur le commerce des bois depuis les origines connues jusqu'en 1544). *E. H. R.*, 1927, 286.

Burrows (Harold). The perilous adventures and vicissitudes of a naval officer, 1801-1812 : admiral George Vernon Jackson, 1787-1876. *Times*, n° 1311 (intéressant fragment des mémoires de l'amiral).

Cabanès (Dr). Le mal héréditaire. Les descendants de Charles-Quint. *Pol.*, 1927, 124.

Calendar (the) of Wynn (of Gwydir) papers 1515-1690. *Times*, n° 1312 (les Wynn ont été aussi populaires en Galles que les Paston en Angleterre).

Calhoun (George M.). The business life of ancient Athens. *R. ét. anc.*, 1927, 84.

Cambridge medieval history, t. V. *R. C.*, 1927, n° 7 (Jordan : ouvrage de grand mérite, surtout dans le détail ; mais les chapitres ne s'enchaînent pas bien et la conception générale est insuffisante).

Carpenter (J. Estlin). The Johannine writings ; a study in the Apocalypse and the fourth Gospel. *Times*, n° 1311.

— *(Rhys)*. The Greeks in Spain. *Ant.*, n° 1 (excellent résumé).

Caskey (L. C.). Catalogue of greek and roman sculpture. *T. G.*, 1927.

Casson (Stanley). Macedonia, Thrace and Illyria ; their relations to Greece. *R. ét. anc.*, 1927, 79.

César. Guerre des Gaules ; texte établi et traduit par *L.-A. Constans*. *R. ét. anc.*, 1927, 110 (remarquable édition).

Chacornac (Paul). Éliphas Lévi, rénovateur de l'occultisme en France, 1810-1875. *R. Q. H.*, 1927, 435.

Chalandon (Ferdinand). Histoire de la première croisade. *An. Bol.*, 1927, 187 (nombreuses critiques).

Chancellor (E. Beresford). Life in Regency and early Victorian times. *Times*, n° 1309.

Chapman (Conrad). Michel Paléologue, restaurateur de l'Empire byzantin, 1261-1282. *Pol.*, 1927, 123.

Chevalley (Abel). Thomas Deloney : le roman des métiers au temps de Shakespeare. *Times*, n° 1312.

Churchill (Winston S.). The world crisis, 1916-1918. *R. P.*, 1927, n° 6 (livre très intéressant, mais très britannique et tout personnel) ; *Times*, n° 1309.

Clapham (J. H.). An economic history of modern Britain ; the early railway age. *Times*, n° 1311.

Coincy (H. de). Jean de Laclède, 1728-1813, maître particulier des Eaux et Forêts à Pau. *R. ét. h.*, 1927, 64.

Colenbrander (H. T.). Eerherstel der Staatkundige geschiedenis. *T. G.*, 1926.

Collomb (Paul). Recherches sur la chancellerie et la diplomatique des Lagides. *R. Q. H.*, 1927, 455.

Digitized by Google

Cornelius (Friedrich). Die Weltgeschichte und ihr Rhytmus. *T. G.*, 1927.

Corner (George W.). Anatomical texts of the earlier middle ages; a study in the transmission of culture. *Times*, n° 1314.

Couissin (Paul). Les armes romaines; essai sur l'origine et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain. *R. ét. anc.*, 1927, 123 (A. Grenier : travail extrêmement riche de faits et d'aperçus).

Curtis (Edmond). Richard II in Ireland 1394-1395 and submissions of the Irish chiefs. *Times*, n° 1312.

— *(Edward E.).* The organization of the British army in the American revolution. *Times*, n° 1315.

Dalton (J. N.). Ordinale Exon. III : Legenda Exon. *Times*, n° 1307 (continue l'édition, pour la Bradshaw Society, des mss. liturgiques employés à Exeter par l'évêque Grandisson).

Dauphin-Meunier (A.). La Commune hongroise et les anarchistes, 21 mars 1917-7 août 1919. *R. Q. H.*, 1927, 494.

Dauzat (Albert). Les noms de lieux; origine et évolution. *R. Q. H.*, 1927, 437.

Defoe (Daniel). A journal of the plague year. *Times*, n° 1307.

Delafosse (H.). Les écrits de saint Paul. II : La première aux Corinthiens. *R. C.*, 1927, n° 7 (nombreuses critiques par A. Loisy. L'auteur sacrifie indûment Paul à Marcion).

Delbeke (Francis). L'action politique et sociale des avocats au XVIII^e siècle. *R. P.*, 1927, n° 7.

De Leeuw (W. J. A.). Het Painansch contract. *T. G.*, 1927 (étude sur la colonisation de Sumatra au XVII^e s.).

Deloche (Maximin). L'énigme de Civaux, Lemovices et Pictons; le christianisme en Poitou. *B. Éc. ch.*, 1926, 390.

Delorme (Ferdinand-M.). La « Legenda antiqua s. Francisci », texte du ms. M 69 de Pérouse. *An. Bol.*, 1927, 198.

Demangel (R.). Le tumulus dit de Protésilas. *R. C.*, 1927, n° 6.

Demartial (Georges). La guerre de 1914; l'évangile du quai d'Orsay. *An. Rév. fr.*, n° 20 (conclusion : les vrais responsables de la guerre furent Grey, Viviani, Poincaré et Sazonof).

Des Marez (G.). Le problème de la colonisation franque et du régime agraire de la Basse-Belgique. *B. Éc. ch.*, 1926, 385 (Lot : beau livre, neuf et qui fera réfléchir).

Dickinson (P. L.). An outline history of architecture of the British isles. *Times*, n° 1307.

Dictionary of anonymous and pseudonymous English literature. *Times*, vol. I-II, n° 1312 (réédition en six volumes du dictionnaire de Halkett et Laing publié en quatre de 1882 à 1886).

Diehl (Ern.). Inscriptiones latinae christianae veteres, t. I. *J. S.*, 1927, 91 (ce t. I comprend 2,500 numéros).

Dowd (Jerome). The Negro in American life. *Times*, n° 1312 (grands progrès accomplis par les nègres aux États-Unis depuis l'émancipation).

Driver (G. R.) et *Hodgson (L.).* Nestorius. The Bazaar of Heracleides. *An. Bol.*, 1927, 159 (nouvelle traduction du syriaque, utile, mais trop timide et parfois inexacte).

Dubech (Lucien) et *Espezel (Pierre d').* Histoire de Paris. *R. Q. H.*, 1927, 433.

Ducati (Pericle). L'arte classica. *R. ét. anc.*, 1927, 96.

Duguet (Raymond). Moscou et la Géorgie martyre. *R. Q. H.*, 1927, 499.

Duhm (H.). Der Verkehr Gottes mit den Menschen im Alten Testament. *R. C.*, 1927, n° 3 (analyse du livre par A. Loisy).

Duke (Miss *Winifred*). Lord George Murray and the Forty-five. *Scott. h. R.*, 1927, 229 (si, en 1745, le Prétendant avait dormi pendant toute la durée de l'expédition, laissant Murray agir à sa place, il eût trouvé la couronne de Grande-Bretagne à son réveil). *Times*, n° 1310.

Du Peloux (vicomte *Charles*). Répertoire général des ouvrages modernes relatifs au XVIII^e siècle français. *R. ét. h.*, 1927, 62.

Ehrenberg (V.). Neugründer des Staates; ein Beitrag zur Geschichte Spartas und Athens im VI Jahrh. *R. C.*, 1927, n° 5.

Elias (Johan E.). Schetzen uit de geschiedenis van ons zeewezen. *T. G.*, 1927.

Emerton (Ephraim). Humanism and tyranny. *E. H. R.*, 1927, 278.

Encyclopædia of english furniture. *Q. R.*, 1927, avril.

Estrada (Genaro). Las relaciones entre México y Perù; la mission de Corpancho. *B. invest. hist.*, n° 30, 322.

Faris (John T.). The romance of the boundaries. *Times*, n° 1316 (histoire anecdo-

Digitized by Google

tique des conflits soulevés par la question des limites territoriales des États-Unis, surtout à l'intérieur même de la Confédération).

Fayol (Amédée). Auteuil au cours des âges. *R. H. mod.*, 1926, 474.

Feiling (Keith). England under Tudors and Stuarts. *Times*, n° 1314.

Ferrabino (A.). L'Impero Ateniense. *J. S.*, mars 1927 (l'auteur ne traite que deux sujets : l'apogée d'Athènes et la catastrophe).

Ferrão (Antonio). Estudos Pombalinos. *B. hisp.*, 1927, n° 2.

Fitzrandolph (Helen E.) et *Hay (M. Doriel)*. The rural industries of England and Wales. III : Decorative crafts and rural potteries. *Times*, n° 1314.

Flament (Albert). La vie amoureuse de Lady Hamilton. *R. P.*, 1927, n° 6.

Fleure (H. J.). The regional balance of racial evolution. *Ant.*, n° 1.

Foakes-Jackson (F. J.). The life of saint Paul. *Times*, n° 1310.

Frappier (chanoine). Mémoires sur le clergé d'Auxerre pendant la Révolution, de 1789 à l'an IV; publ. par *Ch. Porée*. *Rév. fr.*, 1927, 74.

Frazer (Sir *James George*). Les origines de la famille et du clan ; trad. par la comtesse *J. de Pange* (trad. abrégée de *Totemism and exogamy*). *R. H. dr.*, 1927, 127.

French (Allen). A British fusilier in revolutionary Boston. *Times*, n° 1315.

Friedensburg (Ferdinand). Die Münze in der Kulturgeschichte. *R. C.*, 1927, n° 7 (nouv. édit. améliorée, mais qui devra l'être encore dans une troisième).

Friedländer (Max J.). Die altniederlandische Malerei, t. III. *T. G.*, 1926.

Galitzine (princesse *Véra*). Réminiscences d'une émigrée, 1865-1920. *Pol.*, 1927, 135.

Ganshof (François-L.). Étude sur les *ministeriales* en Flandre et en Lotharingie. *B. Éc. ch.*, 1926, 383.

Gasquet (cardinal). Cardinal Pole and his early friends. *Times*, n° 1314.

Gazin (J.). Éléments de bibliographie générale, méthodique et historique de la Martinique. *R. H. col.*, 1927, 132.

Geer (Walter). Campaigns of the civil war. *Times*, n° 1310 (il s'agit de la guerre de Sécession américaine).

Girard (Georges). Vie de Lazare Hoche. *Rév. fr.*, 1927, 68 (mi-roman, mi-histoire ; mais l'histoire est exacte) ; *M. Fr.*, n° 691.

Gooch (G. P.). Recent revelations of european diplomacy. *Times*, n° 1316.

Gorce (Denys). La *lectio divina*, des origines du cénobitisme à saint Benoit et Cassiodore. *R. ét. anc.*, 1927, 131.

Goudge (H. L.). The second epistle of the Corinthians. *Times*, n° 1314.

Gougaud (Dom *Louis*). Dévotions et pratiques ascétiques au Moyen Age. *R. C.*, 1927, n° 3 (érudition étendue ; discussion serrée et prudente).

Grandin (M.). Bibliographie générale des sciences juridiques, politiques, économiques et sociales de 1800 à 1925. *Espr. intern.*, 1927, n° 2.

Griffe (E.). La perception des dîmes épiscopales dans le Narbonnais au XIV^e^ siècle. *R. Égl. Fr.*, 1927, 100 (d'après l'enquête faite par l'évêque de Carcassonne en 1269 et le Livre vert de l'archevêché de Narbonne composé en 1360).

Grimaud (Albert) et *Balmelle (Marius)*. Précis d'histoire du Gévaudan rattachée à l'histoire de France. *B. Éc. ch.*, 1926, 389.

Grisar (Hartmann). Martin Luther's Leben und sein Werk. *R. Q. H.*, 1927, 443.

Gsell (St.). Promenades archéologiques aux environs d'Alger. *J. S.*, mars 1927.

Gunst (J. W.). Johannes Pistorius Woerdensis, 1725. *T. G.*, 1926 (biographie du premier martyr hollandais).

Guzmán (José) y *Guzmán (R.)*. Las relaciones diplomaticas de México con Sud América. *B. invest. hist.*, n° 30, 339.

Haase (F.). Altchristliche Kirchengeschichte nach orientalischen Quellen. *R. C.*, 1927, n° 4 (Loisy : mine de renseignements bien étiquetés, bien classés, clairement énoncés).

Häbler (Konrad). Handbuch der Inkunabelkunde. *B. Éc. ch.*, 1926, 410.

Hamilton (*Henry*). The english brass and copper industries to 1800. *E. H. R.*, 1927, 292.

Händke (Berthold). Der französich-deutschniederländsche Einfluss auf die italienische Kunst, 1200-1650. *T. G.*, 1926.

Hardinge (Sir *Arthur*). A diplomatist in Europe. *Times*, n° 1316 (on lira avec le plus de curiosité ce que rapporte l'ancien ambassadeur anglais en Espagne pendant la Grande Guerre. Est-il vrai que le roi

Digitized by Google

Alphonse ait dit que dans son royaume les seuls partisans des Alliés étaient lui-même et la « canaille »?).

Hardy (Georges). Le cardinal de Fleury et le mouvement janséniste. *H. Égl. Fr.*, 1927, 77 (importante contribution à l'histoire du jansénisme, de 1720 à 1743).

Harris (Walter B.). France, Spain and the Rif. *Times*, n° 1310.

Harrison (F.). York minster. *Times*, n° 1316 (excellent résumé historique et archéologique).

Heckmann (Paul). Un épisode des guerres de la Révolution. Félix de Wimpffen et le siège de Thionville en 1792. *R. ét. h.*, 1927, 65 (beaucoup de documents ; il en ressort que Wimpffen eut certainement des rapports suspects avec les Émigrés et les Autrichiens).

Heere (W. R.). Frederic Le Play en zijne volgelingen. *T. G.*, 1927.

Herculano (Alexandre). History of the origin and establishment of the Inquisition in Portugal ; trad. par *John C. Branner*. *E. H. R.*, 1927, 284 (violent pamphlet ; le texte est souvent en flagrant désaccord avec les documents).

Herre (Paul). Die Südtiroler Frage. *Times*, n° 1316.

Heyderhoff (Julius). Deutscher Liberalismus im Zeitalter Bismarcks. *T. G.*, 1927 (choix de correspondances provenant des principaux membres du parti libéral).

Hirst (Francis W.). Life and letters of Thomas Jefferson. *R. C.*, 1927, n° 7.

Hsu (Shursi). China and her political entity. *Times*, n° 1316.

Hull (Eleonor). A history of Ireland and her people, to the close of the Tudor periode. *Times*, n° 1309.

Hutton (W. H.). John Wesley. *Times*, n° 1316 (résumé remarquable).

Imbelloni (J.). La esfinge indiana. *Times*, n° 1309 (exposé critique des théories concernant les origines de l'homme dans l'Amérique du Sud, en particulier dans le Pérou. Repousse celles de l'école de Manchester sur l'origine égyptienne de la civilisation américaine).

Jacquier (E.). Les Actes des apôtres. *R. C.*, 1927, n° 4 (Loisy : œuvre monumentale par les proportions, considérable par l'érudition ; mais l'auteur avait les mains liées par le décret obligeant les exégètes catholiques à tenir Luc pour unique auteur des Actes. Sur ce point, la critique est désarmée).

Japikse (N.). Europa en Bismarck's vredepolitiek. *T. G.*, 1926 (important pour les négociations internationales en 1871).

Jenkins (T. Atkinson). La Chanson de Roland, Oxford version. *Spec.*, janvier 1927 (long c.-r. par J. D. M. Ford sur la langue du poème).

Jerphanion (G. de). Les églises rupestres de Cappadoce, t. I. *J. S.*, mars 1927.

Jespersen (Otto). Mankind, Nation and Individual, from a linguistic point of view. *J. S.*, mars 1927.

Jones (Neville). The stone age in Rhodesia. *Ant.*, n° 1.

— *(Rufus M.).* The faith and practice of the Quakers. *Times*, n° 1312.

Kalkoff (Paul). Die Kaiserwahl Friedrichs IV und Karls V. *T. G.*, 1927.

Karlgren (Anton). Bolshevist Russia ; trad. du suédois par *Anna Barwell*. *Times*, n° 1310 (l'auteur, qui connaît bien la Russie, expose surtout la condition des paysans depuis la Révolution soviétique. Son témoignage est d'un grand poids).

Kennedy (A.). St. Paul and the mystery religions. *Q. R.*, 1927, avril.

Koch (Hugo). Cyprianische Untersuchungen. *An. Bol.*, 1927, 153 (douze copieuses dissertations ayant pour objet des écrits attribués au saint évêque).

Kretschmayr (H.). Die œsterreichische Zentralverwaltung. II : 1749-1848. Aktenstücke ; publ. par *J. Kaltenbrunner* et *Melitta Winkler*. *E. H. R.*, 1927, 295.

Kristensen (W. Brede). Het leven uit den dood. *T. G.*, 1927.

Kromayer (J.) et *Veith (G.).* Schlachten-Atlas zur antiken Kriegsgeschichte. *R. C.*, 1927, n° 3 (très utile instrument de travail).

Labande (L.-H.). Le palais des papes et les monuments d'Avignon au XIV^e^ siècle. *J. S.*, 1927, 76 (commentaire et remarques additionnelles par M. Aubert).

La Peña y Reyes (Antonio de). Lucas Alaman, el reconocimiento de nuestra independencia por España, y la unión de los paises hispano-americanos. *B. invest. hist.*, n° 30, 327.

Latella Frias (Donato). Leyes de Indias ; estudio crítico sobre el contenido político y económico de la Recopilación de 1680. *B. invest. hist.*, n° 29, 127.

Laurant (L.). Manuel des études grecques et latines. *R. C.*, 1927, n° 7 (nouv. édit. revue et améliorée).

Digitized by Google

Lawrence (T. E.). Revolt in the Desert. *Times*, n° 1310 (l'auteur a beaucoup à nous apprendre sur les Arabes avant et surtout pendant la guerre, sur leurs aspirations à l'indépendance, sur les Turcs et surtout les Jeunes Turcs qu'il a pris en aversion).

Lefèvre (M.-A.). L'habitat rural en Belgique ; étude de géographie humaine. *Ac. Bel. Bul. Lettres*, 1926, 246.

Lehmann-Hartleben (K.). Die Trajansäule. *T. G.*, 1926.

Lemaire (Suzanne). La Commission des Réguliers, 1766-1780. *H. Égl. Fr.*, 1927, 73 ; *R. Q. H.*, 1927, 442.

Lepointe (Gabriel). L'organisation et la politique financières du clergé de France sous le règne de Louis XV. *H. Égl. Fr.*, 1927, 69.

Lewis (W. S.). A selection of the letters of Horace Walpole. *Times*, n° 1308 (c'est surtout l'aristocrate original que l'auteur a voulu peindre par ses lettres).

Lexa (François). La magie dans l'Égypte antique. *An. Bol.*, 1927, 129.

Library (the) of Impostors. I : The life and astonishing adventures of John Daniel. II : An historical and geographical description of Folmosa ; by *George Psalmanaazar*. *Times*, n° 1309 (on demande pourquoi rééditer des ouvrages qui sont manifestement des impostures).

Macalister (A. S.) et *Duncan (J. Garrow)*. Excavations on the hill of Ophel Jerusalem, 1923-1925. *Times*, n° 1314.

— *(R. A.)*. A century of excavation in Palestine. *Ant.*, n° 1.

MacPhee (Allan). The economic revolution in British West Africa. *Times*, n° 1307.

Macquoid (Percy) et *Edwards (Ralph)*. The dictionary of english furniture. *Q. R.*, 1927, avril.

Magrath (John Richard). The Flemings in Oxford. *E. H. R.*, 1927, 285 (documents tirés des « Rydal papers », 1650-1700).

Maire (Albert). Bibliographie générale des œuvres de Blaise Pascal. II : Pascal pamphlétaire. *R. C.*, 1927, n° 7.

Malin (Aarno). Der Heiligenkalendar Finnlands. *An. Bol.*, 1927, 185.

Manning (William R.). Diplomatic correspondence of the United States concerning the independence of the latin-american nations. *Hisp. am. H. R.*, 1926, 83.

Manteyer (Georges de). Les faux Louis XVII : le roman de Naundorff et la vie de Carl Werg. *Corr.*, 1927, 25 mars (Naundorff a été un simple aventurier).

Manteyer (Georges de). Les origines chrétiennes de la II[e] Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de la Viennoise. *An. Bol.*, 1927, 141.

Marshall (C. F. Dendy). The British post office, from its beginning to the end of 1925. *Times*, n° 1307 (par un passionné philatéliste).

— (Sir *John*). Annual report of the archæological Survey of India, 1923-1924. *Ant.*, n° 1.

Massingham (H. J.). Downland man. *Ant.*, n° 1 (assertions généralement inadmissibles).

Melvin (Frank Edgar). Napoleon's navigation system ; a study of trade control during the continental blocade. *Hisp. Am. H. R.*, 1926, 82.

Mierow (Herbert Edward). The Roman provincial governor as he appears in the Digest and code of Justinian. *R. ét. anc.*, 1927, 130.

Miguélez (P.). Catálogo de los códices españoles de la Biblioteca del Escorial. II : Relaciones históricas. *B. hisp.*, 1927, n° 2.

Moldsdorf (Wilhelm). Christliche Symbolik der mittelalterlichen Kunst. 2[e] édit. *R. C.*, 1927, n° 7.

Monet (Camille). Bayard et la Maison de Savoie. *R. Q. H.*, 1927, 459.

Monier (R.). Les institutions judiciaires des villes de Flandre. *R. H. dr.*, 1927, 140 (assez vives critiques par H. Nowé).

Monti (Gennaro Maria). Due grandi riformatori del settecento. *Times*, n° 1308 (ces deux grands réformateurs furent l'abbé Antonio Genovese et Giuseppe Maria Galanti).

Morse (Hosea Ballou). The chronicles of the East India Company trading to China, 1635-1834. *E. H. R.*, 1927, 289 (4 vol. pleins de matériaux).

Mothersole (Miss *Jessie*). Agricola's road into Scotland ; the great roman road from York to the Tweed. *Scott. h. R.*, 1927, 231 ; *Times*, n° 1312.

Moulin (Robert). Le ministère de l'Algérie, 24 juin 1858-24 novembre 1860. *R. C.*, 1927, n° 3.

Muller (S.). Oorkondenboek van het sticht Utrecht to 1301. *T. G.*, 1926.

Murray (D. L.). Disraeli. *Times*, n° 1309.

Nash (Roy). The conquest of Brazil. *Times*, n° 1312.

Naz (Raoul). L'avouerie de l'abbaye de

Digitized by Google

Marchiennes, 1228-1262 *R. H. dr.*, 1927, 147 (F. Senn complète ce travail par une abondante bibliographie).

Northup (George Tyler). An introduction to Spanish literature. *B. hisp.*, 1927, n° 2 (bonne bibliographie critique).

Núñez Ortega (Angel). Noticia historica de las relaciones politicas y comerciales entre México y el Japon durante el siglo XVII. *B. invest. hist.*, n° 30, 321.

O'Grady (Standish Hayes). Catalogue of irish mss. in the British Museum, vol. I. *An. Bol.*, 1927, 125; *E. H. R.*, 1927, 282.

O'Rahilly (Thomas F.). Catalogue of irish mss. in the Royal Irish Academy. *An. Bol.*, 1927, n° 125.

Orlandini (G.). Marco Polo e la sua famiglia. *B. Éc. ch.*, 1926, 398 (l'auteur juge sévèrement le caractère de Marco Polo et laisse planer des doutes sur sa véracité).

Oulié (Marthe). Les animaux dans la peinture de la Crète préhellénique. *M. Fr.*, n° 689.

Owst (G. R.). Preaching in medieval England. *R. C.*, 1927, n° 6; *E. H. R.*, 1927, 276 (A. G. Little : beaucoup de documents nouveaux; mais les erreurs de détail ne sont pas rares et l'index est insuffisant).

Page (William). The Victoria county of Kent, vol. II. *Times*, n° 1308.

Paris (P.) et *Ponz (Bardaviu).* Fouilles dans la région d'Alcañiz, prov. de Tetuel. *J. S.*, 1927, 89.

Parva-Pérez (C.). Miranda et la Révolution française. *B. invest. hist.*, n° 29, 110.

Patouillet (J.). Les codes de la Russie soviétique. Trad. fr. *Espr. intern.*, t. I, n° 2.

Patry (Raoul). La religion dans l'Allemagne d'aujourd'hui. *R. C.*, 1927, n° 4 (E. Vermeil : « Le protestantisme luthérien est et reste, en Allemagne, notre irréductible ennemi »).

Peers (E. Allison). Studies of the Spanish mystics. *Times*, n° 1310.

Penderel-Brodhurst (J.) et *Layton (Edwin J.).* A glossary of english furniture of the historic periods. *Q. R.*, avril 1927.

Perry (A. J.). John Trevisa's Dialogus (publie trois traductions en anglais par John Trevisa : 1° le sermon de Richard Fitz-Ralph : *Defensio curatorum;* 2° un traité sur le commencement et la fin du monde par Methodius; 3° *Dialogus inter militem et clericum;* ce dernier d'après l'édit. princeps de Berthelet en 1530-1540). *E. H. R.*, 1927, 305.

Peyneau (Dr *Bertrand*). Découvertes archéologiques dans le pays de Buch. *R. ét. anc.*, 1927, 135.

Pflaum (Heinrich). Die Idee der Liebe. Leone Ebreo. *R. C.*, 1927, n° 5 (beaucoup de recherches sur les conceptions de l'amour au Moyen Age et pendant la Renaissance).

Pohl (Heinrich). Die katholische Militärseelesorge Preussens, 1797-1888. *R. H. dr.*, 1927, 170.

Pollard (A. W.) et *Redgrave (G. R.).* A short-title catalogue of english books, 1475-1640. *Times*, n° 1314.

Ponsonby (Magdalen). Mary Ponsonby; a memoir, some letters and a journal. *Times*, n° 1314 (souvenirs intéressants sur le prince Albert, Disraeli, etc.).

Poppers (Helena). De Joden in Overijssel van hunne vestiging tot 1814. *T. G.*, 1926.

Posthumus (N. W.). Documents betreffende de buitenlandsche handelspolitik van Nederland in de XIX eeuw. *T. G.*, 1926.

Prestage (Edgar). The diplomatic relations of Portugal with France, England and Holland, 1640-1668. *B. hisp.*, 1927, n° 2 (important).

Preuss (Konrad Theodor). Die Eingeborenen Amerikas. Religionsgeschichtliches Lesebuch. *R. C.*, 1927, n° 7 (2e édit. augmentée, due au savant qui connaît actuellement le mieux les religions des peuples indigènes de l'Amérique).

Prims (F.). De reis van den « Sint-Carolus », 1724. *Ac. Bel. Bull. Lettres*, 1926, 244 (intéressant pour l'histoire de la Compagnie d'Ostende).

Puckett (N. N.). Folk beliefs of the Southern Negro. *Times*, n° 1310 (bonne étude sur les nègres, si nombreux dans les régions méridionales des États-Unis).

Quennell (M. et *C. H. B.).* Every day life in Anglo-saxon, viking and norman times. *Ant.*, n° 1 (bon livre de vulgarisation pour les étudiants).

Radowitz (Joseph Maria von). Aufzeichnungen und Erinnerungen. *R. H. mod.*, 1926, 470.

Rappoport (Charles). La philosophie de l'histoire comme science de l'évolution. *M. F.*, n° 691.

Rathburn (Seward Hume). A background to architecture. *Times*, n° 1307 (étude sur les rapports de l'architecture avec les phases diverses de la civilisation).

Rathenau (Walther). Briefe. *R. C.*, 1927,

Digitized by Google

n° 4 (S. Reinach cite ce passage : « Le peuple expie pour ses chefs ; c'est là, je crois, le sens de la guerre, et cette expiation est juste, car le peuple a accepté cette direction », 12 mai 1917).

Rattray (R. S.). Religion and art in Ashanti. *Times*, n° 1316.

Rauschen (Gerhard). Grundriss der Patrologie. *An. Bol.*, 1927, 135 (utile refonte ; liste d'addenda et de corrigenda).

Redford (Arthur). Labour migration in England, 1800-1850. *Scott. h. R.*, 1927, 221.

Reimers (H.). Ostfriesland bis zum Aussterben seines Fürstenhauses. *T. G.*, 1926.

Revel (commandant). La Savoie et la domination espagnole. Guerre de la Succession d'Autriche, 1742-1749. *Pol.*, 1927, 127.

Rippy (J. Fred.). The United States and México (de 1846 à nos jours). *Hisp. am. H. R.*, 1926, 85.

Roberts (Stephen H.). Population problems of the Pacific. *Times*, n° 1315.

Rocheblave (S.). Louis de Fourcauld et le mouvement artistique en France de 1875 à 1914. *R. C.*, 1927, n° 4.

Rodzianko (V.). The reign of Rasputin ; an empire's collapse. *Times*, n° 1311.

Roserot de Melin (Joseph). Antonio Caracciolo, évêque de Troyes, 1515-1570. *R. Q. H.*, 1927, 398.

Rougier (L.). Celse. *R. C.*, 1927, n° 6 (A. Loisy : il n'était pas nécessaire, à propos de Celse, de faire le procès du christianisme).

— La Scolastique et le Thomisme. *B. Éc. ch.*, 1926, 411 (H. Lemaître montre les nombreux emprunts faits par l'auteur à ses devanciers sans le dire).

Russell (Lord *John*). Later correspondence, 1840-1870 ; publ. par *G. P. Gooch. E. H. R.*, 1927, 298.

— *(Phillips)*. Benjamin Franklin. *Times*, n° 1315.

Saint-René Taillandier (M^me^). La princesse des Ursins. *R. C.*, 1927, n° 5 (Louis André : ce n'est qu'un roman littéraire ; les lacunes et les erreurs sont très nombreuses).

Sanchez-Albornoz (Claudio). Estampas de la vida en Leon durante el siglo x. *R. C.*, 1927, n° 3.

Savage (H. E.). The great register of Lichfield cathedral known as Magnum Registrum album. *E. H. R.*, 1927, 274 (critiques graves faites à cette édition par Ch. Johnson).

Schiaparelli (Luigi). Avviamento allo studio delle abbreviature latine nel Medioevo. *Spec.*, janv. 1927.

Schultze (Victor). Altchristliche Städte und Landschaften. II, 1. *An. Bol.*, 1927, 148.

Schürr (Friedrich). Das altfranzösische Epos. *R. C.*, 1927, n° 4 (étudie la littérature épique dans son ensemble, en la plaçant dans le mouvement général des idées).

Schwarz (Paul). Iran im Mittelalter. Bd. V. *An. Bol.*, 1927, 169 (important pour la géographie orientale).

Seeligmann (S.). Het Marranenprobleem uit œkonomisch Oogpunt. *T. G.*, 1926 (sur les Juifs portugais en Hollande).

Selbie (W. B.). Congregationalism. *Times*, n° 1312.

Shanahan (E. W.). South America ; an economic and regional geography. *Times*, n° 1309.

Silva Rosa (J. S. da). Geschiedenis der Portugeesche Joden te Amsterdam, 1593-1925. *T. G.*, 1927.

Sinha (H.). Early european banking in India. *Times*, n° 1308.

— *(J. C.)*. Economic annals of Bengal. *Ibid.*

Soto (Jean B.). Causas y consecuencias, antecedentes diplomáticos y efectos de la guerra hispano-americana. *Hisp. am. H. R.*, 1926, 79.

Souter (Alexander). Pelagius' expositions of thirteen epistles of St. Paul, I-II. *E. H. R.*, 1927, 268.

Soyer (Jacques). Répertoire bibliographique sommaire de l'histoire du département du Loiret. 2^e^ partie : Histoire des communes. *B. Éc. ch.*, 1926, 388.

Spyridon et *Eustratiades (Sophronios)*. Catalogue of the greek manuscripts in the library of Laura on Mount Athos. *An. Bol.*, 1927, 124.

Stählin (Karl). Aus den Papieren Jacob von Stählin. *Rév. Fr.*, 1927, 69 (précieux documents sur l'histoire des rapports russo-allemands au XVIII^e^ s.).

Stevenson (Gertrude Scott). Charles I in captivity, from contemporary sources. *Times*, n° 1307.

Stocks (J. E.). Market Harborough parish records, 1531-1837. *Times*, n° 1310.

Stokes (H. P.). A history of the Wilbraham parishes in the county of Cambridge. *Times*, n° 1308.

Strong (Eugenia). La scultura romana da

Digitized by Google

Augusto a Costantino. *R. ét. anc.*, 1927, 65 (objections présentées par J. Carcopino).

Tailliart (Charles). L'Algérie dans la littérature française. *R. H. col.*, 1927, 142.

Tardieu (André) et *Jessen (Franz von)*. Le Slesvig à la Conférence de la paix, 1919-1920. *Espr. intern.*, t. I, n° 2.

Tatham (E. H. R.). Francesco Petrarca. Vol. I : 1304-1347. *E. H. R.*, 1927, 278.

Terrasse (Henri) et *Hainaut (Jean)*. Les arts décoratifs au Maroc. *R. C.*, 1927, n° 4.

Tex (Jan den). Locke en Spinoza over de tolerantie. *T. G.*, 1927.

Theissen (J. S.). Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II, 1565-1567. *T. G.*, 1926.

Troux (A.). L'École centrale du Doubs à Besançon, an IV-an XI. *R. C.*, 1927, n° 4.

Uhlig (C.). Die Bessarabische Frage. *Espr. intern.*, t. I, n° 2 (c'est la meilleure étude sur le sujet).

Unger (W. S.). Bronnen tot de geschiedenis van Middelburg in den landsheerlijken tid. *T. G.*, 1927.

Valle (Rafael Heliodoro). La anexión de Centro América a México ; documentos y escritos de 1821. *B. invest. hist.*, n° 30, 330.

Van Appeldoorn (L. J.). Geschiedenis van het nederlandsche huwelijksrecht voor de fransche wetgeving. *T. G.*, 1926.

Van der Heyden (E. J. J.) et *Ginnaken*. Leges Barbarorum. *T. G.*, 1926.

Van Heijnsbergen (P.). Geschiedenis der rechtswetenschap in Nederland. *T. G.*, 1927.

Vermeulen (F.). Handboek tot de geschiedenis der nederlandsche Bouwkunst. *T. G.*, 1926.

Viénot (John). Histoire de la Réforme française, des origines à l'Édit de Nantes. *H. Égl. Fr.*, 1927, 56 (onze pages de critiques véhémentes).

Villari (Pasquale). La storia di Girolamo Savonarola e dei suoi tempi. Nouv. édit. *An. Bol.*, 1927, 207 (c.-r. de dix ouvrages sur Savonarole parus de 1922 à 1926. Différences entre Villari et Schnitzer. Ce qu'il faut penser de Savonarole).

Villiers (baron *Marc de*). La découverte du Missouri et l'histoire du fort d'Orléans, 1673-1728. *R. C.*, 1927, n° 7.

Watson (William J.). The history of the Celtic place-names of Scotland. *Times*, n° 1312 (insuffisant) ; *Scott. h. R.*, 1927, 212.

Webb (Sydney et *Beatrice)*. English poor law history. I : The old poor law. *Times*, n° 1312.

Weigall (Arthur). A history of the Pharaos ; vol. II. *Times*, n° 1310.

Wenck (Karl). Das erste Konklave der Papstgeschichte. Rom, August bis Oktober 1241. *E. H. R.*, 1927, 304.

Wendell (Barrett). The history of the translation of the blessed martyrs of Christ Marcellinus and Peter. *Times*, n° 1316 (de fâcheuses inexpériences et bibliographie incomplète).

Werken der heiligen Teresia. *An. Bol.*, 1927, 215 (traduction néerlandaise de tous les écrits de la sainte, entreprise par les Carmes en Hollande ; t. III et IV).

Weyman (Carl). Beiträge zur Geschichte der christlich-lateinischen Poesie. *An. Bol.*, 1927, 147.

Williamson (James A.). The Caribbee islands under the proprietary patents. *R. H. col.*, 1927, 147.

Willson (Beckles). The Paris embassy. A narrative of franco-british diplomatic relations, 1814-1920. *Times*, n° 1315.

Wilson (Woodrow). The new democracy ; presidential messages, addresses and other papers, 1913-1917. *Times*, n° 1307.

Wolf (A.). The oldest biography of Spinoza. *Times*, n° 1316 (cette biographie, écrite probablement en 1688 par Maximilien Lucas, fut éditée pour la première fois en 1735).

Wortham (H. E.). Oscar Browning. *Times*, n° 1316.

Wright (John Kirtland). The geographical lore of the time of the Crusades. *An. Bol.*, 1927, 191 (érudition considérable appliquée à un domaine infini ; l'auteur n'a pu s'en rendre maître).

— *(F. A.)*. Feminism in greek literature from Homer to Aristotle. *Q. R.*, avril 1927.

Yela Utrilla (Juan F.). España ante la independencia de los Estados Unidos. *Hisp. Am. H. R.*, 1926, 72.

Zévaès (Alexandre). L'histoire de la troisième République, 1870-1926. *Rév. Fr.*, 1927, 84.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le premier Congrès français des sciences historiques. — Le premier Congrès français des sicences historiques s'est réuni à Paris, à la Sorbonne, du 20 au 23 avril. « C'est un événement », a dit M. Temperley, professeur à l'Université de Cambridge, dans l'allocution qu'il a prononcée pour la séance d'ouverture. « Ce qui a caractérisé ce Congrès », a dit à son tour M. Pirenne, le grand historien belge, qui a suivi assidûment ses travaux, « c'est sa vie, sa vie intense. » Tirant du succès obtenu des conclusions pratiques, le directeur de l'enseignement supérieur, M. Cavalier, a déclaré que le Comité français des sciences historiques pourrait être considéré dorénavant par les pouvoirs publics comme l'organe qualifié des historiens français, celui qui devrait transmettre leurs demandes, celui auquel l'administration devrait s'adresser pour atteindre l'ensemble des historiens de ce pays. De la même façon, l'Institut international de coopération intellectuelle, organe exécutif de la Société des Nations, dans le domaine intellectuel, a déjà pris le parti de considérer le Comité international des sciences historiques, auquel se rattache le Comité français, comme l'intermédiaire le plus qualifié auquel il puisse faire appel auprès des représentants de la science historique dans le monde.

Le premier Congrès français des sciences historiques avait à son programme quatre-vingts communications, présentées par des membres de l'Institut de France, par des professeurs de la Sorbonne ou du Collège de France, par des professeurs appartenant aux Universités et Académies régionales, par des membres des grandes Sociétés historiques.

Les congressistes n'étaient pas seulement des Français. Les organisateurs du Congrès avaient invité tous les savants étrangers appartenant à des Sociétés historiques françaises. A cet appel, les historiens belges surtout ont répondu nombreux ; mais aussi sont venus des Américains, des Anglais, un Autrichien, un Hongrois, un Portugais, des Polonais, des Roumains, des Scandinaves, des Suisses, un Yougoslave. L'Union académique nationale italienne a envoyé son adhésion au Congrès, comme l'Académie des sciences de Leningrad.

De même que les adhésions sont venues de partout aux organisateurs du Congrès, les communications qui ont été faites se rapportaient à toutes les époques et à tous les domaines de l'histoire. C'est à peine s'il faut souhaiter que les spécialistes de certaines branches de l'histoire : histoire des religions, études byzantines, histoire du droit, qui avaient cette année leurs réunions particulières, viennent plus nombreux au Congrès prochain. Les historiens de l'art, comme ceux de la littérature ou de la philosophie, se sont peut-être demandé s'ils étaient invités au Congrès comme les historiens de l'histoire générale ; une autre fois ils ne devront plus en douter. Car il est essentiel que les spécialistes profitent des Congrès généraux pour reprendre contact avec l'histoire générale.

Le plus grand nombre des communications présentées au Congrès paraîtront dans les revues qui sont les organes des Sociétés membres du Comité français des sciences historiques. Le Comité se réserve de publier lui-même les actes du Congrès avec les résumés des communications. Les vœux qui ont été formulés dans les

Digitized by Google

différentes sections seront transmis au ministre de l'Instruction publique, qui a promis de les appuyer. Ces vœux concernent essentiellement l'organisation du travail historique en France, la préparation de nouveaux instruments de travail, le fonctionnement des bibliothèques, la conservation des archives particulières, le classement des documents, surtout des documents iconographiques.

Le premier Congrès français des sciences historiques a pris également des dispositions en vue de préparer la participation de la France au Congrès international qui doit avoir lieu à Oslo du 14 au 18 août 1928. Un certain nombre d'historiens français ont été chargés de rapporter plusieurs questions générales qui seront à l'ordre du jour du Congrès international.

Quand le Congrès d'Oslo aura eu lieu, un nouveau Congrès français devra se réunir sans doute pour donner suite aux décisions du Congrès international. Et si les historiens d'Algérie veulent profiter en 1930 du centenaire de la prise d'Alger pour organiser à leur tour, comme ils l'ont fait prévoir, un Congrès d'histoire, le Comité français des sciences historiques aura le devoir impérieux de leur apporter son plus entier concours.

— Le Comité international ayant projeté un Annuaire international de bibliographie, une assemblée générale, réunie à Gœttingue (12-14 mai), a résolu d'en confier pour le moment l'impression à l'industrie française ; puis il a constitué un Bureau ayant pour président M. Reincke-Bloch (Allemagne), assisté de M. Ussani (Italie), vice-président, et de M. Caron (France), secrétaire.

En outre, l'Assemblée a discuté le rapport de M. Bittner (Autriche) sur la publication de la liste des diplomates depuis 1648, et celui de M. Lhéritier (France) sur la publication d'une revue internationale d'histoire. Elle a institué pour l'étude de cette question une commission dont la présidence a été confiée à M. Friis (Danemark). Elle a décidé de constituer une autre commission spéciale pour l'enseignement de l'histoire. En ce qui concerne l'accessibilité des archives et le classement de la documentation iconographique, elle a renvoyé au bureau du Comité l'étude de plusieurs projets nouveaux : nouvelle chronologie ; réédition du répertoire des sources de l'histoire médiévale ; recueil des constitutions ; index historicus ; rapports du cinéma et de l'histoire, etc.

Le Comité international comprend actuellement vingt-neuf pays. Trois nouveaux, Algérie-Tunisie, Danzig et Esthonie, viennent d'y être admis sur leur demande.

France. — Le lieutenant-colonel comte Henry de La Croix de Castries est mort en mai 1927 dans sa soixante-dix-septième année. Il était né à Paris le 28 décembre 1850. Après de longues années passées en Afrique, notamment au service topographique de l'armée, qui lui doit une carte du Maroc au 1 /500,000e, il devint, en 1914, conseiller historique de l'empire shérifien, puis directeur de la Section historique du Maroc, fonctions auxquelles il était désigné par ses recherches sur l'histoire de ce pays. Comme le Maroc ancien ne possède pas d'archives, il entreprit de faire ou de diriger un recueil de *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, tirées des archives de France (3 vol.), des Pays-Bas (5 vol.), d'Espagne (1 vol.), de Grande-Bretagne (1 vol.). C'est une très grande œuvre que l'Académie des sciences morales et politiques a justement honorée en lui décernant le prix Drouyn de Lhuys.

— Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui la mort de M. Gustave Fagniez, décédé le 18 juin 1927, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le prix Auguste Prost

Digitized by Google

à M. PAQUET D'HAUTEROCHE, *Bibliographie analytique de l'histoire de Metz pendant la Révolution*, et le prix Bordin à M. Clovis BRUNEL, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*. Pour le concours des Antiquités nationales, elle a distribué trois médailles et cinq mentions. Les médailles ont été décernées à Mlle SCLAFERT, *Le Haut-Dauphiné au Moyen Age ;* M. Fernand BENOIST, *Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la maison de Barcelone Alphonse II et Raimond Bérenger V ;* M. le commandant Raymond QUENEDEY, *L'habitation rouennaise. Étude d'histoire, de géographie et d'archéologie urbaines*. Les cinq mentions récompensent les travaux de MM. Georges RITTER, *Les vitraux de la cathédrale de Rouen, XIIIe-XVIe siècles ;* J.-M. MAUBOURGUET, *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370 ;* E.-C. FLORANCE, *L'archéologie préhistorique, proto-historique et gallo-romaine en Loir-et-Cher ;* F.-A. SCHAEFFER, *Les tertres funéraires dans la forêt de Haguenau*. I : *Les tumuli de l'âge du bronze ;* H. DE GÉRIN-RICARD et Émile ISNARD, *Actes concernant les vicomtes de Marseille et leurs descendants*. — Le premier prix Gobert a été attribué à M. Michel CLERC, *Massilia*, tome I, et le second à M. G. ZELLER, *La réunion de Metz à la France*.

— L'Académie française a décerné le premier prix Gobert à M. DRIAULT, *Napoléon et l'Europe*, et le second à l'abbé MARCEL, *Le cardinal de Givry, évêque de Langers*, 1529-1561. — Les arrérages du prix Thérouanne ont été employés à récompenser MM. le vicomte DE GUICHEN, *Les grandes questions européennes et la diplomatie des puissances sous la deuxième République* ; M.-Jules GAY, *Les papes du XIe siècle et la chrétienté ;* F. DOORNIK, *Les Slaves, Byzance et Rome au IXe siècle ;* Jean RIVIÈRE, *Le problème de l'Église et de l'État au temps de Philippe le Bel ;* John VIÉNOT, *Histoire de la Réforme française, des origines à l'Édit de Nantes ;* baron DE MONTBAS, *Au service du roi*. — Sur le prix J.-J. Berger ont été attribués des prix à MM. François BOUCHER, *Le pont neuf ;* Pierre COSTE, lazariste, *Saint Vincent de Paul ;* Maurice VLOBERG, *Notre-Dame de Paris et le vœu de Louis XIV ;* René WEISS, *L'hommage de Paris à Galliéni ;* DUMOULIN et marquis DE ROCHEGUDE, *Guide pratique à travers Paris*. — Le prix Hélène Porgès a été décerné à M. GIRAUD, *Petite histoire de la guerre*.

— Le prix Villard a été décerné par le Conseil général de l'Ardèche à M. Jean REGNÉ, archiviste du département, pour son étude sur la *Vie économique et les classes sociales en Vivarais au lendemain de la guerre de Cent ans*.

— Un arrêté signé par le ministre des Affaires étrangères, le 24 mai 1927, et confirmant une proposition présentée par la Commission des archives diplomatiques, contient les deux articles suivants sur lesquels nous attirons l'attention des historiens : 1° l'article 4 du règlement général des archives des Affaires étrangères (6 avril 1880) est ainsi modifié : « Les archives des Affaires étrangères seront ouvertes aux recherches jusqu'au 10 mai 1871 pour les fonds de la *Correspondance politique* et des *Mémoires et documents*. » 2° Jusqu'à nouvel ordre, les documents appartenant à la période du 2 décembre 1852 au 10 mai 1871 ne pourront être communiqués qu'à titre exceptionnel, après avis de la Direction des Affaires politiques et commerciales.

— La Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique de Valognes avait, comme on sait, décidé de célébrer le centenaire de L. DELISLE par l'apposition d'une plaque sur la maison où l'illustre érudit a vu le jour, dans cette ville, le 24 octobre 1826. Un Comité se forma en même temps pour seconder le projet de la

Digitized by Google

Société archéologique. La commémoration du centenaire eut lieu, en effet, à Valognes, le 7 novembre 1926, sous la présidence de M. Joseph Cauvin, président de la Société, assisté par M. Henri Omont, délégué de l'Académie des inscriptions, et par M. Alex. Vidier, représentant le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Enfin, on a réuni dans une élégante plaquette (*Célébration du centenaire de Léopold Delisle, 24 octobre 1826-22 juillet 1910*. Valognes, 7 nov. 1926, 70 p. et portrait) les discours prononcés dans cette circonstance mémorable par MM. Paul Le Cacheux, archiviste du département de la Manche, le président Cauvin, Henri Omont, J. Villault-Duchesnois, député et conseiller général de la Manche, Alexandre Vidier. Bel hommage rendu à l'homme et au savant, dont le nom ne périra point, étant protégé contre l'oubli par l'immensité d'une œuvre qui a jeté tant de lumières sur les aspects les plus variés du Moyen Age.

— René Dussaud, membre de l'Institut, vient de publier une *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale* (Paul Geuthner, 1927, in-8°, LII-632 p., 16 cartes). Ce gros volume forme le tome IV de la Bibliothèque archéologique et historique publiée par le Service des antiquités et des beaux-arts en Syrie et dans le Liban.

— Le troisième volume de la grande Histoire générale que publient à la librairie Félix Alcan nos deux collaborateurs Louis Halphen et Philippe Sagnac sous le titre *Peuples et Civilisations* doit paraître à peu près en même temps que la présente livraison. Il est intitulé *La conquête romaine* et a pour auteur André Piganiol. C'est un volumineux ouvrage de près de 500 pages, avec deux cartes hors texte et un index analytique (car dorénavant tous les volumes seront munis de ce précieux complément). Comme dans les autres volumes de cette série, l'histoire romaine y est replacée dans l'ensemble et traitée en fonction du reste du monde. On y voit le peuple romain émerger peu à peu de la masse des peuples primitifs de l'Europe occidentale, et les premiers chapitres sont des chapitres de préhistoire. Puis l'État romain se constitue, se fortifie, lutte, conquiert, s'organise, se civilise. De proche en proche, son action s'étend à tout le bassin méditerranéen ; puis elle rayonne au delà. Rome n'entre pas seulement en contact avec les peuples du proche Orient — Grecs, Égyptiens, Juifs, Parthes, Arméniens, Scythes, etc. — mais déjà elle subit le contre-coup des mouvements de peuples plus lointains : les événements de l'Asie centrale, de l'Inde, de la Chine, commencent à être perçus et à faire sentir leur effet. M. Piganiol y insiste, comme de juste. Mais l'État romain a grandi trop vite ; il n'a pas eu le loisir de se donner un statut. La guerre civile éclate entre les généraux vainqueurs et, quand le volume se ferme, la rentrée triomphale d'Octave dans la capitale va marquer le début d'une ère nouvelle. — Tel est le thème général de ce beau volume, qui fait honneur à la science et au talent d'exposition de M. Piganiol. Nous y reviendrons prochainement.

— La librairie Fischbacher se propose de publier prochainement par souscription un ouvrage en trois volumes sur *Agrippa d'Aubigné et le parti protestant*, par M. Armand Garnier. Les trois volumes sont prêts et paraîtront en même temps.

Autriche. — L'éminent philologue et linguiste Hugo Schuchardt est mort à Graz le 21 avril 1927 ; il était doyen d'âge et d'élection à l'Académie française des inscriptions et belles-lettres, où il avait été élu en 1890.

Belgique. — L'*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-*

Digitized by Google

arts de Belgique pour 1927 contient une intéressante notice de Maurice DE WULF sur le cardinal Mercier.

États-Unis. — M. James Ford RHODES est mort le 22 janvier 1927 à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il s'était d'abord occupé d'affaires industrielles, et c'est seulement à l'âge de quarante ans qu'il entreprit d'étudier l'histoire des États-Unis au temps de la guerre civile et de ce qu'on appelle en Amérique la Reconstruction. Les fruits de son énorme labeur ont été sept volumes d'une *History of the United States 1750-1877* (1892-1906), complétée plus tard par une *History of the United States from Hayes to Mckinley* (1919) et par *The Mckingley and Roosevelt administrations* (1922).

— M. Francis W. KELSEY vient de mourir, à l'âge de soixante-neuf ans. Il était professeur à l'Université de Michigan ; directeur de fouilles archéologiques en Algérie, il aida puissamment aux recherches sur les ruines de Carthage. Il avait été élu, il y a quelques mois à peine, correspondant étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Grande-Bretagne. — La *Plainsong and mediaeval Society*, fondée en 1888, a publié en fac-similés les documents musicaux qui suivent : *Antiphonale Sarisburiense* (XIIIe siècle) et *Graduale Sarisburiense*, avec une introduction, par W. H. FRERE, évêque de Truro ; *Pars antiphonarii*, manuscrit du XIe siècle en neumes provenant de la bibliothèque capitulaire de Durham ; *Songs and madrigals*, du XVe siècle, contenant quatorze planches avec des règles pour la transcription de la musique en notes modernes ; *Early english harmony*, du Xe au XVe siècle ; le tome I contient soixante planches de musique allant d'Ethelred, évêque de Winchester, jusqu'à John Dunstable ; dans le tome II, on en trouve une transcription moderne avec des notes bibliographiques et autres, par le secrétaire, dom Anselm HUGHES, O. S. B.

Ajoutons qu'une revue trimestrielle s'est fondée en 1923 sous la direction des Bénédictins de Pershore ; le titre est *Laudate* (prix pour un abonnement annuel : 4 sh. 6 d. Adresse : chez l'éditeur, à Nashdown abbey, Burnham, Bucks).

— Un groupement s'est constitué à Londres sur l'initiative du marquis de Crewe, ambassadeur de Grande-Bretagne, à l'effet de créer un Institut britannique auprès de l'Université de Paris, qui a été autorisée à accepter cette donation.

— Un certain nombre d'amis de l'éminent archéologue Sir Arthur EVANS se proposent de lui offrir, dans le courant de la présente année, un volume de Mélanges. Parmi les collaborateurs qui ont déjà promis leur concours, nous nommerons MM. Hogarth, Myres, Sayce. Le volume, imprimé au Clarendon Press d'Oxford, paraîtra sous les auspices de la Philological Society et sera livré aux souscripteurs au prix de 12 sh. 6 d. ; il sera mis ensuite dans le commerce au prix de 15 sh. Adresser les souscriptions au secrétaire du Clarendon Press.

— William STUBBS. *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*. Édition française, t. III. Traduction, études et notes additionnelles de Georges LEFEBVRE, publiées sous la direction et avec une introduction historique par Ch. PETIT-DUTAILLIS (Marcel Giard, 1927, XLIII-888 p. ; prix : 100 fr.). — Voici donc terminé ce travail considérable et qui rend de si grands services, notamment aux étudiants français qui ne lisent pas la langue anglaise. Nos lecteurs ont déjà pu apprécier l'Introduction, où M. Petit-Dutaillis résume ce qu'il pense et ce qu'il faut savoir sur le roi d'Angleterre et ses Parlements au Moyen Age. Le très consciencieux traducteur,

Digitized by Google

M. Georges Lefebvre, ne s'est pas contenté de mettre la bibliographie au courant des dernières publications, il a donné en appendice un fort instructif résumé sur la transformation de la *Curia regis* à la fin du Moyen Age. Il y étudie les cours suprêmes de justice, la Chambre et la Garde-Robe de la Maison du roi, le Conseil et les origines de la Chambre des Lords, enfin les origines de la Chambre des Communes. Ainsi le chef-d'œuvre de Stubbs, périmé déjà sur certains points, surtout en ce qui concerne le XV^e^ siècle, nous est rendu rajeuni, redressé sur certains points, complété sur d'autres. Notons en particulier un fait important : chacun des trois volumes de la traduction est accompagné d'une table analytique détaillée, alors que l'édition anglaise n'a qu'une table générale à la fin du tome III ; en outre, la table du tome III de l'édition française est beaucoup plus complète que l'unique table anglaise. Cela seul constitue un avantage considérable en faveur de l'édition française. M. Lefebvre a donné ainsi un exemple qui devrait être appliqué en France dans tout travail d'érudition. Ch. B.

Italie. — La table de l'*Archivio storico lombardo* (4^e^ série), rédigée par les archivistes de l'État à Milan, vient de paraître ; c'est un gros volume d'environ 800 p., édité par le maison Bocca au prix de 50 l.

— La Revue fondée autrefois par Ettore Pais sous le titre *Studi storici per l'antichità classica* va prendre une nouvelle forme sous le titre *Historia* et sous la direction de Caroline Lanzi, de Giovanni Niccolini et de Filippo Stella Maranca. Elle sera consacrée à l'étude de l'histoire ancienne, comprenant l'antiquité classique, la philosophie, la philologie, le droit et l'archéologie. Rédacteur en chef, Giuseppe Ostinelli (aux bureaux du *Popolo d'Italia*, Milan, dont le directeur est Arnaldo Mussolini. Abonnement annuel : 90 l. pour l'Italie et ses colonies ; 180 fr. pour l'étranger).

Péninsule balkanique. — Une nouvelle revue, sous le titre d'*Albania*, consacrée à l'archéologie, à l'histoire de l'art, aux sciences appliquées en Albanie et dans les Balkans, est publiée à la fois en italien (Bestetti et Tumminelli, Milan et Rome) et en français (Paris, Éd. Champion). Le premier fascicule, dont le prix est de 25 francs, est édité avec un grand luxe et bien illustré. On y lira d'intéressants articles de MM. Léon Rey, *Travaux de la mission française à Apollonie d'Illyrie et Durazzo ; étude sur les remparts de Durazzo ;* A. Sérisat, *Lord Byron chez Ali-pacha*, ainsi qu'une étude sur la décoration des stèles funéraires turques. Cette belle publication contribuera à faire connaître une des régions les moins explorées jusqu'ici de la péninsule des Balkans. L. Bréhier.

Yougoslavie. — Jovan Cvijić (né en 1865, mort à Belgrade le 16 janvier 1927) n'a pas été seulement un des plus grands géographes de notre temps, la première autorité du monde dans toutes les questions de géographie balkanique. Ses travaux de géographie humaine, notamment sa *Péninsule balkanique* (Paris, Colin, 1918) et un grand nombre des études réunies dans ses *Discours et essais* (*Govori i članci*, 3 vol. Belgrade, 1921-1923 ; voir, dans le *Monde slave*, 1924, l'analyse qu'en a donnée M. Châtaigneau), sont essentiels pour l'intelligence de l'histoire et ancienne et toute récente des Yougoslaves. Son esprit philosophique excellait à placer les questions particulières dans leur cadre général, et aucun des savants yougoslaves n'a eu plus que lui une vue « européenne » des problèmes nationaux des Balkans. Comme professeur et comme penseur, il a joué un rôle capital dans la réalisation de l'unité de sa nation, à laquelle il n'a jamais ménagé ni les exhortations ardentes ni

Digitized by Google

les vérités salutaires. Recteur de l'Université de Belgrade dans des moments décisifs pour l'avenir de cette haute école, président de l'Académie serbe, il avait été, en 1924, nommé docteur *honoris causa* de l'Université de Paris. Sa mort prématurée, qui a été ressentie dans son pays comme un deuil national, est un coup très rude pour la science universelle. L. E.

Le Congrès des Études byzantines. — Comme nous l'avons annoncé (*Rev. histor.*, t. CLIV, p. 318), le deuxième Congrès international des Études byzantines a été tenu à Belgrade du 11 au 16 avril. Malgré l'absence regrettable de plusieurs notabilités scientifiques, parmi lesquelles se trouvent les initiateurs mêmes de ces études, la réunion a été fort brillante : rien ne montre mieux la place que tient désormais Byzance dans l'érudition médiévale que ce concours de savants accourus de tous les pays d'Europe. Six sections avaient été constituées : 1. Philologie. — 2. Histoire. — 3. Histoire de l'Église. — 4. Archéologie. — 5. Rapports de Byzance avec ses voisins du Nord, peuples slaves et roumains. — 6. Byzance et l'Occident. Nous ne pouvons essayer de donner même un aperçu des nombreuses communications dont des publications ultérieures montreront l'importance. Tous les aspects de la civilisation byzantine ont été envisagés. Ce qui ressort de cette imposante manifestation, c'est la constitution définitive des études byzantines en une discipline autonome, analogue à la philologie antique avec ses sciences auxiliaires et ses méthodes spéciales, c'est aussi la reprise de contact entre des groupes de savants que les circonstances avaient forcés à travailler à l'écart les uns des autres et dont la collaboration est cependant nécessaire au développement des études. C'est dans cet esprit qu'avant de se séparer le Congrès a émis un certain nombre de vœux destinés à hâter l'achèvement des grandes publications internationales (*Corpus inscriptionum, Corpus des diplômes*). A la demande de la délégation grecque, il a été décidé que le prochain Congrès serait tenu à Athènes en 1930.

Il faut ajouter enfin que le succès du Congrès de Belgrade est dû au dévouement des professeurs de l'Université, MM. Radonjić, Šišić, Anastasievič et Vulić, qui dirigeaient son comité d'organisation, ainsi qu'à l'hospitalité magnifique et cordiale offerte par le gouvernement serbe aux congressistes. C'est en présence du roi des Serbes, des Croates et des Slovènes que le Congrès a été inauguré. De plus, suivant l'exemple qui avait été donné par le gouvernement roumain au Congrès de Bucarest, un voyage d'études d'un immense intérêt avait été organisé à travers la Serbie. Le 17 avril, deux trains spéciaux emportaient les congressistes sur la ligne de Belgrade à Salonique et, pendant les cinq jours inoubliables qu'a duré ce voyage, ils ont pu visiter quelques-unes des églises les plus curieuses de l'ancienne Serbie, celle du prince Lazare à Ravanica, les monastères fondés par Miloutin à Nagoričino et à Gračanica, la splendide église de Lazare à Kruchevac, enfin les ruines si curieuses, encore incomplètement dégagées, de la ville antique de Stobies, et les quartiers si pittoresques de Skoplje dont les autorités locales ont fait aux congressistes un accueil qu'ils ne sont pas près d'oublier. Louis Bréhier.

Académie de droit international de La Haye (*établie avec le concours de la Dotation Carnegie pour la paix internationale*). — Le programme des cours qui seront donnés en 1927, du 4 juillet au 7 août, comporte les sujets suivants qui seront traités dans la première période, du 4 au 30 juillet : Les publicistes espagnols des XVI^e^ et XVII^e^ siècles et l'École moderne du droit international (dix leçons), par M. Camillo Barcia Trelles, professeur de droit international à l'Université de Valladolid ; La morale internationale (six leçons), par M. H. Krauss, professeur à l'Univer-

Digitized by Google

sité de Kœnigsberg ; La conception du droit international privé d'après la doctrine et la pratique en Grèce, par M. STREIT, professeur de droit public et privé à l'Université d'Athènes ; La pratique des plébiscites internationaux (six leçons), par Miss S. WAMBAUGH, ancien expert du gouvernement du Pérou pour le plébiscite de Tacna et Arica ; L'organisation de la médiation et de la conciliation internationale (six leçons), par M. EFREMOFF, ancien président du groupe russe de l'Union interparlementaire ; Les migrations internationales et leur réglementation (six leçons), par M. VARLEZ, professeur à l'Université de Gand, chef du Service des migrations au Bureau international du travail ; La condition juridique internationale des nations britanniques, par M. BAKER, professeur à l'Université de Londres ; La guerre chimique et le mouvement pour sa répression (six leçons), par M. le Jonkheer W. J. M. VAN EYSINGA, professeur à l'Université de Leyde.

Pour la deuxième période (1er-27 août) : La théorie du droit naturel depuis le XVIIe siècle et la doctrine moderne (dix leçons), par M. LE FUR, professeur à l'Université de Paris ; Le fondement du droit international (six leçons), par M. Alf VERDROSS, professeur à l'Université de Vienne, directeur de la *Zeitschrift für offentliches Recht ;* La conception du droit international d'après la doctrine et la pratique en Italie (six leçons), par M. DIENA, professeur à l'Université royale de Pavie ; Crimes et délits contre la sûreté des États étrangers (six leçons), par M. Maurice BOURQUIN, professeur à l'Université de Bruxelles ; L'organisation des tribunaux mixtes d'Égypte (six leçons), par M. HEYLIGERS, juge aux tribunaux mixtes d'Égypte ; Le développement du pacte de la Société des Nations (six leçons), par M. SCHUCKING, professeur en droit, membre de la Cour permanente d'arbitrage ; La notion de la neutralité et la Société des Nations (six leçons), par M. Manley O. HUDSON, professeur à l'Université de Harvard.

On sait qu'à l'Académie de droit international l'enseignement est gratuit, qu'il est donné en français et dans un esprit à la fois pratique et hautement scientifique.

— Dans le *Bulletin des relations scientifiques*, édité par l'Institut international de coopération intellectuelle, on trouvera, extrait du nº 1, 2e année, 1927, un *Projet d'annuaire international de bibliographie historique*, rédigé par M. Michel LHÉRITIER, secrétaire général du Comité international des sciences historiques (Paris, les Presses universitaires de France, 15 p.). Le projet est sérieusement étudié ; on possède déjà d'intéressantes réponses au questionnaire que le Comité a largement répandu.

ERRATUM

M. l'abbé MARCEL nous prie de faire savoir que son livre annoncé dans la *Revue historique*, t. CLIV, p. 216, sur le *Cardinal de Givry*, est en dépôt chez l'auteur, à Prouthoy (Haute-Marne). C'est donc à lui, mieux qu'à son imprimeur (Darantière, à Dijon), que l'on peut s'adresser. Ajoutons que ce livre, comme il a été dit plus haut, p. 235, vient d'être couronné par l'Académie française.

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

ESSAI SUR LES ORIGINES DU LENDIT

Il est souvent difficile de percer l'obscurité qui enveloppe les origines d'une institution du Moyen Age : la rareté des textes et l'insuffisance de leurs données en sont la cause. Mais la difficulté s'accroît quand la légende s'est substituée à l'histoire et quand, pour retrouver celle-ci, les historiens ont eu recours aux conjectures sans fondement, plus pernicieuses que la légende elle-même si, du voisinage de quelques faits certains, elles tirent une apparence de vérité. Telle est la condition dans laquelle se présente le problème des origines du Lendit.

Tout le Moyen Age a vécu sur la ferme croyance que la foire du Lendit était née d'une cérémonie religieuse instituée par Charles le Chauve en l'honneur des reliques de la Passion que ce roi avait procurées à l'abbaye de Saint-Denis, l'un des clous de la crucifixion et la couronne d'épines. Au début du XVII^e^ siècle, Du Tillet[1] et Dom Jacques Doublet[2], puis, au XVIII^e^ siècle, les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*[3] et Dom Michel Félibien[4] (ce dernier dubitativement) suivaient encore cette opinion traditionnelle à laquelle, de nos jours, M. Huvelin est revenu[5]. Mais l'attribution à Charles le Chauve de la fondation du Lendit ne repose que sur un récit légendaire, la *Descriptio qualiter Karolus magnus clavum et coronam Domini a Constantinopoli Aquisgrani detulerit qua-*

1. Du Tillet, *Recueil des rois de France, leur couronne et maison, ensemble le rang des grands.* Paris, 1618, in-4°, p. 332-333.

2. Dom Jacques Doublet, *Histoire de l'abbaye de S. Denys en France.* Paris, 1625, in-4°, p. 435-436, 1259-1262.

3. *Dictionnaire de Trévoux.* 1^re^ édition. Trévoux, 1704 ; nouvelle édition, Paris, 1771, in-fol. ; v° *landi.*

4. Dom Michel Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France.* Paris, 1706, in-fol., p. 97.

5. P. Huvelin, *Essai historique sur le droit des marchés et des foires.* Paris, 1897, in-8° (thèse de la Faculté de droit de Paris), p. 267. — On trouvera dans ce livre une bibliographie du sujet à laquelle nous renvoyons, bien qu'elle soit encore incomplète (p. 266, note 3). Notons, en particulier, que M. Huvelin ne connaissait la thèse de M. Roussel, dont il sera question plus loin, que d'après le rapport de M. Delisle publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLV, 1884, p. 122-125.

Digitized by Google

literque Karolus Calvus hec ad Sanctum Dionysium retulerit[1]. Tous les érudits qui ont étudié cet ouvrage sont unanimes à lui dénier toute valeur pour l'époque carolingienne : ce n'est qu'une « mauvaise narration latine » dont l'auteur « a manifesté une ignorance grossière »[2] ; elle constitue « une des fraudes à la fois les plus grossières et les plus audacieuses qui soient sorties des officines monacales »[3].

Dans son *Glossaire*, Du Cange[4] avait aussi consigné cette tradition ancienne et, sans prendre parti, rapportait l'opinion, émise pour la première fois au XV^e^ siècle par Robert Gaguin[5], que la célèbre foire devait sa création à Dagobert I^er^[6]. Cette solution nouvelle du problème résulte d'une confusion inexplicable, et pourtant certaine, de la foire du Lendit qui se tenait en juin, avec la foire de la Saint-Denis qui s'ouvrait le 9 octobre et qui, elle, avait bien pour fondateur le plus populaire des rois mérovingiens[7]. Personne aujourd'hui n'oserait la reprendre à son compte[8].

Au milieu du XVIII^e^ siècle, l'abbé Lebeuf rejetait à la fois la solution mérovingienne et la solution carolingienne données au problème des

1. Ce texte a été publié pour la première fois par Gerhard Rauschen, *Die Legende Karls des Grossen im 11. und 12. Jahrhundert*. Leipzig, 1890, in-8° (*Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, VII, p. 95-125) ; puis, d'après un manuscrit ignoré du précédent éditeur, par Castets, *Iter Hierosolymitanum, ou Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople. Texte latin d'après le manuscrit de Montpellier*, dans la *Revue des langues romanes*, 4^e^ série, t. VI (t. XXXVI de la Collection), 1892, p. 407-474.

2. Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, nouvelle édition, t. I. Paris, 1883, p. 538-539.

3. Gaston Paris, *La Chanson du pèlerinage de Charlemagne*, dans la *Romania*, t. IX, 1880, p. 32. — Voir la bibliographie relative à la *Descriptio* donnée par Joseph Bédier, *Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de gestes*, 2^e^ édition, t. IV. Paris, 1921, in-8°, p. 126, note 1.

4. Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*. Paris, 1678, in-fol. ; v^is^ *indictum* et *landicum*.

5. « Roberti Gaguini ordinis san‖cte trinitatis ministri genera‖lis *de origine et gestis francorum per quam utile compendium* ». Paris, 2 avril 1497, in-4°.

6. R. Gaguin, *ouvr. cité*, liber III, fol. XIIII : « De hinc ad divos martyres conversus inter multas quas illis donationes largitionesque attribuit : emporium annuum mense junio in campo non procul a basilica sanctorum instituit, translata ad ministros ecclesie omni ditione. Id lenditum vulgus appellat : corrupto ut ipse judico vocabulo. Nam edictum dici crediderim. Propterea quod ad eas nundinas mercatores suas undique merces edicto regio tanquam ad communem regni mercatum proferre deberent. »

7. Nous démontrerons ailleurs que c'est bien Dagobert I^er^ qui institua la foire de la Saint-Denis.

8. Jules Tardif a commis encore cette confusion dans l'analyse d'une charte de Louis IX (*Monuments historiques*, p. 351, n° 869) ; mais c'est évidemment par pure distraction qu'il fait confirmer par saint Louis « le diplôme de Louis le Débonnaire relatif aux franchises de la foire du Lendit », puisqu'il avait correctement analysé le diplôme de Louis le Pieux qui nous est heureusement conservé (*Ibid.*, p. 77, n° 106).

Digitized by Google

origines du Lendit. Il faisait naître la foire du concours de peuple qu'aurait attiré sur un territoire de l'évêque de Paris, en 1109, la translation d'un fragment de la vraie Croix apporté de Jérusalem à Paris[1]. La thèse du savant chanoine d'Auxerre était fondée sur quatre faits incontestables et sur un ensemble de conjectures qui composaient un commentaire de ces faits insuffisant et erroné en plusieurs points[2]. Elle n'en trouva pas moins crédit auprès de nombreux érudits, et, de nos jours encore, Pierre Aubry[3], M. Joseph Bédier[4] et M. Marcel Poëte[5] lui ont donné leur adhésion. Elle a passé dans des ouvrages de vulgarisation[6].

Cependant, dès 1884, M. Ernest Roussel avait indiqué brièvement que, si « le fait de l'établissement de la foire du Lendit par Charles le Chauve ne repose sur aucun document authentique », la thèse de Lebeuf n'était elle-même « qu'une ingénieuse conjecture ne s'appuyant sur aucun texte précis »[7].

1. Lebeuf, *Histoire du Landit de la plaine S. Denis appellé primitivement l'Indict, et ensuite de l'Endit*, dans l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 1re édition, t. III, 1754 ; nouvelle édition, t. I, 1883, p. 537-556. — Les *Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXI, 1754, p. 167-174, contiennent un résumé de ce mémoire sous le titre : *Sur l'assemblée générale qui, sous le nom de l'Indict, et depuis du Landit, s'est tenue pendant plusieurs siècles dans la plaine de S. Denys.* Dans l'article si notoirement insuffisant de sa *Topo-bibliographie*, v° *Lendit*, le chanoine Ulysse Chevalier ne signale que ce résumé.

2. On trouvera dans la suite du présent travail la justification de ce jugement sur l'ouvrage de Lebeuf.

3. Pierre Aubry, *Comment fut perdu et retrouvé le saint clou de l'abbaye de Saint-Denis*, dans la *Revue Mabillon*, 2e année, 1906-1907, p. 191-192.

4. Joseph Bédier, *L'abbaye de Saint-Denis et les chansons de gestes*, dans les *Légendes épiques*, t. IV, p. 118-175.

5. M. Poëte, *Une vie de cité. Paris, de sa naissance à nos jours ;* t. I : *La jeunesse : des origines aux temps modernes* (Paris, 1924, in-8°) : « Afin de bien se rendre compte des origines de cette foire, il faut regarder cette procession de reliques que mentionne, par exemple, une pièce d'archives de 1145 ou 1146 et qui, de l'église Notre-Dame de Paris, va au Lendit... Elle est tout naturellement née du concours de peuple suscité par le culte des reliques de Notre-Dame de Paris et de l'abbaye de Saint-Denis ; elle se rattache à une procession de ces reliques en ce point de la campagne parisienne » (p. 131-132). — On trouvera, dans ce livre, des vues générales intéressantes sur le rôle qu'a joué le Lendit dans le développement de la cité parisienne (p. 129-132, 157-161).

6. Je signale, en particulier, le *Dictionnaire général de biographie et d'histoire* de Ch. Dezobry et Th. Bachelet, dont la dixième édition, refondue par E. Darsy et parue en 1889, porte encore à l'article *Landit ou Lendit* la preuve que Dezobry, qui était né à Saint-Denis, avait étudié la question.

7. Ernest Roussel, *Recherches sur la foire du Lendit depuis son origine jusqu'en 1430*, dans *École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1884 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe.* Paris, 1884, in-8°, p. 103-104. — Un chapitre de cette thèse, *La bénédiction du Lendit au XIVe siècle*, a été publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 24e année, 1897, p. 68-88, avec une planche.

Digitized by Google

Toutefois, cet érudit ne proposait pas une solution ferme ; mais c'est en partant de la distinction qu'il établissait (en l'accompagnant d'un peut-être) « entre l'Endit, qui fut célébré de tout temps par les religieux à l'intérieur de l'église de Saint-Denis, et la foire qui se tenait à l'occasion de cet Endit, foire qui, antérieurement à 1124, appartenait au roi »[1], que Jules Lair arrivait à la conclusion que « la foire du Lendit, tenue à l'intérieur du bourg avant le temps de Suger, fut portée dans la plaine en vertu d'une concession de Louis le Gros. C'est de cette époque, en réalité, que date le Lendit historique, le Lendit de la plaine Saint-Denis »[2].

Malheureusement, les vues nouvelles de ces deux érudits, intéressantes et à peu près exactes, n'avaient été qu'indiquées en passant, sans justification. Aussi Fernand Bournon, archiviste de Saint-Denis, qui s'était fait une spécialité de l'histoire de la région parisienne, ne savait à quelle opinion s'arrêter et, tout en paraissant accepter la partie négative du mémoire de Lebeuf, déclarait que « les origines de cette assemblée sont restées douteuses »[3].

La question des origines du Lendit demeure entière, et c'est sur la table rase qu'il faut graver l'esquisse que nous nous proposons de tracer de l'histoire primitive de la foire.

Avant d'aborder l'étude des textes, et pour donner de ces textes une explication sûre, il convient de bien préciser les significations diverses du mot « indictum » qui résultent de son emploi dans les textes eux-mêmes et de demander à la topographie de la Plaine-Saint-Denis les renseignements incontestables qu'elle nous fournit.

Le nom de Lendit vient de la coutume d'annoncer, *indicere*, l'institution d'une fête religieuse. On trouve l'expression d' « indicere indictum fieri », qui semble faire pléonasme et qui signifie « annoncer la tenue d'un Endit[4] » : le mot *Indictum*, en vieux français Endit, sert donc à désigner la fête elle-même qui a été officiellement annoncée[5]. L'institution d'un Endit avait nécessairement pour corollaire la créa-

1. E. Roussel, *Recherches sur la foire du Lendit*, p. 104.

2. Jules Lair, [Allocution du président dans l'Assemblée générale annuelle du 12 mai 1894 sur la topographie de la Plaine-Saint-Denis], dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 23e année, 1896, p. 108.

3. *La Grande Encyclopédie*, t. XXI, p. 878-879, art. *Lendit*. — Dans son *Histoire de la ville et du canton de Saint-Denis*. Paris, 1892, in-18, p. 120, Bournon écrivait : « On n'est pas tout à fait fixé sur la date des commencements de cette foire : peut-être faut-il remonter à Charles le Chauve (IXe siècle), peut-être plus haut encore. »

4. Voir les textes de la *Descriptio* cités ci-dessous, p. 257, note 4, et p. 258, note 3.

5. Voir les textes cités ci-dessous, p. 247, note 1 ; p. 256, note 1.

Digitized by Google

tion d'un marché destiné à pourvoir aux besoins des foules que l'annonce de la fête attirait et qui venaient parfois de très loin : ce sont les « nundinae indicti[1] » que, par abréviation, on appelle aussi *Indictum*[2], avec d'autant plus de raison que l'institution d'un marché elle-même était quelquefois portée à la connaissance du peuple dans les villes, bourgs et châteaux dépendant de l'autorité qui établissait ce marché[3]. C'est le nom d'Endit, passé de la fête religieuse à la foire, qui, par contraction avec l'article, a donné celui de Lendit corrompu en Landit, Landi et Landy, et réservé à l'assemblée de la Plaine-Saint-Denis. Enfin, la partie de la plaine où se tenait la foire, le « campus indicti », prit aussi le nom abrégé d'*Indictum*[4].

Ainsi, « indictum » peut avoir, dans les documents, l'un ou l'autre de ces trois sens. Pour la clarté de l'exposition, nous dirons dans la suite de cette étude Endit pour la cérémonie religieuse, Lendit pour la foire, Champ du Lendit pour le lieu.

Le Champ du Lendit occupait dans la Plaine-Saint-Denis un emplacement dont les limites ont été déterminées par M. Roussel et par Jules Lair, au moyen de textes illustrés à l'aide de vieux plans[5], avec une exactitude très suffisante pour l'objet de notre étude[6]. Il s'étendait sur le côté oriental de l'antique voie romaine entre Saint-Denis et Aubervilliers ; sur cette route, en direction de Paris, jusqu'à La Chapelle, à l'intersection du chemin des Poissonniers et du chemin de Saint-Denis à Clignancourt, désignée sous les noms de pointe Lisiard et de pointe du Lendit où, dès l'époque de Suger, se trouvait la limite de la juridiction de Saint-Denis[7] ; enfin, il débordait la voie romaine à

1. Voir ci-dessous, p. 247, note 1, et p. 271, 274.

2. Voir les textes de Suger commentés ci-dessous, p. 251 et 252, et le texte de la p. 253, note 3.

3. Charte de Louis VI, de 1132, donnant aux moines de Notre-Dame et Saint-Nicaise de Meulan une foire annuelle de trois jours à Meulan, qui commencera le dimanche à l'octave de Pâques et sera annoncée par tous les prévôts royaux dans toutes les villes, bourgs et châteaux de la couronne. — A. Luchaire, *Louis VI le Gros*. Paris, 1890, in-8°, p. 228, n° 494.

4. Voir le texte de Guillaume de Nangis cité ci-dessous, p. 271, et le texte de Rigord, p. 272, note 1. Déjà, dans une charte que Lecoy de La Marche place vers 1130 et qui est de la période comprise entre le 12 mars 1122 et le 1er août 1137, Suger affecte à l'aumônerie de l'abbaye un terrain donné par Louis VI le Gros et sis « juxta Indictum » (Lecoy de La Marche, *Œuvres complètes de Suger*, p. 332. — Cf. Otto Cartellieri, *Abt Suger von Saint-Denis*. Berlin, 1898, in-8°, p. 130, n° 29).

5. Consulter le fragment d'un ancien plan de la Plaine-Saint-Denis reproduit par Jules Lair dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1896, p. 100-101, et le plan de Dumesnil établi en 1704 pour l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys* de Dom Félibien.

6. Roussel, *Recherches sur la foire du Lendit*, p. 105. — Jules Lair, [Allocution du président], p. 101-108.

7. E. Roussel, *La bénédiction du Lendit au XIVe siècle*, p. 71 et 72.

Digitized by Google

l'ouest entre la pointe Lisiard et Saint-Ouen. Il laissait donc en dehors de son périmètre le territoire situé entre Saint-Ouen et le prieuré de l'Estrée, entre la voie romaine dans sa traversée de Saint-Denis et la Seine.

En 1124, Louis VI le Gros accordait, à la requête de l'abbé Suger, un diplôme qui est pour nous d'un intérêt capital et dont voici le passage essentiel :

... De même, la viguerie, avec toute la justice et une plénière indépendance, que la puissance de nombreux rois comme la nôtre avait occupée dans les temps passés et qui est située près de Saint-Denis, du côté de Paris, telle que nous l'avons délimitée très exactement par un bornage[1] à partir du fleuve de Seine, c'est-à-dire à partir du moulin appelé vulgairement le moulin Baiard[2], jusqu'au chef-manse du domaine d'Aubervilliers, nous la conférons dévotement, pour qu'ils la possèdent à perpétuité, aux saints martyrs eux-mêmes, nos chefs et protecteurs, tant pour le salut de notre âme que pour la bonne administration et défense de notre royaume, pour la conservation de notre femme et de nos enfants. En outre, nous avons fait donation perpétuelle de tous les droits, justice et coutumes des foires de l'Endit, parce que le susdit Endit a été institué en l'honneur et révérence des saintes reliques, à savoir du clou et de la couronne du Seigneur, par l'autorité apostolique, par la confirmation des archevêques et des évêques et par la constitution de nos prédécesseurs, les rois de France[3]. En effet, nous avons jugé bon de rendre grâces au Seigneur Dieu, de cette façon et de toutes les autres manières possibles, d'avoir daigné exalter notre royaume en ce jour de l'Endit par les insignes de sa Passion, c'est-à-dire le clou et la couronne, et placer en ce lieu qui est la capitale de notre royaume[4], c'est-à-dire auprès des

1. Suger, dans sa *Vie de Louis le Gros* (ch. XXVII), nous décrit ce bornage fait de croix et de colonnes de marbre : « Viaturam omnimodam quibus spatiis cruces et columnae statuuntur marmoreae, quasi Gades Herculis omnibus obsistentes hostibus, praecepti regii confirmatione sanccivit » (édition Lecoy de La Marche, *Œuvres complètes de Suger*, p. 120).

2. « Il est impossible de retrouver le moulin Baiard », écrit Jules Lair, [Allocution du président...], p. 104.

3. Ce passage sur l'institution de l'Endit est manifestement inspiré de la *Descriptio*.

4. « In capite regni nostri. » Cette singularité fait penser au diplôme faux de Charlemagne, où il est affirmé que les rois de France doivent être couronnés dans l' « église mère » de Saint-Denis, « caput omnium ecclesiarum regni nostri », dont l'abbé doit être tenu pour le « super omnes praelatos primatem » (Mühlbacher-Tangl, *Monumenta Germaniae historica, Diplomata Karolina*, t. I, p. 428, n° 286). Grauert avait daté la falsification du XI^e^ siècle ou du début du XII^e^ ; Mühlbacher la plaçait en 1165. Récemment, Max Buchner la fixait à 1149, après l'échec de la croisade de Louis VII, quand un parti voulut substituer au vaincu son frère, Robert de Dreux : Suger, partisan de Louis VII, aurait ainsi répondu à ce parti (M. Buchner, *Das gefälschte Karlsprivileg für Saint-Denis BM² n. 982 und seine Entstehung*, dans l'*Historisches Jahrbuch*, t. XLII, 1922, p. 12-28, 250-265). L'opinion de Grauert nous paraît la mieux assurée.

Digitized by Google

saints martyrs, ces reliques qui nous protègent, comme elles ont protégé nos prédécesseurs et protégeront nos successeurs [1].

Il est curieux que les historiens du Lendit n'aient pas vu que la clause qui concédait la juridiction sur la foire n'était que le corollaire de la clause précédente : ils n'ont pas observé que la donation de la « vicaria » comprise entre Saint-Denis, Aubervilliers et la Seine, était la donation du territoire sur lequel se tenait la foire, du Champ du Lendit.

Il est donc incontestable que, le roi renonçant à la fois au territoire et à la foire, celle-ci avait été établie sur un domaine royal et qu'elle était de fondation royale. Foires et marchés ne pouvaient s'établir que par la permission du seigneur, dans l'espèce, du roi : telle est la règle du droit que l'on constate dès l'époque mérovingienne[2] et que Févret enseignait encore au XVIII[e] siècle dans son *Traité de l'abus.*

Cependant, Lebeuf a soutenu que le Lendit avait été fondé par l'évêque de Paris, sur un fief à lui, et que les moines de Saint-Denis ne commencèrent d'exercer leur juridiction sur la foire qu'en 1205. Il ne l'a pu faire qu'en prenant la précaution de rejeter l'autorité du diplôme de Louis VI, non sans quelque désinvolture : « Mais on doute

1. Diplôme de Louis VI, Saint-Denis, 1124, après le 3 août. Original, Arch. nat., K 22, n° 4 : « Vicariam quoque et omnimodam justiciam pleniaramque libertatem, quam juxta villam beati Dyonisii versus Parisium retroactis temporibus multorum regum Francię et nostra occupaverat potestas, sicut certa metarum distintione (*sic*) terminavimus, a fluvio Sequanę, videlicet a molendino quod vulgo appellatur Baiard, usque ad supremum caput villę quę vocatur Halbervillare, ipsis sanctis martyribus, ducibus et protectoribus nostris, tam pro salute animę nostrę quam pro regni administratione et defensione, conjugis et liberorum conservatione, devote in perpetuum possidendum contulimus. Preterea omnimodam potestatem omnemque justiciam atque universas consuetudines nundinum (*sic*) Indicti, quoniam prefatum Indictum honore et reverentia sanctarum reliquiarum, clavi scilicet et coronę Domini, apostolica auctoritate, archiepiscoporum et episcoporum confirmatione, antecessorum nostrorum regum Francię constitutione constitutum est, in perpetuum condonavimus : dignum enim duximus Domino Deo his et aliis quibus possumus modis grates referre, quod et regnum nostrum ea Indicti die insignibus suę passionis, clavi videlicet et coronę, dignatus est sublimare, et nostram et antecessorum successorumque nostrorum protectionem in capite regni nostri, videlicet apud sanctos martyres, dignatus est collocare ». Édition Jules Tardif, *Monuments historiques*, p. 217, n° 391. — Cf. A. Luchaire, *Louis VI le Gros*, p. 160, n° 348 ; — O. Cartellieri, *Abt Suger von Saint-Denis*, p. 132, n° 38. — Cette partie du diplôme de Louis VI fut confirmée dans les mêmes termes par la bulle du pape Honorius II, donnée à Rouen le 9 mai 1131. Original, Arch. nat., LL 229, n° 3 ; édition Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys*, pièces justificatives, p. XLVIII, n° CXXX.

2. Imbart de La Tour, *Des immunités commerciales accordées aux églises du VII[e] au IX[e] siècle*, dans les *Études d'histoire du Moyen Age dédiées à Gabriel Monod.* Paris, 1896, in-8°, p. 84-85.

Digitized by Google

de la sincérité de ce diplôme rapporté par Doublet »[1]. De raisons, point ! L'erreur du savant abbé était d'autant plus grave qu'un demi-siècle plus tôt Dom Félibien avait publié le texte de ce diplôme « d'après l'original » et le texte de la bulle originale d'Honorius II confirmant l'acte de Louis VI.

L'idée que la foire avait été fondée sur un territoire de l'évêque parisien avait été suggérée à l'historien par une charte de Matthieu Ier de Montmorency de l'an 1132 : par cet acte, celui-ci donne à Gilduin, abbé de Saint-Victor de Paris, et à son église une rente de cent sols de parisis sur la terre dite de Saint-Marcel, située près du bourg fortifié de Saint-Denis, tenue par lui en fief de l'évêque de Paris[2].

Lebeuf conclut de ce texte que le bourg de Saint-Marcel appartenait au prélat parisien. Sur cette donnée, il bâtit le petit roman des origines du Lendit qui a séduit de bons esprits et dont voici le résumé : en 1109, Anseau, chantre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, élevé aux écoles du cloître de Notre-Dame, fit présent à l'évêque de Paris d'un fragment de la vraie Croix qui fut apporté de Palestine par la Grèce, la Hongrie, l'Allemagne et la Champagne jusqu'à Fontenay-en-Parisis[3], et, de là, à Saint-Cloud où il demeura quelque temps. De Saint-Cloud, la relique fut portée à la cathédrale où elle fut solennellement introduite le dimanche 1er août 1109.

Dans cette dernière partie du voyage, elle dut passer par le bourg de Saint-Marcel, près de Saint-Denis, « que la maison de Montmorency tenoit en fief de l'évêque de Paris », et alors les foules sont accourues des régions voisines pour la voir passer[4].

Après la réception solennelle faite dans la cathédrale le dimanche

1. Lebeuf, *Histoire du Landit*, p. 539.

2. Charte de Matthieu de Montmorency, 1132 : « Habeo terram quandam, quae dicitur Sanctus Marcellus et est de feodo Parisiensis episcopi, sita quidem juxta castrum beati Dionysii. » Édition André Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Montmorency*, preuves, p. 40 ; citée par Lebeuf, *Histoire du Landit*, p. 518. — C'est cette terre que l'abbaye de Saint-Denis acquerra, par voie d'échange, en 1294, de Matthieu IV de Montmorency. Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys*, p. 257-258.

3. Fontenay-en-Parisis, encore appelé ainsi sur la carte routière de Taride, est désigné dans le *Dictionnaire des Postes* sous le nom de Fontenay-lès-Louvres, Seine-et-Oise, canton d'Écouen.

4. Lebeuf, *Histoire du Landit*, p. 540-541. — Cette dernière partie du voyage de la relique est une simple hypothèse. Il suffit de jeter les yeux sur une carte de la région parisienne pour voir combien ce long détour imposé par la fantaisie de Lebeuf aux porteurs du bois sacré est peu vraisemblable : ce voyage supposé n'intervient dans l'exposé que pour expliquer le choix de la Plaine-Saint-Denis comme emplacement de la foire et pour jeter dans le débat le fief des Montmorency. Il est évident que c'est la conviction de Lebeuf que le bourg de Saint-Marcel était dans la mouvance de l'Église de Paris, qui a mis aux champs l'esprit d'invention de l'érudit abbé.

Digitized by Google

1er août 1109, l'évêque de Paris et le clergé consentirent à l'établissement d'un Endit dans la campagne pour satisfaire la piété des fidèles des lieux circonvoisins. « Le lieu indiqué fut donc la plaine située entre La Chapelle, Aubervilliers et Saint-Denis, précisément sur la terre dont l'évêque était seigneur suzerain »[1].

Le jour choisi fut le deuxième mercredi de juin ; les anciens Pontificaux de l'Église de Paris montrent que ce jour-là était jour de jeûne et d'abstinence. « Ce choix insinue que la procession... étoit regardée comme une procession de pénitence... »[2].

La fête et la foire appartiennent à l'évêque. Les moines de Saint-Denis n'ont joué aucun rôle à l'origine. Mais, voisins du Champ du Lendit, ils cherchèrent à attirer chez eux pèlerins et marchands par l'exposition de nouvelles reliques[3]. « Comme une partie des marchands... avoient établi leurs loges sur le territoire du monastère, de là vinrent les premières contestations » entre Saint-Denis et l'évêque ; elles sont de 1212[4].

Tout cet échafaudage de faits exacts et d'hypothèses s'effondre. Bien antérieurement à la charte de Matthieu Ier de Montmorency de 1132, le bourg de Saint-Marcel était entré dans le temporel de Saint-Denis. La charte fausse de Landry, dont les San-Dionysiens avaient obtenu confirmation du pape Alexandre II en 1065[5] et du roi Philippe Ier en 1068[6], prouve que les moines, dès le XIe siècle, avaient réussi à soustraire à la juridiction épiscopale tout le territoire de Saint-Denis et toute la partie du territoire de Saint-Marcel située à l'est de

1. Lebeuf, *Histoire du Landit*, p. 541. — Cf. Joseph Bédier, *Les légendes épiques*, t. IV, p. 137. — L'abbé Lebeuf et ceux qui l'ont suivi ne se sont pas aperçu que l'on tournait ici dans un cercle vicieux. Du consentement de l'évêque à l'établissement d'un Endit dans la campagne, il n'y a aucune trace dans un document quelconque.

2. Lebeuf, *Histoire du Landit*, p. 541-542.

3. *Ibid.*, p. 543. — Cf. J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. IV, p. 138. — A cet endroit de sa thèse, Lebeuf, qui ne croit pas à la présence du clou et de la couronne d'épines à Saint-Denis avant l'époque de saint Louis, fait intervenir la relique de la vraie Croix introduite dans l'abbaye par l'abbé Henri le 7 juin 1205 ; mais M. Bédier, qui connaît sans doute les nombreux textes du XIIe siècle qui parlent du clou et de la couronne, fait entrer en scène ces instruments de la Passion conservés à Saint-Denis et le bois de la Croix possédé par Notre-Dame de Paris. — Voir les textes cités ci-dessous, p. 273, note 3.

4. Lebeuf, *Histoire du Landit*, p. 544. — La date de 1212 est inexacte ; il fallait dire 1213.

5. Bulle d'Alexandre II, Latran, 1065, 6 mai. Original, Arch. nat., L 222, n° 1. Édition Dom Jacques Doublet, *Histoire de l'abbaye de S. Denys en France*, p. 466. — Cf. Jaffé-Loewenfeld, *Regesta pontificum Romanorum*, n° 4565.

6. Diplôme de Philippe Ier, Senlis, 1068, 1er août. Original en double expédition, Arch. nat., K 20, nos 4 et 4 *bis*. Édition Maurice Prou, *Recueil des actes de Philippe Ier, roi de France*, p. 114, n° XL.

Digitized by Google

la voie romaine, avec le bourg et l'église — ce qu'ils n'auraient pu faire si, à cette date, le bourg avait appartenu à l'évêque[1]. La charte de Suger, en date du 15 mars 1125, qui affranchit de la mainmorte les habitants de Saint-Denis et certaines familles du bourg de Saint-Marcel moyennant le paiement de 200 livres affectées à la restauration de l'entrée du monastère[2], nous apporte la preuve incontestable que Saint-Marcel appartenait à l'abbaye avant 1132. Aussi, puisqu'en 1124 Louis VI a cédé aux saints martyrs qui reposent dans l'abbatiale le territoire compris entre Saint-Denis, Aubervilliers et le moulin Baïard, autrement dit le Champ du Lendit, force nous est de chercher le fief des Montmorency de 1132, cette terre située « juxta castrum beati Dionysii » et appelée Saint-Marcel, à l'ouest de la voie romaine, entre le prieuré de l'Estrée et Saint-Ouen, dans cet espace vide qui était en dehors du périmètre de la foire, c'est-à-dire en face de l'Ile-Saint-Denis que la famille de Montmorency tenait en fief de l'abbaye[3].

En 1109, l'évêque n'avait aucune raison de faire passer sa relique de la vraie Croix par le bourg de Saint-Marcel, et aucun droit d'établir, de son autorité propre et unique, un Endit et une foire sur un territoire qui ne lui appartenait pas.

Est-il nécessaire d'ajouter que, si l'Endit avait été annoncé en 1109 par l'évêque et la foire instituée par lui, il eût été bien audacieux de la part de Suger, quinze ans seulement plus tard, de présenter cet Endit et cette foire comme des manifestations de la piété des foules, non pas envers le bois de la Croix conservé à Notre-Dame et présenté chaque année à la vénération des marchands et des pèlerins, mais envers les reliques san-dionysiennes, le clou et la couronne d'épines? Si Suger l'a pu faire, n'est-ce pas que le roi, qui, nous le verrons, fut le véritable fondateur de la foire, savait à quoi s'en tenir, sinon sur les origines lointaines de l'Endit, du moins sur le fait que la cérémonie religieuse

1. Sur cette question de topographie, voir L. Levillain, *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne ;* II : *Les origines de Saint-Denis*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXXVI, 1925, p. 93-94. Le « périmètre de l'exemption ecclésiastique dite de S. Landry » porté sur la carte de la Plaine-Saint-Denis dressée par Jules Lair est trop étendu vers l'ouest : il ne débordait pas de ce côté la voie romaine. *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1896, p. 100-101.

2. Charte de Suger, 1125, 15 mars ; édition Lecoy de La Marche, *Œuvres complètes de Suger*, p. 319-322. — Cf. A. Luchaire, *Louis VI le Gros*, p. 165, n° 360 ; — O. Cartellieri, *Abt Suger von Saint-Denis*, p. 133, n° 44.

3. Diplôme faux de Robert II le Pieux, 997, 25 janvier. — Pseudo-original, Arch. nat., K 18, n° 2 ; édition Jules Tardif, *Monuments historiques*, p. 156, n° 249. — Ce faux fut forgé en 1101. Voir nos *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne ;* III : *Privilegium et immunitates*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXXVII, 1926, p. 90-95.

Digitized by Google

se célébrait en l'honneur du clou et de la couronne d'épines dans l'abbaye où, dès son jeune âge, il avait pu, comme son condisciple Suger, assister à cette fête?

Il faut donc écarter, sans rémission, la thèse qui fait de l'évêque le fondateur de l'Endit et de la foire. La vérité historique est contenue dans le diplôme de 1124 qui nous a montré le roi disposant, en faveur de l'abbaye où il avait été élevé, d'une foire de création royale, établie sur un territoire du domaine royal, et dont jusqu'alors les profits et la juridiction appartenaient au prince.

Ce précieux diplôme éclaire d'une lumière très vive deux textes de l'abbé Suger. Dans le livre qu'il a consacré à son administration, Suger parle « de indicto ..., quod dominus Ludovicus pater beato Dionysio dedit », dont il tire sans difficulté trois cents sous de supplément, comme il lève trente-cinq sous de surplus sur la location des étaux de boulangers sur la place Pannetière, crues de taxes que l'abbé affecte aux repas des moines le jour de la Saint-Pierre et Saint-Paul [1].

Dans la *Vie de Louis le Gros*, il écrit : « Indictum exterius in platea, interius enim sanctorum erat, libentissime reddidit » [2].

Le rédacteur du diplôme royal avait pris le mot *Indictum* dans le sens d'Endit. Suger l'emploie avec la signification de « nundinae Indicti », de Lendit : c'est l'évidence même. Il parle donc de deux foires distinctes : l'une intérieure qui appartenait aux saints, c'est-à-dire qui avait été instituée dans le bourg de Saint-Denis et qui était la propriété des moines; l'autre extérieure, établie dans la Plaine-Saint-Denis, « in platea », sur un territoire public, qui, avant 1124, était la propriété du roi.

D'autre part, si Suger dit que Louis le Gros a rendu, « reddidit », aux moines le Lendit extérieur, cela ne signifie pas que la foire « in platea » avait appartenu déjà antérieurement à l'abbaye de Saint-Denis; le diplôme royal et le passage du *Liber de rebus in administratione sua*

1. Suger, *Liber de rebus in administratione sua gestis*, c. I : « De indicto vero, quod dominus Ludovicus pater beato Dionysio dedit, trecentos solidos quiete et pacifice, triginta quinque de censu stallorum pistorum in Pantera, quos in festo beatorum apostolorum Petri et Pauli refectioni fratrum apposuimus. » Édition Lecoy de La Marche, *Œuvres complètes de Suger*, p. 157. — M. Marcel Poëte interprète ce texte ainsi : « Les revenus de cette foire, concédés par Louis VI à l'abbaye de Saint-Denis, s'élevaient, au temps de l'abbé Suger, à 300 sous » (*Une vie de cité. Paris...*, t. I, p. 160). C'est une erreur grave : quinze livres seraient un bien modique revenu quand on voit l'abbaye verser dix livres à l'Église de Paris pour la seule cérémonie de la bénédiction de la foire. En réalité, Suger parle de l'augmentation de revenus qu'il put tirer de la foire sans soulever de récriminations, « quiete et pacifice ».

2. Suger, *Vita Ludovici regis*, ch. XXVII, édition Lecoy de La Marche, p. 120; édition Auguste Molinier, p. 105.

Digitized by Google

gestis prouvent qu'il faut entendre par là que le roi a restitué aux saints ce qu'en fait il tenait d'eux en raison même de l'origine de cette foire extérieure qui est née, comme la foire intérieure, de l'Endit institué dans la basilique en l'honneur des reliques de la Passion. D'où il appert manifestement que le même Endit célébré dans l'abbatiale de Saint-Denis ayant donné lieu à deux Lendits, l'extérieur était un prolongement de l'intérieur devenu insuffisant par suite du succès grandissant de la fête religieuse : il est dans la logique des choses que la foire primitive se soit installée sur les places et dans les rues du bourg, qu'elle ait eu des débuts modestes, enfin qu'en prenant de l'extension elle se soit trouvée à l'étroit dans l'enceinte du bourg et ait débordé dans la plaine, le long de la voie romaine.

Nous avons donc à rechercher les origines des deux foires, celles de la foire primitive se confondant avec l'établissement de l'Endit des reliques[1], et celles de la foire « in platea ».

Il semble que nous devrions logiquement commencer par essayer de fixer la date à laquelle l'Endit fut établi ; mais, comme nous demandons à l'établissement du Lendit extérieur un *terminus ad quem* pour la fondation du Lendit intérieur, nous étudierons d'abord les origines de la foire « in platea ».

Le diplôme de 1124 auquel il faut toujours revenir prouve donc que la foire « in platea » était la propriété du roi avant cette date. Tant qu'elle le demeura, elle fut nécessairement considérée par les moines comme rivale de la leur ; son succès ne pouvait que leur porter ombrage, et les profits que le roi en tirait ne pouvaient pas ne pas leur paraître comme une sorte de détournement commis au préjudice de leur propre trésor. Aussi, du jour où elle exista, les San-Dionysiens durent songer à mettre la main sur elle, à faire « restituer aux Saints » par le roi ce que celui-ci tenait d'eux, pour parler comme Suger. Leur entreprise était favorisée par le fait que leurs prédécesseurs avaient déjà entamé la juridiction royale sur une large partie de la Plaine-Saint-Denis au moyen du « praeceptum de fugitivis » de Dagobert Ier et des diplômes d'immunité, faux comme lui, de Dagobert Ier, de Charles le Chauve et de Robert le Pieux, forgés dans le cours du XIe siècle[2]. En

1. Sur l'origine religieuse des foires, voir P. Huvelin, *Essai historique sur le droit des marchés et des foires*, p. 37-46 : « Il n'est pas de grande fête sans foire, ni de foire sans fête : l'une appelle l'autre » (p. 40).

2. Sur ces documents faux, voir nos *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne ;* III : *Privilegium et immunitates*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXXVII, 1926, p. 77-95.

Digitized by Google

1112, avant le 21 août, l'abbé de Saint-Denis, Adam, présentait au roi Louis VI ces actes faux, et le prince confirmait les droits et privilèges de l'abbaye « intra castrum vel burgum sancti Dyonisii vel infra terminos ab antecessoribus nostris constitutos »; spécialement, il réservait au seul tribunal de l'abbé la connaissance des délits d'usure et des crimes de faux monnayage commis dans ces limites[1].

Cette clause spéciale faisait alors sa première apparition dans les documents de Saint-Denis. On sait, grâce aux travaux de M. Maurice Prou, quelle importance avait le *jus monetae* dans la question du marché. C'était surtout à l'époque des foires et marchés que les faux monnayeurs et les usuriers exerçaient leur industrie[2]. L'acte de 1112 revenait, en somme, à instituer en matière monétaire l'unité de juridiction sur les deux marchés intérieur et extérieur au profit de l'abbaye et au détriment du roi, pour éviter que les coupables, en passant du territoire royal sur le territoire immuniste du monastère ou inversement, échappassent aux poursuites et réussissent à se soustraire au châtiment que méritait le délit ou le crime commis dans l'une ou l'autre zone.

En 1122, le roi avait projeté de faire construire entre le Champ du Lendit et Paris des maisons et hôtises. C'était manifestement dans l'intention d'en tirer parti à l'époque de la foire royale où marchands et chalands devaient trouver difficilement à se loger. A la requête de Suger, il renonce à son projet, « de peur de porter préjudice à l'église des saints martyrs », et réserve le droit de construction à l'abbaye et à toute personne soumise à la juridiction de l'abbé[3]. Nous assistons

1. Diplôme de Louis VI le Gros, 1112. Original, Arch. nat., K 21, n° 2 : « ... Decrevimus quoque, ut si quoslibet homines, liberos vel servos, hospites vel advenas, cujuscumque personę, sexus vel ordinis, intra castrum vel burgum sancti Dyonisii vel infra terminos ab antecessoribus nostris constitutos manentes, contigerit esse usurarios, sub jure tantum sint abbatis et monachorum ejus, a nullo redimendi seu puniendi vel aliquam justiciam cogendi, nisi ab ipsis. Concessimus quoque eidem ęcclesię, quod si aliquis fuerit falsę monetę compositor, sive falsi auri vel argenti compositor, inventor vel portitor, infra eosdem terminos repertus, in forisfacturam vel redemptionem ipsam non quisquam ponat manum preter abbatem et justiciam ejus. » Édition Jules Tardif, *Monuments historiques*, p. 200-201, n° 347. — Cf. A. Luchaire, *Louis VI le Gros*, p. 74, n° 140.

2. M. Prou, *Introduction au Catalogue des monnaies carolingiennes de la Bibliothèque nationale*, p. LII. — Cf. P. Huvelin, *Essai historique sur le droit des marchés et des foires*, p. 162-166 et 543.

3. Charte de Louis VI, Paris, 1122, entre le 12 mars et le 3 août : « ... Preterea mansiones et hospitum inhabitationes quas quorumdam ministerialium nostrorum suggestione et consultu a loco Indicti usque Parisius facere disposueramus, praedicti abbatis precibus imperpetuum fieri nostrae majestatis auctoritate prohibuimus et prohibemus, quoniam exinde maximum detrimentum et molestiam gloriosorum martyrum ecclesiae posteris temporibus accidere

Digitized by Google

ainsi à un nouveau progrès des San-Dionysiens dans la voie qui les conduisit, deux ans plus tard, à la mainmise totale et définitive sur la foire « in platea ».

Par conséquent, dès 1112, sont commencés les travaux d'approche qui ont préparé l'acquisition de l'*Indictum exterius* par les moines.

D'autre part, le Lendit de la Plaine-Saint-Denis s'ouvrit pendant tout le Moyen Age par une procession et par une bénédiction donnée par l'évêque avec le fragment de la vraie Croix possédé par la cathédrale. Procession et bénédiction sont mentionnées pour la première fois dans une charte de 1145-1146[1]. Elles remontaient certainement à une date antérieure à 1124 : les moines entrés en possession de la foire royale en cette année-là n'auraient pas, après 1124, appelé l'Ordinaire à bénir le Lendit si l'évêque n'avait pas été déjà dans la place ; dans la suite, la bénédiction épiscopale n'avait pas lieu si l'évêque n'était introduit sur le Champ du Lendit par le portier de Saint-Denis qui, avec ses gens en armes, allait attendre la procession parisienne à la

posse providimus. Interdicimus itaque regiae majestatis auctoritate et prohibemus, ne qua mansio vel inhabitatio a praedicto burgo usque ad ecclesiam sancti Laurentii, quae sita est prope pontem sancti Martini de Campis, et ex altera parte stratae regiae ab eadem villa sancti Dionysii usque ad alium pontem prope Parisium juxta domum Leprosam, versus etiam Sequanam ab eadem villa sancti Dionysii usque ad montem martyrum, a quoquam deinceps fiat, nisi ad jus praedictorum martyrum pertineat, excepto Clypiaco, quod ex antiquo ad fiscum regium pertinere dinoscitur, ex altera etiam parte ab eadem villa sancti Dionysii usque ad regiam stratam quae ducit ad Luperas. » Édition Dom Jacques Doublet, *Histoire de l'abbaye de S. Denys en France*, p. 851. — Cf. A. Luchaire, *Louis VI le Gros*, p. 145, n° 315 ; — O. Cartellieri, *Abt Suger von Saint-Denis*, p. 130, n° 26. — Ce document ne nous est connu que par des copies du XIII^e^ siècle ; mais son authenticité est garantie par une charte originale de Louis VII, Paris, 1143, 1^er^ août-1144, 25 mars. Arch. nat., K 23, n° 8 ; édition Jules Tardif, *Monuments historiques*, p. 254, n° 466. — Cf. A. Luchaire, *Étude sur les actes de Louis VII*. Paris, 1885, in-8°, n° 111 ; — O. Cartellieri, *Abt Suger*, p. 141, n° 113. — Le pont de Saint-Martin-des-Champs et le pont joignant la maison des lépreux (c'est-à-dire Saint-Lazare, construit en 1110 en face de l'église de Saint-Laurent) étaient situés sur le ruisseau de Ménilmontant, à peu près aux endroits où les deux rues du Faubourg-Saint-Martin et du Faubourg-Saint-Denis coupent la vallée de ce ruisseau, à hauteur de la rue des Vinaigriers et de la rue de Paradis : c'est entre ces deux grandes voies, sur l'emplacement actuel de la gare de l'Est, que se tenait encore à la veille de la Révolution la grande foire de Saint-Laurent. Les deux routes royales signalées sont : l'une, l'antique voie romaine ; l'autre, la route de Paris à Louvres et à Senlis, comme l'a bien vu Jules Lair, qui déclare cependant « incompréhensible » le passage du précepte faux *de fugitivis* de Dagobert, qui la mentionne (J. Lair, [Allocution du président...], p. 103-104). Pour l'explication de ce passage, voir nos *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne ; III : Privilegium et immunitates*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXXVII, 1926, p. 88, note 3.

1. Charte de Barthélemy, doyen de Notre-Dame, 1145, 15 avril-30 mars 1146, instituant une charité de douze deniers en faveur des clercs parisiens à l'occasion de la procession du Lendit. Édition Robert de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, t. I. Paris, 1887, in-4°, p. 295, n° 319.

Digitized by Google

pointe Lisiard[1]. En réalité, les moines avaient dû subir une situation de fait antérieure à leur prise de possession : quand le roi céda son Lendit à l'abbaye, il le lui transmit avec tous les profits, mais aussi avec toutes les charges, et c'est là vraisemblablement l'origine de la redevance de dix livres parisis que, chaque année, Saint-Denis versait à l'évêque de Paris pour la bénédiction[2].

N'est-il pas, du reste, tout naturel que le roi, instituant une foire rivale de celle des moines, ait eu l'idée de faire entrer en concurrence, le jour même de l'ouverture des deux foires, la bénédiction épiscopale par le bois de la Croix avec la bénédiction monastique par le clou et la couronne d'épines? C'était pour lui un moyen — et quel excellent moyen ! — d'attirer l'eau sous son moulin.

La procession du clergé parisien et la bénédiction de la foire sont, comme il semble, aussi anciennes que le Lendit extérieur lui-même. Mais alors, si, dès l'origine, la foire de la Plaine-Saint-Denis fut bénite par le bois sacré de la crucifixion, elle ne put avoir lieu au plus tôt qu'en juin 1110, puisque c'est le 1er août 1109 seulement que le fragment de la Croix du Golgotha fut introduit et conservé dans l'église de Notre-Dame.

Le Lendit royal a donc été établi entre 1110 et 1112, selon toute probabilité. Il est une création du roi Louis VI le Gros.

Conséquence : le Lendit intérieur existait déjà au début du XIe siècle, et le succès de l'Endit à cette époque nous est assuré par le seul fait de la création du Lendit extérieur.

Voici que Suger vient nous permettre de connaître l'étendue de ce succès, précisément à cette époque. Suger était encore enfant qu'il entendait déjà raconter, entre 1094 et 1104[3], ce dont il fut dans la suite le témoin attristé. Aux grandes fêtes annuelles, surtout à la Saint-Denis et à l'Endit — fêtes initiales des grandes foires d'octobre et de juin — la vénération du saint clou et de la couronne d'épines provoquait dans l'église des scènes de désordre, tant était grande l'affluence des pèlerins. La basilique était insuffisante à contenir la foule bruyante et tumultueuse, qui se battait aux portes de l'église, se pressait et se

1. E. Roussel, *La bénédiction du Lendit au XIVe siècle*, p. 71-72.

2. E. Roussel, *Recherches sur la foire du Lendit*, p. 105. — *La bénédiction du Lendit au XIVe siècle :* « Peut-être cette coutume est-elle aussi ancienne que la bénédiction du Lendit par l'évêque, car il est probable que la charité de douze deniers, que nous avons mentionnée plus haut, était prélevée sur les dix livres données à cette époque par les religieux à l'évêque » (p. 75). Cf. ci-dessus, p. 254, note 1.

3. Ces dates sont approximatives. Voir O. Cartellieri, *Abt Suger von Saint-Denis*, p. 4 et p. 126, no 3. Peut-être vaudrait-il mieux dire : 1091-1101.

Digitized by Google

bousculait à l'intérieur, était agitée de terribles remous. Des femmes, dans cette presse, poussaient des cris comme femmes en couche; d'autres s'évanouissaient; d'autres encore se hissaient sur les épaules des hommes, couraient sur les têtes des assistants pour arriver les premières au chœur où les moines donnaient les reliques à baiser. Et très souvent ceux-ci, cédant à la poussée de la foule, étaient réduits à sauter par les fenêtres avec leur précieux fardeau[1].

N'était-ce pas déjà pour prévenir et empêcher ces scènes scandaleuses dans l'église trop petite que l'on avait offert aux pèlerins, pendant la durée du Lendit intérieur, la possibilité d'aller vénérer les reliques de la Passion à Montmartre durant huit jours consécutifs et

1. Suger, *Liber de rebus in administratione sua gestis*, c. 25 : « Verum cum jam hoc ipsum multo sumptu compleretur, inspirante divino nutu, quam saepe diebus festis, videlicet in festo beati Dionysii et IN INDICTO et in aliis quamplurimis, et videbamus et sentiebamus : exigebat enim loci angustia, ut mulieres super capita virorum, tanquam super pavimentum, ad altare dolore multo et clamoso tumultu currerent. » Édition Lecoy de La Marche, p. 187. — *Liber de consecratione ecclesiae*, c. 2 : « Hujus brevitatis egregiae grata occasione, numerositate fidelium crescente et ad suffragia sanctorum crebro confluente, tantas praefata basilica sustinere consuevit molestias, ut saepius, in solemnibus videlicet diebus, admodum plena per omnes valvas turbarum sibi occurrentium superfluitatem refunderet, et non solum intrantes non intrare, verum etiam qui jam intraverant praecedentium expulsus exire compelleret. Videres aliquando, mirabile visu! quod innitentibus ingredi AD VENERATIONEM ET DEOSCULATIONEM SANCTARUM RELIQUIARUM CLAVI ET CORONAE DOMINI, tanta congestae multitudinis opponebatur repugnantia, ut inter innumera populorum millia ex ipsa compressione nullus pedem movere valeret, nullus aliud ex ipsa sui constrictione, quam sicut statua marmorea stare, stupere quod unum supererat vociferare. Mulierum autem tanta et tam intolerabilis erat augustia, ut in commixtione virorum fortium sicut prelo depressae, quasi imaginata morte exanguem faciem exprimere, more parturientium terribiliter conclamare, plures earum miserabiliter decalcatas, pio virorum suffragio super capita hominum exaltatas, tanquam pavimento adhaerentes incedere, multas etiam extremo singultantes spiritu in prato fratrum cunctis desperantibus anhelare. Fratres etiam insignia Dominicae passionis adventantibus exponentes, eorum angariis et contentionibus succumbentes, nullo divertere habentes, per fenestras cum reliquiis multoties effugerunt. QUOD CUM SCHOLARIS PUER INTER FRATRES ERUDIRER AUDIEBAM, extra juvenis dolebam, maturus corrigi affectuose appetebam. Cum autem placuit illi, qui me segregavit ex utero matris meae et vocavit per gratiam suam, meritis etiam repugnantibus, parvitatem meam hujus sanctae ecclesiae tantae praeficere administrationi..., ad augmentationem praefati loci toto animo, tota mentis affectione accelerare proposuimus. » Édition Lecoy de La Marche, p. 216-217 (cf. *Liber de rebus...*, c. 24 : « Quod quia etiam in scholis addiscens hoc facere, si unquam possem, appetebam, libentius complevi », p. 187). — Dans sa charte de 1140, Suger place l'épisode des femmes marchant sur les têtes des hommes au moment de la communion des frères (édition Lecoy de La Marche, p. 349). — Pour le commentaire de ces textes, au point de vue archéologique, voir L. Levillain, *Les plus anciennes églises abbatiales de Saint-Denis*, p. 176 et suiv. — En présence de ces textes, on ne comprend pas que Pierre Aubry ait pu nier qu'il y eût un rapport quelconque entre l'ostension du clou et de la couronne d'épines et l'Endit de juin, sous prétexte que le saint clou fut perdu lors d'une ostension le 27 février. P. Aubry, *Comment fut perdu et retrouvé le saint clou de l'abbaye de Saint-Denis*, dans la *Revue Mabillon*, 2e année, 1906-1907, p. 192.

Digitized by Google

encore le 21 juin, selon le témoignage de l'anonyme auteur de la *Descriptio ?*

A ce succès, la *Descriptio* elle-même avait aidé en fournissant aux pèlerins une histoire de l'Endit qui avait le grand avantage d'accréditer des reliques dont le bon renom d'authenticité devait accroître encore le nombre des pieux adorateurs[1].

D'après cette histoire légendaire, Charlemagne a reçu du patriarche de Jérusalem, Jean, et de l'empereur de Constantinople, Constantin, fils de l'empereur Léon, des lettres[2] qui lui apprennent que Jérusalem est tombée aux mains des Sarrasins, que le patriarche a été chassé de son siège et que Constantin, impuissant à reprendre la ville, implore le secours du grand roi de France. Ému jusqu'aux larmes à ces tristes nouvelles, Charlemagne rassemble une armée, part, traverse des bois enchantés, arrive à Constantinople, conquiert la Syrie, prend Jérusalem. De retour à Constantinople, il refuse les présents que Constantin veut lui donner pour prix de ses services et il interdit à ses compagnons d'armes d'en recevoir ; mais il accepte avec joie les reliques que, devançant le secret désir du roi franc, Constantin lui offre et que Charles rapporte en France[3].

Des miracles ont marqué cette translation des reliques. Voici maintenant les reliques à Aix-la-Chapelle où elles seront déposées dans la basilique de Notre-Dame que Charlemagne fait construire dans son palais. Le souverain ordonne aux prélats présents d'annoncer un Endit qui sera célébré chaque année dans la seconde semaine de juin, le mercredi des Quatre-Temps : une indulgence était attachée à l'Endit pour quiconque y viendrait[4].

1. M. Joseph Bédier a écrit à ce sujet une page qui me paraît excellente. *Les légendes épiques*, t. IV, p. 129-130.

2. Ces lettres, dont la *Descriptio* reproduit le texte, sont rédigées en mamamouchi, selon l'heureuse expression de M. Bédier.

3. *Descriptio* : « His vero sacris multisque aliis in saccis singulatim repositis cum psalmis et ymnis et canticis spiritualibus, cum suo exercitu feliciter repatrians, et saccum de bubalino tergore factum, in quo spineam coronam et clavum frustumque crucis et sudarium Domini cum aliis sanctissimis reliquiis (nam sanctissime matris Domini semper virginis Marie camisia inerat, et cinctorium, unde puerum Jesum in cunabulis cinxerat, et bracchium sancti senis Symeonis), insuerat... » Édition Rauschen, p. 117-118.

4. *Descriptio* : « Denique per totum pene orbem terrarum legatos suos misit nunciantes, quatinus in Idibus Junii mensis omnes homines venirent Aquisgrani videre que de Jherusalem et de Constantinopoli secum detulerat, scilicet de spinea corona, quam dominus noster Jesus Christus sustinuit, octo videlicet spinas cum parte roboris, ubi fuerant infixe, et unum de clavis et de ipsa cruce, et sudarium ejusdem Domini, interulam quoque beatissime Marie matris ipsius Domini semper virginis, quam in ipso partu habuit, atque fasciam, qua strinxit

Digitized by Google

Les « sancti viri » qui avaient collaboré avec Charlemagne à l'établissement de cette fête religieuse, nommément désignés par l'auteur, étaient venus tant de France et de Germanie que d'Italie et d'Orient[1]; l'abbé Fulrad de Saint-Denis figure en bonne place dans cette liste d'évêques et d'abbés; mais l'évêque de Paris n'y est point nommé[2].

L'Endit d'Aix-la-Chapelle dura jusqu'à la mort de Charlemagne.

Plus tard Charles le Chauve, ayant eu besoin d'argent pour ses guerres, demanda la permission aux moines de Saint-Denis d'enlever la couverture d'argent de leur église, leur promettant de recouvrir la basilique plus magnifiquement dès qu'il le pourrait. N'ayant pu tenir cette promesse, il paya sa dette en faisant apporter d'Aix-la-Chapelle à Saint-Denis la couronne d'épines, le saint clou, le bras de saint Siméon qui porta le Christ enfant, une parcelle du bois de la Croix et diverses autres reliques, mais il laissa le saint suaire à Compiègne. Et il établit à Saint-Denis un Endit semblable à celui d'Aix-la-Chapelle[3].

eum in presepio, et sancti senis Simeonis brachium, alia quoque multa... Postea vero rex ipse cum clero Dei laudibus vacante in promunctorium quoddam foris juxta castrum venit secum sancta deferens; deinde circumstanti populo omnique clero que apportaverat premorata sancta satagebat denudare; preterea qui aderant sancti viri fecerunt sermonem ad populum atque quotannis fieri indixerunt indictum spinee corone Domini, clavi et ligni crucis sudariique ac plurimarum sanctarum reliquiarum et hoc semper in Junio mense et in ebdomada secunda, in jejunio scilicet quatuor temporum quarta feria; et bene in jejuniis, quia nemo ad tam sancta nisi sobrius et jejunus purificatusque atque mundus accedere debet. Sic itaque, ut digne signaculum ab eis possit percipere in remissionem peccatorum, quisque se studiose vera purificet confessione. Vocatur autem indictum ab indicendo. » Édition Rauschen, p. 120-121. — Voir l'inventaire des reliques conservées à Aix-la-Chapelle sous Charlemagne, en 804, Bibl. nat., collection de Picardie, t. LXXXVI, p. 95 (F. de Mély, dans la *Revue archéologique*, 1899, t. II, p. 394).

1. La liste présente une disposition différente et des variantes selon les manuscrits. Comparer à cet égard l'édition Rauschen, p. 121-123, et l'édition Castets, p. 120 et suiv.

2. Cela suffirait à établir que la liste fut l'œuvre d'un San-Dionysien. L'opinion de l'abbé Lebeuf que la partie concernant la translation des reliques à Saint-Denis pourrait ne pas être du même auteur que le corps de l'ouvrage, fait tout entier à la gloire d'Aix-la-Chapelle (*Histoire du Landit*, p. 538), a été reprise par Gaston Paris, Castets et Pierre Aubry; elle ne nous paraît pas fondée : la pensée de Saint-Denis est présente à l'esprit de l'auteur d'un bout à l'autre de l'ouvrage. Rauschen était fondé à soutenir que la *Descriptio* est tout entière l'œuvre d'un moine, qui la composa à Saint-Denis, et M. Joseph Bédier a pu écrire avec raison que « si l'auteur de la *Descriptio* a introduit Aix-la-Chapelle dans son récit, c'est... simplement qu'Aix-la-Chapelle possédait des reliques analogues à celles qu'il voulait accréditer et qu'il a voulu faire profiter celles-ci du bon renom d'authenticité de celles-là » (*Les légendes épiques*, t. IV, p. 129).

3. *Descriptio* : « Preterea vero ipsum idem indictum per totum prope orbem terrarum notum eodem modo quo Karolus Magnus Aquile Capella indixit quotannis fieri, ut superius diximus, apud villam ter beatissimi Dionisii Ariopagite stabilivit in Domino..., vero penitencie sicut in priori fuisse sancitum, sic in secundo confirmatum indicto fore perhibemus, quando quidem ab ipso rege stabilitum fuisse cognoscimus. » Édition Rauschen, p. 124.

Digitized by Google

C'était le 10 juin 862 que la première bénédiction des reliques avait été donnée au peuple dans la basilique de Saint-Denis, en présence des archevêques, évêques, abbés et nombreux prêtres convoqués à cette occasion : « Tempus vero et indictio hec est. Ipso itaque regnante et Romane ecclesie Nicolao papa sedem apostolicam gubernante[1], luna XIIII, indictione X[2], determinato pridem in Idibus Junii[3] et in II ebdomada ejusdem mensis, qua omnis ecclesia quatuor temporum celebrat jejunia, semperque in quarta feria (nunc vero in Monte Martirum per octo dies et in octavo Idus), communis illa benedictio, ascitis archiepiscopis, episcopis, abbatibus et quampluribus dignis sacerdotibus, populo facta est ex sacris pretaxatis reliquiis et eadem ipsa causa, qua prius a Karolo magno et eodem modo prescripsimus ab ipso Karolo Calvo stabiliri »[4].

Cette bénédiction eut pour effet de faire cesser une famine et de nombreuses épidémies. Et voilà pourquoi, sur l'ordre de Charles le Chauve, les prélats décidèrent qu'elle aurait lieu tous les ans au terme sus indiqué[5].

On peut affirmer hardiment, avec tous les érudits qui ont étudié ce texte, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce récit, en ce qui concerne l'origine carolingienne de l'Endit. Nous nous contenterons ici de remarquer que la date si précise proposée pour l'Endit de Saint-Denis est inadmissible, puisque, en 862, Charles le Chauve ne pouvait pas disposer des reliques d'Aix-la-Chapelle, l'ancienne capitale de Charlemagne n'ayant passé sous sa puissance qu'en 869 avec le royaume de son neveu Lothaire II[6]. Les éléments de cette date ont donc été imaginés et groupés par l'auteur de la *Descriptio*. La remarque est, nous le verrons, de conséquence.

Mais, si la valeur de la *Descriptio* est nulle pour l'époque carolingienne, cette narration peut être précieuse pour l'époque où elle fut écrite : c'était, semble-t-il, l'opinion de Gaston Paris[7].

1. Nicolas Ier, 858-867.

2. L'indiction x répond à 862 ; mais le 10 juin 862 a pour lunaison VIII et non XIII ; le texte porte donc une faute de copie.

3. « Determinato pridem in Idibus Junii » signifie que le jour se trouvait dans la période des ides de juin.

4. *Descriptio*, édition Rauschen, p. 124.

5. *Ibid.*, p. 124-125.

6. *Annales Bertiniani*, année 869 ; édition Waitz, *In usum scholarum*, p. 100-105.

7. Gaston Paris, *La chanson du pèlerinage de Charlemagne* : « Malgré la justice de ce mépris, la *Descriptio* offre aujourd'hui de l'intérêt à divers point de vue, et je me propose d'en donner quelque jour une édition dans ce recueil. » *Romania*, t. IX, 1880, p. 32, note 2.

Digitized by Google

C'est pourquoi il importe de savoir à quelle date l'ouvrage fut composé. L'abbé Lebeuf déclare qu'il ne peut pas l'avoir été « beaucoup avant l'an 1090 »[1], qu'il l'a été « vers l'an 1100 ou un peu après » : le manuscrit des Carmes Déchaux dont Lebeuf disposait et qui provenait de Saint-Denis « ne peut guères avoir été écrit plus tard »[2]. Mais Léon Gautier disait la rédaction de 1050-1080 ; Gaston Paris la plaçait « très probablement avant 1085 »[3] ; Rauschen la considérait comme antérieure à la première croisade, probablement entre 1075 et 1095 ; M. Bédier la dit d' « une date voisine de 1124, dans les premières années du XII^e siècle »[4].

On ne peut, en effet, reculer la composition de l'ouvrage après 1124, puisque le diplôme royal de cette date contient un passage qui est inspiré de la *Descriptio*. Mais l'argument principal des savants qui ont placé la rédaction avant 1095 nous paraît, comme il leur a paru, décisif. Dans la date qu'il attribue à l'Endit de Charles le Chauve, l'auteur de la *Descriptio*, parlant de la seconde semaine de juin, ajoute qu'en cette semaine toute l'église célèbre les jeûnes des Quatre-Temps. Or, ce n'était plus exact après 1095. Le concile de Constance, présidé par l'évêque de cette ville, Gebehard, légat du pape en Allemagne, en 1094, ordonna que le jeûne des Quatre-Temps d'été se ferait dans la semaine de la Pentecôte, et, l'année suivante, au grand concile de Clermont, présidé par la pape Urbain II, on adopta la même règle[5]. On a objecté à cet argument que, la *Descriptio* étant un faux, le moine devait s'exprimer comme l'eût fait l'auteur supposé sous peine de dévoiler sa supercherie, et que, dès lors, nous n'avions plus « nulle raison de croire la *Descriptio* antérieure à 1095 »[6]. L'objection porte mal : la *Descriptio* n'est pas un faux, comme le serait un acte diplomatique de même teneur ; elle contient bien une série d'allégations dénuées de tout caractère historique ; elle reproduit le texte de documents prétendus anciens et fabriqués par son auteur ; mais celui-ci ne la donne pas pour un document ancien : la date qu'il fournit n'est pas présentée comme

1. Lebeuf en donne la raison suivante : « On y cite comme existante une abbaye qui n'a été fondée que vers l'an 1060 et... un évêque qui étoit plein de vie en 1067 y est regardé comme décédé depuis du temps. »

2. Lebeuf, *Histoire du Landit*, p. 538.

3. G. Paris, *La chanson du pèlerinage de Charlemagne*, dans la *Romania*, t. XI, p. 31. Dans son *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 56, il donne la date de 1080 environ.

4. J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. IV, p. 126.

5. Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. LXIV, ch. XIX et XXIX ; édition de Nîmes, p. 401 et 416-417.

6. Joseph Bédier, *Les légendes épiques*, t. IV, p. 127.

Digitized by Google

celle où le récit fut écrit, mais comme celle de l'établissement de l'Endit. Et la petite phrase « qua omnis ecclesia quatuor temporum celebrat jejunia », avec sa rédaction à l'indicatif présent, a, comme celle que nous lisons une ligne plus loin, « nunc vero in Monte Martyrum per octo dies et in octavo Idus », le caractère d'une réflexion personnelle de l'auteur qui se met lui-même en scène à la fin de la date avec le verbe « prescripsimus ».

La *Descriptio* fut donc écrite avant 1095. Elle est antérieure aux *Gesta Francorum et aliorum Hierosolimitanorum* composés vers 1100 et qui contiennent une allusion au voyage légendaire de Charlemagne à Constantinople et Jérusalem : les Croisés de France croyaient « suivre la route qu'autrefois Charlemagne, le magnifique roi de France, fit établir jusqu'à Constantinople »[1]. Assurément, la *Descriptio*, écrite pour les milliers de pèlerins qui venaient au Lendit de Saint-Denis, avait été un merveilleux agent de diffusion de la légende dont on relève les premières traces dans la Chronique de Benoît de Saint-André du mont Soracte, vers l'an 1000.

D'autre part, l'auteur de la *Descriptio* mentionne que le saint suaire fut laissé, en passant, à Compiègne par Charles le Chauve. On n'a pas de témoignage antérieur à la fin du XI^e^ siècle sur la présence de cette relique en ce lieu[2]. « L'auteur de la *Descriptio*, en façonnant l'histoire des reliques de Saint-Denis, a voulu la mettre sous le couvert d'une légende déjà accréditée, celle du saint suaire donné à Compiègne par Charles le Chauve »[3]. Or, le 3 mars 1079, le dimanche de *Laetare*, de grandes fêtes présidées par le roi Philippe I^er^ eurent lieu à Compiègne pour la translation de cette relique de la châsse d'ivoire, où Charles le Chauve était censé l'avoir mise, dans la châsse merveilleusement ornée et décorée d'or, de gemmes et de pierres précieuses, don de la reine

1. Les *Gesta* ont été édités et traduits sous le titre *Histoire anonyme de la première croisade*, par M. Louis Bréhier, dans les *Classiques de l'histoire de France au Moyen Age*. Le passage se trouve p. 4.

2. Sur le saint suaire de Compiègne, voir E. Morel, *Le saint suaire de Saint-Corneille de Compiègne*. Compiègne, 1904, in-8°, p. 19-22. Cf. Ulysse Chevalier, *Étude critique sur l'origine du saint suaire de Lirey-Chambéry-Turin*. Paris, 1900, in-8°, p. 18-19. — L'origine de cette relique, qui était conservée dans l'abbaye de Saint-Corneille, est obscure ; mais on comprend très bien que les moines de Saint-Corneille aient pu attribuer l'honneur de la leur avoir offerte à Charles le Chauve, qui était le fondateur de leur maison, et cette attribution n'a en soi rien d'invraisemblable. La fondation de l'abbaye est attestée par un diplôme de Charles le Chauve de 877 (E. Morel, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille*. Compiègne, 1894, in-4°, p. 1, n° 1 ; cf. M. Prou, compte-rendu dans le *Moyen Age*, 1895, p. 88-90) ; à cette date, l'empereur pouvait disposer des reliques d'Aix-la-Chapelle.

3. J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. IV, p. 130.

Digitized by Google

d'Angleterre, Mathilde. Elles avaient provoqué l'institution d'une foire de trois jours[1]. Il est fort probable que l'éclat de ces fêtes, en ravivant le souvenir qu'on pouvait avoir de l'existence de cette relique à Compiègne, fut la raison qui détermina le moine de Saint-Denis non seulement à mentionner le saint suaire, mais encore à faire de Charles le Chauve le bienfaiteur à qui l'abbaye de Saint-Denis devait la couronne d'épines et le saint clou.

C'est donc entre 1079 et 1095, et probablement vers 1080, que nous proposons de placer la rédaction de la *Descriptio*.

Ainsi, la *Descriptio* atteste la présence à Saint-Denis dans la seconde moitié du XI^e^ siècle des reliques de la Passion. En fixant la date des Endits supposés d'Aix-la-Chapelle et de Saint-Denis au mercredi de la seconde semaine de juin, jour de jeûne des Quatre-Temps observé dans toute l'Église, elle reporte dans le passé une donnée précise sur la célébration de l'Endit à l'époque où elle-même fut composée, car il est de notoriété que cette date fut de tout temps le jour initial de la foire du Lendit. Et cela nous permet de supposer que les précisions qu'elle fournit sur les fêtes auxquelles aurait donné lieu l'introduction des précieuses reliques à Aix-la-Chapelle et à Saint-Denis sont aussi une transposition du XI^e^ au IX^e^ siècle et une adaptation de faits dont l'auteur de l'ouvrage pouvait avoir été le témoin : le soin que cet auteur a pris de noter par des indications chronologiques concordantes la date supposée de l'établissement de l'Endit par Charles le Chauve, le jour de l'entrée des reliques dans la basilique, ne peut manquer de faire impression.

Le mercredi 10 juin 862 était le mercredi de la Pentecôte. Par une

1. *Vita beati Simonis comitis Crespeiensis*, auctore synchrono, c. XI. Édition Migne, *Patrologie latine*, t. CLVI, col. 1219. — Diplôme de Philippe I^er^, 1092, Compiègne. Édition M. Prou, *Recueil des actes de Philippe I^er^, roi de France*, p. 318, n° CXXVI. Sur l'interprétation de ces textes, voir E. Morel, *Le saint suaire de Saint-Corneille de Compiègne*, p. 22-26. Mais la date de 1082 proposée par cet érudit pour la cérémonie de Compiègne est inadmissible, d'après le *Vita beati Simonis :* Simon, moine de l'abbaye de Saint-Claude, est envoyé par son abbé, à la demande d'Hugues de Cluny, auprès de Philippe I^er^ ; il assiste à la translation du saint suaire dans la *capsa* d'or à Compiègne et s'acquitte de sa mission. Il se rend alors auprès du roi d'Angleterre, Guillaume le Conquérant, et réussit à le réconcilier avec Robert Courte-heuse : on sait que la réconciliation qui a suivi la défaite de Guillaume au siège de Gerberoy (ce siège est de janvier 1079 ; voir M. Prou, *recueil cité*, p. 242, note 1) a été longue à obtenir, le pape, la reine Mathilde, les barons normands ayant dû intervenir pour amener le roi à céder. Rentré dans son monastère, Simon fut envoyé à Rome ; Grégoire VII se servit de lui pour négocier sa paix avec Robert Guiscard ; or nous savons que la réconciliation du pape et du duc de Pouille fut scellée dans l'entrevue d'Aquino en juin 1080. On voit que la cérémonie de Compiègne dut avoir lieu pendant les négociations de paix de 1079 et, par conséquent, le 3 mars de cette année.

Digitized by Google

opération contraire à celle que fit peut-être le moine de Saint-Denis, transposons ce synchronisme du IXe au XIe siècle ; nous constatons qu'il ne s'est produit que trois fois en ce dernier siècle, dans les années 1047, 1052 et 1058, c'est-à-dire à une date où l'auteur de la *Descriptio*, moine de Saint-Denis, écrivant une trentaine d'années après, aurait pu fort bien assister à une cérémonie d'introduction des reliques suivie de l'annonce d'un Endit annuel : un certain laps de temps sépare nécessairement l'institution réelle de l'Endit qui, par sa nature de fête commémorative anniversaire, ne peut durer qu'un jour, et la rédaction de l'ouvrage, puisque l'auteur observe que, de son temps, les instruments de la Passion étaient, en outre, exposés à Montmartre pendant huit jours consécutifs et encore dans l'octave du jour des Ides. Ce serait alors le souvenir du synchronisme qui aurait donné au moine de Saint-Denis l'idée d'attribuer une date précise à la cérémonie supposée de 862, alors qu'il n'a pas montré la même préoccupation pour l'Endit d'Aix-la-Chapelle.

Dans ces conditions, le premier Endit aurait eu lieu dans la basilique de Saint-Denis le mercredi de la seconde semaine de juin en l'une ou l'autre des années 1048, 1053 et 1059.

Avons-nous quelque indice qu'on puisse faire remonter l'institution de l'Endit aussi haut?

Au mois d'octobre 1052, profitant du passage du pape Léon IX dans leur ville, les moines de Saint-Emmeran de Ratisbonne essayèrent de faire authentiquer par le Souverain Pontife, en présence de l'empereur Henri III, le corps d'un inconnu comme étant celui de Denys l'Aréopagite soustrait un siècle plus tôt, sous le règne d'Arnoul, à l'abbaye de Saint-Denis[1]. Des ambassadeurs du roi de France Henri Ier se

1. *Translatio sancti Dionysii Ariopagitae*, édition Koepke, *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XI, p. 351-371. L'ouvrage est dédié par l'auteur à son abbé Reginward, qui fut abbé de Saint-Emmeran entre 1048 et 1064. Siegfried Rietschel, *Das Alter der von Köpke edierten Translatio sancti Dionysii Ariopagitae*, dans le *Neues Archiv*, t. XXIX, 1904, p. 641-651. Cf. *Analecta Bollandiana*, t. XXV, p. 123, n° 43. — Léon IX était venu à Ratisbonne procéder à l'*elevatio* des reliques de saint Wolfgang à l'automne de 1052 (*Annales Ratisponenses*, année 1052 ; édition des *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. XVII, p. 584). Les moines de Saint-Emmeran fabriquèrent dans la suite une fausse bulle de Léon IX adressée au roi de France Henri Ier et datée du 7 octobre 1052 pour donner à entendre que le pape avait reconnu leurs prétentions (Jaffé-Wattenbach, *Regesta pontificum Romanorum*, t. I, p. 563). Aussi Ekkehard, dans sa *Chronique universelle*, associe-t-il les deux faits touchant Wolfgang et Denis (*Scriptores*, t. VI, p. 196), comme Adalbert dans le *Vita Heinrici imperatoris*, c. 18 (*Scriptores*, t. IV, p. 802). La date du 7 octobre est fournie par le *Necrologium Sancti Emmerani* (*Scriptores*, t. XVII, p. 572). C'est donc à l'automne 1052 que s'éleva le débat entre les deux abbayes (cf. Ernst Steindorff, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich III*, t. II.

Digitized by Google

trouvaient alors auprès de l'empereur ; ils protestèrent que le corps de saint Denis était toujours en France. De retour à la cour, ils mirent le roi au courant de l'affaire. L'émoi fut grand. Henri Ier réunit les prélats et, dans ce conciliabule, on reconnut que le meilleur moyen de trancher le différend entre les deux abbayes était de procéder à une ostension des corps saints. L'abbé de Saint-Denis, Hugues IV, qui était présent, fut chargé de lancer de tous côtés des lettres d'invitation à la cérémonie dont il devait lui-même fixer la date. Il tint chapitre, et, d'accord avec ses moines, il choisit la date du 9 juin 1053[1].

Au jour dit, les châsses furent ouvertes en présence des invités. La révélation du corps de saint Denis étant faite, les ossements furent mis dans l'étoffe précieuse offerte par le roi. Une procession fut organisée sur-le-champ hors de la basilique. Le roi, informé du résultat de l'enquête, vint lui-même, en l'après-midi de ce jour, se prosterner dévotement devant les restes de l'apôtre parisien. Puis, les châsses laissées ouvertes restèrent exposées à la vénération des fidèles pendant quinze jours. Après quoi, elles furent fermées et redescendues dans la crypte, non sans qu'on eût pris la précaution d'y introduire un procès-verbal officiel de constat souscrit par les grands personnages qui avaient été les témoins de la « detectio corporum »[2].

Leipzig, 1881, in-8°, p. 184) : ce qui rejette au mois de juin 1053 au plus tôt la cérémonie de la *detectio* à Saint-Denis.

1. La date de 1053 est absolument certaine. Nous avons vu, dans la note précédente, que la *detectio* ne pouvait avoir eu lieu qu'en 1053 au plus tôt. Parmi les personnages présents à l'ouverture des châsses à Saint-Denis figurent Élinand, évêque de Laon, et Robert de Jumièges, archevêque de Cantorbéry. Une charte d'Élinand du 6 septembre 1068 permet d'affirmer que ce personnage monta sur le siège épiscopal en 1052, avant le 6 septembre (R. Poupardin, *Cartulaire de Saint-Vincent de Laon*, charte XII, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXIX, 1902, p. 196-198. — Cf. *Gallia christiana*, t. IX, col. 523-524). L'archevêque Robert de Jumièges avait été appelé au siège primatial d'Angleterre en 1051 ; après l'été de 1052, il s'enfuit lors du retour offensif du grand comte Godwin et de la réconciliation de ce dernier avec le roi Édouard le Confesseur. Il alla à Rome se faire reconnaître comme le seul archevêque légitime de Cantorbéry ; mais, au retour de ce voyage, il mourut à Jumièges, non pas en 1052, comme le dit Gams (*Series episcoporum ecclesiae catholicae*, p. 183), mais en 1053. Voir Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, 7e édition, t. I. Paris, in-12, p. 201, 206-208 et 218. C'est en juin 1053 seulement qu'il put assister à la cérémonie de Saint-Denis.

2. *Detectio corporum macharii Areopagitae Dionysii sociorumque ejus, quae facta est anno ab Incarnatione Domini plus minus circiter millesimo quinquagesimo, imperante apud Romanos Henrico Augusto, regnante apud Francos Henrico Roberti piissimi regis filio*, ch. III-IX. — Les éditions de François Du Chesne, *Historiae Francorum scriptores*, t. IV, p. 157-166, et de Rud. Koepke, *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XI, 1854, p. 371-375, sont incomplètes. Celle du *Recueil des historiens de la France*, t. XI, p. 467-474, est établie d'après celles de Du Chesne et de Dom Félibien. Il convient de se reporter à celle de Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys*, pièces justificatives, p. CLVI-CLXXII, qui donne un

Digitized by Google

C'est une coïncidence fort remarquable qu'en 1053 le 9 juin était précisément le mercredi de la seconde semaine du mois. Ne semble-t-il pas de toute évidence que, dans le choix de ce jour pour une opération de contrôle destinée à confondre les moines de Saint-Emmeran, l'abbé Hugues et les moines avaient été déterminés par la raison de faire constater la présence du corps saint dans sa châsse par le plus grand nombre possible de gens qui pourraient ensuite, en témoignant de ce qu'ils avaient vu, aller combattre au loin l'erreur que les religieux allemands cherchaient à répandre? Quel jour, à cette époque de l'année, eût été plus propice à ce dessein que celui où l'Endit attirait à Saint-Denis des milliers de pèlerins venus de partout?

La décision prise, après le constat, de laisser les châsses ouvertes exposées pendant quinze jours paraît répondre à la même préoccupation de permettre aux pèlerins de l'Endit de voir les ossements de Denis, de Rustique et d'Éleuthère dans leurs sépulcres. Du mercredi 9 juin au mercredi 23 juin, veille de la Saint-Jean, ceux qui n'auraient pu assister à l'ostension du premier jour pourraient venir contempler les reliques dans la basilique française. On sait, en effet, qu'en raison de la mobilité de l'Endit la durée de la foire varia durant tout le Moyen Age de dix à seize jours, le Lendit finissant invariablement la veille de la Saint-Jean [1]. La foire intérieure ayant été instituée à l'occasion du premier Endit, on peut supposer que sa durée fut fixée une fois pour toutes entre l'Endit et la Saint-Jean exclusivement. Dans ces condi-

texte correct, mais mal ponctué dans le chapitre I. — Sur la valeur historique exacte de ce document, voir ci-dessous, p. 267-271.

1. Ernest Roussel, *Recherches sur la foire du Lendit* : « La durée du Lendit, d'abord contestée, a été définitivement réglée au milieu du XIIIe siècle ; depuis cette époque, le Lendit commença le second mercredi de juin et se termina la veille de la Saint-Jean ; la foire durait, suivant les années, de onze (*sic ; lisez* dix) à seize jours » (p. 105). Cf. Dom Doublet, *Histoire de l'abbaye de S. Denys en France* : « Le Lendit se commence toujours infailliblement le mercredy plus proche de la feste de S. Barnabé, soit devant, soit après : et non pas seulement le proche mercredy d'après, comme disent ceux qui cottent les foires dans les éphémérides ; et ainsi le Lendit est plus court ou plus long, selon que la feste de S. Barnabé avance ou retarde » (p. 435). La Saint-Barnabé ne peut ni avancer ni reculer : elle est le 11 juin, et elle était célébrée ce jour même dans la basilique de Saint-Denis par une fête double (voir le *Calendrier de Saint-Denis de 1550*, dans R. P. Dom X..., *L'Office divin dans l'abbaye de Saint-Denis*, dans la *Revue Mabillon*, 1re année, 1905, p. 66). En réalité, la fraction de semaine au début du mois de juin ne comptait pour une semaine entière que si le 1er juin était un mercredi : dans ce cas, la foire s'ouvrait le 8 juin et durait seize jours ; mais si le premier mercredi du mois était le 7, la foire ne commençait que le 14 et durait dix jours. Au XVIIIe siècle, elle durait encore « environ douze jours », d'après Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys*, p. 218. De nos jours, la foire commence le 11 juin et dure huit jours. Dezobry et Bachelet, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, v° *Landit*. — Sur la contestation dont parle M. Roussel, voir ci-dessous, p. 274-275.

Digitized by Google

tions, en 1053 cette foire devait durer exactement quinze jours, du 9 juin au 23. N'est-ce pas la présence des chalands au Lendit intérieur pendant cette quinzaine qui dictait aux moines de Saint-Denis leur décision d'offrir les corps des martyrs parisiens à la vénération des fidèles un laps de temps égal?

Une tradition de l'abbaye voulait que le 9 juin 1053 des milliers et des milliers de pèlerins de l'un et l'autre sexe fussent venus à Saint-Denis[1]. Ce ne sont pas les lettres d'invitation lancées par l'abbé Hugues qui avaient pu provoquer ce concours de peuple, et surtout de femmes : les invités de l'abbé, nous les connaissons par leurs noms ; ce sont des archevêques et des évêques venus avec des témoins ecclésiastiques et laïques ; ce sont des abbés qui se sont fait accompagner par quelques moines ; ce sont des grands personnages suivis de leur escorte de simples chevaliers[2]. Les foules qui sont là et qui vont, quinze jours durant, défiler devant l'autel de la basilique avaient répondu à un autre appel, à celui de l'Endit.

Cette même tradition nous a conservé le souvenir d'un fait qui parut si extraordinaire qu'on le considéra plus tard comme un miracle renouvelé de celui de la multiplication des pains. L'ouverture des châsses, le 9 juin 1053, n'avait pas été l'occasion des miracles accoutumés en de telles circonstances : les esprits forts en jasaient[3]. Mais ce même jour on avait vu se produire un avilissement inexplicable des prix sur les marchés du blé, de l'orge et du vin. Les marchands, en raison de l'affluence des pèlerins et de la rareté des grains et du vin qui, à cette époque de l'année, sont presque complètement consommés, avaient escompté les bénéfices que devait leur assurer le jeu normal de l'offre et de la demande. Ils se plaignirent de leur déception comme d'une perte d'argent, pendant que les fidèles de Dieu se réjouissaient du bienfait et se confondaient en actions de grâces[4].

Le fait matériel qui a donné naissance à la tradition n'évoque-t-il pas l'idée de la foire? Ce concours de marchands et d'acheteurs, n'est-ce pas déjà le Lendit intérieur?

Il y a dans tout cela d'assez fortes présomptions pour admettre que l'Endit et sa foire existaient en 1053, et vraisemblablement depuis quelques années déjà. Il est donc possible de reporter l'entrée des reliques de la Passion au 10 juin 1047 et le premier Endit au 8 juin 1048.

1. *Detectio*, c. XII : « Licet tot utriusque sexus convenissent millia... »
2. *Detectio*, c. IX.
3. *Detectio*, c. XI : *Apologia contra eos qui miracula quaerunt.*
4. *Detectio*, c. XII : *De miraculo largitatis divinae in praesenti solempnitate.*

Digitized by Google

Ces présomptions acquerraient plus de force encore si le document auquel nous avons emprunté le récit de l'événement de 1053 était contemporain de cet événement : car il signale expressément que le clou et la couronne d'épines étaient déposés dans une petite crypte constituant le seul accès possible à celle qui abritait les châsses des saints Denis, Rustique et Éleuthère. Quel étai serait, pour notre thèse, la présence dûment constatée des reliques de la Passion à Saint-Denis en 1053 ! Aussi, devons-nous dire, même au prix d'une assez longue digression, pourquoi nous nous privons d'user de cet étai.

La *Detectio corporum macharii Areopagitae Dionysii sociorumque ejus, quae facta est anno ab incarnatione Domini plus minus circiter millesimo quinquagesimo, imperante apud Romanos Henrico Augusto, regnante apud Francos Henrico Roberti piissimi regis filio*, est l'œuvre d'un moine de Saint-Denis qui se fait connaître dans l'*Epistola Haymonis monachi ad Hugonem abbatem beati Dionysii*, servant de préface à l'ouvrage [1].

Elle est comme une sorte de sermon prononcé le jour où, pour la première fois, fut célébrée la fête commémorative de l'événement de 1053, pour expliquer à l'auditoire pourquoi « cette fête que nous célébrons aujourd'hui », dit l'auteur, « est surajoutée aux autres solennités en l'honneur de saint Denis [2] », pour lui exposer « les faits d'où la fête actuelle tire son origine [3] », enfin pour lui montrer que, « si nous nous appliquons de toutes nos forces à célébrer humblement et dévotement cette fête, nous mériterons d'être éternellement associés, comme leurs héritiers, aux saints qui ont trouvé grâce devant Dieu [4] ».

1. Sur ce document, voir Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys*, p. 122, note (qui compromet son opinion par une bévue que Daunou et M. Delaborde ont signalée) ; — Daunou, *Haimon, religieux de Saint-Denis*, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XV (1820), p. 303-306 ; — Rud. Koepke, préface à son édition, dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XI, p. 439 ; — H.-François Delaborde, *Le procès du chef de saint Denis en 1410*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XI (1884), p. 297-411, spécialement p. 354-355 ; — A. Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, t. II, p. 27, n° 1041.

2. *Detectio*, c. I : « Liquet nobis, fratres charissimi, diem imminere celeberrimam, in qua omnium creatori Domino non modicam placuit genti Francorum conferre laetitiam... Unde, sepositis ceteris rationibus, ad enarrandum vertendus est stilus, cur decursis aliis specialis patroni nostri, domni videlicet Dionysii, sollempnitatibus superaddatur a nobis haec, quam devotissime hodie celebramus, in quantum suggerere pusillitati nostrae facultatem, in quo et per quem cuncta bona sunt, procurabit Dominus. »

3. *Detectio*, c. X : « Taliter ergo, charissimi, res se habet gesta, quare exordium assumpserint praesentia festa. »

4. *Ibid.* : « Ad haec festa devotione humili celebranda voluntatem nostrarum intentionem dirigamus, quatinus collegii Deo placentium heredes ipso largiente perpetualiter esse valeamus. »

Digitized by Google

La question est de savoir à quelle date eut lieu cette fête commémorative. Est-ce au premier ou à l'un des premiers anniversaires? On est fort tenté de l'admettre de prime abord [1]. Cependant eût-il été nécessaire de justifier l'institution d'une nouvelle cérémonie en l'honneur de saint Denis, si le souvenir du 9 juin 1053 avait encore été présent à toutes les mémoires, ce qui eût été le cas en 1054 ou dans les années suivantes? Au contraire, si, après une longue période d'oubli, on a retrouvé un récit des fêtes de 1053, alors il a été indispensable d'exposer les raisons qui légitimaient l'établissement de la fête commémorative. N'est-ce pas là le sens de ce passage de l'*Epistola Haymonis* où Haymon dit à son abbé : « Videtur autem probabile tuae sanctitatis eminentiae ut tradam memoriali litterarum sollertiae seriem rationis continuae, cur haec excellentissimi protectoris nostri Dionysii festa celebria HOC NOVISSIMO TEMPORE fuerint a nobis reperta » [2]?

Si l'on veut bien maintenant se souvenir qu'un document avait été introduit en 1053 dans la châsse de saint Denis, que ce document exposait l'erreur des moines allemands et la vérité que cette erreur avait fait éclater [3], il paraîtra bien difficile de ne pas croire que c'est par l'intermédiaire de cet acte que « furent trouvées tout récemment ces célèbres fêtes de saint Denis ». En effet le nom de « litterae » par lequel Haymon désigne cette pièce montre que celle-ci n'était pas une simple « notitia », mais une charte officielle authentiquée par les signatures et les sceaux des témoins. Or, les noms de ces témoins, Haymon les tient d'une source qui lui a dit que ces personnages, « marqués de l'éclat des plus hautes dignités, avaient pris part à la joie de la présente fête et vu en ce temps-là tous les faits qui, dit-on, s'étaient alors passés » [4]. Il cite ces noms, nous dit-il, « ut eorum testimonio fallax sopiatur opinio veritatisque subnixae fiducialibus roboretur promulganda traditio », ce qui répond très exactement à la définition qu'il nous a donnée du document déposé dans la châsse, « intromissis litteris indicibus primi erroris et subsecutae veritatis ».

Comment Haymon a-t-il pu avoir connaissance de cette pièce enfermée dans « le coffre finement ouvragé qui contenait les ossements sa-

1. Delaborde, p. 354-355.
2. *Epistola Haymonis.*
3. *Detectio*, ch. VIII.
4. *Detectio*, ch. IX : « Sed non praetereundum videtur aliquorum nomina hic ad posterorum memoriam inserere, qui, potiorum dignitatum insigniti claritate, praesentis DICUNTUR celebritatis gaudio interfuisse atque OMNIA QUAE TUNC GESTA narrantur in praesentiarum vidisse, ut eorum testimonio fallax sopiatur opinio veritatisque subnixae fiducialibus roboretur promulganda traditio. » — Voir Daunou, p. 306.

Digitized by Google

crés et qui était solidement fermé de barres et de serrures[1] »? Ce n'était pas tous les jours, pas même aux grandes fêtes annuelles où les châsses étaient exposées sur le maître-autel, qu'on procédait à l'ouverture de ce coffre. On ne faisait jouer barres et serrures que dans des circonstances d'une exceptionnelle gravité. C'est Haymon lui-même qui va nous aider à trouver la réponse.

L'abbé de Saint-Denis, Hugues, à qui la lettre de dédicace est adressée et qui approuvait le dessein d'Haymon de composer son ouvrage, n'est pas, en effet, Hugues IV qui présida aux fêtes de 1053. Parlant du conciliabule où l'ostension des reliques avait été décidée, Haymon signale, parmi les personnages qui y avaient participé, l'abbé de Saint-Denis en ces termes : « Inter quos etiam abbas, QUI TUNC IPSIUS SANCTI LOCO PRAEERAT, Hugo nomine, adfuit »[2]. Au moment où Haymon écrit, Hugues IV, qui a géré l'abbaye de 1049 à 1060, n'était plus en fonctions[3]. Ce n'est donc pas lui le destinataire de la lettre-préface : ce destinataire ne peut être que l'un des deux seuls homonymes d'Hugues IV qui ont occupé le siège abbatial après lui, Hugues V Foucaut, de 1186 à 1197, et Hugues VI de Milan, de 1197 à 1204[4].

Or, sous Hugues V Foucaut eut lieu, le 9 octobre 1191, une nouvelle ouverture de la châsse de saint Denis pour ruiner la prétention des chanoines de Notre-Dame de Paris qui soutenaient que la cathédrale possédait le chef de saint Denis[5]. C'était la première fois depuis 1053 qu'on était appelé à vérifier le contenu de ce coffre. On ne peut donc douter que ce soit à cette occasion qu'Haymon ait pu tenir entre ses doigts la charte de 1053.

Mais alors, si le titre de la *Detectio* que nous avons reproduit plus haut tout au long est bien le titre d'auteur, comme l'a pensé Daunou[6], comment se fait-il qu'Haymon n'ait pas su la date exacte de l'événement qu'il met « anno plus minus circiter millesimo quinquagesimo »? On peut répondre, avec M. Delaborde, que ce titre n'est pas celui que l'auteur avait donné à son ouvrage : il ne serait qu'un titre de manus-

1. *Detectio*, ch. VIII : « Et tunc sibi mutuo ad custodiam succedentibus fratribus, diei noctisque vicibus tamdiu est diligentissime custoditum, donec intromissis litteris indicibus primi erroris et subsecutae veritatis, seris obicibusque munitum sacros artus continens subtili artificio scrinium, quampluribus praesentibus, suo priori loculo honorabiliter fuit restitutum. »

2. *Detectio*, ch. VI.

3. Daunou, p. 305 ; Koepke, p. 349. *Contra*, Delaborde, p. 354.

4. Félibien, p. 122, note ; Daunou, p. 306 ; Koepke, p. 349 ; Molinier, n° 1041.

5. Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, c. 80 ; édition Delaborde, p. 114-115.

6. Daunou, p. 305.

Digitized by Google

crit dû à quelque copiste[1]. Ce n'est toutefois qu'une hypothèse plausible. Si donc le titre est celui qu'Haymon a composé, c'est une preuve certaine que le document officiel de 1053 ne comportait pas l'année de l'incarnation, qu'il était daté, comme tant d'autres documents du XIe siècle, par le quantième du mois et par la mention vague des règnes : « imperante Henrico Augusto, regnante Henrico rege ». Le moine de Saint-Denis, Rigord, qui mourut en 1207 et qui avait, selon toute vraisemblance, assisté à l'ouverture de la châsse en 1191, tenu, en sa qualité d'historien, le document de 1053 entre ses mains, n'était pas mieux informé qu'Haymon, son contemporain, de la date exacte de ce document : il donne lui aussi la date fautive de 1050[2]. En définitive, le titre peut être d'Haymon et, dans ce cas, il constitue un argument en faveur de la rédaction tardive de l'ouvrage.

A cette conclusion s'accorde une dernière remarque. Haymon, qui raconte le miracle de l'avilissement des prix sur le marché, ne l'a pas vu et n'en a pas recueilli l'écho direct ; il ne le connaît que par la tradition : « In quo modo, merito et suffragio beati Dionysii interveniente, consuetudo suarum virium TRADITUR jura et indicia mutasse »[3]. Voilà qui achève de prouver que la *Detectio* ne peut pas être de l'une des années qui suivirent celle où le miracle se serait produit.

Concluons : c'est en vue de la fête de la *Detectio corporum* célébrée pour la première fois le mardi 9 juin 1192, veille du Lendit, qu'Haymon écrivit ce sermon qui légitimait l'inscription d'une cérémonie nouvelle au calendrier liturgique de l'abbaye et qui dut fournir la matière des douze leçons de l'office du jour[4].

La valeur historique de l'ouvrage reste néanmoins très grande, puisque, sous le verbiage du moine, nous retrouvons les faits essentiels exposés dans le document authentique et officiel de 1053, faits d'où nous avons tiré les présomptions favorables à l'existence de l'Endit en cette année-là.

Toutefois, la mention du saint clou et de la couronne d'épines ne se trouvant que dans le discours adressé par les représentants du roi Henri Ier à l'empereur Henri III, elle ne peut être enregistrée par l'histoire comme l'attestation éprouvée de la présence de ces reliques dans

1. Delaborde, p. 355.

2. Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, c. 39 ; édition Delaborde, p. 61-62.

3. *Detectio*, ch. XII.

4. *Calendrier de Saint-Denis de 1550* : « Junius. v Idus. Detectio corporum Dionysii, Rustici et Eleutheri, XII lectionum. » Édition du R. P. Dom X..., *L'office divin dans la basilique de Saint-Denis*, dans *Revue Mabillon*, 1re année, 1905, p. 66.

Digitized by Google

l'abbaye en 1053, car il est évident que ce discours est tout entier supposé[1] et qu'Haymon a tiré argument de la disposition des cryptes telle qu'elle se présentait depuis l'époque où l'abbé Hilduin avait fait construire la « cryptula » dont parle notre auteur et l'avait fait consacrer à la Vierge, sous le chevet de la basilique, « in capite »[2].

Revenons maintenant à nos moutons. La basilique de Saint-Denis devenue trop exiguë pour le concours de piété que provoquait le succès grandissant de l'Endit vieux d'un demi-siècle, le développement du Lendit intérieur qui étouffe dans le cadre étroit du bourg, la circulation de plus en plus active entre Saint-Denis et Montmartre où sont exposés le clou et la couronne qui ont ensanglanté le divin Maître : en voilà plus qu'il n'en faut pour comprendre la naissance du Lendit extérieur, dans la plaine, le long de la voie romaine. Mais si tel est le *processus* des faits, si les deux foires ont coexisté de 1109 à 1124, elles n'ont pas dû se fondre en une seule immédiatement par le seul fait de l'attribution du Lendit royal à l'abbaye, de même qu'après 1124 la bénédiction épiscopale et l'Endit de la basilique durent continuer de se célébrer le même jour : on ne rompt pas sans ménagements avec les habitudes des foules, on ne brise pas sans transition avec les usages consacrés par de longues années.

Cependant, à la fin du XIII^e siècle, la foire intérieure de Saint-Denis avait disparu : Guillaume de Nangis ne connaît plus que le Lendit de la plaine. Interprétant à sa façon les données de la *Descriptio*, il fait instituer les « nundinas Indicti in platea quae Indictum dicitur, quolibet anno in secunda quarta feria junii », par Charles le Chauve[3].

Quant à la cérémonie religieuse dans la basilique, elle a lieu le « dimanche devant le Lendit » au XIV^e siècle[4].

Le changement de date de l'Endit et la disparition du Lendit primitif sont deux faits connexes, l'un précédant l'autre de quelques années peut-être et le déterminant dans une certaine mesure.

Le premier de ces faits fut la conséquence de quelque événement important dans l'histoire de l'abbaye. On ne voit rien qui convienne mieux à ce propos que l'entrée dans la basilique des reliques tirées de

1. Haymon annonce ce discours ainsi : « Hujusmodi in praesentiarum dicuntur protulisse rationes » (*Detectio*, ch. IV) ; c'est-à-dire « les envoyés d'Henri I^er, dit-on, exposèrent à ce moment les raisons que voici ».

2. Charte de Hilduin, 832 ; édition Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys*, pièces justificatives, p. LVI, n° LXXV.

3. Guillaume de Nangis, cité par Du Cange, *Glossarium*, v° *indictum*. C'est sur ce texte que M. Huvelin appuie son assertion que Charles le Chauve a fondé le Lendit en 876.

4. E. Roussel, *La bénédiction du Lendit au XIV^e siècle*, p. 77.

Digitized by Google

la chapelle impériale du Bucoleon et offertes à Philippe-Auguste par l'empereur latin de Constantinople, Baudouin. Le roi de France fit don de ces reliques à l'abbaye de Saint-Denis et les remit à l'abbé Henri le 7 juin 1205 à Paris. « Le susdit abbé », écrit Rigord, « les reçut avec des larmes de joie et, le cœur réjoui par la munificence royale, il vint, en alternant les oraisons avec la psalmodie, jusqu'au Champ du Lendit, où les moines de Saint-Denis, revêtus d'aubes et de chapes de soie, pieds nus, se portèrent à sa rencontre en procession avec tout le clergé et le peuple. Après la bénédiction donnée en ce lieu avec les reliques, celles-ci, au chant des hymnes et au milieu des acclamations, toutes les cloches sonnant à la volée, furent déposées dans l'église du trois fois saint Denis. »

Parmi ces reliques se trouvait « un fragment de la sainte Croix sur laquelle le Sauveur du monde fut attaché, fragment long d'un pied et gros autant qu'un homme peut en tenir dans la main, l'index joint au pouce[1] ».

Il n'y a pas de doute que ce morceau de la Croix du Golgotha, extraordinaire par ses dimensions, ne fût capable de faire une concurrence désastreuse au fragment de la même croix déposé dans la cathédrale parisienne ; que la bénédiction du mardi 7 juin 1205, veille du

1. Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, c. 145 : « Anno Domini MCCV, Philippus rex Francorum in pignus caritatis et dilectionis ecclesie beati Dionysii Areopagite contulit pretiosissimas reliquias, quas Balduinus imperator Constantinopolitanus de sancta capella imperatorum, quam *Os Leonis* vocant, cum timore et reverentia premissis jejuniis et orationibus acceperat, scilicet de sancta cruce, in qua salvator mundi pependit, ad quantitatem unius pedis in longum, in grossum quantum aliquis claudere manu potest, juncto pollici indice ; de capillis domini nostri Jesu Christi pueri ; de spinea corona Domini spinam unam ; costam unam sancti Philippi apostoli cum uno dente ipsius ; de panno lineo albo in quo involutus fuit salvator in presepio ; de purpureo indumento ipsius. Crux, in vase aureo cum gemmis pretiosis ornato posita est, ad quantitatem ejus facto ; alie reliquie predicte posite habentur in alio vase aureo. Omnes reliquias predictas christianissimus rex Francorum Henrico abbati Beati Dionysii propria manu Parisius tradidit, VII Idus Junii. Quas predictus abbas cum gaudio lacrymarum pleno accipiens, regali munificentia exhilaratus, psalmos cum orationibus psallendo usque indictum venit, ubi processio monachorum Beati Dionysii, albis et cappis sericis induti, nudis pedibus, cum universo clero et populo obviam occurrit, et data in eodem loco cum reliquiis benedictione, cum hymnis et laudibus, pulsantibus campanis universis, in ecclesia ter beati Dionysii, super corpora sanctorum martyrum, in vasis majoribus auro puro et lapidibus pretiosis tectis, cum capite ipsius pretiosissimi martyris Dionysii et scapula sancti Joannis Baptiste habentur recondite. » Édition Delaborde, p. 162-163. Au XVIII^e siècle, la croix d'or qui renfermait ce fragment de la vraie Croix et le reliquaire dit « l'Oratoire de Philippe-Auguste », qui renfermait toutes les autres reliques, étaient encore conservés dans le Trésor de Saint-Denis. Voir Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis*, p. 536 *A* et 537 *E* ; cf. la planche I du *Trésor de Saint-Denys*, aux lettres correspondantes. On possédait encore aussi le reliquaire contenant l'épaule de saint Jean-Baptiste (*Ibid.*, p. 538 *E* ; cf. planche II), et deux reliquaires du chef de saint Denis (*Ibid.*, p. 540 *A* et 541 *E* ; cf. planche III).

Digitized by Google

Lendit, n'ait causé un préjudice grave à la cérémonie du lendemain sur le Champ du Lendit, et que ce préjudice n'eût été accru cette année même et les années suivantes si, dans la basilique, au jour accoutumé de l'Endit, les moines avaient donné la Croix du Calvaire à vénérer avec le clou et la couronne d'épines. Or, les moines, en possession de la foire « in platea », n'avaient aucune raison de détourner le peuple du Champ du Lendit : leurs intérêts sagement compris leur commandaient bien plutôt de supprimer la concurrence des deux cérémonies religieuses et d'avancer la date de l'antique Endit pour se procurer les bénéfices de cette anticipation en attirant à Saint-Denis les foules qui, quelques jours plus tard, se retrouveront inclinées sous la bénédiction épiscopale dans la plaine voisine.

Ne fallait-il pas que le changement de date se fût déjà produit pour que, au XIIIe siècle, selon le *Dit du Lendit*[1], les pèlerins reçussent sur le champ de foire la bénédiction du bois de la Croix parisien et celle du bras de saint Siméon[2] qui accompagnait toujours les reliques san-dionysiennes, le clou et la couronne, dans leurs déplacements[3]?

Mais cette modification de la date de l'Endit privait de sa fête initiale le Lendit intérieur : la vieille foire était frappée à mort. Quelque chose cependant était capable de lui assurer une survie : sa durée.

1. Le *Dit du Lendit*, composé entre 1290 et 1300, a été publié dans Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, nouvelle édition, t. I, p. 546.

2. J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. IV, p. 139.

3. Le bras de saint Siméon est signalé au nombre des reliques rapportées de Constantinople par Charlemagne dans la *Descriptio* (édition Rauschen, p. 117-118 et 120) ; il figure aussi à côté des reliques de la Passion dans des chartes originales de Suger de 1124 et de 1140 (édition Lecoy de La Marche, p. 326 et 349 ; cf. O. Cartellieri, *Abt Suger von Saint-Denis*, p. 132, n° 41, et p. 140, n° 108). Rigord le mentionne seul à côté du clou et de la couronne comme relique apportée à Saint-Denis par Charles le Chauve (*Gesta Philippi Augusti*, c. 38 ; édition Delaborde, p. 60) ; il nous montre Philippe-Auguste recevant, avant son départ pour la croisade, en 1190, la bénédiction de ces trois mêmes reliques qui, encore le 23 juillet 1191, assurent la guérison du fils du roi, Louis, et, en mars 1196, arrêtent une inondation de la Seine (*Ibid.*, c. 69, 77 et 109 ; p. 99, 111 et 134). — On voit aussi par ces textes, ajoutés au diplôme original de 1124 de Louis VI, qui avait une dévotion spéciale à ces reliques (avant de mourir, ce roi donna une pierre précieuse qui avait appartenu à sa grand'mère Anne de Russie pour orner le reliquaire ; Suger, *Vita Ludovici regis*, édition Lecoy de La Marche, p. 143), et au texte du *Liber de consecratione ecclesiae*, c. 2, de Suger (édition Lecoy, p. 216), combien l'abbé Lebeuf eut tort de contester que la couronne d'épines pût être à Saint-Denis, sous prétexte que la couronne du Seigneur n'était en France que depuis saint Louis (*Histoire du Landit*, p. 539). La couronne de la Sainte-Chapelle, comme celle de Saint-Denis, n'était qu'un reliquaire renfermant une sainte épine. On conservait encore au XVIIIe siècle dans le Trésor de Saint-Denis une de ces couronnes métonymiques, si je puis ainsi parler, le saint clou et le bras de saint Siméon. Voir Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denys*, p. 537 *D*, *G*, et p. 541 *P* ; cf. les planches I et III du *Trésor de Saint-Denys*, auxquelles renvoient ces lettres.

Digitized by Google

En 1213, l'évêque de Paris Pierre de Nemours émettait la prétention « quod nundinae Indicti non durarent per tres dies a die benedictionis, eisdem monachis contra asserentibus quod illae nundinae debebant durare quantum aliae nundinae solemnes durant »[1].

On ne semble pas avoir attaché à ce texte l'importance qu'il convient de lui donner, peut-être parce que l'on n'en a pas pesé tous les termes. Les « nundinae Indicti » sont ici « la foire du Champ du Lendit », la seule sur laquelle l'évêque, en raison de sa participation à la fête inaugurale, ait jamais pu exercer un droit de regard : personne ne le contestera[2]. Mais que sont les « aliae nundinae solemnes »? Sont-ce les autres foires annuelles, celle de la Saint-Denis et celle de la Saint-Mathias? Ce serait une erreur de le croire. En effet, s'il en était ainsi, les moines de Saint-Denis, ayant eu gain de cause contre l'évêque en 1213, auraient dû donner au Lendit de la Plaine une durée égale à celle de ces deux autres foires[3], en admettant même que celles-ci eussent même durée ; ils ne l'ont pas fait : les « nundinae Indicti » n'ont jamais excédé seize jours, tandis que la foire de la Saint-Denis, la seule pour laquelle nous avons des données précises, se prolongeait, au x^e siècle, sur quatre semaines et, au xii^e siècle, sur sept semaines, du 9 octobre au 30 novembre[4]. Les « aliae nundinae solemnes » sont, en réalité, le Lendit intérieur. Et alors tout s'éclaire : la prétention de l'évêque ne peut s'expliquer que si le Lendit extérieur avait été institué primitivement par le roi Louis VI, selon l'usage le plus courant[5], pour une durée de

1. Charte de Pierre de Nemours, août 1213, confirmée par Philippe-Auguste et vidimée avec la confirmation royale par le pape Honorius II. — Bulle d'Honorius II, Anagni, 11 juillet 1216 ; édition de Dom Jacques Doublet, *Histoire de l'abbaye de S. Denys en France*, p. 548-549.

2. « Que ce jour-là (le jour de l'Endit) soit une grande fête religieuse pour cette église (de Notre-Dame de Paris), on le discerne dans un acte de l'année 1209, émané de l'évêque et du chapitre de Notre-Dame et qui prescrit aux chéveciers de cette église d'exhiber certaine relique sur l'autel de Notre-Dame, à Pâques pendant trois jours, à la Pentecôte pendant le même temps, au Lendit durant neuf jours continus, enfin à la fête de saint Denis semblablement pendant neuf jours. » M. Poëte, *Une vie de cité. Paris...*, t. I, p. 131. — A noter que la durée d'exposition n'est point celle des foires. En 1209, la foire du Lendit devait durer dix jours, y compris le jour de la bénédiction.

3. Remarquer, dans le diplôme de Philippe-Auguste signalé dans la note 1 ci-dessus, la phrase qui indique la solution arrêtée : « Dicti vero monachi debent illas nundinas tenere ad consuetudines quibus fuerunt usque modo. »

4. Les grandes foires de Champagne avaient aussi une durée de six ou de sept semaines.

5. Nous avons cité plus haut, p. 262 et p. 245, note 3, des exemples de cet usage empruntés à un diplôme de Philippe I^er et à une charte de Louis VI. En 1134, Louis VI accorde au prieuré de Sainte-Honorine de Conflans une foire annuelle de trois jours, les dimanche, lundi et mardi qui suivent l'Endit (A. Luchaire, *Louis VI le Gros*, p. 248, n° 542). — D'autres foires sont instituées par le même roi pour un seul jour en faveur de Notre-Dame de Châteauneuf et de Saint-Lazare de Paris (*Ibid.*, p. 255, n° 560, et p. 271, n° 598). — Il est évident que, dans la

Digitized by Google

trois jours, nonobstant la durée plus longue du Lendit intérieur [1]. Il était, au contraire, tout naturel que les moines tendissent à donner aux deux foires la même durée. L'ayant emporté sur leur adversaire, ils fixèrent à « la foire du Champ du Lendit » les termes qui furent désormais ceux du Lendit de la plaine jusqu'à la Révolution et qui semblent bien avoir été ceux du Lendit du bourg depuis son origine, c'est-à-dire du second mercredi de juin à la veille de la Saint-Jean, soit une durée variable de dix à seize jours.

En 1213, par conséquent, le Lendit intérieur existait encore ; mais la raison qui l'avait fait maintenir jusque-là disparut en cette année même. Les derniers marchands qui le fréquentaient n'avaient plus aucun intérêt à continuer de le préférer au Lendit extérieur : ils émigrèrent à leur tour dans la plaine. Le Lendit primitif succombait sous la concurrence du Lendit de la Plaine-Saint-Denis mieux achalandé qui trouvait dans les espaces libres de cette plaine la faculté de s'étendre et, dans sa nouvelle durée, le gage certain d'une prospérité plus grande.

Sans nous aveugler sur le caractère hypothétique de quelques-uns des résultats acquis, nous proposons de jalonner ainsi l'histoire des origines du Lendit :

Avant le XI^e^ siècle, on n'entend jamais parler de cette foire. Vers le milieu de ce siècle, probablement le 10 juin 1047, des reliques de la Passion dont l'origine est inconnue furent introduites dans l'abbaye de Saint-Denis, et probablement aussi le 8 juin 1048 on célébra dans la basilique san-dionysienne le premier Endit. A l'occasion de cet Endit, les moines obtinrent du roi l'autorisation d'établir dans le bourg de Saint-Denis une foire dont la juridiction et les profits leur furent concédés et dont la durée fut fixée du jour de la cérémonie religieuse, le second mercredi de juin, à la veille de la Saint-Jean. Le 9 juin 1053,

charte de 1134, le mot *indictum* a le sens de jour de la fête religieuse, d'Endit. Le Lendit extérieur durant trois jours après le jour de la bénédiction, c'est-à-dire les jeudi, vendredi et samedi, la foire de Conflans-Sainte-Honorine suivait immédiatement celle de la Plaine-Saint-Denis. Ainsi, en 1134, le Lendit extérieur n'avait pas encore été prolongé. Quand, en 1144, Suger écrit son *Liber de rebus in administratione sua gestis* ne parle-t-il pas encore de la location des étaux de boulangers sur la place Pannetière qui se trouvait devant la basilique? Voir ci-dessus, p. 251, note 1. Au sujet de la place Pannetière, voir Levillain, *Les plus anciennes églises abbatiales de Saint-Denis*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXXVI, 1909, p. 186, note 2.

1. On peut expliquer cette différence de durée si l'on considère que les premiers jours de la foire devaient être ceux où la foule était le plus dense et où, par conséquent, on fut obligé d'ouvrir la foire de la plaine comme une annexe de celle du bourg.

Digitized by Google

l'éclat de la fête fut rehaussé par l'ouverture des châsses des martyrs, et son succès alla grandissant jusqu'à rendre nécessaire l'ouverture d'une seconde foire, au moins pendant les premiers jours de l'assemblée. Aussi, entre 1109 et 1112, Louis VI le Gros créait dans la Plaine-Saint-Denis, sur le territoire d'une viguerie royale, une foire annuelle de trois jours commençant le jour de l'Endit par la bénédiction donnée par l'évêque de Paris : cette foire fut tenue pour la première fois, soit le 8 juin 1110, soit le 14 juin 1111, soit le 12 juin 1112. Le roi s'en était réservé les revenus et la juridiction. De 1112 à 1124, les San-Dionysiens travaillèrent à mettre la main sur le Lendit extérieur, et, en 1124, Louis VI cédait à l'abbaye de Saint-Denis le territoire et la foire avec tous les droits qui y étaient attachés, mais aussi avec toutes les charges qui grevèrent la donation. Les deux Lendits continuèrent de coexister de 1124 à 1213 ; mais les moines tendirent à leur donner la même durée ; ils y réussirent en cette dernière année. Après 1213, les deux foires se fondirent peu à peu en une seule, le Lendit de la Plaine-Saint-Denis, dont la célébrité avait déjà rejeté dans l'ombre et l'oubli, dès la fin du XIII^e siècle, l'existence même de la foire primitive qui lui avait donné naissance.

L. LEVILLAIN.

Digitized by Google

UN PROJET D'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

EN 1856

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS DES ARCHIVES RUSSES

I

Au début de la guerre de Crimée, la France était unie à l'Angleterre par une alliance étroite ; les deux gouvernements affichaient volontiers la solidité et l'indissolubilité de leur union devant l'opinion publique de l'Europe. Mais, vers la fin de la guerre, on pouvait déjà remarquer des dissentiments sérieux entre les deux puissances. Au commencement du règne de Napoléon III, l'alliance anglaise était absolument nécessaire à la France, car elle rendait impossible le rétablissement de la coalition européenne de 1814, qui avait failli renaître en 1840. Depuis la révolution de Juillet, la Russie avait toujours été prête à se mettre à la tête des coalitions antifrançaises, et Napoléon III ne prit part à la guerre que pour détruire l'hégémonie russe en Europe. La défense de la Turquie était pour lui une cause secondaire de la guerre ; il se souciait très peu des destinées des peuples habitant l'Empire ottoman. Pour l'Angleterre, au contraire, l'inviolabilité de la Turquie et la défense de son territoire contre les empiétements de la Russie étaient les points dominants de la lutte, car cette inviolabilité était devenue, depuis bien longtemps, une condition *sine qua non* de la sécurité de sa domination dans les Indes. En outre, la politique protectionniste de Nicolas Ier, qui visait à s'emparer des marchés de l'Orient pour exporter les produits de l'industrie russe, menaçait les intérêts du commerce anglais.

La guerre avait été entreprise par les Anglais en vue de détruire avant tout la puissance maritime de la Russie ; mais l'anéantissement de sa flotte et le siège prolongé de Sébastopol transportèrent les opérations militaires sur terre, et la France y joua un rôle dominant. Dès lors, toutes les victoires remportées par les alliés appartinrent presque exclusivement aux armées françaises, tandis que les Anglais n'éprouvaient que des revers. Les succès militaires de la France accrurent

Digitized by Google

son autorité en Turquie et le pouvoir, à Constantinople, passa dans les mains des personnages connus pour leurs sympathies françaises (Ali-pacha et Fuad-pacha). En même temps, les capitalistes français rivalisaient avantageusement, en Orient, avec les capitalistes anglais ; ainsi, malgré l'opposition de l'Angleterre, F. de Lesseps reçut du gouvernement égyptien la concession qui permettait la construction du canal de Suez. L'influence de l'ambassadeur de France à Constantinople, Thouvenel, devint prépondérante près de la Porte, tandis que la situation du fameux Stratford de Redcliffe commença à vaciller. L'ascendant de la France et l'affaiblissement de la Russie, à la fin de 1855, étaient si manifestes que la prolongation de la guerre perdait tout sens. La chute de Sébastopol offrit alors une occasion favorable pour mettre fin au conflit et pour conclure une paix glorieuse[1].

Le gouvernement anglais avait une autre opinion : il trouvait insuffisants les succès obtenus en Crimée et dans la mer Noire ; il préparait énergiquement une nouvelle campagne, afin de porter un coup décisif à la Russie dans la Baltique. Mais Napoléon III ne voulait nullement tirer les marrons du feu pour les Anglais. Il aurait pu prendre part à la nouvelle campagne si on lui avait promis quelques avantages réels. La combinaison la plus séduisante pour lui, à ce moment, semblait être la restauration d'une Pologne indépendante. La libération de ce pays aurait assuré à la France une alliée fidèle et constante à l'est de l'Europe ; elle y aurait réalisé, en même temps, le principe des nationalités, idée fixe de Napoléon III dans ses projets de revision de la carte de l'Europe. Depuis le commencement de la guerre, il avait, maintes fois, sondé le terrain, mais il n'avait remporté de succès ni auprès de l'Angleterre qui restait indifférente, ni auprès de l'Autriche qui avait eu sa part dans les partages de la Pologne et qui craignait toujours la création d'un État polonais indépendant. La chute de Sébastopol le ramena encore une fois à cette idée. Il prévoyait d'avance un nouveau refus de l'Autriche ; mais, depuis un certain temps, il commençait à négliger les intérêts de cette puissance, car la politique sournoise du cabinet de Vienne — qui ne voulait aucunement rompre avec la Russie et aspirait à une domination économique dans les principautés du Danube et dans la péninsule des Balkans — excitait en France un mécontentement très justifié. Aussitôt après la nouvelle de la chute de Sébastopol (8 septembre 1855), Walewski fit au gouvernement

1. Maxwell, *Life and letters of Clarendon*, II, 88-89. — Lane-Poole, *Life of Stratford Canning*, II, 408 et suiv. — Voir aussi les dépêches de Persigny en sept. et en oct. 1855 dans Stern, *Geschichte Europas*, VIII, 125-126.

Digitized by Google

anglais la proposition formelle de considérer la restauration d'une Pologne indépendante dans ses anciennes frontières de 1815 comme le but de la guerre. Palmerston et Clarendon répondirent par un refus poli. Ils exprimaient leurs sympathies pour l'idée de l'indépendance de la Pologne ; ils consentaient même à soulever, au futur congrès de la paix, la question de la situation des Polonais en Russie, mais ils ne voulaient nullement en faire une condition absolue de la paix. Ils ne dévoilaient pas le vrai motif de leur refus, qui était la peur des nouveaux succès de la France et de l'accroissement de son influence au centre de l'Europe [1].

Ce refus décida du sort de la guerre de Crimée, et Napoléon III dirigea ouvertement sa politique vers la paix. Mais, las de la guerre, il voulait plus qu'une paix. Il rêvait déjà d'un rapprochement intime avec la Russie, instrument utile à l'accomplissement de ses projets politiques en Europe. La guerre de Crimée n'avait été, à ses yeux, que le moyen de faire sortir la France de son isolement et de rétablir son influence en Europe ; son heureuse issue permettait d'atteindre ce but ; mais l'Angleterre ne permit pas à l'empereur des Français d'avancer plus loin et de commencer la revision de la carte de l'Europe. Palmerston, en 1855, restait le même qu'en 1835. Allié méfiant, il n'oubliait jamais que la France était toujours une rivale économique pour l'Angleterre ; il voulait la réduire au rôle d'instrument docile de la politique anglaise. Cette tutelle devenait trop pesante pour Napoléon III. Louis-Philippe, Thiers et Guizot avaient bien essayé autrefois de s'en délivrer en se rapprochant des puissances du Nord ; toutes leurs tentatives étaient demeurées vaines. Napoléon III renouvela ces tentatives, mais, avec l'Autriche, il ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs. Les hommes d'État autrichiens n'avaient aucune envie de faire triompher le principe national en Italie, ni de céder la Lombardie et la Vénétie en compensation de gains hypothétiques en Pologne ou dans les principautés danubiennes. Envers la Russie, la situation de Napoléon III était tout autre et beaucoup plus avantageuse. La Russie n'avait pas trouvé d'appui pendant la guerre auprès des États germaniques et se sentait particulièrement irritée contre l'Autriche. Elle cessa donc de considérer l'inviolabilité des territoires allemands comme son intérêt propre, et elle n'eut plus de raison de s'opposer aussi catégoriquement aux convoitises territoriales de la France. Napoléon III comprenait très bien que la carte d'Europe revisée avec l'aide

1. Maxwell, II, 93-94. — Stern, VIII, 62, 555, 556. — Geffcken, *Zur Geschichte des orientalischen Krieges*, 196. — Ollivier, *L'Empire libéral*, III, 327-328.

Digitized by Google

de la Russie devrait différer de celle qu'on aurait pu établir avec le concours de l'Angleterre. En s'entendant avec la Russie, il faudrait renoncer à l'idée de la restauration de la Pologne et au projet d'union des trois États scandinaves. En revanche, on pourrait soulever la question des réformes en Allemagne et en Italie et, en appliquant le principe des nationalités à ces deux pays, restituer en même temps à la France ses frontières naturelles. La Russie, affaiblie, mais non encore épuisée, pouvait être une alliée beaucoup plus appréciable que la Pologne qu'il aurait fallu reconstituer. Quant aux Polonais, on les aiderait dans leur renaissance nationale par une pression amicale sur le gouvernement russe ; on tâcherait de persuader Alexandre II de rétablir la Constitution de 1815 abrogée par son père. Le rapprochement avec la Russie promettait aussi des avantages économiques sérieux. Après sa défaite, cette nation devrait inévitablement entreprendre des réformes sociales et économiques importantes, qui promettaient aux capitalistes français un placement avantageux de leurs fonds dans les entreprises russes publiques et privées.

Telles étaient les causes qui inclinaient Napoléon III à conclure la paix et à se rapprocher de la Russie. Mais les motifs qui poussaient celle-ci vers son ancienne ennemie avaient un caractère encore plus impérieux. Si Napoléon III avait été satisfait de ce qu'il avait obtenu et avait renoncé à sa politique conquérante, la France aurait pu se passer du soutien de la Russie ; pour le gouvernement russe, au contraire, ce rapprochement devenait une nécessité politique. La régénération intérieure du pays était impossible sans le concours des capitaux étrangers et sans le secours économique des deux puissances occidentales. La question la plus urgente pour la Russie était de construire le réseau de ses chemins de fer, l'absence de bonnes voies de communication ayant été l'une des causes de sa défaite en Crimée. La guerre lui avait coûté déjà plus de 700 millions de roubles, et le gouvernement, qui prévoyait encore de grandes dépenses pour les réformes intérieures, ne pouvait entreprendre la construction des chemins de fer avec les seules ressources du Trésor. Il ne pouvait, non plus, recourir aux capitaux privés russes, car ces derniers étaient rares et insuffisants. L'unique solution consistait donc à s'adresser au concours des capitalistes anglais et français.

En transformant sa vie économique et sociale, la Russie devait aussi modifier sa politique envers l'Europe. Il ne pouvait plus être question des vues dominatrices de Nicolas Ier ; le vieux chancelier Nesselrode, ainsi que son successeur depuis avril 1856, le prince Gort-

Digitized by Google

chakof, proclamaient tous les deux à présent la nécessité d' « une politique d'abstention ». Mais, quelle que fût cette « politique d'abstention », la Russie ne pouvait pas rester isolée en Europe ; elle devait chercher un appui quelconque parmi les autres puissances. Ses relations avec son ancienne alliée l'Autriche, qui avait « étonné le monde par son ingratitude », étaient, pour le moment, franchement gâtées. Avec la Prusse, elles demeuraient assez bonnes ; mais, si l'ancienne amitié entre les deux gouvernements restait intacte, la société prussienne ne partageait pas unanimement ces sentiments amicaux envers la Russie. Il existait à Berlin un groupe politique important (*Wochenblattspartei*) qui penchait pour l'alliance avec les puissances occidentales et qui exerçait parfois sur le gouvernement prussien une influence hostile à la Russie. De plus, l'autorité de la Prusse en Europe était trop faible en 1855-1856 pour faire contrepoids à la coalition des trois autres grandes puissances. Une entente de la Russie avec l'Angleterre semblait exclue, car, à Saint-Pétersbourg, on considérait toujours l'Angleterre comme « une véritable et persévérante ennemie ». Ainsi, de toutes les combinaisons possibles, il ne restait que l'entente avec la France, et c'est sur cette entente-là qu'il fallait fonder tous les plans de la politique future. La Russie avait un excellent moyen pour conquérir les sympathies françaises. Elle pouvait non seulement préserver la France du péril d'une coalition européenne, impossible à former sans sa participation, mais encore prendre à l'avance une position bienveillante dans le cas d'un conflit entre la France et l'Autriche, conflit qui paraissait à Gortchakof très probable. Pour la Russie, l'amitié française offrait aussi une garantie contre les menées de l'Angleterre et de l'Autriche. L'accord avec la France ouvrait, en même temps, au cabinet de Saint-Pétersbourg les perspectives lointaines du rétablissement de l'influence russe en Turquie et dans les Balkans [1].

II

Les premiers pas du rapprochement entre les deux puissances furent faits aussitôt après la mort de Nicolas Ier. Napoléon III s'empressa d'exprimer ses condoléances à Alexandre II par l'intermédiaire de Seebach, le ministre de Saxe à Paris, qui était chargé, pendant la

1. Nesselrode à Orlof, 5 mai/17 mai 1856 ; Gortchakof à Kisselef, 26 juill./7 août 1856. *Archives du ministère russe des Affaires étrangères* (pour les citations suivantes : *A. R.*), 1856, Paris, VI ; Paris, VII. — Bismarck, *Gedanken und Erinnerungen*, I, 110-114. — Stern, VIII, 62-72, 97.

Digitized by Google

guerre, de la protection des intérêts russes en France. A Saint-Pétersbourg, on comprit le sens de cette démarche, et Nesselrode répondit que la Russie était prête à poursuivre les pourparlers engagés en vue de la paix. Mais les tentatives de réconciliation faites aux conférences de Vienne en 1855 ne donnèrent aucun résultat. Napoléon III profita de la chute de Sébastopol pour réitérer sa démarche ; cette fois, il eut plus de succès. Ayant reçu des renseignements satisfaisants de Paris, Nesselrode commença, par l'intermédiaire de Seebach, des négociations directes avec la France sur la base des « quatre garanties » déjà discutées aux conférences de Vienne. Ces « quatre garanties » étaient : 1° la renonciation de la Russie au protectorat des principautés danubiennes ; 2° l'établissement par une commission européenne de la liberté de la navigation sur le Danube et ses bouches ; 3° la revision du traité des Détroits de 1841 « dans un intérêt d'équilibre européen » ; 4° l'abandon par la Russie du protectorat qu'elle prétendait exercer sur les sujets turcs de religion orthodoxe. Le contenu de la troisième garantie ne fut dévoilé qu'après les conférences de Vienne : il était reconnu que « les intérêts d'équilibre européen » exigeaient la neutralisation de la mer Noire et l'interdiction à la Russie d'y entretenir des arsenaux maritimes et des forces navales, à l'exception de quelques bâtiments légers. Pour amener la Russie à l'octroi de ces concessions jugées nécessaires par Napoléon III, celui-ci permit à Morny d'appuyer les négociations officielles d'une correspondance privée et strictement secrète avec Gortchakof. Dans ses lettres, Morny insistait pour que la Russie acceptât le principe de la neutralisation de la mer Noire, car, pour le moment, elle ne pouvait bénéficier de meilleures conditions de paix. Comme compensation, il faisait des allusions transparentes à l'avenir prochain qui serait probablement tout autre, et disait : « dans quelques années, les intérêts pourront se déplacer » ; il arrive souvent que « la nation qui a imposé la condition de la limitation des forces est la première à en demander la violation ». A Saint-Pétersbourg, on connaissait très bien les liens intimes qui unissaient Morny à Napoléon III, et le gouvernement russe admit que ses paroles exprimaient le désir de son empereur de se rapprocher de la Russie. Telle fut du moins l'interprétation donnée à ses lettres par Gortchakof, qui, dans sa réponse à Morny, parle déjà ouvertement « d'une bonne entente entre les deux pays » et de la possibilité pour eux « de se donner une forte et loyale étreinte »[1].

1. Morny, *Une ambassade en Russie*, 19-23, 43.

Digitized by Google

En fait, Napoléon III jouait un double jeu. Séduisant la Russie par la possibilité d'une entente directe avec la France, il négociait, à l'insu du gouvernement russe, avec l'Autriche qui consentait à prendre le rôle de médiatrice et à soumettre à la Russie un ultimatum fixant les conditions de la paix future. Le texte de l'ultimatum fut élaboré sans la participation de l'Angleterre sur la base des quatre garanties précitées, mais avec une nouvelle aggravation pour la Russie. Dans la deuxième garantie, la liberté de la navigation sur le Danube était remplacée par la demande de cession de la partie de la Bessarabie contiguë au Danube et au Pruth. A Londres, on trouva néanmoins ce projet d'ultimatum trop favorable à la Russie, et l'on fut très irrité de la conduite du cabinet des Tuileries. Pour vaincre la résistance de Palmerston et de Clarendon, Napoléon III écrivit à la reine Victoria une lettre autographe où il ne laissait au gouvernement anglais que l'alternative d'accepter le projet d'ultimatum de l'Autriche, ou de donner son consentement à la restauration de la Pologne et aux autres changements de la carte de l'Europe. Sous cette pression, Palmerston et Clarendon cédèrent et renoncèrent à la pensée de prolonger la guerre. En revanche, ils obtinrent qu'on ajoutât aux quatre garanties de l'accord franco-autrichien un cinquième point, par lequel les puissances occidentales conservaient le droit de présenter à la Russie des « conditions particulières ». C'est alors seulement que l'Angleterre donna son consentement ; le 15 décembre 1855, le texte définitif de l'ultimatum était rédigé pour être ensuite soumis à la Russie[1].

Quels étaient les motifs de la duplicité de Napoléon III? Ne peut-on pas supposer qu'avant de se décider définitivement à l'entente avec la Russie il tâtait encore une fois le terrain en Autriche, permettant à celle-ci d'acquérir les principautés danubiennes en échange de la Lombardie ou de la Galicie? Une telle supposition est probable, mais il paraît y avoir plus de vraisemblance dans une autre explication des motifs de sa politique. Napoléon III ne se servait de la médiation autrichienne que pour vaincre avec plus de succès la résistance de Palmerston et le faire pencher vers la conclusion de la paix. L'Autriche promettait seulement de rompre avec la Russie ses relations diplomatiques, et Napoléon III savait bien qu'elle ne s'engagerait pas à prendre part à des opérations militaires contre ce pays. Mais, si l'Autriche

1. Martin, *Life of the Prince consort*, III, 524-526. — Ashley, *Life and correspondence of Lord Palmerston*, II, 322-324. — Maxwell, II, 103-104. — Huebner, *Neuf ans de souvenirs*, 359-373. — Charles Roux, *Alexandre II, Gortchakof et Napoléon III*, 53-66. — Stern, VIII, 127-129.

Digitized by Google

refusait ainsi de lui servir d'appui dans ses plans ultérieurs, il ne lui restait d'issue que de modifier ses projets et de chercher pour leur réalisation le soutien de la Russie. A ce point de vue, la médiation autrichienne pouvait aussi lui être utile. La demande de cession d'une partie de la Bessarabie, faite par le gouvernement autrichien, provoqua en Russie de l'indignation contre l'ancienne alliée ; elle rendit pour le cabinet de Saint-Pétersbourg l'amitié française encore plus désirable. Comme la participation du cabinet des Tuileries à l'élaboration des conditions de l'ultimatum pouvait refroidir la Russie dans ses sympathies naissantes pour la France, Napoléon III s'empressa d'aplanir cet obstacle. Il fit tout son possible pour adoucir les « conditions particulières » que l'Angleterre proposait de présenter à la Russie. Les exigences de Palmerston étaient excessives : il demandait qu'on interdît à la Russie de fortifier les îles d'Aland et qu'on fît de toute la partie du Caucase située au sud du Kouban des principautés indépendantes sous la suzeraineté de la Turquie. Il exigeait, en outre, la neutralisation de la mer d'Azof et la démolition des arsenaux maritimes, des fortifications de Nicolaïef et de Kherson. Napoléon III, dans ses conversations avec l'Angleterre, réussit à modérer ces demandes. Les réclamations de Palmerston furent réduites à deux points : interdiction de fortifier les îles d'Aland, examen des droits de la Russie sur la côte orientale de la mer Noire. Napoléon III obtint même la permission de l'Angleterre de communiquer à la Russie ce contenu prétendu « des conditions particulières ». Walewski, après l'accord établi sur l'ultimatum autrichien, dut rompre ses négociations officielles avec Seebach ; mais Napoléon III reparla encore une fois à ce dernier, qui partait pour Saint-Pétersbourg, de son désir d'entente avec la Russie, et promit d'en donner des preuves au cours de la future conférence de la paix[1].

Le gouvernement russe se souvenait bien des allusions de Morny et des phrases bienveillantes de Napoléon III, mais il ignorait encore l'accord secret des trois puissances occidentales. Il répondit donc à l'ultimatum autrichien par des contre-propositions qui déclinaient complètement le cinquième point supplémentaire et acceptaient les quatre autres garanties dans leur ancienne rédaction, c'est-à-dire sans la cession de territoire en Bessarabie. Mais cette tentative de brouiller l'entente entre les trois puissances n'eut pas de succès ; la Russie fut forcée d'accepter l'ultimatum sans réserves, car la prolongation de la

1. Orlof à Nesselrode, 19 févr./2 mars et 28 févr./11 mars 1856. *A. R.*, 1856, Paris, I. — Jomini, *Étude diplomatique sur la guerre de Crimée*, II, 380-383. — Tatistchev, *L'empereur Alexandre II* (en russe), I, 168. — Charles Roux, 57-59, 65-66. — Stern, VIII, 132.

Digitized by Google

guerre devenait pour elle impossible. Les difficultés intérieures d'ordre financier étaient si graves qu'elles ne laissaient aucun espoir de succès aux opérations militaires. En même temps, la situation extérieure devenait tout à fait mauvaise. La coalition contre la Russie s'augmentait de la Suède. La sympathie des États allemands s'affaiblissait ; à Saint-Pétersbourg, on recevait de la Bavière, du Wurtemberg, de la Saxe, des conseils urgents de conclure la paix le plus tôt possible. La plus grande menace était du côté de la Prusse, qui semblait ne pouvoir plus garder sa position de neutralité bienveillante. Frédéric-Guillaume IV, dans sa lettre à Alexandre II, suppliait son neveu de se prêter aux concessions extrêmes, car le prolongement de la guerre menaçait sérieusement non seulement la Russie, mais aussi son pays. Les trois puissances « soi-disant chrétiennes », écrivait-il, nourrissaient certainement les projets les plus hostiles contre la Prusse : la France voulait avoir le Rhin, l'Autriche la Silésie, et l'Angleterre aspirait à ruiner le commerce et l'industrie de la Prusse. Ainsi, en cas de prolongation de la guerre, la Prusse pourrait devenir « le dindon de la farce ». Le ton de sa lettre était suppliant, les prières étaient plus fortes que les menaces, elles laissaient voir clairement que, si la Russie continuait la lutte, la Prusse se mettrait du côté des puissances occidentales[1].

Dans ces conditions, la capitulation de la Russie devenait inévitable. Il ne restait plus au gouvernement russe qu'un seul moyen pour adoucir les conditions de la paix future, c'était de gagner les sympathies de Napoléon III, qui semblait vouloir jouer au futur congrès non seulement le rôle d'un vainqueur généreux, mais aussi celui d'un arbitre impartial entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. Dans cette vue, le gouvernement russe proposa de choisir Paris comme lieu de la conférence. Nesselrode, en préparant ses instructions aux plénipotentiaires russes Orlof et Brunnow, attira leur attention sur la nécessité de s'assurer avant tout les bonnes dispositions de Napoléon III[2]. La prévenance du gouvernement russe envers celui qui était naguère si dédaigneusement traité par Nicolas Ier allait si loin qu'on prépara même un projet de lettre personnelle d'Alexandre II à Napoléon III, qui devait être transmise à Paris par Orlof. Cette fois, la lettre commençait sans réserve par le titre traditionnel « Monsieur mon frère » ; Alexandre II y

1. Jomini, II, 389-397. — Zablotsky-Dessiatovsky, *Le comte Kisselef et son temps* (en russe), III, 3-5. — Bamberg, *Geschichte der orientalischen Angelegenheit*, 239-240. — Martens, *Recueil des traités*, VIII, 456-457. — Tatistchev, I, 166-171. — *Letters of Queen Victoria*, III, 205-207. — Charles Roux, 68-77.

2. Nesselrode à Orlof, 30 janv. /11 févr. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VI.

Digitized by Google

parlait « de sa confiance dans l'action personnelle » de Napoléon III « sur la marche des négociations » et faisait valoir que, dans les conférences, Orlof serait « plus qu'un plénipotentiaire », « un ami dépositaire des vues les plus intimes » de son empereur. La lettre ne fut pas envoyée ; on la remplaça par une lettre de Nesselrode à Walewski ; mais il était très significatif, pour les dispositions du gouvernement russe, qu'elle eût été projetée [1].

III

L'histoire du Congrès de Paris a déjà été maintes fois étudiée ; nous ne nous arrêterons, dans notre exposé de cette période, que sur les moments les plus caractéristiques pour l'étude des relations entre la Russie et la France.

Napoléon III avait déjà plusieurs fois démontré son désir de se rapprocher de la Russie, et ses démarches avaient fait naître en Angleterre des craintes sur la durée de l'alliance anglo-française. Clarendon n'éprouvait qu'une confiance relative dans la politique française ; aussi se fit-il nommer premier plénipotentiaire anglais au Congrès pour pouvoir contrôler la conduite des diplomates français. Il essaya même de lier les mains de Napoléon III par un accord préalable qui fut signé entre la France, l'Angleterre et l'Autriche juste à la veille de l'ouverture du Congrès, le 21 février. Les trois puissances s'engageaient à n'accorder aucune nouvelle concession à la Russie sans un consentement réciproque. Quant à Palmerston, il alla encore plus loin et reparla dans ses dépêches de la neutralisation de la mer d'Azof, de la démolition des fortifications de Nicolaïef et de Kherson et de l'indépendance des Circassiens, auxquels l'Angleterre avait envoyé des secours pendant la guerre [2].

Mais Napoléon III avait déjà arrêté ses résolutions ; toutes ces mesures de précaution ne purent suspendre la marche nouvelle de sa politique. Morny, à sa première entrevue avec Brunnow, met au jour les vrais motifs de son empereur. Il déclare que Napoléon III « prendra soin d'attester en public l'importance de l'alliance anglaise », mais que cette manifestation « cachera profondément le secret d'une transition qui se prépare d'un système à l'autre » et que « l'habileté véritable consistera à laisser mûrir les choses sans vouloir en brusquer le dénouement [3] ». Orlof, arrivé à Paris après Brunnow, profita sur-le-champ des

1. *A. R.*, 1856, France.
2. Martin, III, 432-433. — Geffcken, 223-226. — Bamberg, 246-247.
3. Brunnow à Nesselrode, 7 févr./19 févr. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, I.

Digitized by Google

allusions de Morny. Il obtint très vite de Napoléon III une bienveillance marquée et acquit facilement les sympathies de la haute société française ; celle-ci n'avait jamais été très hostile aux Russes, même pendant la guerre ; à présent elle suivait volontiers le mot d'ordre du rapprochement. Dans la première audience accordée à Orlof, Napoléon III se mit aussitôt à exposer en termes un peu vagues ses projets d'une meilleure constitution de l'Europe. Il attira surtout l'attention de son interlocuteur sur le triste sort de l'Italie et de la Pologne ; il se plaignit que l'Autriche ne voulût lui faire aucune concession en Italie et, en même temps, il tâcha de pénétrer les dispositions du gouvernement russe à cet égard. Malgré la réserve du plénipotentiaire russe, Napoléon III, jouant toujours son rôle d'arbitre suprême, permit à Orlof de s'adresser désormais à lui personnellement dans tous les cas difficiles[1].

L'aimable prévenance de l'Empereur produisit son effet sur la conduite du ministre français ; Orlof en profita largement pour solliciter, en faveur de la Russie, des conditions de paix plus avantageuses. L'idée principale des plénipotentiaires russes était de réduire au minimum les suppléments ajoutés aux quatre garanties par l'Angleterre et l'Autriche. Dans la question des îles d'Aland, Orlof essuya un échec. Il avait commencé les pourparlers en déclarant que le gouvernement russe ne projetait point de reconstruire les fortifications de Bomarsund, mais il voulait donner à cette concession un caractère spontané, et il insistait pour qu'on ne la mentionnât pas dans le traité de paix. Son stratagème échoua ; il dut consentir à signer une convention particulière qui fut adjointe au traité général de paix[2]. Sur les autres points, il eut plus de chance. Il déclina, grâce à l'appui de la France, toutes les tentatives anglaises pour soulever encore une fois la question de Nicolaïef, de Kherson et de la mer d'Azof. Il obtint aussi un soutien actif de la part de la France dans la discussion des droits de la Russie sur la côte de la mer Noire au Caucase. La revision prétendue de ces droits, qu'on essaya de fonder sur le cinquième point de l'ultimatum, fut réduite, en réalité, à la constitution d'une commission mixte russo-turque pour vérifier et rectifier la frontière commune aux deux pays en Asie[3]. L'indépendance des Circassiens y fut si profondément oubliée que, lorsque ceux-ci envoyèrent leurs délégués à Constantinople, leur

1. Orlof à Nesselrode, 19 févr. /2 mars 1856. *A. R.*, 1856, Paris, I.

2. Orlof à Nesselrode, 19 févr. /2 mars, 28 févr. /11 mars et 20 mars /1er avril 1856. *A. R.*, 1856, Paris, I ; Paris, II.

3. Brunnow à Nesselrode, 7 /19 févr. 1856 ; Orlof à Nesselrode, 28 févr. /11 mars 1856. *A. R.*, 1856, Paris, I.

Digitized by Google

démarche se heurta aux protestations non seulement de la France, mais aussi de l'Angleterre[1]. La France rendit à la Russie un autre service, non moins important, pendant l'élaboration de la convention russo-turque qui devait déterminer le nombre des bâtiments de guerre des deux puissances dans la mer Noire. Cette convention ne concernait que la Russie et la Turquie, et cependant le projet qui fut signé avait été préparé au ministère des Affaires étrangères français[2].

La question de la Bessarabie semblait plus difficile à régler. Les plénipotentiaires russes voulaient profiter de la chute de Kars, qui avait eu lieu après la présentation de l'ultimatum autrichien et n'avait pas été prise en considération. Ils proposaient de rendre Kars à la Turquie, si les alliés renonçaient à leur demande de cession en Bessarabie. Dans sa première entrevue avec Orlof, Napoléon III approuva cette combinaison ; mais les protestations énergiques de l'Angleterre et de l'Autriche l'obligèrent à retirer son consentement ; il dut se borner à exercer une pression amicale sur ses alliés pour modérer leurs exigences. Les plénipotentiaires russes élaborèrent trois projets différents des concessions possibles. Orlof et Walewski s'entendirent d'avance pour que celui-ci eût l'air de protester contre le premier et le deuxième projet, reconnus insuffisants, et fît approuver le troisième, qui présentait le maximum possible de concessions de la part de la Russie. Au cours de la discussion de ces projets dans la conférence, il se produisit un fait bien curieux. Les plénipotentiaires de l'Angleterre et de l'Autriche avaient compris que le projet de limitation en Bessarabie proposé par l'ultimatum ne pourrait jamais être accepté tout entier et avaient préparé deux nouveaux projets contenant les positions successives sur lesquelles ils consentaient à reculer pendant la discussion. Ayant reçu ces deux projets, « Walewski, soit qu'il eût voulu rendre à la Russie la tâche plus facile, soit par oubli, omit complètement de produire en conférence le premier projet austro-anglais ». Il en vint donc tout droit au second, qui était plus favorable à la Russie que le premier. Comme le second projet austro-anglais différait peu du troisième projet russe, la position de la Russie en devint beaucoup plus forte. Il suffit d'une pression personnelle de Napoléon III sur Clarendon et Buol pour obtenir une entente générale sur les termes de ce troisième projet, légèrement modifié. Résultat : la Russie cédait en Bessarabie un terri-

1. Brunnow à Nesselrode, 11 /23 mai 1856. *A. R.*, 1856, Paris, II.
2. Orlof à Nesselrode, 28 févr. /11 mars et 20 mars /1er avril 1856. *A. R.*, 1856, Paris, II.

Digitized by Google

toire trois fois moindre que celui qui avait été envisagé dans l'ultimatum [1].

Le concours si actif de la France dans cette série de questions releva le courage des plénipotentiaires russes, et Orlof eut l'espoir de pouvoir sortir du cercle fatal des quatre garanties. Par la quatrième, la Russie devait renoncer au protectorat des populations orthodoxes en Turquie. Pour affaiblir en Orient l'impression de ce refus, Orlof résolut de mettre sur le tapis la question générale de la situation des chrétiens en Turquie. Sous la pression des puissances occidentales, le sultan publia un firman spécial, qui proclamait l'égalité de ses sujets chrétiens avec les musulmans et leur promettait divers privilèges [2]. Orlof proposa donc d'insérer dans le texte du traité de paix un article particulier sur la situation des chrétiens et en présenta le projet. Il y était dit qu' « en retour des gages de sûreté offerts à l'Empire ottoman, S. M. le Sultan déclare qu'il est de son honneur de donner par un décret une preuve manifeste de la sollicitude avec laquelle il veille au maintien des libertés religieuses et civiles des populations chrétiennes soumises à sa domination » ; il en résultait le principe de l'entière liberté du culte pour toutes les communautés chrétiennes dans l'Empire ottoman et l'égalité civile de tous les sujets turcs sans distinction de la foi professée ; quant aux autres puissances, « en prenant acte des déterminations spontanées de S. M. le Sultan, elles comptent avec assurance sur leur entier accomplissement [3] ». En même temps, Orlof fit une tentative pour revenir à la fameuse question des Lieux saints et remit à Walewski un projet confidentiel de protocole fixant les conditions d'une entente directe entre la Russie et la Turquie, projet rédigé dans l'esprit de celui qui avait été établi par Menchikof en 1853 [4].

Il était bien facile de deviner l'arrière-pensée des démarches d'Orlof. Par la protection affectée des sujets orthodoxes du sultan, il voulait restituer à la Russie son ancienne influence en Orient. Mais la France n'était pas disposée à aller si loin, et les prétentions d'Orlof se heurtèrent à une résistance unanime. A la proposition d'une entente séparée entre la Russie et la Turquie, Walewski répondit par un refus décisif. Les plénipotentiaires turcs s'en tenaient à la reconnaissance solennelle de l'égalité des droits de la Porte avec les autres puissances ; ils protestaient catégoriquement contre l'insertion, dans le traité de paix,

1. Orlof à Nesselrode, 19 févr. /2 mars et 28 févr. /11 mars 1856. *A. R.*, 1856, Paris, I.
2. Gourdon, *Histoire du Congrès de Paris*, 551-557.
3. Orlof à Nesselrode, 20 mars /1er avril 1856. *A. R.*, 1856, Paris, II.
4. Charles Roux, 96-97.

Digitized by Google

d'un article quelconque sur les chrétiens de Turquie, car ils le regardaient comme une intervention dans les affaires intérieures de la Turquie. Lord Clarendon disait même que le projet d'Orlof était « dix fois pire que la note Menchikof ». La situation d'Orlof devenait très embarrassante ; il ne fut sauvé d'une défaite définitive que par l'intervention personnelle de Napoléon III. L'empereur insista pour qu'un article concernant les chrétiens fût tout de même inséré dans le traité de paix. Cet article (le neuvième) fut rédigé par Walewski dans une forme des plus inoffensives pour la Turquie. Il mentionnait que le sultan communiquerait aux puissances son firman et constatait « la haute valeur de cette communication », en ajoutant « qu'elle ne saurait en aucun cas donner le droit aux puissances de s'immiscer dans les rapports du sultan avec ses sujets [1] ».

Ainsi, Orlof dut maintes fois renoncer aux projets qu'il avait caressés. Néanmoins, au moment de la signature de la paix (30 mars 1856), l'amitié croissante de la France et de la Russie et l'appui que les plénipotentiaires russes trouvaient constamment chez Napoléon III et Walewski sautaient aux yeux de tout le monde. Orlof avait complètement raison quand il disait, à propos de la conduite du gouvernement français au cours du Congrès, que Napoléon III « s'est interposé activement, habilement, constamment pour modérer tantôt les vues exclusives de l'Angleterre, tantôt les calculs intéressés de l'Autriche », et qu' « il a exercé cet arbitrage non seulement dans le sens le plus favorable au rétablissement de la paix, mais encore dans le but de donner aux intérêts directs de la Russie une satisfaction équitable ». Orlof rendait aussi témoignage de la conduite de Walewski en notant qu'il avait réalisé les intentions bienveillantes de son empereur « avec beaucoup de tact et de talent » et que pendant toute la durée des négociations il avait considéré la Russie « non en ennemie, mais en auxiliaire [2] ».

Le gouvernement russe, de son côté, s'empressait de répondre avec les mêmes égards au gouvernement français et à son empereur. L'opposition de l'Angleterre empêcha Napoléon III de soutenir devant la conférence le problème de la revision complète de la carte européenne. L'empereur des Français n'en mettait que plus d'insistance à obtenir la réalisation de ses idées favorites au moins dans les pays qui l'inté-

1. Orlof à Nesselrode, 20 mars/1er avril 1856. *A. R.*, 1856, Paris, II. — Gourdon, 10, 76-79. — Charles Roux, 97.

2. Orlof à Nesselrode, 28 févr./11 mars 1856. *A. R.*, 1856, Paris, I.

Digitized by Google

ressaient davantage à ce moment, c'est-à-dire dans les principautés danubiennes, en Italie et en Pologne. Sur ces trois points, le gouvernement russe s'empressa de lui être agréable. Napoléon III, depuis bien longtemps, projetait l'union de la Moldavie et de la Valachie en un seul État. Walewski, exécutant la volonté de son maître, profita de la discussion sur la liberté de la navigation danubienne pour proposer au Congrès d'exprimer le désir de voir les deux principautés réunies. Clarendon approuva cette proposition, et Orlof suivit immédiatement son exemple en soutenant Walewski dans son projet. Si, malgré tout, ce projet échoua alors, ce fut à cause de la résistance de l'Autriche et de la Turquie[1]. En Italie, Napoléon III n'avait pas encore besoin du soutien actif de la Russie. Il se satisfit donc tout à fait du rétablissement des rapports diplomatiques entre la Russie et la Sardaigne et de la complicité silencieuse d'Orlof pendant la fameuse séance du 8 avril, où Walewski proclama devant l'opinion publique européenne l'urgence des réformes en Italie[2]. La situation des plénipotentiaires russes fut beaucoup plus délicate vis-à-vis de la question polonaise. Napoléon III voulait l'aborder simultanément avec celle de l'Italie, mais les plénipotentiaires russes ne pouvaient admettre qu'on discutât, ni même qu'on soulevât officiellement cette question au Congrès, car cela aurait équivalu à reconnaître son caractère européen. La diplomatie russe avait toujours envisagé les tentatives de discussion sur la question polonaise comme une ingérence des autres puissances dans les affaires intérieures de la Russie, et elle ne voulait aucunement enfreindre ses traditions historiques. Orlof fit donc tous ses efforts pour détourner Napoléon III de son intention. Il obtint gain de cause dans la forme, car au cours de la séance du 8 avril la question polonaise ne fut point abordée. Mais cette victoire n'était qu'apparente ; elle voilait la concession accordée sur l'essentiel. Orlof avait empêché les autres puissances de pratiquer ce qu'on appelait alors dans le langage de la diplomatie russe « l'ingérence dans les affaires intérieures de la Russie », mais il avait admis volontiers cette ingérence dans ses conversations privées avec Napoléon III, Walewski et Clarendon. Il leur disait que toutes les restrictions en matière de religion étaient abrogées en Pologne, que la liberté du culte catholique était assurée, qu'on avait pris des mesures pour faire exécuter le Concordat conclu avec le Saint-

1. Gourdon, 52-54. — Nesselrode à Orlof, 30 janv./11 févr. 1856 ; Orlof à Nesselrode 28 févr./11 mars. *A. R.*, 1856, Paris, VI ; Paris, I.

2. Gourdon, 117. — Brunnow à Gortchakof, 11/23 mai 1856. *A. R.*, 1856, Paris, II.

Digitized by Google

Siège et que l'empereur Alexandre II avait déjà reçu une lettre de remerciement du pape. Il promettait, au nom de son maître, la publication d'une amnistie pour les faits insurrectionnels de 1830-1831, et, tout en refusant de prononcer officiellement en plein Congrès « une parole de bienveillance et de générosité » en faveur de la Pologne — ce que lui avait suggéré Napoléon III — il faisait comprendre que l'empereur Alexandre pensait lui-même à « des améliorations pour l'avenir et à des mesures de clémence pour le passé[1] ». Ces déclarations et ces promesses étaient, certes, très vagues, mais suffisantes pour ouvrir à Napoléon III une perspective d'ingérence dans les affaires polonaises par une pression amicale sur le gouvernement russe ; pour un temps, il parut satisfait.

Quels étaient les résultats du rapprochement franco-russe au moment de la fin du Congrès de Paris? Le gouvernement de Saint-Pétersbourg les trouva très importants. La paix avait été conclue ; Nesselrode se flattait d'avoir « rompu une coalition qui prenait des proportions de plus en plus formidables et eût jeté la Russie dans une guerre prolongée dont nul n'aurait pu prévoir l'issue ». Ainsi, il pensait que la « seule sauvegarde contre le retour des complications » reposait sur « les dispositions favorables » de Napoléon III et il conseillait aux plénipotentiaires russes de faire « converger tous leurs efforts » pour conserver, dans l'avenir, l'amitié du souverain de la France[2]. Ces conclusions du gouvernement russe n'étaient pas très éloignées de la vérité. L'intimité franco-russe faisait de si rapides progrès que l'Angleterre et l'Autriche en furent sérieusement inquiètes. L'ambassadeur d'Autriche à Paris, Hübner, se plaignait que Walewski fût devenu « plus Russe qu'Orlof lui-même » ; dans les cercles diplomatiques, on faisait courir le bruit de la prochaine conclusion d'une alliance formelle entre la France et la Russie[3]. Après le fameux discours de Walewski, le 8 avril, en faveur de l'Italie, les plénipotentiaires autrichiens devinèrent que cette alliance menaçait aussi d'être conclue contre l'Autriche. Pour contrecarrer le rapprochement franco-russe, l'Autriche et l'Angleterre voulurent y créer des obstacles ; elles proposèrent à la France de signer une convention spéciale garantissant l'inviolabilité de l'Empire ottoman et considérant toute infraction au traité par la Russie comme un *casus belli*. La nécessité d'une telle convention res-

1. Orlof à Nesselrode, 19 févr. /2 mars et 7 /19 avril 1856 ; Nesselrode à Orlof, 3 /15 mars 1856. *A. R.*, 1856, Paris, I ; Paris, II ; Paris, VI. — Geffcken, 268-270.

2. Nesselrode à Orlof, 5 /17 avril 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VI.

3. Hübner, 401. — Charles Roux, 100-101.

Digitized by Google

sortait de l'accord qui avait été conclu par les trois puissances à propos de l'ultimatum autrichien, à la fin de 1855. Mais, depuis ce moment, la situation politique avait radicalement changé, et cette convention avait perdu aux yeux de Napoléon III sa raison d'être. Néanmoins, l'Angleterre et l'Autriche insistèrent pour que la France maintînt les engagements pris ; Napoléon se trouva obligé de céder. A la veille de la dernière séance du Congrès (le 15 avril), cette convention fut signée [1].

Walewski en communiqua le contenu à Orlof et à Brunnow dans les derniers jours d'avril. Leur première impression ne pouvait être que très mauvaise. Il semblait que la coalition qu'ils croyaient heureusement dissoute venait de renaître. Le gouvernement russe se trouva encore une fois en face de la duplicité de la politique de Napoléon III et dut constater que celle-ci jouait sur deux tableaux. Sous cette impression, Alexandre II écrivit en marge de la dépêche d'Orlof les lignes suivantes, qui montrent l'étendue de la désillusion éprouvée à Saint-Pétersbourg : « Cette conduite de la France envers nous n'est pas très loyale et doit nous servir à mesurer le degré de confiance que Louis Napoléon peut nous inspirer [2]. » Mais les diplomates russes s'assurèrent rapidement que leurs craintes étaient vaines ; la signature de la convention du 15 avril n'avait aucune valeur réelle. Ils apprirent que, dans le premier projet, l'Angleterre et l'Autriche avaient proposé de fixer les éventualités qui obligeraient les trois puissances à déclarer la guerre à la Russie : 1° « si elle construisait à Nicolaëv des bâtiments excédant les dimensions indiquées par la convention spéciale avec la Turquie » ; 2° « si elle concentrait des forces considérables en Bessarabie ». Walewski refusa catégoriquement d'engager les pourparlers dans ces conditions. Clarendon s'adressa alors personnellement à Napoléon III, mais celui-ci lui déclara qu'il ne pouvait signer la convention qu'en termes généraux et que, dans chaque cas particulier, il se réservait le droit d'apprécier lui-même s'il y avait ou non *casus belli* [3]. La signature de la convention du 15 avril, qui démentait les précédentes démarches de Napoléon III, mit celui-ci dans une situation fort embarrassante envers la Russie. Pour dissiper la mauvaise impression de cet acte, il dut, à plusieurs reprises, s'expliquer avec les plénipotentiaires russes ; il affichait volontiers ses sympathies à l'égard de leur pays. L'impératrice Eugénie et Walewski manifestaient des sentiments ana-

1. Hübner, 416-418. — Geffcken, 287-289. — Charles Roux, 105.

2. Orlof à Gortchakof, 18/30 avril 1856. *A. R.*, 1856, Paris, II.

3. Orlof à Gortchakof, 22 avril/4 mai 1856 ; Brunnow à Gortchakof, 15/27 août 1856. *A. R.*, 1856, Paris, II ; Paris, IV.

Digitized by Google

logues. La scène la plus instructive se passa entre Napoléon III et Orlof dans l'audience d'adieu. Napoléon III « parla avec un entier abandon » et chargea Orlof « de le recommander à l'amitié » d'Alexandre II. « J'espère », dit-il, « que les sympathies qui existent entre les deux nations acquerront plus de force encore par l'accord établi entre les deux souverains. C'est le sentiment de mon cœur », ajouta-t-il, avec une profonde émotion, les larmes aux yeux[1].

Ainsi, Napoléon III réussit à suivre jusqu'à la fin des négociations la ligne de conduite qu'il s'était tracée et à jouer le rôle d'arbitre bienveillant et impartial. Grâce à cette politique, il arriva à l'apogée de son influence sur les affaires de l'Europe, car il n'y avait pas une seule puissance qui ne fût plus ou moins son obligée. Dépeignant la situation de Napoléon III en Europe après le Congrès de Paris, Morny écrivait que tout le monde éprouvait à son égard « un sentiment profond que n'a jamais inspiré l'empereur Napoléon Ier, même au temps de sa plus grande puissance... celui d'une confiance absolue en sa sagesse, en sa modération[2] ». Un autre contemporain, Cousin, exprima cette idée d'une manière encore plus saillante. Quand, dans une séance de l'Académie des sciences morales, Parieu, parlant de Napoléon III, le nomma l' « empereur des Français », Cousin l'interrompit par ces mots : « Dites l'empereur de l'Europe ».

IV

La guerre de Crimée et le Congrès de Paris élevèrent Napoléon III au sommet de sa puissance, et l'hégémonie politique en Europe passa de nouveau entre les mains de la France. Mais l'arbitre reconnu de toute l'Europe ne put profiter immédiatement de sa situation pour entreprendre la revision de la carte européenne et agrandir la France. Les difficultés intérieures y mettaient de sérieux obstacles. Les grosses dépenses de la guerre, malgré le succès des emprunts intérieurs, avaient déséquilibré le budget. Les mauvaises récoltes des dernières années avaient amené la cherté du blé et d'autres denrées ; on signalait un mécontentement assez vif parmi les classes inférieures. Les achats en gros de soie écrue en Chine et dans les Indes avaient entraîné l'exportation de grandes sommes d'argent et produit une crise de numéraire. La surabondance des entreprises créées dans les premières

1. Orlof à Gortchakof, 18 /30 avril, 21 avril /3 mai, 22 avril /4 mai et 12 /24 mai 1856 ; Brunnow à Gortchakoff, 11 /23 mai 1856. *A. R.*, 1865, Paris, II.

2. Morny à Walewski, 6 octobre 1856. Morny, 116-117.

Digitized by Google

années du Second Empire provoquait l'encombrement du marché financier à Paris, la spéculation en Bourse devenait menaçante. Le gouvernement se vit obligé d'interdire l'inscription des valeurs étrangères à la cote, sauf permission spéciale, et de prendre des mesures restrictives contre la formation de nouvelles sociétés anonymes. On pouvait enregistrer la stagnation des affaires et l'incertitude du lendemain. En outre, l'armée, cet instrument essentiel de la politique active, avait grand besoin de repos et de réorganisation au sortir de la guerre [1].

Gêné par toutes ces difficultés, Napoléon III dut fixer son attention sur la situation intérieure et se montrer réservé dans sa politique extérieure. Il ne pouvait pas encore aborder la question italienne, et, lorsqu'on signala une certaine surexcitation nationale en Sardaigne, le gouvernement français s'empressa d'exercer une pression sur le cabinet sarde, afin de ramener le calme dans les esprits à Turin, ce qui fut obtenu, d'ailleurs, aussitôt. La question italienne ajournée pour quelque temps, Napoléon III n'avait plus un besoin urgent du soutien de la Russie. Il n'était donc pas pressé de choisir entre l'alliance anglaise et l'alliance russe et pouvait continuer à « plaire à la Russie sans déplaire à l'Angleterre ».

Dans ses entretiens avec les plénipotentiaires russes, il parlait de la nécessité d'une entente entre la France, l'Angleterre et la Russie « pour assurer solidement les grands intérêts de l'Europe » et pour arriver à la conclusion d'une alliance effective entre ces trois puissances. Il choisit Morny comme ambassadeur en Russie et lui donna des instructions dans le sens de ses idées. Morny devait cultiver l'amitié de la Russie tout en préparant le terrain pour la conclusion de la triple alliance entre la France, la Russie et l'Angleterre. Il ne devait pas non plus négliger la cause des Polonais ; l'Empereur lui recommandait de presser amicalement le gouvernement russe pour l'amener à adoucir sa politique en Pologne [2].

Si Napoléon III pouvait se passer pour le moment du soutien matériel de la Russie, l'amitié russe entrait, en tout cas, dans ses plans d'avenir. La nomination de Morny, qui était lié à Napoléon III par des liens si intimes et qui passait à la cour des Tuileries pour le « chef du parti russe », montrait assez l'importance attribuée par l'Empereur à ses

1. Brunnow à Gortchakof, 25 juill. /6 août et 26 sept. /8 oct. 1856 ; Kisselef à Gortchakof, 3 /15 nov. et 20 nov. /2 déc. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, III ; Paris, IV ; Paris, V. Voir aussi le mémoire de Kisselef en juin 1857. *A. R.*, 1857, Paris, II.

2. Brunnow à Gortchakof, 11 /23 mai, 20 mai /1er juin, 28 juin /10 juillet et 25 juillet / 6 août 1856. *A. R.*, 1856, Paris, II ; Paris, III.

Digitized by Google

rapports avec la Russie. Le gouvernement russe, de son côté, chargea Brunnow de le représenter par intérim à Paris et nomma ensuite au poste d'ambassadeur en France un des dignitaires russes les plus éminents de ce temps-là, le comte P. Kisselef. Après avoir rétabli les rapports diplomatiques, les deux souverains échangeaient des lettres affectueuses, s'envoyaient des décorations, se prodiguaient des marques d'attention[1]. Morny arriva à Saint-Pétersbourg le 6 août ; il fut immédiatement l'objet des prévenances les plus gracieuses de la part d'Alexandre II, de la famille impériale et de toute la haute société russe qui affichait alors ses sympathies pour la France[2]. En deux mois, il put déjà se vanter, dans ses lettres à Paris, d'avoir réussi à inspirer « une confiance absolue » à Alexandre II et à Gortchakof, et de posséder sur leurs esprits « une très grande influence » qui pourra « être mise à profit pour la France à l'occasion ». Il ajoutait que Gortchakof était devenu avec lui si intime que toutes les pièces de la diplomatie russe lui étaient montrées, qu'ils « ne se traitent plus en ambassadeur et en ministre, mais en amis[3] ». Des renseignements identiques de source russe témoignent que Morny n'exagérait point ses succès. Gortchakof, dans ses lettres à Brunnow, dit aussi que « Morny a été comblé par l'empereur et la famille impériale », qu'il devient « l'enfant chéri de la société », qu'il est aimable et charmant. Il ajoute encore que Morny rédige parfois ses dépêches pour Paris dans le cabinet officiel du ministère, que « personnellement il lui donne toute satisfaction », que « l'intimité de leurs relations et de leurs épanchements va crescendo[4] ». De son côté, Alexandre II, dans une de ses lettres à Napoléon III, affirme aussi que Morny a su lui inspirer confiance et remercie l'Empereur de l'avoir choisi comme ambassadeur[5].

Le Tsar gardait pourtant une certaine méfiance envers celui qu'à Saint-Pétersbourg on appelait par derrière un « parvenu ». Écrivant à son oncle, Frédéric-Guillaume IV de Prusse, il reconnaissait les services rendus par Napoléon III à la Russie et parlait de son sincère désir de consolider ses bons rapports avec lui, mais en même temps il déclarait nettement « qu'il ne se laisserait jamais subjuguer par son charme jusqu'à vouloir le suivre dans les velléités de projets d'avenir

1. Voir leur correspondance de 1856. *A. R.*, 1856, France.

2. Charles Roux, 120 et suiv.

3. Morny à Walewski, 25 sept. et 6 oct. 1856 ; Morny à Napoléon III, 20 déc. 1856. Morny, 85, 114, 118, 183, 184.

4. Gortchakof à Brunnow, 4/16 août et 1/13 sept. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VII.

5. Alexandre II à Napoléon III, 29 sept./11 oct. 1856. *A. R.*, 1856, France.

Digitized by Google

qui pourraient surgir au fond de son cerveau aventureux[1] ». Et lorsqu'un peu plus tard, après une nouvelle marque d'attention de Napoléon III, Gortchakof proposa au Tsar de le remercier par une lettre autographe, Alexandre II écrivit en marge de son rapport une remarque très significative : « L'autographe serait de trop[2]. » Mais Alexandre était loin d'être son propre ministre des Affaires étrangères, comme se nommait volontiers Nicolas Ier. Le rôle prépondérant dans la direction de la politique russe appartenait à Gortchakof, qui faisait sentir, dans ses conversations avec les diplomates étrangers, qu'il possédait une situation indépendante et que, s'il avait accepté le poste de ministre des Affaires étrangères, c'était parce que ses propres vues s'accordaient entièrement avec celles de son maître[3].

Gortchakof avait élaboré son programme politique sous l'impression immédiate de la guerre de Crimée. Il prenait pour but principal d'effacer les désastreux résultats de cette guerre. La question d'Orient était l'idée dominante, sinon unique, de toute sa politique. Il disait ouvertement qu'il cherchait un homme qui pût l'aider à supprimer les articles du traité de Paris concernant la flotte de la mer Noire et les frontières de la Bessarabie, « qu'il le cherchait et qu'il le trouverait[4] ». En 1856, cet homme ne pouvait être que Napoléon III. Pour ce dernier, nous l'avons vu, l'alliance russe n'était nécessaire que dans un avenir plus ou moins éloigné. Gortchakof, au contraire, ne voulait pas attendre, et comptait profiter le plus tôt possible de l'entente avec la France. Tous ses plans — à réaliser dans le plus bref délai — étaient fondés sur ce dessein. Il les exposa en détail dans ses instructions aux agents diplomatiques russes à l'étranger.

Gortchakof se rendait bien compte que la situation de la Russie, après la guerre de Crimée et le traité de Paris, l'obligeait à modifier un peu sa politique envers la Turquie, c'est-à-dire à renoncer pour un certain temps à sa perpétuelle ingérence dans les affaires intérieures de ce pays. Il fallait plutôt s'occuper de « la reprise et de l'essor des relations commerciales du midi de la Russie » et « de la défense des intérêts matériels russes ». Mais, en même temps, Gortchakof ne voulait aucunement abandonner la politique traditionnelle envers les populations orthodoxes de l'Empire ottoman. La largeur de vues inattendue

1. Alexandre II à Frédéric-Guillaume IV, 5/17 avril 1856. *A. R.*, 1856, Prusse.
2. Gortchakof à Alexandre II. Le rapport du « samedi » (29 sept./11 oct. 1856). *A. R.*, 1856, Rapports.
3. Morny à Walewski, 8 août 1856. MORNY, 66-67.
4. Zablotsky-Dessiatovsky, III, 39.

Digitized by Google

manifestée par la Porte dans son firman de 1856, sa promesse de satisfaire toutes les demandes des chrétiens firent douter de sa sincérité ; on suivit donc l'exécution de ses promesses avec une vigilante attention. D'un autre côté, Gortchakof restait toujours fidèle à la tradition diplomatique russe, qui voyait dans la Turquie « un malade incurable ». Il gardait la conviction que, « malgré les efforts de la diplomatie européenne, la dernière heure de l'Empire ottoman pouvait sonner » ; la Russie ne devait pas être prise au dépourvu. Il indiquait ainsi le but principal de la politique extérieure de son pays : « Ressaisir en Orient la position qu'exigent nos intérêts et, au moment décisif, avoir la certitude de la part qui nous revient, tel est le principe de notre politique nationale. Auprès de cette considération, nous pouvons envisager les autres comme d'un ordre secondaire... »

Les adversaires les plus redoutables de la Russie en Orient étaient l'Autriche et l'Angleterre. Jusqu'alors, la Russie avait appuyé constamment la prépondérance autrichienne en Allemagne. A présent, pour affaiblir l'Autriche, Gortchakof consentait à soutenir l'aspiration du gouvernement prussien à jouer le premier rôle dans la Confédération germanique. Il admettait même l'idée de « cette agglomération d'États » autour de la Prusse, à la condition de conserver « leur indépendance et leur inviolabilité ». La question des rapports russo-britanniques était plus délicate ; dans sa lutte contre les Anglais, la Russie avait grand besoin du soutien de la France, avec laquelle elle pouvait aussi s'entendre sur une politique commune en Orient. Évidemment, pour l'amener à partager ses vues, il fallait lui promettre des bénéfices. Gortchakof, qui prévoyait assez distinctement les étapes et même le terme (dans deux ans) de la future politique de Napoléon III, s'apprêta à lui donner son appui. Il prévoyait deux orientations possibles. Si Napoléon III dirigeait de préférence son action vers l'Italie, Gortchakof consentait d'avance à la réunion de Nice et de la Savoie à la France, ainsi qu'à celle de la Lombardie à la Sardaigne ; il promettait que, cette fois, « l'appui moral et l'assistance matérielle » de la Russie ne seraient plus à la disposition du cabinet de Vienne. Si, au contraire, c'était l'ancienne frontière du Rhin qui attirait les convoitises françaises, la Russie ne saurait abandonner complètement la Prusse, mais son soutien vis-à-vis de celle-ci n'irait pas au delà de l'emploi chaleureux « de ses bons offices », afin de ne pas compromettre par un zèle exagéré son amitié avec la France.

Dans la question polonaise, Gortchakof était également disposé à se

Digitized by Google

conformer aux sentiments de Napoléon III et à continuer la politique suivie par Orlof au Congrès de Paris. Il semblait prévoir les événements de 1863 et se rendait bien compte du danger de donner « des explications détaillées sur l'état actuel du royaume de Pologne et sur les intentions futures du gouvernement impérial à son égard ». La France pourrait « prendre acte des explications qu'on lui fournirait pour s'en faire plus tard une arme contre le cabinet de Saint-Pétersbourg, en exagérant leur portée et en les présentant comme des engagements plus ou moins explicites contractés ou convenus avec lui ». Mais la situation politique de la Russie n'était pas assez brillante pour lui permettre d'éluder tout à fait la discussion de la question polonaise sans nuire à son amitié avec la France ; aussi Gortchakof cherchait-il la voie qu'il aurait à suivre sans trop compromettre la dignité de son pays. D'un côté, il fallait, pensait-il, attirer l'attention de Napoléon III sur l'amnistie qui venait d'être rendue officielle à Varsovie et sur les autres allègements accordés aux Polonais ; de l'autre, insister sur ce fait que, malgré l'abrogation de la Constitution de 1815, la Pologne restait toujours un État autonome, le statut organique de 1832 conservant l'existence nationale du royaume de Pologne avec une administration et une justice séparées. Gortchakof n'oubliait pas non plus les intérêts commerciaux et industriels de la France. Comme on préparait en Russie un nouveau tarif, qui devait modérer un peu l'ancienne politique protectionniste du gouvernement tsariste, il fit connaître que le cabinet de Saint-Pétersbourg était prêt « à peser mûrement des intérêts compliqués, ainsi que les stipulations des anciens traités et à montrer, dans les négociations, un désir sincère de concilier les intérêts des deux pays ».

Telles étaient les concessions que Gortchakof se proposait de faire pour acquérir l'amitié de la France. Mais elles ne pouvaient se justifier, du point de vue des intérêts russes, que si elles amenaient en même temps le refroidissement des relations entre la France et l'Angleterre. La diplomatie russe devait donc diriger tous ses efforts vers le relâchement des liens qui unissaient ces deux pays, et profiter de la situation « toutes les fois que des convoitises morales ou matérielles pouvaient mettre le gouvernement français en désaccord avec celui de la Grande-Bretagne[1] ».

1. Pour tout ce qui précède, voir les instructions données par Gortchakof à Boutenief (Constantinople), 14 juill./26 juill. ; à Chreptovitch (Londres), 14/26 juillet, et à Kisselef (Paris), 26 juill./7 août et 15/27 sept. 1856. *A. R.*, 1856, Exp., II.

Digitized by Google

V

Ayant ainsi élaboré le plan détaillé de sa politique, Gortchakof se mit à le réaliser. Dès que les opérations de guerre eurent pris fin, la conquête du marché russe devint un objet de concurrence entre les capitalistes des deux puissances occidentales. L'Angleterre fit les premiers pas ; elle voulait profiter de sa victoire pour donner de l'essor à son commerce. A peine Brunnow, arrivé à Paris, eut-il eu sa première rencontre avec Clarendon que ce dernier commença à lui parler des intérêts du commerce anglais et du désir de l'Angleterre d'obtenir des facilités commerciales en Circassie pour « contribuer par là au développement des éléments de civilisation parmi ces peuplades jusqu'ici sauvages ». En attendant la conclusion de nouveaux traités de commerce, il proposait l'application réciproque du traitement de la nation la plus favorisée. Il insistait aussi sur la nécessité d'abroger la prohibition d'exportation du blé russe et communiquait à Orlof un mémorandum demandant l'égalité des droits des négociants anglais et russes en Russie[1]. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg ne montrait guère d'empressement à accueillir les demandes anglaises. Au lieu du principe de la nation la plus favorisée, les plénipotentiaires russes firent voter au Congrès la mise en vigueur des anciens traités de commerce. L'interdiction d'exporter le blé russe ne fut abrogée que sous la pression du blocus maritime que les alliés se refusaient à interrompre jusqu'à la signature de la paix[2]. Néanmoins, quand Brunnow arriva à Londres, en mai 1856, avec une mission intérimaire, il fut frappé du changement des sentiments anglais envers la Russie. Il semblait que l'opinion anglaise eût déjà accepté l'issue si peu satisfaisante de la guerre. Les commerçants et les manufacturiers prenaient toutes les mesures nécessaires pour rétablir leurs rapports avec la Russie ; Palmerston lui-même paraissait favorable à une reprise des relations. Les propriétaires de mines et de chantiers de constructions navales faisaient des démarches pour recevoir des commandes du ministère de la marine russe, et les maisons de banque aspiraient à obtenir des concessions pour la construction des chemins de fer en Russie[3].

Cette question des chemins de fer, qui présentait pour la Russie

1. Brunnow à Nesselrode, 7 /19 févr. 1856 ; Orlof à Nesselrode, 20 mars /1er avril et 7 /19 avril 1856. *A. R.*, 1856, Paris, I ; Paris, II.

2. Gourdon, 79, 98. — Nesselrode à Orlof, 24 mars /5 avril 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VI.

3. Brunnow à Gortchakof, 11 /23 mai 1856. *A R*, 1856, Paris, II.

Digitized by Google

une très grande importance, devint bientôt le point principal de toutes les négociations économiques et l'objet d'une concurrence très sérieuse entre l'Angleterre et la France. Les débats du Congrès n'étaient pas encore clos qu'un banquier russe, Stieglitz, arrivait à Paris pour entrer en relations avec la Société du Crédit mobilier. Il était chargé par le ministère des Finances russes d'une mission spéciale en vue d'engager les capitalistes français à prendre part à la construction des chemins de fer, à l'exportation de minerais et au développement de l'industrie en Russie[1]. Mais les Anglais n'étaient pas disposés à céder sans lutte aux Français le marché russe. Aussitôt après la signature du traité de paix, Brunnow reçut la visite de Paxton, délégué par les capitalistes et les directeurs des compagnies de chemins de fer anglais. Paxton fit comprendre à Brunnow que, la France n'ayant pas assez de fonds libres à sa disposition, les capitalistes français seraient obligés, en tout cas, de demander aux Anglais leur concours. Il tâcha de convaincre son interlocuteur que le gouvernement russe, dans son propre intérêt, devrait plutôt s'entendre directement avec les entrepreneurs anglais, car autrement le loyer du capital emprunté serait beaucoup plus élevé. Le troisième concurrent qui prétendait obtenir cette concession était Oppenheim, le représentant d'une compagnie d'entrepreneurs allemands et belges[2].

La Société qui s'était formée autour des frères Péreire et du Crédit mobilier, et à laquelle adhérèrent encore la maison anglaise Baring et la maison hollandaise Hope, fit tout son possible pour devancer ses concurrents. Péreire présenta le premier au gouvernement russe un mémoire détaillé sur les conditions auxquelles les capitalistes français consentiraient à prendre part à la construction des chemins de fer russes. Ils demandaient que le gouvernement de Saint-Pétersbourg leur garantît le paiement des dividendes des actions de la Société, que l'emprunt fût émis en France et qu'on leur accordât un droit de participation égal à celui du gouvernement russe dans l'exploitation des chemins de fer[3]. La Société du Crédit mobilier, dans laquelle Morny était intéressé personnellement, trouva un fort appui chez les diplomates russes à Paris. Les capitalistes anglais, pour contrecarrer l'influence du Crédit mobilier, firent appel au concours de la maison

1. Brunnow à Nesselrode, 22 mars/3 avril 1856 ; Gortchakof à Brunnow, 4/16 mai 1856. *A. R.*, 1856, Paris, I ; Paris, II.

2. Brunnow à Nesselrode, 22 mars/3 avril 1856 ; Orlof à Gortchakof, 7 mai 1856. *A. R.*, 1856, Paris, I ; Paris, II.

3. Voir le mémoire de Péreire. *A. R.*, 1856, France.

Digitized by Google

Rothschild, qui avait une très forte situation à la Bourse de Londres. Mais le représentant de cette maison à Paris, James de Rothschild, se montra très hésitant. Il trouvait que l'entreprise coûterait beaucoup plus cher qu'on ne le croyait et qu'il fallait absolument y faire participer aussi les capitalistes russes ; toute cette entreprise ne pouvait être avantageuse que si l'on se bornait à construire les lignes Moscou/Saratof et Moscou/Nijni-Novgorod, en les raccordant à la ligne déjà existante Moscou/Saint-Pétersbourg. Il ajoutait encore que, le crédit étant en baisse pour le moment, il devenait difficile de trouver de l'argent libre. Cependant, Rothschild se laissa convaincre et, lorsqu'il eut appris que le Crédit mobilier avait déjà envoyé à Saint-Pétersbourg ses représentants pour conclure l'affaire, il se décida à expédier, lui aussi, ses agents en Russie [1].

Toutes ces négociations avaient eu lieu aux mois d'août et de septembre 1856 ; avant qu'elles aboutissent, les capitalistes anglais allaient rencontrer un nouvel et sérieux obstacle. Morny, arrivé à Saint-Pétersbourg, avait profité de son influence pour soutenir les intérêts du Crédit mobilier. La combinaison Rothschild fut donc écartée d'un seul coup, et il ne resta en présence que deux concurrents pour l'entreprise des chemins de fer, le Crédit mobilier et Oppenheim et C^ie^. D'abord, les chances du second, soutenu par le gouvernement prussien, furent en hausse, et le ministre de Prusse à Saint-Pétersbourg, Werther, télégraphiait déjà à Berlin que le gouvernement russe consentait à accorder à Oppenheim la concession de la ligne Moscou/Nijni-Novgorod [2], lorsque l'arrivée des représentants du Crédit mobilier, qui trouvaient un appui puissant en Morny, changea la situation. A la demande de ce dernier, Gortchakof s'occupa de l'affaire et présenta à Alexandre II un rapport dans lequel il plaidait la cause des capitalistes français. Il expliquait qu'en raison de la crise financière européenne la Russie ne pourrait pas obtenir de conditions plus favorables et insistait pour que l'affaire fût conclue au plus tôt [3]. Cette démarche fut décisive : quatre jours après le dépôt du rapport de Gortchakof (le 11-23 octobre), le comité des ministres, sous la présidence d'Alexandre II, résolut d'accepter les propositions de Stieglitz, Péreire, Baring et Hope. La compagnie prenait l'engagement de construire en dix ans un réseau de chemins de fer long de 4,000 verstes,

1. Voir les dépêches et les lettres de Brunnow, 3/15 juill., 12/24 août, 15-27 août, 17/29 août, 1^er^/13 sept., 3/15 sept. 1856. *A. R.*, Paris, II ; Paris, III ; Paris, IV.

2. Werther à Manteuffel, 30 juin 1856. *A. R.*, 1855-1857, Restitutions.

3. Rapport de Gortchakof, 7/19 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Rapports.

Digitized by Google

qui comprendrait les lignes Saint-Pétersbourg/Varsovie, Moscou/Théodosie, Koursk (ou Orel)/Libau et Moscou/Nijni-Novgorod. Elle recevait la concession de ces lignes pour quatre-vingt-cinq ans ; le gouvernement lui assurait 5 % d'intérêts sur le capital qu'elle devrait engager pour exécuter les travaux de construction[1]. Ainsi, la victoire du Crédit mobilier était complète. Les capitalistes français pouvaient, en outre, se vanter d'autres succès importants. Le grand-duc Constantin, qui gérait le ministère de la Marine russe, donna toutes ses commandes aux maisons françaises. Morny s'empressa d'engager des négociations sur la diminution des droits de douane en Russie pour les produits français ; le gouvernement de Saint-Pétersbourg fit à ces démarches un très bon accueil[2].

Ainsi, la Russie, très accueillante aux capitalistes français, restait froide vis-à-vis des capitalistes anglais. Le cabinet Palmerston en conçut un vif ressentiment, qui lui fit prendre de nouveau une position méfiante et hostile à l'égard de ce pays. Une série d'incidents provoqués par l'exécution du traité de Paris lui servit de prétexte. En dépit du traité, les armées russes, avant d'évacuer Kars, en avaient fait sauter les fortifications, ainsi que celles d'Ismaïl et de Reni cédés à la Moldavie. Ensuite, la Russie avait tenté de rétablir le phare de l'île des Serpents, située à l'est de l'embouchure du Danube, en profitant du silence du traité sur le sort de cette île. Enfin, quand les commissaires des puissances étaient arrivés en Bessarabie pour tracer la nouvelle frontière qui devait passer au sud de Bolgrad — le chef-lieu des colonies bulgares en Bessarabie — ils avaient constaté l'existence de deux localités du nom de Bolgrad : l'une située sur la rive du lac Yalpoukh, au sud de la ligne de partage projetée, et l'autre au nord de cette ligne. Les délégués russes affirmaient que le traité se référait à Bolgrad du sud, car cette ville était le centre des colons bulgares. Mais cette prétention était inadmissible pour l'Angleterre et l'Autriche. Le changement de la frontière russe en Bessarabie avait été motivé par le désir de priver la Russie de communication immédiate avec les bouches du Danube ; si la Russie avait gardé Bolgrad du sud, toute la combinaison perdait son sens, car le lac Yalpoukh communiquait directement avec le cours inférieur du Danube. Les délégués de l'Autriche et de la Turquie insistaient donc pour que Bolgrad méridional fût attribué à la Moldavie et que la frontière fût tracée au nord de cette ville.

1. Kislinsky, *Notre politique de chemins de fer* (en russe), I, 69-71.

2. Morny, 155-156, 197-200. — Morny à Walewski, 14 sept. 1856. *A. R.*, 1855-1857, Restitutions.

Digitized by Google

La nouvelle de tous ces malentendus provoqua une vive irritation en Angleterre. Le cabinet Palmerston accusait la Russie de violer ouvertement le traité de Paris dans les deux premiers cas et de tromper la conférence dans le troisième. Les ministres anglais disaient que les plénipotentiaires russes avaient présenté à dessein des cartes géographiques défectueuses pour conserver à la Russie une communication directe avec le Danube. Cette accusation ne semblait pas être sans quelque fondement. Au moins, Brunnow reconnaissait-il lui-même dans une de ses lettres à Gortchakof que l'on savait fort bien que Bolgrad était situé au sud de la frontière projetée [1]. Gortchakof s'empressa de donner des explications sur le premier point. Il assura que les travaux pour faire sauter les fortifications de Kars avaient été commencés pendant les opérations de guerre, car les dimensions de ces fortifications étaient trop vastes pour les manœuvres de l'armée russe opérant en Asie, et que l'annulation de cet ordre avait été expédiée aussitôt après la signature de la paix, mais avait été retardée dans son arrivée par le dégel et l'absence de communications dans les montagnes du Caucase. Il en exprimait des regrets [2]. Quant à l'île des Serpents et à Bolgrad, il se tenait ferme sur ses positions, renonçant à faire la moindre concession, car, pour lui, la Russie les possédait de plein droit. Alors, par ordre du gouvernement anglais, quatre bâtiments de guerre entrèrent dans la mer Noire pour forcer la Russie à évacuer l'île des Serpents, tandis que l'ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg, Wodehouse, remettait à Gortchakof deux notes contenant une protestation formelle contre la violation du traité de paix. L'Autriche, de son côté, profita de ce conflit pour surseoir à l'évacuation des principautés danubiennes jusqu'à la solution des questions en litige [3].

Le gouvernement de Napoléon III se trouva dans une situation embarrassante. Tout en constatant que la Russie avait eu tort dans l'affaire de la démolition des fortifications de Kars, il était néanmoins satisfait des explications de Gortchakof ; il reconnaissait que, dans les questions de l'île des Serpents et de Bolgrad, la Russie était dans son droit. D'après Brunnow, Walewski adhéra sans réserve au point de vue russe et Napoléon III approuva pleinement le mémoire présenté par

1. Brunnow à Gortchakof, 31 juillet/12 août et 5/17 août 1856. *A. R.*, 1856, Paris, III; Paris, IV. — Ashley, *Life and correspondence of Lord Palmerston*, II, 331-335. — Malmesbury, *Memoirs of an ex-minister*, II, 49-50.

2. Gortchakof à Brunnow, 11 / 23 juin 1856. *A. R.*, 1856, Exp, I. — Wodehouse à Clarendon, 10 juillet 1856. *A. R.*, 1855-1857, Restitutions.

3. Gortchakof à Brunnow, 4/16 août 1856 ; Brunnow à Gortchakof, 3 août 1856. *A. R.*, Paris, VII ; Paris, III. — Morny à Walewsky, 15 et 17 août 1856. Charles Roux, 136-137.

Digitized by Google

Brunnow sur la question de Bolgrad. Mais l'Empereur ne voulant ni ne pouvant se séparer brusquement de l'Angleterre, Morny reçut l'ordre de proposer à Saint-Pétersbourg la médiation française[1]. Sous son influence, Gortchakof consentit à surseoir à la remise de sa protestation contre la conduite de l'Angleterre et proposa de réunir en conférence toutes les puissances signataires du traité de Paris pour résoudre les questions en litige. Palmerston s'opposa énergiquement à toute idée d'une nouvelle conférence ; il ne parlait que de mesures répressives à prendre contre la Russie. L'Autriche, de son côté, proposait de résoudre les difficultés par entente entre la France, l'Angleterre et elle sur la base du traité du 15 avril 1856 qui garantissait l'inviolabilité de la Turquie, c'est-à-dire qu'elle proposait le rétablissement de la coalition des trois puissances contre la Russie. La France ne pouvait pas aller aussi loin dans la voie des concessions à l'Angleterre et à l'Autriche ; Walewski répondit donc à la proposition autrichienne par un refus[2]. La possession de Bolgrad devint peu à peu une question européenne, et les puissances engagèrent entre elles, à ce sujet, des pourparlers qui se traînèrent sans succès. La France soutenait la proposition russe de la convocation d'une conférence, elle cherchait sincèrement une solution qui pût satisfaire les adversaires. L'Angleterre, au contraire, qui voulait réduire la Russie à une soumission complète, s'opposait de son mieux à la conférence ; Palmerston craignait que l'Angleterre, l'Autriche et la Turquie ne s'y trouvassent en minorité contre les votes réunis de la France, de la Russie, de la Prusse et de la Sardaigne[3].

VI

La question de savoir à qui serait attribué Bolgrad — à la Russie ou à la Moldavie — était au fond très secondaire ; l'essentiel de la querelle diplomatique qui en résulta consistait dans la lutte cachée de l'Angleterre et de la Russie pour l'alliance française. Le gouvernement

1. Brunnow à Gortchakof, 6 /18 juin, 18 /30 juillet et 1er /13 août 1856 ; Gortchakof à Brunnow, 29 juill. /10 août 1856. *A. R.*, 1856, Paris, III ; Paris, IV ; Paris, VII. — Morny à Walewski, 8 août 1856. Morny, 75-80.

2. Brunnow à Gortchakof, 11 /23 juill., 25 juill. /6 août, 4 /16 août, 10 /22 août et 15 / 27 août 1856 ; Gortchakof à Brunnow, 4 /16 août 1856. *A. R.*, 1856, Paris, III ; Paris, IV ; Paris, VII. — Morny à Walewski, 15 et 17 août 1856. Charles Roux, 135-136.

3. Gortchakof à Brunnow, 1er /13 sept., 16 /28 sept., 17 /29 sept., 19 sept. /1er oct., 25 sept. / 7 oct. et 4 /6 oct. 1856 ; Brunnow à Gortchakof, 22 sept. /4 oct., 24 sept. /6 oct et 29 sept. / 11 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VII ; Paris, IV. — Morny à Walewski, 18 et 25 sept et 6 oct. 1856. *A. R.*, 1855-1857, Restitutions. — Morny, 81-90-118-119.

Digitized by Google

anglais, sentant que les liens qui l'unissaient à la France commençaient à s'affaiblir, faisait tous ses efforts pour retenir celle-ci dans les limites de l'alliance de Crimée et du traité du 15 avril. Gortchakof, au contraire, voulait profiter du désaccord entre la France et l'Angleterre pour « faire entrer un coin » (*a wedge*), selon l'expression de Cowley, entre ces deux puissances. Dans ses lettres aux représentants russes à Paris, il avouait ouvertement que les intérêts de son pays n'étaient nullement lésés, que « l'essentiel pour le gouvernement russe était d'enlever à l'Angleterre le droit qu'elle s'était arrogé de trancher les questions à elle seule » et de mettre fin à la violation du traité par l'Autriche et l'Angleterre. Le point principal, pour lui, était d'éprouver la valeur des promesses de Napoléon III, la question de Bolgrad en devait être la « pierre de touche ». S'il insistait sur la convocation de la conférence, tout en espérant peu que la solution fût avantageuse pour la Russie, c'est qu'il lui importait de faire voter la France publiquement en faveur de la Russie pour la compromettre vis-à-vis de l'Angleterre [1].

Le désaccord entre l'Angleterre et la France sur l'exécution du traité de Paris se compliquait du dissentiment de ces deux puissances dans d'autres questions. Au Congrès de Paris, Clarendon avait consenti à soutenir le projet de Napoléon III de réunir la Moldavie et la Valachie en un seul État. Même Palmerston se montrait disposé à accorder cette concession à la France. L'idée de la réunion de ces provinces trouva, cependant, un adversaire acharné dans le « grand ambassadeur » Stratford de Redcliffe ; sous son influence, le gouvernement anglais changea d'opinion. L'ambassadeur de France à Constantinople, Thouvenel, était toujours partisan de l'alliance anglaise et n'approuvait point le rapprochement avec la Russie ; mais la conduite de Stratford lui créait des embarras. Déjà, en juillet 1856, il se plaignait que Stratford ne le soutînt pas dans ses démarches en faveur de la réunion des principautés. Un peu plus tard, il fut obligé de déclarer nettement que l'alliance de la France et de l'Angleterre serait menacée à l'avenir si Stratford gardait son poste d'ambassadeur. Dans son opposition aux projets français, ce dernier rencontrait une aide chez son collègue autrichien Prokesch-Osten, qui trouvait la réunion des principautés danubiennes dangereuse pour les provinces voisines de l'Au-

1. Gortchakof à Brunnow, 12/24 août, 14/26 sept et 25 oct./6 nov. 1856 ; Kisselef à Gortchakof, 22 nov./4 déc. 1856 ; Brunnow à Gortchakof, 17/29 déc. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VII ; Paris, VIII ; Paris, V.

Digitized by Google

triche, habitées par une population de même race. En même temps, les capitalistes autrichiens essayaient de profiter de l'occupation des principautés par l'Autriche pour s'attribuer le monopole de la navigation sur le Danube et ses affluents et en évincer les Français. Après avoir trouvé un appui en Angleterre et en Autriche, la Porte se crut aussi capable de résister à la pression de la France. Elle éluda d'abord la convocation des divans, prescrite par le traité de Paris, en Moldavie et en Valachie ; puis, lorsqu'elle fut tout de même obligée de publier un firman de convocation, elle y inséra une interdiction formelle de délibérer sur la question de la réunion [1].

Devant l'opposition de ses anciennes alliées, la France dut apprécier d'autant plus l'appui de la Russie. Napoléon III avait l'air d'oublier ses précédentes tentatives pour écarter ce pays des affaires d'Orient et, dès le commencement de juillet, exprimait déjà le désir que le gouvernement russe nommât, dans le plus bref délai, son représentant à Constantinople [2]. Gortchakof, devinant très bien les arrière-pensées de Napoléon III, voulait vendre son appui le plus cher possible. Il trouvait que, jusqu'à un certain point, la Russie devait « rester à l'égard de Napoléon III comme une énigme, dont il pourrait supposer que le mot lui serait favorable, sans en avoir la certitude [3] ».

Gortchakof donna des instructions en ce sens à Boutenief, nommé ambassadeur à Constantinople, et au plénipotentiaire russe à Bucarest, Basily. Tous les deux se bornaient donc dans leurs conversations avec les autres diplomates à des phrases vagues sur la réunion des principautés et témoignaient de la plus extrême réserve sur toutes les autres questions. Il semblait qu'ils n'eussent d'autre souci que de rendre encore plus accentué l'antagonisme entre la France, l'Angleterre et l'Autriche [4].

La question des principautés danubiennes mise à part, l'Angleterre et la France étaient loin d'être d'accord sur celles de la Grèce et de Naples. Le cabinet de Saint-Pétersbourg s'intéressait particulièrement au sort de ces deux royaumes, qui, au cours de la dernière guerre, avaient toujours témoigné leurs sympathies à la Russie. Pour em-

1. Brunnow à Gortchakof, 26 sept./8 oct. et 4/16 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, IV. — Thouvenel, *Trois années de la question d'Orient*, 6-7, 10-14. — Bamberg, 296-298. — Charles Roux, 146-147.

2. Brunnow à Gortchakof, 20 juin/2 juill. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, III.

3. Gortchakof à Brunnow, 20 mai/1er juin 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VI.

4. Gortchakof à Basily, 18/30 juill. 1856 ; Gortchakof à Boutenief, 19 sept.-1er oct. 1856. *A. R.*, 1856, Exp, II. — Gortchakof à Brunnow, 3/15 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VIII.

Digitized by Google

pêcher la Grèce de prendre part à la guerre contre la Turquie, des forces anglo-françaises avaient même occupé le Pirée, sous prétexte de lutter contre l'anarchie. Mais, après la conclusion de la paix, il fut évident qu'il existait, à l'égard de la Grèce, une divergence sensible de vues entre les deux puissances. L'Angleterre réclamait du gouvernement grec une application stricte de sa Constitution et la proclamation d'une politique franchement libérale. Palmerston admettait même l'idée de détrôner le roi Othon et de le remplacer par un candidat plus conforme aux vues de l'Angleterre. Le gouvernement français, au contraire, trouvait que l'ignorance de la population en Grèce rendait impossible l'application du régime constitutionnel; aussi demandait-il seulement quelques réformes dans l'administration et dans les finances, en insistant surtout sur le paiement régulier des intérêts de la dette envers les trois puissances garantes. L'Angleterre semblait vouloir prolonger l'occupation du Pirée jusqu'au triomphe complet de son influence, alors que la France voulait mettre fin à son intervention et se débarrasser de la question grecque. Mais, pour arriver à son but, elle ne pouvait se passer du soutien de la Russie, troisième puissance garante de la Grèce [1]. Gortchakof, ayant remarqué ce désaccord entre la France et l'Angleterre, ne tarda pas à changer le ton de sa correspondance. Il prit le rôle de défenseur des droits de la population grecque et du roi Othon et réclama sans cesse l'évacuation du pays. D'un autre côté, il conseillait au gouvernement grec de conserver de la modération vis-à-vis des puissances occidentales, tout en montrant plus d'indépendance, et il lui insinuait l'idée de leur présenter un projet de remboursement de la dette nationale. Aux demandes réitérées de Walewski en vue de l'ouverture des négociations relatives à la Grèce, il faisait des réponses évasives et liait la participation russe à ces pourparlers à la fixation du terme de l'évacuation. Finalement, il obtint que toute la question hellénique fût réduite à l'examen des moyens de paiement de la dette sur la base du projet présenté par le gouvernement grec, à la condition que toutes les négociations fussent confiées aux représentants des trois puissances garantes à Athènes. C'est alors seulement qu'il donna l'ordre au représentant russe en cette ville de prendre part aux travaux des agents de la France et de l'Angleterre [2].

1. Brunnow à Gortchakof, 11/23 mai, 20 mai/1er juin et 6/18 juin 1856. *A. R.*, 1856, Paris, II ; Paris, III. — Gortchakof à Brunnow, 21 juin/2 juillet 1856. *A. R.*, 1856, Exp, 1.

2. Gortchakof à Brunnow, 20 mai/1er juin, 23 mai/4 juin, 31 mai/12 juin, 14/26 juin, 20 juin/2 juill., 20 août/1er sept., 1er/13 sept. et 14/26 oct. 1856 ; Gortchakof à Persiany

Digitized by Google

L'affaire de Naples paraissait plus épineuse pour Gortchakof, bien que la France y soutînt plutôt, elle aussi, la politique de l'Angleterre, en accord avec ses propres vues. Ces deux puissances, en 1855, avaient multiplié leurs efforts pour engager Naples à entrer dans la guerre contre la Russie, à l'exemple de la Sardaigne. Seuls les liens personnels qui unissaient les Bourbons de Naples à la dynastie russe firent échouer leurs démarches. Le fameux *re-bomba*, Ferdinand II, tint ferme et persista malgré tout dans sa politique bienveillante envers la Russie[1]. Palmerston voulut alors avoir recours à des mesures radicales pour soumettre la politique de Naples à l'influence anglaise ; mais il ne pouvait arriver à ses fins sans le soutien de la France. Or, les plans de Napoléon III étaient autres. Il rêvait au fond de son âme de remplacer à Naples les Bourbons par les Murat. Sachant que l'Angleterre n'admettrait jamais cette combinaison, il ne voyait aucune raison pour se lier par un engagement quelconque avec les Anglais dans cette affaire, d'autant plus que les gens de la finance et du commerce à Paris désapprouvaient ouvertement toute intervention française en Italie ; leur opposition était soutenue même par les conseillers les plus intimes de Napoléon III. C'est pourquoi l'Empereur ne donna son consentement qu'à la présentation simultanée de deux notes identiques demandant l'amnistie des condamnés politiques à Naples. Ferdinand II répondit par un refus brusque et protesta contre toute intervention dans les affaires intérieures de son royaume. Napoléon III, qui passait pour l'arbitre de l'Europe, ne pouvait certainement pas accepter une pareille offense venant du roi d'un État secondaire. Alors, les deux puissances menacèrent de rappeler leurs ministres de Naples et d'expédier leurs escadres dans la Méditerranée. La France fut ainsi impliquée malgré elle dans une aventure désagréable : Walewski, en expliquant à Brunnow sa politique, lui dit : « Quand on a affaire... à deux gros bouledogues, tels que la France et l'Angleterre, et que l'un d'eux tend le dos pour qu'on lui passe la main dessus, il est, pour le moins, fort imprudent de lui donner un coup de pied[2]. »

Gortchakof devina vite, sous l'apparent mécontentement de la France contre Naples, que le gouvernement français voulait seulement

(Athènes), 11/23 août 1856 ; Brunnow à Gortchakof, 6/18 juin, 1er/13 août, 20 août/1er sept., 1er/13 sept. et 6/18 sept. 1856. *A. R.*, 1856, Exp, I, Exp, II ; Paris, VI ; Paris, VII ; Paris, III ; Paris, IV. — Morny à Walewski, 15 août et 6 sept. 1856. Charles Roux, 170.

1. Brunnow à Gortchakof, 21 sept./3 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, IV.

2. Brunnow à Gortchakof, 20 mai/1er juin, 22 août/3 sept., 1er/13 sept., 15/27 sept. et 21 sept./3 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, II ; Paris, IV.

Digitized by Google

se tirer avec honneur de cette affaire. Il fonda donc sa tactique sur cette considération. Il commença par envoyer aux agents diplomatiques russes à l'étranger une circulaire[1] qui proclamait le principe de la non-intervention et protestait en termes assez sévères contre la conduite agressive des puissances occidentales à l'égard de la Grèce et de Naples. Mais le texte de cette circulaire était si adroitement tourné que tout le poids de l'accusation retombait sur l'Angleterre seule. Gortchakof s'indignait de la contradiction évidente qui existait entre les politiques intérieure et extérieure de l'Angleterre ; en vénérant avec passion la liberté dans son propre pays, elle la violait ouvertement à l'étranger. Pour mieux accentuer la différence qu'il faisait entre la France et l'Angleterre, il donna l'ordre à Brunnow de lire confidentiellement cette circulaire à Walewski, en y ajoutant les commentaires nécessaires. Un mois plus tard, par la maladresse d'un agent russe en Suisse, cette circulaire fut publiée dans des journaux politiques. Quoique le gouvernement français fût prévenu à l'avance de son contenu, cette publication produisit tout de même une impression désagréable ; heureusement, Brunnow avait si bien préparé le terrain qu'il suffit de quelques explications de lui à Walewski et d'une dépêche de Morny pour que Napoléon III et son ministre se reconnussent satisfaits[2]. Afin d'écarter de Naples le danger, Gortchakof multipliait ses conseils de modération au gouvernement français, en même temps qu'il suggérait au cabinet de Naples d'entrer, à l'insu de l'Angleterre, en pourparlers directs avec Napoléon III et de lui faire quelques concessions.

Mais le *re-bomba* gâta l'affaire et ne voulut rien entendre. La France et l'Angleterre rappelèrent alors leurs représentants de Naples ; Walewski assura tout de même Brunnow que la France n'irait vraiment pas plus loin et que Naples ne serait point menacé d'une pression matérielle. Le gouvernement français tint parole et n'envoya pas son escadre dans la Méditerranée. Parmi les causes de ce revirement politique, il y avait sans doute un motif plus puissant que les conseils de Gortchakof. L'Angleterre, dont se méfiait toujours Napoléon III, avait refusé elle-même de prendre part à l'expédition contre Naples ; l'envoi de l'escadre française devenait donc sans objet. Du reste, le principe de la non-intervention proclamé par la circulaire russe triompha officiellement ; Gortchakof put donc s'attribuer un certain succès[3].

1. Circulaire du 21 août /2 sept. 1856. *A. R.*, 1856, Exp. II.

2. Gortchakof à Brunnow, 23 sept. /5 oct. 1856 ; Brunnow à Gortchakof, 19 sept. /1er oct., 22 sept. /4 oct. et 26 sept. /8 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VII ; Paris, IV.

3. Gortchakof à Brunnow, 23 août /4 sept., 24 août /5 sept., 29 août / 10 sept., 25 sept. /

Digitized by Google

Ainsi Gortchakof semait la discorde entre la France et l'Angleterre partout où il en avait l'occasion. Il fit de même en Espagne, au Portugal, en Belgique[1]. Au même moment, il tâchait, à Saint-Pétersbourg, d'influencer Morny dans un sens favorable à la politique russe ; dans ses entretiens avec lui, il exposait les avantages d'une alliance formelle entre la France et la Russie, en insistant sur cette considération que l'alliance était plus nécessaire à la première qu'à la seconde. Il disait que « la Russie ne se sentait pas obligée de pratiquer une politique d'expansion » et qu'en conséquence elle « n'avait absolument besoin de personne en Europe », tandis que « la position de Napoléon III était quelque peu différente. Fondateur d'une dynastie nouvelle, il était obligé, pour la consolider, de donner à son règne un caractère de grandeur qui pût satisfaire l'amour-propre des Français. Par là même, il devait éprouver le besoin d'une entente avec une puissance de premier ordre qui seconderait ses vues ». Morny, bien renseigné sur les plans d'avenir prochain élaborés par Napoléon III, ne put nier que les arguments de Gortchakof eussent de la valeur[2]. L'ambassadeur français était arrivé à Saint-Pétersbourg avec le désir sincère de concourir à la conclusion d'une triple alliance entre la France, la Russie et l'Angleterre. Mais la conduite intransigeante du gouvernement anglais dans les questions litigieuses du traité de Paris, les larges perspectives qui s'ouvraient en Russie aux capitalistes français, enfin ses succès personnels à la cour et dans la haute société russe changèrent ses dispositions. Il devint, en un mois, un partisan convaincu de l'alliance intime avec la Russie aux dépens même des intérêts de l'Angleterre. Il trouvait maintenant que la politique outrecuidante du cabinet anglais, qui avait envoyé ses bâtiments dans la mer Noire sans accord préalable avec le gouvernement français, offensait la dignité de la France. Il formulait ses griefs contre l'Angleterre dans ses dépêches officielles, n'oubliant pas de faire part de leur contenu à Gortchakof « de gentilhomme à gentilhomme », et avouant qu'il partageait complètement le point de vue du gouvernement russe sur Bolgrad et même sur les questions de la Grèce et de Naples[3].

7 oct. et 4 /16 oct. 1856 ; Brunnow à Gortchakof, 24 août /5 sept., 27 août /8 sept., 8 /20 sept., 9 /21 sept., 10 /22 sept., 15 /27 sept., 21 sept. /3 oct., 26 sept. /8 oct., 29 sept. /11 oct et 3 /15 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VII ; Paris, IV. — Morny, 114-124. — Hübner, 439-440.

1. Gortchakof à Brunnow, 20 juill. /1er août, 26 juill. /7 août et 30 août /11 sept. 1856 ; Brunnow à Gortchakof, 25 juill. /6 août et 26 sept. /8 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VII ; Paris, III ; Paris, IV.

2. Gortchakof à Brunnow, 4 /16 août 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VII. — Morny à Walewski, 5 sept. 1856. Charles Roux, 138-139.

3. Morny à Walewski, 15 août, 17 août, 5 sept., 6 sept. et 10 sept. 1856. Charles Roux,

Digitized by Google

A Paris, on n'avait pas oublié pourtant la circulaire du 21 août, et l'on ne se contentait pas de paroles aimables, car la politique russe différait sur bien des points de celle du gouvernement français. Walewski, sur l'ordre de Napoléon III, réprimanda Morny, en disant dans sa dépêche « qu'une intimité ne peut s'établir que par une communauté d'intérêts et une identité de conduite dans les questions en litige » et que, « si la Russie continue à s'opposer à la politique française, soit en Italie ou en Espagne, soit en Allemagne ou en Belgique, il sera bien difficile d'établir des rapports amicaux[1] ». Morny ne fut point troublé par ces observations. En se justifiant, il répondit à Walewski que, depuis le traité de Paris, le gouvernement russe prétendait mener une politique plus libérale à l'intérieur et à l'extérieur, ce qui permettrait à l'influence française de s'élargir[2]. Il écrivit aussi directement à Napoléon III et lui développa tous les avantages d'une amitié resserrée avec la Russie, lui conseillant même de faire « quelques petits sacrifices » pour plaire au gouvernement russe[3]. Le désaccord entre les politiques anglaise et française, qui prit vers le milieu de septembre des proportions alarmantes, donna plus de poids à ces avis ; à Paris, on finit par prêter l'oreille aux conseils qui venaient de Saint-Pétersbourg. Déjà, au début d'octobre, Morny osait examiner librement, dans ses lettres, les éventualités de la rupture avec l'Angleterre, et il ne rencontrait d'opposition ni de la part de Napoléon III, ni de celle de Walewski[4].

VII

En effet, en octobre 1856, le désaccord entre les deux alliées de Crimée sur les questions de Bolgrad et de la réunion des principautés était devenu si manifeste que le gouvernement anglais éprouvait les plus sérieuses inquiétudes[5]. Le triomphe de Morny et du Crédit mobilier dans l'affaire de la concession des chemins de fer acheva d'envenimer la situation et fit perdre patience aux Anglais. Cowley, depuis quelque temps déjà, accablait Walewski de ses plaintes ; il lui repro-

135-137, 170-174 ; *A. R.*, 1855-1857, Restitutions. — Gortchakof à Brunnow, 24 août / 5 sept. et 1er/13 sept. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VII. — Rapport de Gortchakof, 22 août / 3 sept. 1856. *A. R.*, 1856, Rapports.

1. Walewsky à Morny, 12 sept. 1856. *A. R.*, 1855-1857, Restitutions. — Charles Roux, 174.

2. Morny à Walewski, 14 sept. 1856. *A. R.*, 1855-1857, Restitutions. — Charles Roux, 174-175.

3. Morny à Napoléon III, 15 sept. 1856. Morny, 90-98.

4. Morny à Walewski, 6 oct. 1856. Charles Roux, 152-154.

5. La reine Victoria à l'impératrice Eugénie. *Letters of Queen Victoria*, III, 264-266. Voir aussi les lettres de Clarendon en sept. et en oct. 1856. Maxwell, II, 130-136.

Digitized by Google

chait de prendre dans toutes les questions en litige le parti de la Russie. Ces doléances étaient reproduites et soutenues par Persigny dans les rapports qu'il adressait de Londres[1]. Après le triomphe de Morny, Cowley alla plus loin : il déclara ouvertement que l'Angleterre refusait la convocation de la conférence et entrerait en guerre en cas de résistance ultérieure de la Russie. Elle avait, depuis longtemps, concentré dans le Bosphore des forces navales considérables ; une partie de cette escadre reçut l'ordre d'entrer dans le mer Noire[2].

Morny, essayant encore une fois de jouer son rôle de médiateur, réussit à détourner Gortchakof d'une protestation immédiate ; il ne cachait d'ailleurs pas son indignation contre l'Angleterre[3]. Walewski partageait complètement cette indignation, car le cabinet de Londres venait encore de porter un coup sensible à l'amour-propre français en faisant partager ses idées par la Sardaigne, qui passait jusque-là pour une vassale docile de Napoléon III[4]. Il répondit donc à Cowley que la France ne prendrait pas part à la guerre si elle était déclarée et que l'Angleterre resterait seule. Pour accentuer cette réponse, le *Constitutionnel*, qui passait pour l'organe du ministère des Affaires étrangères, publia successivement deux articles qui critiquaient sévèrement la politique de l'Autriche et de l'Angleterre en Orient. En même temps, pour désarmer ses anciennes alliées qui feignaient de défendre les intérêts turcs, Walewski tâcha d'exciter contre elles la Porte elle-même. Les hommes d'État turcs souffraient depuis longtemps de la tutelle anglo-autrichienne ; ils attendaient avec impatience le rappel de la flotte anglaise du Bosphore et l'évacuation des principautés danubiennes par les armées autrichiennes. Gortchakof, de son côté, avait déjà lancé des ballons d'essai et proposé à la Turquie, si elle consentait à adjuger Bolgrad à la Russie, de lui céder non seulement l'île des Serpents, mais aussi toutes les îles du delta du Danube qu'on avait d'abord offert de rendre à la Moldavie. Walewski s'empara de cette idée ; Thouvenel et Boutenief reçurent donc chacun de son gouvernement l'ordre de faire à la Porte une proposition formelle de cession[5].

La Porte usa de cette proposition franco-russe pour essayer de dé-

1. Voir les dépêches de Clarendon à Cowley et de Persigny à Walewski en octobre 1856. Charles Roux, 143. — Alfred Stern, VIII, 186.

2. Brunnow à Gortchakof, 6-18 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, IV. — Walewski à Morny, 12 oct. 1856. Charles Roux, 155.

3. Gortchakof à Brunnow, 3/15 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VIII. — Morny à Walewski, 15 oct. 1856. Charles Roux, 155.

4. Brunnow à Gortchakof, 27 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, V.

5. Brunnow à Gortchakof, 6/18 oct., 13/25 oct., 16/28 oct. et 27 oct./8 nov. 1856 ; Gortchakof à Brunnow, 11/23 oct et 14/26 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, IV ; Paris, VII.

Digitized by Google

montrer son indépendance et aborda la question de l'évacuation avec les représentants de l'Angleterre et de l'Autriche. Stratford refusa tout net et, sur l'ordre de Palmerston, exigea en termes catégoriques le rejet par la Turquie des propositions françaises et russes comme offensantes pour la dignité de l'Angleterre. En cas de résistance ultérieure, il menaçait de rompre les relations diplomatiques. Il utilisa tous les moyens pour atteindre son but et, en quelques jours, il obtint une victoire complète : les partisans de la France, Fuad-pacha et Ali-pacha, furent congédiés, et le protégé de Stratford, Rechid-Pacha, nommé grand vizir. Thouvenel n'eut plus qu'à télégraphier à Paris : « N'attendez plus rien de moi. La Porte a perdu son libre arbitre[1]. » Ainsi, l'influence anglaise à Constantinople l'emportait sur l'influence française. Sous l'impression immédiate de sa défaite, Thouvenel, qui n'approuvait point l'idée du rapprochement franco-russe, écrivait d'un ton ironique à Benedetti : « Êtes-vous bien sûr que ces fallacieux journaux ne nous ont pas trompés, en annonçant que, le 8 septembre 1855, Sébastopol serait tombé sous les efforts combinés de la France et de l'Angleterre? Ne nous ont-ils pas surtout mystifiés en publiant un traité qui aurait été signé, le 15 avril 1856, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche pour combattre les velléités ultérieures de la Russie? Oh ! les grands seigneurs de Moscou ont tort de plaisanter sur les larmes du très sensible Morny ! Ils devraient plutôt les recueillir comme des perles ! Toujours est-il que, de fil en aiguille, me voilà en alliance avec M. de Boutenief et que, par-dessus le marché, je suis battu de compte à demi avec lui[2] ! »

Thouvenel n'avait raison qu'à moitié ; Gortchakof ne se sentait point vaincu. Au contraire, le conflit entre l'Angleterre et la France le réjouissait infiniment et, selon l'expression de Morny, il était « aux anges de ce que cette difficulté poussât forcément la Russie à un plus grand degré de confiance et d'intimité envers la France[3] ». En effet, s'il était impossible de vaincre la résistance de l'Angleterre, il ne restait plus qu'un moyen pour arranger pacifiquement le conflit, c'était d'engager la Russie à renoncer à Bolgrad contre une compensation territoriale quelconque[4]. Gortchakof jugeait très bien la situation et croyait qu'il était enfin parvenu à un moment sûr pour porter le coup de grâce à l'alliance anglo-française. Au prix de la cession de Bolgrad,

1. Walewski à Thouvenel, 11 oct. 1856. Thouvenel, 42-43.
2. Thouvenel à Benedetti, 10 nov. 1856. Thouvenel, 62.
3. Morny à Walewski, 30 oct. 1856. Charles Roux, 160.
4. Brunnow à Gortchakof, 30 oct. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, V.

Digitized by Google

il voulait réaliser le plan auquel il avait travaillé depuis la conclusion de la paix de Paris. Aussi Morny, lorsque, sur l'ordre de Walewski, il avait abordé la question de la compensation de Bolgrad, avait-il rencontré cette fois chez Gortchakof et Alexandre II de l'empressement et une grande prévenance. Gortchakof, au nom de son empereur, consentait pleinement à remettre « entre les mains de l'empereur Napoléon III la solution de tous les différends qui existaient, à rendre à la Turquie, en toute possession, l'île des Serpents et le delta du Danube et à céder Bolgrad à la Moldavie contre la compensation qu'il jugerait équitable[1] ». En échange, Gortchakof demandait une seule chose : la conclusion d'une convention spéciale entre la France et la Russie qui assurerait dans l'avenir l'exécution stricte de tous les articles du traité de Paris. Cette proposition cachait sous une forme innocente une arrière-pensée très importante. Eu égard au conflit anglo-russe, cette convention devait être naturellement tournée contre l'Angleterre. Elle signifiait une rupture définitive de la coalition antirusse et une dissolution possible de l'alliance anglo-française ; en ce cas, elle devait aboutir inévitablement à la conclusion d'une alliance franco-russe. Gortchakof comprenait aussi que, pour réaliser ce projet, on devait séduire Napoléon III par quelques avantages convenables ; il lui promit donc l'appui du gouvernement russe dans l'hypothèse d'un agrandissement de la France (il faisait allusion à l'annexion de la Savoie et de Nice, en cas de guerre avec l'Autriche).

Comme Morny était fort irrité contre l'Angleterre, cette proposition lui sembla tout à fait admissible. Il se mit aussitôt à l'œuvre avec Gortchakof pour préparer le projet d'une dépêche officielle à adresser au gouvernement français. Dans ce projet, il indiquait que la Russie consentait à ne pas insister sur la convocation de la conférence et à céder Bolgrad en remettant la solution de la question de son dédommagement entre les mains de Napoléon III. A cette dépêche devait être joint le projet d'une convention secrète entre la France et la Russie, par laquelle les deux puissances garantissaient « conjointement et réciproquement les principes : 1° de la fermeture des détroits du Bosphore et des Dardanelles ; 2° de la neutralité de la mer Noire ; 3° de la garantie collective des principautés de la Moldavie et de la Valachie, à l'exclusion de toute protection, ingérence et intervention d'une ou de plusieurs des puissances garantes ». Les deux parties contractantes « considéraient toute infraction à ces stipulations comme impliquant de

1. Morny à Walewski, 22 oct./3 nov. et 28 oct./9 nov. 1856. Morny, 127-140.

Digitized by Google

leur part une entente immédiate sur les mesures à adopter de concert pour en sauvegarder l'exécution et, à cet effet, elles s'assuraient le concours mutuel de leurs forces militaires et navales ». Ainsi le projet de convention était fondé sur les principes qui, pendant la guerre, avaient servi d'armes contre la Russie et qui avaient été énoncés ensuite dans les articles fondamentaux du traité de Paris. Mais, à présent, ces mêmes principes étaient adroitement tournés contre l'Angleterre (violation du principe de neutralité de la mer Noire et de la fermeture des Détroits) et contre l'Autriche (occupation prolongée de la Moldavie et de la Valachie). Le projet était suivi d'un mémoire expliquant que cette convention était devenue nécessaire, en raison de la violation du traité de Paris par l'Angleterre et l'Autriche ; qu'elle ne contenait aucun principe nouveau ; qu'elle n'était que la simple consécration des stipulations arrêtées dans le traité de Paris ; qu'enfin la Russie ne faisait les concessions mentionnées dans le projet de dépêche que sous la condition que le gouvernement français consentirait à signer la convention[1].

Pour commenter ces documents, Morny envoya deux grandes lettres à Napoléon III et à Walewski. Il leur expliquait qu'il serait impossible d'obtenir de la Russie une concession sur Bolgrad si la France se refusait à donner sa signature. Il affirmait aussi que le gouvernement russe agissait avec sincérité au nom de ses propres intérêts, ne pensant nullement à attirer la France dans un piège. Le gouvernement russe, disait-il, vient déjà de s'engager à ratifier tout agrandissement de la France ; la signature de la convention serait donc une digne réponse à l'Angleterre qui combat partout la politique française. Si l'Empereur accepte la convention, on pourrait publier dans le *Moniteur* la dépêche faisant connaître que la Russie consent à céder Bolgrad. Dans la lettre à son « cher Empereur », Morny signale que la publication de ce document « élèvera celui-ci encore plus haut dans la confiance et dans l'admiration de la France et de l'Europe », quand on saura qu'il a réussi à obtenir de la Russie cette concession sans que la compensation soit fixée d'avance. Au cas où l'Empereur lui donnerait son consentement, il n'aurait qu'à lui télégraphier cette seule phrase : « Je vous autorise à signer. » Morny l'assurait que le secret serait religieusement gardé et qu'il n'y aurait que cinq personnes à le savoir : les deux empereurs, Gortchakof, Walewski et lui-même[2]. Gortchakof avait fait pourtant une exception

1. Voir les textes du projet de convention et du mémoire. *A. R.*, 1857, Rapports.
2. Morny à Walewski et Morny à Napoléon III. Morny, 135-149.

Digitized by Google

en faveur de Kisselef, auquel il avait communiqué, dans une lettre, l'essentiel des pourparlers, avec cette mention significative : « Infiniment secrète et pour vous seul [1]. »

Morny dut attendre assez longtemps une réponse à ses lettres. La conclusion d'une pareille convention avec la Russie entraînait un très grand revirement du système politique français, et Palmerston ne voulait pas rendre ses positions sans combat. Compiègne, où Napoléon III passa avec sa cour la fin d'octobre et le commencement de novembre 1856, devint donc le terrain d'intrigues politiques pour et contre l'alliance anglo-française.

VIII

Depuis la publication dans le *Constitutionnel* des articles hostiles à l'Angleterre, Palmerston tenait Walewski pour l'adversaire principal de l'alliance anglaise. Ce dernier, de son côté, ne dissimulait point son mécontentement à l'égard de l'Angleterre et parlait ouvertement du refroidissement des sentiments de la société française envers les Anglais. Les représentants de la Grande-Bretagne et de l'Autriche, Cowley et Hübner, faisaient donc tous leurs efforts pour obtenir la démission de Walewski ou vaincre tout au moins la résistance du cabinet des Tuileries à leur politique. Persigny, qui passait pour être « un instrument docile et aveugle de Palmerston », arriva, lui aussi, de Londres à Compiègne pour les soutenir dans leurs démarches. Les adversaires de l'alliance russe trouvaient tous les moyens bons pour nuire à leurs ennemis ; ils répandaient des bruits tendancieux, disant que Walewski, pour son concours, avait reçu du gouvernement russe la restitution des propriétés qui lui avaient été confisquées en Pologne après la révolution de 1830, et que Morny gagnait des millions dans la concession de chemins de fer russes. Les accusations contre Morny prirent un tel caractère que Gortchakof se crut obligé de les démentir officiellement [2].

Mais, si fortes que fussent les intrigues des diplomates et des hommes politiques, seule la pression de la haute finance française sut mettre fin aux hésitations de Napoléon III.

On avait exagéré à Saint-Pétersbourg, sous les suggestions de Morny, la force financière des frères Péreire et du Crédit mobilier, et l'on s'était

1. Gortchakof à Kisselef, 31 oct./12 nov. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VIII.

2. Brunnow à Gortchakof, 27 oct./8 nov., 31 oct./12 nov., 4/16 nov. et 22 nov./4 déc. 1856 ; Gortchakof à Brunnow, 28 oct./9 nov. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, V ; Paris, VIII. — Hübner, 448. — *Letters of Queen Victoria*, III, 272-273.

Digitized by Google

trompé dans le calcul des capitaux à investir. Au commencement de son règne, Napoléon III avait bien contribué à la fondation de la Société du Crédit mobilier pour créer un contrepoids à l'influence prépondérante de la maison Rothschild ; cependant, malgré les succès réels du Crédit mobilier, beaucoup de banquiers français restaient encore liés étroitement aux Rothschild, qui régnaient en souverains à la Bourse de Londres. La concession des chemins de fer en Russie accordée au Crédit mobilier et à ses associés, en dépit de la maison Rothschild, provoqua donc un fort mécontentement non seulement à Londres, mais aussi dans la haute finance française. On disait à la Bourse de Paris qu'en réalité cette concession n'était qu'une forme d'emprunt fort avantageux pour la Russie et qu'elle n'apporterait pas aux actionnaires les bénéfices espérés. Les journaux anglais, le *Times* et le *Morning Post*, ouvrirent une campagne en règle contre l'émission des actions de ces chemins de fer. Ils suggéraient au public que cette entreprise serait ruineuse pour les actionnaires, car les dépenses de la construction des lignes ferrées russes surpasseraient tous les calculs établis. La situation s'aggravait en France de la crise financière et monétaire. Cette crise qui, pendant l'été de 1856, avait déjà obligé Napoléon III à remettre ses projets de politique active, prit vers l'automne des proportions menaçantes, annonçant la crise mondiale de 1857. La Bourse de Paris était inondée de titres à valeur fictive qui n'étaient plus en rapport avec le numéraire en circulation. Ce désaccord troublait l'économie industrielle, affectait les fonds publics et altérait le crédit de l'État. Maintes entreprises atteintes, se voyant menacées de suspendre leurs travaux, congédiaient des ouvriers. Dans ces conditions, l'exportation de capitaux français en Russie semblait dangereuse. Un des ministres de Napoléon III, Fould, qui, auparavant, avait dirigé lui-même une maison de banque, désapprouvait ouvertement l'arrangement conclu par le Crédit mobilier, quoique son propre frère fût au nombre des principaux actionnaires de cette entreprise.

La Banque de France, voyant son encaisse diminuer, demanda même l'établissement du cours forcé de ses billets. Cette requête fut écartée après délibération en conseil des ministres, mais il fut décidé qu'il ne serait plus admis à l'escompte d'effets supérieurs à soixante jours. En même temps, le taux de l'escompte fut porté de 4 % à 6 %, et la Banque continua à Londres ses achats d'or par grandes quantités, bien qu'elle eût à supporter le poids de lourdes primes. Le gouvernement français ne pouvait se passer pour ces opérations du concours de la maison Rothschild ; Napoléon III fut alors obligé de

Digitized by Google

recourir maintes fois aux conseils de James de Rothschild, changeant ainsi complètement ses batteries. Les Rothschild, qui jouissaient d'une situation privilégiée en Angleterre, avaient été très froissés de leur échec dans l'affaire des chemins de fer russes, et Napoléon III n'aurait pu compter sur leur soutien s'il avait rompu avec l'Angleterre et s'était allié avec la Russie. L'affaire devenait limpide : en faisant donner la concession aux Péreire, Gortchakof voulait porter un coup à l'Angleterre dans la personne des Rothschild. Ceux-ci se vengeaient en brisant le plan diplomatique auquel il avait travaillé pendant plusieurs mois [1].

Après quelques hésitations, Napoléon III résolut donc la question de l'alliance au profit de l'Angleterre. S'il n'obligea pas Walewski à donner sa démission, ce que Persigny désirait ardemment, il fit publier dans le *Moniteur* un article démentant les attaques du *Constitutionnel* contre l'Angleterre et l'Autriche [2]. En même temps, au cours de l'audience solennelle accordée le 12 novembre au nouvel ambassadeur russe, Kisselef, lors de son arrivée à Paris, Napoléon III, pour parler de la Russie, prit un ton froidement officiel et sut faire allusion dans son discours aux liens indissolubles qui l'unissaient à l'Angleterre. Cette réserve, survenant après la remise par Kisselef de la lettre amicale qu'Alexandre II avait écrite à Napoléon, fit une impression pénible à Saint-Pétersbourg, où l'on ne s'attendait point à un pareil accueil [3]. Dans ses entretiens privés avec Kisselef et Brunnow, Napoléon III continua d'opposer l'idée d'une triple alliance entre la France, l'Angleterre et la Russie, à l'idée chère à Gortchakof d'une alliance franco-russe. En rendant compte de ses premières impressions de Paris, Kisselef caractérisa d'une manière assez juste la situation et les dispositions de Napoléon III ; il disait que « peut-être, au moment du départ de l'ambassadeur de France pour Saint-Pétersbourg, les tracasseries britanniques avaient suggéré à Napoléon III la pensée de s'affranchir de l'Angleterre, au moyen d'un rapprochement avec la Russie », mais que la crise financière et la crainte d'autres complications venaient de rendre de nouveau l'alliance franco-anglaise « indisso-

1. Pour tout ce qui précède, voir Brunnow à Gortchakof, 27 oct./8 nov. et 31 oct./12 nov. 1856 ; Kisselef à Gortchakof, 25 oct./6 nov., 3/15 nov. et 20 nov./2 déc. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, V. — Dupont-Ferrier, *Le marché financier de Paris sous le Second Empire*, 30, 60, 62.

2. Brunnow à Gortchakof, 27 oct./8 nov. et 30 oct./11 nov. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, V. — Benedetti à Thouvenel, 8 nov. et 11 nov. 1856. Thouvenel, 60-61.

3. Alexandre II à Napoléon III, 29 sept./11 oct. 1856. *A. R.*, 1856, France. — Kisselef à Gortchakof, 4/16 nov. 1856 ; Gortchakof à Kisselef, 11/23 nov. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, V ; Paris, VIII. — Morny à Walewski, 25 nov. 1865. Morny, 150-157.

Digitized by Google

luble » et de reléguer l'accord russe « au second plan [1] ». Les diplomates apprirent bientôt ce que coûtait à Napoléon III cette indissolubilité de l'alliance franco-anglaise. Avant tout, la France dut obtenir de la Russie la cession de Bolgrad et permettre à la Sardaigne de voter à la conférence avec l'Angleterre. Elle dut, en outre, adopter le point de vue anglais sur la question des finances grecques, s'abstenir de toute ingérence dans le conflit anglo-persan et prendre part à l'expédition militaire projetée par les Anglais contre la Chine. Il semblait ainsi qu'à une période de rivalité entre les alliés de Crimée dût succéder une période d'accord complet [2].

IX

La convention secrète combinée par Morny et Gortchakof, prête à être signée, devenait inutile depuis le retour de la France à l'alliance anglaise ; mais, sans elle, Gortchakof ne consentait pas à céder Bolgrad. Au cas où la Russie aurait retiré son consentement à cette cession, on aurait été obligé de reprendre d'ennuyeux pourparlers. C'est pourquoi le gouvernement français, après avoir résolu la question de l'alliance au profit de l'Angleterre, trouva tout de même nécessaire de continuer ses pourparlers avec la Russie sur la convention, afin de conserver son influence en ce pays. Walewski, dans sa dépêche du 23 novembre, donna son consentement aux idées de Morny, en ajoutant seulement : « Comme l'empereur Napoléon n'aime pas en politique les combinaisons clandestines, nous vous écririons une dépêche qui contiendrait les trois points dans le sens de la convention et vous seriez autorisé à en laisser une copie [3]. » Lorsque Morny transmit le contenu de cette dépêche à Gortchakof, celui-ci lui répondit qu'il n'avait proposé de garder la convention secrète que dans l'intérêt de la France, car la publicité convenait davantage à la Russie. Il aurait préféré un échange de lettres entre les deux empereurs, mais, au pis aller, il consentirait à un échange de dépêches si elles contenaient une promesse précise de concours mutuel des forces militaires. Morny télégraphia donc à Walewski : « Voulez-vous suppléer à convention par lettres de souverain à souverain ou dépêche de Walewski à Gortchakof?

1. Kosselef à Gortchakof, 3/15 nov. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, V.

2. L'impératrice Eugénie à la reine Victoria, 7 nov. 1856. *Letters of Queen Victoria*, III, 271-272. — Brunnow à Gortchakof, 31 oct./12 nov. 1856 ; Kisselef à Gortchakof, 17/29 nov., 20 nov./12 déc., 27 nov./9 déc., 30 nov./13 déc., 1er/13 déc., 4/16 déc. et 19/31 déc. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, V.

3. Walewski à Morny, 23 nov. 1856. *A. R.*, 1856, France ; 1855-1857, Restitutions.

Digitized by Google

Comme minimum, la dépêche que vous proposez, pourvu qu'à côté des trois points se trouve l'engagement d'unir les forces en cas de violation. En tout cas, vous auriez à télégraphier ici, au préalable, les textes[1]. » Le lendemain, il écrivit encore à Walewski une lettre dans laquelle il exposait avec force détails ses arguments en faveur du secret absolu de la négociation, disant que « le secret de l'arrangement rendait plus éclatante la concession, en apparence gratuite, faite à l'empereur Napoléon », mais qu'enfin « il ne fallait pas être plus royaliste que le roi » et qu'il renonçait à sa première intention[2].

Walewski satisfit le désir de Morny et lui télégraphia le texte projeté de la dépêche. Il y exprimait la reconnaissance du gouvernement français pour l'esprit de conciliation manifesté par la Russie et faisait connaître que l'empereur Napoléon III avait déjà commencé des négociations à propos de la compensation due à la Russie pour sa cession de Bolgrad. Il énumérait ensuite les trois points essentiels de la convention comme « des garanties à la fois précieuses et obligatoires pour les parties »; il donnait enfin au cabinet de Saint-Pétersbourg « l'assurance formelle que le gouvernement de Sa Majesté Impériale serait toujours prêt à se concerter s'il en était besoin avec celui de l'empereur Alexandre pour en assurer le maintien dans toutes les éventualités[3] ». Ainsi le projet de dépêche était plus circonspect que le projet de convention et, au lieu d'une assurance précise relative au concours des forces militaires, telle que l'avaient demandée Morny et Gortchakof, il ne contenait que des promesses vagues d'entente future en cas de nécessité. Morny était cependant persuadé que, malgré cette modification, le texte de la dépêche serait intégralement admis par le gouvernement russe ; dans sa lettre à Napoléon III, il priait ce dernier de l'autoriser à en laisser la copie à Gortchakof « sans bruit, sans étalage, en lui demandant de n'en pas parler[4] ». A Saint-Pétersbourg, on était sûr que Napoléon III donnerait son consentement sans délai, et Gortchakof écrivait le jour même à Kisselef, avec une satisfaction visible, que Morny attendait d'une minute à l'autre l'approbation désirée de Napoléon III[5].

Pendant ce temps, les pourparlers entre la France et l'Angleterre à propos de la compensation de Bolgrad aboutissaient à un résultat

1. Morny à Walewski, 12/24 nov. 1856. *A. R.*, 1856-1857, Restitutions ; 1856, France.
2. Morny à Walewski, 13/25 nov. 1856. Morny, 150-157.
3. Projet de dépêche. *A. R.*, 1856, France.
4. Morny à Napoléon III, 25 nov./7 déc. 1856. Morny, 165-168.
5. Gortchakof à Kisselef, 25 nov./7 déc. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VIII.

Digitized by Google

satisfaisant. Palmerston avait reçu de la Sardaigne l'assurance que le plénipotentiaire sarde à la conférence voterait avec l'Angleterre ou tout au moins s'abstiendrait ; il consentait donc à la convocation de la conférence pour résoudre toutes les questions en litige. Il en était même arrivé à accepter le vote à la majorité, ainsi que les conditions proposées précédemment par Gortchakof quand ce dernier était assuré de l'appui de la Sardaigne [1]. Dans ces conditions, le gouvernement français n'avait plus besoin de continuer la comédie de la négociation sur la convention. La lettre de Napoléon III, si longtemps attendue à Saint-Pétersbourg, arriva enfin ; mais, au lieu de contenir le consentement à la transmission de la copie de la dépêche, elle ne faisait que pousser la Russie à entrer dans la triple alliance avec l'Angleterre et la France [2]. Le courrier diplomatique qui était chargé de porter en Russie le texte définitif de la dépêche avec la promesse de garantie avait reçu à Berlin l'ordre télégraphique de ne pas transmettre la dépêche. Morny, très confus, en fit part à Gortchakof dans un billet, en ajoutant comme consolation : « Du reste, ce que nous avons fait ne sera pas perdu. On me charge de vous le dire affectueusement [3]. »

Le désenchantement de l'empereur Alexandre II et de Gortchakof était à son comble. Alexandre II fit venir Morny auprès de lui et l'accabla de reproches sur la politique française. Il lui dit que, dans toutes les questions en litige, la Russie, pour complaire à Napoléon III, avait toujours subordonné sa politique à celle du gouvernement français et, malgré cette marque de déférence, elle n'avait pu obtenir de lui la moindre garantie contre les nouvelles violations possibles du traité par l'Angleterre. En résumé, à défaut d'une garantie écrite, il demandait au moins la parole de Napoléon III. Dans sa réponse, Morny fit tous ses efforts pour calmer Alexandre II ; il l'assura que la politique de son Empereur était tout à fait loyale et que le gouvernement russe pouvait compter sur sa parole. En communiquant cette conversation à Napoléon III, Morny le pria de lui écrire une lettre particulière approuvant sa réponse pour qu'il pût la montrer à l'empereur Alexandre [4]. Bien que cette garantie fût modeste, elle parut néanmoins

1. Brunnow à Gortchakof, 27 oct./8 nov. 1856 ; Kisselef à Gortchakof, 14/26 nov., 17/29 nov. et 24 nov./6 déc. 1856 ; Gortchakof à Kisselef, 17/29 nov. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, V ; Paris, VIII. — Morny à Walewski, 17 déc. 1856. Morny, 179-180. — Malmesbury, II, 53.

2. Rapport de Gortchakof, 26 nov./8 déc. 1856. *A. R.*, 1856, Rapports.

3. Rapport de Gortchakof du « jeudi » (évidemment 29 nov./11 déc. 1856). *A. R.*, 1856, Rapports. — Billet de Morny à Gortchakof du « vendredi » (évidemment 30 nov./12 déc. 1856). *A. R.*, 1856, France.

4. Morny à Napoléon III, 9 déc. 1856. Morny, 169-178.

Digitized by Google

à Napoléon III trop dangereuse pour le moment, et la négociation sur la convention se termina par une dépêche officielle du gouvernement français. Walewski n'y prenait aucun engagement particulier, il déclarait seulement dans une forme générale que le gouvernement français « regarderait toujours comme un devoir — le cabinet de Saint-Pétersbourg pouvait en être persuadé — de veiller à ce que les engagements solennels que la paix de Paris a consacrés fussent strictement observés par toutes les parties »[1].

Les hésitations de la politique de Napoléon III pouvaient avoir une autre cause. Il avait été décidé qu'à la conférence les questions seraient résolues à la majorité des voix ; cela n'entrait nullement dans les vues de l'Empereur. Après l'adhésion de la Sardaigne aux idées britanniques, la France n'avait plus que deux partis à prendre : enfreindre les promesses données à la Russie et voter contre elle à la conférence ou accepter d'être mise en minorité avec la Russie, c'est-à-dire subir encore une défaite diplomatique, comme elle en avait déjà subi une à Constantinople. Napoléon III engagea donc des négociations pressantes avec l'Angleterre et l'Autriche pour parvenir à une entente préalable sur toutes les questions. En épargnant aux participants la nécessité de voter publiquement, il voulait réduire ainsi la conférence à une simple formalité.

X

C'était la troisième fois en une année que le gouvernement russe avait dû constater la duplicité de la politique française à son égard ; cette révélation provoqua naturellement à Saint-Pétersbourg une forte irritation. Gortchakof, dans ses lettres à Kisselef, se plaignait que « celui qu'on avait surnommé récemment l'arbitre de l'Europe en fait ne fût pas encore suffisamment le *souverain de la France* », car sa politique se montrait privée de toute indépendance. De prime abord, Gortchakof avait même eu l'intention de renoncer à toute compensation pour Bolgrad, afin de mettre Napoléon III dans une situation difficile vis-à-vis de la Russie[2]. Mais, quelle que fût sa conduite, l'Empereur restait toujours le seul personnage qui pût aider la Russie à « déchirer » le traité de Paris. Gortchakof céda donc aux instances de Morny d'un côté, de Brunnow et de Kisselef de l'autre, et consentit à accepter la

1. Walewski à Morny, 23 déc. 1856. *A. R.*, 1856, France.

2. Rapport de Gortchakof, 16/28 nov. 1856. *A. R.*, 1856, Rapports. — Gortchakof à Kisselef, 23 nov./5 déc. 1856 ; Brunnow à Gortchakof, 17/29 déc. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VIII ; Paris, V.

Digitized by Google

compensation offerte par la France. Quelque temps après, sous la présidence de Walewski, s'ouvrit à Paris la conférence, qui termina très vite ses travaux. L'île des Serpents et le delta du Danube furent rendus à la Turquie, Bolgrad à la Moldavie, et la Russie reçut en échange une partie du territoire qui, sur le haut Yalpoukh, avait été cédé auparavant à la Moldavie. L'Angleterre et l'Autriche s'engagèrent à évacuer pour le 18/30 mars 1857 les territoires occupés par elles en Turquie[1].

Ainsi le conflit né des conditions de paix du traité de Paris parut être liquidé favorablement pour toutes les parties. La Russie recevait, pour son refus de Bolgrad, une compensation suffisante et obtenait la fixation stricte du terme d'évacuation des principautés danubiennes et du Bosphore. Napoléon III avait eu une nouvelle occasion de paraître dans le rôle d'arbitre de l'Europe. Mais Gortchakof, qui avait étayé sur ce conflit de trop larges perspectives, trouva ces résultats médiocres et insuffisants. En dépit des intrigues qu'il avait menées, l'alliance anglo-française sortait de toutes ces épreuves plus forte que jamais. Dans une crise d'exaspération, il écrivit à Brunnow : « Cette affaire de Bolgrad a été pour moi *ein Strich durch die Rechnung*[2] dans mes calculs politiques. Elle a retardé de plusieurs mois l'attitude que nous aurions pu prendre en Europe et a compliqué sans bénéfice pour nous la situation[3]. » Et Brunnow faisait chorus, exprimant à son chef ses condoléances de le voir obligé de « faire de la petite politique », à laquelle « son esprit répugnait ». Il le consolait en ajoutant que, dans l'avenir, la petite politique « servirait à mieux assurer le succès de la grande[4] ».

Avec son tempérament fougueux, Gortchakof avait répété à la fin de 1856 l'erreur commise par Nesselrode à la fin de 1855. Il avait bien apprécié les vrais motifs de l'alliance entre l'Angleterre et la France. Il avait senti, sous les intérêts communs qui unissaient ces deux puissances, une rivalité dont il avait su discerner les points sensibles ; avec adresse, il avait mis à nu leur désaccord, en l'approfondissant au besoin pour que la Russie en tirât profit et reprît sa place dans

1. Kisselef à Gortchakof, 22 nov./4 déc. et 12/24 déc. 1856 ; Brunnow à Gortchakof, 5/17 déc., 12/24 déc., 17/29 déc., 19/31 déc. 1856 et 25 déc. 1857/6 janv. 1857. *A. R.*, 1856. Paris, V. — Walewski à Morny, 24 déc. 1856 ; Morny à Walewski, 26 déc. et 27 déc. 1856. *A. R.*, 1855-1857, Restitutions.

2. « Un trait de plume en travers du compte. »

3. Gortchakof à Brunnow, 11/23 nov. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, VIII.

4. Brunnow à Gortchakof, 4/16 nov. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, V.

Digitized by Google

la « politique européenne ». Mais ce désaccord entre la France et l'Angleterre n'était pas aussi profond qu'il le pensait ; d'autre part, l'amitié franco-russe ne présentait pas un caractère d'urgence, car Napoléon III n'avait besoin de l'alliance de la Russie que pour reviser la carte de l'Europe. Or, les complications intérieures lui faisaient remettre à plus tard la réalisation de son plan favori, d'autant mieux que la Russie, après sa défaite, était encore bien faible et ne pouvait pas remplacer dans l'équilibre européen l'appui de l'Angleterre. Gortchakof, entraîné par l'ardeur de la lutte, avait oublié que, selon sa propre prédiction, le moment d'agir n'arriverait que dans deux ans.

Ainsi, la conclusion immédiate d'une alliance franco-russe avait échoué. Mais cet insuccès ne prouvait point que le programme de la politique extérieure russe, fondée par Gortchakof sur l'entente avec la France, fût irréalisable. Au contraire, l'idée d'un rapprochement intime et peut-être d'une alliance formelle avec la Russie hantait toujours l'esprit de Napoléon III. Au cours du Congrès de Paris, il avait déjà dit une fois à Orlof, à propos des relations franco-russes : « Dans un an, dans deux ans, ce sera autre chose. » Comme s'il se rappelait ces paroles, Napoléon III laissait tomber dans ses entretiens avec Kisselef et Brunnow des phrases significatives sur une entente intime avec la Russie « qui peut et doit venir, mais graduellement[1] ». On devait seulement savoir attendre, et les événements de l'année suivante ne tardèrent pas, en effet, à le prouver.

V. Boutenko,
Professeur à l'Université de Saratov.

1. Kisselef à Gortchakof, 7/19 déc. 1856 ; Brunnow à Gortchakof, 4/16 nov. 1856. *A. R.*, 1856, Paris, V.

Digitized by Google

MÉLANGES

UNE ÉBAUCHE DE VICARIAT PONTIFICAL SOUS LE PAPE ZOSIME[1]

I

Les historiens de l'antiquité chrétienne, et plus spécialement ceux qui se sont occupés des rapports de Rome et de Byzance aux IVe et Ve siècles, savent tous ce qu'est le vicariat pontifical de Thessalonique. En l'année 379, l'empereur Gratien détachait de l'Empire d'Occident les territoires qui composaient les diocèses civils de Dacie et de Macédoine, correspondant eux-mêmes à la préfecture du prétoire d'Illyricum, pour les remettre à Théodose, empereur d'Orient[2]. L'allégeance orientale de ces deux diocèses put ne pas être immédiatement définitive ; elle le devint au plus tard en 388, lors du nouveau partage intervenu entre Théodose et Valentinien II, fils de Gratien, après la chute de l'usurpateur Maxime[3]. Cette modification du statut civil d'une partie de la péninsule balkanique entraîna des conséquences dans l'organisation ecclésiastique. Les Églises des provinces qui constituaient les deux diocèses dacique et macédonien, à savoir la Mésie Ire, les deux Dacie, Ripuaire et Intérieure, la Dardanie, la Prévalitane, les deux Épire, les deux Macédoine, l'Achaïe et la Crète, relevaient directement jusque-là du Pape romain, qui tenait vis-à-vis d'elles, au-dessus de leurs métropolitains, la même place que les patriarches (ce terme ne fut employé que plus tard) d'Alexandrie ou d'Antioche vis-à-vis de l'épiscopat égyptien ou syrien : le Pape était en fait le patriarche unique de tout l'Occident ; les provinces précitées, occidentales jusqu'en 379, étaient donc directement sous sa juridiction.

Le passage à l'Empire d'Orient de l'Illyricum, qu'il faut à partir de ce moment nommer oriental pour le distinguer du groupe de ses provinces

1. Ce travail a été présenté comme communication au IIe Congrès international des Études byzantines, à Belgrade, en avril dernier.

2. Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, VII, 4.

3. Zosime, *Histoire*, IV, 47.

Digitized by Google

demeurées administrativement occidentales, ne devait point en principe changer cet état de choses. Mais il fit surgir une institution nouvelle : le Pape, qui était alors Damase, jugea utile d'avoir auprès des Églises de ces contrées, déjà assez éloignées géographiquement de Rome et soumises désormais à un statut politique qui risquait de les faire regarder davantage vers l'Orient, un représentant personnel. Il confia ce rôle de vicaire pontifical, investi de pouvoirs spéciaux qui le faisaient supérieur aux métropolitains, à l'évêque de la plus illustre métropole de l'Illyricum, qui était en même temps le chef-lieu de la préfecture du prétoire, Thessalonique [1]. Il importe de remarquer qu'il ne s'agissait pas là d'un privilège conféré à ce siège même de Thessalonique et à titre définitif ; mais d'une délégation personnelle, qui devait être renouvelée à l'avènement de chaque nouveau titulaire comme de chaque nouveau pape. Damase avait choisi Acholius de Thessalonique ; le pape Sirice, le véritable organisateur de l'institution vicariale, assez vaguement définie, ce semble, par son prédécesseur, donna une délégation précise au successeur d'Acholius, Anysius. Les papes Innocent et Anastase la lui renouvelèrent [2]. Anysius étant mort en 412, Innocent attribua à son successeur, Rufus, les mêmes pouvoirs : droit de confirmer et consacrer les métropolitains, de présider les conciles des provinces illyriennes et de trancher, sauf recours à Rome, les différends ecclésiastiques qui pourraient y surgir.

Avec le pape Zosime, successeur d'Innocent, apparaît brusquement, cette fois en Occident, une création nouvelle, inspirée évidemment du précédent thessalonicien, mais non point justifiée par les mêmes raisons : c'est le vicariat de Gaule, institué en faveur de l'évêque d'Arles [3]. Les deux institutions, malgré la similitude des noms et certaines analogies des pouvoirs conférés, sont cependant dissemblables. Le Pape n'avait pas les mêmes motifs d'établir en Gaule un représentant direct, jouant le rôle de tête de l'épiscopat gallo-romain, que dans l'Illyricum oriental, que son rattachement civil à l'Empire d'Orient était susceptible d'entraîner hors de l'orbite du patriarcat occidental. En réalité, la fondation du vicariat d'Arles fut essentiellement le fruit de l'ambition de l'évêque de cette ville, l'intrigant Patrocle ; il sut persuader à Zosime, lui-même tempérament impulsif et esprit peu critique, que les titres historiques de l'Église d'Arles méritaient la consécration de cet honneur et de cette autorité nouvelle. Arles fut représentée comme le centre d'où la foi avait rayonné dans la Gaule entière, comme la véritable mère de toute l'Église gauloise. Or, l'Église des Gaules la plus anciennement connue par les documents, et celle qui en avait paru longtemps la principale, était celle de Lyon ; celle de Vienne apparaît d'ailleurs avec elle, et le rang élevé qu'avait acquis cette ville dans la hiérarchie civile,

1. Lettre du pape Innocent Ier à Anysius de Thessalonique (Mansi, VIII, 751).
2. *Ibid.*
3. Lettre du pape Zosime aux évêques de Gaule (*Patr. lat.*, XX, 642 et suiv.).

Digitized by Google

en devenant capitale de l'un des deux diocèses administratifs entre lesquels avait été partagée la Gaule au début du Bas-Empire, semblait de nature à accroître ce prestige ; enfin, la chrétienté de Marseille, bien que la mémoire de ses origines se soit perdue, devait être en réalité, par sa situation même, la plus antique de toutes les chrétientés gauloises, et c'est peut-être un souvenir de cette priorité historique qui s'était conservé dans le privilège alors reconnu à Marseille, qui, sans être métropole civile — ce rang appartenait à Aix — faisait pour quelques sièges épiscopaux de la IIe Narbonnaise fonction de métropole ecclésiastique. Arles n'aurait rien eu à faire valoir en présence des titres de Lyon — qui, du reste, ne revendiquait aucune juridiction dans la Gaule méridionale, l'ancienne Gaule Narbonnaise — de Vienne et de Marseille, si sa position ne s'était trouvée tout à coup singulièrement grandie par son élévation à la condition de chef-lieu de la préfecture du prétoire des Gaules. Et voilà ce qui (conjointement avec l'ambition de Patrocle et sans égard aux titres de Vienne ou de Marseille, à l'évêque de laquelle, l'honnête, mais un peu sévère et rigide Proculus, Patrocle semble en avoir spécialement voulu) explique que Zosime, homme de décision brusque et souvent peu motivée, ait soudainement fait du dernier son vicaire en Gaule.

II

Il existe donc en 417 deux vicariats, mais d'origine et de caractère différents. L'un et l'autre sont bien connus ; nous n'avons pas à insister ici sur leur histoire, qui apparaît d'ailleurs assez troublée, l'institution de celui de Gaule ayant été quelque peu artificielle et celui d'Orient ayant sans cesse été plus ou moins menacé par les latentes prétentions rivales de Constantinople. Il y a lieu cependant de se demander si Zosime n'aurait pas songé à généraliser cette institution, en tout cas à l'étendre, et s'il n'aurait pas au moins ébauché la création d'un troisième vicariat, dont le nom sans doute n'est prononcé nulle part, mais qu'on pourrait appeler le vicariat d'Illyricum occidental.

On a, en effet, de lui une lettre[1] datée de cette même année 417 et adressée à l'évêque Hesychius de Salone, métropolitain de Dalmatie : à une consultation de l'évêque relative aux ordinations, il y répond qu'on ne doit pas conférer le sacerdoce à des laïques ni même à des moines avant qu'ils aient passé par les degrés inférieurs de la cléricature, et il s'exprime ainsi en terminant : *Perinde nos, ne quid meritis dilectionis tuae derogaremus, ad te potissimum scripta direximus, quae in omnium fratrum et coepiscoporum nostrorum facies in notitiam, non tantum eorum qui in ea provincia sunt, sed etiam qui in vicinis dilectionis tuae provinciis adiunguntur.*

Mission est donc donnée par le Pape à Hesychius de Salone de faire con-

1. *Epist. IX* (*Patr. lat.*, XX, 669-673).

Digitized by Google

naître son jugement sur la question qui lui avait été soumise, non seulement aux autres évêques de la Dalmatie, ce qui est tout naturel, puisque l'évêque de Salone, capitale de la province, était leur métropolitain, mais aussi à ceux des provinces voisines, c'est-à-dire évidemment du Norique et de la Pannonie. Une telle mission a quelque chose de tout à fait exceptionnel. Elle déléguait véritablement l'évêque de Salone auprès d'évêques d'autres provinces comme le porte-parole du Pape. Ne serait-ce donc pas que celui-ci entendait faire du métropolitain de Dalmatie son représentant auprès d'eux? L'Illyricum occidental, c'est-à-dire le groupe de provinces formé par le Norique, la Pannonie et la Dalmatie, aurait eu ainsi à sa tête une sorte de primat ecclésiastique investi de cette fonction par Rome, comme l'Illyricum oriental, pour des raisons, il est vrai, beaucoup plus évidentes, avait le sien à Thessalonique, et comme, justement par la volonté de Zosime et sans qu'il y eût à cela plus de nécessité que pour l'Illyricum occidental, la Gaule avait désormais le sien à Arles.

C'est ce rapprochement avec la Gaule qui incite à donner au texte de la lettre de Zosime à Hesychius une portée sur laquelle, sans cela, on serait plus enclin à hésiter. On peut, en effet, en présence du précédent gaulois, qui vient lui-même s'ajouter à celui de l'Illyricum oriental, tout en en demeurant distinct, se demander si Zosime, esprit autoritaire, absolu et peut-être systématique, ne répugnant point aux brusques innovations, n'en serait pas venu, au cours de son bref pontificat, à concevoir l'organisation de toute l'Église occidentale sur un plan à peu près uniforme : des métropolitains supérieurs ou primats, analogues aux exarques ou aux patriarches orientaux, mais bien dans la main du Pape, non point certes s'interposant entre lui et les épiscopats des divers groupements auxquels ils auraient été préposés, mais au contraire chargés de le représenter auprès d'eux plus fortement et rendant plus sensible son autorité suprême.

Assurément, deux seulement de ces métropolitains supérieurs ont reçu formellement le titre de vicaires pontificaux, celui de Thessalonique, vicaire d'Illyricum oriental, dont le ressort ecclésiastique correspondait à celui des deux diocèses administratifs — ayant eux-mêmes à leur tête des vicaires impériaux — de Macédoine et de Dacie, et celui d'Arles, dont le ressort se confondait avec celui du diocèse administratif des Gaules ou plutôt des deux diocèses de Gaule et de Viennoise. Si l'évêque de Salone a reçu de Zosime au moins un commencement d'investiture d'une prérogative analogue, ce fut pour un territoire correspondant, lui aussi, à celui d'un diocèse civil, le diocèse pannonien. Remarquons d'autre part que l'Afrique, si elle n'a pas à sa tête un personnage ecclésiastique auquel les papes aient jamais attribué des privilèges explicites ni conféré le titre vicarial comme à l'évêque de Thessalonique ou à celui d'Arles, n'en reconnaît pas moins un véritable chef, l'évêque de Carthage, métropolitain de la province proconsulaire d'Afrique, derrière lequel se groupe l'épiscopat des autres provinces africaines, président

Digitized by Google

indiscuté de tous les conciles africains et intermédiaire traditionnel entre le Saint-Siège et la chrétienté transmarine tout entière. Il est vrai que, précisément sous Zosime, les relations furent plus d'une fois tendues entre cette chrétienté et Rome ; mais cela ne changea rien à la situation du métropolitain de Carthage.

L'Espagne seule paraît rester, au début du v^e^ siècle, en dehors des cadres de cette organisation qui se calquait sur l'organisation civile des diocèses, comme la plupart des ressorts ecclésiastiques métropolitains — non pas tous cependant — s'étaient auparavant modelés sur ceux des provinces civiles, les chefs-lieux des circonscriptions métropolitaines les plus importantes ou vicariales, par exemple Thessalonique ou Carthage, se trouvant d'autre part correspondre, comme en Orient Alexandrie et Antioche, sans parler de Rome même, à des Églises particulièrement vénérables, anciennes et illustres, parce que les villes les plus en vue et les plus peuplées avaient tout naturellement attiré les premiers propagateurs de l'Évangile[1]. Encore peut-on se demander si, en Espagne, dès le temps du vicariat d'Arles, le siège épiscopal d'Hispalis (Séville) n'a pas joui d'une considération spéciale, comme chef-lieu du diocèse administratif d'Espagne depuis Constantin ; on constate en tout cas que, dans la seconde moitié du v^e^ siècle, le pape Simplicius conféra à l'évêque Zénon le titre de vicaire[2], bien qu'avec des pouvoirs plus vagues que ceux dont jouissait son collègue d'Arles et qui furent, du reste, toujours eux-mêmes plus théoriques qu'effectifs.

Il semblera très naturel, en présence de tous ces rapprochements, d'admettre que le pape Zosime, créateur du vicariat d'Arles, ait songé à un vicariat d'Illyricum occidental, qui se serait juxtaposé à celui d'Illyricum oriental. L'interprétation en ce sens de sa lettre à Hesychius, encore que l'institution du vicariat ne s'y trouve pas formulée, ne manque pas de vraisemblance ; elle en manque d'autant moins que le vicariat de Thessalonique lui-même ne fut pas complètement institué du premier coup : le pape Sirice compléta la création de Damase. Peut-être Zosime, malgré sa manière souvent un peu rapide, avait-il, à cet exemple, entendu procéder par étapes.

III

Une objection, il est vrai, se présente. Si Zosime a réellement songé à jeter les bases d'un vicariat d'Illyricum, comment n'aurait-il pas choisi pour centre de cette primatie Sirmium, la ville la plus considérable de tout le diocèse pannonien, et que son évêque qualifiait déjà lui-même, lors du concile d'Aquilée, en 381, de *caput totius Illyrici*[3] ?

1. Sur cette correspondance des métropoles supérieures avec les chefs-lieux des diocèses civils, cf. Julijan Jelenić, *Povijest Hristore Crkve* [*Histoire de l'Église chrétienne*], t. II (Zagreb, 1924), p. 89-101.

2. Lettre de Simplicius à Zénon (Jaffé, 590).

3. *Gesta concilii Aquileiensis* (*Patr. lat.*, t. XVI, p. 916-939).

Digitized by Google

La réponse serait facile. D'abord Zosime n'était pas homme à s'embarrasser des titres que pouvait faire valoir un autre siège épiscopal à l'encontre de celui qu'il voulait grandir : la façon dont il a, en Gaule, exalté Arles aux dépens de Lyon, de Vienne, de Marseille l'atteste suffisamment. Il avait peut-être, en outre, des raisons sérieuses de préférer Salone, plus proche de Rome et moins exposée aux coups des barbares, déjà fort menaçants, à une ville frontière telle que Sirmium, et doublement frontière même, peut-on dire : en effet, à quelques milles de Sirmium, au nord, coulait le Danube, qui séparait l'Empire de la Barbarie ; mais il suffisait, au sud, de franchir la Save, au bord de laquelle Sirmium était bâtie, pour passer de l'Empire occidental à l'Empire d'Orient, auquel, bien peu de temps après d'ailleurs, la Pannonie devait, à son tour, être rattachée. Ne valait-il pas mieux, si l'on instituait une primatie ecclésiastique sur l'Illyricum occidental, ne pas la placer à son extrémité, où elle était peut-être exposée davantage à subir des influences capables de l'orienter dans une autre direction que celle de Rome? On pouvait, du moins, en juger ainsi. L'objection tirée des titres supérieurs de Sirmium tombe donc, et il demeure qu'en chargeant Hesychius de la mission dont il l'a investi en 417, Zosime semble avoir ébauché l'institution d'un nouveau vicariat ecclésiastique.

Des indices postérieurs, sinon d'une situation privilégiée, au moins d'un prestige particulier qui en aurait subsisté pour Salone, pourraient encore être invoqués, sans qu'il faille pourtant leur attribuer une valeur que leur caractère un peu indécis ne permet de regarder, jusqu'à nouvel ordre, que comme une plausible hypothèse. Au début du VI^e^ siècle, on voit l'évêque de Salone, Stephanus, désigné par le titre d'archevêque, qui ne se donnait alors qu'aux métropolitains supérieurs, dans la dédicace que lui fait de sa collection de canons ecclésiastiques le moine scythe établi à Rome, Denys le Petit[1]. Stephanus a-t-il réellement possédé ce titre? Il est difficile de se prononcer sur la question. Si on pouvait y faire une réponse tout à fait affirmative, ce serait un assez sérieux indice du rang reconnu alors par Rome au métropolitain de Dalmatie. L'on a soutenu, il est vrai, que ce rang lui fut octroyé par Byzance, vers laquelle aurait alors incliné l'évêque salonitain[2] ; mais on n'en a pas fourni la preuve, et une explication entièrement différente a pu être présentée : vers la fin du schisme d'Acace, qui sépara Byzance de Rome de 482 à 519, l'évêque Dorothée de Thessalonique ayant fini par se rallier à Constantinople, et un groupe d'évêques de son ressort ayant au contraire décidé, en 515, de refaire l'union avec Rome, le Saint-Siège aurait fait de l'évêque salonitain le remplaçant provisoire du thessalonicien comme vicaire d'Illyricum oriental. On ne trouve malheureusement pas trace d'une telle investiture dans la correspondance pontificale ;

1. Cf. la publication de la compilation dionysienne par Dom A. Amelli, *Spicilegium Cassinense* (Monte Cassino, 1893), t. I, p. LXXIX et suiv.

2. Cf. F. Bulić et J. Bervaldi, *Kronotaksa Solinskih Biskupa* (Spalato, 1914), p. 46-50.

Digitized by Google

mais une conjecture admissible s'oppose ainsi à une autre, qui l'est moins, car les amabilités romaines de Denys le Petit — si la suscription de sa dédicace, telle que nous la possédons, n'est pas le fait d'une erreur de copiste ou d'une correction postérieure — se concilieraient mal avec les sympathies byzantines que supposerait l'octroi du titre archiépiscopal de Stephanus par Constantinople. L'indice tiré de ce titre se renforcerait de sa réitération à deux successeurs de Stephanus au v^e^ siècle, Honorius et Natalis, si la mention du rang archiépiscopal d'Honorius ne provenait des actes des conciles salonitains de 530 et 531, qui n'inspirent pas toute confiance, et si nous ne savions qu'une partie de l'épiscopat de Natalis se passa en rébellions contre le Pape, ce qui pourrait donner à penser que la reprise du titre d'archevêque aurait pu être de sa part un acte d'indépendance que le Saint-Siège n'aurait pas ratifié. Il en fut peut-être de même aux environs de l'an 600 pour l'évêque Maxime, qui tint longtemps tête à saint Grégoire le Grand, puis finit par se soumettre, et qu'une inscription de Salone qualifie également d'archevêque. Mais il est intéressant de constater qu'après sa soumission Grégoire lui envoya le *pallium*, distinction que le Pape accordait sans doute parfois à de simples évêques, à la personne ou même au siège desquels il voulait témoigner une estime particulière — ainsi en advint-il pour l'évêque d'Autun et l'évêque d'Ostie — mais qu'il paraît avoir réservée le plus souvent aux métropolitains des sièges jouissant d'honneurs particuliers, comme Arles, où le vicariat a revécu au vi^e^ siècle avec saint Césaire, ou Ravenne, résidence de l'Empereur ou de l'exarque, son représentant [1].

Rien de tout cela sans doute n'est décisif. Mais un faisceau de petits faits qui, isolés, n'auraient pas grande signification, ne peut manquer d'attirer l'attention. Ils prolongent ici la ligne des indications auxquelles la lettre de Zosime à Hesychius a ouvert le champ. Que cette lettre marque l'ébauche d'un troisième vicariat pontifical, s'ajoutant à ceux de Thessalonique pour l'Illyricum oriental et d'Arles pour la Gaule, c'est-à-dire un vicariat d'Illyricum occidental dont l'évêque de Salone serait devenu le titulaire, cela n'est qu'une hypothèse ; du moins rend-elle assez séduisant l'ensemble de rapprochements que nous venons d'opérer.

Jacques ZEILLER.

1. Sur le *pallium*, cf. P. Batiffol, *Études de liturgie et d'archéologie chrétiennes* (Paris, 1919), p. 57-71.

Digitized by Google

NAPOLÉON III ET SES PROJETS DE CONFÉDÉRATION ITALIENNE

La politique italienne de Napoléon III a passé par deux phases successives, que sépare la guerre de 1859 : celle de la préparation et celle de la réalisation. La seconde est la mieux connue, parce qu'elle s'est traduite par des faits ; elle a été souvent caractérisée comme une suite de concessions, ou même de capitulations, devant des événements qui dépassaient de beaucoup les projets primitifs de l'Empereur. Mais quels étaient ces projets eux-mêmes avant qu'ils eussent été transformés par le génie réaliste de Cavour et la force irrésistible d'un grand mouvement national? Quelques textes inédits permettront peut-être de dégager au moins la conception fondamentale qui les a inspirés au début.

Depuis son avènement à l'Empire, Napoléon III avait manifesté à ses amis italiens le désir de « faire quelque chose » pour leur pays, mais sans préciser la forme possible de son action ; il se trouvait partagé entre l'élan de ses sympathies et la crainte de compromettre sa propre situation. C'est en janvier 1856, dans une conversation avec le général de la Marmora, revenu de Crimée, qu'il semble avoir fixé ses idées à ce sujet. Après lui avoir montré les difficultés du problème à résoudre, il ajoute : « Je ne vois d'autre solution qu'une Confédération de tous les États italiens, avec une Diète comme celle de Francfort qui se tiendrait à Rome. On laisserait ainsi au Pape tout son prestige et on l'entraînerait dans des réformes utiles[1]. » Une fois implantée dans son esprit, cette idée de confédération va y fructifier et y mûrir, avec cette persistance qu'on a souvent signalée comme caractéristique de ses projets.

Trois mois plus tard, en effet, après l'arrivée de Cavour à Paris (16 février) et l'ouverture du Congrès (25), il dicte à son chef de cabinet Mocquart la note suivante :

Le but de tous les hommes d'État doit être d'éviter autant que possible tous les ferments de discorde qui existent encore en Europe. Or, il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que l'Italie est le pays qui menace le plus le repos de l'Europe, parce qu'elle est constituée de manière à ne satisfaire aucun intérêt légitime. Pour la reconstituer, il faudrait, ou une révolution, ou une guerre, deux extrémités fatales ; et, même en ce cas, quel serait l'homme assez puissant pour imposer sa volonté à tant de pays divisés, ou bien quelle serait l'idée assez généralement admise pour réunir tant d'États dans un seul et même but?

Je crois, néanmoins, que dès aujourd'hui il y a quelque chose à tenter qui pourrait satisfaire presque tout le monde. Ce serait de créer une Confédération italienne sous la domination nominale du Pape, à l'instar de la Confédération germanique, c'est-à-dire que, sans changer les délimitations de territoire ni les droits des souve-

1. Degli Alberti, *Alleanza e campagna di Crimea*, p. 255.

Digitized by Google

rains, on réunirait à Rome une Diète nommée par les différents États, et qui s'occuperait des intérêts généraux du pays.

Ainsi l'Autriche pour ses États lombards se trouverait vis-à-vis de la Confédération italienne comme la Hollande se trouve vis-à-vis de la Confédération germanique.

Cette Diète non seulement s'occuperait des grands intérêts généraux d'Italie, tels que les douanes, l'armée, la marine, la monnaie, etc..., mais elle administrerait jusqu'à certain point, et ses décisions seraient souveraines en tout ce qui se rapporterait aux intérêts généraux. Chaque État aurait autant de voix ou de représentants qu'il y a de millions d'habitants. Ainsi le Piémont aurait cinq voix, dont une pour la Sardaigne ; la Lombardie quatre voix ; la Toscane une voix ; Parme et Modène une voix ; le Pape trois voix ; Naples quatre voix, dont une pour la Sicile = dix-huit voix[1].

L'examen de ce curieux document donne lieu à plusieurs observations. L'on y retrouve d'abord une idée qui revient comme un *leitmotiv* dans toutes les manifestations de la pensée impériale : c'est que l'état présent de l'Europe, tel qu'il ressort du Congrès de Vienne, est essentiellement artificiel et instable, et qu'il convient de le remanier à temps pour éviter qu'il ne soit bouleversé par la violence. L'on voit, d'autre part, proposer comme un remède aux maux de l'Italie une organisation fédérative empruntée à l'Allemagne : cette assimilation entre des situations fort différentes devait inspirer et fausser jusqu'à la fin les projets italiens de Napoléon III. On a enfin souvent remarqué comment sa diplomatie personnelle se trouvait en désaccord avec la diplomatie officielle de ses agents[2] : cette opposition va apparaître dès le moment où prennent forme les pensées qui occupaient son esprit.

Quelques semaines après le jour où il venait de les résumer dans la note ci-dessus, son ministre des Affaires étrangères, Walewski, en faisait de son côté rédiger une autre sur « un projet éventuel de Confédération italienne ». Cette tâche était confiée à M. Faugère, sous-directeur d'Europe, et l'une des plumes les plus exercées du Département. Ce dernier avait-il eu communication du projet impérial, auquel il ne fait aucune allusion, ou en ignorait-il simplement l'auteur? Toujours est-il que son mémoire (daté du 4 juin 1856) en contient la réfutation en règle. Il reconnaît pour la forme les avantages théoriques d'une Confédération italienne ; mais il s'attache à montrer que la formation n'en serait point conforme aux intérêts français, puisqu'elle aboutirait à renforcer l'influence de l'Autriche dans la Péninsule, et qu'elle serait impraticable pour l'instant, certains des États qu'elle devrait unir (notamment la Sardaigne et le Saint-Siège) se trouvant séparés par d'irréductibles divergences de principes et de politique[3].

Au moment où cette note fut rédigée, la question qui y était examinée ne présentait plus d'ailleurs qu'un intérêt académique, car le Congrès de Paris avait pris fin sans qu'elle y fût traitée à fond. Deux ans plus tard, elle recevait

1. Archives des Affaires étrangères, *Mémoires et documents*. Italie, t. XXXVI. Cette note est de la main de Mocquart et avait été remise par Napoléon III à Walewski.

2. Cf. Paul Matter, *Cavour et l'unité italienne*, t. III, p. 45.

3. Archives des Affaires étrangères, *Mémoires et documents*. Italie, t. XXXVI.

Digitized by Google

à l'entrevue de Plombières (juillet 1858) une solution fort différente ; mais, tout en se laissant gagner par Cavour à la perspective d'une guerre européenne, Napoléon III montrait sa fidélité à sa conception primitive en faisant accepter à son interlocuteur le principe d'une Confédération italienne avec le Pape pour président [1].

Au début de l'année suivante, alors que les relations entre Vienne et Turin semblaient s'acheminer vers une rupture prochaine, l'Empereur crut devoir marquer un temps d'arrêt dans l'exécution du programme de Plombières, afin de désarmer les défiances de l'Angleterre et de ne pas apparaître à l'Europe comme le perturbateur de la paix européenne. Dans une entrevue avec Nigra, l'envoyé de Cavour (4 mars 1859), il mit en avant une idée qui consistait « à proposer une ligue entre Rome, les Duchés, la Toscane et le Piémont, ligue à la fois militaire, politique et douanière, qui aurait pour but de chasser toute influence autrichienne de la rive droite du Pô » et d'écarter ainsi le spectre de la guerre. « Certes », se hâtait d'ajouter l'Empereur, « ce projet est inexécutable. Ni les gouvernements, ni les peuples d'Italie n'en voudraient ; et il ne suffirait à satisfaire ni la France ni le Piémont. Il n'en constitue pas moins un programme à présenter à l'Angleterre et avec lequel on pourrait adresser à l'Europe et à l'Autriche une espèce d'ultimatum [2]. »

Comme on le voit, ce projet de Confédération restreinte n'était cette fois qu'un expédient diplomatique destiné à faire illusion à l'opinion et à permettre d'entreprendre la guerre dans de meilleures conditions. Il n'en reçut pas moins un commencement d'exécution sous la forme d'un plan rédigé par les bureaux des Affaires étrangères. C'était une copie fidèle de l'acte constitutif de la Confédération germanique ; les principaux articles en étaient même textuellement reproduits. Les États italiens devaient s'unir à l'avenir par un pacte fédératif, conserver leur souveraineté sous la réserve de ne pas conclure d'alliances extérieures contraires aux intérêts communs, résoudre leurs différends par la voie de l'arbitrage, s'inspirer de principes uniformes pour leur gouvernement intérieur, constituer pour leur défense une force militaire fédérale composée de leurs contingents particuliers. Le règlement de leurs affaires communes serait assuré par une Diète centrale de neuf plénipotentiaires siégeant à Rome (deux pour la Sardaigne, pour le Saint-Siège et pour Naples, un pour la Toscane, Parme et Modène).

L'Autriche était ainsi exclue de cette organisation, et l'interdiction des alliances particulières lui enlevait un de ses principaux moyens d'influence dans la Péninsule. Elle devait montrer peu de dispositions à accepter un projet où elle ne pouvait voir qu'un amoindrissement de sa situation, et provoqua la guerre par l'ultimatum qu'elle se laissa entraîner à envoyer à Turin. — Lorsque Napoléon III se vit forcé de conclure la paix sans avoir pu rejeter, selon son programme primitif, son adversaire au delà des

1. Paul Matter, *loc. cit.*, t. III, p. 98, 99.
2. Lettre de Nigra à Cavour du 4 mars 1859 (*Il carteggio Cavour-Nigra*, t. II, p. 52).

Digitized by Google

Alpes, la question de l'indépendance italienne se posa de nouveau à lui, et il tenta de la résoudre encore par le même moyen. Les préliminaires de Villafranca (11 juillet) prévoyaient la formation d'une Confédération dont le Saint-Père aurait la présidence honoraire, mais dont ferait cette fois partie la Vénétie, laissée sous le sceptre de l'empereur François-Joseph. Aussitôt de retour à Paris, Napoléon III fit remanier à cet effet le projet qu'il avait établi au mois de mars précédent, en y apportant les retouches nécessitées par l'introduction de la Vénétie dans la Confédération. La Diète centrale devait comprendre cette fois quatorze membres, dont trois pour les souverains de la Sardaigne et de Naples, deux pour le Pape, le grand-duc de Toscane et l'empereur d'Autriche, un pour les ducs de Parme et de Modène. Pour donner des garanties suffisantes à l'indépendance italienne, il était stipulé que la Vénétie serait occupée par des troupes nationales, c'est-à-dire recrutées dans le pays, et que Mantoue et Peschiera seraient déclarées forteresses fédérales et recevraient des garnisons mixtes empruntées aux contingents des divers États. La situation de la Vénétie serait donc analogue à celle du Luxembourg, qui faisait partie de la Confédération germanique tout en appartenant au roi de Hollande.

La combinaison était plus ingénieuse que pratique, et il était peu probable qu'elle pût satisfaire à la fois les intérêts contraires qu'elle avait pour objet d'accorder. La résistance vint cette fois du cabinet de Turin, auquel le projet fut d'abord soumis (19 juillet). Il répondit presque aussitôt par un mémoire (3 août), où se trouvaient développées, presque dans les mêmes termes, les objections formulées trois années auparavant par M. Faugère[1]. Elles se trouvaient résumées dans cette conclusion : « La conséquence la plus nette de la guerre de 1859 serait donc celle-ci : l'Autriche, en perdant la Lombardie, soumet l'Italie entière à sa domination exclusive et légale. » Elle pèserait en effet sur la Confédération projetée du poids de ses trente-cinq millions d'habitants et, grâce à cette supériorité numérique, exercerait sur elle une prépondérance irrésistible. De plus, elle disposerait en réalité de cinq voix, puisque celles de la Toscane, de Parme et de Modène étaient à sa discrétion ; elle pourrait donc mettre en échec toutes les résolutions importantes, pour lesquelles il fallait une majorité des deux tiers. — Après avoir développé avec force toutes ces considérations, le cabinet de Turin opposait donc une fin de non-recevoir catégorique à la proposition qu'il avait reçue. Par déférence pour « la haute intelligence » qui l'avait inspirée, il consentait seulement à envisager la possibilité d'unir les différents États italiens par un lien purement économique (communauté de douanes, de monnaies et de poids et mesure). Cette réponse négative rendait toute insistance inutile et marqua le terme de ces projets de Confédération italienne qui avaient occupé pendant trois années la pensée impériale. L'Italie allait se constituer désormais sur un autre principe.

Albert PINGAUD.

1. Archives des Affaires étrangères, *Correspondance politique. Turin*, t. 347.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

(1926-1927)

I. Bibliographie. — Signalons encore une fois l'excellent *Bulletin d'histoire économique et juridique* de M. Ernest Perrot[1], qui rend de si grands services et qui intéresse toutes les périodes de l'histoire.

Pour l'histoire économique et sociale de l'Angleterre de 1750 à 1850, dont on sait la grande importance, nous possédons maintenant un guide précieux : la monumentale bibliographie de Judith Blow Williams[2], dont la *Revue historique* a déjà rendu compte. — M. Ch. Schmidt, en un article très instructif[3], montre l'intérêt que présente la constitution d'archives économiques modernes, telles que celles qui ont été créées à Bonn, Bâle, Bruxelles, Amsterdam, en Angleterre ; ainsi se conservent les papiers de firmes industrielles ou commerciales, qui ont autrement mille chances d'être détruites.

II. Histoire économique générale. — L'une des preuves de la place que tient aujourd'hui l'histoire économique, c'est que l'on se préoccupe de définir son caractère, de décrire ses progrès. Témoin les récents articles de M. Gras[4], qui marque d'une façon heureuse son développement dans les principaux pays du monde, et de Sir William Ashley[5], qui montre ses rapports avec des disciplines voisines (économie politique, histoire des doctrines, etc.) et insiste sur son utilité pratique, son rôle dans l'enseignement.

Un très important mémoire de Max Weber sur le régime agraire dans l'antiquité[6] présente un notable intérêt pour l'histoire économique comparée.

1. Ernest Perrot, *Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique*, année 1926, 59 p. (Supplément au tome V de la *Revue historique de droit*).

2. Judith Blow Williams, *A guide to the printed materials for english social and economic history, 1750-1850*. New-York, Columbia University Press, 1926, 2 vol. in-8°, xxiii-535 et 653 p. ; prix : 10 doll. Cf. *Rev. histor.*, t. CLV, p. 193.

3. Ch. Schmidt, *Les archives économiques modernes* (*Revue de Paris*, 15 mai 1926).

4. S. N. B. Gras, *The rise and development of economic history* (*Economic history review*, t. I, 1926).

5. William Ashley, *The place of economic history in University studies* (*Ibid.*, t. I, 1926).

6. *Agrarverhältnisse im Alterthum*, dans Max Weber, *Gesammelte Aufsätze zur sozial-und Wirtschaftsgeschichte*. Tübingen, J. C. B. Mohr, 1924, in-8°, iv-566 p. ; prix : 14 mk.

Digitized by Google

L'auteur se pose la question de savoir s'il y a des différences tranchées entre l'économie de l'antiquité et celle du Moyen Age et des temps modernes. Il montre qu'il n'y a pas de rapport entre l'*ergasterion* et les entreprises industrielles modernes ; les grandes villes, d'ailleurs, étaient plutôt des centres de consommation que de production ; les salariés libres n'apparaissent pas dans l'antiquité. En ce qui concerne le capitalisme, on peut dire qu'il existait, au point de vue économique, sinon social, car on utilisait les biens en vue du gain. Ses manifestations sont : le fermage des impôts et des travaux publics, les mines, le commerce maritime, les banques, les prêts hypothécaires, les locations d'esclaves, l'exploitation capitaliste d'esclaves industriels qualifiés. Ces derniers ont une certaine part de liberté. Quant à la culture pratiquée par des esclaves, elle est surtout extensive.

Pour l'histoire comparée du Moyen Age, l'on tirera un très grand profit du beau volume que M. Henri PIRENNE a consacré aux villes[1]. Il part de cette idée que la civilisation antique, surtout méditerranéenne, reposait essentiellement sur le commerce maritime. Elle subsista sous les Mérovingiens et sa décadence, conséquence des conquêtes arabes, ne devint profonde qu'à partir du IX^e^ siècle. Jusqu'au XII^e^ siècle, la vie est purement rurale : les cités épiscopales et les bourgs militaires ne sont que fort peu de chose. Mais voici que la Méditerranée se rouvre et que le commerce renaît, d'abord dans les républiques italiennes (Venise, Gênes, Pise), puis aux Pays-Bas. Il se crée une classe nouvelle de marchands, se recrutant parmi des gens en marge de la société ; ils sont d'abord errants, pratiquant le commerce à longue distance ; ils ont pour eux les princes et contre eux le clergé. L'auteur décrit avec vigueur la formation des villes et le caractère des institutions urbaines, qui créent vraiment un droit nouveau. Il insiste sur l'influence économique des villes, qui contribuent à dissocier l'ancien régime domanial, et dans lesquelles se produisent les premières manifestations du capitalisme moderne. La bourgeoisie, à la fois laïque et mystique, présente un grand élément de progrès dans la société. M. Pirenne a eu raison de mettre fortement en lumière le rôle joué par le commerce maritime ; peut-être, cependant, eût-il fallu indiquer que le commerce terrestre, régional, a contribué aussi à l'éclosion des institutions urbaines et à la genèse de la classe bourgeoise.

Une synthèse de toute l'histoire économique de l'Angleterre au Moyen Age est présentée dans le très important ouvrage de M. E. LIPSON[2]. Il dépeint d'abord l'évolution du régime agraire, du système manorial, qui se disloque à partir du XIII^e^ siècle, puis la révolution agraire, qui caractérise en Angleterre la fin du Moyen Age et va préparer le triomphe de la grande propriété

1. Henri PIRENNE, *Les villes du Moyen Age : essai d'histoire économique et sociale.* Bruxelles, Lamertin, 1927, in-8°, 203 p.

2. E. LIPSON, *An introduction to the economic history of England ;* t. I : *The middle ages,* 4^e^ édition. Londres, A. et C. Black, 1926, in-8°, VIII-552 p. Cf. *Rev. histor.*, t. CLIV, p. 284.

Digitized by Google

foncière. On trouvera en ce volume les données les plus précises sur le développement des villes, les foires et marchés, la *gild* marchande, les corporations de métiers. Une des parties les plus intéressantes est consacrée aux industries du Moyen Age, et notamment à l'industrie de la laine, qui a fait l'objet d'une étude particulière du même auteur, publiée en 1921. Signalons encore de bons chapitres sur le commerce extérieur et sur le régime fiscal. Nous avons déjà dit que le volume se termine par une bibliographie très soignée.

Dans un ouvrage où abondent les vues intéressantes et suggestives, M. Bousquet étudie les diverses doctrines économiques[1] ; il s'applique à distinguer toujours « la contribution *objective* d'une doctrine quelconque à la théorie économique et la conception *subjective* de l'auteur ». Il montre comment on est parvenu à la conception de la science économique, purement désintéressée, c'est-à-dire qui ne se préoccupe plus des applications pratiques. De cette préoccupation sont partis les penseurs qui ont traité de questions économiques. Dans les « systèmes préclassiques », les questions pratiques tiennent encore une grande place ; ils n'ont pas su traiter les problèmes d'une façon objective, comme le montre l'exemple de James Steuart, des physiocrates et même de Cantillon ; ils ont cependant préparé la voie au système classique, dont le grand initiateur a été Adam Smith, complété par J. B. Say. Ricardo a voulu aussi exclusivement faire œuvre de science, bien qu'il ait souvent violé les règles de la méthode scientifique. M. Bousquet insiste sur l'originalité de l'économiste italien Ferrara, trop peu connu aujourd'hui. Suit l'étude d'un assez grand nombre d'économistes que l'auteur considère comme étant « en marge du système classique » : Karl Marx, dont l'œuvre sociologique est très supérieur à l'œuvre économique, List, les théoriciens de l'école romantique allemande, Robert Owen, Louis Blanc et Proudhon, Sismondi, Villeneuve-Bargemont, Le Play, les Saint-simoniens, etc. C'est seulement dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle que se font jour les systèmes scientifiques : de l'école mathématique, fondée par Walras[2], puis développée par Pareto, et de l'école autrichienne (Menger, Böhm-Bawerk, von Wieser). Ces théoriciens traitent l'économie politique comme une science pure, dégagée de toute préoccupation pratique.

Les conclusions de M. Bousquet sont très originales. Les lois que l'économie politique formule ne sont applicables qu'au temps présent ; elles ne le seraient pas aux époques antérieures, où il n'existait ni de larges marchés, ni de « spéculation » au sens moderne des mots ; la loi de Malthus, bonne au début du XIX^e^ siècle, ne répond plus à l'état présent de la population. Ainsi, dit-il, « la théorie économique présente, comme sous un verre grossissant, ces caractères de relativité de la science mis en lumière par les Poincaré et

1. G.-H. Bousquet, *Essai sur l'évolution de la pensée économique.* Paris, M. Giard, 1927, in-8°, XV-314 p. ; prix : 45 fr. (Bibliothèque internationale d'économie politique).

2. M. Bousquet ne fait guère que mentionner Cournot, qui cependant semble avoir été l'initiateur de la méthode mathématique.

Digitized by Google

les Duhem ». On peut se demander toutefois si cette assimilation n'est pas forcée. La relativité que constate M. Bousquet dans les lois économiques provient de l'évolution historique, que ne connaissent à aucun degré les phénomènes physiques. Ces soi-disant « lois » économiques sont-elles bien des lois? L'auteur pense, d'ailleurs, que l'école mathématique, quelle que soit la grande valeur de ses fondateurs, n'a plus d'avenir; maintenant ce sont les faits qu'il convient d'observer. Il faut revenir à des méthodes plus concrètes; on devra attribuer une importance considérable aux problèmes de psychologie économique. Cependant, l'école mathématique a rendu un immense service, en montrant qu'en vertu du principe de « l'équilibre économique » il faut, aux relations *de cause à effet*, substituer celles de *mutuelle dépendance*. Vue fort intéressante, et qui peut s'appliquer à d'autres disciplines, notamment à l'histoire. — Dans un dernier chapitre, M. Bousquet essaie « d'appliquer le résultat de ses recherches aux problèmes les plus généraux qui se posent au sujet de la science ». Il aborde ainsi un domaine, qui n'est plus de notre compétence, et qui même n'était pas tout à fait de la sienne, puisqu'il reconnaît n'avoir que des connaissances superficielles en mathématiques et en physique [1].

M. A. de Pietri-Tonelli s'est proposé, dit-il [2], d'exposer « les théorèmes les plus généraux de la science expérimentale des phénomènes économiques ». Par actions économiques, qu'il convient de séparer des autres phénomènes sociaux, il entend « les actions que les hommes accomplissent pour vaincre les obstacles qui s'opposent à la satisfaction de leurs goûts ». Or, les relations existant entre ces phénomènes sont des « rapports d'interdépendance », que le langage ordinaire ne suffit pas à exprimer. Étant de caractère mathématique, il faut les traiter par les mathématiques, comme ont essayé de le faire Cournot, Walras, Pareto. C'est ce que l'auteur tente, après ces savants. Il s'efforce de résoudre par des équations les questions relatives à ce qu'il appelle les « équilibres économiques » : il traite surtout de la production des capitaux, des opérations bancaires, des rentes, des spéculations de bourse, de la monnaie, des changes internationaux et du commerce international. Ce sont là, déclare-t-il, des phénomènes abstraits, qui deviennent bien plus clairs si on les traite mathématiquement. Il s'agit d' « économie statique », où la contingence n'intervient guère. L' « économie dynamique », au contraire, se rapproche des phénomènes concrets, échappe davantage aux formules mathématiques; il nous le montre en étudiant, en un intéressant chapitre, ce qu'il appelle « les ondes économiques et sociales », c'est-à-dire les rythmes, marqués par les saisons et par les crises, périodes plus longues, dans lesquelles se produisent alternativement les mouvements ascendants

1. Il a étudié Henri Poincaré, Duhem, Mach; mais il ne semble pas avoir lu l'ouvrage de Meyerson, *De l'explication dans les sciences*, 1921.

2. Alfonso de Pietri-Tonelli, *Traité d'économie rationnelle*, trad. H. Gambier. Paris, Giard, 1927, in-8°, 639 p.; prix : 90 fr.

Digitized by Google

et les mouvements descendants. Ici l'économie rationnelle se rapproche davantage du domaine historique ; elle doit tenir compte des contingences. Ce gros traité, d'une lecture difficile pour qui n'a pas fait de mathématiques spéciales, pourra cependant intéresser les profanes.

L'ouvrage de M. BOUNIATIAN [1], qui examine une question beaucoup moins large, n'est pas non plus très aisé à comprendre [2], bien qu'il ne fasse pas usage des mathématiques. Auteur d'un ouvrage réputé sur les *Crises économiques*, pour établir la loi de variation de la valeur, il invoque surtout les phénomènes psychologiques, l'utilité et la désirabilité ; il cherche à fixer le rapport entre les variations de la désirabilité et celles de l'utilité et des prix. Faisant la critique de l'école « quantitative », et notamment de la théorie d'Irving Fisher, il s'efforce de démontrer que les prix ne dépendent que dans une certaine mesure de l'abondance ou de la rareté de la monnaie. Il ne faut pas, comme cette école, « concevoir la monnaie d'une façon trop matérielle » ; il faut faire une large place au facteur psychologique, actif : « Nous pouvons », dit-il, « considérer la hausse générale des prix comme correspondant à la hausse de la valeur-utilité sociale des biens (qui, ici, se confond avec leur désirabilité sociale) et leur baisse générale comme correspondant à la baisse de la valeur-utilité de ces biens. »

C'est toute une histoire économique de la France, depuis les temps préhistoriques, que nous donne M. Germain MARTIN en ce volume de l'*Histoire de la nation française* [3]. Son information est étendue, souvent même précise, surtout quand il traite de l'industrie ou du crédit privé et public, questions auxquelles il a consacré de bons travaux personnels. Sans doute, on pourra trouver qu'il passe un peu rapidement sur la période du Moyen Age, bien qu'il la caractérise assez heureusement, en montrant la prédominance, à cette époque de l' « économie fermée », influencée, dans une certaine mesure, par la morale de l'Église [4]. A cette économie, il oppose celle des temps modernes, marquée par les progrès de plus en plus grands des relations internationales. Il place au premier plan la doctrine mercantiliste, comme s'étant imposée aux faits économiques ; mais n'en est-elle pas surtout le produit? M. Germain Martin attribue aux découvertes maritimes l'importance qu'elles ont eue, en effet ; mais la place qu'il fait au XVI^e siècle, si original, nous

1. Mentor BOUNIATIAN, *La loi de variation de la valeur et les mouvements généraux des prix*. Paris, Giard, 1927, in-8° ; prix :12 fr.

2. Ne pourrait-on demander aux économistes d'employer le moins possible leur « argot »? Les idées les plus précises et même les plus profondes ne peuvent-elles être exprimées par la langue courante, surtout quand cette langue est le français? L'exemple de quelques-uns de nos meilleurs philosophes montre qu'on peut réduire au minimum l'emploi d'une terminologie spéciale.

3. Germain MARTIN, *Histoire économique et financière* (*Histoire de la Nation française*, de G. Hanotaux, t. X). Paris, Plon [1927], in-4°, 656 p.

4. Question, d'ailleurs, qui mériterait d'être discutée de plus près. N'y a-t-il pas aussi quelque exagération à parler de la « justice commutative » des corporations?

Digitized by Google

semble un peu restreinte. Puis, quand il traite du XVII^e^, il en fait une trop grande à la politique des rois et des ministres, ces ministres s'appelassent-ils Richelieu ou même Colbert, dont il juge d'ailleurs l'œuvre d'une façon équitable. On peut contester aussi qu'il faille attribuer au système de Law une influence très grande sur les progrès du crédit privé au XVIII^e^ siècle, progrès qui ont été encore bien plus marqués, et d'une façon plus précoce, en Hollande et en Angleterre. — M. Germain Martin connaît bien le XVIII^e^ siècle ; aussi en expose-t-il heureusement l'évolution économique sous ses divers aspects, bien que l'histoire de l'agriculture soit traitée un peu sommairement. D'autre part, il s'exagère les progrès de l'économie rurale après 1750 ; il n'est pas juste de dire que les « initiatives du pouvoir central et des intendants ont modifié l'ancien état de choses ».

C'est à l'époque contemporaine (depuis 1789) qu'est consacrée la plus grande partie du volume. Ici, l'auteur a dû faire encore davantage œuvre de synthèse personnelle, vu l'état moins avancé de nos connaissances, et par le fait son travail, pour cette période, rendra encore de plus grands services. Le chapitre relatif à la Révolution et à l'Empire a été fait avec soin, notamment en ce qui concerne le crédit et les finances ; mais ici il eût sans doute fallu rompre un peu le cadre un peu rigide de son exposé. Dans cette période, en effet, plus qu'en aucune autre, la vie économique dépend des événements politiques ; c'est pour ne l'avoir pas assez marqué que l'auteur laisse quelque peu dans l'ombre les questions si importantes des subsistances et de la vie chère[1].

Abordant l'histoire du dernier siècle, M. Germain Martin expose avec précision les progrès de la production industrielle et de sa concentration, ainsi que l'énorme extension des relations commerciales, en dépit de la politique protectionniste qui a prédominé jusque vers 1860, puis qui, après la période libérale de 1860-1892, a de nouveau repris le dessus. L'évolution agricole est un peu trop reléguée à l'arrière-plan, mais sur le crédit, la banque, les finances publiques, il nous apporte beaucoup de faits intéressants. Son exposé sera particulièrement précieux pour la période de 1870-1914, qui nous est moins connue. Celle-ci nous apparaît comme caractérisée par les progrès de la technique et de la concentration dans l'industrie, par la grande extension des relations commerciales et du capitalisme et aussi par les fluctuations de l'agriculture, qui eut à subir une crise très grave, surtout de 1882 à 1895. A la baisse des prix, qui s'est manifestée de 1875 à 1906, succède une hausse d'environ 15 %, très significative. L'auteur étudie aussi la vie économique de la France pendant la Grande Guerre, sous tous ses aspects (organisation industrielle ; transport, ravitaillement, etc.), et expose avec prédilection les problèmes monétaires et financiers. C'est à la politique

1. En nationalisant les biens ecclésiastiques, dit l'auteur, la Constituante a voulu surtout augmenter le nombre des propriétaires ; ne se préoccupait-elle pas surtout de parer aux besoins du Trésor?

Digitized by Google

financière des gouvernements qui se sont succédé pendant dix ans qu'il faut surtout attribuer les troubles monétaires, qui pèsent si durement sur notre pays dans l'après guerre, comme le montrent les derniers chapitres.

M. Germain Martin s'est certainement préoccupé des répercussions sociales des faits économiques, mais non pas encore suffisamment à notre avis, et l'on peut trouver encore qu'il ne montre pas assez fortement l'action et la réaction réciproques des faits politiques et des phénomènes économiques. Il eût été intéressant aussi de faire appel plus souvent à l'histoire comparée, si instructive surtout sur ce domaine. Quoi qu'il en soit, ce volume sera lu avec grand profit, même par les spécialistes ; il serait plus instructif encore, si l'auteur n'avait été obligé de s'abstenir de toute référence et de toute bibliographie.

De l'ouvrage de M. Germain Martin, on pourrait rapprocher l'histoire économique de la Hollande, de M. E. Baasch, qui ne nous est pas encore parvenue[1].

La belle monographie que Mlle Sclafert a consacrée à l'histoire économique du Haut-Dauphiné[2], fruit de longues années de travail, a été composée presque uniquement avec des documents d'archives, relativement peu nombreux, et surtout d'origine ecclésiastique, ce qui fait que l'auteur a peut-être attribué un rôle excessif aux monastères dans la mise en valeur du pays. La grande originalité de ce travail, c'est qu'il fait une large place aux données géographiques, à la géographie humaine. Mlle Sclafert peut ainsi établir que les Préalpes dauphinoises, à cause des forêts qui les recouvrent, ont été plus tardivement mises en valeur que les régions plus élevées. C'est aussi dans la haute montagne, pour des raisons géographiques, que les vieilles servitudes féodales disparaissent le plus rapidement. Un des chapitres les plus captivants est celui qui décrit les origines des communautés rurales : ce sont essentiellement des groupements économiques. Dans le Briançonnais, l'union des vallées forme un groupement municipal. L'auteur montre qu'à cause du passage des Alpes, du commerce important auquel il donne lieu, Briançon a été au Moyen Age la véritable capitale économique des Alpes. Dans le Dauphiné, comme partout, le xve siècle a été une époque de dépopulation et de misère.

Il semble qu'un volume comme celui de M. Funck-Brentano sur l'Ancien régime[3] devrait figurer au premier plan de ce Bulletin. Mais il a négligé presque entièrement l'histoire économique, le régime agraire, l'évolution commerciale et industrielle ; ses chapitres sur le village et sur la ville sont

1. E. Baasch, *Die holländische Wirtschaftsgeschichte.* Iéna, Gustav Fischer, 1927, in-8° (coll. Brodnitz).

2. Thérèse Sclafert, *Le Haut-Dauphiné au Moyen Age.* Paris, Société des éditions Sirey, 1926, in-8°, xix-765 p. (thèse de doctorat ès lettres).

3. Frantz Funck-Brentano, *L'Ancien régime.* Paris, A. Fayard [1926], in-16, 574 p. ; prix : 16 fr. 50.

Digitized by Google

très superficiels. Plus précise est sa description des diverses catégories de la noblesse. L'idée prédominante du volume, c'est que toute la vie politique et sociale de l'ancienne France est subordonnée à l'organisation de la famille : conception simpliste et forcée, qui déforme souvent la réalité des choses. M. Funck-Brentano a eu la bonne idée de faire suivre son volume d'une bibliographie par chapitres ; mais, pour la vie économique, elle est loin d'être au courant des travaux publiés depuis vingt-cinq ans. Présenté d'ailleurs avec talent, cet ouvrage vise trop le succès auprès de ce qu'on appelle « le grand public » pour marquer un progrès réel de la synthèse historique[1].

Sur l'ensemble de la vie économique de la France dans la première moitié du XIX^e siècle, nous nous permettons de signaler le petit volume que nous avons récemment publié[2], et dont la *Revue* rendra compte plus tard. Pour la même raison, nous nous contentons aussi d'indiquer l'apparition de l'ouvrage si approfondi que M. J. H. CLAPHAM vient de consacrer à l'histoire économique de l'Angleterre dans la période si intéressante de 1820 à 1850[3]. La *Revue historique* a déjà rendu compte de la synthèse très large de Georges PLEKHANOF sur l'histoire sociale de la Russie, sorte de philosophie de l'histoire russe[4], dont on a essayé de marquer les qualités et les défauts[5].

On sait quel mutuel appui se prêtent l'histoire et la géographie humaine. Aussi les historiens auront-ils intérêt à étudier le récent volume de MM. Jean BRUNHES et Pierre DEFFONTAINES[6]. Parmi les questions qu'ils traitent, notons la formation des villes dans leurs relations avec la géographie ; l'évolution de la circulation des routes, avec un graphique, malheureusement peu exact, sur la durée des trajets actuels, comparée avec ceux de 1765 ; la marine marchande. D'autres chapitres seront consultés avec profit : sur les forêts, qui souvent sont les témoins d'anciennes frontières, sur la pêche, les diverses cultures et l'élevage, les industries, le peuplement. Il nous semble cependant

1. Comme document intéressant pour l'histoire économique de l'Alsace, de la Lorraine et des Trois-Évêchés, à la fin de l'Ancien régime, signalons le *Journal de tournées de Lazowski*, publié avec une introduction et des notes par HENRY-HAUCK (Épinal, impr. vosgienne, 1926, in-8°, 91 p.). — Lazowski marque les effets désastreux de la barrière douanière établie entre ces pays et la France, et il en demande la suppression.

2. Henri SÉE, *La vie économique de la France sous la monarchie censitaire, 1815-1848*. Paris, Félix Alcan, 1927, in-8°, 192 p. ; prix : 20 fr.

3. J. H. CLAPHAM, *An economic history of modern Britain. The early railway age*. Cambridge, University Press, 1926, in-8°, XVIII-623 p. ; prix : 25 sh.

4. Georges PLEKHANOF, *Introduction à l'histoire sociale de la Russie*, trad. par M^me^ BATAULT-PLEKHANOF. Paris, éd. Bossard, 1926, in-8°, XII-160 p. ; prix : 12 fr. (Coll. historique de l'Institut d'études slaves). Voy. *Rev. histor.*, t. CLIV, p. 123.

5. Rappelons que les belles leçons sur l'histoire économique de l'Angleterre de Sir William ASHLEY ont été traduites en français par Henri Sée sous le titre de : *L'évolution économique de l'Angleterre*. Paris, M. Giard, 1925, in-8°, IX-214 p. ; prix : 18 fr.

6. Jean BRUNHES et Pierre DEFFONTAINES, *Géographie humaine de la France ;* t. II : *Géographie politique et géographie du travail*. Paris, Plon [1926], in-4°, 652 p. (*Histoire de la Nation française*, de G. Hanotaux).

Digitized by Google

que les auteurs auraient pu tirer encore un plus grand profit des travaux d'histoire économique. On trouvera dans le volume d'utiles indications bibliographiques, ce qui malheureusement n'est pas le cas pour les autres volumes parus dans la même collection.

D'une plus grande valeur scientifique encore nous paraît être le volume de M. Albert DEMANGEON sur la géographie des îles Britanniques[1]. Remarquable par la profondeur des connaissances, la netteté de la composition, l'agrément du style, il intéressera doublement les historiens économistes : à la fois parce qu'il met admirablement en lumière l'influence du milieu sur l'évolution historique et parce que, décrivant avec une extrême précision l'état présent des choses, il nous fait mieux comprendre le passé. La première partie, qui décrit d'ensemble les îles Britanniques, a encore pour nous moins d'intérêt que les études régionales, dans lesquelles M. Demangeon étudie toujours la vie économique en relation avec le sol ; ainsi, il nous explique les raisons pour lesquelles l'Irlande est tournée forcément vers l'Angleterre, en quoi, par sa vie économique, elle est étroitement liée à ce pays. Dans la troisième partie, où il traite de la vie économique, il donne d'intéressants aperçus sur l'évolution passée ; il insiste sur la flotte anglaise, de laquelle dépend l'énorme trafic commercial de nos voisins, ainsi que sur l'Empire britannique, composé de possessions dispersées à travers le monde. Il marque que, depuis 1880, on assiste, en ce qui concerne la vie économique de l'Angleterre, non pas à une décadence véritable, mais à un fléchissement relatif, puisqu'elle ne tient plus la place prépondérante qu'elle possédait autrefois, évolution que la Grande Guerre a encore précipitée. Il y a là un réel danger, car l'excessive industrialisation de ce pays a détruit l'ancien équilibre ; l'Irlande, à cet égard, est peut-être assurée d'un avenir plus stable, car elle tend à devenir une région de petits propriétaires paysans, et elle n'est pas surpeuplée comme la grande île. Le volume montre bien que le « milieu » est un des grands facteurs de l'histoire économique de l'Angleterre ; peut-être n'est-il pas le plus considérable, car jusqu'au XVI^e^ siècle elle était restée surtout un pays agricole. Chaque chapitre est suivi d'une bibliographie bien choisie, mais qui, en ce qui concerne l'histoire économique, aurait dû noter quelques-uns des ouvrages récemment publiés[2].

Parmi les travaux de géographie économique que l'on consultera avec profit, citons l'excellent article de F. MAURETTE sur le pétrole[3] ; il renseigne non seulement sur la répartition géographique de ce produit, mais aussi sur

1. Albert DEMANGEON, *Les îles Britanniques*. Paris, Armand Colin, 1927, gr. in-8°, VIII-320 p. ; prix : 80 fr. (*Géographie universelle*, sous la direction de P. Vidal de La Blache et Gallois).

2. Par exemple, E. LIPSON, *The history of the english woollen and worsted industry ;* ASHTON, *Iron and steel in the industrial revolution ;* Conrad GILL, *The irish linen industry*, etc.

3. F. MAURETTE, *Le pétrole, étude de géographie économique* (*Annales de géographie*, 15 janvier 1926, p. 1-26).

Digitized by Google

son industrie et son commerce, sur l'organisation des compagnies pétrolières, grandes sociétés capitalistes, sur la prédominance en ce domaine des États-Unis[1].

Sur l'évolution économique des régions alpestres, on trouvera de bien précieuses indications dans l'excellent petit volume de M. E. DE MARTONNE sur la géographie des Alpes[2]. Aucune contrée n'a subi une plus profonde transformation depuis une soixantaine d'années. La difficulté des communications empêchait toute spécialisation des cultures ; la situation a changé avec la construction des chemins de fer : la vie pastorale a fait d'incessants progrès ; la montagne exporte son bétail et reçoit de la plaine les grains dont elle a besoin. L'ancienne industrie domestique a en grande partie disparu ; grâce à l'introduction du charbon de terre, grâce surtout à la houille blanche et aux progrès incessants de l'industrie hydro-électrique, des manufactures de toutes sortes, surtout textiles, ont pénétré jusqu'au cœur des montagnes. L'ancienne industrie métallurgique, importante surtout, dès le Moyen Age, en Styrie et dans le Dauphiné, s'est remarquablement développée. Les relations commerciales, alors très actives à travers les Alpes, ont un peu fléchi, à partir du XVI^e siècle, quand le mouvement des échanges, de la Méditerranée, s'était déplacé vers l'Atlantique ; elles se sont ranimées dès la fin du XVIII^e siècle, avec la construction des routes, puis épanouies, avec les voies ferrées, depuis 1870 ; M. de Martonne en marque nettement les étapes : lignes et tunnels du Semmering (1854), du Brenner (1867), du Mont-Cenis (1871), du Saint-Gothard (1881), de l'Arlberg (1884), enfin du Simplon. Désormais, la circulation est de plus en plus intense à travers les Alpes. Tandis que la haute montagne se dépeuple, les vallées industrielles voient, au contraire, leur population s'accroître rapidement.

L'esquisse de Miss Charlotte M. WATERS sur l'évolution économique de l'Angleterre pendant le dernier demi-siècle[3] rendra de sérieux services ; le lecteur français y trouvera réunies bien des données précises, qu'il lui serait difficile de se procurer sans d'assez longues recherches. Elle décrit brièvement la décadence de l'agriculture anglaise, de plus en plus incapable de satisfaire à l'alimentation de quarante-cinq millions d'habitants[4], la condition pénible des travailleurs agricoles, en dépit des *allotment acts* et de la loi sur le chômage ; elle met en balance le développement de l'industrie anglaise, insistant surtout sur les fabrications cotonnières, drapières, métallurgiques,

1. Voy. aussi G. MANCO, *Les étrangers dans les campagnes françaises* (*Annales de géographie*, 15 mars 1926) ; l'auteur étudie les divers groupes d'étrangers, le degré de leur assimilation, les résultats économiques de l'immigration.

2. Emmanuel DE MARTONNE, *Les Alpes (Géographie générale)*. Paris, Armand Colin, 1926, in-16, 217 p. ; prix : 9 fr.

3. Charlotte M. WATERS, *A short survey of the economic development of England and the colonies, 1874-1914*. London, Noël Douglas [1926], in-8°, 176 p. ; prix : 7 s. 6 d.

4. L'auteur ne cite pas, dans sa Bibliographie, l'important *Final report of agricultural tribunal of investigation*.

Digitized by Google

ainsi que sur les exploitations minières. D'intéressants chapitres sont consacrés au mouvement ouvrier, à l'évolution du capitalisme, à la législation ouvrière. Une des questions qui attirent le plus vivement son attention, c'est l'évolution de l'empire colonial anglais, de plus en plus indispensable pour la métropole, et qui absorbe, dès 1913, 78 % de son émigration ; cependant, moins d'un tiers de son commerce extérieur se fait avec ses colonies, et beaucoup des matières premières dont l'Angleterre a besoin proviennent de l'étranger. Peut-être eût-il fallu insister davantage sur le commerce, bien qu'on trouve des indications précises sur les voies de communication, l'organisation bancaire et les changes. Enfin, notons que l'auteur donne un aperçu intéressant du régime fiscal, montrant notamment que l'État recourt de plus en plus aux impôts directs, qui représentent, en 1912, 57 % du budget, au lieu de 27 % en 1842. Enfin, quelques pages précises sont consacrées aux théories économiques[1].

On admet généralement qu'après l'échec du mouvement chartiste la classe ouvrière d'Angleterre renonça à peu près à l'action politique, dans la période de 1850 à 1867. Dans une étude très documentée, Miss Frances Elma Gillespie[2] montre qu'il n'en est rien ; bien que dépourvus pour la plupart de droits politiques, les ouvriers ont fortement contribué à la réforme électorale de 1867. Les radicaux ne cessèrent aussi de rechercher leur alliance, quoique certains d'entre eux fussent opposés à bon nombre de leurs revendications économiques. En faveur de la réforme milita d'abord la *Parliamentary and financial reform association*, qui fut dissoute au moment de la guerre de Crimée, en 1855. Après cette guerre, la campagne reprend avec une plus grande intensité ; les ouvriers, engagés dans le mouvement des neuf heures, que revendiquaient surtout les travailleurs du bâtiment, sentent de plus en plus la nécessité de l'action politique ; leur condition, dans l'ensemble, s'est améliorée et l'organisation syndicale accroît encore leur force. L'auteur montre encore comment leur conscience de classe a été fortifiée par des faits de politique extérieure (guerre civile américaine, insurrection polonaise de 1863, agitation garibaldienne), puis par la création de l'Internationale en 1864[3]. Les progrès de l'idée de réforme en Angleterre, de 1864 à 1867, sont heureusement décrits, ainsi que l'action des deux grandes associations, la *National Reform Union*, créée par les manchestériens, et la *Reform League*, groupant radicaux et ouvriers. La crise économique de 1866 et 1867 accentua encore l'agitation : elle aboutit finalement au *Reform Act* de 1867, qui donnait le droit électoral à la majorité des travailleurs urbains. — Cet inté-

1. Il n'est pas très juste de dire que l'idée de révolution chez Karl Marx était plus anglaise que française et relativement pacifique.

2. Frances Elma Gillespie, *Labor and politics in England, 1850-1867*. Durham (North Carolina), Duke University Press, 1927, in-8°, 319 p. ; prix : 4 doll.

3. Miss Gillespie ne semble pas connaître l'ouvrage de James Guillaume, *L'Internationale*. Paris, 1906.

Digitized by Google

ressant ouvrage, qu'on lirait encore avec plus de plaisir s'il était mieux composé, apporte de nombreuses données nouvelles sur le caractère du mouvement ouvrier anglais, dont les tendances sont plus radicales et plus internationalistes qu'on ne le croit d'ordinaire. La bibliographie, très complète, rendra grand service à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire économique de l'Angleterre.

Le nouveau volume de M. Élie HALÉVY, qui retrace l'histoire du peuple anglais de 1895 à 1905[1], fait une assez large place aux questions économiques et sociales. C'est l'époque où de nouvelles tendances, plus radicales, se manifestent dans le monde syndical. Le parti socialiste proprement dit (*Social democratic Federation*) n'a pas prise sur lui, mais le parti indépendant du travail s'infiltre peu à peu dans les trade unions. D'ailleurs, l'offensive patronale, qui se marque par des victoires sur l'Union des mécaniciens et les mineurs du South-Wales, décide les syndicats à revenir à l'action politique, surtout après que la Chambre des Lords, dans l'affaire de la *Taff Vale Company*, eut condamné le *picketing* ouvrier. — M. Halévy insiste aussi sur le projet de réforme douanière, présenté par Chamberlain en 1902. Il en marque les causes profondes : c'est le tort fait à l'industrie britannique par la concurrence allemande et américaine ; c'est, ensuite, la décadence de l'agriculture, qui n'est pas moins inquiétante ; c'est, enfin, le bas prix des denrées agricoles, joint à la difficulté de trouver de la main-d'œuvre, qui tendait à ruiner les *farmers*. Mais le projet de Fédération impériale se heurtait à des difficultés de toutes sortes, et notamment à l'opposition de la classe ouvrière ; le principe de la liberté commerciale l'emporta. L'auteur marque encore le caractère des deux lois sociales votées en 1905 : l'*unemployed workmen act*, comme remède au chômage, et l'*aliens act*, contre l'immigration. C'est, dit-il, « la première ébauche d'une législation tout à la fois conservatrice, nationale et sociale ».

Bien qu'il concerne « les États-Unis d'aujourd'hui », le très pénétrant ouvrage de M. André SIEGFRIED[2] sera lu avec grand profit par les historiens. Il montre comment s'est transformée la production industrielle des États-Unis, aujourd'hui « standardisée », soumise au système Taylor, qui réduit dans de grandes proportions le coût de la fabrication. Elle en est arrivée à « défier toute concurrence », sauf pour les produits de qualité supérieure, qui demandent de l'art et de l'initiative. Les Américains sont parvenus de la sorte à résoudre le problème de la main-d'œuvre ; ils n'ont besoin que d'assez peu d'ouvriers, « demi-qualifiés », et auxquels ils peuvent donner de très hauts salaires, de sorte que la classe ouvrière connaît souvent un sort que pourraient lui envier bien des Européens aisés. Les États-Unis, grâce

1. Élie HALÉVY, *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle. L'épilogue, 1895-1914* ; t. I : *Les Impérialistes au pouvoir (1895-1905)*. Paris, Hachette, 1926, in-8°, VI-420 p. ; prix : 50 fr.

2. André SIEGFRIED, *Les États-Unis d'aujourd'hui*. Paris, Armand Colin, 1927, in-8°, 357 p. ; prix : 35 fr.

Digitized by Google

à leur énorme marché intérieur, sont économiquement indépendants du reste du monde, et ils peuvent prélever sur celui-ci une somme de richesses telle que l'Europe semble « une contrée de pauvres, et l'Asie un continent de misérables ». M. Siegfried montre encore comment les relations économiques des États-Unis, depuis la guerre, se sont sensiblement détournées de l'Europe vers les pays du Pacifique. C'est la guerre aussi qui a fortement contribué à faire de l'Amérique la créancière du monde ; son stock monétaire a doublé, et elle n'a évité l'inflation que grâce aux énormes progrès de sa production. Mais cette prospérité matérielle extraordinaire conduit-elle à une civilisation plus haute? Grâce à la « rationalisation de l'industrie », l'individu, dans son travail, perd toute personnalité, et aussi son originalité, sa liberté d'esprit. Un fait significatif, c'est que les États-Unis n'ont créé aucun art national. A ces grands progrès matériels, l'Europe devrait-elle sacrifier la beauté et le charme de sa civilisation? Telle est la question que pose l'auteur dans sa conclusion. La réponse n'est pas douteuse pour quiconque a le culte des choses de l'esprit.

Pour ce qui concerne le système Taylor, nous sommes renseignés par M. Bricard [1]. Ce système a pour objet, on le sait, d'accroître, en se servant de formules scientifiques, le rendement des machines et aussi du travail humain, dont on décompose tous les gestes et que l'on chronomètre. L'ingénieur américain en commença l'application vers 1890 ; mais il ne l'a décrit dans un travail d'ensemble qu'en 1902. Quand le système fut introduit à l'arsenal de Watertown, près de Boston, en 1911, les ouvriers s'en plaignirent et l'Association internationale des mécaniciens rédigea un mémoire de protestation. Le Parlement américain nomma alors une commission d'enquête, dont le rapport contenait, au sujet de ce système, de grandes réserves, que le Parlement fit siennes en 1913. Néanmoins, bien des usines l'adoptèrent en partie, malgré l'opposition des syndicats ouvriers. Connu en France depuis 1907, il y est encore peu appliqué ; les ouvriers français se montrent, d'ailleurs, encore plus hostiles que ceux d'Amérique au chronométrage du travail ; mais l'organisation technique, applicable surtout aux fabrications en séries, a chance de se répandre un peu partout. L'ouvrage de M. Bricard, très clair, malgré son caractère technique, sera lu avec intérêt par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du travail.

Quelles données précieuses peut fournir à des disciplines voisines l'histoire économique, et même l'histoire tout court, c'est ce que nous montre d'une façon lumineuse le tome VII de l'admirable *Histoire de la langue française* de M. Ferdinand Brunot [2]. Il s'est efforcé de se rendre compte de l'influence

1. Georges Bricard, *L'organisation scientifique du travail.* Paris, Armand Colin, 1927, in-16, 210 p. ; prix : 9 fr.

2. Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900 ;* t. VII : *La propagation du français en France jusqu'à la fin de l'Ancien régime.* Paris, Armand Colin, 1926, in-8°, 360 p. ; prix : 50 fr.

Digitized by Google

qu'ont pu exercer sur la propagation du français, en France même, les transformations économiques qui se sont produites au cours du XVIIIe siècle, comme les progrès des voies de communication et des transports, la création des manufactures, le développement des exploitations minières, qui suscitent un appel assez considérable d'ouvriers de toute provenance ; il n'oublie pas non plus les randonnées des ouvriers du « tour de France ». Mais, en somme, comme il n'y a pas encore au XVIIIe siècle de transformation économique très profonde, celle-ci n'a pu agir d'une façon très efficace sur le recul des patois et des idiomes. L'enseignement élémentaire est aussi trop peu répandu encore pour que la propagation du français dans les campagnes fasse des progrès sensibles. La Révolution, à cet égard, en créant vraiment la nation française, aura une bien plus grande action, comme M. Brunot le montre dans son tome IX, récemment paru.

Une étude remarquable sur l'évolution économique du Japon sera bien accueillie par le lecteur européen, surtout par celui qui s'intéresse à l'histoire économique comparée. Comment l'économie naturelle a fait place peu à peu à l'économie monétaire (*money economy*), dans la période où domine la dynastie Tokugawa, telle est la question qui fait l'objet du volume publié par Mlle Takizawa[1]. Elle nous donne d'abord une idée de l'organisation féodale, telle qu'elle a subsisté jusqu'au moment où la révolution de 1867 a détruit le *shogunat*. En principe, la terre appartenait au souverain, mais en réalité aux *daimyos*, qui eux-mêmes payaient en fiefs les services de leurs *samuraïs*. La terre est cultivée par les paysans, qui l'occupent à titre de tenanciers et doivent à leurs seigneurs presque uniquement les redevances en riz. Toute la vie économique a reposé longtemps sur cette culture, et l'on a pu dire que le Japon ne connaissait guère que la *rice economy*. D'ailleurs, les tenures n'ont que jusqu'à un certain point un caractère individuel ; partout, il existe des communautés de village, qui mettent certaines restrictions à l'exploitation individuelle de la terre. C'est le fils aîné qui succède à la tenure, mais il doit garder sous son toit ses frères et sœurs non casés, de sorte que la famille est entendue au sens large.

Jusque vers la fin du XVIIe siècle, le Japon est un pays presque exclusivement rural ; les villes ne sont guère que des résidences princières. Mais voici que l'on commence à faire un usage, de plus en plus étendu, de la monnaie, grâce aux progrès du commerce. Les marchands, d'abord très humbles et méprisés, s'enrichissent ; ils forment des *guilds*, auxquelles le *shogun* confère de véritables monopoles ; les villes se développent.

Ces transformations, qui commencent à se produire au cours du XVIIIe siècle, ont eu pour conséquence le déclin des anciennes communautés de village : dans la classe paysanne, on voit de plus en plus s'opposer riches et pauvres ;

1. Matsuyo Takizawa, *The penetration of money economy in Japan, its effects upon social and political institutions*. New-York, Columbia University Press, 1927, in-8°, 159 p. ; prix : 2 doll. 25 (Columbia studies in history, economics and public law, n° 285).

Digitized by Google

puis beaucoup de fils de cultivateurs vont à la ville, où ils espèrent toucher de bons salaires, et y restent. L'économie monétaire est défavorable aussi aux *daimyos* et surtout aux *samuraïs*, qui vivaient principalement des redevances en riz qu'ils recevaient. Ils sont souvent gênés et doivent emprunter aux marchands ; les liens féodaux se relâchent de plus en plus. L'ancienne famille, aux cadres si étroits, et à laquelle les Japonais étaient si profondément attachés, se désagrège elle-même. En réalité, toutes ces transformations profitent surtout à la classe qui vit de la richesse mobilière (*moneyed class*), aux marchands en gros et aux riches fabricants ; quant aux détaillants, ils sont généralement peu aisés, et les travailleurs, souvent misérables, surtout quand la disette du riz se produit.

La décadence progressive du *shogunat*, de plus en plus obéré, et sa chute définitive sont, pour une bonne part, la conséquence de ces transformations économiques, qui rendent impossible le maintien du régime féodal. Telle est, au dire de l'auteur, la véritable cause de la révolution de 1867, beaucoup plus que le désir populaire de voir rétablir le droit divin du mikado. En fait, c'est un régime constitutionnel, qui ne tarda pas à être créé. La révolution fut en apparence xénophobe ; mais bientôt on établit réellement le système de la porte ouverte et toute entrave aux relations commerciales avec les étrangers fut abolie.

On voit bien que le triomphe de cette *money economy* a été conditionné par le développement du commerce, et surtout sans doute des relations commerciales avec l'étranger. Mais quelles ont été les vicissitudes de ces relations ? C'est ce que le lecteur étranger, trop peu au fait des choses du Japon, aurait grand intérêt à connaître [1].

M. Stewart nous transporte au Canada dans un livre [2] où il étudie dans quelle mesure la législation du travail canadienne répond aux clauses édictées par le traité de Versailles de 1919. A ce propos, c'est toute l'histoire de cette législation qu'il retrace avec la plus grande précision.

Une circonstance défavorable aux progrès des *labor laws*, c'est que le Canada est un État fédéral : en bien des cas, le pouvoir fédéral ne peut pas légiférer souverainement, et la législation diffère selon les États ; cependant, on note une tendance à l'uniformité, de plus en plus marquée. L'organisation ouvrière est loin aussi d'avoir la même force qu'en Angleterre ; elle est de date relativement récente, car elle n'apparaît que vers 1870. Dans la suite, elle n'a cessé de se développer, surtout dans les périodes d'épanouissement économique, mais elle a été sérieusement entravée par la législation, bien moins libérale que la législation de la Grande-Bretagne, sur

1. On trouvera, à la fin du volume, une bonne bibliographie des sources et des ouvrages contemporains.

2. Bryce M. Stewart, *Canadian labor laws and the treaty*. Columbia University Studies in history, economics and public laws. New-York, Columbia University Press, 1926, in-8°, 501 p. ; prix : 6 doll.

Digitized by Google

laquelle elle s'était d'abord modelée. La *law of conspiracy* et l'interdiction du *picketing* existent toujours en principe, quoiqu'en fait, dans bien des cas, elles ne soient pas appliquées par les tribunaux ; les grèves de solidarité (*sympathetic strikes*) sont considérées comme illégales. Puis il n'y a pas, comme en Angleterre, de *labor party* à proprement parler, et les travailleurs n'ont que deux représentants à la Chambre des Communes. Cependant, les *trade unions* du Canada se préoccupent plus de l'action politique que ne le font celles des États-Unis ; beaucoup de leurs dirigeants sont, d'ailleurs, d'origine anglaise récente.

Puis M. Stewart examine les diverses branches de la législation du travail. En ce qui concerne le minimum des salaires, il est édicté, pour les femmes, dans la plupart des États, et même pour les hommes dans la Colombie britannique, depuis 1925. Les huit heures de travail sont de règle dans nombre d'industries et surtout dans l'industrie minière, mais, en général, elles ne sont pas légalement obligatoires, excepté dans la Colombie britannique depuis 1925. Il n'existe pas non plus de prescription générale et uniforme pour le repos hebdomadaire (*weekly rest of twenty four hours*), bien que l'observation du dimanche existe, en bien des endroits, depuis fort longtemps. L'abolition du travail des enfants au-dessous de l'âge de quatorze ans, jusqu'auquel ils doivent suivre l'école, est presque générale ; dans les industries dangereuses ou malsaines, on ne doit pas employer des garçons de moins de seize ans, ni de filles de moins de dix-huit. A cet égard, la protection légale apparaît très supérieure à ce qu'elle est aux États-Unis. L'application des *labor laws* y est mieux assurée aussi, par une meilleure organisation de l'inspection du travail, inférieure, il est vrai, à celle de la Grande-Bretagne. Enfin, les ouvriers étrangers jouissent au Canada de la même protection que les indigènes, hormis cependant les mesures prises par la Colombie britannique pour se garantir de l'envahissement des Chinois et des Japonais.

En résumé, la législation du travail au Canada est, en général, moins avancée que dans l'Europe occidentale, à part la question du minimum de salaires ; elle pèche aussi par le manque d'uniformité, conséquence de l'organisation constitutionnelle ; mais l'auteur montre les résultats bienfaisants obtenus déjà, à cet égard, par les Conférences internationales du travail de Genève, depuis 1921, et il prévoit pour un avenir prochain des progrès encore plus marqués [1].

III. Régime agraire. — La période du pré-Moyen Age a fait l'objet de quelques bons travaux. Le plus important est l'étude approfondie de

1. Parmi les ouvrages qui décrivent la vie économique pendant la guerre mondiale, signalons M. Lhéritier et C. Chautemps, *Tours et la guerre*. Paris, 1926, in-8°, xii-71 p. (Publ. de la Dotation Carnegie.)

Digitized by Google

M. Aug. DUMAS sur la propriété à l'époque carolingienne[1]. A la suite de M. Esmein, l'auteur part en guerre contre ce qu'il appelle « l'école domaniale », qui fait dériver le régime seigneurial de la *villa* antique, et il prétend lui donner « le coup de grâce ». Il s'efforce de montrer le rôle joué par le droit public dans l'organisation de la propriété foncière. Les familles des anciens grands propriétaires ont disparu, et cette classe ne se recrute plus que parmi les détenteurs de la puissance publique, c'est-à-dire le roi et ceux à qui il délègue ses pouvoirs, les comtes, les vassaux, les établissements ecclésiastiques ; en réalité, c'est à une concession royale que la plupart de ces propriétaires doivent leurs biens-fonds. Quant à la petite et à la moyenne propriété, encore fort importantes, leurs possesseurs sont soumis aux charges publiques, qui peu à peu passent entre les mains des « grands » ; alors les uns deviennent vassaux de ces grands, tandis que les autres, les *pauperes*, tombent dans une condition voisine de celle des *servi* des grands domaines. — Bien que l'auteur de ce Bulletin soit un des tenants de ce qu'on appelle l' « école domaniale », il reconnaît volontiers qu'il doit y avoir bien du vrai dans les conclusions de M. Dumas, que le régime de la propriété carolingienne ne dérive pas aussi directement de l'organisation ancienne qu'il l'avait cru. Cependant, le savant appareil critique de M. Dumas montre précisément que les documents de cette époque ne livrent pas facilement leur secret ; ils sont trop peu nombreux et trop peu explicites pour qu'on puisse aboutir à des conclusions certaines ; ceux qui nous ont été conservés émanent presque tous du pouvoir royal ou des établissements ecclésiastiques.

En tout cas, les cadres de la propriété foncière présentent une grande fixité. C'est ce qui apparaît dans l'étude de M. Ferdinand LOT[2], qui compare le manse de l'époque carolingienne et les exploitations agricoles modernes. Si la réserve seigneuriale, à partir du XIVe siècle, a cessé d'être mise en valeur par le travail gratuit des tenanciers, du moins, en ce qui concerne leur étendue, il n'y a pas eu de « révolution véritable ». — Signalons encore l'intéressant article de M. Marc BLOCH sur l'organisation des domaines royaux carolingiens[3]. Discutant les assertions du savant historien autrichien A. Dopsch, il prouve que le fameux capitulaire *De villis* n'a pas l'importance qu'on lui attribue si souvent ; on n'en a fait un si grand usage qu'à cause de la pénurie des documents[4].

1. Auguste DUMAS, *Quelques observations sur la grande et la petite propriété à l'époque carolingienne* (*Revue historique de droit*, mars et octobre 1926, p. 213-279 et 613-672).

2. Ferdinand LOT, *Le « jugum », le manse et les exploitations agricoles de la France moderne* (*Mélanges Pirenne*, 1926, p. 307-326).

3. Marc BLOCH, *La organisazion de los dominios reales carolingios y las teorias de Dopsch* (*Anuario de historia del derecho español*, t. III, 1926, p. 89-119) (en réponse à un article de Dopsch paru dans le tome II de l'*Anuario*).

4. Voy. aussi E. LESNE, *L'économie domestique d'un monastère au IXe siècle, d'après les statuts d'Adalhard, abbé de Corbie* (*Mélanges Ferdinand Lot*, 1925, p. 385-420). C'est une étude approfondie du texte.

Digitized by Google

Sur la vie rurale du Moyen Age, l'historien anglais G. G. COULTON[1] a publié un volume très neuf, très original, plein de talent. Ce n'est pas un exposé de l'évolution économique du régime agraire, ni une histoire comparée de ce régime, bien que l'auteur ait pris bien de ses exemples hors de l'Angleterre. C'est une description très vivante de la vie du paysan au Moyen Age, vie qu'il nous montre très dure, très pénible, très primitive, sans cesse en butte à l'arbitraire seigneurial. Il s'attache surtout à prouver que les seigneurs ecclésiastiques ne sont guère de meilleurs maîtres que les autres, et qu'en réalité ils ne le peuvent pas, précisément parce qu'ils sont des propriétaires. Pour lui, le gouvernement « paternel » est un mythe, et il s'attaque avec beaucoup de verve aux thèses de Janssen et de Newman, dont il démontre toute la faiblesse. M. Coulton révèle en cet ouvrage l'étendue et la variété de ses connaissances ; on a pu lui reprocher de n'avoir pas une méthode très ferme, mais il a le sens et le don de la vie, et c'est une qualité encore plus rare. Toutefois, il eût été utile de traiter de façon plus approfondie la période des origines.

Les historiens anglais continuent à étudier avec grand soin l'organisation manoriale, bien qu'elle ait déjà fait l'objet d'excellents travaux. D'après des *manorial accounts*, Miss A. E. LEVETT[2] en décrit l'administration financière et assure qu'il est difficile d'aboutir à des conclusions bien fermes. M. Carl STEPHENSON montre qu'en Angleterre la taille est un droit très analogue à celui qui existe sur le continent[3]. M. DAVIES se sert des tarifs de salaires pour affirmer que la disparition des petits propriétaires, due aux enclosures, est antérieure à 1780, que, par conséquent, le développement de la grande industrie n'a pas eu d'effet sur ce phénomène[4] ; les guerres de la Révolution et de l'Empire ont eu cependant pour conséquence d'accroître un peu le nombre des petits propriétaires de 1793 à 1815.

Sur l'histoire agraire de la France, à l'époque moderne, on ne peut guère signaler que l'ouvrage de M. Hervé DU HALGOUËT sur le duché de Rohan[5], dont on trouvera plus loin un compte-rendu détaillé[6].

En ce qui concerne l'Allemagne, la main-d'œuvre agricole, de la fin du

1. G. G. COULTON, *The medieval village*. Cambridge University Press, 1925, in-8°, 603 p. ; prix : 25 s. Cf. *Rev. histor.*, t. CLIII, p. 115.

2. A. E. LEVETT, *The financial organization of manor* (*Economic history review*, t. I, 1927).

3. Carl STEPHENSON, *The seignorial tallage in England* (*Mélanges Pirenne*, p. 465-474).

4. E. DAVIES, *The small landowners, 1780-1832, in the light of the Land tax assessments* (*Economic history review*, 1927).

5. Hervé DU HALGOUET, *Contribution à l'étude du régime seigneurial dans l'ancienne France. Le duché de Rohan et ses seigneurs*. Paris, E. Champion ; Saint-Brieuc, E. Prudhomme, 1925, in-8°, 308 p.

6. Pour la France, dans la première moitié du XIX^e siècle, voy. H. SÉE, *L'économie rurale de l'Anjou dans la première moitié du XIX^e siècle* (*Revue d'histoire économique*, année 1927, n° 1) et *La vaine pâture en France sous la monarchie de Juillet, d'après l'enquête de 1836-1838* (*Revue d'histoire moderne*, année 1926).

Digitized by Google

XVIIIe siècle à nos jours, a été étudiée avec soin par M. J. LAPKÈS. S'appuyant sur des statistiques et des enquêtes, il montre que l'affranchissement des serfs a eu pour conséquence l'extension du travail salarié ; il décrit avec précision la condition misérable des travailleurs agricoles. A la suite de la révolution allemande de 1918, des réformes juridiques importantes ont été réalisées, qui ont permis l'extension des contrats collectifs et des progrès sérieux dans l'organisation du marché du travail[1].

La Révolution russe attire toujours très vivement l'attention des historiens et des sociologues sur l'histoire agraire de la Russie. Rappelons pour mémoire les deux intéressants ouvrages de M. Alexandre MILLER[2] et de M. A. DAUDÉ-BANCEL[3], dont on trouvera les comptes-rendus dans la *Revue*[4].

Jusqu'ici, il nous était à peu près impossible d'avoir aucune donnée précise sur le régime de la propriété et la condition des paysans en Pologne. Un savant et remarquable mémoire de M. Jan RUTKOWSKI[5], donnant la substance de ses propres travaux, vient combler cette lacune. Il nous explique d'abord combien, à cet égard, la Pologne diffère de l'Europe occidentale : elle n'a pas eu de régime féodal. Le servage n'existe que depuis le début du XVIe siècle, époque où l'on interdit au paysan de quitter le domaine ; l'augmentation des réserves seigneuriales, qui demandent par le fait un accroissement des corvées, a fort contribué à cette innovation. Cependant, le seigneur, en réalité, ne peut pas augmenter les redevances de ses serfs. Ce qui accroît son autorité, c'est son pouvoir judiciaire. A côté des serfs, on trouve de petits agriculteurs libres et des fermiers. — Parmi les propriétaires nobles, on observe une grande inégalité de condition. On distingue de grands propriétaires, surtout dans l'Est, qui possèdent d'immenses domaines et jouissent d'énormes revenus, des moyens propriétaires et aussi des petits nobles, souvent moins aisés que les paysans riches et obligés de cultiver eux-mêmes leurs terres ou de vivre dans la domesticité des nobles riches. Les grandes et moyennes propriétés nobles sont cultivées par des corvéables — en général serfs — ou par des domestiques ou salariés. Le nombre des jours de corvée est fixé. L'organisation du travail, basée sur le servage, empêchait une

1. Jean LAPKÈS, *La main-d'œuvre agricole en Allemagne de la fin du XVIIIe siècle à 1926*. Paris, Bureau d'édition, de diffusion et de publicité, 1926, in-8°, 166 p.

2. Alexandre MILLER, *Essai sur l'histoire des institutions agraires de la Russie centrale, du XVIe au XVIIIe siècle*. Paris, Giard, 1926, in-8°, 385 p. ; prix : 25 fr. Cf. *Rev. histor.*, t. CLIV, p. 254.

3. A. DAUDÉ-BANCEL, *La réforme agraire en Russie*. Paris, éd. de la Bonne-Idée, 1926, in-8°, 180 p. ; prix : 15 fr.

4. Voy. encore Jenny GRIZZIOTTI-KRETSCHMANN, *L'agriculture et les conditions économiques dans la Russie des Soviets* (*Revue économique internationale*, juillet 1926) ; l'auteur montre que l'agriculture est en grand recul depuis 1914, de sorte que, si les paysans ont accru leur propriété, leur condition économique est loin de s'être améliorée.

5. Jan RUTKOWSKI, *Le régime agraire en Pologne au XVIIIe siècle* (*Revue d'histoire économique*, année 1926, p. 473-505, et 1927, p. 66-103).

Digitized by Google

exploitation agricole intensive. Somme toute, et notamment par le fait que les impôts royaux sont peu élevés, les charges du paysan paraissent moins dures que dans l'Allemagne du Nord-Est, et les cultivateurs censitaires jouissent d'une certaine aisance.

La réforme agraire de la Roumanie suscite aussi des travaux historiques, comme le volume de M. CONSTANTINESCO[1], qui décrit l'évolution agraire de l'ancien royaume et de la Transylvanie jusqu'à nos jours. L'auteur montre que la réforme agraire de 1917-1921 a diminué dans une forte proportion la grande propriété : en Transylvanie, elle est tombée de 57 % à 22 % ; dans l'ancien royaume, elle a perdu 2,700,000 hectares.

En France, les conséquences économiques de la guerre ont été favorables à l'extension de la propriété paysanne et au revenu de son exploitation. C'est ce que fait voir un récent volume de M. AUGÉ-LARIBÉ[2], le meilleur exposé que nous ayons sur l'histoire agricole de notre pays depuis quinze ans ; on y trouvera des données précises sur le mouvement de la production et des prix.

L'étude de M. DONAT[3] sur une simple paroisse du Languedoc, Larrazet (aujourd'hui commune du Tarn-et-Garonne), qui contient à peine mille habitants, est d'une haute portée. L'auteur a utilisé surtout un cadastre de 1769, qui donne, pour chaque propriétaire, l'énumération complète de ses biens[4]. Il a tiré aussi un parti excellent des archives notariales ; il a consulté les observations des contrôleurs des vingtièmes et vu le rôle de la capitation, que, d'ailleurs, il ne semble pas avoir étudié d'aussi près. Ajoutons qu'il est au courant des travaux généraux, auxquels a donné lieu l'étude de la propriété foncière, et notamment de ceux de Loutchisky et de Kareiev[5]. A l'aide du cadastre de 1769, il a dressé le tableau, par catégories, des propriétaires de Larrazet et de leurs biens fonciers ; puis il l'interprète et étudie d'une façon minutieuse la répartition de la propriété entre les diverses classes sociales. Voici ses conclusions générales. Il y a très peu de familles qui ne possèdent absolument rien, mais la propriété se répartit très inégalement entre les diverses classes sociales. Les propriétaires nobles, au nombre de six, pos-

1. M. CONSTANTINESCO, *L'évolution de la propriété rurale et la réforme agraire en Roumanie.* Bucarest, Cultura Nacionale, 1925, in-8°, 479 p.

2. M. AUGÉ-LARIBÉ, *L'agriculture française pendant la guerre* (*Histoire économique et sociale de la guerre.* Publication de la Dotation Carnegie). Paris, Presses universitaires de France, 1926, in-8°, 325 p. — Voy. aussi, du même, *Syndicats et coopératives agricoles.* Paris, Armand Colin, 1926, in-16, 211 p. ; prix : 9 fr. 80 (*Rev. histor.*, t. CLIV, p. 134).

3. Jean DONAT, *Une commune rurale à la fin de l'Ancien régime*, préface de Camille Bloch. Montauban, impr. G. Forestié, 1926, in-8°, 297 p. (Documents sur l'histoire économique de la Révolution, Comité de Tarn-et-Garonne).

4. Les cadastres de cette sorte servaient à la confection des rôles de la taille *réelle*, qui n'existait que dans le Midi ; on n'en trouve donc pas dans la France du Nord.

5. Cependant, de Loutchisky, il ne cite pas l'ouvrage essentiel : *La propriété paysanne en France, et particulièrement dans le Limousin, à la fin de l'Ancien régime.*

Digitized by Google

sèdent le sixième de la superficie totale, de sorte que chacun d'eux détient une moyenne de trente-neuf hectares. Les biens d'Église (appartenant à l'abbaye de Belleperche) représentent le dix-septième de la superficie de Larrazet. Les bourgeois (quatorze) possèdent le quart du territoire ; la moyenne pour chacun est de plus de vingt-cinq hectares. Les artisans et occupés d'industrie (soixante-deux), détenant un onzième du territoire, n'ont en moyenne que deux hectares. Dans la population agricole, M. Donat distingue essentiellement les *ménagers en leur bien* et les *laboureurs*, d'une part, et les *brassiers* ou journaliers, de l'autre. Les ménagers (neuf) possèdent, en moyenne, dix-huit hectares, les laboureurs huit[1]. Quant aux nombreux journaliers, domestiques, etc., ils ne possèdent chacun, en moyenne, qu'un hectare et demi. C'est dire que ces travailleurs agricoles ne peuvent guère vivre que du travail de leurs bras. — Suit une étude, à la fois précise et très finement menée, de la valeur comparée de la fortune foncière des divers groupes sociaux. M. Donat montre la lente accession de certains individus des diverses classes vers la classe supérieure : le point d'aboutissement, c'est le bourgeois, qui représente la catégorie la plus élevée du tiers état ; lorsqu'il n'a pu accéder à la noblesse, il s'est montré, vers 1789, l'adversaire le plus résolu et le plus conscient des privilèges nobiliaires. Puisque M. Donat a étudié les ventes de biens fonciers dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, il aurait dû montrer avec plus de précision au profit de quelles classes elles se sont surtout produites ; en tout cas, d'après ses relevés, elles ont été surtout actives de 1770 à 1780 ; n'est-ce pas une confirmation de la thèse qu'avait soutenue Loutchisky?

M. Donat a aussi tenté de se représenter la vie économique et sociale de la population de Larrazet en utilisant principalement les archives notariales (contrats de mariages, testaments, inventaires, etc.) ; son exposé abonde en détails intéressants et en vues suggestives. Il montre que, sous l'Ancien régime, il n'y a pas de cloisons étanches entre les diverses classes, qu'il existe entre elles des relations sociales, ce qui n'empêche que, pendant la Révolution, il y ait eu, en fait, de véritables luttes de classes. Sans doute, l'auteur n'a pas eu à sa disposition de papiers seigneuriaux (terriers, aveux, comptes, etc.), sans quoi il nous aurait décrit avec plus de précision la portée du régime seigneurial. Par contre, on voit que les charges fiscales étaient fort lourdes, surtout pour les bourgeois qui n'exploitaient pas eux-mêmes leurs terres. En ce qui concerne la Révolution, la conclusion de M. Donat est à retenir : elle n'a changé profondément ni la vie économique des campagnes, ni la répartition de la propriété ; elle a été surtout juridique et politique ; elle a produit l'émancipation définitive du paysan, maintenant propriétaire autonome de sa terre ; elle a supprimé bien des abus, des inégalités, établi un régime singulièrement plus régulier et homogène.

1. On peut se demander si la distinction de ces deux catégories n'est pas quelque peu artificielle.

Digitized by Google

On trouvera encore dans ce volume des renseignements intéressants sur la culture, sur l'exploitation agricole, sur le mode de location des terres ; on voit que le métayage est absolument prédominant[1]. Cependant, l'étude du régime agraire proprement dit a été laissée un peu dans l'ombre. C'est ainsi que la question si importante du groupement de la population n'a été traitée que d'une façon tout à fait incidente ; est-ce le régime du village aggloméré ou des fermes dispersées? On ne le voit pas très nettement. Dans quelle mesure y a-t-il des clôtures entre les propriétés? M. Donat ne l'indique pas.

Mais peu importent ces lacunes. Soyons reconnaissants à l'auteur d'avoir mené à bien, avec autant de conscience et d'intelligence, ce difficile travail. Grâce à son labeur, ce microcosme de Larrazet nous fait mieux comprendre la vie rurale dans son ensemble. De semblables études sont seules capables de nous montrer ce qui, dans les travaux plus généraux, restera définitivement acquis, et ce qui, d'autre part, aura besoin de revisions et de recherches complémentaires ; c'est dire tout le service qu'elles peuvent rendre à la science[2].

La question de la vente des biens nationaux est toujours à l'ordre du jour. Son étude sera facilitée par le recueil des textes législatifs et administratifs que publie M. Pierre Caron, en collaboration avec M. E. Déprez. L'introduction, écrite par M. Caron, décrit l'organisation administrative du service de la vente[3].

IV. Commerce et industrie. — L'une des questions les plus passionnantes, c'est la prise de possession de l'Amérique par les Espagnols au XVI^e siècle. Après le grand travail de Merriman (*The spanish Empire*, t. III), il vient de paraître une étude très approfondie de G. Friederici, qui ne nous est pas parvenue[4]. Sur l'histoire du commerce français au Moyen Age, nous n'avons aucun travail important à signaler. — On sait quelle place tenait la laine dans le commerce anglais à cette époque. D'après des sources inédites, Miss Eileen Power décrit la nature de ce commerce sous le règne d'Édouard IV[5]. Calais en était l'étape obligatoire ; mais échappaient à cette obligation les marchands de Newcastle et les Italiens, sans compter que d'autres personnes obtenaient fréquemment des licences. Les

1. Arthur Young a mieux compris la nature du métayage que ne le croit M. Donat.

2. M. Donat publie, à la fin du volume, d'intéressantes pièces justificatives (testaments, inventaires, baux de métayage et de ferme, nomenclature de terrains de 1765 à 1791, etc.). Des tableaux et un graphique éclairent son travail statistique.

3. *Recueil des textes législatifs et administratifs concernant les biens nationaux*, t. I, du 23 septembre 1789 au 30 décembre 1791. (Coll. des Documents économiques de la Révolution.) Paris, E. Leroux, 1926, in-8°, XXVII-431 p.

4. G. Friederici, *Der Charakter der Entdeckung und Eroberung Amerikas durch die Europäer*, t. I. Stuttgart, Perthes, 1926 (coll. Oncken).

5. Eileen Power, *The english wool trade in the reign of Edward IV* (*The Cambridge historical journal*, t. II, 1926). Voy. aussi G. Dept, *Les marchands flamands et le roi d'Angleterre, 1154-1216* (*Revue du Nord*, année 1926, p. 303-324).

Digitized by Google

représentants des étapiers à Calais constituaient des stocks, pour les vendre surtout aux gens des Pays-Bas, leurs principaux clients. La question du crédit jouait un grand rôle, car le prix de la laine n'était pas acquitté immédiatement ; il s'effectuait donc de véritables opérations bancaires, suivant des procédés assez analogues à ceux d'aujourd'hui.

Sur les *Merchant adventurers* à l'époque d'Élisabeth, on trouvera des vues nouvelles dans un important mémoire de George UNWIN [1]. Il affirme que ces marchands luttent surtout pour soutenir leur monopole contre les détaillants et les autres marchands ; ils sont donc plutôt nuisibles à l'exportation. Les corsaires, même Drake, ont nui également au commerce régulier. Enfin, les sociétés par actions, qui sont aussi des monopoles, n'ont pas rendu au commerce extérieur les services qu'on leur attribue d'ordinaire. N'y a-t-il pas quelque exagération dans ces thèses originales?

L'histoire du commerce extérieur de la France depuis le XVI^e^ siècle offre un vaste champ d'études, encore à peine exploré. On commence cependant à se rendre compte que, pendant la plus grande partie du XVII^e^ siècle, il a été peu florissant. Sous la minorité de Louis XIV, le trafic de nos ports est presque entièrement entre les mains des étrangers, surtout des Hollandais, comme nous l'avons montré récemment [2]. Aussi apprécie-t-on plus équitablement la politique commerciale de Colbert [3]. Récemment, M. CHARLIAT a montré, surtout d'après des documents danois, comment le grand ministre a essayé d'étendre le commerce français dans le Nord et dans les pays scandinaves [4]. Colbert avait des raisons sérieuses de lutter contre le commerce hollandais, et l'on s'explique les tarifs de 1664 et de 1667. Sans doute, celui de 1667 a provoqué, en partie, la funeste guerre de Hollande, mais en partie seulement, car elle a eu aussi, comme on le voit par le récent volume de M. S. ELZINGA, des causes politiques [5].

Pendant le règne de Louis XIV, trop souvent la diplomatie royale a travaillé contre les intérêts du commerce français ; c'est ce qui apparaît nettement surtout dans la période de 1715 à 1730, comme le montrent des études publiées par M. Léon VIGNOLS et par nous [6].

1. George UNWIN, *The merchant adventurers Company in the reign of Elizabeth* (*Economic history review*, année 1926, p. 35-65).

2. Voy. H. SÉE, *Le commerce des étrangers à Nantes pendant la minorité de Louis XIV* (*Tijdschrift voor Geschiedenis*, 1926).

3. Voy. notre article, *Que faut-il penser de l'œuvre économique de Colbert?* (*Rev. histor.*, 1926, t. CLII, p. 181-194).

4. Pierre CHARLIAT, *Le marché de la Baltique et Colbert, d'après les comptes de la douane du Sund* (*Revue d'histoire moderne*, décembre 1926). Ajouter l'intéressant article d'O. A. JOHNSEN, *Le commerce entre la France méridionale et les pays du Nord sous l'Ancien régime* (*Ibid.*, mars 1927).

5. S. ELZINGA, *Het voorspel van den oorlog van 1672. De economisch-politieke betrekkingen tusschen Frankrijk en Nederland in de jaren 1660-1672.* Haarlem, Tjeenk Willink, 1926.

6. H. SÉE et L. VIGNOLS, *Mémoires sur le commerce rédigés en vue du Congrès de Soissons, 1728* (*Comité des Travaux historiques, section d'histoire moderne et contemporaine*, fasc. XII,

Digitized by Google

Cependant, dès la première moitié du XVIIIe siècle, on voit le trafic de nos ports se développer rapidement. M. Gaston MARTIN le prouve en ce qui concerne Nantes[1], en une étude très neuve, fondée sur les archives communales et le fonds de la Chambre de commerce ; il attribue en grande partie cette prospérité aux ventes de la Compagnie des Indes, qui se tinrent à Nantes jusqu'en 1733 ; on trouvera encore dans son travail des renseignements très intéressants sur la Compagnie fondée par Law, ainsi que sur la liquidation de 1721 ; il nous dépeint aussi l'essor industriel, qui est à Nantes une conséquence du développement commercial.

On sait le parti qu'on peut tirer des papiers des maisons de commerce pour l'étude de l'histoire du commerce extérieur et intérieur[2]. Nous avons utilisé cette catégorie de documents pour retracer l'histoire des toiles du Bas-Maine dans la première moitié du XVIIIe siècle et du commerce de Vitré pendant la Révolution française[3]. Nous avons trouvé ainsi beaucoup de renseignements intéressants sur les débouchés commerciaux, les transports, les règlements de comptes et opérations bancaires, les crises commerciales.

Pour son étude sur le *Livre français en Hollande*[4], M. DUBOSQ a utilisé des copies de lettres de libraires hollandais, notamment de la maison Luchtmans, ainsi que de nombreuses correspondances « passives »[5], et il est bien au courant de tous les ouvrages touchant à son sujet. Il nous apporte donc beaucoup de faits nouveaux et intéressants, mais qu'une composition plus nette eût encore mieux mis en lumière. Il n'a pas distingué suffisamment l'édition et le commerce de commission.

Dans une première partie, l'auteur nous montre que les libraires étaient nombreux en Hollande et que beaucoup d'entre eux étaient d'origine française : tels Bernard, Luzac[6], Marchand. L'imprimerie était très florissante ; les libraires étaient donc obligés d'éditer non seulement des ouvrages hollan-

année 1926), et *L'envers de la diplomatie officielle et les doléances des négociants français, 1715-1730* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1926) ; H. SÉE, *Documents sur le commerce de Cadix* (*Revue d'histoire des colonies françaises*, année 1926, n° 4, et 1927, nos 1 et 2).

1. Gaston MARTIN, *Nantes et la Compagnie des Indes, 1664-1769* (*Revue d'histoire économique*, année 1926, p. 401-446, et 1927, p. 25-65), et *Négociants et courtiers à Nantes au XVIIIe siècle*, 1927 (*Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie*, de J. Hayem, 10e série, 1926).

2. M. Georges ESPINAS publie deux lettres commerciales très curieuses, datant du début du XIVe siècle, et dont il donne une savante interprétation (*Une petite correspondance de marchands drapiers de Douai et de Paris en 1313*, dans les *Mélanges Pirenne*, p. 139-150).

3. Henri SÉE, *Le commerce des toiles du Bas-Maine dans la première partie du XVIIIe siècle, d'après les papiers de Pousteau-Duplessis*, et *L'industrie et le commerce de Vitré pendant la période révolutionnaire* (*Mémoires et documents*, de J. Hayem, *ibid.*). Voy. aussi *Le commerce du beurre et des salaisons en Bretagne au XVIIIe siècle* (*Ibid.*).

4. G.-Z. DUBOSQ, *Le livre français et son commerce en Hollande de 1750 à 1780*. Amsterdam, H.-J. Paris, in-8°, VIII-166 p.

5. Documents conservés dans la bibliothèque de la « Vereeniging tot bevordering van de Belangen des Boekhandels ».

6. A noter que la *Richesse de la Hollande*, de Luzac (1780), très souvent citée, n'est que la traduction de l'ouvrage d'un Français, Accarias de Sérionne, qui parut en 1778.

Digitized by Google

dais, mais aussi des ouvrages étrangers, et surtout des français. Ce n'est pas que la censure fût beaucoup plus libérale en Hollande qu'en France : elle proscrivait les livres qu'elle considérait comme dangereux pour les mœurs et la religion, tels que le *Contrat social*, l'*Émile*, le *Dictionnaire philosophique portatif ;* les pasteurs rédigèrent même, en 1769, un projet très rigoureux, contre lequel protesta Élie Luzac, au nom des libraires de Leyde, et qui d'ailleurs n'entra pas en vigueur ; en 1782, le gouvernement prit des mesures sévères contre les pamphlets qui l'attaquaient.

M. Dubosq nous donne des renseignements précis sur les ouvrages français imprimés et édités en Hollande : pour le XVII^e^ siècle, il ne s'agit guère que de La Fontaine. Mais, au XVIII^e^, on publie des œuvres de Buffon, de Montesquieu, de Fontenelle, de d'Alembert, de Nivelle de La Chaussée, de Marmontel, etc., et aussi des *Suppléments de l'Encyclopédie.* Une place d'honneur est faite à Voltaire, qui a de nombreuses relations avec les libraires hollandais, et notamment avec Néaulme, qu'il rudoie souvent, mais dont, en somme, il n'a pas trop eu à se plaindre. J.-J. Rousseau fait imprimer par Rey ses ouvrages les plus importants : la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social*, etc. La littérature dramatique française avait aussi un grand succès en Hollande[1].

C'est également avec la France que les libraires hollandais font le commerce le plus actif, commerce de contrebande le plus souvent, qu'il s'agisse de contrefaçons ou de livres proscrits par la censure. Il existe toute une catégorie d'agents très habiles qui s'emploient à faire pénétrer dans chacun des deux pays les ouvrages prohibés et qui corrompent au besoin les fonctionnaires chargés du contrôle. — Les Hollandais font aussi le trafic de commission des livres dans la plupart des pays de l'Europe : en Allemagne, en Russie, dans les pays du Midi, en Angleterre. Leurs succès, ils les devaient à leur habileté commerciale ; mais il serait injuste de les considérer comme plus malhonnêtes que leurs confrères français. Ils n'amassaient pas non plus des « richesses fabuleuses », comme on l'a dit parfois : il ne faut pas oublier que le commerce des livres comportait de grandes dépenses et des risques sérieux. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que les libraires hollandais contribuèrent pour une forte part, au XVIII^e^ siècle, à la diffusion de la littérature et des idées françaises[2].

L'histoire du commerce des grains s'est enrichie d'une nouvelle et bonne monographie, relative à la généralité de Rouen. La thèse de M. Ch. DESMAREST[3], qui a tiré bon parti des archives locales et aussi de la précieuse corres-

1. On voit que Rey avait à sa solde des correspondants très actifs : Loches et un prêtre défroqué, Voyard de Chenau, le renseignent sur tout ce qui regarde la littérature et le commerce des livres.

2. La correspondance de ces libraires est souvent en français. Le début des lettres (« Nous avons reçu votre chère lettre... », etc.) est d'une grande politesse, « frisant l'obséquiosité », remarque M. Dubosq. En réalité, ce sont des formules que l'on retrouve dans *toutes* les correspondances commerciales de l'époque.

3. Charles DESMAREST, *Le commerce des grains dans la généralité de Rouen à la fin de l'Ancien régime.* Paris, Jouve, 1926, in-8°, 243 p. (thèse de doctorat en droit). — Ajouter deux

Digitized by Google

pondance de Miromesnil, montre une fois de plus la très grande place que tenait, au XVIIIe siècle, la question des subsistances. On voit combien, lors de mauvaises récoltes, était difficile le ravitaillement de villes comme Rouen ; on perçoit les obstacles qui provenaient des nombreux droits de marchés et des péages, et aussi de la mauvaise organisation du négoce (l'auteur donne des renseignements intéressants sur les *blatiers* et sur les négociants de grains en gros). La crainte de la disette et la hausse des prix provoquaient souvent des émeutes graves, que l'autorité redoutait fort. Le peuple voudrait empêcher les exportations de grains, fréquentes dans cette contrée maritime, en dépit des règlements. Aussi les édits de 1763 et 1764, qui établissaient le régime de liberté, cher aux physiocrates, se heurtèrent à tant de difficultés que le Parlement de Rouen lui-même, qui y avait été d'abord favorable, rendit, en avril 1768, un arrêt qui les contrecarrait complètement. L'auteur apprécie équitablement les mesures, fort sages, quoi qu'on en ait dit, de l'abbé Terray. On comprend aussi, à cet égard, l'échec de Turgot. Cependant, dans sa conclusion, M. Desmarest s'en tient à l'opinion traditionnelle sur les bienfaits de la liberté du commerce des grains, alors que son exposé montre précisément qu'elle était impossible sous l'Ancien régime[1].

M. Paul VIARD[2] décrit par le détail, en prenant comme exemple l'Ille-et-Vilaine, les conséquences économiques du Blocus continental, conséquences néfastes pour les ports de Saint-Malo et de Redon, dont le trafic est presque suspendu, malgré le système des « licences » et dérogations, en vigueur de 1809 à 1813, pour certaines catégories de marchandises. L'industrie, notamment celle des toiles, périclite aussi, surtout de 1810 à 1814. Il faut dire, d'ailleurs, que c'est moins encore le Blocus que l'interminable guerre maritime qui est responsable de la décadence de l'industrie textile.

Le commerce des tulipes est un des traits curieux de la vie économique en Hollande. Il donne lieu à de grandes spéculations ; M. N. W. POSTHUMUS décrit la crise commerciale qu'elles provoquèrent en 1636 et 1637 et publie d'intéressants documents sur la question[3].

Il y a de précieuses données à tirer d'une étude de géographie économique de M. Albert DEMANGEON sur les pêcheries de la mer du Nord[4]. L'auteur montre que ces pêches, surtout la pêche du hareng, florissantes dès le

études de M. Léon Cahen, *Le pacte de famine et les spéculations sur les blés*, dans la *Rev. histor.*, t. CLII, p. 32-43, et *L'approvisionnement en pain de Paris au XVIIIe siècle et la question de la boulangerie* (*Revue d'histoire économique*, 1926, p. 458-472).

1. Il ne semble pas connaître l'intéressante thèse de Musart, *La réglementation du commerce des grains au XVIIIe siècle*, thèse de droit, publiée en 1921.

2. Paul VIARD, *Les conséquences économiques du Blocus continental en Ille-et-Vilaine* (*Napoléon*, janvier et mars 1926).

3. N. W. POSTHUMUS, *De speculatie in tulpen in de jaren 1636-1637* (*Economisch-historisch Jaarboek*, 12e série, 1926).

4. Albert DEMANGEON, *Pêcheries et ports de pêche de la mer du Nord* (*Revue économique internationale*, juin 1926).

Digitized by Google

Moyen Age, constituent l'origine de la puissance maritime de la Hollande, de l'Angleterre, des pays scandinaves. Aujourd'hui, elles se transforment grâce à l'emploi du chalut, qui les industrialise de plus en plus.

Signalons, enfin, les études de M. Marcel BLANCHARD sur l'histoire des chemins de fer, principalement dans la région du Rhône[1]. Utilisant des brochures et des documents conservés dans plusieurs dépôts d'archives départementales, l'auteur montre combien les Lyonnais, d'abord en partie hostiles aux chemins de fer, qu'ils croyaient devoir nuire à leur commerce, se sont préoccupés des projets relatifs à la vallée du Rhône et aux relations entre la France, la Suisse et l'Italie. Ils redoutaient particulièrement la ligne Paris-Genève par le Jura, et ils craignaient aussi le tracé Paris-Culoz-Chambéry, vers l'Italie, qui sera adopté plus tard pour la ligne du Mont-Cenis. L'auteur rappelle que, dès 1843, un simple entrepositaire de Lyon, Medail, avait émis des idées du plus haut intérêt sur les relations franco-italiennes. M. Marcel Blanchard montre encore l'influence de la haute finance sur les divers projets ferroviaires, et il indique tout l'intérêt que présenterait l'étude de ces questions pour l'histoire contemporaine de la France économique et même de la France politique[2].

Une curieuse figure d'abbé-homme d'affaires au début du XVIII^e siècle nous est dépeinte avec beaucoup de verve par M. Étienne DUPONT[3] : il s'agit du Malouin Jouin, qui participa à plusieurs expéditions lucratives à la « mer du Sud » et montra peu de scrupules dans ses opérations commerciales. L'auteur nous donne, en même temps, une description très vivante de Saint-Malo à la fin du règne de Louis XIV.

Sur l'industrie en France au Moyen Age, il n'y a guère à signaler qu'une thèse de M^lle SCLAFERT[4]. L'industrie du fer à Allevard, florissante alors, a été en déclinant, surtout au XIX^e siècle, car la proximité des bois n'a plus la même importance pour la métallurgie. La prospérité de l'industrie faisait la richesse de la région d'Allevard, qui n'a pas connu, comme d'autres

1. Marcel BLANCHARD, *Premiers projets de chemins de fer par la vallée du Rhône ; premières liaisons ferroviaires de Lyon avec la région alpine*, 34 p. (extrait des *Études rhodaniennes*, 1926).

2. Dans un précédent travail (*Les voies ferrées de l'Hérault, essai d'étude sur la politique montpelliéraine des chemins de fer, 1834-1875*, publiées dans le *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, 1922), M. Blanchard explique les raisons historiques pour lesquelles Montpellier a été si mal desservi par les chemins de fer ; il décrit à ce propos la lutte entre la Compagnie du Midi, dirigée par les Pereire, et la Compagnie P.-L.-M., aux mains de financiers parisiens. — Les riverains de la vallée du Rhône (bateliers, aubergistes, paysans, etc.) protestèrent vigoureusement, sous la monarchie de Juillet, contre le projet de chemin de fer du Rhône ; M. Blanchard a réuni à ce sujet des documents significatifs, dans ses *Oppositions locales aux chemins de fer dans la vallée du Rhône* (*Ibid.*, 1924).

3. Étienne DUPONT, *L'aumônier des corsaires : l'abbé Jouin, 1672-1720*. Nantes, Durance, 1926, in-16, XXXIII-187 p.

4. Thérèse SCLAFERT, *L'industrie du fer dans la région d'Allevard au Moyen Age* (*Revue de géographie alpine*, t. XIV, 1926).

Digitized by Google

régions du Dauphiné, le phénomène de l'émigration. Au Moyen Age, le minerai d'Allevard s'exportait surtout au Midi.

On attribue d'ordinaire à l'immigration de tisserands flamands l'origine de l'industrie drapière en Angleterre, au XIIIe siècle. M. Henry-E. DE SAGHER[1] pense qu'on en a fort exagéré l'importance : l'industrie drapière existait auparavant et son grand développement est postérieur de quelques décades à l'immigration des Flamands.

Quiconque s'intéresse à l'histoire de l'industrie anglaise lira avec intérêt l'attrayant volume de M. Abel CHEVALLEY sur le romancier populaire Thomas Deloney[2]. Celui-ci, sans doute d'origine française, décrit d'une façon pittoresque la vie des gens de métier (maîtres, compagnons, apprentis) à la fin du XVIe siècle. L'auteur, au courant des travaux d'histoire économique, comme en fait foi sa bibliographie, extrait des romans de Deloney des données assez précises sur les phénomènes économiques de l'époque ; son *Jack de Newbury* est le fameux John Winchcombe. Dans ces romans apparaît en pleine lumière l'importance des fabricants de drap (*clothiers*), qui font travailler de nombreux artisans, surtout campagnards ; toutefois, M. Chevalley nous semble exagérer quelque peu l'extension de la grande industrie au XVIe siècle. Par contre, il est très juste de dire qu'on trouve chez Deloney nombre de passages caractéristiques sur la vie vagabonde dans l'ancienne Angleterre, ainsi que sur les progrès de la vie matérielle et du bien-être qui se manifestent à l'époque d'Élisabeth.

En France, on continue à étudier de préférence l'histoire de l'industrie au XVIIIe siècle. Témoin un bon travail de M. R. CUZACQ sur l'industrie métallurgique du Périgord[3]. Il dépeint surtout l'activité de Blanchard de Sainte-Catherine, qui créa un grand établissement métallurgique, alimenté par d'importantes commandes du ministère de la Guerre, mais qui finit cependant par sombrer, faute de capitaux suffisants ; l'étude contient beaucoup de renseignements sur la technique.

Au XVIIIe siècle, l'industrie et le commerce de la soie ne sont pas uniquement concentrés à Lyon. Tel est le fait que met en lumière M. L. GUÉNEAU[4], surtout d'après des documents des Archives nationales. Paris, à cet égard, joue un grand rôle à partir de 1750. On voit ses grands marchands de soieries « contrôler » en partie la fabrique lyonnaise ; tel Bourjot, fournisseur de la

1. Henry-E. DE SAGHER, *L'immigration des tisserands flamands et brabançons sous Édouard III* (*Mélanges Pirenne*, p. 109-126).

2. Abel CHEVALLEY, *Thomas Deloney. Le roman des métiers au temps de Shakespeare.* Paris, Gallimard, 1926, in-8°, 254 p. ; prix : 12 fr. 50. — M. Chevalley a publié aussi une excellente traduction de *Jack de Newbury et Thomas de Reading* (Paris, Gallimard, 1926, in-8°, 249 p. ; prix : 14 fr. 40) et tout récemment du *Noble métier* (Ibid., 1927, in-8°, 251 p. ; prix : 13 fr.).

3. R. CUZACQ, *Un maître de forges du Périgord dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle* (*Comité des Travaux historiques, section d'histoire moderne et contemporaine*, fasc. XII, 1926).

4. L. GUÉNEAU, *Paris. Les industries et le commerce de la soie et des soieries à la fin de l'Ancien régime* (*Revue d'histoire moderne*, août et novembre 1926).

Digitized by Google

cour, arbitre de la mode, qui envoie à Lyon ses modèles et ses dessins et fait fabriquer des moires façon de Hollande. Cependant, vers la fin de l'Ancien régime, les « fabricants » lyonnais, dont le rôle commercial prend de l'extension, secouent en partie cette tutelle ; mais Paris conserve d'importantes spécialités : bonneterie en soie, passementerie, broderies, dentelles, gazes, dont la fabrication est particulièrement prospère. Paris a donc, à cet égard, un marché indépendant de Lyon. La Révolution ruinera ces industries parisiennes et Lyon obtiendra, en quelque sorte, le monopole des soieries.

Nous avons nous-même étudié la draperie, la verrerie en Bretagne au XVIII^e siècle, ainsi que la décadence, ou plutôt l'agonie de l'industrie de la toile en Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle : elle ne subsiste plus jusque vers 1870 que grâce aux commandes de la marine de l'État[1].

Les archives municipales de Lille ont fourni à M. Jean DESCAMPS[2] les principaux éléments d'un consciencieux travail sur la corporation des orfèvres. Il montre avec précision que le métier était soumis à une étroite réglementation, notamment en ce qui concernait le titre des pièces fabriquées, réglementation qui s'est encore aggravée lorsqu'en 1685 fut créé l'Hôtel des monnaies de Lille ; c'est la source de nombreux différends et procès que l'auteur raconte en détail. On lira avec intérêt les chapitres relatifs à l'apprentissage, qui était fixé à six ans, et à la maîtrise. Les chefs-d'œuvre étaient coûteux, mais ils consistaient rarement en travaux d'art, bien qu'on pût compter, parmi les orfèvres, quelques artistes de talent, comme Baudoux (le volume contient d'intéressantes reproductions de quelques-unes de ses œuvres). Au XVIII^e siècle, le nombre des orfèvres de Lille a été de soixante à quatre-vingts ; la Cour des monnaies a tenté, mais sans y parvenir, de le limiter. D'autre part, la corporation s'efforce d'écarter les maîtres étrangers et défend jalousement son monopole, comme le montre sa lutte incessante contre les merciers, qui avaient le droit de vendre de la bimbeloterie, de la bijouterie bon marché, mais non de véritables pièces d'orfèvrerie. M. Descamps nous donne aussi des listes de maîtres. Il eût été encore plus intéressant de chercher à déterminer la situation économique des orfèvres, qui, en général, comptent parmi les marchands les plus aisés ; les rôles d'impôts n'auraient-ils pu lui fournir des renseignements à cet égard ?

Dans les grands ports, l'industrie est née presque toujours du commerce. C'est ce que montre de façon très intéressante, pour Rotterdam, la thèse de M. Cornélis VISSER[3]. Il étudie, à ce point de vue, pour le XVIII^e siècle, les

1. Études publiées dans les *Mémoires et documents...* de J. Hayem, 10^e série, 1926.

2. Jean DESCAMPS, *Histoire de la corporation des orfèvres de Lille*. Lille, O. Marquant, 1926, in-8°, 343 p. (thèse de doctorat en droit).

3. Cornelis VISSER, *Verkeersindustrieen te Rotterdam in de tweede helft der achttiende eeuw*. Rotterdam, 1927, in-8°, 207 p. (thèse de l'École supérieure de commerce de Rotterdam). Notons quelques bonnes monographies sur l'industrie de la Hollande : Z. W. SNELLER, *De twentsche weefnijverheid omstreeks jaar 1800* (*Tijdschrift voor Geschiedenis*, 1926, n° 4), montre que dans la Twente la grande industrie n'existe pas encore au début du XIX^e siècle. Voy. du

Digitized by Google

raffineries, distilleries, malteries, brasseries, etc. ; ce ne sont pas, en général, de très grandes entreprises, mais elles exigent cependant des capitaux relativement importants ; l'auteur fournit aussi quelques données sur les industries d'Amsterdam et sur les distilleries de Schiedam.

Pour l'histoire de l'industrie au XIX^e siècle, il nous faudrait un certain nombre de monographies analogues au volume que M. Paul MASSON vient de consacrer à l'industrie marseillaise[1]. Celle-ci, née du commerce maritime, fut en grande partie ruinée, comme lui, par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Mais, dès la Restauration, c'est la résurrection, qui s'accentue encore sous la monarchie de Juillet. Les industries textiles sont en complète décadence, mais on voit les grands progrès de la savonnerie, de la raffinerie et d'industries nouvelles, comme la fabrication de l'acide sulfurique et surtout les huileries, qui emploient les graines oléagineuses exotiques. Sous le Second Empire, il s'agit plutôt de l'essor de toutes ces industries que d'innovations ; cependant, il faut noter la grande expansion des minoteries ; à partir de 1860, le régime du libre-échange est très favorable à la production industrielle des Bouches-du-Rhône, que la statistique de 1865 classe au cinquième rang. L'établissement du régime protecteur, après 1890, a nui à l'industrie de Marseille, comme à son commerce, mais d'une façon toute relative : il se crée des distilleries et des brasseries, des industries électriques ; la concentration fait aussi de notables progrès, bien qu'à cet égard l'évolution industrielle soit moins avancée à Marseille que dans d'autres grands centres.

Dans une brève étude qui complète son gros livre[2], M. MASSON montre comment la guerre mondiale a provoqué à Marseille une crise de main-d'œuvre, en grande partie conjurée, d'ailleurs, par la main-d'œuvre coloniale et étrangère. Les grands travaux commencés avant 1914 ont donc pu se poursuivre, notamment la construction de nouveaux bassins et le canal de Marseille au Rhône. Il y a eu aussi une crise très grave des transports maritimes et terrestres, en même temps que les réquisitions militaires produisaient un encombrement du port, très nuisible au commerce ; la crise des combustibles, surtout du charbon, s'aggrava de 1916 à 1918. — La guerre a eu aussi pour effet de diminuer la navigation commerciale, qui, de 17,000 navires et 21 mil-

même, *De opkomst der nederlandsche katoenindustrie* (*Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis*, t. IV et V), sur les origines de l'industrie cotonnière, qui prend naissance au XVII^e siècle et se développe au XVIII^e ; N. W. POSTHUMUS, *De industriele concurrentie tusschen Noord-en-Zuid nederlandsche nijverheids-centre in de XVII^e en XVIII^e eeuw* (*Mélanges Pirenne*, p. 369-378), caractérise la concurrence industrielle entre les Pays-Bas du Nord et du Sud.

1. *Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône ;* t. VIII : *L'industrie*, par Paul MASSON. Marseille, impr. du *Sémaphore*, et Arch. départementales, 1926, gr. in-8°, XXIV-511 p.

2. P. MASSON, *Marseille pendant la guerre* (*Histoire économique et sociale de la guerre mondiale*, publ. de la Dotation Carnegie). Paris, Presses universitaires de France, et New-Haven, Yale University Press, s. d., in-8°, XII-59 p. ; prix : 9 fr. Voy. aussi B. NOGARO et lieutenant-colonel WEIL, *La main-d'œuvre étrangère et coloniale pendant la guerre*. Paris, Presses universitaires de France, 1926, in-8°, 120 p.

Digitized by Google

lions et demi de tonneaux en 1913, tomba à 8,000 navires et 13,746,000 tonneaux en 1918, et en 1923 le port n'avait pas encore retrouvé le chiffre de 1913. C'est que les navires étrangers ont beaucoup moins fréquenté Marseille ; la flotte marseillaise, de son côté, resta fort active et les compagnies de navigation réalisèrent de beaux bénéfices. Cependant, le trafic des marchandises, notamment à l'exportation, fut durement atteint par la guerre ; si les échanges avec les États-Unis s'accrurent, ils diminuèrent très fortement avec l'Angleterre et les pays du Levant. L'industrie se développa sensiblement et l'on vit s'accélérer la tendance à la concentration, notamment dans l'huilerie et la savonnerie. En somme, la guerre a retardé d'environ quatorze ans l'essor régulier de la ville et elle a contribué à accentuer son caractère de port industriel et colonial. Quant aux répercussions sociales de la guerre, que M. Masson dépeint aussi à merveille, elles présentent les mêmes caractères que dans les autres grandes villes, si ce n'est que la vie y fut plus chère encore qu'ailleurs et que les « nouveaux riches » y furent plus nombreux.

Une bonne contribution à l'histoire de la métallurgie est une étude de M. Arthur-Louis Dunham sur les conséquences du traité de commerce de 1860. Les maîtres de forges protestèrent contre ce traité, qui, disaient-ils, devait les ruiner ; il n'en fut rien : le traité contribua à l'emploi de la fonte au coke et aux progrès de la concentration, mais le mouvement avait commencé avant 1860. Michel Chevalier se préoccupait surtout de l'expansion industrielle et de la baisse des prix[1].

M. Paul-M. Bondois nous apporte des renseignements intéressants sur les encouragements et subventions donnés par Colbert à des verriers et faïenciers italiens établis à Nevers, et notamment aux Castellan, qui contribuèrent à la renommée de ces industries d'art[2] ; celles-ci avaient été introduites dans cette ville par Louis de Gonzague, duc de Mantoue.

D'après les recensements (*census*) de 1841 et 1861, M. Clive Day a étudié la répartition locale des occupations industrielles en Angleterre[3], en vue de déterminer l'extension des marchés des divers produits. Par un examen très approfondi des statistiques, l'auteur est arrivé à certaines constatations intéressantes. Il répartit les industries en quatre groupes : locales, provinciales, métropolitaines, nationales. Les industries concentrées écoulent leurs produits sur le marché national, surtout en vue de l'exportation ; les industries dispersées, représentant l'ancienne organisation industrielle, travaillent sur-

1. Arthur Louis Dunham, *The influence of the anglo-french treaty of commerce of 1860 on the development of iron industry in France* (*The quarterly journal of economics*, février 1927). Cf. du même, *The basis of the new commercial policy of Napoleon III* (*American historical review*, octobre 1924).

2. Paul-M. Bondois, *Note sur Colbert et les industries de la faïence et de la verrerie à Nevers* (*Bull. de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, années 1924-1925, p. 14-25).

3. *The distribution of industrial occupations in England, 1841-1861.* New-Haven, 1927, 150 p. (extrait des *Transactions of the Connecticut Academy of arts and sciences*, t. XXVIII).

Digitized by Google

tout pour les marchés locaux ou provinciaux. Les industries londoniennes ou métropolitaines, comprenant surtout les industries de luxe, la librairie, etc., jouent un très grand rôle en Angleterre. De 1841 à 1861, les statistiques révèlent un progrès sensible de la concentration industrielle. Cette étude, très subtile, fournit des données vraiment intéressantes. L'auteur déclare d'ailleurs qu'il a voulu décrire les faits, plutôt que d'en chercher l'explication profonde.

V. Capitalisme. Crédit public et privé. — On connaît la thèse, soutenue principalement par Max Weber[1]; d'après lui, la mentalité capitaliste, qui a tant contribué aux progrès du capitalisme, fut surtout l'œuvre du puritanisme[2]. M. Tawney, bien connu par ses excellents travaux sur l'histoire économique du XVI^e siècle, vient d'en faire une critique très pénétrante[3]. Examinant d'abord les doctrines économiques de l'Église au Moyen Age, il montre qu'elles sont, en grande partie, le reflet de l'état économique de l'époque, où prédomine l'économie rurale, où le commerce est encore peu développé, où l'industrie n'est représentée que par des petits métiers. La révolution économique, qui se manifeste dès le XVI^e siècle, devait avoir aussi sa répercussion dans le monde des idées. Cependant, la plupart des réformateurs religieux, et notamment Luther, s'en tiennent à la conception du Moyen Age, qui, n'admettant que le profit commercial, réprouve le prêt à intérêt; les docteurs de l'Église anglicane pensent de même. Calvin, au contraire, rompt avec la doctrine traditionnelle, considère comme légitime le prêt à intérêt, entendu au sens large, et ne proscrit que l'usure, s'exerçant aux dépens de l'emprunteur pauvre; il regarde aussi le travail, qui a pour objectif l'enrichissement, comme une occupation agréable à Dieu. — Il est vrai qu'en Angleterre l'esprit puritain, notamment dans les classes commerçantes, a développé la notion des *economic virtues*, si propres à l'accumulation des capitaux, et l'on en arrive à concevoir que la pauvreté est presque un vice. Cependant, M. Tawney soutient avec raison que le puritanisme est quelque chose de plus complexe que ne le croit Max Weber, et que, dans le monde des marchands même, il n'y a pas que des capitalistes. Le puritanisme a fait beaucoup d'adeptes parmi des gens d'une condition relativement humble, comme ces *yeomen*, qui ont constitué l'élément essentiel de l'armée de Cromwell; parmi ces hommes de foi, il y a beaucoup d'adeptes des *niveleurs* et des *diggers*, et ceux-ci sont presque des communistes. Il faut remarquer encore que la mentalité capitaliste s'est déjà manifestée, dès le Moyen Age, dans les républiques italiennes, où n'existaient ni puritains, ni juifs. C'est encore avec beaucoup de raison que l'auteur voit dans la mentalité capitaliste

1. Dans son travail intitulé *Die protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus*.

2. On nous excusera de renvoyer sur cette question à l'article publié par nous dans la précédente livraison de la *Revue historique*, t. CLV, p. 57-68.

3. R. H. Tawney, *Religion and the rise of capitalism, a historical study*. London, J. Murray, 1926, in-8°, XIII-339 p.; prix : 10 s. 6 d.

Digitized by Google

une expression de l'individualisme, qui, au XVI^e siècle, s'est manifestée sur tous les terrains, aussi bien sur les domaines intellectuel et religieux que sur le domaine économique.

En une courte étude, pénétrante, M. Henri HAUSER dégage les idées de Calvin sur le prêt à intérêt [1]. Calvin l'estime absolument légitime ; il pense qu'il n'y a pas lieu de distinguer, comme le fait l'Église catholique, le prêt d'argent et le bénéfice commercial, car, remarque-t-il, l'argent représente des valeurs réelles ; ce qui est condamnable, ajoute Calvin, c'est l'exploitation des pauvres, l'*usure* au sens où on l'entend aujourd'hui.

La *Revue* a déjà rendu compte de la très intéressante esquisse sur l'histoire du travail à travers les âges de M. C. BARBAGALLO [2]. C'est une œuvre d'historien ; au contraire, le livre sur le capitalisme d'Arturo LABRIOLA [3] a été écrit par un économiste, qui d'ailleurs tire bon parti des ouvrages d'histoire. La première partie, sur les origines, est la moins satisfaisante ; sa documentation, trop superficielle, oublie les travaux si importants de M. Henri Pirenne. Il sous-estime l'influence du grand commerce maritime et, comme Sombart, il soutient que l'accumulation primitive des capitaux a pour cause principale la perception des taxes princières. Toutefois, il insiste avec raison sur le rôle des banques et marque bien la complexité de la question. Sur l'avènement de la grande industrie, sur sa concentration progressive, l'ouvrage contient des chapitres fort instructifs. Il a raison de dire qu'aujourd'hui le capitalisme abandonne un peu la production pour faire retour à la « circulation », c'est-à-dire au commerce et surtout au crédit, à la spéculation. M. Labriola conclut que l'essence du capitalisme, ce n'est pas tant la production que les moyens juridiques de jouir, sans travail, des richesses. Il voit dans le capital non la richesse, mais la propriété, c'est-à-dire le droit d'user de la richesse en un sens déterminé.

On a cru longtemps que quelques-unes des formes essentielles du capitalisme — les sociétés par actions, les monopoles et les cartels, surtout ces deux dernières — n'avaient vu le jour que très tard. M. Jacques STRIEDER, s'appuyant sur de nombreux documents d'archives allemandes, combat cette opinion [4]. Il nous révèle des sociétés par actions dès le début du XVI^e siècle. Mais beaucoup de ces sociétés ont un caractère familial ; en tout cas, les actions sont strictement nominatives et n'ont pas la mobilité qui distingue celles de la Compagnie des Indes hollandaise. L'auteur s'applique à démontrer que les cartels sont bien plus anciens encore ; il en trouve en

1. Henri HAUSER, *A propos des idées économiques de Calvin* (*Mélanges Pirenne*, p. 211-224).

2. Corrado BARBAGALLO, *L'oro e il fuoco (capitale e lavoro attraverso i secoli)*. Milan, Carbaccio, 1927, in-8°, 277 p. ; prix : 14 lire. Cf. *Rev. histor.*, t. CLIV, p. 271.

3. Arturo LABRIOLA, *Capitalismo, disegno storico*. Naples, A. Morano, 1926, in-8°, 354 p. ; prix : 19 lire.

4. Jakob STRIEDER, *Studien zur Geschichte kapitalischer Organisationsformen, Monopole, Kartelle und Aktiengesellschaften im Mittelalter und zu Beginn der Neuzeit*, 2^e édition. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1925, in-8°, XXXV-523 p.

Digitized by Google

Italie dès le XIVe siècle, et ils deviennent fréquents en Allemagne au XVIe. Seulement, est-il bien légitime de donner à ces ententes entre marchands le nom d'une institution économique, qui aujourd'hui a un caractère singulièrement plus défini? La partie la plus solide de son travail a trait aux monopoles, qui ont été favorisés par les princes, désireux de se procurer des ressources financières. Ces diverses formes d'organisation capitaliste s'appliquent surtout au commerce des métaux et du sel, bien qu'on en trouve quelques exemples dans d'autres branches de la vie économique. C'est surtout en Bohême, en Saxe, en Styrie, au Tyrol, que M. Strieder a trouvé des spécimens de cartels et de monopoles. Son ouvrage ne se distingue pas par une composition très ferme, mais, rien que par l'abondance de matériaux qu'il a recueillis et qui font aussi l'objet d'importants appendices, il constitue une très notable contribution à l'histoire du capitalisme. Les deux premières parties, qui ne sont pas, il s'en faut, les moins intéressantes, traitent, l'une, de l'action de l'industrie minière et du commerce des métaux sur l'accumulation des capitaux en Allemagne à la fin du Moyen Age et au début des temps modernes ; l'autre, du rôle de l'État et de l'Église dans la constitution du *Frühkapitalismus*. M. Strieder voit là les conditions essentielles de l'apparition précoce, dans l'Allemagne du Sud, des formes d'organisation capitaliste, dont naguère on ne faisait pas remonter l'origine plus haut que le XVIIe siècle.

M. J.-G. VAN DILLEN poursuit ses travaux si intéressants sur les banques et la monnaie. Dans un de ses articles, il s'occupe de la monnaie et du crédit en Hollande. Dans un autre, d'un intérêt plus général encore, il retrace l'histoire des banques de Gênes, de Venise, de Hambourg. C'est à Gênes que se manifeste pour la première fois la concentration bancaire dans la fameuse Banque de Saint-Georges, qui date du début du XVe siècle et qui est en grande partie une banque d'État. Les banques de Venise (*Banco di Rialto* et *Banco del Giro*) sont plus importantes encore. M. van Dillen montre que c'est en grande partie sur le modèle de la première qu'a été instituée la Banque d'Amsterdam. Au début du XVIIe siècle, au moment où le commerce de cette place devient très florissant, s'est fondée la Banque de Hambourg, qui a joué un grand rôle aux XVIIe et XVIIIe siècles et qui était encore très prospère à l'époque napoléonienne[1]. Rappelons seulement pour mémoire l'important ouvrage de B. S. CHLEPNER sur la banque en Belgique de 1815 à 1850, déjà mentionné dans la *Revue historique*, t. CLIV, p. 265.

Sur la monnaie, le change et les finances du Canada pendant la période française[2], M. Adam SHORTT a réuni un grand nombre de documents qui

1. J. G. VAN DILLEN, *Valuta moelijkheden en giro-verkeer tijdens de Republiek* (*Tijdschrift voor Geschiedenis*, année 1926) et *De Girobanken van Genua, Venetie en Hamburg* (*Ibid.*, année 1927). — Sur les questions monétaires contemporaines, on a déjà signalé (*Rev. histor.*, t. CLIV, p. 273) le récent ouvrage de Georges-Edgar BONNET, *Les expériences monétaires contemporaines* (Paris, coll. Armand Colin, 1926, in-18, 218 p. ; prix : 9 fr.).

2. *Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le régime fran-*

Digitized by Google

intéressent l'histoire économique non seulement de notre ancienne colonie, mais de la France même ; ils ont été recueillis dans les archives canadiennes, mais surtout dans nos dépôts (Archives nationales, archives des Affaires étrangères, Bibliothèque nationale, etc.). La monnaie au Canada n'avait pas la même valeur que dans la métropole ; elle était beaucoup plus rare aussi, malgré l'afflux des espèces apportées, de temps en temps, par les soldats français. Aussi se servit-on couramment de « monnaies de carte » (cartes à jouer figurant des billets de banque) et aussi de billets à ordre. Les émissions en étaient fréquentes, surtout pendant les périodes de crises, provoquées par les guerres maritimes. Le gouvernement français se préoccupait fort de ces questions, qui suscitaient de nombreux édits. La publication contient encore beaucoup de renseignements sur le commerce colonial et maritime ; des notes précises retracent la carrière de nombreux fonctionnaires coloniaux, tels que les intendants Talon et Bigot. Une longue introduction, de M. Shortt, est d'une lecture très instructive.

On sait quelles sont l'importance et la portée des crises commerciales. Dans un livre déjà ancien, M. Jean Lescure les étudie surtout en économiste, mais il se réfère beaucoup à l'histoire, et la première partie de son ouvrage constitue un exposé historique des crises qui ont éclaté dans le monde depuis 1810 jusqu'à nos jours. Il reconnaît leur caractère de périodicité, mais il montre qu'elles ont été surtout redoutables dans la première moitié du XIX^e siècle, la plus grave d'entre elles ayant éclaté en 1847-1848. La crise de 1900, à laquelle l'auteur consacre une étude approfondie, a épargné les États-Unis[1].

On sera reconnaissant à M. Max Leclerc de nous avoir donné une nouvelle édition des mémoires de Gaudin, duc de Gaëte, le ministre des Finances de Napoléon I^er ; ils sont intéressants non seulement pour l'histoire financière, mais pour l'histoire de la Banque de France et pour celle du cadastre, sur l'établissement duquel le duc de Gaëte nous donne des renseignements très précis et encore peu utilisés[2].

Dans un petit volume destiné au grand public, M. Marcel Marion décrit les principales crises financières de la France de 1715 à 1872 ; c'est un bon aperçu général, mais les historiens se reporteront de préférence, du moins pour la période de 1715 à 1818, à son *Histoire financière de la France*[3].

çais, choisis et édités avec commentaires et introduction par Adam Shortt. Ottawa, F. A. Acland, 1925-1926, 2 vol. in-4°, LXXXIX-1127 p. ; prix : 3 doll. (Bureau des Publications historiques, Arch. du Canada).

1. Jean Lescure, *Des crises générales et périodiques de surproduction*, 3^e édition. Paris, Tenin, 1923, XI-488 p. ; prix : 50 fr. La première édition était une thèse de droit (Bordeaux, 1906).

2. Duc de Gaëte, *Mémoires, souvenirs, opinions et écrits*, nouvelle édition. Paris, Armand Colin, 1926, 3 vol. in-8°.

3. Marcel Marion, *Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire*. Paris, Boivin, 1926, in-8°, 159 p. ; prix : 7 fr.

Digitized by Google

VI. Classes sociales. Mouvement social. — Pour le Moyen Age, on éprouve quelque peine à se représenter d'une façon concrète les diverses classes sociales. C'est ce qui apparaît clairement dans l'étude de l'abbé H. Netzer sur les curés ruraux[1]. Ceux-ci étaient d'abord entretenus par le *stipendium* de l'évêque ; puis peu à peu, grâce aux dons et aux offrandes, les églises rurales acquièrent des ressources particulières. Les prêtres des paroisses ont un genre de vie souvent analogue à celui des laïques, surtout aux VII^e^ et VIII^e^ siècles ; malgré les prescriptions des conciles, beaucoup sont mariés. Il est difficile d'être renseigné exactement sur leurs mœurs. Il semble cependant, remarque l'auteur, que beaucoup se sont acquittés en conscience de leurs devoirs d'évangélisation.

Le titre du savant mémoire d'E. Perrin[2] ne correspond pas tout à fait à son contenu : il étudie surtout le progrès des franchises municipales en Dauphiné, franchises qui n'apparaissent pas avant la seconde moitié du XII^e^ siècle. Cependant, c'est surtout la renaissance de l'industrie et du commerce, comme le désir des seigneurs de remplir leur caisse, qui est à l'origine des franchises municipales. C'est aussi dans les villes les plus riches que prennent naissance les communes, le plus souvent à la suite d'un coup de main. M. Perrin montre encore qu'il y a souvent transition insensible entre la vie rurale et la vie urbaine : les villes ne sont souvent que de gros villages entourés de murailles, assez sales d'ailleurs.

Nous signalons seulement le petit volume de M. Jean Savina sur le clergé de Cornouaille[3] ; mais il faut insister sur les cahiers du clergé du bailliage d'Auxerre[4] en 1789, publiés par M. Ch. Porée. Cette belle publication est d'autant plus précieuse que nous possédons très peu de cahiers individuels de curés et d'établissements ecclésiastiques[5]. L'édition que nous en donne M. Porée a été faite avec le plus grand soin ; chaque cahier est précédé de notices très précises sur les revenus, les dépenses, la situation économique du curé ou de l'établissement ecclésiastique (chapitre, abbayes, prieurés, etc.) ; une annotation abondante en accroît encore la valeur. A l'assemblée électorale du clergé, on saisit, comme partout, l'opposition entre le bas et le haut clergé. Mais l'évêque d'Auxerre, Mgr de Cicé, eut l'habileté de faire des concessions, ce qui fait qu'il fut élu par 117 voix contre 113 au curé de Saint-

1. Abbé H. Netzer, *La condition des curés ruraux du V^e^ au VIII^e^ siècle* (*Mélanges Ferdinand Lot*, 1925, p. 575-601).

2. E. Perrin, *La bourgeoisie dauphinoise d'après les chartes de franchise* (*Annales de l'Université de Grenoble*, année 1925, p. 155-250). — L'auteur se propose de dresser un catalogue complet de ces chartes.

3. Jean Savina, *Le clergé de Cornouaille à la fin de l'Ancien régime et sa convocation aux États-Généraux de 1789*. Quimper, impr. J. Bargain, 1926, in-8°, 120 p.

4. Ch. Porée, *Cahiers des curés et des communautés ecclésiastiques du bailliage d'Auxerre pour les États-Généraux de 1789*. Auxerre, 1927, in-8°, CLXXXVIII-407 p. ; prix : 15 fr. (Coll. des Documents économiques de la Révolution).

5. M. Porée a retrouvé ceux qu'il publie ici dans le fonds de la Chambre du clergé d'Auxerre, conservés aux archives de l'Yonne.

Digitized by Google

Gervais, Marcellot, et que le cahier de l'ordre du clergé, tout en exprimant assez fidèlement les vœux du bas clergé, le fit avec une grande modération. Les curés, comme le clergé tout entier, se montraient peu favorables à la liberté religieuse et à la liberté de la presse ; mais ils demandaient des réformes dans l'organisation de l'Église, notamment la restauration du Concile national et des conciles provinciaux, qui marquaient des tendances nettement gallicanes. Ils s'élevaient contre les « commendes » et la pluralité des bénéfices, demandaient l'attribution d'une partie des bénéfices au service du culte et de l'assistance, une meilleure répartition des dîmes, l'amélioration de leur situation matérielle. Ils appuyaient aussi une bonne partie des revendications du tiers état, réclamaient notamment la suppression des justices seigneuriales.

Tous ces faits sont nettement exposés dans une excellente introduction. M. Porée a eu grandement raison d'y insister particulièrement sur la condition économique du bas clergé. On voit que ce clergé a de la peine à vivre : une trentaine de curés n'ont d'autre ressource que leur pension congrue, très insuffisante, malgré l'augmentation établie par l'édit de 1786[1], mais qui ne compensait guère l'accroissement du prix de la vie. Les curés qui perçoivent des dîmes ne sont pas beaucoup mieux traités : 19 seulement sur 152 ont un revenu supérieur à 1,000 livres. C'est que la plupart des dîmes ont été réduites dans leur quotité (à un seizième ou à un trente-deuxième) et dans leur étendue ; les gros décimateurs (évêque ou abbayes) en gardaient la plus forte part. Le clergé régulier, au contraire, est richement doté : les huit abbayes d'hommes ont un revenu total de 147,000 livres (l'une d'elles, Pontigny, en reçoit 57,000 ; les prieurés de la Charité et de Bonny, 61,000). On comprend que les curés aient demandé l'union des bénéfices, ainsi que des pensions de retraite pour leurs confrères âgés. Ils se prétendent aussi injustement chargés par les décimes ecclésiastiques, fixés par les chambres ecclésiastiques et les bureaux diocésains, dont le haut clergé est maître. M. Porée montre cependant que, si l'on ménageait certains contribuables, les taux de répartition, en fait, étaient assez justes.

Le seul reproche que l'on pourrait lui adresser, c'est de n'avoir pas cherché de points de comparaison dans d'autres régions de la France. Ainsi, il ne se réfère jamais à la belle publication où M. A. Rebillon, *La situation économique du clergé dans les districts de Rennes, Fougères et Vitré*, traite d'une façon précise un certain nombre de questions que notre éditeur laisse quelque peu dans l'ombre : la condition économique des vicaires, des prêtres habitués et celle des communautés religieuses d'hommes et surtout de femmes qui, de fondation récente, ne possèdent presque pas de biens fonciers et n'ont encore que des ressources assez précaires.

D'après des documents inédits des archives de Namur et de Liége, M. Brouwers décrit avec une grande précision la révolution opérée dans le

1. Les curés recevaient 700 livres et les vicaires 350.

Digitized by Google

Condroz et l'Entre-Sambre-et-Meuse en 1789 et 1790[1]. C'est d'abord une grande crise des subsistances qui éclate en 1788. Puis, à la suite de l'insurrection liégeoise du 18 août 1789, que M. Pirenne a dépeinte dans le tome V de son *Histoire de Belgique*, le mouvement gagne les campagnes ; des cahiers de doléances demandent une égale répartition des impôts, l'abolition des corvées et surtout des dîmes qui pèsent durement sur les paysans, la représentation des campagnes aux États de Liége. Ceux-ci, en effet, décident en principe des réformes, analogues à celles de la Constituante française. Mais leurs atermoiements provoquent un nouveau mouvement révolutionnaire dans le plat pays ; partout on s'attaque aux dîmes, on réclame une représentation particulière des campagnes aux États ; on la leur accorde, et vingt-trois députés sont élus. Mais, dès janvier 1791, les troupes de l'empereur Léopold entrent à Liége, rétablissent l'autorité du prince-évêque et l'ancien régime est restauré.

La révolution américaine semble procéder de causes plutôt économiques et politiques que sociales ; elle s'est faite contre une métropole et non contre une aristocratie. Cependant, à bien des égards, elle apparaît comme un mouvement social ; c'est ce qu'a voulu prouver M. Franklin JAMESON dans un petit volume, sobre et succinct, mais qui s'appuie sur une forte documentation[2]. C'est que le personnel des partisans de la révolution était surtout populaire. Cette révolution a suscité un mouvement assez fort contre l'esclavage ; elle a provoqué la création de sociétés tendant à l'émancipation des noirs et plusieurs États, surtout dans le Nord, abolissent l'esclavage. Le régime de la propriété foncière fut sensiblement modifié, au détriment des gros propriétaires, nombreux surtout dans le Sud et dans l'État de New-York. La confiscation d'un grand nombre de domaines appartenant aux tories accrut le nombre des petites propriétés ; la suppression des rentes seigneuriales et des substitutions (*entails*) contribua aussi aux progrès de la démocratie rurale dans ces États-Unis, presque uniquement agricoles. Cependant, il y a expansion de l'industrie, d'abord parce que les lois restrictives établies par la métropole disparaissent, puis parce qu'on a besoin d'objets manufacturés qu'on ne peut plus recevoir du dehors, comme les produits métallurgiques, les armes, la papeterie. Enfin, le commerce colonial et maritime se développe, parce qu'on a secoué le monopole de l'Angleterre.

Le remarquable ouvrage de M. Albert MATHIEZ sur la vie chère et le mouvement social sous la Terreur[3], fruit de vingt années de recherches, présente à bien des égards, sous un jour nouveau, l'histoire économique et sociale de

1. D. D. BROUWERS, *La révolution dans les campagnes wallonnes de la principauté de Liège, 1789-1790*. Namur, Wesmael-Charlier, 1926, in-8°, 42 p. (extrait des *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXVII).

2. J. Franklin JAMESON, *The american Revolution, considered as social movement*. Princeton University Press, 1926, in-16, 158 p. ; prix : 1 dol. 50.

3. Albert MATHIEZ, *La vie chère et le mouvement social sous la Terreur*. Paris, Payot, 1927, in-8°, 620 p. ; prix : 32 fr.

Digitized by Google

la Révolution. La vie chère, nous dit-il, est moins un effet de la guerre que de l'inflation, c'est-à-dire de l'émission indéfinie de papier-monnaie. On ne voulait demander à l'impôt que des ressources insuffisantes. Cependant les problèmes politiques dominent les problèmes financiers, car les révolutionnaires ont à lutter contre la moitié de la France. Les nombreuses victimes de la vie chère (rentiers, artisans, prolétaires des campagnes) réclament le retour à la réglementation de l'Ancien régime, dont M. Mathiez note justement, en passant, la raison d'être. Pour défendre leurs revendications, des meneurs obscurs, les *Enragés*, comme Jacques Roux et Varlet, opposent au droit de propriété le droit de la vie. Les Jacobins résistèrent d'abord au mouvement populaire et le réprimèrent ; mais, à la suite de sa lutte contre la Gironde, la Montagne dut s'appuyer sur le peuple et, bien que favorable à la liberté économique, fut obligée de voter le maximum des grains (4 mai 1793), d'ailleurs peu efficace. En décrétant la loi sur l'accaparement, elle essaya d'éviter le maximum général, mais la journée hébertiste du 5 septembre 1793 l'imposa. M. Mathiez montre que ce maximum général entraîna l'organisation de la Terreur économique et politique. Après la condamnation des Hébertistes et des Dantonistes, le Comité de Salut public voulut adoucir le terrorisme économique ; puis, pour satisfaire l'élément le plus démocratique, il fit voter les décrets de ventôse, qui promettaient aux sans-culottes les biens des suspects. Alors, se produisit une révolte sourde de tous ceux qui craignaient une révolution sociale ; ainsi s'explique le 9 thermidor ; si le peuple de Paris le laissa faire, c'est qu'il était mécontent du maximum sur les salaires. M. Mathiez conclut que rien ne put empêcher le triomphe de l'inflation, si favorable à la bourgeoisie commerçante et acheteuse de biens nationaux. Les lois du maximum et les lois sur l'accaparement furent d'une application très difficile ; au contraire, les réquisitions semblent avoir permis un ravitaillement suffisant. L'auteur reconnaît d'ailleurs que ses conclusions gagneraient encore à être étayées sur un plus grand nombre d'études locales. Son excellent ouvrage ouvre ainsi la voie à des recherches nouvelles [1].

Dans le consciencieux volume qu'il vient de publier sur l'histoire de la classe ouvrière en France de 1789 jusqu'à nos jours, M. Paul Louis [2] a traité d'une façon un peu superficielle la période qui s'écoule de 1789 à 1848. Son effort a porté surtout sur les soixante-dix dernières années et principalement sur la Troisième République ; les données qu'il a recueillies sur cette dernière époque seront consultées avec profit par les historiens et par les sociologues. L'auteur a étudié avec un soin particulier la question des salaires ; il la traite au moyen de statistiques, qui, assez peu sûres encore avant 1850,

1. Voy., dans le même ordre d'idées, une bonne étude de Gustave Laurent, *L'insurrection du 1er prairial an III et la situation économique de la ville de Reims* (*Annales historiques de la Révolution*, mai 1927).

2. Paul Louis, *Histoire de la classe ouvrière en France, de la Révolution à nos jours ; la condition matérielle des travailleurs, les salaires et le coût de la vie.* Paris, M. Rivière, 1927, in-8°, 412 p. ; prix : 30 fr.

Digitized by Google

deviennent ensuite de plus en plus précises, mais parfois il n'interprète pas suffisamment tous ces chiffres. Il distingue avec raison le salaire *nominal* et le salaire *réel;* ce dernier ne peut être déterminé que par l'étude du coût de la vie, particulièrement délicate. On en arrive à cette conclusion que les salaires, même réels, se sont, dans l'ensemble, sensiblement améliorés jusqu'en 1914[1]. La durée de la journée de travail, encore excessive dans la première moitié du XIX^e siècle, n'a cessé de diminuer surtout depuis un demi-siècle, et enfin, en 1919, la loi des huit heures a été votée. Cette amélioration et aussi tout le développement de la législation du travail ont été l'œuvre de l'organisation ouvrière, du mouvement syndical et aussi de l'action politique, que M. Paul Louis indique avec précision. On lira avec grand intérêt les chapitres consacrés à la classe ouvrière pendant la guerre et l'après guerre ; l'auteur conclut que les salaires réels ont plutôt baissé, car la hausse des salaires nominaux a été plus faible et plus lente que la hausse des prix[2]. Cette période est aussi caractérisée par l'accroissement du travail féminin, directement provoqué par la guerre. M. Paul Louis fait souvent allusion à l'évolution de la classe ouvrière à l'étranger ; on eût désiré, à cet égard, mieux que des allusions : une tentative d'histoire comparée serait certainement instructive[3].

Pour finir, voici une bonne étude d'Elsie TERRY-BLANC sur la coopération en Russie[4]. Ce mouvement ne commence vraiment qu'en 1881, mais il devint rapidement assez actif, notamment en Sibérie. Très prospère en 1914, la guerre le développa encore ; mais il eut d'abord beaucoup à souffrir de la révolution bolcheviste, jusqu'au moment où Lénine, en 1921, restitua à la coopération une partie de son ancienne autonomie : le *centro-soyuz* est un organe vivant de production et de distribution. C'est surtout par les coopératives que la Russie soviétique est rentrée en relation avec le reste du monde[5].

Henri SÉE.

1. L'auteur ne fait pas assez remarquer que le prix du blé est resté à peu près stationnaire dans la première moitié du XIX^e siècle.

2. Voy. aussi Lucien MARCH, *Mouvement des prix et des salaires pendant la guerre.* Paris, Presses universitaires, 1926, in-8°, 318 p. (Publ. de la Dotation Carnegie.)

3. La bibliographie qui clôt le volume nous semble beaucoup trop maigre.

4. Elsie TERRY-BLANC, *Cooperative movement in Russia.* New-York, Macmillan, 1925, in-8°, XI-324 p.

5. L'ouvrage de G. D. H. COLE, *A short history of the british working class movement*, t. I, 1789-1848 (Londres, Allen et Unwin, 1925, VI-192 p. ; prix : 6 s.), ne nous est pas parvenu.

Digitized by Google

HISTOIRE DE FRANCE

LE MOYEN AGE JUSQU'AUX VALOIS

I. DOCUMENTS, INVENTAIRES, CRITIQUE DE TEXTES. — La *Société de l'histoire de France* a fait paraître, depuis notre dernier Bulletin[1], deux volumes concernant le Moyen Age : le tome IV des *Grandes chroniques de France* et le tome I de l'*Histoire albigeoise* de Pierre des Vaux-de-Cernay.

Pour le premier de ces deux ouvrages[2], nous n'en sommes toujours qu'aux préliminaires, puisque le nouveau volume s'arrête à la fin du x^e^ siècle, alors que les *Grandes chroniques* ne commencent à être originales que trois siècles plus tard. L'intérêt de la compilation reste donc médiocre ; mais l'édition qu'en donne M. VIARD est excellente. Il indique avec sa netteté habituelle quels sont les textes latins — tous conservés et bien connus — dont le chroniqueur fournit la traduction, ainsi que la valeur relative de ces textes. Pour l'histoire de l'historiographie, sinon pour l'histoire proprement dite, son volume sera donc consulté avec fruit.

La publication de l'œuvre de Pierre des Vaux-de-Cernay est tout de même d'un intérêt plus immédiat, et MM. GUÉBIN et LYON[3] ont été bien inspirés quand ils ont repris à leur compte le projet jadis formé par Achille Luchaire d'en assurer, avec un groupe de ses élèves dont ils faisaient partie, la réédition intégrale. Autant que nous en pouvons juger d'après le tome I, cette réédition semble devoir répondre aux désirs des plus exigeants. Le texte a été établi avec méthode ; l'annotation historique est le fruit d'une étude attentive des autres documents de la même période et des ouvrages anciens ou récents, tant sur la guerre albigeoise que sur les personnages qui y ont été mêlés. Les noms de lieux et de personnes ont été identifiés de façon précise, la chronologie des événements fixée avec rigueur. Un seul regret : l'introduction a été renvoyée au dernier volume, ce qui nous empêche à l'heure actuelle de juger en pleine connaissance de cause des principes suivis par les éditeurs.

Dans la série des *Classiques de l'histoire de France au Moyen Age*, le texte et la traduction du *Manuel de l'inquisiteur* de Bernard Gui[4], annoncés dès

1. *Rev. histor.*, t. CLII, 1926, p. 202-223.

2. *Les Grandes chroniques de France*, publiées pour la Société de l'histoire de France par Jules VIARD ; t. IV : *Louis le Débonnaire à Louis V*. Paris, Champion, 1927, in-8°, XVI-380 p. ; prix : 20 fr.

3. *Petri Vallium Sarnaii monachi Hystoria Albigensis*, publiée pour la Société de l'histoire France par Pascal GUÉBIN et Ernest LYON, t. I. Paris, Champion, 1926, in-8°, VI-302 p. ; prix : 20 fr.

4. Bernard GUI, *Manuel de l'inquisiteur*, édité et traduit par G. MOLLAT, avec la collaboration de G. DRIOUX. Paris, Champion, 1926 et 1927, 2 vol. in-16, LXVIII-197 et 170 p. (vol. VIII et IX des « Classiques de l'histoire de France au Moyen Age », publiés sous la direction de L. Halphen).

Digitized by Google

notre dernier Bulletin[1] comme de publication imminente, ont vu le jour par les soins de M. l'abbé Mollat et de son collaborateur M. Drioux. Nous n'y reviendrons pas. Un nouveau volume renfermant la première moitié de la *Correspondance de Loup de Ferrières* (829-862), publiée et traduite par M. Levillain, paraîtra d'ici peu[2].

Les *Monumenta Germaniae* progressent, quoique plus lentement qu'avant guerre. Le tome IV des *Epistolae karolini aevi* est maintenant achevé : un dernier fascicule[3] renferme le texte d'une quarantaine de lettres du pape Hadrien II (867-872) concernant les affaires de France et de quelques autres épîtres du même concernant les affaires d'Orient. L'édition, très soignée, est due à M. Perels. Elle facilitera la tâche des historiens de la fin du règne de Charles le Chauve. Les quarante-cinq dernières pages du fascicule sont occupées par les tables alphabétiques de tout le volume et une assez longue liste d'additions et corrections, qui portent notamment sur le texte des lettres de Loup de Ferrières éditées il y a vingt-cinq ans déjà par Dümmler et sur celui des lettres de Nicolas Ier éditées il y a quinze ans par M. Perels lui-même[4].

M. Dalton a écrit une nouvelle traduction — la première qui soit complète en langue anglaise — de l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours[5]. Elle semble satisfaisante, quoique parfois un peu libre. Elle est suivie de quelques notes historiques, qui eussent gagné à être plus poussées. L'introduction, qui remplit tout un volume (tome I), est divisée en deux parties fort inégales : la première, la plus courte, vise Grégoire de Tours même et son *Histoire*. Sans apporter de vues nouvelles, elle est généralement bien conduite et au courant des recherches récentes[6]. Sur la seconde partie, qui est un tableau de la société mérovingienne, nous reviendrons plus loin.

En dehors des grandes collections, les recueils documentaires se font rares, et les raisons de cette abstention ne sont que trop apparentes. Grâce à l'appui matériel qui lui a été accordé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le ministère de l'Instruction publique et la Société historique du Cher, M. Gandilhon n'en est pas moins arrivé à mettre sur pied un important et fort utile *Catalogue des actes des archevêques de Bourges*, des origines à

1. *Rev. histor.*, t. CLII, 1926, p. 202-203.

2. Sont, en outre, sous presse et paraîtront dans quelques mois : Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, éditée et traduite par H. Waquet (vol. XI de la même collection) ; Richer, *Histoire*, éditée et traduite par R. Latouche (vol. XII).

3. *Monumenta Germaniae historica. Epistolarum* tomus VI : *Epistolae karolini aevi*, t. IV, 2e partie, fasc. 2. Berlin, Weidmann, 1925, in-4°, p. 691-811 ; prix : 12 m.

4. Voir ce que nous en avons dit dans la *Rev. histor.*, t. CXII (1913), p. 333.

5. *The History of the Franks by Gregor of Tours*, translated with an Introduction by O. M. Dalton. Oxford Clarendon Press, 1927, 2 vol. in-8°, xii-447 et iv-660 p. et 2 cartes ; prix : 40 s.

6. Il y a cependant de-ci de-là de petites erreurs ou omissions. Ainsi, à la p. 43, M. Dalton oublie la nouvelle édition revue et remaniée que M. Hellmann a donnée en 1911 de la traduction allemande de Giesebrecht dans la série des *Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*.

Digitized by Google

l'an 1200[1]. M. Gandilhon a prouvé qu'il était possible avec de la persévérance de mener à bien, même loin de toute grande bibliothèque, un travail d'érudition consacré à un sujet restreint. Ses dépouillements semblent avoir été faits avec méthode, et son examen critique des textes est digne d'éloges. Une longue et minutieuse étude diplomatique précède le Catalogue et en rehausse le prix. Nous n'aurions que des chicanes de détail à présenter à son auteur[2].

Bien qu'en composant son recueil des *Plus anciennes chartes en langue provençale*[3] M. Brunel ait pensé beaucoup moins aux historiens qu'aux philologues, l'histoire a grand profit à tirer de son volume. Évidemment, le critérium philologique qui a guidé son choix est étranger par principe à nos préoccupations, et nous n'avons ici, historiquement parlant, que des pièces éparses, sans lien aucun entre elles. Mais leur variété même est instructive, et il n'est pas indifférent à l'historien d'observer combien grand est, dès la seconde moitié du XII^e^ siècle, le nombre des actes de la vie courante (dons, legs, ventes, engagements, accords, contrats, etc.) pour lesquels, en Languedoc, on recourait déjà à la langue parlée et non plus au latin. Le recueil de M. Brunel ne renferme pas moins de 349 pièces, dont 6 appartiennent au XI^e^ siècle, une cinquantaine à la première moitié du XII^e^, un peu plus d'une centaine aux trente années qui précèdent le règne de Philippe Auguste, le reste aux vingt dernières années du XII^e^ siècle. Il n'y a pas d'annotation historique, mais de brèves analyses et une bonne table des noms de personnes et de lieux.

La courte dissertation de M. Heisig sur la *Chanson de la croisade albigeoise*[4] n'apporte peut-être pas beaucoup de nouveau, mais semble sagement conduite. Le jeune érudit prend la peine de réfuter une fois de plus la date inadmissible proposée par L. Kraack pour la rédaction de la seconde partie du poème et apporte quelques utiles remarques sur les rapports de la première partie avec la *Chanson d'Antioche*.

II. Ouvrages généraux. — Quelques-unes des grandes Histoires générales parues récemment ou en cours de publication ont réservé à l'histoire de France durant la période traitée dans ce Bulletin des chapitres plus ou moins développés. Quoique d'une extrême brièveté, ceux de MM. Calmette

1. Alfred Gandilhon, *Catalogue des actes des archevêques de Bourges antérieurs à l'an 1200* Bourges, Desquand, et Paris, Champion, 1927, in-8°, CCXXIV-275 p. et 9 planches.

2. Ainsi, certaines dates sont insuffisamment justifiées (n^os^ 37, 243, etc.) ; quelques chroniques sont utilisées en des éditions périmées ; p. XIX, c'est non *Chronique de Maillezais*, mais *Annales de Saint-Maixent* qu'il faut lire (voir, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXIX, 1908, notre article sur ce sujet). Il y a aussi parfois des négligences de style.

3. Clovis Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale, recueil de pièces originales antérieures au XIII^e^ siècle publiées avec une étude morphologique*. Paris, Augus te Picard 1926, in-8°, LXIV-499 p.

4. Karl Heisig, *Studien zur Chanson de la Croisade contre les Albigeois*. Breslau, Volkswacht-Buchdruckerei, 1926, in-8°, 37 p. (*Inaugural-Dissertation* de l'Université Friedrich-Wilhelm à Breslau).

Digitized by Google

et DÉPREZ sur les Carolingiens et les Capétiens directs dans la rapide *Histoire générale des peuples* de M. Maxime PETIT [1] méritent cependant d'être lus, car les assises en sont solides. L'histoire de la Gaule au temps des grandes invasions, puis des Mérovingiens et des Carolingiens, est traitée avec plus d'ampleur et dans ses rapports avec l'histoire générale du monde au tome V de *Peuples et civilisations*[2], ainsi qu'au tome I de la *Weltgeschichte* de M. CARTELLIERI[3]; enfin, une partie du tome V de la *Cambridge medieval history*[4] intéresse directement l'histoire de notre pays au XI^e^ et au XII^e^ siècle.

On trouvera d'utiles aperçus sur le régime de la propriété, le système d'exploitation rurale, le régime monétaire, les conditions du commerce et de l'industrie au Moyen Age, notamment en France, dans l'*Histoire économique* de M. KÖTZSCHKE[5]. Ce volume n'est et ne veut être qu'une introduction d'ensemble à une série de manuels d'histoire économique propres à chaque pays et parmi lesquels il en est prévu un ou plusieurs pour la France seule; mais, si nous comprenons bien, M. Kötzschke a reçu la mission de déblayer largement le terrain pour toute la période antérieure aux croisades et de tracer des cadres généraux pour les derniers siècles du Moyen Age. Dans ces conditions, nous ne pouvons cacher que son livre déçoit. M. Kötzschke s'attarde, par exemple, à exposer — et de quelle façon sommaire! — le système administratif des Carolingiens, alors que la place lui est si mesurée pour étudier les vrais problèmes d'ordre économique. En outre, soit par la faute des circonstances, soit pour une autre raison qui nous échappe, son livre trahit une ignorance fâcheuse des travaux parus dans ces dernières années hors d'Allemagne ou d'Autriche sur l'histoire économique de notre pays, tout particulièrement au temps des Mérovingiens et des Carolingiens. Nous nous empressons de dire qu'on ne peut pas imputer ce défaut à un parti pris quelconque d'abstention, car les travaux français ou belges antérieurs à la guerre, pour ne citer que ceux-là, sont à l'ordinaire cités et utilisés comme il sied. C'est donc que, depuis lors, la coupure entre l'Allemagne et la plupart des autres pays de l'Europe est restée, au point de vue scientifique, plus profonde que nous ne l'aurions soupçonné.

La portion la plus développée de ce livre concerne l'époque carolingienne; mais il y a aussi des pages à retenir sur les transformations de l'économie urbaine aux XI^e^ et XII^e^ siècles. En revanche, nous sommes surpris de ne trouver que quelques lignes sur les foires de Champagne. La bibliographie n'est pas seulement insuffisante; elle cite pêle-mêle des ouvrages de premier

1. Voir *Rev. histor.*, t. CLIII (1926), p. 251-252.

2. L. HALPHEN, *Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI^e^ siècle*. Paris, Félix Alcan, 1926, in-8°. — Voir *Rev. histor.*, t. CLIII (1926), p. 146.

3. Voir *Rev. histor.*, t. CLV (1927), p. 170.

4. Voir *Rev. histor.*, t. CLII (1926), p. 282.

5. Rudolf KÖTZSCHKE, *Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters*. Iena, Gustav Fischer, 1924, in-8°, XIV-626 p. (fait partie du *Handbuch der Wirtschaftsgeschichte*, publ. par G. BRODNITZ); prix : 15 m.

Digitized by Google

ordre, des ouvrages périmés et d'autres qui sont sans grand intérêt. Nous souhaitons que M. Kötzschke puisse améliorer cet essai : la bonne tenue de l'ensemble, la valeur de certaines pages permettent d'espérer qu'il parviendra sans peine, après refonte, à faire de son livre le manuel général qui nous manque.

III. Période des invasions. — Les deux derniers volumes de l'*Histoire de la Gaule* de M. Jullian[1] ne sont pas seulement le couronnement d'une grande œuvre, tout entière consacrée à l'antiquité ; ils seront désormais la préface nécessaire de toute étude relative à la conquête de la Gaule par les Barbares. M. Jullian y campe avec son art coutumier les peuples germaniques pressés le long des frontières à la fin du IVe siècle ; il analyse leur organisation ; montre dans quelle mesure ils s'étaient déjà infiltrés dans l'Empire romain, de quelles ressources cet Empire disposait en Gaule pour leur faire face, dans quel état politique, administratif, intellectuel, la Gaule elle-même se trouvait à la veille des grandes invasions du Ve siècle, et cette évocation est, comme dans tous les livres de M. Jullian, aussi brillante que suggestive.

M. Des Marez[2] n'a abordé, pour sa part, qu'un côté de l'histoire des invasions barbares en Gaule ; mais il l'a fait suivant une méthode en grande partie nouvelle, fondée avant tout sur l'examen du sol et des trouvailles archéologiques, qui permettent de reconstituer l'aspect des pays traversés par les Francs Saliens au temps de leur grande migration. Il a pu, en utilisant les données les plus rigoureuses des fouilles et de la géographie, corroborées par l'étude des noms de lieux, tracer la route qu'ils ont dû nécessairement emprunter à travers le pays de Waas, puis le long de la Lys, jusque dans la région de Courtrai. C'est, croyons-nous, la partie la plus solide de son exposé, encore que l'on puisse hésiter à le suivre jusqu'au bout quand il tente (p. 33-34) de délimiter uniquement d'après l'examen des lieux et indépendamment des textes la première zone d'expansion des Francs après l'arrivée à Courtrai. Il étudie ensuite le problème de la colonisation du Brabant et de la Flandre maritime du VIe au IXe siècle en cherchant, cette fois, dans l'histoire juridique et le folklore des moyens de discrimination, peut-être un peu plus contestables, entre les pays de colonisation franque et ceux de colonisation saxonne ; quelques réserves qu'elles appellent, il y a profit à tirer de ses déductions subtiles. La partie la plus considérable de son mémoire traite des origines historiques du régime agraire en Belgique. Elle n'est plus ici de notre ressort et, en réalité, n'est pas très étroitement liée aux pages qui pré-

1. Camille Jullian, *Histoire de la Gaule ;* t. VII et VIII : *Les empereurs de Trèves.* Paris, Hachette, 1926, 2 vol. in-8°, 325 et 387 p. ; prix : 40 fr. le volume.

2. G. Des Marez, *Le problème de la colonisation franque et du régime agraire dans la Basse-Belgique.* Bruxelles, impr. M. Hayez, 1926, in-4°, 193 p. et 9 planches (extrait des *Mémoires* publiés par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, collection in-4°, 2e série, t. IX, 1926).

Digitized by Google

cèdent. M. Des Marez cherche dans l'étude du sol, plus que dans l'histoire, les raisons de la diversité des systèmes agraires adoptés en Basse-Belgique. Reposant sur un examen très minutieux des plans parcellaires, ses théories sont en opposition avec celles de Meitzen ; elles sont souvent, comme celles de Meitzen lui-même, très difficiles à suivre et les conclusions n'en paraissent pas toutes, à première vue, également solides ; mais nous les recommandons à l'attention des spécialistes.

IV. Mérovingiens, Carolingiens, premiers Capétiens. — L'ouvrage posthume de M. S. Dill sur la *Société romaine en Gaule à l'époque mérovingienne*[1] constitue le troisième volet d'un triptyque dont les deux premiers étaient intitulés : *La société romaine de Néron à Marc Aurèle* (1904) et *La société romaine au dernier siècle de l'Empire d'Occident* (1898 ; 2e édition, 1910). Mais, dans le cas présent, le titre *La société romaine* ne se comprend guère, car il s'agit tout bonnement d'un tableau de la société mérovingienne, et l'auteur ne semble même pas vouloir faire sienne la thèse de la romanisation pure et simple des Francs. Au reste, son volume manque d'originalité et de profondeur, et ses lectures n'avaient pas été très poussées. Au point de vue archéologique, c'est le néant.

Le tableau de la Gaule mérovingienne que M. Dalton a placé en tête de sa traduction anglaise de Grégoire de Tours, signalée plus haut (p. 378), n'est pas sans offrir quelques ressemblances avec celui de M. Dill, dont, au surplus, il a eu préalablement connaissance ; toutefois M. Dalton passe plus vite sur l'histoire politique ou du moins n'en retient guère que le côté pittoresque ; il décrit avec plus de méthode et de précision le régime administratif et juridique, l'organisation ecclésiastique, la société, les mœurs et les conditions de la vie économique. Mais tout cela est bien sommaire encore, et souvent, disons le mot, bien superficiel. Les références même de l'auteur sont déconcertantes : Henri Martin y voisine avec de jeunes docteurs en droit dont les thèses ne méritaient certes pas tant d'honneur, et des livres capitaux comme ceux de L. Schmidt sur l'histoire des tribus germaniques, de Mgr Lesne sur la propriété ecclésiastique ou de M. Barrière-Flavy sur l'art franc manquent à l'appel. Ce n'est qu'un symptôme, mais inquiétant.

Dans le premier fascicule de ses *Études sur le droit franc*, M. Goldmann[2] ne traite aucun problème d'ordre général, mais il cherche à résoudre quelques-unes des innombrables difficultés de détail que soulève l'interprétation des plus anciens monuments juridiques de l'époque mérovingienne. Ses gloses

1. Sir Samuel Dill, *Roman society in Gaul in the Merovingian age*. Londres, Macmillan, 1926, in-8°, xiv-566 p. ; prix : 21 sh.

2. Emil Goldmann, *Beiträge zur Geschichte des fränkischen Rechts*, 1re partie. Vienne et Leipzig, Franz Deuticke, 1924, in-8°, vi-62 p. et 1 planche ; prix : 2 m. 50. — Les textes sur lesquels portent les remarques de M. Goldmann sont principalement la loi salique, la loi ripuaire et le capitulaire de Childebert II (596).

Digitized by Google

ingénieuses méritent à coup sûr d'être examinées de près. Nous y reviendrons à l'occasion des fascicules ultérieurs, que nous espérons prochains.

Il y a aussi quantité d'utiles précisions de détail dans le mémoire de M. Flaskamp sur l'évangélisation de la Hesse par saint Boniface[1]. L'auteur paraît bien avoir tiré toute la substance des documents dont nous disposons non seulement sur l'œuvre de saint Boniface en Hesse, mais sur toutes les affaires auxquelles il a été mêlé durant sa mission. Une riche bibliographie est placée en tête de cet opuscule.

Dans un intéressant mémoire sur la *Grande et la petite propriété à l'époque carolingienne*[2], M. Auguste Dumas s'applique surtout à déterminer l'importance relative et le régime juridique de la grande propriété au temps des premiers Carolingiens. Il essaie d'établir que la grande propriété était alors tout entière entre les mains des officiers du roi ou de personnages qui, détenteurs à quelque titre que ce fût de la puissance publique, devaient la plupart de leurs biens-fonds « au droit public », c'est-à-dire au souverain. De là il déduit, non sans habileté, toute la genèse de l'État féodal, et, quand bien même on hésiterait à accepter ses thèses sans réserves, on le lira avec profit.

Nous devons nous borner à signaler brièvement, sur l'invasion des Hongrois dans les pays de la Meuse au x^e^ siècle, un petit volume que M. Daniëls a eu la fâcheuse idée de publier en langue flamande[3]. Nous respectons le sentiment qui pousse aujourd'hui tant d'écrivains belges à utiliser l'idiome flamand dans leurs livres ; mais, quand il s'agit d'érudition et de sujets qui ne sont même pas proprement belges, l'emploi d'une langue aussi peu répandue dans le monde est une gêne considérable apportée à la diffusion de la pensée scientifique. Autant que nous avons pu nous en rendre compte, l'étude de M. Daniëls n'ajoute aux faits exposés dans l'ouvrage classique de Dümmler (*Geschichte des ostfränkischen Reiches*) et dans la dissertation de R. Lüttich (*Ungarnzüge in Europa im 10 Jahrhundert*) qu'un petit nombre de détails empruntés aux documents des régions voisines de la Meuse.

Il ne semble pas non plus que l'ouvrage de M. Lowis sur l'histoire de l'Église en France dans le seconde moitié du x^e^ siècle[4] ajoute grand'chose à nos connaissances. L'auteur a plus ou moins correctement résumé une partie

1. Franz Flaskamp, *Das hessische Missionswerk des hl. Bonifatius*. Duderstadt, Aloys Mecke, 1926, in-8°, xxiv-150 p. et 2 planches (fasc. 1 de la collection *Missionsgeschichte der deutschen Stämme und Landschaften*, publ. par F. Flaskamp) ; prix : 6 m. 50.

2. Auguste Dumas, *Quelques observations sur la grande et la petite propriété à l'époque carolingienne*. Paris, Société du Recueil Sirey, 1926, in-8° (extrait de la *Revue historique de droit français et étranger*, 1926, p. 213-279 et 613-672).

3. Eugeen Daniels, *De Invallen der Hongaren ; hun groote inval in Lotharingen ten jare 954*. Anvers, Opdebeek, 1926, petit in-8°, 156 p. (*Vlaamsch historisch boekenfonds*, n° 3). — Le titre ici transcrit est celui de la couverture, qui seule porte aussi une mention d'éditeur ; le titre intérieur est un peu différent.

4. Douglas W. Lowis, *The history of the Church in France A. D. 950-1000, being a study in mediaeval christianity*. Londres, The Epworth Press, 1926, in-8°, 260 p. ; prix : 7 sh. 6.

Digitized by Google

dès travaux dont cette période a été l'objet depuis quelque quarante ans, spécialement ceux de M. Lot ; il en a négligé beaucoup d'autres. Il a lu ou parcouru les textes les plus importants ; mais son livre ne répond que très imparfaitement au titre, car l'histoire politique y tient une grande place et l'histoire intérieure de l'Église de France y est à peine abordée. C'est une question de savoir s'il y avait vraiment là matière à un travail original, mais il est certain que ce travail eût réclamé une autre méthode et d'autres sources d'information. Notons simplement que pas un cartulaire ne semble avoir été consulté et que l'histoire du mouvement intellectuel a été presque entièrement laissée de côté. On ne se douterait guère à lire M. Lowis que le x^e^ siècle est le siècle de Gerbert.

Il eût été d'autant plus opportun d'insister sur cet aspect des choses que les problèmes que soulève l'étude de la culture intellectuelle du x^e^ siècle ont fait ces dernières années l'objet de recherches approfondies et ont parfois été vivement débattus. S'il y a, par exemple, du point de vue littéraire, une question du *Waltharius*, il y a, du point de vue scientifique, une bien plus grosse question encore, qui est celle des sources et de la valeur des connaissances mathématiques de Gerbert et de ses contemporains. Et ceci nous fournit l'occasion de signaler, avec un retard dont nous ne sommes pas responsable, les conclusions capitales et troublantes auxquelles était parvenu à la veille de la guerre, en un livre que nous venons seulement de recevoir, l'éminent spécialiste russe, M. Boubnov, ancien professeur à l'Université de Kiev, aujourd'hui professeur à l'Université de Lioubliana. Auteur d'une remarquable édition des écrits mathématiques de Gerbert[1] où, pour la première fois, ils ont été isolés, restitués dans leur pureté première et étudiés dans leurs rapports avec les autres œuvres mathématiques du monde latin, M. Boubnov a soutenu[2] la thèse neuve et hardie que l'arithmétique de l'Europe médiévale ne doit rien d'essentiel à l'Inde ni aux Arabes et que c'est dans la théorie de l'abaque qu'il faut chercher la clé de son développement. Travail fondamental sur lequel nous eussions souhaité pouvoir nous arrêter plus longtemps.

V. XIII^e^-XIV^e^ SIÈCLES. — Il n'a paru, à notre connaissance, depuis notre dernier Bulletin, aucun ouvrage notable sur l'histoire générale de la France durant les trois siècles, ou presque, compris entre le temps de Gerbert et celui de Philippe le Bel : indice trop évident du ralentissement de l'activité scientifique et des difficultés auxquelles se heurte aujourd'hui la publication des ouvrages historiques, dès que le sujet en apparaît trop restreint pour leur

1. *Gerberti, postea Silvestri II papae, Opera mathematica (972-1003). Accedunt aliorum opera ad Gerberti libellos aestimandos intelligendosque necessaria per septem appendices distributa*, publ. par Nicolaus Bubnov. Berlin, R. Friedländer, 1899, in-8°, CXXII-620 p. et 4 pl.

2. Nikolaus Bubnow, *Arithmetische Selbstständigkeit der europäischen Kultur, ein Beitrag zur Kulturgeschichte*. Berlin, R. Friedländer, 1914, in-8°, VIII-285 p.

Digitized by Google

valoir l'audience du « grand public ». Mais voici, pour la fin de la période à laquelle ce Bulletin est consacré, deux ouvrages fort intéressants, quoique de portée et d'étendue très inégales : celui de M. l'abbé Rivière sur le *Problème de l'Église et de l'État au temps de Philippe le Bel* et celui de Mgr Vidal sur le premier évêque de Pamiers, le fameux Bernard Saisset.

Le volume de M. l'abbé RIVIÈRE[1] n'est pas une nouvelle histoire du « différend » entre Boniface VIII et Philippe le Bel. Le titre et le sous-titre nous avertissent clairement que l'objet en est limité à une étude doctrinale des problèmes d'ordre politique et d'ordre théologique soulevés au cours de ce retentissant conflit, que la position prise par la papauté depuis plusieurs siècles déjà rendait à peu près inévitable. Une ample introduction de soixante pages résume d'abord avec netteté la doctrine médiévale sur les rapports des deux pouvoirs telle qu'elle s'était peu à peu précisée aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles durant les luttes du Sacerdoce et de l'Empire. Puis, en deux chapitres, sobres mais solidement charpentés, les thèses pontificales et royales sont exposées d'après les pièces mêmes du conflit : d'une part, les bulles *Clericis laicos*, *Etsi de statu*, *Ausculta fili*, *Unam sanctam* et le discours du cardinal Mathieu d'Aquasparta ; d'autre part, la pièce *Antequam essent clerici*, la réponse à la fausse bulle *Deum time*, la *Deliberatio* de Pierre Dubois, le discours de Pierre Flotte, le réquisitoire de Nogaret. Les chapitres suivants, les plus neufs, sont réservés à « la mêlée théologique » et à l'étude des traités et commentaires qui vinrent alors s'opposer les uns aux autres : le *Dialogue entre un clerc et un chevalier*, le *Rex pacificus*, la *Quaestio in utramque partem*, les œuvres de Jean de Paris, Pierre Dubois, Henri de Crémone, Gilles de Rome, Guillaume Durand, Jacques de Viterbe, du cardinal Lemoine, d'Agostino Trionfo, la *Determinatio compendiosa*, etc., et, pour couronner l'édifice, le *De monarchia* de Dante.

L'analyse de ces œuvres de circonstance, souvent touffues, toujours suggestives au point de vue doctrinal, occupe la plus grande partie du livre. M. Rivière s'applique, généralement avec bonheur, à en déterminer l'esprit et à en préciser les tendances, comme aussi à en marquer exactement la place dans l'histoire de la controverse active dont le « différend » fut l'occasion. Son principal mérite nous paraît être d'avoir le premier rassemblé et trié les matériaux épars de ce grand débat et de nous avoir fourni à ce sujet tous les éléments d'appréciation nécessaires. Sur les antécédents, on pourra cependant lui chercher chicane[2], et nous serions enclin, pour notre part, à nous séparer de lui sur plus d'un point (spécialement sur l'appréciation du

1. Jean RIVIÈRE, *Le problème de l'Église et de l'État au temps de Philippe le Bel, étude de théologie positive*. Louvain, Bureaux du « Spicilegium sacrum Lovaniense », et Paris, Champion, 1926, in-8°, XIV-499 p. (*Spicilegium sacrum Lovaniense. Études et documents*, fasc. 8) ; prix : 50 fr.

2. Une remarque en passant : le nom de Gerhoh de Reichersberg est partout estropié en Gerhoch.

Digitized by Google

rôle joué par Innocent III) ; mais, pour l'époque même de Philippe le Bel, son exposé semble s'accorder assez bien avec les faits et les documents. On ne pourra plus traiter du « différend » sans recourir à son livre[1].

L'opuscule de Mgr VIDAL sur Bernard Saisset[2] intéresse, lui aussi, directement — mais dans la pratique quotidienne, et non plus dans le domaine des théories générales — l'histoire des rapports de l'Église et de l'État au temps de Philippe le Bel. On connaissait déjà en gros l' « affaire Bernard Saisset » ; on savait aussi que le remuant prélat languedocien avait eu auparavant, à plusieurs reprises, des démêlés avec la plupart de ses voisins, notamment avec le comte de Foix, à raison d'une situation féodale assez compliquée en elle-même et dont il avait personnellement encore aggravé la complication ; mais jamais on n'avait étudié avec pareille précision la biographie de l'homme contre lequel Philippe le Bel n'hésita pas à entamer une de ces procédures tortueuses et déloyales dont son gouvernement avait le secret. Il faut en lire l'infini détail dans cette nouvelle étude, qui est très précieuse, en outre, pour l'histoire ecclésiastique et féodale du Languedoc à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e.

VI. HISTOIRE RÉGIONALE ET LOCALE. — M. l'abbé CHAUME vient de faire paraître le deuxième volume de son grand ouvrage sur les *Origines du duché de Bourgogne*[3]. C'est un travail remarquable, exclusivement consacré à la formation géographique du pays bourguignon depuis la plus haute antiquité jusqu'au XI^e siècle ; et le sujet est loin d'être épuisé, puisque, sur les six séries de questions prévues par l'auteur — origines de l'unité bourguignonne, la population, le pays, les circonscriptions administratives, la formation des principautés féodales, le domaine ecclésiastique — il n'a pas eu la place encore (en près de 400 pages) d'épuiser les trois premières. Cependant le livre est très plein, très riche de substance, et si d'aventure il arrive qu'on hésite à en admettre certaines déductions, parfois un peu subtiles ou un peu trop hypothétiques, on ne cesse de s'instruire en le lisant et d'en goûter la solide et saine érudition.

Comment s'est différenciée, au sein du vaste *regnum Burgundiae*, la Bourgogne « franque », d'où est sorti le duché bourguignon, c'est ce que M. l'abbé Chaume essaie d'expliquer ingénieusement dans ses soixante premières pages, en faisant intervenir tour à tour la géographie proprement dite, l'his-

1. Quelques négligences de style. Que penser, par exemple, de ce pléonasme, appliqué à Honorius dit d'Autun : « un précurseur *de l'avenir* » (p. 25)?

2. Mgr J.-M. VIDAL, *Histoire des évêques de Pamiers ;* I : *Bernard Saisset (1232-1311)*. Toulouse, Privat, et Paris, Auguste Picard, 1926, in-8°, 125 p. (extrait de la *Revue des sciences religieuses*, ann. 1925-1926).

3. Abbé M. CHAUME, *Les origines du duché de Bourgogne ;* 2^e partie : *Géographie historique*, fasc. 1. Dijon, E. Rebourseau, 1927, in-8°, XVI-382 p. (publication de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon). — Sur le tome I, voir notre précédent Bulletin, dans la *Rev. histor.*, t. CLII (1926), p. 215.

Digitized by Google

toire et des considérations d'ordre logique. Le livre II, qui traite en près de 200 pages du peuplement de la Bourgogne, est surtout fondé sur la toponymie et l'archéologie. S'inspirant de la méthode de Longnon, M. Chaume classe les noms de lieux d'après leur étymologie et reporte sur la carte les résultats de son étude. Nous voyons ainsi se dessiner les linéaments d'une Bourgogne celtique, d'une Bourgogne romaine, d'une Bourgogne barbare. Mais M. Chaume va plus loin : il fait état de la nature et de l'aspect des armes, des bijoux, des parures et des autres objets trouvés dans les tombes de la région pour préciser les zones de peuplement et la provenance des habitants ; il scrute les textes historiques ou juridiques, examine le terrain — tout comme M. Des Marez en pays flamand[1] — et arrive ainsi à des résultats souvent très neufs, très suggestifs, par exemple sur le rôle de la route dans le peuplement romain et sur les procédés de pénétration des conquérants. Mais ceci ne suffit pas encore à M. l'abbé Chaume : il essaie de faire à la Bourgogne l'application des théories générales d'un Fustel de Coulanges, d'un Flach ou de M. Jullian sur le monde ligure, le monde celtique, les rapports des populations romaines et des populations barbares. Nous avouerons très franchement que là surtout nous le trouvons souvent aventureux, pour ne pas dire téméraire, et moins bien instruit peut-être des derniers travaux parus. Le livre III, dont les deux premiers chapitres seuls figurent dans le volume que nous avons sous les yeux, s'annonce comme un des plus neufs. Après quelques vues générales, il étudie en détail l'origine des agglomérations urbaines, montre sous l'influence de quels facteurs elles se sont constituées, leur plan, leur aspect. L'exposé est à la fois vigoureux et élégant, les cartes nombreuses et claires. Voilà un livre d'histoire locale comme il s'en rencontre peu.

A un autre bout du vieux « royaume de Bourgogne », la belle thèse de doctorat ès lettres de Mlle Sclafert sur le *Haut-Dauphiné au Moyen Age*[2] mérite aussi d'être mise hors de pair. Malgré son titre, ce n'est pas une histoire du Dauphiné au sens habituel ou plutôt au sens complet du mot, mais une étude sur la vie économique et spécialement rurale du pays alpestre, auquel s'applique le terme de Haut-Dauphiné. Cette étude, de plus, est limitée aux quatre ou cinq cents dernières années du Moyen Age, les seules pour lesquelles on dispose de documents explicites. Mais sur ce sujet restreint Mlle Sclafert est parvenue à réunir un ensemble imposant de textes qu'elle a très heureusement commentés et agencés.

La région qu'elle a choisie est une région de montagnes, généralement même de hautes montagnes, dont l'élevage et l'exploitation forestière ont été dès l'origine et par destination les ressources principales ; c'est en même temps une région de passage entre les deux versants des Alpes ; mais le carac-

1. Voir ci-dessus, p. 381.

2. Th. Sclafert, *Le Haut-Dauphiné au Moyen Age*. Paris, Société du Recueil Sirey, 1926, in-8°, xx-765 p. ; prix : 50 fr.

Digitized by Google

tère pastoral l'emporte de beaucoup sur l'autre. On est donc assuré d'y rencontrer des types de vie et des modes d'exploitation d'un genre très particulier qui, par delà les textes, permettent de raccorder l'histoire à l'humble réalité dont nous sommes aujourd'hui encore les témoins. Mlle Sclafert, qui a reçu à Grenoble une forte culture géographique, n'a cessé d'avoir les faits actuels présents à l'esprit ; ses recherches d'archives en ont été vivifiées, et l'on ne peut que la féliciter de la riche moisson d'observations qu'elle a su apporter. Même pour les XIe, XIIe et XIIIe siècles, qui font l'objet de la partie la moins considérable (livre I) de son volume, elle a su éclairer par des exemples précis le détail de la vie rurale, nettement différenciée suivant les exigences des particularités locales ; elle a souligné en termes heureux la politique agraire des grandes abbayes ; expliqué, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, les résistances auxquelles cette politique avait fini par se heurter, tant au dehors qu'à l'intérieur même des couvents ; enfin, sur les conditions générales de la vie économique dans ces régions d'accès difficile, elle a apporté de très suggestives précisions. — Un seul regret : on cherche en vain les cartes et les croquis, qui eussent pourtant été indispensables pour permettre au lecteur de suivre un exposé parfois un peu ardu, malgré la clarté et l'élégance du style.

La région du sud-ouest a fourni, elle aussi, la matière d'une thèse de doctorat ès lettres, celle de M. Maubourguet sur le *Périgord méridional des origines à l'an 1370*[1]. L'auteur remonte jusqu'aux temps préhistoriques, parcourt d'une allure rapide l'histoire des temps romains, mérovingiens et carolingiens, pour entrer avec le XIe siècle au cœur de son sujet, qui semble être l'histoire ecclésiastique et féodale du Sarladais du XIe au XIVe siècle. Sujet évidemment trop étroit et mal délimité, puisque le Sarladais n'est devenu une unité ecclésiastique qu'au début du XIVe siècle et n'a jamais été une unité féodale. Le manque de netteté du sujet n'est malheureusement pas la seule trace d'inexpérience qu'on relève dans ce livre, composé trop vite et avec un bagage de connaissances générales encore insuffisant : des ouvrages essentiels, comme le *Hugues Capet* de M. Lot ou le *Louis VIII* de M. Petit-Dutaillis sont demeurés inconnus ; des documents importants ont été omis ou lus dans des éditions dénuées d'autorité ; d'autres ont été mal compris ou utilisés avec peu de critique, et ainsi se sont trouvés gravement compromis les résultats d'un labeur méritoire.

Un autre travail du même auteur[2] porte, dit le titre, sur l'histoire économique du Périgord méridional « à l'époque féodale », mais, en réalité, ne traite guère que des XIVe et XVe siècles. On y rencontre cependant de-ci de-là quelques détails empruntés aux trois siècles antérieurs, comme si les cinq

1. J.-M. Maubourguet, *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370, étude d'histoire politique et religieuse.* Bordeaux, Féret, 1926, in-8°, 434 p. et 1 planche.

2. J.-M. Maubourguet, *Le cartulaire de l'abbaye de Cadouin, précédé de notes sur l'histoire économique du Périgord méridional à l'époque féodale.* Ibid., 1926, in-8°, LIV-112 p.

Digitized by Google

cents dernières années du Moyen Age formaient un bloc homogène, le bloc « féodal ». Plus utile est l'édition restituée du petit cartulaire de l'abbaye de Cadouin dont M. Maubourguet fait suivre ces notes d'histoire économique. Les pièces dont se composait le cartulaire, aujourd'hui perdu, mais que des copies permettent aisément de reconstituer, appartiennent au XII^e^ siècle et aux toutes premières années du XIII^e^. Elles sont publiées avec de courts sommaires et un index ; mais il resterait encore pas mal à faire pour en mettre le texte au point, le commenter, en préciser les dates et identifier les noms propres.

C'est un travail d'ordre plus général, quoique plus sommaire, que M^lle^ LODGE[1] a consacré à l'histoire de la Gascogne sous la domination anglaise, c'est-à-dire du milieu du XII^e^ siècle à la fin de la guerre de Cent ans. M^lle^ Lodge, qui connaît bien les ouvrages français et a même publié il y a une quinzaine d'années, d'après les documents des Archives de la Gironde, un excellent mémoire sur l'exploitation des domaines de l'archevêque et du chapitre cathédral de Bordeaux, n'a pas voulu dans son nouveau livre faire œuvre d'érudition ; mais le résumé historique qu'elle a écrit et le tableau qu'elle a tenté de tracer de la société et de l'administration gasconnes sous le régime anglais reposent sur une documentation étendue et peuvent servir utilement d'introduction aux études plus poussées que ce beau sujet réclame encore.

L'*Histoire de la Bretagne avant le XIII^e^ siècle* de M. CHABOSEAU[2] débute par de magnifiques promesses : l'auteur nous annonce qu'il a enfin écrit le livre qui nous manquait, un livre « qui satisfasse à la notion la plus moderne de la science historique », un livre qui soit l'image fidèle de ce que nous apprennent « les documents authentiques ». Il ajoute, il est vrai, aussitôt après, qu'il a « tenté de restituer sa figure véritable au passé d'une province qui, à tous les points de vue et sans contestation possible, fut et reste la plus importante de la France », et cela commence à être inquiétant. Mais ce qui l'est plus encore, c'est l'exposé même des « faits », où histoire et légende, n'en déplaise à M. Chaboseau, sont si inextricablement mêlées sous sa plume qu'on aura peine à discerner cette « figure véritable » qu'on devait nous dévoiler. Les pages qui concernent l'histoire des temps carolingiens, pour n'en pas citer d'autres, nous ont paru révélatrices en effet, mais révélatrices d'une méthode si personnelle que l'historien vieux jeu s'y perd ; les « documents authentiques » n'y tiennent pas grande place, et les données de l'érudition moderne non plus. Au reste, comme M. Chaboseau ne donne aucune référence et ne cite pas un seul de ses devanciers, il est difficile de dire dans quelle

1. Eleanor C. LODGE, *Gascony under English rule*. Londres, Methuen, x-261 p. ; prix : 10 s. 6 d. — Nous parlons un peu plus longuement de ce livre dans la revue anglaise *History*, fascicule d'octobre 1927.

2. A. CHABOSEAU, *Histoire de la Bretagne avant le XIII^e^ siècle*. Paris, éditions de la « Bonne Idée », 1926, in-8°, 238 p. et 1 tableau généalogique ; prix : 20 fr.

Digitized by Google

mesure il les a connus. Il est du moins permis d'affirmer qu'il n'en a pas fait grand cas — peut-être parce qu'ils ne venaient pas confirmer ses théories sur la nationalité bretonne. Est-il donc impossible de toucher au passé de la péninsule armoricaine sans faire le sacrifice des règles habituelles de la critique historique? Et des travaux comme ceux de Mgr Duchesne, de l'abbé Duine, de M. Ferdinand Lot et de ses élèves n'ont-ils donc servi à rien?

VII. Histoire intellectuelle : Textes latins. — Mlle Abrahams a rendu aux études d'histoire littéraire en même temps qu'aux études d'histoire tout court un réel service en donnant enfin la première édition complète des *Œuvres poétiques de Baudri de Bourgueil*[1]. Établis d'après le manuscrit unique conservé au Vatican — éventuellement complété, lorsqu'il est aujourd'hui peu lisible, d'après une copie faite au milieu du siècle dernier — les textes sont tous datés, au moins d'une façon approximative, et sommairement commentés ; les allusions historiques, qui y sont nombreuses, sont, autant que possible, expliquées ; de rapides sommaires et un index permettent, en outre, de se retrouver aisément dans ce volumineux recueil qui ne renferme pas moins de 255 pièces ; enfin, une introduction de soixante pages d'une typographie très serrée fournit au lecteur les éléments d'une étude sur les sources d'inspiration, le style, la versification de l'auteur, ainsi que sur les circonstances au milieu desquelles il a écrit.

On n'ignore pas l'intérêt très vif que présentent ces jolis petits poèmes pour l'historien de la culture littéraire en France à la fin du xie siècle et au début du xiie. Baudri de Bourgueil écrit en latin et ses vers sont souvent encore des vers d'école ; mais déjà on découvre chez lui une fraîcheur de pensée et d'expression, une spontanéité qui annoncent les lyriques de langue française dont le xiie siècle a vu une si brillante floraison. A ce titre, il est à sa façon un précurseur.

Mlle Abrahams a fait preuve, au cours de son travail, de précieuses qualités de soin et de méthode. Il est dommage qu'elle n'ait pas poursuivi avec plus de persévérance ses recherches historiques : des livres qu'elle n'a pas connus — dictionnaires historiques et géographiques de la région, éditions de chroniques ou annales, cartulaires, histoires des provinces féodales, sans parler d'ouvrages plus généraux, — lui eussent fourni des précisions nouvelles et évité certains faux pas. Les dates ne sont pas toujours suffisamment justifiées, les textes pas toujours parfaitement compris. Il lui arrive, par exemple (p. 91), de faire d'un clerc à la fois un évêque et un comte d'Angoulême, faute d'avoir bien saisi le sens d'un vers où Baudri joue sur les mots *praesul* et *consul*. L'index même témoigne de quelque inexpérience. Ce sont

1. Phyllis Abrahams, *Les œuvres poétiques de Baudri de Bourgueil (1046-1130), édition critique publiée d'après le manuscrit du Vatican*. Paris, Champion, 1926, in-8°, lx-405 p.

Digitized by Google

là erreurs de débutante. Mlle Abrahams aura à cœur sans doute de revoir, de corriger et de compléter son premier travail. Tel quel, il rendra déjà service.

VIII. Histoire intellectuelle : Collections de textes français. — Depuis notre dernier Bulletin, la *Société des anciens textes français* a publié le total imposant de cinq volumes : le tome V et dernier du *Roman de la Rose*, la reproduction phototypique du *Chansonnier d'Arras*, les *Chansons de Thibaut de Champagne* et un *Recueil général des jeux-partis français* en deux tomes. Magnifique résultat qui fait honneur à l'activité des romanistes tant de France que de l'étranger : car trois des volumes parus doivent à des philologues finlandais d'avoir pu voir le jour.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler ici du *Roman de la Rose*[1]. Le regretté Ernest Langlois a, jusqu'au bout de son édition, multiplié les preuves d'une science sûre et scrupuleuse, à laquelle on doit de pouvoir lire enfin aujourd'hui un texte rigoureusement établi d'une œuvre capitale. Les notes qu'il y a jointes ne sont pas très nombreuses ni en général très développées, mais elles fournissent vraiment l'essentiel : rapprochements de textes, indications des sources, explication des passages difficiles, justification des leçons adoptées. Le tome V se termine par un excellent glossaire.

Inutile de revenir sur le fac-similé du *Chansonnier d'Arras*[2], publié, on se le rappelle[3], pour fêter le cinquantenaire de la Société, avec une courte préface de M. Jeanroy.

En revanche, nous devons plus qu'une simple mention aux *Chansons de Thibaut de Champagne*. Le texte qu'en donne M. Wallensköld[4] ne laisse rien à désirer et son commentaire nous aide à en mieux démêler le sens et les allusions. Une jolie histoire qui avait cours dès le temps de Thibaud lui-même voulait qu'il eût été amoureux — amoureux transi et sans grand espoir — de la toute belle et inflexible Blanche de Castille, et c'est à la reine de France qu'il aurait adressé plusieurs de ses billets doux, en vers d'une

1. *Le Roman de la Rose par Guillaume de Lorris et Jean de Meun*, publié par Ernest Langlois, t. V. Paris, Champion, 1924 [paru en 1925], in-8°, 347 p. (collection de la *Société des anciens textes français*) ; prix, relié : 50 fr. — Cf. *Rev. histor.*, t. CLIII (1926), p. 313.

2. *Le chansonnier d'Arras*, reproduction en phototypie ; introduction par Alfred Jeanroy. Paris, [Champion], 1925, in-4°, 20 p. et 64 planches (hors commerce).

3. Voir *Rev. histor.*, t. CLIII (1926), p. 313. — Un compte-rendu du Congrès du cinquantenaire a paru dans la *Romania*, dont le service n'est malheureusement plus fait à la *Revue historique* et dont il nous est impossible, par suite, de signaler ici, comme nous le souhaiterions, les plus importants mémoires. Un tirage à part de ce compte-rendu a paru sous le titre : *Société des anciens textes français. Compte-rendu de la séance tenue à Paris le 18 et le 19 octobre 1925 à l'occasion du cinquantenaire de la Société et de la Romania* (Paris, Champion, 1926, in-8°, 16 p.).

4. *Les chansons de Thibaut de Champagne, roi de Navarre*, édition critique publiée par A. Wallensköld. Paris, Champion, 1925 [en réalité, 1926], in-8°, cxxvi-265 p. et 2 tableaux (collection de la *Société des anciens textes français*) ; prix, relié : 100 fr.

Digitized by Google

élégance simple et discrète. Impitoyablement, M. Wallensköld s'emploie à écarter et ridiculiser cet on-dit. Toutes les raisons qu'il donne ne sont peut-être pas également décisives ; mais il faut avouer qu'il en est de solides. C'est dommage pour la légende.

Accueillons aussi avec reconnaissance le gros recueil de « jeux-partis »[1] dont M. Långfors, reprenant les travaux d'approche de MM. Jeanroy et Brandin, a finalement assuré à lui seul la publication. Ces dialogues entre deux poètes qui doivent opter entre deux solutions contradictoires dans des cas embarrassants — parfois douloureux, parfois plaisants, parfois ridicules — proposés à la conscience ou à l'ingéniosité des amants, finissent par être fastidieux à force d'être coulés toujours dans le même moule ; mais tels quels, ils faisaient la joie de l'auditoire au temps du bon roi saint Louis, car l'esprit narquois et jovial de ses contemporains s'y donnait libre cours. C'est revivre un moment parmi eux que de se laisser aller au plaisir de feuilleter cet aimable recueil sous la conduite d'un éditeur aussi averti et aussi habile à dépister les allusions, d'ordinaire obscures, auxquelles se complaisaient les poètes virtuoses du XIIIe siècle.

La collection des *Classiques français du Moyen Age* s'est, comme celle des *Anciens textes français*, enrichie de plusieurs volumes ou fascicules du plus vif intérêt : la littérature de langue d'oïl est représentée par une chanson de geste du XIIe siècle, le *Siège de Barbastre*, un roman de Chrétien de Troyes, *Guillaume d'Angleterre*, et trois romans ou nouvelles du XIIIe siècle : *Amadas et Ydoine*, *Galeran de Bretagne*, la *Fille du comte de Pontieu*.

Le *Siège de Barbastre*[2], dont le héros est Beuve de Commarchis, un des frères de Guillaume d'Orange, ne semble pas antérieur au dernier tiers du XIIe siècle. C'est une œuvre peu originale ; mais elle est construite selon les meilleures recettes de l'art épique du temps et intéresse l'histoire en ce sens qu'on y retrouve un écho, très vague et bien déformé, il est vrai, du fameux siège de Barbastro, en Espagne (province de Huesca), par le duc d'Aquitaine Gui-Geoffroi en 1064. Elle n'avait jamais été imprimée. M. Perrier a bien fait de combler cette lacune.

Plus remarquable est le roman[3] où, en élégants octosyllabes, un poète, en qui M. Wilmotte, en dépit des contradicteurs, maintient qu'il faut reconnaître Chrétien de Troyes, conte avec grâce et aisance les curieuses et pitoyables aventures du bon roi Guillaume d'Angleterre.

1. *Recueil général des jeux-partis français*, publié par Arthur Långfors, avec le concours de A. Jeanroy et L. Brandin. Paris, Champion, 1926 [en réalité, 1927], 2 vol. in-8°, LX-356 et 399 p. (même collection) ; prix, relié en un seul volume : 150 fr.

2. *Le siège de Barbastre*, édité par J.-L. Perrier. Paris, Champion, 1927, petit in-8°, VIII-280 p. (n° 54 des *Classiques français du Moyen Age*, publiés sous la direction de M. Roques) ; prix : 15 fr.

3. Chrétien de Troyes, *Guillaume d'Angleterre, roman du XIIe siècle*, édité par Maurice Wilmotte. Paris, Champion, 1927, petit in-8°, XIV-133 p. (même collection) ; prix : 10 fr.

Digitized by Google

L'édition de *Galeran de Bretagne* est de M. Lucien FOULET[1]. C'est dire qu'elle est excellente de tous points. Pour la première fois, dès le titre et conformément aux ingénieuses déductions de M. Ch.-V. Langlois, cette œuvre, tout à la fois si vivante et si délicate, est restituée à Jean Renart, l'auteur de l'*Escoufle*, de *Guillaume de Dole* et du *Lai de l'ombre*. M. Langlois, qui l'a joliment résumée et paraphrasée dans le premier de ses volumes sur la *Vie en France au Moyen Age* (édition de 1924)[2], a déjà montré combien la lecture en était plaisante. On saura gré à M. Foulet de nous l'avoir rendue plus accessible et d'y avoir joint une très fine et instructive préface, ainsi qu'un glossaire détaillé.

Le roman d'*Amadas et Ydoine* appartient, comme *Galeran*, aux premières années du XIII^e^ siècle. Il n'avait été imprimé jusqu'ici que d'une façon très défectueuse et d'après un seul manuscrit par Hippeau, en 1863. M. John REINHARD en donne une bonne édition critique[3], précédée d'un très bref avant-propos, qui renvoie par avance à un travail d'ensemble, de publication prochaine. Ce petit roman d'amour manque un peu d'originalité, mais non de grâce ni de pittoresque.

La *Fille du comte de Pontieu* n'est qu'une nouvelle, la plus ancienne nouvelle en prose française, puisqu'elle date, selon toute vraisemblance, des dernières années du règne de Philippe Auguste. L'édition de M. BRUNEL[4] n'est pour l'essentiel qu'un abrégé de celle qu'il a publiée récemment pour la *Société des anciens textes français*[5], mais il a profité de l'occasion pour y introduire de menus perfectionnements de détail.

Un seul des fascicules nouveaux des *Classiques français du Moyen Age* intéresse la littérature de langue d'oc : les *Chansons de Perdigon*, éditées et traduites par M. CHAYTOR[6]. A peu près contemporaines des œuvres précédentes, ces chansons sont surtout des lamentations d'amour sur des thèmes connus, avec quelques « tensons » d'un tour plus vif.

Notre vieille littérature, tant de langue d'oc que de langue d'oïl, est passionnément étudiée hors de nos frontières ; dans plusieurs pays étrangers, des collections ont été créées pour en recueillir et éditer scientifiquement les chefs-d'œuvre, parfois même les œuvres secondaires. Nous ne pourrons

1. Jean Renart, *Galeran de Bretagne, roman du XIII^e^ siècle*, édité par Lucien FOULET. Paris, Champion, 1925 [paru en 1927], petit in-8°, XLIV-290 p. (n° 37 de la même collection) ; prix : 18 fr.

2. Voir *Rev. histor.*, t. CLI (1926), p. 92-93.

3. *Amadas et Ydoine, roman du XIII^e^ siècle*, édité par John R. REINHARD. Paris, Champion, 1926, petit in-8°, X-299 p. (même collection) ; prix : 16 fr.

4. *La fille du comte de Pontieu, nouvelle du XIII^e^ siècle*, éditée par Clovis BRUNEL. Paris, Champion, 1926, petit in-8°, XVI-61 p. (même collection) ; prix : 5 fr.

5. Voir *Rev. histor.*, t. CXLVII (1924), p. 231.

6. *Les chansons de Perdigon*, éditées par H.-J. CHAYTOR. Paris, Champion, 1926, petit in-8°, XII-76 p. (même collection) ; prix : 6 fr.

Digitized by Google

signaler ici que celles dont les derniers volumes nous ont été adressés, quitte à y revenir dans un prochain Bulletin si nous sommes mis en mesure d'être moins incomplets.

La *Gesellschaft für romanische Literatur* nous a fait parvenir son tome XLVI : gros volume de 500 pages, imprimé avec élégance et qui nous apporte, par les soins de M. Breuer, le texte du joli roman de *Jaufre*[1], un des rares témoins de l'influence exercée dans les pays de langue d'oc par la brillante floraison des romans arthuriens de langue d'oïl. L'œuvre, qui date des environs de 1225 et qui a été composée à la cour du « bon rei d'Aragon », est publiée d'après tous les manuscrits connus avec un glossaire, quelques brèves notes et une courte préface, qui laisse malheureusement de côté la plupart des problèmes que pose l'étude du roman et son attribution. M. Breuer promet de les examiner ultérieurement et nous enregistrons volontiers cette promesse. Le texte (près de 11,000 vers octosyllabiques), sur l'établissement duquel l'auteur a fait porter tous ses efforts, semble pouvoir être suivi en toute confiance.

MM. Hilka et Rohlfs dirigent depuis peu une petite collection à l'usage des Universités allemandes. Nous n'en avons pas reçu encore les tomes I et II ; mais le tome III-IV (volume double), dû à M. Hilka lui-même et réservé à la *Chanson de Roland*[2], donne une idée avantageuse de la nouvelle entreprise. M. Hilka, qui a pu connaître seulement le premier volume de l'édition Bédier avant de publier la sienne, n'a eu d'autre prétention que de reproduire, à son tour, le manuscrit d'Oxford. Il le corrige néanmoins en plusieurs endroits où M. Bédier en respecte les leçons, et ses raisons parfois échappent ; mais, dans l'ensemble, le texte paraît très soigneusement établi. Le volume de M. Hilka doit d'ailleurs être complété bientôt par d'autres « matériaux pour l'étude du *Roland* » (*Rolandsmaterialen*) : nous attendrons de les avoir reçus pour juger de l'ensemble.

IX. Histoire intellectuelle : Textes français non compris dans les grandes collections. — Nous avons signalé en son temps la belle édition de la *Chanson de Roland* publiée par M. Bédier[3] avec une adaptation en français moderne et un court avant-propos. En voici l'élégant et substantiel complément sous la forme d'un volume de *Commentaires*[4]. M. Bédier y

1. *Jaufre, ein altprovenzalischer Abenteuerroman des XIII Jahrhunderts... herausgegeben von* Hermann Breuer. Göttingen, Gesellschaft für romanische Literatur, et Halle (Saale), M. Niemeyer, 1925, in-8°, lxiv-446 p. ; prix : 30 m.

2. *Rolandsmaterialien ;* I : *Das altfranzösische Rolandslied nach der Oxforder Handschrift, herausgegeben von* Alfons Hilka. Halle (Saale), Max Niemeyer, 1926, petit in-8°, x-135 p. (*Sammlung romanischer Uebungstexte*, fasc. 3-4) ; prix : 3 m. 20.

3. *Rev. histor.*, t. CXLIII (1923), p. 234-235.

4. *La Chanson de Roland commentée* par Joseph Bédier. Paris, H. Piazza [1927], in-12, iv-527 p. ; prix : 40 fr. — Sur la couverture, le titre est légèrement modifié comme suit : *La Chanson de Roland. Commentaires.*

Digitized by Google

résume d'abord et met au point ses précédentes recherches sur la formation de la légende ; puis il s'essaie à dater l'œuvre avec plus de précision qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Tout bien pesé, il opte pour les alentours de l'année 1100 et tient la Chanson pour immédiatement postérieure à la croisade ; mais il renonce à identifier l'auteur, voire même à se prononcer sur le sens du vers énigmatique :

Ci falt la geste que Turoldus declinet

et cette abstention semble sage. Un important chapitre est consacré au « problème de l'établissement du texte ». C'est une lumineuse démonstration de la précellence du manuscrit d'Oxford et de l'impossibilité où l'on se trouve, sauf un petit nombre de cas, d'en amender les leçons par un recours aux autres versions. Deux chapitres traitent de la langue et de la versification. Ils sont suivis de quelques brefs « éclaircissements littéraires et archéologiques » (p. 299-320), parmi lesquels nous signalerons ceux qui traitent des personnages historiques cités dans la Chanson, de la légende des douze pairs, du « plaid de Ganelon ». Les 200 dernières pages du volume sont occupées par un remarquable glossaire dressé par M. Foulet et par un index des noms propres (p. 505-522), qui est lui-même souvent un vrai « commentaire ». Grâce à M. Bédier, nous voilà maintenant dotés d'une édition du *Roland* vraiment digne du vieux poète.

La découverte faite il y a vingt-cinq ans par le savant philologue portugais Leite de Vasconcellos d'un des plus anciens monuments de la langue provençale, la *Chanson de sainte Foy* d'Agen, aura mis du temps à retenir comme il convenait l'attention des historiens de notre littérature médiévale ; mais, par une juste revanche, en voici coup sur coup deux éditions avec traduction et commentaire, et la deuxième est si développée qu'elle remplit près de six cents pages grand in-8° — une page par vers : car le poème compte six cents octosyllabes à peine. Nous avons déjà signalé la remarquable petite édition de M. Antoine Thomas[1], et nous n'y reviendrons pas. Celle de MM. Hœpffner et Alfaric[2] la dépasse évidemment par la richesse de l'information et l'ampleur du commentaire, non moins que par le luxe de la présentation. M. Hœpffner a établi le texte, rédigé le glossaire et le beau commentaire philologique ; M. Alfaric a écrit la traduction, qui est pleine de vie et de mouvement, le volumineux commentaire historique et une importante étude sur les sources latines et la patrie de l'auteur. Les deux collabo-

1. Voir *Rev. histor.*, t. CLII (1926), p. 221.

2. E. Hœpffner et P. Alfaric, *La Chanson de sainte Foy ;* t. I : *Fac-similé du manuscrit et texte critique, introduction et commentaires philologiques*, par Ernest Hœpffner ; t. II : *Traduction française et sources latines, introduction et commentaires historiques*, par Prosper Alfaric. Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », et Oxford, Humphrey Milford, 1926, 2 vol. in-8°, viii-376 p. + 12 pl. et vi-206 p. + 4 pl. (fasc. 32 et 33 des *Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg*) ; prix : 40 et 20 fr.

Digitized by Google

rateurs s'accordent à dater l'œuvre de l'an 1060 environ et à la croire originaire de la région pyrénéenne, probablement même de la région catalane. M. Alfaric nous paraît avoir prouvé que l'auteur était un clerc, ayant en mains deux « passions » de sainte Foy en latin (dont une en vers) et divers livres savants, dont le *De mortibus persecutorum* de Lactance. Le poème semble avoir été écrit pour la fête de la sainte et était sans doute chanté à l'église même au cours de l'office. Quoi qu'on puisse penser de cette dernière hypothèse, l'étude et le commentaire de M. Alfaric sont riches en suggestions heureuses et en rapprochements féconds.

Dans la série des *Elliott monographs*, que dirige avec tant d'autorité M. Edward Armstrong, professeur à l'Université Princeton, deux études doivent être signalées ici : l'une de M. Armstrong lui-même sur les auteurs des deux poèmes, le *Vengement Alixandre* et la *Venjance Alixandre*[1], l'autre de M. Edwards[2] sur les manuscrits du premier d'entre eux. D'une étude approfondie des deux textes et d'une enquête bien menée dans les archives et les collections de manuscrits, à Paris, Arras, Lille et Amiens, M. Armstrong tire cette double conclusion : 1° le *Vengement Alixandre* est, sans le moindre doute, l'œuvre du même Gui de Cambrai à qui l'on doit une des trois versions de *Barlaam et Josaphat*[3] ; 2° selon toute vraisemblance, l'auteur de la *Venjance Alixandre* doit être identifié à un certain Jean, archidiacre d'Arras à la fin du XII^e^ siècle et fils de Névelon, bailli royal vers le même temps. M. Armstrong croit, en outre, pourvoir préciser la date de composition des deux œuvres, qu'il place l'une (*La venjance*) vers 1180, l'autre (*Le vengement*) vers 1190. — Nous n'insistons pas présentement sur l'étude complémentaire de M. Edwards : elle doit être suivie à brève échéance d'une édition du poème qui en est l'objet. Quand elle aura paru, nous ne manquerons pas d'en entretenir nos lecteurs.

La refonte que M. Ch.-V. Langlois vient de faire paraître[4] de son joli volume *De la connaissance de la nature et du monde d'après des écrits français à l'usage des laïcs*, publié en 1911, sera accueillie par les historiens et par les lettrés avec la même faveur que celle des deux autres volumes sur la *Vie en France au Moyen Age* dont nous avons déjà[5] marqué la nouveauté et l'intérêt. On sait le but poursuivi par l'auteur : nous rendre plus familières la vie

1. Edward C. Armstrong, *The autorship of the Vengement Alixandre and of the Venjance Alixandre*. Princeton, University Press, et Paris, Les Presses universitaires de France, 1926, in-8°, XIV-55 p. (fasc. 19 des *Elliott monographs in the romance languages and literatures*, edited by E.-C. Armstrong) ; prix : 1 dollar.

2. Bateman Edwards, *A classification of the manuscripts of Gui de Cambrai's Vengement Alixandre*. Ibid., 1926, in-8°, VIII-51 p. (fasc. 20 de la même collection) ; prix : 80 cents.

3. Étudiée précédemment par M. Armstrong. Voir *Rev. histor.*, t. CXLVII (1924), p. 238.

4. Ch.-V. Langlois, *La vie en France au Moyen Age du XII^e^ au milieu du XIV^e^ siècle. La connaissance de la nature et du monde d'après des écrits français à l'usage des laïcs*. Paris, Hachette, 1927, petit in-8°, XXXII-399 p. et 12 pl. ; prix : 35 fr.

5. Voir *Rev. histor.*, t. CLI (1926), p. 92-93.

Digitized by Google

et la pensée des hommes du Moyen Age en mettant à notre portée quelques-unes des encyclopédies populaires de langue française où la plupart d'entre eux — les moins exigeants — allaient puiser leur science touchant « le monde physique et les forces naturelles ». De chacune des œuvres choisies, il présente une analyse accompagnée d'extraits pittoresques, de notes, et précédée de pénétrantes études critiques sur l'auteur et sur les sources auxquelles il a puisé.

Le volume de 1911 a été très fortement remanié[1]. L'analyse du *Livre des propriétés des choses* de Barthélemy l'Anglais a été supprimée pour faire place à trois petits traités nouveaux pris parmi les plus goûtés : les fameuses *Merveilles du prêtre Jean*, d'après la version française de Roau d'Arundel (XII^e siècle) ; le non moins fameux *Secret des secrets*, si longtemps tenu pour une œuvre authentique d'Aristote et transposé finalement de l'arabe en latin au XII^e siècle, puis du latin en français au XIII^e ; enfin le traité de géographie, ou *Mappemonde*, que Pierre de Beauvais dédia au début de ce même siècle au comte Robert de Dreux. Ces trois ouvrages caractérisent à merveille l'invraisemblable ignorance et la crédulité des « gens du monde » aux temps féodaux. Le reste du volume est réservé, comme en 1911, au *Bestiaire* et au *Lapidaire* de Philippe de Thaon, à l'*Image du monde*, au *Roman de Sidrac* ou *Fontaine de toute science*, au dialogue de *Placides et Timeo* ou *Livre des secrets aux philosophes* et au *Trésor* de Brunetto Latino. Analyses, extraits, notes et préfaces ont été très attentivement revus et souvent remaniés pour tenir compte soit des dernières publications, soit des recherches personnelles de M. Langlois lui-même.

L'Introduction générale est, en majeure partie, nouvelle. Elle donne sur l'histoire de la science médiévale des aperçus extrêmement suggestifs (notamment sur l'influence de l'encyclopédie aristotélicienne au Moyen Age) et des indications bibliographiques précieuses. L'appendice bibliographique de 1911 a pu, en conséquence, être supprimé et remplacé par un rapide inventaire des anciens recueils d'encyclopédies scientifiques formés au Moyen Age. Comme les deux volumes précédents de cette refonte, celui-ci est enrichi de planches hors texte, reproduisant, pour la plupart, des miniatures du temps. L'ensemble, fond et forme, est bien de nature à piquer la curiosité du public.

Tout de même, on se demande parfois si les auteurs dont M. Langlois résume l'œuvre étaient entièrement dupes des énormités qu'ils débitaient et si leurs ridicules imaginations trouvaient réellement crédit auprès de ceux à qui ils s'adressaient. Le goût des contes de fées n'est-il pas de tous les temps?

Avant de quitter ce livre, une bonne nouvelle : M. Langlois annonce son intention de donner bientôt, en un quatrième volume, un complément à la jolie série dont le succès a répondu à son attente et à la nôtre.

1. Sur le volume de 1911, voir *Rev. histor.*, t. CVIII (1911), p. 138.

Digitized by Google

X. Histoire intellectuelle : Études d'ensemble. — M. Haskins, de qui nous signalions il y a quelques mois à peine les études si neuves et si substantielles sur l'histoire de la science au Moyen Age [1], trace maintenant, à l'usage de ce qu'on est convenu d'appeler le « grand public », un tableau d'ensemble de la renaissance des études littéraires, scientifiques et juridiques au XII^e siècle en Occident [2]. Tableau sommaire, mais fortement documenté et qui repose sur une connaissance directe et prolongée des textes. Le livre — qui ne vise pas la France seule, mais où notre pays occupe une place de choix, à raison du rôle qu'il a joué en la circonstance, — comporte, outre un chapitre préliminaire sur les faits historiques qui expliquent le réveil de l'activité intellectuelle en Europe au lendemain de la première croisade, une série de onze esquisses, chacune sur un des aspects du sujet : les centres intellectuels, les livres et les bibliothèques, la renaissance des classiques latins, la langue latine, la poésie latine, la renaissance des études juridiques, l'histoire, les traducteurs de livres grecs et arabes, le renouveau des études scientifiques, le renouveau des études philosophiques, les débuts des Universités. Chaque fois des détails précis, des extraits bien choisis, d'excellentes notes bibliographiques viennent guider le lecteur et lui fournir le moyen, s'il le souhaite, de pousser plus avant. Car des livres de ce genre, où se résume une longue expérience, ne vulgarisent pas seulement la science faite, ils déblaient le terrain et le préparent pour les recherches futures [3].

L'histoire de la pensée philosophique a donné lieu ces derniers mois à des travaux considérables. Malheureusement, la loi de la spécialisation et les restrictions imposées aux éditeurs par la dureté des temps veulent, paraît-il, que les revues historiques soient mises en quarantaine. A notre très vif regret, il nous est donc impossible de faire la place que nous souhaiterions à des livres capitaux comme ceux de M. Gilson, de M. Carton et de quelques autres. Nous les recommandons seulement en bloc à l'attention des historiens.

L'*Histoire de la philosophie* de M. Émile Bréhier [4] n'a guère dépassé encore le IV^e siècle ; mais le second fascicule du tome I, qui en doit comprendre trois, peut être considéré, en ses derniers chapitres, comme une introduction — et une introduction extrêmement riche de substance — à l'étude de la pensée philosophique du Moyen Age. M. Bréhier comprend l'histoire de la philosophie au sens large : il ne limite pas son effort à l'analyse des systèmes ; « l'histoire de la philosophie », écrit-il en tête de son premier

1. Voir *Rev. histor.*, t. CL (1925), p. 94-96.

2. Charles Homer Haskins, *The renaissance of the twelfth century*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, et Londres, Oxford University Press, 1927, in-8°, XII-437 p. ; prix : 5 dollars.

3. Enregistrons avec plaisir l'annonce d'un prochain volume de *Studies in mediaeval culture* annoncé par M. Haskins dans sa préface (p. IX).

4. Émile Bréhier, *Histoire de la philosophie ;* t. I : *L'antiquité et le Moyen Age ;* fasc. 1 : *Introduction ; période hellénique ;* fasc. 2 : *Période hellénistique et romaine.* Paris, Félix Alcan, 1926-1927, 2 vol. in-8°, 262 p. et p. 261 à 525 ; prix : 18 fr. le volume.

Digitized by Google

fascicule, « ne peut pas être, si elle veut être fidèle, l'histoire abstraite des idées et des systèmes, séparés des intentions de leurs auteurs et de l'atmosphère morale et sociale où ils sont nés ». Il étend d'ailleurs plus ou moins son champ d'exploration selon que les penseurs qu'il rencontre en chemin ont été eux-mêmes plus ou moins en contact avec le monde extérieur ; mais il se garde bien d'isoler un réformateur social ou un moraliste du milieu sur lequel il s'est proposé d'agir et insiste dans son exposé sur ce qu'il appelle très justement les « courants d'idées ». — Dans son second fascicule il a, ainsi, des pages très pleines et très fortes sur les courants d'idées aux quatre ou cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, tant en Occident qu'en Orient, sur le néo-platonisme et son rayonnement, sur l'influence des religions orientales, enfin et surtout sur la position prise par le christianisme dans ses rapports avec la philosophie antique. Nous recommandons de méditer les dernières pages de son beau livre avant de se lancer dans l'étude de la philosophie scolastique.

Signalons à ce propos la nouvelle édition que M. De Wulf a donnée récemment du début de son *Histoire de la philosophie médiévale*[1]. Nous aurons à en reparler quand l'ouvrage sera complet et que nous pourrons mieux nous rendre compte de l'orientation nouvelle que l'auteur a voulu donner à certaines parties de son œuvre. Disons toutefois que l'allure générale n'en a pas été modifiée. L'introduction, trop sommaire, sur la philosophie grecque a été supprimée ; en revanche, les autres chapitres ont été renforcés, étoffés ; les bibliographies ont été mises à jour, et M. De Wulf s'est appliqué, lui aussi, à tracer une image fidèle des milieux où les doctrines philosophiques du Moyen Age sont écloses et ont mûri. Il y aurait néanmoins, dans ces tableaux, plus d'un détail à mettre au point ; l'exposé des doctrines, quoique amélioré, nous semble encore bien didactique et insuffisamment modelé sur la réalité historique.

Avec M. Gustave Cohen[2], nous revenons à l'histoire littéraire. Nous regrettons que les circonstances[3] ne lui aient pas permis de procéder à une refonte de son excellente *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Age :* il s'est borné à ajouter une ample liste d'additions et de corrections (p. II à LVI) à une reproduction anastatique du volume pri-

1. Maurice De Wulf, *Histoire de la philosophie médiévale ;* t. I : *Des origines jusqu'à Thomas d'Aquin*, 5e édition française, revue et mise à jour. Louvain, Institut supérieur de philosophie, et Paris, Félix Alcan, 1925, in-8°, VIII-395 p. ; prix : 20 fr.

2. Gustave Cohen, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Age*, nouvelle édition, revue et augmentée. Paris, Champion, 1926, in-8°, LVI-332 p. ; prix : 50 fr.

3. « C'est un conseil souvent répété par notre maître J. Bédier à ses disciples de ne jamais refaire un travail antérieur, mais de le laisser dans sa forme primitive, tel qu'il fut pensé et construit, tout au plus de l'amender en un chapitre complémentaire indiquant les progrès faits, depuis, par la science et par notre propre réflexion. Ainsi ai-je procédé... » (p. I) : ce préambule prouve du moins que M. Cohen sait fort élégamment faire de nécessité vertu.

Digitized by Google

mitif, tel qu'il avait paru il y a vingt ans. Depuis lors, nombre de textes essentiels des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles ont été publiés ou commentés. M. Cohen lui-même a considérablement enrichi nos connaissances en matière d'histoire théâtrale, surtout pour les XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles : il en a tenu compte dans la mesure où le permettait le procédé adopté pour cette réédition. Il faut dire d'ailleurs que son volume n'a rien perdu de sa solidité et qu'il se lit toujours avec un égal plaisir et un égal profit.

XI. Histoire de l'art. — Comme pour l'histoire de la philosophie, nous n'avons reçu qu'une faible partie des ouvrages consacrés à l'histoire de l'art médiéval en France, et nous le regrettons, car il en est plusieurs qui étudient ou posent des problèmes qu'il y a plus d'inconvénients que d'avantages à considérer isolément et à traiter uniquement pour eux-mêmes.

Un des plus remarquables à tous égards est celui de R. de Lasteyrie sur l'*Architecture religieuse en France à l'époque gothique*[1], qui fait suite à cette belle histoire de l'*Architecture religieuse en France à l'époque romane* publiée il y a une quinzaine d'années et qui a été alors si brillamment accueillie. La suprême satisfaction de pouvoir parachever son livre et en surveiller l'impression a été refusée à l'auteur : miné par la maladie, M. de Lasteyrie s'est éteint le 29 janvier 1921 comme il s'essayait encore, devant sa table de travail, à corriger et perfectionner son manuscrit ; depuis cette date, la mort a frappé à coups redoublés dans le camp des archéologues ses élèves et amis : Lefèvre-Pontalis, Enlart, Brutails... Jamais, en si peu d'années, on n'avait vu pareil désastre. Mais, par bonheur, la liste était longue des archéologues de valeur que M. de Lasteyrie avait formés au cours de sa carrière de professeur à l'École des chartes. L'un des plus distingués, M. Marcel Aubert, s'est chargé avec un soin pieux et discret de suppléer le maître disparu. Grâce à lui, les trois quarts de l'œuvre sont entre nos mains, et le reste le sera avant peu de semaines.

Comme l'*Architecture à l'époque romane*, c'est un livre ample et nourri de faits, qui revêt la forme d'un traité méthodique, où chacun des éléments qui concourent à donner aux édifices de la période gothique leur aspect particulier est soigneusement décrit, analysé, expliqué, avec une lucidité, une élégance et une érudition extraordinairement riches et variées, empruntant ses exemples à toutes les régions de la France. Le problème fondamental de l'origine de l'architecture gothique et, plus spécialement, de l'invention et de l'application systématique de la croisée d'ogives, est étudié à fond, du moins au point de vue français. Car il faut bien dire que M. de Lasteyrie avait tendance à restreindre son horizon à la France seule, dont il connais-

1. R. de Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France à l'époque gothique*, ouvrage posthume publié par les soins de Marcel Aubert, t. I. Paris, Auguste Picard, 1926, in-4°, x-544 p., 581 fig. ; prix : 100 fr. T. II, 2 fascicules parus. Ibid., 1927, in-4°, p. 1 à 208.

Digitized by Google

sait dans leur moindre recoin les églises et où il était porté à aller exclusivement chercher le secret des transformations que l'histoire monumentale lui révélait. Comme on a pu reprocher aux premiers chapitres de son *Architecture romane* de laisser un peu trop de côté certaines découvertes de l'archéologie antique, on pourra être tenté parfois de trouver ici un peu restreinte la part faite à tels ou tels monuments de l'étranger, au sujet desquels le problème des influences possibles reste ouvert. Mais, cette légère réserve faite, on admirera l'esprit de large compréhension dans lequel M. de Lasteyrie a abordé les problèmes délicats de la formation de l'art gothique. Après une discussion serrée, il conclut sagement que, tout bien pesé, les architectes de l'Ile-de-France n'ont sans doute pas été les inventeurs au sens strict du mot de la croisée d'ogives, pas plus qu'ils n'ont été les premiers à employer l'arc brisé, mais qu'ils ont su avant tous autres tirer de ces éléments un parti si heureux que leur exemple a bien été, comme on l'a toujours soutenu, l'exemple décisif, celui qui a fait la vogue et le succès prodigieux de ce qu'on a justement appelé l'*opus francigenum*.

L'œuvre, telle qu'elle nous est livrée actuellement, ne comprend pas encore les chapitres, impatiemment attendus, sur la sculpture gothique : même après tant de travaux dont elle a été l'objet dans ces dernières années, il reste à dégager un corps de doctrines, et l'on peut être assuré que les principes posés par M. de Lasteyrie seront de nature à orienter les recherches ultérieures. Dès maintenant nous sommes en possession de tout ce qui touche non seulement à la formation, mais à l'évolution de l'architecture gothique, aux traits particuliers qu'elle revêt dans les diverses régions, aux perfectionnements introduits peu à peu dans le système des voûtes, dans le détail de la construction, enfin aux éléments décoratifs fournis par l'art du peintre ou celui du verrier. Partout une illustration d'une extrême richesse ajoute à l'exposé mieux qu'une parure : un élément démonstratif d'une valeur de premier ordre.

Parmi les récents ouvrages de détail, un des plus notables est celui de M. Raymond Rey sur la *Cathédrale de Cahors*[1]. Par l'étude d'un cas particulier, mais bien choisi et fécond en enseignements, M. Rey est amené à reprendre *ab ovo* toute l'histoire de l'architecture à coupoles dans l'ouest de la France, à en dresser attentivement la chronologie, en s'aidant des données que lui fournissent non seulement l'examen des monuments et la lecture des textes, mais aussi l'analyse des conditions du milieu physique et humain ; et, élargissant encore le problème, à rechercher, pour finir, dans quelle mesure les influences byzantines ou proprement orientales ont pu s'exercer en France aux XI^e^ et XII^e^ siècles et déterminer le choix des formes architecturales. Recherches éminemment suggestives et dont M. Rey a lui-même fort

1. Raymond Rey, *La cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine*. Paris, Laurens [1926], in-4°, XXII-247 p. et 4 planches ; prix : 40 fr.

Digitized by Google

bien souligné l'intérêt, encore qu'on puisse parfois trouver que ses conclusions générales dépassent quelque peu ses prémisses.

Un autre volume du même auteur sur les *Églises fortifiées du midi de la France*[1] touche de plus près encore à l'histoire : une longue enquête a permis à M. Rey de dégager avec précision les caractères des systèmes défensifs adaptés aux églises romanes et gothiques de nos provinces méridionales, et il a cherché à en comprendre l'origine. Là encore il essaie de montrer que les rapports avec l'Orient n'ont pas été sans jouer un rôle et que l' « appareil militaire » des édifices religieux de France rappelle souvent celui des forteresses « que les Occidentaux élevaient dans les pays d'Orient conquis à la suite des croisades ». La discussion n'est peut-être pas close ; mais il était intéressant de poser le problème.

Louis HALPHEN.

1. Raymond REY, *Les vieilles églises fortifiées du midi de la France*. Paris, Laurens, 1925, in-8°, 241 p. et 24 planches ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Elias BICKERMANN. **Das Edikt des Kaisers Caracalla in P. Giss. 40.** Berlin Collignon, 1926. In-8°, 38 pages.

Dans sa thèse inaugurale, présentée à l'Université de Berlin, M. Bickermann, initié par Wilcken et Meyer à l'étude des papyrus égyptiens, a essayé d'interpréter à l'aide de nouvelles lectures l'édit de Caracalla, écrit sur le fameux papyrus 40 de Giessen. Après avoir exposé sommairement les rapports de Rome avec les Barbares, les différentes formes de l'invasion, infiltration lente, transplantation soit volontaire, soit obligatoire, la situation juridique des diverses catégories de Barbares, la nécessité, très visible sous les Sévères, d'augmenter le nombre de ces recrues, l'auteur détermine avec la plus grande précision les sens du mot *deditícius* et les diverses catégories de déditices. Il en accepte deux seulement : d'une part, les pérégrins, soumis à Rome, sans traité, restés libres, propriétaires, tous astreints à la capitation, membres de groupes urbains et comprenant même les Égyptiens ; de l'autre, des Barbares, soit soumis, soit réfugiés, incorporés à l'armée. L'édit de Caracalla n'est donc pas la *constitutio Antoniniana* qui a donné, en 212, le droit de cité à tous les provinciaux, pérégrins déditices, mais simplement une loi complémentaire, sans doute de 213, date déterminée par la mention d'un grand danger qui ne peut se rapporter qu'à la guerre contre les Alamans et à la *victoria Germanica*, fêtée par les Arvales le 5 octobre 213. Pour les attacher plus fortement à Rome et aux dieux romains, pour employer à leur égard la religion de l'État comme moyen d'assimilation, elle donne le droit de cité à toutes les catégories de Barbares immigrés qui n'avaient pas encore bénéficié de la première loi, en réservant les droits du fisc. Pour des raisons inconnues, elle excepte uniquement les *deditícii*, c'est-à-dire les Barbares qu'on a vus, incorporés à l'armée avec ce titre. C'est sur ces bases que M. Bickermann établit ses nouvelles lectures du papyrus. Il prouve ensuite par l'examen du gentilice *Aurelius* sur le papyrus égyptien que la grande loi de Caracalla a bien donné le droit de cité à tous les provinciaux attachés à des groupes urbains ou quasi urbains, même aux Égyptiens. Les distinctions juridiques indiquées encore par plusieurs diplômes de retraite reproduisent de vieilles formules et ne prouvent pas le maintien d'une classe de pérégrins ; les gentilices, empruntés à des empereurs suivants, Valerii, Licinii, sont en nombre infime ; les Flavii, de classes élevées, nombreux à partir de Constantin, indiquent de nouveaux citoyens, Barbares de naissance.

On voit l'intérêt et la portée de cette dissertation. M. Bickermann paraît déterminer justement l'extension de la grande loi et la distinguer avec raison de l'édit complémentaire. Mais comment admettre que Caracalla ait refusé son bienfait précisément aux Barbares les plus intéressants, à ceux qui étaient déjà incorporés

Digitized by Google

à l'armée? En somme, on ne peut encore déterminer ni les catégories favorisées ni le sens des déditices exceptés par l'édit.

Ch. LÉCRIVAIN.

Tenney FRANK. **An economic History of Rome**, 2e édition. Baltimore, Johns Hopkins Press, 1927. In-8°, x-519 pages. Prix : 3 dollars.

Le livre de M. Frank sur l'*Histoire économique de Rome* est une révision de la première édition [1], qui se rapportait à l'époque républicaine, mais avec un complément, en sept chapitres, sur l'époque impériale ; à cette époque, l'auteur aurait consacré un second volume sans la récente publication du beau travail de Rostovtzeff sur ce sujet. Attentif surtout aux causes et aux conséquences économiques des faits historiques, il décrit les grandes lignes plutôt que le détail et n'apporte guère de résultats nouveaux, mais ses larges tableaux reposent sur des connaissances très précises qu'il sait interpréter avec une originalité à la fois prudente et avisée. Pour l'époque primitive, il accepte généralement la tradition classique. Dans les huit premiers chapitres jusqu'aux Gracques, notons les points suivants : les excellentes conditions géographiques et sociales de la culture dans le Latium ; les causes principales des souffrances des paysans et du besoin de terres nouvelles, épuisement rapide et sécheresse du sol latin, déforestation, transhumance ; la création tardive de la monnaie, œuvre de la démocratie, comme la colonie d'Ostie au IVe siècle ; l'apparition, après la conquête de la Sicile, de la théorie nouvelle de la souveraineté de Rome sur le sol provincial, mais qui n'est jamais allée, comme le soutiennent à tort Rostovtzeff et d'autres, jusqu'à le faire considérer comme *ager publicus ;* l'importance et l'utilité de l'œuvre de Flaminius, méconnue par Polybe, et de celle d'Appius Claudius en faveur de la classe industrielle des affranchis ; les raisons de la médiocrité du commerce et de l'industrie : mépris de l'aristocratie pour ces occupations, insuffisance des ports d'Ostie et de Pouzzoles, emploi des hommes et des capitaux dans les guerres, dans les conquêtes, dans l'exploitation de la propriété foncière en Italie et dans les provinces, mollesse et longanimité de la politique de Rome qui établit partout la liberté du commerce, sans privilèges pour ses nationaux, fondation par Caius Gracchus du système hellénique de l'assistance publique, qui discréditera pour toujours l'industrie à Rome. Les trois chapitres suivants, IX-XI, décrivent surtout, avec précision, les dernières lois agraires, les modifications de la propriété, le régime agricole dans l'Italie et les provinces essentielles, Asie, Afrique, Sicile, jusqu'à la fin de la République ; le rôle joué par les intérêts financiers dans la politique ; la gestion, très défectueuse, des finances publiques. M. Frank place en 109 la loi Mamilia et, avec Premerstein, mais sans raison suffisante, attribue à la fin de la vie de César la loi d'Héraclée. L'analyse des éléments de la plèbe de Rome à cette époque y montre surtout des esclaves et des affranchis, en grande majorité d'origine orientale. L'industrie, peu honorée, desservie par l'esclavage, la difficulté des transports, l'absence de brevets d'invention, atteint son plus haut développement à l'époque d'Auguste. Les grands centres de Rome, Pompéi, Capoue, Pouzzoles, Arezzo, fournissent les traits suivants : spécialisation et concentration, dans des usines, de quelques industries,

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXXVII, 1921, p. 267-268.

Digitized by Google

poterie, céramique courante, verrerie, briqueterie, métallurgie, tannerie, foulage de la laine ; mais, en général, résistance victorieuse des simples ateliers locaux, soit d'esclaves domestiques ou représentants des maîtres, soit de petits patrons, en même temps fabricants et marchands, libres ou affranchis. Le capital a ses principaux emplois dans la banque, le prêt, la culture, le fermage des travaux publics et des impôts, mais il n'y a pas de banque d'État, analogue à celles des villes grecques et de l'Égypte. Le chapitre XIV sur le commerce met en relief le caractère toujours défavorable à l'Italie de la balance commerciale et la substitution graduelle des Orientaux aux Romains et aux Italiens sur les marchés de l'Orient. L'histoire de l'Empire, très écourtée, montre dans une première période, jusqu'à l'époque d'Hadrien, la différence des programmes économiques de César et d'Auguste ; le succès de la grande colonisation impériale ; la prospérité économique de l'Italie, de l'Espagne, qui reste plus ibérique qu'on ne le croit, de l'Afrique, de la Gaule, pays de grands domaines ; l'importance des biens des grands temples de l'Asie et de leurs hiérodules ; la décadence générale de la grande industrie, sauf de la briqueterie ; l'augmentation du nombre des travailleurs libres dans les ateliers et sur la terre ; puis, pour le Bas-Empire, les origines diverses du colonat et les principales causes de la décadence de l'Empire, surtout l'incapacité gouvernementale et l'indifférence des princes.

Ch. LÉCRIVAIN.

Arthur STEIN. **Der römische Ritterstand.** Beck, Munich, 1927. Gr. in-8°, XIII-500 pages. (Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte, t. X.)

Dans ce livre, trop long cependant, trop diffus, consacré à l'ordre équestre, principalement sous l'Empire, M. Stein a laissé de côté l'administration impériale, civile et militaire, pour étudier surtout, dans le plus petit détail, les transformations sociales, l'ascension des basses classes. Vérifiant, complétant tous les travaux antérieurs, utilisant naturellement un nombre formidable d'inscriptions grecques et latines, très souvent en les citant *in extenso*, il nous présente moins des idées nouvelles qu'un tableau vivant et coloré, non seulement de l'institution, mais des individus et des familles dans tout le monde romain. Dans un chapitre d'introduction, il décrit la formation et la délimitation officielle de l'ordre par Caius Gracchus : extension (les 1,800 chevaliers des centuries, les *equites equo privato*, tous les possesseurs du cens équestre) ; sources de la fortune ; cens et proédrie ; insignes, l'anneau d'or dont on suit l'histoire jusqu'aux Sévères, et l'angusticlave ; loi judiciaire de C. Gracchus, très mal connue, qui n'aurait peut-être exclu les sénateurs des jurys que pour les procès de *repetundae*. L'œuvre d'Auguste, exécuteur de la pensée des Gracques, et ses conséquences remplissent le chapitre II : reconnaissance officielle de l'*ordo equester*, dont tous les membres sont *eq. equo publico*, nommés à vie par l'empereur, sans hérédité légale, quoiqu'elle existe généralement en fait ; organisation de la parade, liée à l'*equitum probatio*, mais différente de la révision de la liste ; conditions d'admission ; collaborateurs de l'empereur pour ce service ; *princeps juventutis ;* sens ultérieurs des épithètes équestres, *splendidus, eminentissimus, egregius, perfectissimus*. Le chapitre III étudie les sources du recrutement : les familles équestres ; les petits fonctionnaires ; la noblesse municipale ; les affran-

Digitized by Google

chis, exclus théoriquement, mais introduits en nombre considérable soit frauduleusement, soit par la faiblesse des empereurs, avec l'ingénuité fictive ; même quelques esclaves ; les nombreux soldats arrivés jusqu'au primipilat ou simplement au centurionat de corps spéciaux (*frumentarii*) ou jusqu'aux *militiae equestres* (la plus haute, le primipilat *bis*), quelquefois de simples *principales ;* les pérégrins, souvent gratifiés à la fois du droit de cité et de l'équestrat. Gallien n'a pas donné de droit l'équestrat aux fils des *principales* et des centurions. Le chapitre IV décrit longuement la montée régulière au Sénat, dès la deuxième ou la troisième génération, des chevaliers, d'abord italiens, puis provinciaux. Sauf quelques affranchis et gens des basses classes, bénéficiaires des caprices impériaux, des crises politiques, ce sont les chevaliers qui, par suite de la disparition rapide des familles sénatoriales, remplissent peu à peu le Sénat : chevaliers municipaux, souvent en Orient descendants de princes indigènes ; officiers, procurateurs, très souvent fils de chevaliers et beaucoup gratifiés, dès l'enfance, du laticlave par l'empereur. Ce système, pratiqué plus ou moins largement par les divers empereurs, sert leurs desseins politiques et administratifs, affaiblit la vieille opposition sénatoriale, transforme le Sénat, augmente sa servilité, surtout avec la prépondérance des éléments orientaux dès le IIIe siècle. M. Stein décrit longuement l'*adlectio* impériale, constamment nécessaire ; le rang d'admission au Sénat, généralement d'après les services antérieurs, mais sans règle fixe ; les mélanges incessants des deux noblesses, encore augmentés par les mariages mixtes et par les adoptions. Sur les préfets du prétoire, il formule les mêmes conclusions que Jardé : ce n'est qu'exceptionnellement, avant comme après Sévère Alexandre, qu'ils entrent au Sénat, étant encore en charge. Le chapitre V contient des statistiques assez précises sur la patrie des chevaliers, sur l'élargissement graduel du recrutement équestre et de la romanisation dans les provinces. Les deux derniers chapitres esquissent les liens des deux noblesses, l'importance de l'ordre équestre, sa décadence après les réformes de Gallien et du Bas-Empire, enfin sa transformation en une seconde classe de fonctionnaires, les perfectissimes. La conclusion résume le livre : les grandes étapes, Hadrien, Septime Sévère, Gallien ; l'ascension des classes ; la fusion des deux noblesses par l'action des empereurs et, dans une certaine mesure, des théories philosophiques, surtout stoïciennes. Ajoutons cependant cette réserve que, si au Bas-Empire les fonctions publiques facilitent encore l'ascension, la société n'en est pas moins de plus en plus aristocratique, comme le montrent le servage, la féodalité foncière, la distinction des *honestiores* et des *humiliores*.

Ch. LÉCRIVAIN.

Saint Joan of Orleans. Scenes from the fifteenth century *Mystère du siège d'Orléans*, selected and translated by J. EVANS. The text edited by Paul STUDER. Oxford Clarendon press, 1926. In-8°.

Livre de lecture historique sans doute plutôt que d'information, mais de la plus solide science et du meilleur goût. Les auteurs ont eu l'idée de choisir dans le long *Mystère du siège d'Orléans*, composé en 1434, les principales scènes où paraît Jeanne d'Arc et de les présenter à la fois dans leur texte original revu sur le manuscrit unique du Vatican, et dans une traduction anglaise imprimée vis-à-vis des vers

Digitized by Google

français. M. Studer, le regretté professeur d'Oxford, a eu la coquetterie de dégager en quelques pages les caractéristiques de la langue. Illustré d'après d'anciennes miniatures, imprimé avec beaucoup de soin, c'est un des livres les plus propres à donner à tous l'impression la plus juste de Jeanne d'Arc, telle qu'elle apparut à ses contemporains.

C. BRUNEL.

IVOR ARNOLD. **« L'apparicion Maistre Jehan de Meun » et le « Somnium super materia scismatis »** d'Honoré BONET. Paris, Société d'édition « les Belles-Lettres », 1926. In-8°, LXXVI et 137 pages. (Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 28.)

Honoré Bonet, prieur de Salon (qu'il faut identifier non avec Salon, ville des Bouches-du-Rhône, mais avec la petite localité de Selonnet, dans les Basses-Alpes), mort après 1405, auteur connu de l'*Arbre des Batailles*, a aussi écrit en vers français un poème de 1,543 vers octosyllabiques, l'*Apparicion maistre Jehan de Meun*, dont nous n'avions qu'une édition tirée à petit nombre donnée par le baron Pichon en 1845. M. Arnold en publie une nouvelle édition, établie d'après les deux manuscrits qui ont transmis le poème, et la fait précéder d'une introduction littéraire et linguistique solidement établie. Honoré Bonet vécut à la cour des papes d'Avignon et à celle du roi de France, ce qui explique qu'il ait écrit en français, malgré son origine provençale. Mêlé à la haute société de son temps, il eut l'idée de la « châtier » en supposant, suivant la mode littéraire d'alors, qu'il avait eu une vision. L'auteur du *Roman de la Rose*, Jean de Meun, lui serait apparu, puis un médecin, un juif, un sarrasin et un jacobin. Chacun de ces personnages reprend de façon assez pittoresque les abus qu'il a constatés en France, et nous trouvons dans ces discours des allusions très précieuses pour l'historien, non seulement aux mœurs, mais aux événements politiques de la fin du XIVe siècle, notamment au grand schisme. C'est au grand schisme spécialement qu'est consacré le second traité publié par M. Arnold, le *Somnium super materia scismatis*. Cette œuvre était jusqu'ici connue par une simple analyse due à l'érudit qui l'avait découverte, Noël Valois (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1890). Écrite en 1394, quatre ans avant l'*Apparicion*, elle est adressée au roi de France. L'Église, qui paraît en songe à Bonet, lui demande de tâcher d'intéresser les rois à son triste sort. L'avis du prieur est modéré et prudent. Il n'est pas partisan d'obtenir bon gré mal gré la démission des deux pontifes. Favorable au pape d'Avignon, il propose aux catholiques de se concerter, au roi de France en particulier d'écrire aux souverains et aux prélats pour aviser au rétablissement de l'unité dans l'Église.

Ces textes sont établis avec toute la rigueur philologique désirable, avec variantes, glossaire et index, et il faut féliciter leur éditeur de les avoir ainsi mis avec cette sûreté à la portée des historiens du XIVe siècle qu'ils intéressent au premier chef.

C. BRUNEL.

Digitized by Google

Eugène Vinaver. **Le roman de Tristan et Iseut dans l'œuvre de Thomas Malory.** Paris, Champion, 1925. In-8°, 244 pages.

Id. **Études sur le Tristan en prose. Les sources, les manuscrits. Bibliographie critique.** Ibid., 1925. In-8°, 98 pages.

William Caxton imprima en 1485, sous le titre *Le Morte Darthur*, une sorte d'encyclopédie anglaise des légendes arthuriennes, rédigée d'après les romans français par Sir Thomas Malory. C'est ainsi que le roman français de chevalerie, banni de la France, commença en Angleterre une nouvelle et féconde fortune littéraire. Considérant dans cette œuvre composite le roman de Tristan, M. Vinaver a cherché parmi les multiples versions en prose française la source de l'adaptation anglaise. La question avait déjà été étudiée par Oskar Sommer dans sa nouvelle édition de la *Morte Darthur*, parue en 1891. Les résultats de ce nouveau travail, qui repose sur l'examen rigoureux de la quarantaine de manuscrits du roman en prose de Tristan, sont nouveaux et convaincants. Aucun manuscrit n'est la source directe de la version anglaise. L'auteur de celle-ci a eu entre les mains un manuscrit perdu réunissant certaines parties des manuscrits français 103, 336 et 99 de la Bibliothèque nationale. Dans une seconde partie, M. Vinaver a étudié comment Malory avait traité son modèle. Il l'a réduit considérablement, au sixième environ de son étendue, en rejetant des épisodes, et il a développé au contraire le côté sentimental de la légende. Un chapitre sur Malory traducteur, longue et précise comparaison de son œuvre avec ses sources, termine le volume qui, par sa probité scientifique et le sens littéraire qui l'anime, rappelle la manière du maître de l'auteur, M. J. Bédier, dont le nom est à jamais lié à la célèbre légende du Moyen Age.

Dans sa petite thèse, M. Vinaver reprend après M. Bédier et Mlle Schoepperlé la question des rapports entre les poèmes sur Tristan et la version en prose. Il confirme l'opinion de M. Bédier : le roman en prose émane de la même source que les poèmes de Thomas, de Béroul et d'Eilhart. Le classement des manuscrits du roman en prose est fait avec grande précision. La bibliographie critique est quelquefois un peu inexperte, mais cela n'infirme en rien la valeur d'un ensemble de travaux très ardus qui sont présentés de la plus claire et de la plus élégante façon.

C. Brunel.

Albert Hyma. **The Christian Renaissance ; a history of the « Devotio Moderna ».** New-York and London, the Century Co., 1925. In-8°, xviii-501 pages. Prix : 4 dollars.

Cet ouvrage important retrace l'histoire du mouvement religieux inauguré vers 1380, en Hollande, par Gérard Groote, propagé par les Frères de la Vie Commune et les chanoines réguliers de Windesheim à travers les Pays-Bas, les régions rhénanes et l'Allemagne du Nord. Leur « dévotion moderne », tournée vers une sorte de mysticisme pratique, aurait dominé l'évolution religieuse du xve siècle. Gérard Groote aurait été l'initiateur d'une Renaissance chrétienne, dont l'*Imitation* exprime le sens profond, et d'où seraient sorties la Réforme et la Contre-Réforme. — Malgré l'intérêt des pages que M. Hyma consacre à Groote, à Radewijns,

Digitized by Google

à Zerbolt, à Thomas de Kempen, au problème de l'*Imitation*, il est difficile d'admettre que la pensée de Windesheim et de la Communauté ait tenu autant de place dans l'histoire. L'œuvre réformatrice des Windeshémiens aux Pays-Bas, en Allemagne, en France, ne fut ni très efficace ni très durable. D'autres réformateurs monastiques ont mieux certainement travaillé pour l'avenir. Les Dominicains hollandais ont, plus que les Windeshémiens, préparé la renaissance catholique du XVI^e siècle : leurs élèves renouvelèrent à Paris, bientôt en Espagne, les études thomistes. Les Capucins continuent les Cordeliers Observants. La lecture des livres inspirés par la tradition de Gérard Groote n'eût pas suffi à nourrir le génie religieux d'Ignace de Loyola. Le catholicisme réformé du XVI^e siècle est avant tout une dogmatique et une mystique. Or Windesheim s'interdisait de dogmatiser : « ... A quoi bon disputer avec profondeur sur la Trinité... »? Mais l'*Imitation* elle-même ne conduit qu'au vestibule du château intérieur ; sainte Thérèse, saint Jean de la Croix sont les héritiers de traditions plus anciennes. Le catholicisme moderne s'est reconstruit sur la double base où posait déjà la pensée de Dante, dogmatique thomiste et mystique franciscaine. Les Frères de la Vie Commune, au début du XVI^e siècle, ne comptent plus que par leurs écoles. L'idéal rigoriste de Gérard Groote survit dans les collèges fondés à Paris et aux Pays-Bas par Jean Standonck ; mais son œuvre a disparu avec lui ; les séminaires de prêtres, si lents à s'ouvrir malgré les vœux du Concile de Trente, ne ressemblent que de loin au Montaigu parisien. Si, d'autre part, quelques écoles de la Vie Commune, où l'humanisme a pénétré, collaborent à l'émancipation intellectuelle du XVI^e siècle, la force profonde qui rayonne d'elles est celle du génie italien. Le goût d'Érasme pour une religion intérieure et simplifiée s'accorde, en apparence, avec les enseignements de l'*Imitation*. Pourtant, il doit peu à sa Hollande natale. Sa critique vient de Laurent Valla ; sa conception du christianisme vient de John Colet et de Jean Vitrier ; et par là se décèlent les origines à demi hérétiques de l'érasmisme, puisque le premier fut suspect d'indulgence pour les Lollards, le second de sympathie pour les Bohémiens. Les doctrines longtemps flottantes de Lefèvre d'Étaples ne se sont pas définies lorsqu'il connut l'œuvre de Ruysbroek et, à Cologne, rencontra les Frères. Il avait subi, il subit encore, d'autres influences, également fortes. Pour déterminer son évolution vers la Réforme, il a fallu la critique érasmienne, les premiers écrits de Luther, l'exemple des sacramentaires de Strasbourg, de Bâle et de Zurich. Luther a lu Zerbolt et Wessel ; mais, bien plus que de Windesheim, il est proche des mystiques allemands du XIV^e siècle, et il n'a jamais oublié les leçons de ses maîtres ockamistes. Calvin passa, comme Ignace de Loyola, quelques mois à Montaigu ; mais il n'aurait pas conçu l'*Institution chrétienne* sans Érasme, sans Luther et sans Zwingle.

A. RENAUDET.

Otto BRANDT. **Heinrich Rantzau und seine Relationen an die dänischen Könige**. Munich-Berlin, Oldenbourg, 1927. In-8°, v-106 pages, 4 portraits.

L'histoire de la famille Rantzau est étroitement liée à celle du Slesvig-Holstein et à celle du Danemark. Henri Rantzau (1526-1598) a été le serviteur de trois rois, Frédéric I^er, Christian III, Frédéric II. Il a succédé à son père Jean comme *Produx Cimbricus*, c'est-à-dire lieutenant général des duchés. Prince humaniste, il est l'au-

Digitized by Google

teur d'une *Belli Dithmarsi... descriptio,* où il conte l'histoire de la révolte écrasée par son père, d'une *Cimbricae Chersonesi... descriptio ;* il a collaboré à l'Atlas de Mercator. Il construisit des châteaux à la française.

Ce très riche seigneur est un type intéressant de capitaliste, mi-propriétaire rural, mi-industriel. Il a de gros revenus fonciers, que son luthéranisme lui permet de grossir en acquérant des biens conventuels ; il élève des races de chevaux ; il prête de l'argent aux rois, à ceux d'Angleterre et d'Espagne comme à ceux de Danemark, aux riches villes d'Anvers (sur ce point il eut des déboires au moment de la chute de l'opulente cité), de Gand, de Dantzig, de Lübeck, de Hambourg. Il introduit dans les duchés les moulins à farine, à huile, à papier, à poudre, des fabriques de tuyaux, de fer-blanc, de cuivre. Le premier, il y plante des sapins pour concurrencer l'exportation norvégienne, suédoise, russe.

Mais, ce qui a surtout attiré sur lui l'attention de M. Brandt, ce sont les *Relationen* que, de sa résidence de Bredenburg, il adressait presque de deux jours l'un à son roi. C'est une vraie chronique des années 1555-1558, chronique où sont entassés les faits réels et les bruits recueillis par un esprit avide de nouvelles. On y voit défiler les événements de France et des Pays-Bas, le régime de terreur du duc d'Albe, la Saint-Barthélemy, dont son second fils fut témoin et faillit être victime avant de devenir ambassadeur auprès de Henri III, l'élection polonaise, les tentatives des Habsbourg pour s'emparer de la couronne de Cracovie, les mariages d'Élisabeth et l'*Armada*, sans oublier les péripéties turques ou moscovites.

Pour se renseigner et renseigner son maître, Rantzau avait installé en son château un vrai bureau de nouvelles, une *Nachrichtenzentrale*, dit son biographe. De partout il se faisait envoyer les *Zeytungen*, surtout celles des marchands néerlandais. Il entretenait des agents d'information à Venise, à Prague, aussi bien que dans les pays voisins. Il compta parmi ses fournisseurs Lipsius, Peucer, Chytraeus, etc.

M. Brandt a cherché à nous donner une idée de ces richesses (environ 1,000 pièces aux archives de Copenhague). On souhaiterait plus d'ordre dans cette analyse, où tous les détails ne sont pas d'un égal intérêt.

Henri HAUSER.

Jakob STRIEDER. **Jacob Fugger der Reiche.** Leipzig, Quelle und Meyer, s. d. In-8°, XII-170 pages, 13 figures.

Les travaux antérieurs de M. Strieder, son *Zur Genesis des modernen Kapitalismus*, ses *Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen*, la part qu'il a prise aux publications sur les Fugger, qui sont venues compléter l'œuvre considérable d'Ehrenberg, tout cela le préparait à nous donner cette brillante esquisse de la vie de l'homme en qui se résume l'histoire de l'illustre maison.

C'est une synthèse très réussie où, sans aucun appareil d'érudition, l'auteur a su nous donner le sentiment très vif de ce qu'était la vie économique, singulièrement active et bouillonnante, des premiers temps du XVI^e siècle. Cela se lit comme un roman, bien que les spécialistes retrouvent sans peine, sous cet agréable exposé, les traces d'une sérieuse documentation.

Pour faire de ce grand capitaliste une figure centrale et comme un symbole, M. Strieder a renoncé au plan chronologique, qui l'eût forcément alourdi. Il a

Digitized by Google

d'abord étudié le milieu, sous ses trois aspects : le milieu italien, où s'est développée une pré-Renaissance économique en même temps qu'une pré-Renaissance artistique, où les Fugger ont appris la comptabilité et l'art des affaires à la triple école des Vénitiens, des Florentins et de la Curie ; le milieu augsbourgeois ; le milieu familial lui-même, les humbles tisserands de futaines qui deviennent des acheteurs de coton, puis des marchands de métaux, des possesseurs de mines, des banquiers. Il a ensuite étudié l'homme en ses diverses activités : comment il devient, lui cadet, le vrai chef de cette famille qui est en même temps une firme, maintenue dans l'indivision comme une sorte de majorat ; son rôle comme négociant international, comme gros industriel uni par une communauté d'intérêts avec les Thurzo, maître avec eux du marché du cuivre ; comme banquier des papes et des empereurs, le grand électeur de Charles-Quint, l'homme qui ne craignait pas d'écrire au chef de la maison de Habsbourg : « Qui t'a fait roi? » Il n'a pas oublié le mécène et le philanthrope, le créateur des premières « maisons ouvrières ».

Assurément ce joli volume, dédié à une *Durchlaucht* qui est le prince Fugger-Glött, est une apologie. Peut-être qu'une méditation en face de l'admirable Dürer de Munich reproduit au frontispice nous rendrait moins sympathique cette figure massive, au menton puissant et dur, aux lèvres minces, aux traits brutalement sculptés, au regard réaliste, sans tendresse et sans faiblesse, prototype du capitaine d'industrie. A cette œuvre qui hante le souvenir de quiconque l'a vue à la Pinacothèque, M. Strieder a joint d'autres effigies dues à Hans Holbein le vieux, à Burgkmaier (un profil presque aussi expressif que le Dürer), des portraits des collaborateurs du grand banquier, des vues de ses maisons d'Augsbourg et de la *Fuggerei*. Mettons à part un document des plus précieux, extrait de la biographie de Matthäus Schwarz, le teneur de livres de Jacob Fugger. Le maître et l'employé sont là dans l'étroit bureau où s'entassent les cartons sur lesquels sont inscrits les noms des villes correspondantes : Rome, Venise, Bude, Cracovie, Milan, Innsbruck, Nuremberg, Anvers, Lisbonne. Debout près de ce cartonnier, le chef dicte à son fidèle serviteur, et sur le gros livre s'alignent les ordres qui font mouvoir le monde des rivages de la Baltique à ceux des Algarves. Après cet homme prodigieux commencera la décadence de la colossale maison.

Disons que le livre de M. Strieder dispensera le lecteur simplement curieux de recourir à l'immense littérature accumulée depuis 1896 autour des Fugger[1].

Henri HAUSER.

Auguste BRUN. **La langue française en Provence, de Louis XIV au félibrige.** Marseille, 1927. In-8°, 167 pages. (Bibliothèque de l'Institut historique de Provence, t. I.)

Voici un livre qui inaugure brillamment la collection publiée par l'école historique de Provence, car c'est bien une école nouvelle, rigoureuse, ardente et active, que représente l'Institut historique créé à Marseille dans ces dernières années.

M. Aug. Brun, qui a consacré sa thèse de doctorat à l'histoire de l'introduction du

1. On est stupéfait de rencontrer sous cette plume érudite et d'ordinaire si exacte cette phrase (p. 96) sur Magellan : « En septembre 1520 il revint, après trois ans de navigation, de son premier voyage autour du monde. »

Digitized by Google

français dans les provinces du Midi, principalement pendant le Moyen Age et la Renaissance, considère en particulier le développement du français en Provence dans les temps modernes, jusqu'à l'époque du félibrige, déjà étudiée par M. Ripert.

Au XVI^e siècle, le provençal disparaît de l'usage administratif. C'est un fait qu'il est aisé de constater en examinant les archives. Mais il ne s'ensuit pas qu'il cesse d'être parlé, même dans les milieux cultivés. Les changements d'usage dans l'emploi de la langue de la conversation sont difficiles à reconnaître. Grâce aux données fournies par des récits de voyages et aux déductions que permet la littérature, française ou provençale, grâce à de nombreux indices d'ordre divers, M. Brun est arrivé cependant à suivre les variations de l'usage de la langue parlée dans les divers milieux. Jusqu'au XVIII^e siècle, le français est écrit, mais c'est le provençal qu'on parle, même chez les bourgeois. Le français ne devient une langue vivante qu'au cours du XVIII^e siècle, d'abord dans les cercles cultivés. Parler français devient une marque de bon ton. Le français est la langue des écrivains du XVII^e siècle devenus classiques, des philosophes, dont les écrits sont lus avec empressement, de la presse locale qui naît, des représentations théâtrales qui se multiplient ; il acquiert le prestige d'élégance dont jouit en Europe tout ce qui est proprement français. Cependant, jusqu'à la Révolution il ne pénètre pas dans les masses populaires ; son extension n'est pas encouragée dans les campagnes par l'administration royale, qui craint la désertion des champs. C'est avec la Révolution que le français, langue de l'activité politique qui bouillonne, langue des textes administratifs et politiques qui pullulent, langue dont l'emploi est fortement encouragé par un gouvernement épris d'unité nationale absolue, commence à se répandre parmi le peuple. Tout homme qui ne sait pas parler français devient un citoyen désarmé, diminué, inadapté. Le provençal est combattu au nom de la politique centralisatrice et démocratique, et il en sera ainsi jusqu'à nos jours. Il semble pourtant qu'une tendance inverse de la démocratie incline à accorder maintenant plus de considération à l'idiome populaire qui, en dépit du renouveau de prestige littéraire dont il a joui, apparaît menacé dans ses dernières positions par l'influence, jadis conservatrice, aujourd'hui novatrice, des femmes de la campagne, empressées à imiter tout ce qui se fait à la ville. C'est un charme de suivre ces évolutions des mœurs chez un historien aussi bien informé que M. Brun, qui sait dominer les faits et les présenter avec une pénétrante intelligence de l'histoire et un grand agrément de style.

C. BRUNEL.

Daniel MORNET. **La pensée française au XVIII^e siècle.** Paris, Armand Colin, 1926. In-16, 220 pages. Prix : 9 fr. 80.

Nul n'était mieux désigné par ses travaux antérieurs pour écrire cette excellente synthèse que M. Mornet. Un des principaux mérites de l'ouvrage est de décrire l'histoire de la pensée française sous tous ses aspects, tandis qu'en général on n'en expose qu'une des faces.

Étudiant d'abord « les survivances de l'esprit classique », l'auteur montre qu'elles portent plus sur la forme que sur le fond, et il apporte ainsi à la théorie de Taine la correction nécessaire. Cependant, au XVIII^e siècle, on constate le prolongement du rationalisme classique, qui a pour conséquences la doctrine de la reli-

Digitized by Google

gion naturelle et de la tolérance, la conception de la morale naturelle ou laïque, la politique rationaliste ; mais, contrairement à ce que pensaient Tocqueville et Taine, on n'a pas seulement du goût pour le raisonnement abstrait, on se passionne aussi pour l'observation et l'expérience, au point que, dans la seconde moitié du siècle, on se défie, et sans doute d'une façon excessive, des théories. On lira avec le plus grand profit les chapitres très neufs, très nourris, que M. Mornet consacre aux sciences expérimentales, qui obtiennent un si vif succès auprès du public éclairé, et à l'esprit positif, qui tend à rénover non seulement la philosophie, mais aussi l'histoire et la littérature. De cet esprit positif découle le souci de la politique réaliste. L'auteur montre avec raison que les écrivains, dans la pratique, ont moins songé à une révolution qu'à des réformes. Mais il y a quelque exagération à prétendre qu'ils n'ont guère demandé que « la suppression de quelques abus si criants qu'il n'y avait plus personne pour les défendre, si ce n'est les intéressés ». En réalité, c'est un programme de réformes profondes qu'ils ont énoncé, et la preuve, c'est que, pour le faire triompher, une révolution a été nécessaire. — Non moins intéressante est la partie du volume consacrée à la « philosophie et la littérature du sentiment », dont on nous montre l'action sur les idées sociales et sur la vie.

M. Mornet indique aussi très justement que ces trois manifestations essentielles de la pensée coexistent en France au XVIII^e siècle, même dans l'âme de chacun, bien que, jusque vers 1740, on soit surtout raisonneur, que les sciences expérimentales prennent faveur après cette date, et que la philosophie du sentiment gagne les âmes après 1760. Le plan qui a été suivi présente, en ce qui concerne la pensée politique, l'inconvénient d'en morceler l'exposition et d'en estomper l'évolution.

Sur la diffusion de l'esprit nouveau, on trouvera des données intéressantes et présentées avec méthode. D'ailleurs, à plusieurs reprises, M. Mornet marque combien il est souvent difficile de se rendre compte avec précision de cette diffusion. Mais lui-même ne s'exagère-t-il pas un peu les progrès de l'incrédulité, tout au moins en dehors d'une société cultivée assez restreinte? En fait, en 1789, la masse, même dans la bourgeoisie, est encore très attachée à la religion établie, sans quoi on eût abouti beaucoup plus vite au régime commode de la séparation. Sur l'état de l'opinion à la veille de la Révolution, on eût désiré parfois un peu plus de précision ; mais on peut pleinement se rallier à l'idée que, si « la philosophie n'a enseigné ni la Révolution ni la Démocratie, elle a transformé les esprits et les a déshabitués du respect et de la tradition ». Le volume se termine par une bibliographie un peu trop sommaire[1].

Henri SÉE.

Mémoires de Voltaire, suivis de Mélanges divers et précédés de « Voltaire démiurge », par Paul SOUDAY. Paris, Émile Hazan, [1927]. In-8°, XXX-219 pages. Prix : 60 fr.

On ne peut lire les *Mélanges* de Voltaire qu'à la condition de disposer des *Œuvres complètes*, encombrantes pour des bibliothèques privées ; aussi faut-il

1. Il eût été bon d'y mentionner le tome VII de l'*Histoire de la langue française* de M. Ferdinand Brunot, qui touche si souvent aux questions traitées par M. Mornet, notamment en ce qui concerne l'enseignement.

Digitized by Google

marquer de la reconnaissance aux éditeurs qui nous en donnent tout au moins des extraits. Le volume en question, admirablement présenté, contient les *Mémoires de Voltaire*, ainsi que dix mélanges divers. Ceux-ci ont été bien choisis et donnent une idée de l'un des genres où le grand écrivain a excellé ; parmi les plus importants figurent la *Maladie du jésuite Berthier*, le *Sermon des Cinquante*, *Sottise des deux parts*, les *Questions de Zapata*. On en aurait désiré encore un plus grand nombre, et l'on peut regretter que la date de chacune de ces pièces n'ait pas été indiquée ; des notices explicatives eussent aussi été intéressantes. Le morceau de résistance, ce sont les Mémoires, de 1759-1760, dans lesquels Voltaire a si spirituellement décrit ses relations avec Frédéric II et donné quelques autres détails intéressants sur les gens et les choses de son temps.

Le volume est précédé d'une agréable et judicieuse introduction où M. Paul Souday marque fort bien l'intérêt des Mémoires ; il professe une juste admiration pour les *Mélanges*, sur lesquels de parti pris on fait souvent le silence : « C'est », dit-il, « une suite de petits et grands chefs-d'œuvre, aussi substantiels qu'étincelants, une prodigieuse flotte de combat, croiseurs rapides ou simples brûlots, mais toujours irrésistibles et foudroyants. » M. Souday a également raison de repousser l'accusation d'antipatriotisme, que l'on adresse trop souvent à Voltaire : les hommes du XVIII^e^ siècle étaient plus fiers de la civilisation de leur pays que de sa gloire militaire. D'autre part, quelque considérable et bienfaisante qu'ait été l'action de Voltaire, n'y a-t-il pas quelque exagération à le traiter de « démiurge », à affirmer que la Révolution et le monde moderne « sont sortis de son cerveau »? M. Souday est bien sévère pour J.-J. Rousseau. Rousseau n'a-t-il pas contribué au moins autant que Voltaire à l'éclosion du nouvel ordre de choses? On peut préférer la « raison » au « sentiment » ; mais il faut reconnaître que, pour la propagation des idées nouvelles, celui-ci a une action encore plus efficace.

H. Sée.

J.-J. Rousseau. **Correspondance générale,** collationnée sur les originaux, annotée et commentée par Théophile Dufour. T. VII : *Le Contrat social et l'Émile, décembre 1761-juin 1762.* Paris, Armand Colin, 1927. In-8°, VIII-395 pages.

Ce nouveau volume de la *Correspondance* de Rousseau présente le plus haut intérêt, non seulement parce qu'il contient beaucoup d'inédit, mais aussi parce qu'il comprend les quelques mois pendant lesquels on achève d'imprimer le *Contrat social* et l'*Émile*. Pour l'histoire de la propriété littéraire et de la librairie sous l'Ancien régime, la correspondance de Rousseau avec ses libraires, Rey d'Amsterdam, et Duchesne de Paris, est extrêmement précieuse. On voit à quelles difficultés se heurtaient les auteurs, même avec un directeur de la librairie comme Malesherbes, si bienveillant et amical pour Jean-Jacques. Puis, c'est la sentence du Parlement, qui oblige Rousseau à fuir à Yverdon ; il ne peut même se réfugier à Genève, où le Petit Conseil condamne ses deux ouvrages [1]. On voit une fois de plus combien est fausse la thèse de Ferdinand Brunetière sur la liberté dont

1. L'éditeur a publié en appendice les sentences du Parlement de Paris et du Petit Conseil de Genève.

Digitized by Google

auraient joui les auteurs sous l'Ancien régime[1]. — Ce volume contient aussi des données fort intéressantes sur la personne même de Rousseau, dont de cruelles souffrances aigrissent naturellement le caractère, et qui conserve cependant bien des amis dévoués : Moultou[2], Lenieps, le maréchal et Mme de Luxembourg, Mmes de Boufflers, Créqui, etc. Les quatre lettres à Malesherbes constituent une véritable confession, plus spontanée que les *Confessions*, et d'une grande beauté. Dans une de ses lettres, Rey demande à son auteur d'écrire sa vie ; n'est-ce pas à ce moment que celui-ci aurait conçu l'idée de ses *Confessions?* Les lettres des correspondants de Rousseau montrent combien était grande déjà la réputation du « citoyen de Genève » et quelle admiration provoquaient ses œuvres.

H. SÉE.

POCQUET DU HAUT-JUSSÉ. **Mme de Sévigné et la Bretagne.** 35 pages. (Extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. VII, 1926.)

H. BOURDE DE LA ROGERIE. **Terres et seigneuries de la famille de Sévigné.** 25 pages. (*Ibid.*)

C'est très justement que M. Pocquet déclare : « Il reste beaucoup à dire sur les séjours de Mme de Sévigné en Bretagne et sur ses attaches avec notre province. » Il a lui-même consacré à cette question un exposé aussi alerte qu'instructif. Il montre qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à ce que dit la marquise des « penderies de Bretagne », ni s'en indigner. Elle a un vif sentiment de la nature, telle qu'on pouvait la comprendre au XVIIe siècle ; par contre, les sites urbains et les architectures anciennes la laissent indifférente. Dans ses lettres, elle déforme involontairement ou à dessein bien des noms de personnages bretons ; M. Pocquet identifie un grand nombre d'entre eux. On trouve dans sa correspondance beaucoup de mots difficiles à comprendre, si l'on ne connaît pas le parler de Haute-Bretagne. En ce qui concerne les lettres bretonnes de Mme de Sévigné, M. Pocquet conclut qu'étant donnée l'insuffisance même de l'édition des « Grands Écrivains » une nouvelle édition, vraiment scientifique, serait à entreprendre.

Celle-ci aura grand compte à tenir, non seulement du récent et remarquable ouvrage de M. Jean Lemoine (*Mme de Sévigné, sa famille et ses amis*), mais aussi de l'étude très documentée et d'une clarté parfaite de M. Bourde de La Rogerie. Il montre que la terre même de Sévigné (en Cesson-Sévigné, près de Rennes[3]) ne

1. Il est vrai que Rousseau s'est refusé à l'anonymat et aux subterfuges, dont ses confrères faisaient un si large usage.

2. A propos de Moultou, il convient de signaler un charmant volume de M. Francis DE CRUE, professeur à l'Université de Genève ; il est intitulé : *L'ami de Rousseau et de Necker. Paul Moultou à Paris en 1778* (Champion, 1926, 192 p., avec un portrait et deux fac-similés hors texte). M. De Crue publie d'intéressants extraits des lettres écrites par Moultou, de Paris, à sa femme, l'année même où moururent et Rousseau et Voltaire. Moultou les admirait tous deux ; mais, malgré quelques dissentiments, il conserva toujours pour Rousseau une sorte de tendresse reconnaissante. [N. DE LA R.]

3. C'est seulement en 1911 qu'un décret ministériel, rendu à la suggestion de l'auteur lui-même, ajouta Sévigné au nom de la commune.

Digitized by Google

rapportait presque plus rien et que la plupart des autres domaines de la famille étaient obérés au moment du mariage d'Henri de Sévigné avec Mlle de Rabutin-Chantal, qui lui permit de redorer son blason. Bonne administratrice et économe, Mme de Sévigné sauva la fortune patrimoniale. Cependant, les dépenses de son fils et de son gendre, M. de Grignan, lui firent connaître de graves embarras d'argent. Le riche mariage de Charles de Sévigné vient de nouveau tout réparer; celui-ci, en 1696, estimait l'actif de sa fortune à 598,000 livres et son passif à 342,000. M. Bourde de La Rogerie remarque justement que les fortunes foncières de la noblesse étaient souvent précaires et qu'il leur fallait se reconstituer de temps en temps par de lucratives mésalliances[1].

H. Sée.

Hervé du Halgouet. **Contribution à l'étude du régime seigneurial dans l'ancienne France.** II : *Le duché de Rohan et ses seigneurs*, avec une carte et des notices sur les principales seigneuries du fief. Saint-Brieuc, R. Prudhomme ; Paris, Édouard Champion, 1925. In-8°, 308 pages.

C'est une excellente contribution à l'histoire du régime seigneurial que nous donne M. Hervé du Halgouet, et qui fait suite à un travail très apprécié sur *La vicomté de Rohan*[2]. Il s'agit des XVIIe et XVIIIe siècles. Le duché de Rohan est un type de très grande seigneurie, s'étendant sur environ soixante-dix paroisses, doté d'un très important siège de justice, auquel sont subordonnées d'autres justices seigneuriales ; l'auteur marque fort bien la décadence progressive de ce siège pendant le siècle qui a précédé la Révolution. Les ducs de Rohan, d'ailleurs, ne s'occupent pas eux-mêmes de l'administration de la seigneurie : ils résident à la cour et contractent des dettes excessives, qui contribuent à la ruine de leurs propriétés foncières.

M. du Halgouet a distingué très heureusement le *domaine proche* et le fief. — Le premier n'a relativement qu'une assez faible importance. De lui dépendent surtout des tenures congéables, et l'on voit que, malgré les rigueurs de l' « usement de Rohan », les domaines, en fait, ne sont pas lourdement grevés[3]. Les afféagements de terres incultes, de *communs*, fort nombreux surtout dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, mécontentent, comme partout, les usagers. Les « vassaux » protestent aussi contre les servitudes des moulins, mais la plupart de ceux-ci ont été vendus,

1. Dans le même fascicule des *Mémoires de la Société d'histoire de Bretagne*, signalons une étude bien informée de M. A. Bourdeault sur *Mme de Sévigné et le pays nantais*, où il est beaucoup question de M. d'Harouys, trésorier des États de Bretagne, dont on sait la retentissante faillite, ainsi qu'un article de M. Maurice Montigny sur l'*Exposition du tricentenaire de Mme de Sévigné au musée Carnavalet.*

2. Beaucoup des documents que l'auteur a utilisés proviennent d'archives privées ; mais il est très familier aussi avec les dépôts publics (Archives nationales, archives départementales du Morbihan, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure), dont il a tiré un excellent parti. — On peut regretter seulement l'absence d'une bibliographie générale et d'un index.

3. M. du Halgouet ne cite pas l'excellente publication de Léon Dubreuil, *Les vicissitudes du domaine congéable pendant la Révolution* (coll. des Documents économiques de la Révolution), 1915-1916.

Digitized by Google

en 1714, au prix de 340,000 livres. Signalons encore une excellente étude sur les forêts, leur exploitation, les dégâts des usagers, la mauvaise administration des forestiers, en dépit du contrôle, souvent inefficace, de l'administration royale. On nous donne aussi des renseignements précieux sur les forges.

La description du fief n'est pas moins intéressante. M. du Halgouet montre que les droits seigneuriaux, la plupart convertis en redevances pécuniaires, ne sont plus très lourds ; les corvées elles-mêmes se réduisent à peu de chose. Les droits de foires et de marchés, par contre, constituent un revenu important, toujours affermé d'ailleurs, bien que les droits de foires ne soient pas très élevés ; on se l'explique si l'on considère qu'il subsiste à Pontivy des foires régionales fréquentées par de nombreux marchands, même étrangers à la province. Suit une longue étude, très approfondie, sur les nombreuses terres nobles qui dépendent du fief de Rohan, et qui a surtout de l'intérêt pour l'histoire locale.

Au contraire, l'étude relative à l'administration financière du duché a une réelle portée pour l'histoire générale. Les revenus sont exploités d'abord par des fermiers généraux, qui eux-mêmes usent souvent de sous-fermes. Le produit de la ferme générale était si peu satisfaisant que, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, on lui substitua une régie générale. Mais celle-ci elle-même ne donna que d'assez faibles revenus : en 1783, ils ne s'élevaient qu'à 107,000 livres, desquelles il fallait défalquer 33,000 livres pour les dépenses.

Ce qui apparaît bien nettement, c'est la décadence progressive de l'administration seigneuriale, surtout au XVIII^e siècle, malgré les efforts qui furent faits pour y remettre un peu d'ordre ; les Rohan tentèrent même une réfection de leur terrier, mais ce travail resta incomplet. — M. du Halgouet reconnaît, d'ailleurs, que, malgré cet affaiblissement des institutions seigneuriales, la misère était grande dans les campagnes, surtout à partir de 1760. A lire cette étude si consciencieuse et si objective, on comprend bien que la Révolution devait fatalement éclater ; l'auteur ne se le dissimule pas.

Un dernier chapitre est consacré à la fin de la seigneurie. Louis de Rohan-Chabot n'était pas hostile au nouvel ordre de choses ; néanmoins, malade, retiré à Nice, il fut considéré comme émigré et ses biens furent confisqués. Son héritier parvint cependant à rentrer en possession des propriétés non vendues ; mais sa situation de fortune le contraignit à en opérer la vente en 1802 : la famille ne conserva que les châteaux historiques de Pontivy et de Josselin.

Henri SÉE.

William WOOD. **Select Documents on the Canadian war of 1812.** Toronto, The Champlain Society, 1926, t. III, 1^re partie. 1 vol. in-8°, 539 pages.

La Société Champlain se proposait d'arrêter la première série de ses publications aux trois volumes de documents canadiens dont elle dispose sur la guerre de 1812. Mais le nombre des pièces à comprendre dans le dernier volume a demandé sa division en deux parties, dont la première va cependant jusqu'au delà du traité de paix, signé à Gand le 24 décembre 1814, ratifié seulement et proclamé en 1815. Le savant archiviste du Canada, le D^r Doughty, a, du reste, annoncé son intention de joindre

Digitized by Google

à l'ouvrage un copieux index, semblable à l'excellente table des noms qu'il a dressée pour le *Journal* de Knox, et ce sera la seconde partie du volume.

Au début de 1814, l'armée américaine n'avait pas de plan de campagne nettement établi. Son impuissance maritime lui interdisait de risquer une tentative sur Québec. Elle désirait au moins tenir et garder jusqu'à la fin de la guerre, que l'on croyait prochaine, les trois points importants de Montréal, Niagara, Michillimackinac. Or, au sud de Montréal, une rencontre eut lieu, non loin de l'Isle aux Noix, sur la rivière la Colle, petit affluent du Richelieu, qui se jette lui-même dans le grand fleuve ; malgré la supériorité du nombre, les Américains furent repoussés par manque d'énergie et de persévérance (30 mars). Sur le lac Ontario, les Canadiens enlevèrent le fort Oswego, qui d'ailleurs n'avait plus son ancienne importance du temps de Montcalm (6 mai). En revanche, sur le lac Érié, les Américains prirent le fort de ce nom (3 juillet) et s'y retranchèrent si solidement que les Canadiens subirent un véritable échec en essayant de le reprendre (15 août), ce qui fut suivi d'un grand mois de siège inutile (21 septembre) ; d'autant que les Américains évacuèrent ensuite le fort Érié et le firent sauter pour prendre leur hivernage. Dans l'intervalle, en cette même région de Niagara, une affaire assez sérieuse, engagée à Lundy's Lane, demeura indécise sous le poids de la canicule (25 juillet) : les Canadiens couchèrent sur le terrain. A Michillimackinac enfin, les Américains, qui se croyaient assurés d'être garantis par la possession des grands lacs, n'en furent pas moins délogés par les Canadiens, qui, évitant la fermeture de Détroit, prirent l'ancien raccourci de Joliet et du P. Marquette pour les atteindre (4 août). Les Anglais demeurèrent maîtres du lac Huron, comme leurs adversaires l'étaient du lac Érié.

L'Angleterre avait essayé de porter aussi la guerre directement sur le territoire américain. Nous avons parlé précédemment de la défaite de Plattsburg, subie par le gouverneur Prévost sur le lac Champlain (*Rev. histor.*, janv. 1926, p. 102). On trouvera ici les enquêtes et interrogatoires relatifs à cet événement et même, à cette occasion, une psychologie curieuse des vétérans de la guerre d'Espagne, que l'on avait fait venir au nombre de 16,000 pour essayer de rétablir la situation, mais qui avaient amené le renchérissement de la vie, dont tout le monde se plaignait au Canada — sauf les commerçants — par leur refus de se plier aux privations spartiates. D'autre part, la flotte anglaise de l'amiral Griffith, appuyant des régiments de la Nouvelle-Écosse, avait désarmé le Maine qui, dépendant du Massachusetts, promettait de se tenir tranquille, si on lui épargnait les ennuis de la guerre.

D'une façon générale, lorsque les Américains, échappant à l'influence des politiciens, se trouvaient dans les mains de vrais généraux, comme Brown, Winfield, Scott, Izard, leur discipline et leur valeur s'en ressentaient aussitôt. Mais les pires ennemis des Canadiens ne furent pas les soldats de l'armée américaine, ce furent surtout les aventuriers interlopes qui, se glissant à travers la frontière et même devenus sujets britanniques, se formaient en bandes de maraudeurs pour piller ou persécuter les anciens loyalistes ; ce furent des gens de cette sorte, *these rascals*, qui brûlèrent Saint-David (19 juillet) et assassinèrent de sang-froid, malgré ses supplications, le capitaine Francis (22 octobre). Les anciens émigrés « tories », rendant à ces « Jacobins » antipathie pour haine, regardaient comme une tare toute relation de famille ou d'amitié avec les Américains. La signature de la paix n'amena pas l'apaisement des esprits ; et cela expliquera, trente ans plus tard, la

Digitized by Google

mission de Lord Durham [1], sans parler de certaines dissidences actuelles, qui pourront même amener un jour la rupture du parti fédéral [2].

R. DE KERALLAIN.

Arthur G. DOUGHTY. **Rapport des archives publiques pour l'année 1923.** Imprimé par ordre du Parlement. Ottawa, A. Acland, 1926, 453 pages, plus un appendice de 112 pages. Prix : 55 sous (*sic*, c'est-à-dire 55 cents américains).

Le rapport sur les Archives canadiennes pour 1923, imprimé en 1926, vient de paraître au début de l'année présente. Hors une vingtaine de pages, en terminant (87-112), consacrées à des pièces diverses, le volume se compose de deux appendices importants, l'appendice B sur la mission de Lord Durham au temps de la révolte de Papineau ; l'appendice C sur la correspondance de Bourlamaque pendant la guerre de Sept ans au Canada. Cette correspondance (paginée à part 1-83) se compose de six volumes, dont le premier se rapporte à Montcalm, le second à Vaudreuil, le troisième à Lévis. Quatre fac-similés précèdent ce recueil.

La collection Durham, bien plus volumineuse et détaillée (p. 1-453), renferme plusieurs pièces imprimées en entier. On y trouve naturellement la correspondance de l'envoyé gouvernemental avec la métropole, avec les lieutenants-gouverneurs des provinces, avec le chargé d'affaires anglais à Washington. Ces pièces, d'une fine psychologie, sont parfois très pénétrantes comme explication de la crise et pourraient se généraliser ou s'étendre à bien d'autres cas. Lorsqu'une population se trouve divisée radicalement par les circonstances historiques, la race, la religion, la langue, les mœurs et les coutumes juridiques, la politique perd toute possibilité de stabilité ; chaque parti, se retranchant entre des cloisons étanches, finit par désirer une crise, guerre civile ou étrangère, qui purifie l'atmosphère et le délivre d'un contact irritant. De sorte que, de part et d'autre, une rupture volontaire avec les États-Unis eût paru plus naturelle à ce moment qu'elle ne semblait justifiable en 1812 : « Je suis d'autant plus disposé à les croire que, se rapportant à une éventualité à venir, ces idées ne sont pas incompatibles avec des protestations tapageuses d'attachement et de fidélité à l'Angleterre, grâce auxquelles la majorité britannique a jusqu'ici cherché à faire partager au gouvernement sa haine contre la minorité canadienne » (9 août 1838, p. 361). Durham évitait d'ailleurs prudemment de se rapprocher de l'ancien corps des fonctionnaires. Mais lorsque, en même temps, il s'étonnait que les Américains inclinassent vers ces malheureux Canadiens fran-

1. « The secret of governing a democracy is understood by men in power at present. Never interfere to check an evil until it has attained such proportion that all the world see plainly the necessities of the case. You will then get any amount of moral and material support that you require ; but if you interfere at an earlier period, you will get neither thanks, nor assistance! I am not at all sure but that the time is approaching when foresight will be a positive disqualification for a statesman ». (Lord Elgin, gendre de Lord Durham.) Théodore Walrond, *Letters and Journals*, p. 207-208.

2. *Revue d'Édimbourg*, avril 1925 : « The political and economic situation in Canada. » Voir aussi octobre 1926, p. 249.

Digitized by Google

çais, « car il n'est pas de peuple sous le soleil à qui les coutumes féodales et les détestables lois civiles des Canadiens seraient plus odieuses qu'à la race anglo-saxonne des États-Unis » (p. 356), peut-être oubliait-il un peu vite que plus d'un Anglais avait acquis des terres féodales au Canada et n'entendait pas négliger ses droits. D'autre part, Charles Buller, en 1840, dans un aperçu plein de vues judicieuses sur cette mission troublée, faisait cette remarque que « la splendeur de son train de maison, qui avait été un sujet de ridicule en Angleterre pour des observateurs superficiels, avait eu beaucoup d'effet sur l'imagination des colons britanniques » (p. 384).

Notez encore, dans le Journal d'Amaury Girod, l'un des insurgés (p. 408-419), les réserves attentives d'un chef indien pour éviter de s'engager dans l'un et l'autre camp.

Un appendice D contient une analyse sommaire de documents divers de 1542 à 1874.

R. DE K.

Brigadier-general Sir Percy SYKES. **The R. H. Sir H. Mortimer Durand ; a biography.** Londres, Cassell, 1926. In-8°, 356 pages, 8 planches et 3 cartes. Prix : 25 s.

On n'a sans doute pas oublié le conflit de Pendjdeh, sur les confins de l'Afghanistan, qui faillit ouvrir, en 1885, le grand duel, depuis si longtemps annoncé, toujours ajourné, de la baleine (l'Angleterre) avec l'éléphant (la Russie). Grâce à l'intelligence des fonctionnaires anglais de l'Inde, le nuage s'éloigna et l'accord général entre les deux puissances, en 1907, sur les problèmes de l'Asie centrale, leur permit de se réunir du même bord, en face de leurs vrais adversaires. C'est l'histoire de ce choc évité, par la biographie de Sir Mortimer Durand, alors secrétaire indien pour les Affaires étrangères, que nous raconte le général Sir Percy Sykes [1]. Les deux Durand, le père et le fils, dont le nom demeure intimement lié à l'histoire de la frontière afghane au XIX^e siècle, ayant conservé l'habitude d'écrire leur journal, le mémorialiste n'a pas eu de peine à y recueillir des traits instructifs pour nous montrer la vie des fonctionnaires anglo-indiens.

Sir Alfred Lyall avait écrit la vie de Lord Dufferin ; Sir M. Durand celle de Lyall, dont nous avons parlé ici même [2] ; en nous racontant la carrière de Durand, le général Sykes achève cet enchaînement d'histoire pendant le demi-siècle écoulé depuis que le gouvernement de la métropole a remplacé la vieille Compagnie des Indes [3].

Le père de Sir H. Mortimer était le colonel Sir Henry Marion Durand, qui, dans la première guerre d'Afghanistan [4], se distingua si brillamment comme officier du génie à l'assaut de Ghazni (23 juillet 1839), qu'une médaille fut frappée en son honneur pour être distribuée dans les occasions semblables d'héroïsme. Sa mort fut

1. Voir dans le Supplément littéraire du *Times*, 24 juin 1926, les critiques adressées à certaines conclusions de l'ouvrage.
2. *Rev. histor.*, janvier 1914, p. 163.
3. Cf. *Quarterly Review*, juillet 1926 ; *Revue d'Édimbourg*, octobre 1926.
4. Dont il écrivit l'histoire, publiée en 1879 par son fils.

Digitized by Google

singulière et tragique. Lieutenant-gouverneur du Pendjab, il était monté sur l'éléphant d'un rajah ; l'animal s'engagea sous une porte à voûte surbaissée ; le *howdah* fut écrasé et l'officier, renversé de son siège, se brisa les reins.

Parmi ses trois fils, qui servirent également bien dans l'Inde, Mortimer, sur les conseils paternels et malgré son goût pour l'armée, choisit la carrière de *civilian*, ce qui lui valut, à son premier accueil du général Roberts, ce reproche amical : « Oh ! un Durand qui n'est pas militaire ! » Durand n'en fit pas moins des progrès rapides. C'était le temps où l'on commençait de recruter les *civilians* au concours, parmi les *competition wallahs*. Bien que choisi d'après ce nouveau mode d'épreuves, Durand ne dissimulait pas son regret de l'ancien système, plus favorable au caractère qu'aux connaissances acquises. D'autre part, il montre fort bien que l'Eurasien peut devenir un excellent auxiliaire dans les relations avec l'indigène, dont sa naissance le rapproche et dont il se fait mieux comprendre ou obéir.

Lorsque Durand, ministre des Affaires étrangères pour l'Inde, prit en mains la politique de l'Asie centrale, il fut soutenu par son grand chef, Lord Dufferin. Dufferin avait été ambassadeur à Pétersbourg et savait rendre justice aux nécessités de la Russie, tandis que le prince de Bismarck, raillant lourdement les efforts du vice-roi pour éviter la griffe de l'ours russe, montrait qu'il était loin de comprendre les graves risques du feu [1]. Plus tard, Durand, ministre d'Angleterre en Perse, y rencontra pour chef de la mission russe à Téhéran le général Kouropatkine ; celui-ci, en février 1895, lui confia que, dix ans auparavant, il s'était énergiquement défendu de conduire la guerre en Afghanistan, déclarant au Conseil que cette guerre avec l'Angleterre serait une lourde faute : même victorieuse, la Russie s'en trouverait affaiblie ; vaincue, elle perdrait tout son prestige asiatique (p. 230). Le tsar sut comprendre ; il n'en fut pas de même pour son voisin Guillaume II. Dix ans plus tard, Durand se trouvait comme ambassadeur à Washington, « le poste le plus difficile de la carrière » ; c'était en 1905, au moment de la guerre russo-japonaise. Comme l'Allemagne feignait de craindre une alliance formée contre elle entre le Japon, l'Angleterre et la France, Roosevelt déclara nettement au diplomate anglais que, après avoir jadis regardé le kaiser comme un fâcheux, il le tenait maintenant pour un vrai gêneur. Il avait fait de son mieux pour lui persuader que, si l'Allemagne s'emparait d'une province française, ce serait comme une boulette de viande empoisonnée jetée à un chien et que, au mieux aller, l'Allemand n'en tirerait aucun avantage.

Toutefois, les conversations amicales ne se prolongèrent pas longtemps entre l'ambassadeur et le Président, qui demanda le rappel de Durand à Londres, sous le prétexte qu'il ne se sentait pas libre de s'épancher avec lui en toute franchise : la conversation torrentielle de Roosevelt, que Lord Morley comparait à la cataracte du Niagara, réclamait un homme d'un commerce plus malléable. Durand n'en avait pas moins traité des questions importantes : les frontières de l'Alaska et les pêcheries de Terre-Neuve, celles-ci fort traversées par l'opposition du sénateur Lodge. Sir Mortimer mourut en 1924, avec le chagrin d'avoir vu méconnaître les excellentes intentions qu'il avait apportées en Amérique d'une étroite union entre

1. « C'est de l'Offenbach tout pur », disait Bismarck à l'occasion de l'entrevue de Lord Dufferin avec l'émir Abdur Rahman à Rawal-Pindi ; « il n'y manquait pas même *le sabre de mon père* » (p. 157). — Soit dit en passant, l'éditeur, dans sa note explicative, confond Catherine la Grande avec la grande-duchesse de Gerolstein.

Digitized by Google

les deux pays, dont l'alliance était son rêve. L'Angleterre avait accepté déjà, une première fois, de se voir infliger le renvoi de son ministre, Lord Sackville, pour une légère incartade de politique intérieure. Cette fois, c'était moins encore : un simple divorce pour incompatibilité d'humeur[1]. Il avait, du moins, rapporté une précieuse remarque faite par le secrétaire d'État américain John Hay, un parfait *gentleman*, à qui succéda Elihu Root, auquel il devait son rappel : « Un traité qui arrive au Sénat est comme un taureau lâché dans l'arène. On ne sait ni quand ni comment il recevra le coup mortel ; mais une chose est certaine, il n'en sortira pas vivant[2]. »

R. DE KERALLAIN.

J. H. CLAPHAM. **An economic history of modern Britain. The early railway age, 1820-1850.** Cambridge University Press, 1926. In-8°, XVIII-623 pages. Prix : 25 s.

Voici la première partie d'une monumentale histoire économique de l'Angleterre contemporaine, qui doit être suivie de deux autres volumes ; M. Clapham ne traite ici que de la période de 1820 à 1850[3]. On ne peut qu'admirer sa documentation si étendue et si précise : non seulement il a tiré un excellent parti de toutes les monographies qui ont paru sur cette vaste question, mais encore il a presque toujours travaillé de première main, étudiant de près surtout les enquêtes parlementaires et administratives, ainsi que les statistiques, les *census*, trop négligés jusqu'ici par les historiens. L'auteur s'est préoccupé à juste titre de l'aspect *quantitatif* de l'histoire économique ; il a voulu ainsi serrer la réalité de plus près, l'envisager dans toute sa complexité, montrer que les choses sont moins simples, plus diverses qu'on ne se plaît à l'imaginer ; c'est la grande originalité de son remarquable travail.

Le premier livre du volume est consacré à la période de 1820 à 1830. L'impression qui s'en dégage, c'est que les longues années de guerre n'ont que momentanément ralenti l'évolution économique qui s'était déroulée au siècle précédent. La campagne anglaise a déjà l'aspect, qu'on lui connaît aujourd'hui, d'un vaste parc, dont les cultures ne forment plus que les clairières ; elle s'est déjà vidée d'une partie de ses habitants au profit des villes, qui ne cessent de se développer, bien qu'à ce point de vue l'évolution soit loin d'être achevée. L'état très satisfaisant des voies de communication (des routes et surtout des canaux) va singulièrement favoriser l'expansion économique de la Grande-Bretagne.

L'évolution de l'organisation agraire est en voie d'achèvement. Les *openfields* ont en grande partie disparu, bien que l'œuvre des enclosures ne soit pas terminée,

1. Les raisons alléguées par le *Times* ne semblent pas très probantes. Quant à la *Quarterly Review*, « British Américain Diplomacy, » octobre 1926 (p. 229), elle glisse sur ce rappel, sans même en laisser soupçonner le caractère exceptionnel.

2. Outre les biographies de Sir Alfred Lyall et du général Sir George White, Mortimer Durand, après son retour, a publié une histoire romancée de Nadir-Shah, dont il avait recueilli les éléments pendant sa mission en Perse (Londres, Constable, 1908).

3. Il a délibérément laissé de côté l'Irlande, parce que son évolution économique est trop différente de celle de la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

et M. Clapham montre qu'à cet égard il faut soigneusement distinguer les diverses régions. L'étendue des fermes est beaucoup plus grande, en moyenne, que dans l'Europe continentale ; la petite propriété va en diminuant, mais elle est loin d'être réduite à rien. L'auteur ne pense pas que la condition des travailleurs agricoles soit plus mauvaise qu'au XVIII^e siècle, surtout si on en juge par leurs salaires ; ils ont baissé depuis les guerres de la Révolution et de l'Empire, mais ils ne sont pas plus bas qu'au XVIII^e siècle, bien que le prix de la vie ait diminué ; les conditions de vie ne semblent pas plus mauvaises non plus ; le *standard of life* semble même un peu meilleur qu'avant 1793.

En ce qui concerne l'évolution industrielle, ce sont les mêmes prudentes réserves : il n'y a pas avant 1830 de véritable révolution technique ; il subsiste donc beaucoup d'anciens types d'organisation industrielle, et même dans les fabrications, comme celles du coton, qui sont atteintes par la « révolution », on remarque bien des situations transitoires. Contrairement à l'industrie cotonnière et à la métallurgie, la draperie a encore subi peu de transformations. Dans l'ensemble, le machinisme, la concentration industrielle sont très loin d'avoir triomphé partout ; les machines à vapeur sont encore relativement peu nombreuses ; l'industrie domestique et rurale n'a pas disparu.

Si l'on considère le commerce, les transformations semblent plus marquées : disparition presque complète des anciennes foires, création de magasins en gros pour la draperie, de bazars ; voilà les faits les plus saillants. Les progrès du commerce extérieur sont rapides. Les États-Unis restent le principal client de l'Angleterre, la France venant seulement en quatrième ligne, après l'Allemagne et les Pays-Bas ; c'est que la politique protectionniste de la monarchie censitaire est un obstacle aux échanges. Les anciennes Compagnies privilégiées, même la Compagnie des Indes, ont beaucoup perdu de leur importance. L'auteur insiste avec raison sur le rôle des marchands-banquiers, dont les avances sont indispensables au commerce d'exportation. — Le chapitre consacré à l'organisation bancaire présente aussi un grand intérêt. Celle-ci semble encore bien défectueuse ; il y a beaucoup de banques privées, souvent peu solides, et dont les faillites sont fréquentes. Les compagnies d'assurance se développent et l'on commence à prévoir l'avenir de la Bourse des valeurs (*stock exchange*).

Quant à l'action économique de l'État, elle marque aussi une période de transition : la législation ancienne, datant des Tudors, a presque complètement disparu ; les *factory acts* n'ont encore fait qu'une timide apparition. On s'achemine, mais encore avec précaution, vers le libre-échange, le *free trade*.

Le second livre est intitulé « la période des premiers chemins de fer ». La construction des chemins de fer, de 1830 à 1850, paraît donc à l'auteur le fait économique le plus saillant. Il nous en décrit l'histoire avec une grande précision, montrant les incertitudes du début, la folie de spéculation, qu'elle a provoquée et qui a eu pour conséquence le *boom* de 1836-1837. En 1848, 5,000 milles de voies ferrées sont déjà ouverts.

C'est encore relativement peu de chose, et l'on peut se demander si les chemins de fer ont exercé vraiment une influence prépondérante sur la vie économique de l'Angleterre avant 1850. Très prudent, M. Clapham se garde de l'affirmer ; cependant, il y voit l'une des causes déterminantes du grand développement des industries métallurgique et minière, ainsi que des constructions mécaniques ; dans cette dernière fabrication, on compte 677 établissements, mais seuls 34 d'entre eux con-

Digitized by Google

tiennent plus de cent ouvriers. La concentration industrielle est encore loin d'avoir pleinement triomphé.

Si, dans les campagnes, les transformations continuent à être peu rapides (le nombre des propriétaires paysans n'a guère diminué), le commerce extérieur fait, au contraire, de très grands progrès, surtout en ce qui concerne les cotonnades et la métallurgie. Le *free trade* achève de triompher, avec l'abrogation des *cornlaws*. La période de 1830 à 1848 est marquée aussi par de grands progrès du régime bancaire : beaucoup de banques privées disparaissent pour faire place à des sociétés par actions, et le *Bank Charter Act* de 1844 contribue à l'amélioration de l'organisation bancaire. Cependant, elle est encore loin d'être parfaite, et il semble que la grande crise de 1846-1848 soit en grande partie d'origine financière.

« Vie et travail » : tel est le titre du dernier chapitre. Il marque, plus fortement encore que le reste du volume, la méthode de l'auteur, qui s'efforce de montrer la complexité des choses. Il reconnaît que, dans les villes anglaises, et surtout dans les quartiers ouvriers, l'état sanitaire est en général déplorable, bien que des progrès s'annoncent vers 1848. Mais, pour ce qui est du *standard of life*, il estime qu'on ne peut aboutir à une conclusion générale. Sans doute, les *handloomweavers* de l'industrie drapière ont des salaires de famine, mais, dans l'ensemble, il constate que les salaires ont maintenu leur niveau, bien que le prix de la vie ait diminué d'environ 30 %[1]. Il ne nie, d'ailleurs, ni la grande misère qui existe dans certains centres, ni les abus qui marquent le travail des femmes et surtout des enfants. Même réserve en ce qui concerne les conséquences de la *Poor Law* de 1834[2]. L'exposé du mouvement ouvrier semble relativement un peu sommaire ; il est vrai qu'en ce qui concerne les *trade unions*, nous avons déjà l'excellent ouvrage de M. et Mme Webb. M. Clapham, à leur suite, montre à quels obstacles s'est d'abord heurtée l'organisation syndicale. On trouvera aussi bien des faits intéressants sur les *friendly societies*, les caisses d'épargne, les débuts de la coopération. Avec Hovell et M. Élie Halévy, l'auteur montre que le chartisme a trouvé surtout des adhérents parmi les pauvres tisserands à bras, les chômeurs, fort peu chez les membres des Unions. Somme toute, à lire M. Clapham, on n'a pas une idée bien claire de l'état social de l'Angleterre dans la première moitié du XIXe siècle. C'est que, sur ce domaine, on ne peut se contenter de l'emploi exclusif de la méthode « quantitative ». L'induction et même l'intuition peuvent nous donner une impression, moins *exacte* sans doute dans le détail, mais peut-être, au fond, plus *vraie*, l'impression qu'on éprouve en lisant les romans « sociaux » de l'époque, si bien analysés par M. Cazamian, ou encore l'admirable *Past and present*, de Carlyle, que M. Clapham ne cite même pas. Le retentissement que l'état social de l'Angleterre a eu sur un esprit de la trempe de Stuart Mill n'est-il pas aussi significatif?

Puis quelque chose manque à ce remarquable ouvrage : une conclusion. L'esprit scientifique de l'auteur répugne, il est vrai, aux généralisations qu'il considère comme prématurées. Il eût cependant fait œuvre utile en nous présentant le bilan de ses recherches ; le lecteur y eût trouvé, en quelque sorte, des jalons lui permet-

1. En prenant pour base (100) le coût de la vie en 1790, celui-ci, en 1815, est de 150 ; après 1822, il ne dépasse plus guère 100 ; en 1848, il s'abaisse à 97 et, en 1850, à 83. M. Clapham a utilisé les indices donnés par Silberling dans *The Review of economic statistics*, de Harvard, 1923.

2. Sur l'assistance en Écosse, on ne cite pas le bon ouvrage d'Alex. A. Cormack, *Poor relief in Scotland*, 1924 (thèse de l'Université de Rennes).

Digitized by Google

tant de tirer encore un plus grand parti d'un exposé si riche de substance, et c'eût été un repos pour l'esprit, un peu accablé par tant de faits et de chiffres. Quelques aperçus d'histoire comparée eussent aussi été les bienvenus, surtout venant de l'auteur de l'*Economic development of France and Germany* [1].

Henri SÉE.

Paul MATTER. **Cavour et l'unité italienne.** T. III. **1856-1861**. Bibliothèque d'histoire contemporaine. Paris, Félix Alcan, 1927. In-8°, 499 p. Prix : 45 fr.

Avec ce volume, M. Matter achève l'œuvre magistrale qu'il a consacrée à Cavour. Après la jeunesse et la préparation politique du grand homme d'État, il aborde sa tâche de réalisateur, et son ouvrage constitue, dès lors, un instrument de travail de premier ordre pour l'histoire de l'unité italienne.

La méthode n'a pas changé : l'auteur possède une connaissance très poussée du sujet, car il a utilisé avec rigueur et critique une bibliographie extrêmement étendue et au courant des dernières nouveautés. Mais il a eu, en outre, la chance d'être admis à employer des sources inédites variées, en particulier, les dépêches du quai d'Orsay et, si sa documentation, de ce côté-là, reste nécessairement unilatérale, on ne peut lui refuser le mérite d'être originale et puissamment suggestive. D'ailleurs, en ce qui touche les documents italiens, il avait à sa disposition des recueils variés, et très abondants comme contenu, certains d'une importance capitale, comme le *Silloge* de M. Bollea, ou, plus lacunaire, la correspondance de Cavour éditée par Chiala. A cet égard, signalons ici — non à M. Matter, qui le sait certainement, mais aux lecteurs de la *Revue historique* — que le gouvernement italien a décidé de publier l'ensemble de la correspondance de Cavour, actuellement dispersée au gré des éditeurs dans plus de vingt ouvrages : à côté des *Opere* de Mazzini, l'idéaliste, il est juste que l'Italie moderne ait à sa disposition les lettres de Cavour, le réaliste.

Ce réaliste, il apparaît tout entier dans le livre de M. Matter. Nous l'avions quitté après le Congrès de Paris, qui lui avait laissé tant de désillusion. Mais Cavour n'était pas homme à se laisser décourager par un échec, et il utilise aussitôt son robuste optimisme pour préparer la tâche qu'il s'est donnée et qu'il veut mener jusqu'au bout. A cet effet, il lui faut connaître à fond cette Italie dont il désire l'unité, afin de la travailler comme il convient, et ainsi M. Matter a l'occasion de dresser de l'Italie de 1856 un tableau complet, qu'il faut rapprocher du tableau antérieurement brossé de l'Italie de 1848, pour comprendre le chemin parcouru en huit ans d'histoire.

Mais si importants que soient les efforts du Piémont pour s'organiser en État puissant, autour duquel, le moment venu, les autres États de l'Italie puissent s'agréger, si habile que soit la tâche de propagande de la Société nationale travaillant en liaison avec Cavour, ce dernier sait bien qu'il faut une aide de l'extérieur et des conditions diplomatiques d'ensemble pour amorcer la politique de l'unité. Nous sommes ainsi amenés par M. Matter à considérer, après l'attentat d'Orsini et les conséquences de cet attentat sur l'esprit de Napoléon III, l'entrevue de Plombières, où les bases de l'entente franco-italienne sont mystérieusement jetées.

1. Félicitons l'auteur de son excellent index. On regrette qu'il n'ait pas dressé une bibliographie générale ; il la réserve sans doute pour son dernier volume.

Digitized by Google

Il en sort la guerre. M. Matter, bien entendu, ne raconte pas cette guerre dans le détail, pas plus qu'il n'a raconté les effets de la décision française sur la politique intérieure de notre pays : ce sont d'autres sujets, et il s'en tient au sien propre, qui est Cavour. A cet égard, les documents sortis de Prangins et publiés par la *Revue des Deux Mondes* ont fourni à M. Matter des données habilement mises en œuvre. Mais il a su, en employant les papiers de nos Affaires étrangères, élucider l'histoire du traité secret d'alliance passé entre Cavour et Napoléon III et celle des fiançailles du Prince Napoléon avec la Princesse Clotilde. Le traité aurait dû porter la date du mariage : en réalité, il a été antidaté par la volonté de Napoléon III et, au lieu d'y lire les dates des 26-28 janvier 1859, on y lit celles des 12-16 décembre 1858. L'explication de cette anomalie diplomatique se trouve dans le désir de Napoléon III de ne pas mécontenter trop à fond l'Angleterre, fâchée de l'incorporation à la France de Nice et de la Savoie, et qui pouvait croire que du moins cette incorporation n'avait pas été primitivement envisagée. M. Matter, d'ailleurs, publie le traité d'après la copie conservée aux archives de Rouher à Cerçay, les deux exemplaires originaux ayant été détruits par la volonté de Cavour.

Il serait vain de chercher à donner dans un simple compte-rendu une idée du riche contenu des chapitres qui suivent : la guerre, la retraite de Cavour après l'armistice de Villafranca, retraite au cours de laquelle se vérifie l'impossibilité de créer pour le prince Napoléon ce royaume de l'Italie centrale dont il avait été question, la chute du cabinet La Marmora-Rattazzi avec le retour au pouvoir de Cavour à la fin de janvier 1860.

C'est alors, jusqu'au 6 juin 1861, une tâche inouïe : l'annexion de l'Italie centrale, la cession de la Savoie et de Nice, l'expédition des « Mille » en Sicile, la décomposition de l'État napolitain, l'autorisation donnée par Napoléon à Cavour, représenté par Arese, de saisir les Deux-Siciles, la campagne piémontaise dans les Marches et en Ombrie, l'annexion de Naples avec l'élimination de Garibaldi, la proclamation du royaume d'Italie, tels sont les principaux points de cette tâche, pour la réalisation de laquelle Cavour ne pouvait compter ni sur le peuple italien, qui n'existait pas encore, puisqu'il allait, peu à peu, sortir de l'unité réalisée, ni sur Napoléon III, perpétuellement oscillant, et qui déclanchait l'opposition formidable de la papauté, froissée dans ses intérêts temporels et spirituels.

La question romaine était, en effet, posée dès la campagne des Marches, et Cavour prétendit trouver la formule de sa solution dans le célèbre diptyque : « L'Église libre dans l'État libre. » Mais l'Italie n'est pas encore parvenue à résoudre la difficile question, et Cavour est mort avant que l'unité géographique intégrale de l'Italie eût été entièrement réalisée.

L'immense travail qu'il avait en si peu de temps et si bien exécuté, les préoccupations de toute espèce qui pesaient sur ses épaules l'avaient brisé. Il mourait, le 6 juin 1861, réconcilié avec l'Église par le P. Jacques dans des conditions qu'un de nos regrettés collaborateurs, le commandant Weill, a naguère racontées.

M. Matter termine son magistral ouvrage par un mot de Cavour répondant à un ami de Paris qui lui conseillait, dans l'automne de 1860, pour avoir ses coudées franches, de chasser le Parlement : « Je ne pourrais trahir mon origine, renier les principes de toute ma vie. Je suis fils de la liberté, et c'est à elle que je dois tout ce que je suis. »

Cette citation suffit pour estimer que, si tout l'ouvrage de M. Matter répond à une préoccupation scientifique de premier ordre, il peut offrir quelque intérêt aux esprits qui cherchent dans l'histoire non pas seulement la reconstitution exacte des

Digitized by Google

événements périmés, mais l'explication des grands courants sentimentaux qui animent l'humanité et des enseignements supérieurs susceptibles de la guider encore.

Georges BOURGIN.

G. B. ROBERTS. **The fonctions of an English Second Chamber.** Londres, Allen et Unwin. In-8°, 254 pages. Prix : 7 s. 6 d.

Le titre de ce livre laisse entrevoir qu'il s'agit ici de la Chambre des Lords, que les députés des Communes désignent parfois aujourd'hui par l'expression dédaigneuse de l'Autre Chambre, et non de considérations générales sur le régime de deux Chambres. Lorsque, vers le milieu du XIX^e^ siècle, certains esprits, comme le prince Albert, mari de la reine Victoria, déclaraient déjà le parlementarisme sur la sellette, ils n'imaginaient pas que le procès s'engageât d'abord contre la Chambre haute traditionnelle. Il y eut cependant une première attaque assez vive, voici une quarantaine d'années. On a réfléchi depuis lors, puis la querelle a repris en 1911.

Il importe, en effet, de bien se représenter maintenant le régime anglais qui justifie les raisons apportées au maintien d'une Chambre haute. « L'existence de cette seconde Chambre », lit-on à la page 169 du présent ouvrage, « avec son pouvoir de veto, passait autrefois pour une garantie. Depuis l'Acte de 1911, qui avait pour objet de limiter le pouvoir des Lords, il n'y a plus virtuellement qu'un gouvernement unicaméral ; car nul ne peut, en dehors des Communes, toucher au budget, et l'application des autres lois ne peut plus être retardée que de deux ans. Donc, la volonté des Communes doit prévaloir en fin de compte. Or, dans les conditions actuelles, leur volonté est celle de la majorité au pouvoir. L'omnipotence légale du roi et des deux Chambres s'est donc repartagée entre le roi et le parti ministériel à la Chambre des Communes ». Inutile d'insister ; mais il faut compter encore avec la « clôture », la « guillotine » et le « kangourou » pour écourter les discussions qui, dominées par une obstruction sincère ou non, rendraient les débats interminables ou impossibles. La clôture brusque l'étrangle ; la « guillotine » ne lui laisse qu'un laps de temps fixe, d'heures ou de jours, pour se développer et conclure ; le « kangourou » donne au *Speaker* le droit de choisir, au travers des amendements, ceux qui lui paraissent sortables et d'éliminer les autres comme oiseux, encombrants et nuisibles. Encore n'est-ce pas suffisant ; car le ministre, talonné par son programme, dont il désire naturellement voir l'achèvement et le succès, ne laisse plus aux députés des Communes le loisir de présenter leurs opinions propres ou de défendre les intérêts de leurs commettants. Mieux encore : des lois reconnues nécessaires, acceptées de tout le monde, dès lors faciles à voter, sont pour ainsi dire renvoyées à la suite, devant la plus futile opposition, parce que, ne devant amener aucune discussion, donc ni bataille, ni victoire, ni prestige, elles n'ont plus qu'un mince intérêt pour le gouvernement ; M. Roberts en énumère une quinzaine (p. 110) et les discute en quelques mots.

Ce sont bien là des raisons à faire valoir en faveur d'une seconde Chambre : 1° mettre en forme claire et plausible le texte des lois ; par exemple les lois sur l'impôt, sur la plus-value des immeubles (p. 61-92) ; 2° prendre l'initiative des mesures que l'on néglige ; 3° s'assurer, fût-ce par une attente relative, que les lois votées répondent bien au désir du peuple ; notamment les questions qui regardent les conflits ouvriers, les affaires religieuses ; 4° enfin, discuter les difficultés de politique extérieure — M. Roberts en cite plusieurs cas — devant une assemblée plus

Digitized by Google

compétente que ne le peut être une Chambre encore toute novice, assez proche des élections et du scrutin (p. 128-135).

Or, que sera cette seconde Chambre? L'embarras se présente dès qu'il s'agit de la former, à raison des susceptibilités populaires. Nous n'avons pas à discuter les procédures proposées, qui seraient de la pure politique. M. Roberts analyse particulièrement le régime norvégien, vers lequel il incline, et le régime australien. Le *Storting* norvégien, ou Parlement, aussitôt son élection, choisit un quart de ses membres, ou *lagting*, qui jouera le rôle de Chambre haute, le reste constituant la Chambre basse, *odelsting*. Pour l'Angleterre, on connaît le rapport de Lord Bryce, qui accepte toutefois le maintien d'un certain nombre de pairs traditionnels, pour ne pas rompre avec l'histoire et le principe héréditaire. D'autre part, comme cette autorité de naissance, si elle existe encore, manquerait aux classes populaires, on réclame pour l'ouvrier une place à la Chambre haute. Sans rien ajouter à ce propos, nous pouvons seulement faire observer, comme historien, que la crise de la pairie anglaise — la plus grave qui l'ait frappée depuis la guerre des Roses, où elle fut décimée — devenait inévitable, et par ce fait imprévu que, en Angleterre, la royauté travaillait, comme l'avait fait la royauté française, à déconsidérer son aristocratie en la multipliant à l'excès.

Avertie par la leçon que lui avait infligée Jeanne d'Arc de se renfermer dans son archipel britannique[1], l'Angleterre avait transformé sa noblesse en conseillère de la Couronne, étayée sur la primogéniture et sur de riches alliances ; puis, la fortune aidant et devenant même un droit à la pairie, la Chambre haute se multiplia de plus en plus rapidement. De soixante-quinze membres, dont quarante-cinq évêques et abbés, à l'accession des Tudors, elle arrivait à cent quarante sous Charles II, à deux cents sous Georges II et comptait quatre cent cinquante pairs à l'époque Mid-Victorienne : le nombre s'élève au chiffre d'environ sept cents à l'heure présente. Devant cette incessante montée, où les services électoraux jouent un grand rôle, force devait être d'élever une digue. Il faudra voir maintenant si cette restriction de la pairie et cette démocratisation de la Haute Chambre par l'invasion de la classe ouvrière, qui ne veut plus se laisser « bosser » par les Lords[2], amèneront une transformation constitutionnelle pareille à celle que produisit chez nous la fusion des ordres en 1789.

R. DE KERALLAIN.

Roberto MICHELS. **Francia contemporanea. Cultura contemporanea.** Biblioteca di letteratura, storia e filosofia, XIII. Milano, edizioni « Corbaccio », 1926. In-18, 426 pages.

La fécondité scientifique de M. R. Michels est surprenante. Professeur attaché à diverses universités de Suisse et d'Italie, il publie presque chaque année des ouvrages d'économie et de sociologie qui offrent, d'ordinaire, un grand intérêt, tant par les idées que par les matériaux, les bibliographies, en particulier, qui y sont accumulés. La culture fortement internationale de l'auteur, Rhénan d'origine,

1. Relire ici la conversation du lieutenant-colonel I. Repington avec le maréchal Foch en 1914 (*The First World-War*, I, 32) : « I told him that I confidently expected to see a statue to Joan in Palace yard one day, and on it the inscription « Founder of the British Empire ! »

2. Voir l'article de Sir J. Marriott, *Le problème d'une seconde Chambre*, dans la *Revue d'Édimbourg*, juillet 1917, p. 197-198.

Digitized by Google

naturalisé Italien, lui permet d'aborder les problèmes les plus divers avec objectivité, de traiter les questions politiquement les plus délicates avec une fine précision. Elle lui vaut d'avoir écrit sur la France un ouvrage dont les Français lui seront reconnaissants, sans que ceux qui n'ont pas les mêmes raisons que nous d'aimer la France aient à lui reprocher une sympathie irrationnelle pour ce pays ou une interprétation inexacte du passé français.

Car ce livre, en dépit de son titre, a un intérêt historique qui nous autorise à en parler ici. Constitué, en effet, par des conférences et des articles élaborés à des époques différentes, il contient plusieurs contributions qui peuvent être indiquées dans cette *Revue*.

L'une de ces contributions est intitulée : *France et Allemagne dans l'histoire*, et M. Michels y retrace à grands traits l'évolution des rapports des deux pays au cours des âges. Elle est évidemment un peu rapide ; en particulier, l'auteur a sommairement passé sur le haut Moyen Age ; mais il sait caractériser heureusement la nature de ces rapports franco-allemands à des moments particulièrement importants de l'histoire : Louis XIV, la Révolution et l'Empire, la guerre de 1870 et la guerre mondiale. Rappelant, avec les commentaires convenables, ce que disaient Fourier de l'Allemagne, Arnold Ruge de la France, il montre comment les deux cultures ont fini, dans la Confédération helvétique, par se combiner, et il considère comme possible une combinaison analogue sur le plan européen.

Mais la plus importante des contributions de ce volume est l'*Étude sur les relations historiques entre la France et les pays rhénans*. Nous l'avions déjà lue ici même [1] ; nous avons eu plaisir à la relire, car, bien que M. R. Michels n'ait pas exploré la riche documentation des archives des deux pays propre à ce sujet, il expose dans une centaine de pages la condition où, depuis le Moyen Age, mais surtout dans les temps modernes, ont vécu ces territoires intermédiaires entre l'Allemagne et la France. L'auteur insiste sur la période de la Révolution et de l'Empire, parce qu'il pouvait utiliser, à cet égard, des travaux antérieurs nombreux et sérieux, et aussi parce que, en fait, cette période est la plus intéressante de leur existence historique, étant donné les problèmes politiques, économiques, juridiques et sociaux qui se sont alors posés et ont été résolus. Là encore, M. Michels ne tait d'ailleurs aucunement son sentiment personnel, estimant que la Rhénanie est particulièrement une de ces régions où les influences françaises et germaniques peuvent et doivent se combiner ; car, si la mainmise de la France sur ces pays ne se justifie pas, leur soumission à la Prusse n'a pas non plus de raison supérieure valable ; elle est conditionnée par les circonstances de l'unification allemande entre 1815 et 1871 et l'évolution économique de l'Allemagne contemporaine.

Ces indications suffisent pour montrer l'intérêt historique, en même temps qu'actuel, du livre de M. Michels. Si nous remarquons qu'on y trouve encore des pages heureuses sur l'Université de Strasbourg, des notes sur la psychologie nationale de la France et de l'Italie, des observations fines sur Paris et la Parisienne, des renseignements, enfin, sur diverses institutions populaires, telles que les universités populaires, les bibliothèques et les théâtres du peuple, on sera frappé de voir avec quelle intelligente sympathie, avec quelle érudition délicate tant de choses de France ont été abordées par un étranger, au point qu'il cesse, véritablement, de l'être à nos yeux.

Georges BOURGIN.

1. *Rev. histor.*, t. CXXXIX, 1922.

Digitized by Google

P.-B. GRANDJEAN. **Det danske Rigsvaaben.** Copenhague, J.-H. Schultz, 1926. In-8°, 300 pages, planches et figures.

Pierre-J. NISOT. **Le droit d'armoiries. Essai de systématisation et de construction théorique.** Préface de M. C. TERLINDEN. Bruxelles, Dykmans, 1924. Gr. in-4°, IV-189 pages.

I. — Les armoiries modernes du royaume de Danemark sont composées de nombreux quartiers. Avec les lions léopardés, sur champ semé de cœurs, qui constituent le blason propre du Danemark, on y trouve : trois couronnes, symbolisant l'ancienne union des trois royaumes scandinaves de Suède, de Norvège et de Danemark, le faucon d'Islande, le bélier des îles Féroé, l'ours de Groenland, le lion léopardé et les cœurs du royaume des Goths, le dragon du royaume des Vendes, la feuille d'ortie de Holstein, le cygne de Stormarn, le cavalier du pays des Dithmarses, la tête de cheval de Lauenbourg, les fasces d'Oldenbourg et la croix de Delmenhorst. Sur l'ensemble se détache la croix blanche bordée de rouge qui rappelle le Danebrog, ancienne bannière des Danois.

Le modèle officiel aujourd'hui en usage date, dans son ensemble, de 1819. Depuis lors il n'a reçu qu'une modification : en 1903, la morue couronnée, ancien symbole de l'Islande, a été remplacée par un faucon, jugé plus esthétique.

D'autres éléments, à diverses époques, se sont incorporés aux armoiries de la monarchie : le lion à la hache de Norvège, les barres et le lion de la lignée des Folkunger, le griffon de Poméranie, le lion et le fuselé de Bavière, l'agneau pascal de Gotland, l'aigle d'Œsel, la couronne de Bornholm, etc.

De tous ces blasons particuliers, M. Grandjean a recherché l'origine et a suivi les variations. Reliant leur histoire à celle du royaume danois, il explique, par les circonstances politiques et les faits dynastiques, leur apparition et la disparition de plusieurs d'entre eux. Il détermine les différents modes de combinaison qu'on a employés pour les réunir et, avec raison, il critique l'arrangement que l'on a choisi en 1819 : on n'a pas tenu compte de la préséance qui revenait à certaines armes en raison de la dignité des États qu'elles représentent.

II. — Pour M. Nisot, les armoiries sont « l'expression d'une distinction de droit public... Seuls », dit-il, « constituent des armoiries au sens juridique du mot les signes héraldiques que le droit public considère comme tels... Ne sont pas des armoiries, mais seulement des marques n'ayant de ces dernières que la forme, les insignes héraldiques auxquels le droit public n'a pas reconnu la qualité honorifique dont il est traité ici. C'est le cas, dans la plupart des législations, pour les armoiries spontanément formées par les particuliers ».

Voilà qui est net. L'auteur enlève le nom d'*armoiries* à des signes que tout le monde (en particulier les souverains, dans leurs actes législatifs, et M. Nisot lui-même, çà et là) nomme des *armoiries*. Il ne faut pas l'oublier lorsqu'on lit les longues pages qui sont consacrées à la « capacité héraldique ». Il faut même ajouter que l'adjectif *héraldique* subit (ici, du moins), dans le langage de l'auteur, la même restriction de sens que le substantif *armoiries*, et admettre momentanément que rien n'est héraldique que ce qui a trait aux armoiries reconnues comme marques d'honneur par le droit public.

Aucun historien, aucun archéologue n'acceptera une telle altération du sens des mots. Mais M. Nisot n'est ni un historien, ni un archéologue. Il nous prévient, par

Digitized by Google

le sous-titre de son ouvrage, que son but est de tenter une « systématisation », une « construction théorique ». Il ne s'est pas soucié de fonder son système sur une base historique solide.

Les textes — dont plusieurs sont cités par M. Nisot — démontrent que, sous l'ancien régime, les armoiries n'étaient point réservées à la noblesse. Les roturiers, même ceux qui n'avaient pas reçu de « lettres d'armoiries », y avaient droit. Ce que leur interdisaient les ordonnances des souverains, aux Pays-Bas comme en France, c'est l'usage des armoiries *timbrées* (surmontées de casques ou de couronnes).

Bien à tort, M. Nisot a présenté comme ayant trait à la « capacité héraldique » des documents qui concernent seulement les qualifications nobiliaires, les titres féodaux ou les noms de famille.

Son livre pourra être utilisé comme une sorte d'inventaire de textes relatifs aux privilèges de la noblesse.

Max PRINET.

Alessio VESSELOVSKII. **Storia della Letteratura russa.** (Alexis Vesselovskii. *Histoire de la littérature russe*, traduite par Enrico DAMIANI.) Florence, Vallecchi, 306 pages. Prix : 20 lire.

Cette histoire de la littérature russe de Vesselovskii pourrait être plus justement appelée (comme on disait au XVIII^e^ siècle) un Discours sur la littérature russe. L'ouvrage a paru en allemand dans la collection *Kultur der Gegenwart* (Berlin, Teubner, 1908) ; il s'adressait au public allemand, que le présent intéressait plus que le passé. Aussi l'histoire des origines est-elle déplorablement écourtée : à celles-ci (jusqu'à Pierre le Grand) sont consacrées en tout huit pages (13-20), ce qui est évidemment tout à fait insuffisant. Le chapitre II (de Pierre le Grand à Alexandre) comprend les pages 20-38. A partir du règne de Nicolas I^er^, l'auteur élargit son développement, qui se déploie à son aise dans la troisième partie (d'Alexandre II jusqu'à nos jours). L'ouvrage est donc mal équilibré : un exposé copieux des origines était nécessaire et eût expliqué le développement ultérieur des lettres russes ; la tâche eût été aisée après les utiles travaux publiés, dans ces dernières années, par A. A. Arkhangelskii, Chakhmatov, Chliapkine, Istrine, Sobolevskii, etc. Les maigres indications de noms propres données pages 179-183 ne compensent pas l'absence d'un développement nécessaire.

Une bibliographie abondante d'ouvrages généraux et particuliers sur la littérature russe et un index des noms de personnes — qui ont dû coûter beaucoup de peine au traducteur — remplissent les pages 197-290. Dans cette bibliographie, on constate quelques lacunes. L'ouvrage très important de M. Mazon (Champion, Paris) sur Gontcharov n'est pas mentionné à la page 210. Sous le nom de Lermontov (p. 211-212) aurait dû figurer l'ouvrage de N. A. Kotliarevski (*Lermontov*) qui en préparait, en 1914, une quatrième édition ; sur Saltykov (p. 213), Denisouk a réuni et publié à Moscou (1905) un important recueil de pages des critiques russes, en cinq volumes : son nom est omis.

On goûtera l'agréable disposition du livre, si plaisante à l'œil, et l'impression, qui est restée fidèle aux bonnes traditions de la typographie florentine.

E. DUCHESNE.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — On sera reconnaissant à M. GRANDIN de la besogne qu'il a entreprise de dresser la *Bibliographie générale des sciences juridiques, politiques, économiques et sociales de 1800 à 1925-1926* (Paris, Société du « Recueil Sirey », 1926, 3 vol. in-8°, VII-794, 854, 691 p. ; prix : 300 fr.). M. Grandin est un professionnel de la librairie, plus qu'un érudit de la bibliographie, et c'est avant tout pour servir aux recherches et aux travaux des praticiens du droit qu'il a élaboré ce vaste monument bibliographique. Il ne remonte pas au delà de l'année 1800, qui marque approximativement le début de l'ère des codes français et il n'utilise que les ouvrages de langue française, y compris ceux qui ont été imprimés en Suisse et en Belgique. Dans ces limites, ses dépouillements sont considérables. On pourra en critiquer l'ordre, qui est un peu singulier et qui se réfère, en somme, plutôt aux divisions essentielles de l'enseignement classique du droit dans nos facultés qu'à des préoccupations théoriques : c'est ainsi que l'économie politique et la sociologie sont rejetées en queue. Il y a, d'autre part, sous la rubrique *Étranger*, une quantité de références qui eussent pu être classées. Ces inconvénients, qu'eût évités une méthode plus logique, sont largement compensés par l'usage de mots-souches dans les compartiments constitués et surtout par les tables du tome III. Le dernier volume contient, en effet, une table alphabétique des matières de 236 pages et une table des noms d'auteurs, des anonymes et des publications périodiques. A coup sûr, nous avons bien pu relever nombre de lacunes pour des auteurs ou des sujets que nous connaissons un peu ; mais, telle quelle, la *Bibliographie* de M. Grandin rendra des services à bien des gens, qui ne s'en targueront pas toujours. L'annonce d'un supplément annuel, où des corrections et adjonctions pourront être apportées à l'ouvrage primitif, est faite encore pour lui amener une clientèle que choqueraient certaines imperfections, à peu près fatales, d'ailleurs, dans ce genre de travaux. Georges BOURGIN.

— Vient de paraître à la librairie des Éditions Spes l'*Index generalis pour 1926-1927*. Cet annuaire général des universités du monde entier, publié sous la direction de R. DE MONTESSUS DE BALLORE, contient 2,300 pages et 60,000 noms de notabilités intellectuelles. Prix : édition française : 150 fr. ; édition anglaise : 1 l. 15 s. ; États-Unis d'Amérique : $ 8.

Antiquité. — Le tome XXVIII des *Monuments Piot*, publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, contient les articles suivants : Ch. PICARD. Tête féminine du musée d'Alexandrie d'Égypte (n° 3908 du musée gréco-romain ; tête en marbre avec des traces de peinture. Ce pourrait être un portrait idéalisé de la reine Bérénice I). — Paul COUISSIN. Statuette de femme acrobate du musée de Rennes (en bronze, d'origine alexandrine). — Salomon REINACH. Statuette en bronze

Digitized by Google

trouvée en 1915 à Bavai, Nord (elle représente Proserpine Libera). — M. Rostovzeff. Statuette d'un cavalier de la collection de Mme John D. Rockefeller (elle représente un dieu monté ou un roi divinisé faisant une libation ; elle est elle-même un vase à libations qui servait de manche à un couvercle de pyxide, IIe ou IIIe siècle de notre ère). — J. Marquet de Vasselot. Un ivoire chrétien récemment acquis par le musée du Louvre (il représente trois miracles du Christ en trois compartiments superposés. Fin du IVe siècle ou début du Ve).

— Georges Radet. *Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre*, 2e série (Bordeaux, Féret ; extrait de la *Revue des Études anciennes*). — Ce fascicule, no VII de toute la série, contient une dissertation sur la *Prise de Persépolis* (avec un plan et une vue des ruines d'après les *Voyages en Perse* du chevalier Chardin).

France. — Le tome XXXVI de l'*Histoire littéraire de la France* est terminé avec un deuxième fascicule qui vient d'être distribué (Imprimerie nationale, 1927, p. 313-668). On y trouve la suite et la fin des frères mineurs, les théologiens et les canonistes, le jurisconsulte Pierre Jame (*Petrus Jacobi*) d'Aurillac (p. 481-521) ; deux groupes d'écrivains qui ont fourni l'un des harangues d'apparat dans les écoles de droit, l'autre des lettres missives, suppliques, pétitions, doléances ; des anonymes parmi lesquels figurent les auteurs de la *Très ancienne coutume de Bretagne ;* enfin, de brèves notices qu'il serait trop long d'énumérer. — Un avertissement (XXI p.) annonce ce qui reste encore à faire avant de parvenir au milieu du XIVe siècle et le plan que la Commission se propose de suivre pour continuer cette longue et belle entreprise. On lui fera facilement crédit quand on constate dans le présent volume l'immensité des recherches qu'elle a dû faire pour produire un volume aussi riche en noms et en œuvres.

— Nous avons reçu de M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, trois intéressantes brochures : 1° *Les drapiers de Beauvais et leurs plombs de contrôle* (Beauvais, impr. de l'Oise, 1927, 22 p.) ; 2° *Pièces « à l'écureuil »*, tiré à part de la *Revue de numismatique*, 1926, p. 233-228 ; il s'agit de deux pièces en plomb, méreaux ou jetons, qui intéressent le commerce des vins au Moyen Age. Lescureul est un nom de famille qui se rencontre déjà dans le *Livre de la taille de Paris* en 1292 ; 3° *Les écus du Palais et la monnaie de la Basoche* (même *Revue*, 1927, 17 p.) ; c'était une monnaie fictive qu'employait volontiers Panurge pour duper son monde. Elle eut pour origine probable des pièces de plomb fabriquées par les clercs du Palais et destinées soit à des cérémonies joyeuses, soit même à des transactions restreintes.

— Gustave Lanson. *Esquisse d'une histoire de la tragédie française*, nouvelle édition revue et corrigée (Paris, H. Champion, 1927, in-8°, II-194 p., une pl. ; prix : 15 fr.). — Ce sont les notes, singulièrement pleines, lumineuses et suggestives, de quarante et une leçons professées en 1916-1917 à Columbia et publiées dans la Bibliothèque de cette Université en 1920. Remercions l'auteur d'en avoir donné une édition nouvelle *ad usum Gallorum*. Ce petit chef-d'œuvre intéressera les historiens, car, de la fin du Moyen Age à nos jours, c'est tout un aspect de l'évolution de la pensée française. L'exécution matérielle fait honneur à l'éditeur et à l'imprimerie Renouard. Signalons cependant une coquille à la troisième ligne de la page 3, sur le nom de Brunetière. H. Hr.

— Edmond Huguet. *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, t. I,

Digitized by Google

fasc. 4-6 (Champion, 1926). — Ces fascicules contiennent les mots de *aliques* (latinisme) à *arruner* (arranger). Les historiens consulteront avec intérêt les mots *Amorabaquin* (le sultan), *appeler, appointer* et leurs dérivés, *arbaleste* et *arbalestier, archer* (et francs-archers), *argent, arme, arrhe,* etc.

— Signalons l'intéressante monographie de M. Roger Picard sur *Une draperie franc-comtoise au XVIII^e siècle.* Besançon, 1926, in-8°, 18 p. (extr. des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs,* 1925). La manufacture d'Héricourt (Franche-Comté), qui imitait les étoffes étrangères, n'était pas encore une entreprise concentrée : non seulement le tissage était surtout l'œuvre d'artisans campagnards, mais encore une partie de ses opérations se faisait au dehors du pays, le foulage à Montbéliard, la filature de laines spéciales en Alsace, ce qui explique ses démêlés avec la Ferme générale. H. Sée.

— R. Méjane. *Pour notre rapide relèvement dans l'abondance et dans la paix* (Paris, M. Giard, 1926, in-16, 149 p.). — Ce volume dépasse notre compétence. L'auteur pense que la France ne peut se relever que par la production agricole. On l'accroîtra si l'on établit le service agro-militaire (douze mois d'instruction militaire, douze mois de travail aux champs). Il préconise aussi une réforme des impôts et pense que, pour payer nos dettes extérieures, nous devrions vendre une partie de notre domaine colonial. H. S.

— *Les colonies françaises* (Hachette, l'Encyclopédie par l'image, 1927, 64 p., cartes et nombreuses illustrations ; prix : 3 fr. 50). — Résumé très rapide de la formation de nos colonies, de leur état présent, de leurs promesses pour l'avenir. Résumé vivant, instructif comme un film bien compris, qui parle aux yeux de tout lecteur, homme de sport et homme d'action. Réclame? Peut-être ; mais il est utile de répandre dans toutes les classes de la société et sans phrases la connaissance de ces Frances d'outre-mer appelées à rendre de si grands services à la mère patrie. Ch. B.

— Maurice Higelin. *Éphémérides d'Altkirch* (Altkirch, impr. Eug. Masson, 1926). — Insignifiante brochure de 78 pages. On y trouve une suite de très menus faits datés depuis 1050 (environ) jusqu'à 1926, sans aucune indication de source et sans bibliographie. On y apprend du moins que les poêles en faïence sont une grande spécialité de cette petite ville alsacienne. Ch. B.

— *Catalogue général du musée de sculpture comparée au Palais du Trocadéro (moulages).* — Le tome II de ce catalogue, rédigé par feu Camille Enlart et par M. Jules Roussel, se rapporte à la France et aux monuments de style gothique (H. Laurens, 128 p. et xxiv planches ; prix : 12 fr.). Le premier fascicule comprenait les monuments antérieurs à l'époque romane et le style roman. Un troisième terminera la France (Renaissance, temps modernes). Un dernier volume se rapporte aux monuments étrangers.

— La librairie Letouzey et Ané a mis en vente les deux premiers fascicules d'un supplément au *Dictionnaire de la Bible* de M. Vigouroux, publié sous la direction de M. L. Pirot ; ils comprennent les mots *Abdeh* à *Apocryphes du Nouveau Testament.*

— Le *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan,* par Marthe et Saint-Just Péquart et Zacharie Le Rouzic, avec une préface de

Digitized by Google

M. Camille JULLIAN, est édité par les librairies Auguste Picard et Berger-Levrault. C'est un volume grand in-8° de XII-476 pages ; prix, broché sous couverture rembordée : 150 fr. Ce volume comprend 138 reproductions photographiques dont 70 munies de calques destinés à faciliter la lecture de certains signes peu apparents ; 22 plans de monuments avec notices relatives aux fouilles qui y ont été pratiquées ; 108 pages de texte préliminaire exposant la discussion du sens supposé des gravures et les hypothèses suggérées par l'appareil ornemental des monuments.

— La librairie Le Goupy a mis en vente le bel ouvrage de M. François BOUCHER, du musée Carnavalet, intitulé *Le Pont-Neuf*, avec une introduction par M. H. LAVEDAN, de l'Académie française. C'est toute la vie de notre Vieux-Paris qui se trouve évoquée dans le texte et dans les 72 planches hors texte. Deux volumes in-4° (400 p. ; prix de l'édition ordinaire : 150 fr.).

— La librairie Le Nobiliaire, à Paris, met en vente le tome II de l'ouvrage du comte Georges DE MORANT intitulé *Le « sang royal de France » ou Maisons actuellement existantes issues en ligne féminine de nos rois*, publié principalement d'après les archives des d'Hozier ; illustré d'armoiries, de tableaux de filiation et planches tirées hors texte, 1925, in fol., LXXII-221 p.

Grande-Bretagne. — Arthur G. KENNEDY. *A Bibliography of writings on the english language from the beginnings of printing to the end of 1922.* — Cette bibliographie, publiée par les soins de la Cambridge University Press (Mass.) et à Londres chez Humphrey Milford, forme un gros volume in-4° de plus de 500 pages (prix : 5 l. 5 s.). L'auteur est « associate professor » d'anglais à l'Université de Stanford ; il y a noté 13,402 ouvrages, avec plusieurs milliers de renvois à des articles parus dans les périodiques. Œuvre très considérable à la fois par le nombre et l'extrême variété des indications, et qui doit occuper une place d'honneur dans toute bibliothèque publique de quelque importance.

— *Calendar of the close rolls preserved in the P. Record Office. Richard II ;* vol. VI : *1396-1399* (Londres, H. M's Stationary office, 1927, VI-753 p. ; prix : 2 l. 7 s. 6 d.). — Avec ce volume est close la série des Lettres closes pour le règne de Richard II. Il importe beaucoup plus à l'histoire d'Angleterre qu'à celle de France. Ainsi, Calais y occupe une plus grande place que Bordeaux et Charles VI n'y est même pas nommé ; mais combien de menus faits viennent répandre leur lumière sur la triste fin du règne ! Ch. B.

— Charles Lethbridge KINGSFORD. *Additional notes to* A survey of London *by John Stow* (Oxford, at the Clarendon Press, 1927, 30 p.). — Tous ceux qui ont eu l'occasion de consulter l'édition donnée par feu M. Kingsford du fameux *Survey of London* seront heureux d'apprendre qu'après cette publication il n'a cessé de recueillir dans les plus récentes publications des notes pour en compléter le riche commentaire. La présente brochure devra donc être soigneusement jointe aux deux volumes de l'édition.

— *The Dominions Office and Colonial Office list for 1927* (Londres, Waterlow and Sons, 1927 ; prix : 35 s.). — Cette liste, rédigée par MM. William Mercer, A. J. Harding et G. E. Gent, fournit tous les détails utiles à connaître sur les Dominions, colonies et protectorats, excepté l'État libre d'Irlande. Les cartes sont nombreuses, mais insuffisantes. Répertoire indispensable à consulter.

Digitized by Google

— *The Cambridge history of English literature ;* vol. XV : *General Index* (Cambridge, at the University Press, XXIV-412 p. ; prix : 26 s.). — Voilà plus de dix ans qu'a paru le dernier volume de cette inestimable publication ; une note préliminaire nous apprend que le projet d'un Index général fut approuvé en 1918, mais que les collaborateurs chargés de l'entreprise sont presque tous morts avant d'avoir achevé leur tâche. Le dernier survivant des deux directeurs, Sir A. W. Ward, a disparu à son tour avant la fin. Cet Index est maintenant aux mains du public. On saura le plus grand gré à l'University Press du grand effort qui a été accompli, du gros sacrifice qu'elle a consenti pour fondre les tables de chacun des quatorze volumes en un seul Index. C'est un travail considérable ; on en donnera peut-être une idée en disant que l'article sur Shakespeare occupe à lui seul cinq colonnes d'une impression très dense. L'introduction contient deux listes : l'une des chapitres de tout l'ouvrage et l'autre des collaborateurs.

Hongrie. — La librairie Geuthner vient de faire paraître, parmi les publications de l'École nationale des langues vivantes (VI^e^ série, t. I), la *Bibliographie des œuvres d'Ignace Goldziher*, par Bernard HELLER, professeur à l'École rabbinique de Hongrie, à Budapest, avec une introduction bibliographique par M. Louis MASSIGNON (1926, in-8°, XVII-101 p. ; prix : 30 fr.).

— Sous le titre de *Magyar könyvszemle* (*Revue hongroise des livres*), M. Émeric LUKINICH dirige à Budapest un périodique qui est l'organe de la bibliothèque Széchényi du Musée national de Hongrie. Parmi les articles du dernier volume paru (t. XXXIII, nouvelle série, janvier-juin et juillet-décembre 1926), voici ceux qui présentent l'intérêt le plus général.

1° Une étude très documentée de M^me^ Édith Hoffmann sur les manuscrits enluminés de provenance cisalpine qui sont à la bibliothèque du Musée national de Hongrie. Le Musée possède six manuscrits français, notamment trois Bibles des XII^e^-XIV^e^ siècles, un *Officium beatae Mariae Virginis* fait vers 1480 et richement décoré, un Livre d'heures de la fin du XV^e^ siècle, avec six miniatures d'une grande finesse provenant de l'école de Bourdichon, et les restes d'un Livre d'heures fait également par un successeur de Bourdichon vers la fin du siècle. Un des personnages des illustrations porte une botte rouge. Cela a suffi à quelques historiens hongrois du XIX^e^ siècle pour soutenir l'origine hongroise de ce manuscrit. Cependant, d'après l'auteur, l'origine française est hors de doute. Parmi les huit manuscrits d'origine flamande se trouve, entre autres, un Éphémérides, don récent de M. Wells, qui a été considéré comme venant de la bibliothèque Corvinienne. Au 25 août y est mentionnée la fête *Ludovici regis ungariae*. C'est la fête de saint Louis, roi de France. Mais l'auteur constate qu'il y a d'autres arguments pour prouver que ce manuscrit, fait vers 1470 dans l'atelier de Philippe de Mazerolles, peintre de la cour de Charles le Téméraire (qui était l'allié de Mathias Corvin), était destiné à la Hongrie ; cependant, il n'a jamais fait partie de la bibliothèque de Mathias Corvin. Trois manuscrits sont d'origine hollandaise, et il y en a plusieurs d'origine allemande : le plus important de ces derniers est le Livre d'heures de l'évêque de Breslau, Jean de Thurzo, prélat d'origine hongroise, ami des arts et humaniste réputé. La description de ce manuscrit fournit, d'après l'auteur, de nouvelles preuves que la Renaissance polonaise est d'inspiration et d'origine hongroises. Il faut mentionner encore deux manuscrits autrichiens et un rituel tchèque de la fin du XV^e^ siècle.

Digitized by Google

2° Une autre étude du même auteur, qui décrit les manuscrits transalpins du Musée national. Les plus intéressants sont un Rituel du XIVe siècle, un Tite-Live des environs de Bologne, un Psautier de 1425, un Curtius Rufus enluminé en 1444 à Milan par un successeur du maître du manuscrit des *Vitae Imperatorum* de Paris, un Panégyrique de Paulus Aemilius sur Louis XII, roi de France. De l'école florentine, il y a deux Cicéron, qui ont appartenu l'un à la bibliothèque du cardinal Thomas de Bakocz, l'autre à celle de l'évêque Nicolas de Báthory, et qui ont fait partie de la bibliothèque de Mathias Corvin, de même que deux manuscrits enluminés de l'Italie du Sud.

3° Un exposé de l'organisation des archives du Musée national de Hongrie par M. Constantin Sulica. Elles sont réparties en deux groupes, celui des matricules et celui des archives en dépôt. Le premier comporte onze subdivisions : I. Manuscrits des villes et des Chambres. II. Documents personnels. III. Chartes des corps de métier. IV. Documents concernant les armoiries, diplômes et investitures de noblesse. V. Documents concernant la guerre d'indépendance de 1848-1849 et l'émigration. VI. Généalogies. VII. *Elenchi*. VIII. Documents turcs. IX. Photographies. X. Collection de sceaux. XI. Billets et lettres de part.

4° Une étude de M. Albert Gárdonyi sur les débuts du commerce de la librairie à Pest, après l'expulsion des Turcs. Les libraires, qui venaient généralement d'Allemagne, vendaient des livres français et allemands pour l'aristocratie, des œuvres allemandes pour la bourgeoisie de la ville, des livres latins pour les gentilshommes campagnards. Seuls les livres de piété, à l'usage des paysans, étaient imprimés en hongrois et écoulés par les relieurs de province.

5° L'article de M. Lukinich sur le journal manuscrit *Országgyulési Tudositások* (*Les nouvelles de la Diète*), fondé en 1832 par Louis Kossuth en vue de donner une plus grande publicité surtout aux discours des députés du parti progressiste national.

6° L'étude de M. Charles d'Ester (de Munich) sur un journal allemand très répandu en Hongrie, *Das Reich der Todten*. On l'appelait aussi le *Neuwieder*, parce qu'il avait été fondé en 1787 par Moritz Trenk von Tonder à Neuwied et continuait d'y paraître. Il publiait des essais et des commentaires sur les actualités politiques et littéraires. Sa diffusion en Hongrie se faisait par des réimpressions comme supplément à des journaux hongrois, pour autant que le permettait la toute-puissante censure.

7° La contribution à la bibliographie hongroise du Monténégro qu'apporte M. Joseph de Bajza. A l'unique référence hongroise que contient la bibliographie de Valentinellí, Dragović et Šoć, il en ajoute 308, dont 136 en magyar, 163 dans les langues des nationalités de l'ancienne Hongrie, 5 en français et 4 en latin. De brèves indications en allemand pour les ouvrages magyars orientent les étrangers peu familiers avec cette langue.

— Dans *Hadtortênelmi Közlemênyek* (*Revue d'histoire militaire*), t. XXVIII, 1927, M. Béla Iványi donne une précieuse contribution à l'histoire de l'artillerie hongroise de 1526 jusqu'en 1711, notamment en ce qui concerne la batterie et son équipage. M. Gyula Erdélyi publie, d'après les « Livres d'ordonnance », l'histoire du 15e bataillon d'infanterie de l' « insurrection » de la noblesse du comitat de Heves en 1809. Ce bataillon ne prit pas part à la bataille de Györ (Raab), car il arriva avec huit jours de retard. Le directeur de la Revue, M. Jenö Gyalokay,

Digitized by Google

donne d'après des documents inédits un récit véridique de la bataille de Debrecen, livrée en 1849 par l'armée révolutionnaire hongroise à celle du tsar, et qui se termina par la victoire des Russes ; il établit que Görgei, le généralissime hongrois, ne peut pas être rendu responsable de cet échec. M. Oscar KAROLJOVICS commence la chronique du 29e bataillon de chasseurs austro-hongrois à la bataille de Komarow en Galicie, en août 1914.

— Pour prétendre que Janus Pannonius, le grand poète latin de la Renaissance hongroise, avait méprisé la science des horoscopes, on s'est fondé souvent sur une lettre de lui à Galeotto, du début de 1462 (après le séjour de ce dernier en Hongrie). Dans *Minerva* (Budapest, 1927, nos 1-3), M. Joseph HUSZTI démontre que cette lettre visait à engager un certain maître Bartholomaeus, vraisemblablement l'astrologue Bartolommeo Manfredi, à venir en Hongrie, mais que Pannonius n'avait aucunement le mépris de cette science, et que c'est bien à tort que certains savants hongrois ont voulu lui faire honneur d'une opinion si contraire à l'esprit de son époque.

Pologne. — *Księga pamiątkowa ku czci Oswalda Balzera.* Mélanges offerts à Oswald Balzer (Lwow, 1925, Comité de rédaction, 2 vol. in-4°, LI-534, VII-692 p., avec plusieurs gravures). — C'est à un maître de la science historique polonaise que les savants polonais et étrangers ont apporté leur hommage dans ces deux beaux volumes. M. Oswald Balzer mérite certainement ce titre, car son œuvre dépasse de beaucoup le cadre d'une carrière ordinaire. Pour en mesurer l'importance, il suffit de parcourir la bibliographie des travaux de M. Balzer qui, dressée avec soin par un de ses élèves, M. Wojciechowski, ne tient pas moins de trente-cinq pages in-4°. Durant sa longue carrière, ce grand savant s'est attaqué à toutes les époques et à tous les sujets du domaine de l'histoire du droit polonais. C'est au point qu'un de ses confrères a dû constater dans ces *Mélanges* qu'il est très difficile aujourd'hui de trouver un de ces sujets dans lequel il ne faille pas commencer son travail par la lecture d'un ouvrage de M. Balzer. Citons parmi ses principaux écrits : *Les origines du tribunal de la Couronne, La généalogie des Piasts,* plusieurs éditions de sources du droit polonais dans le *Corpus iuris polonici, Le trésor et les archives du royaume polonais avant les Jagellons, Le Scartabella*[1], et, surtout, le grand ouvrage synthétique en trois volumes auquel il a travaillé pendant de longues années, sur le *Royaume de Pologne entre 1295 et 1370.* Dans tous ces travaux, M. Balzer a apporté non seulement une rare érudition et une réelle maîtrise dans le maniement des sources, mais encore l'intelligence pénétrante d'un juriste et d'un historien qui élève ses constructions sur des fondements sûrs et solides. L'éminent savant possède, en outre, à un haut degré le don de persuader et de charmer le lecteur, car il écrit une langue qui, par sa beauté, rappelle le traducteur d'Homère qu'il a été dans sa jeunesse studieuse.

Mais M. Balzer a été aussi dans son domaine un grand animateur. Il y est parvenu par des polémiques savantes, qu'il considérait comme un efficace instrument du progrès scientifique. Cela nous explique le grand nombre de comptes-rendus qu'il a publiés. Dans beaucoup de cas, ceux-ci prennent, par leur ampleur, la forme de véritables monographies. La fameuse polémique qu'il mena en 1906 et

1. Sorte de demi-noblesse.

Digitized by Google

1907 dans le *Kwartalnik Historyczny* avec un autre maître, M. Kutrzeba, qui commençait alors sa brillante carrière, a fécondé pour longtemps le champ de l'histoire du droit polonais.

Il a aussi été un grand organisateur. C'est lui qui a créé, de sa propre initiative, en 1901, à Lwow, la « Société pour l'avancement de la science polonaise » (aujourd'hui « Société scientifique »), dont il est encore le très dévoué président. Il fut, en outre, directeur d'un grand périodique historique polonais, *Kwartalnik Historyczny*, et il dirige depuis 1899 une importante collection de travaux d'histoire du droit, *Studja nad historja prawa polskiego* (*Études d'histoire du droit polonais*), qui renferme en grands volumes trente monographies de la plus haute valeur.

Enfin, c'est un grand professeur. Durant sa longue carrière universitaire, il a formé plusieurs générations d'historiens du droit, et il continue à en former. Beaucoup, parmi ses élèves, occupent aujourd'hui des chaires d'Universités, qui, tous, doivent à leur maître les principes de la méthode qu'ils ont apprise dans son séminaire. Il n'est donc pas étonnant que, quarante ans après le moment où M. Balzer a revêtu la toge de professeur et trente ans après le jour où l'Université de Lwow lui a conféré la dignité de *rector magnificus*, ses collègues et ses anciens élèves aient songé à commémorer cet anniversaire par la publication de ces *Mélanges*. La rédaction en fut confiée à MM. Abraham, Piniński et Dąbkowski ; mais c'est surtout ce dernier savant qui a assumé la lourde charge de diriger l'édition des *Mélanges*. Il en a été largement récompensé ; car la présentation de ces volumes satisfait le goût le plus exigeant et est digne de la valeur de leur contenu.

Commençons par les articles qui concernent l'histoire générale. D'abord, une étude du doyen des historiens polonais, M. Dembiński, sur la notion de causalité chez Machiavel ; ensuite l'étude fort intéressante du professeur Jelaćić sur le mouvement révolutionnaire croate en 1848. M. Kipa montre les vains efforts des envoyés de la Junte espagnole à la cour de Vienne à la veille du traité de Schönbrunn, en 1809, pour solliciter l'appui de l'Autriche en faveur de l'insurrection espagnole contre Napoléon. M. Paczkowski fournit une contribution à la critique du texte du testament politique du Grand Électeur Frédéric-Guillaume, de 1667. M. Szelagowski, dans son étude sur Soluchowski et son projet d'accord austro-polonais en 1868, nous révèle un épisode très intéressant de la lutte que les Polonais, sous la domination autrichienne, ont menée sans trêve pour sauvegarder leur nationalité et pour arracher des concessions à l'empereur d'Autriche.

L'histoire de la Pologne est représentée par un article de M. Czolowski sur la réception de la délégation de Moscou par Jean III à Lwow à l'occasion de la signature du traité de 1686, si défavorable à la Pologne. Un éminent savant, l'abbé Fijalek, trace ensuite les silhouettes de deux dominicains, Jean Biskupiec, qui fut plus tard provincial de la province polonaise, et Jean Falkenberg, l'auteur de la fameuse *Satira contra hereses et cetera nephanda Polonorum et eorum regis Jagell.* Ce pamphlet fameux provoqua beaucoup de bruit dans l'Église, lorsqu'il fut cité par les représentants de la Pologne devant le concile de Constance et ensuite condamné par le pape Martin V. M. Krauskaar donne quelques renseignements sur les manuscrits des traités politiques de Kollontay. C'est un tableau pittoresque de l'activité de l'homme de cour du XVII^e^ siècle que M. Prochaska nous présente dans son étude sur Marc Radozewski, courtisan dont le rôle bien difficile consistait à remplir des missions du roi auprès des nobles de la province, à travailler et à capter l'opinion publique en faveur des desseins du roi. Dans ces conditions, la cour

Digitized by Google

royale était pour les jeunes gens une véritable école de diplomatie. M. Romer établit, d'après les cartes de l'époque, quelle était la frontière orientale de l'État polonais à la veille des partages. Le grand érudit M. Semkowicz traite dans une ample monographie la question controversée du meurtre de saint Stanislas, en y apportant des éclaircissements tirés des curieuses sculptures trouvées récemment sur des fonts baptismaux suédois du XII^e siècle. Un article de M. Skalkowski décrit le sort des troupes polonaises dans l'armée napoléonienne en 1814. Le regretté Smolenski nous présente quelques publicistes polonais du XVIII^e siècle qui, sous l'influence des œuvres de l'abbé de Saint-Pierre et de Jean-Jacques Rousseau, ont rêvé de l'établissement d'une paix perpétuelle en Europe. Très intéressante est l'étude de M. Tyszkowski, qui nous révèle les intrigues d'un magnat schismatique polonais de la fin du XVI^e siècle : irrité contre le roi et, surtout, contre le chancelier Tamojski, ce prince Ostrogski entretenait des relations étroites avec l'ennemi de la Pologne, Michel, hospodar de Moldavie, et favorisait de sa puissante influence les manœuvres de l'archiduc autrichien, candidat évincé au trône de Pologne. M. Witkowski, dans son étude sur la description légendaire qu'a faite le chroniqueur Kadlubek de l'avènement de Leszek au trône de Cracovie, nous prouve que ce chapitre de la chronique a été puisé dans les sources littéraires antiques.

C'est l'histoire du droit qui occupe la plus grande place dans les *Mélanges Balzer*. Nous y trouvons une étude de M. Bobčev sur l'ancien droit familial bulgare, une autre de M. Chodynicki sur la condition des dissidents dans les corporations de métiers à Vilna dans l'ancien État polonais, une étude ou plutôt, étant données ses amples dimensions, une monographie de M. Dabkowski sur l'immigration des familles nobles dans le territoire de Halicz au XV^e siècle : c'est une belle contribution à l'histoire généalogique de ces familles et, en même temps, à l'histoire économique du pays, puisque ce sont des raisons d'ordre économique qui ont provoqué ce mouvement, grâce auquel cette partie de la Pologne s'assimila bien vite au reste de l'État et de même à la civilisation occidentale dont ces familles furent les propagatrices. Un article très remarquable de M. Ehrenkreutz établit la place qu'avait en pratique en Lithuanie la loi de 1588 sur la validité de la « consignation » dans les registres judiciaires. M. Ehrlich apporte quelques remarques à l'appui de la thèse que M. Balzer a développée dans un de ses livres [1] et constate que tous les malaises dont souffraient les institutions polonaises existaient dans d'autres pays d'Occident ; la chute de l'État ne peut donc pas être attribuée aux défauts des institutions. L'étude de M. Klodzinski constitue aussi une sorte de complément à un autre ouvrage de M. Balzer, celui qui traite des origines du tribunal de la Couronne : l'auteur a trouvé dans les actes de la Diète de 1556-1557 deux projets qui, quoique non réalisés, marquent bien l'état d'esprit régnant parmi les nobles à la veille de la création de ce tribunal. L'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie polonaise, M. Kutrzeba, donne un intéressant exposé des sources de la législation des villes en Pologne. Les premiers statuts urbains apparaissent au début du XIV^e siècle ; ils sont édictés par le monarque sur l'initiative du conseil de la commune. L'autonomie législative des villes remonte à la même époque, mais elle n'était pas complète, puisque, à partir du XVI^e siècle, nous voyons intervenir le pouvoir législatif du roi dans les villes royales et celui du seigneur dans les autres. Il convient de citer ensuite les articles de M. Kapras sur le droit de la Haute-Silésie, de M. Loś sur le sens

1. *O Balzer Z zagaducen* ustrojowych Polski (*Quelques problèmes de l'organisation de l'ancienne Pologne*). Lwow, 1915.

Digitized by Google

et la formation des titres donnés aux officiers dans l'ancien État polonais, de M. Modelski sur l'organisation judiciaire dans le cercle de Muszyna et de Lubowla, de M. Mažuranić sur les vieilles institutions croates, de M. Pappé sur les origines et la véritable portée du privilège de Mielnik accordé au Sénat polonais en 1501, de M. Ptaszykic sur le IIIe statut lithuanien de 1588 (en vigueur jusqu'en 1840), de M. Radziminski, qui nous présente l'instruction donnée par la Diétine de Chelm à son député pour la Diète de 1790, document où se révèle l'état d'esprit de la noblesse peu avant la Constitution du 3 mai 1791. L'étude de M. Ptaśnik, médiéviste renommé, nous fait connaître le statut que la ville de Lwow a édicté en 1648 contre ceux qui quittaient la ville en cas de péril extérieur et les conflits qui en résultèrent. M. Rafacz, éminent spécialiste de l'histoire de l'ancienne procédure polonaise, tranche la difficile question des divisions par périodes de l'évolution de cette procédure. Il considère la date de la codification de la procédure polonaise dans la *Formula processus* (1526) comme la limite qui sépare la procédure du Moyen Age, fondée sur le droit coutumier, de celle de l'époque moderne, réglée par le droit écrit. Mais la première période du Moyen Age doit être aussi divisée en deux époques distinctes : avant et après les statuts de Casimir le Grand. L'évolution de la procédure moderne arrive, à son tour, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, à un moment décisif où surviennent les réformes et où la règle de la procédure écrite commence à prédominer. Citons enfin l'étude de M. Siemienski où l'auteur, après avoir critiqué les divisions adoptées jusqu'à présent, propose une nouvelle manière de répartir l'histoire des institutions polonaises ; celle de M. Faranowski sur la question des tenanciers libres dans l'ancien État moscovite, et celle de l'illustre et regretté Vinogradof qui envisage, sous l'angle comparatif, les moyens dont on se servait dans la France du Nord et en Angleterre pour connaître le droit coutumier de différentes contrées.

L'histoire du droit canon est représentée d'abord par un travail extrêmement intéressant de M. Abraham qui décrit en détail l'évolution de l'activité législative des conciles diocésains de Plock. Ces conciles avaient, en dehors des travaux préparatoires aux conciles provinciaux, une sphère d'action autonome. Leur tâche principale était de veiller à la discipline dans les églises paroissiales, de juger, comme tribunal, les délits du clergé et aussi ceux des laïcs contre la foi et les sacrements. A partir du XIVe siècle, lorsque le clergé polonais fut obligé de subvenir aux besoins matériels croissants de l'État et consentit à remplir ce devoir sous la forme d'un don volontaire (*subsidium charitativum*), ce furent les conciles provinciaux et diocésains qui, à l'exemple bien connu des *convocationes* de l'Angleterre, se chargèrent de répartir entre les membres du clergé cette offrande. Citons encore les études fouillées de M. L. Halban sur les origines et l'évolution du ban de mariage et de M. Silnicki sur les origines et l'importance d'un *ordo visitationis* du XVe siècle, c'est-à-dire du formulaire qui servait aux inspecteurs de diocèses.

L'histoire économique est représentée dans les *Mélanges* par deux excellents travaux. L'un, de M. Rutkowski, sur l'exploitation du sel au XVIe siècle en Pologne méridionale, constitue un exposé complet, à la fois technique et statistique, de la question ; l'autre, de M. Tymieniecki, explique, d'après le plus vieux texte dont dispose l'histoire économique polonaise (*Liber fundationis claustri Sanctae Mariae in Heinrichow*, XIIIe siècle), la condition de la population agraire de la région. L'état économique précaire de cette population explique la disparition graduelle des petites propriétés au profit de la grande propriété du couvent.

Digitized by Google

Les sciences auxiliaires occupent une place importante, grâce aux études de M. Ketrzyński sur deux notaires de la chancellerie du prince de Grande-Pologne (Pologne occidentale) au XIVe siècle, et de Mlle Polaczek sur lès blasons polonais trouvés dans un manuscrit héraldique flamand du XIVe siècle (*Wappenbolk de Sebre*).

Dans une curieuse étude, M. Lutman cherche à résoudre le problème de la vérité historique. En réfutant les théories réalistes d'après lesquelles la vérité historique a un sens matériel et empirique et consiste à reproduire le passé dans sa réalité, l'auteur cherche son explication dans le domaine uniquement formel. Pour lui, la vérité historique est une qualité de la construction historique, la façon d'embrasser les faits historiques dans un système où ces faits se suivent avec une sorte de nécessité. Plus cette nécessité paraît logique, plus la construction historique est objective et proche de la vérité. M. Finkel, le savant bibliographe et historien, nous montre comment s'enseignait l'ancien droit polonais à l'Université de Lwow sous la domination autrichienne au milieu du XIXe siècle. L'éminent professeur tchèque M. Kadlec s'acquitte à l'égard de M. Balzer, son ancien maître, d'une dette de reconnaissance par l'étude dans laquelle il soulève la question de la publication d'un glossaire des antiquités slaves dont le besoin se fait sentir tant en Pologne qu'à l'étranger.

Quelques bonnes études sur l'histoire de l'art de : M. Bieńkowski sur l'influence des Anciens sur Fra Angelico et Titien, de M. Bostel sur la colonne du bienheureux Jean de Dukla à Lwow, de M. Gębarowicz sur un peintre polonais du XVIIe siècle, George Szymonowicz, de M. Stroner sur un calice roman d'une église polonaise qu'il compare avec un autre du Tyrol.

Les juristes polonais ont contribué aussi à l'hommage présenté à M. Balzer par des apports très intéressants. Citons parmi eux le travail d'un éminent spécialiste polonais du droit international, M. Cybichowski, sur la validité du traité accessoire de Versailles, signé par la Pologne avec les puissances de l'Entente ; puis une étude à la fois historique et sociologique du regretté germaniste A. Halban sur les origines de l'État ; un article de M. Glaser sur les délits politiques dans leurs rapports avec l'extradition ; une subtile polémique que M. Starzynski engage avec un autre éminent savant, M. Jaworski ; une étude pénétrante de M. Piniński sur les actes juridiques sans sanction judiciaire ; les réflexions profondes de M. Stefko sur les rapports du droit et de la société, et enfin une étude de M. Till sur l'institution de la possession « tabulaire » et son sort dans le droit civil autrichien.

Enfin, plusieurs articles de haute valeur sur la littérature : de MM. Badecki sur quelques drames polonais perdus du XVIe siècle, Bruchnalski sur les affinités littéraires entre Mickiewicz et Chateaubriand, Bernacki sur les poèmes inédits de Trembecki, Gubrynowicz sur quelques autographes de Niemcewicz, Hahn sur les drames de Jean Wybicki qui, le premier, introduisit les thèmes de l'Italie antique dans la dramaturgie polonaise, Kbeiner sur la conception du feu et de Lucifer chez Slowacki et Alexandre Guiraud.

Des articles qui intéressent l'économie politique, la linguistique, la médecine, etc., complètent ces *Mélanges* et en font une manifestation spontanée qui embrasse toutes les branches de la science. Soixante-seize savants ont collaboré à cette magnifique publication, qui leur fait autant d'honneur qu'au maître qu'ils ont à si juste titre tenu à célébrer. Sigismond Marie JEDLICKI.

République Argentine. — Joseph Antonio DE SAN ALBERTO. *Carta a los Indios*

Digitized by Google

infieles Chiriguaños (Buenos-Aires, J. Peuser, 1927, in-8°, LX-45 p. *Biblioteca de libros raros americanos*, t. IV). — M. Medina publie le fac-similé de la lettre pastorale adressée par Antonio de San Alberto, archevêque de la Plata, aux Indiens *Chiriguanos*, qui, en 1787, demandaient à traiter avec le gouvernement espagnol. Cette lettre pastorale, dont nous avons ici le texte espagnol et la traduction en idiome chiriguan, incite cette tribu à se convertir à la religion catholique et développe tous les arguments, d'ordre religieux surtout, grâce auxquels il pense les convaincre. Dans son introduction, l'auteur raconte la vie de l'archevêque et donne la bibliographie de ses œuvres : lettres pastorales et oraisons funèbres. — H. SÉE.

Russie. — Dr J. G. VAN DILLEN. *Die russische revolutie* (Amsterdam, A. H. Kruyt, s. d., in-8°, 195 p.). — Bon exposé, bien informé et impartial. L'auteur est très au courant des ouvrages publiés sur la Russie en langue allemande par des Allemands et des Russes, et, comme il nous donne de nombreuses références, l'ouvrage sera consulté avec profit même par les personnes qui éprouvent de la difficulté à lire le hollandais. — Une partie du volume est consacrée à l'histoire sociale de la Russie depuis 1825 ; on insiste avec raison sur la question agraire[1] et l'on montre que le capitalisme n'a pénétré que très tard dans l'Empire des tsars. Signalons de bons chapitres relatifs à la révolution de 1905, à la réaction qui l'a suivie, à la réforme agraire de Stolypine, à l'impérialisme russe. Puis sont décrites sobrement, mais avec précision, la révolution de mars 1917 et la révolution bolcheviste, dont les causes sont bien mises en lumière. M. van Dillen montre enfin le caractère du gouvernement fondé par Lenine ; celui-ci, dès 1919, se voit contraint à faire des concessions, de donner une satisfaction partielle aux paysans, de reconnaître leur droit de propriété. La conclusion du volume est très juste : « C'est seulement en apparence que la Révolution russe présente un caractère socialiste ; elle marque, en réalité, le triomphe de la petite bourgeoisie », entendue au sens marxiste du mot ; il vaudrait mieux dire : « des paysans ». H. S.

— V. I. LÉNINE. *Pages choisies*, t. I (Paris, Bureau d'éditions, 1926, in-8°, 227 p.). — M. P. Pascal a entrepris de fournir au public français les pages les plus caractéristiques du grand révolutionnaire russe, dont les œuvres complètes comportent dix-neuf volumes. Le tome premier, dont la traduction a été établie par MM. Gorélik et R. Marchand, s'applique à la période 1893-1904, c'est-à-dire qu'il nous donne les textes caractéristiques de la genèse du bolchevisme. M. Pascal a rangé ses textes sous les trois rubriques : contre les populistes (*narodniki*), contre les économistes (ou marxistes légaux), contre les menchévistes, et il les a entourées d'un commentaire précieux pour l'histoire du mouvement révolutionnaire russe. Évidemment, nous n'avons là que des pages choisies, dont le groupement a été subjectif et dont l'utilisation, par suite, doit demeurer un peu équivoque. Néanmoins, on ne peut contester au volume publié par M. Pascal un très grand intérêt : Lénine y apparaît, intellectuellement, tel que les événements l'ont dressé devant nous, et l'on y voit comment, venu d'un démocratisme doctrinalement un peu incertain, il a abouti à l'autoritarisme sans merci du révolutionnaire professionnel. On verra dans le prochain volume comment Lénine a mis en application, lors de l'essai révolutionnaire de 1905, les thèses essentielles de la doctrine constituée dans la décade précédente. Georges BOURGIN.

1. L'ouvrage a paru en 1919 ; on ne s'étonnera donc pas de n'y voir pas cités les livres de Schkaff, Daudé-Bancel, Miller, etc.

Digitized by Google

Suède. — Rikskansleren Axel Oxenstiernas. *Skrifter och Brefvexling, 1632* (Stockholm, P. A. Norstedt, 1926, in-8°, xxvii-903 p.). — Ce volume, publié par M. Herman Brulin avec un soin et une compétence bien dignes de l'érudition suédoise, contient surtout des lettres de la période où Oxenstierna était gouverneur général à Mayence. Quelques-unes, adressées à Charnacé, à Louis XIII, à Richelieu, au maréchal de Caumont, etc., intéressent l'histoire de France. É. Laloy.

— Sven Grauers. *Bidrag till kännedomen om det karolinska enväldets uppkomst* (Göteborg, Elanders boktr., 1926, in-8°, 81 p. ; *Göteborgs Högskolas årsskrift*, 32). — A partir de 1680, Charles XI établit l'absolutisme en Suède. E. Fahlbeck avait déjà pensé qu'il avait peut-être ainsi imité ce qui s'était passé vingt ans auparavant en Danemark. M. S. Grauers s'est demandé s'il n'y avait pas eu aussi une influence française, et il a recherché ce qu'en Suède on avait pu savoir jusqu'en 1680 de l'absolutisme de Louis XIV. Cette recherche a été pour lui une occasion de nous communiquer de précieux croquis du gouvernement français dessinés par les diplomates suédois de 1660 à 1680. Il y a là une série de portraits de Louis XIV, de Colbert, de Louvois, de Lionne et de Pomponne, qu'on ne s'attend guère à rencontrer dans ce volume et qui a sa valeur. M. Grauers n'a d'ailleurs trouvé aucune preuve indiscutable d'une imitation de la France dans l'établissement de l'absolutisme en Suède. É. L.

— Axel von Fersen. *Dagbok*, utgiven av Alma Söderhjelm. 1 (Stockholm, A. Bonnier, 1925, in-8°, 449 p., illustrations). — Le journal de Fersen, l'ami de Marie-Antoinette, avait déjà été utilisé, d'abord en 1878 par le colonel R. M. de Klinckowström dans l'édition qu'il donnait des lettres de Fersen, puis par M. O. G. de Heidenstam, en 1913, dans son ouvrage sur Marie-Antoinette, Fersen et Barnave. M^lle^ Söderhjelm, professeur à l'Université de Helsingfors, vient de donner en suédois une traduction des passages les plus intéressants de ce journal écrit en français, et elle en a comblé les lacunes par des notices empruntées aux autres documents. Le tome I va jusqu'à la fin de 1793. C'est un document de première importance pour l'histoire de la cour de France et de l'émigration qui nous vient ainsi, sous une forme qui le rend bien peu utilisable. Évidemment, la librairie suédoise est plus prospère que la nôtre ! Mais les Chambres ne pourraient-elles voter les quelques centaines de mille francs qui éviteraient de telles constatations? En attendant l'édition française, ceux de nos historiens qui ne savent pas le suédois feront bien de consulter l'article que M. Jacques de Coussange a consacré à ce volume dans le *Mercure de France* du 15 mai 1926. É. L.

Histoire de l'art. — Gertrud Richert. *Mittelalterliche Malerei in Spanien. Katalanische Wand-und Tafelmalereien* (Berlin, Wasmuth, 1925, in-4°, 76 p., 119 illustrations hors texte). — Le seul examen des illustrations de ce volume, qui sont nombreuses, donne déjà une bonne idée de l'histoire de la peinture catalane depuis 1100 jusque vers la fin du xv^e^ siècle. Ces quatre siècles d'art sont d'une variété et d'un intérêt remarquables, et le texte de M^me^ Gertrud Richert, solidement établi, en fait saisir la richesse. Les influences les plus diverses se font sentir sur cette peinture qui nous a laissé des témoignages si importants de sa beauté. C'est d'abord l'Orient, c'est Byzance qui attire les artistes catalans ; on note ensuite une tendance très forte à l'imitation de l'art français et surtout de l'art italien. Déjà Émile Bertaux, au tome III (2^e^ partie) de l'*Histoire de l'art* d'André Michel, avait mis en relief l'apport italien dans la peinture espagnole. M^me^ Richert appuie cette thèse

Digitized by Google

de quelques documents nouveaux ; elle définit ensuite l'importance de l'influence flamande. Ainsi, pendant quatre siècles, se succèdent, en Catalogne, les formes d'art les plus diverses ; l'Espagne s'assimile avec rapidité toutes les techniques d'Orient et d'Occident ; son art en devient très varié, sinon très original. L'érudition de Mme Richert éclaire vivement cette si curieuse évolution en un volume où l'illustration est très soignée et excellemment choisie. J. ALAZARD.

— Georg DEHIO. *Handbuch der deutschen Kunstdenkmäler : Mitteldeutschland* (Berlin, Wasmuth, 1924, t. I, in-16, 446 p.). — L'archéologue Georg Dehio nous donne, après avoir notablement augmenté et soigneusement mis à jour le texte, la troisième édition de cet excellent répertoire. Le premier volume est consacré à l'Allemagne centrale : de Cassel à Würzburg, et de Dresde à Francfort-sur-le-Main. L'auteur a adopté l'ordre alphabétique, donnant sur chaque monument et sur les œuvres qu'il contient les renseignements les plus précis. Il n'y a point fait entrer la nomenclature des musées et des collections privées, ce qui l'aurait entraîné beaucoup trop loin. C'est dans son ensemble un guide des plus utiles, et il serait à souhaiter qu'il y eût dans chaque pays des répertoires d'art et d'archéologie aussi complets. J. A.

— B. BERENSON. *Les peintres italiens de la Renaissance* (Paris, J. Schriffin ; éditions de la Pléiade, 1927, 4 vol. in-16). — M. Louis Gillet a rendu un grand service en traduisant en français les volumes désormais classiques de M. Berenson. Quatre volumes viennent ainsi de paraître, consacrés aux peintres de Venise, de Florence, de l'Italie centrale et de l'Italie du Nord. Pour beaucoup d'hommes cultivés, ç'aura été une révélation. M. Berenson est un remueur d'idées, et sa critique pénétrante sait présenter une question sous son jour le plus lumineux. On a beau ne pas être d'accord avec lui sur bien des appréciations, on est attiré invinciblement par sa dialectique et l'on admire le sentiment profond qu'il a de la beauté artistique. Telle page sur Botticelli, sur Pollaiuolo, telle autre sur Pérugin sont remarquables de lucidité et d'intelligence. Avec lui, nous nous éloignons du royaume des fiches pour entrer dans celui des idées et des sensations ; l'atmosphère se purifie, et l'on ne s'étonnera pas qu'il y ait plus de suc dans ces quatre petits volumes de format « tascabile » que dans tant de volumes drus et compacts où rien n'est omis, où les détails abondent, fastidieux et inutiles. C'est un des efforts les plus sérieux et les plus féconds pour donner à l'histoire et à la critique d'art la souplesse qui leur convient. Au grand Italien Giovanni Morelli, initiateur plein de talent, il doit en partie sa vive compréhension des phénomènes esthétiques ; mais il a su rajeunir cette méthode morellienne, qui reste la meilleure, et il lui a donné ce tour si personnel qui séduit et enchante le lecteur. — J. ALAZARD.

— Max. J. FRIEDLAENDER. *Hugo van der Goes* (Berlin, Paul Cassirer, 1926, 1 vol. in-4°, 166 p. et 80 illustrations). — M. Max. J. Friedländer poursuit, avec conscience, l'histoire de la peinture dans les Pays-Bas qu'il a commencée avec un volume consacré aux Van Eyck. Nous voici au quatrième tome, et c'est la forte personnalité d'Hugo van der Goes qui y est étudiée. Le fameux tableau d'autel de la famille Portinari fit connaître Hugo van der Goes au XVe siècle, autant en Italie que dans les Pays-Bas. Guicciardini l'appelle « Ugo d'Anversa », et, parlant de lui, il exalte « la bellissima tavola che si vede a Firenze in Santa Maria Nuova ». Aussi bien l'*Adoration des bergers*, du musée des Uffizi, reste-t-elle une de ses œuvres capitales ; les Florentins en comprirent toute la force et la grandeur, puisque plu-

Digitized by Google

sieurs d'entre eux s'en inspirèrent largement. M. Max. J. Friedländer considère cette œuvre comme fondamentale ; c'est par elle qu'il commence son étude sur Hugo van der Goes, et elle lui sert de point de repère pour un assez grand nombre d'attributions. Ce n'est pas seulement l'ensemble des peintures de van der Goes qui nous est ainsi présenté ; c'est aussi le milieu dans lequel il les a conçues. Sur ce milieu artistique, il exerça la plus grande influence, et en l'examinant M. Friedländer nous trace un tableau précis de ce que fut l'école bruxelloise entre 1470 et 1500. Il termine en nous donnant un catalogue des œuvres authentiques d'Hugo van der Goes, des copies qui ont été faites d'après des œuvres aujourd'hui perdues ; il y ajoute une liste détaillée des tableaux qui furent peints à Bruxelles sous son influence. Une série de belles reproductions complète dignement ce volume substantiel. J. A.

— René LANSON. *Le goût du Moyen Age en France au XVIII^e siècle* (Paris, Van Œst, 1926, in-8°, 56 p. et 31 illustr.). — Dans l'introduction l'auteur indique en termes heureux la complexité des tendances artistiques au XVIII^e siècle. « A l'époque même où l'ancienne civilisation française était dénigrée par esprit classique, elle attira la curiosité, puis l'estime et l'enthousiasme. Voltaire, après avoir ridiculisé Jeanne d'Arc, exalta les anciens chevaliers dans *Tancrède ;* Tressan racheta sa malheureuse poésie sur Roland en rappelant le souvenir des chansons de geste ; Soufflot, qui mutila Notre-Dame, réhabilita à l'Académie l'architecture gothique. » De nombreux indices nous montrent, en effet, que la civilisation médiévale eut parfois quelque vogue au siècle de Louis XV et de Louis XVI ; tous les documents, d'ordre artistique et littéraire, accumulés par M. René Lanson sont probants, et la conclusion s'impose : la résurrection du Moyen Âge a été préparée bien avant l'époque romantique ; pendant tout le XVIII^e siècle, on aima certains côtés de la civilisation médiévale, qui fut ainsi découverte bien avant Chateaubriand, Lenoir et Hugo. J. A.

— Henri CLOUZOT. *La manufacture de Jouy et la toile imprimée au XVIII^e siècle* (Paris, Van Œst, 1926, in-8°, 36 p. et 32 planches hors texte. Collection « Architecture et arts décoratifs », t. IV). — Ce volume nous raconte l'histoire d'un procédé qui ne remonte pas au delà du XVII^e siècle. Il s'inspirait de la technique minutieuse de certains peintres-teinturiers d'Inde et de Perse. L'acclimater en France ne fut pas chose facile ; la tentative qui eut le plus de succès fut celle d'un Bavarois, Oberkampf, qui s'installa près de Versailles, à Jouy-en-Josas, sur les rives de la Bièvre, dont les eaux avaient les qualités indispensables à la teinture. L'impression des toiles « à la réserve » eut bientôt une grande vogue, et la belle manufacture de Jouy devint au XVIII^e siècle quelque chose comme un rendez-vous mondain. M. Clouzot raconte, en quelques pages, rapides et vivantes, la curieuse histoire de cet établissement industriel qui resta la propriété des Oberkampf jusqu'au jour où l'on vit naître une firme nouvelle, la « Manufacture de toiles peintes de Barbet de Jouy, successeur d'Oberkampf ». Mais c'était déjà la décadence, et, le 19 juin 1843, la manufacture fermait ses portes après quatre-vingt-trois ans d'existence. — J. A.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

Les directeurs de la *Revue historique* ont reçu les deux lettres suivantes qu'on lira, croyons-nous, avec un vif intérêt. [N. DE LA R.]

Messieurs les Directeurs,

Je viens de recevoir, en tirage à part, l'article que M. Émile Bourgeois a publié dans le dernier numéro de votre *Revue* (t. CLV, p. 39-56), sous ce titre : « Les Archives d'État et l'enquête sur les origines de la guerre mondiale, à propos de la publication allemande : *Die Grosse Politik der europäischen Kabinette*, et de sa traduction française. »

Comme je suis nommé dans cet article, vous me permettrez de mettre quelques observations sous les yeux de vos lecteurs.

Ce n'est pas que, personnellement, j'aie à me plaindre des critiques de M. Émile Bourgeois. Au contraire, j'ai plutôt à le remercier. En effet, quand il parle de l'avant-propos où j'ai expliqué le plan et la méthode de l'édition française, il veut bien se montrer d'accord avec moi sur tous les points essentiels. Je n'en ai pas été surpris. Comme il veut bien le rappeler, nous avons dirigé, lui et moi, d'abord avec le regretté Joseph Reinach, puis avec notre collègue M. Pagès, la grande publication d'archives que le ministère des Affaires étrangères a entreprise sur les origines de la guerre de 1870, et nous nous sommes trouvés, dès le début et tout le temps, en parfait accord sur toutes les questions de méthode.

Cet accord se retrouve à propos de mon introduction, sauf sur un point. M. Bourgeois nous reproche d'avoir omis les notes explicatives, plus ou moins tendancieuses, que les éditeurs allemands avaient jointes au texte original. Je ne puis répondre à ce reproche particulier qu'en répondant à un reproche plus général, celui d'avoir traduit en français un recueil tendancieux par le choix et la disposition des pièces, et, comme il dit, d'avoir ainsi contribué « à la diffusion de cet enseignement tendancieux peut-être et scientifiquement défectueux ».

Il a cependant paru à la Société de l'Histoire de la guerre que, tel qu'il est, ce recueil allemand a une grande importance historique.

Elle était encouragée dans cette vue par un historien compétent, M. Émile Bourgeois lui-même, dans un article de la *Revue des sciences politiques* de janvier-mars 1924, article intitulé : *L'Allemagne et la France au printemps de 1887, d'après des documents nouveaux*. Dans cet article, M. Émile Bourgeois signalait le recueil allemand comme « une contribution importante à l'histoire des cinquante dernières années de la politique européenne, qui l'éclaire, à la condition d'être contrôlée ». Il voyait là une « œuvre de caractère historique, érudit même ». Il disait : « L'examen attentif de ces pièces s'impose aux historiens français. Ils seront payés de leur peine, si grande soit-elle, à en juger par certains résultats de mon propre examen, que je crois de nature à intéresser et à renseigner les Français. »

Un de ces résultats, c'est grâce au document nº 2108 du tome IX du Recueil

Digitized by Google

allemand, où M. Émile Bourgeois a trouvé une preuve certaine des desseins offensifs de l'Allemagne et du prince de Bismarck contre la France au début de l'année 1887. « C'est, dit M. Bourgeois, une note préparée dans les bureaux de la Wilhelmstrasse, le 18 octobre 1890, pour le nouveau chancelier de l'Empire, le général de Caprivi, qui s'en allait à Milan, aussitôt après son entrée en charge, se mettre d'accord avec les Italiens, le roi Humbert et son ministre Crispi. La note est du conseiller rapporteur à l'office des Affaires étrangères, Fritz de Holstein, écrite de sa main. » Cette note se termine ainsi : « Au moment de conclure le traité actuel (20 février 1887), nous proposâmes aux Italiens certaines parties du territoire français, par exemple Nice, Tunis, la Corse, pour servir expressément de butin après la victoire, dans le cas d'une guerre d'agression ou d'extension française. » M. Bourgeois ajoute : « Les éditeurs de ce texte si affirmatif ont été gênés de sa précision. Ils auraient pu l'omettre. Ils se sont contentés heureusement d'un commentaire qui n'en diminue pas la portée. » M. Bourgeois reconnaît donc et montre que, dans ce recueil tendancieux, inspiré par le désir d'innocenter l'Allemagne, les éditeurs ont été assez honnêtes pour mettre des pièces qui contredisent ce désir.

Quand donc M. Émile Bourgeois, il y a trois ans, signalait le recueil allemand comme « une publication importante à l'histoire », il justifiait aussitôt son assertion par un fait précis et édifiant.

M. Bourgeois n'est pas le seul historien qui ait trouvé dans le recueil allemand des pièces qui contredisent la thèse allemande de la non-culpabilité de l'Allemagne dans les origines de la guerre.

Ainsi M. Jacques Ancel, dans une communication à la Société d'histoire moderne, le 6 mars 1927, à l'aide de ce recueil et sous ce titre : *Le duel Isvolski-d'Aerenthal, 1908-1909*, a montré que déjà l'Allemagne soufflait la guerre. Il a pu, rien qu'avec ledit recueil, conclure ainsi : « L'un et l'autre ne sont guère que des comparses, des pantins, dont Bulow tire les ficelles. Bulow conseille, excite d'Aerenthal, joue avec Isvolski nerveux, néglige les avis de ses ambassadeurs, tels Metternich, ne tient aucun compte de Grey ni de Pichon. L'Allemagne aggrave la crise et essaie ses forces. »

Voilà deux exemples qui font voir le bon et fructueux usage que des historiens peuvent faire du recueil allemand. C'est une contribution à la vérité, contribution parfois peut-être involontaire, mais souvent utile. Ce n'est pas toute la vérité; c'est une vérité tronquée par un choix, et, sur ce point, M. Bourgeois et moi nous pensons de même.

Était-il bon de traduire ce recueil en français?

M. Bourgeois lui-même, par son article de 1924, où il jugeait ledit recueil important, nous l'avait donné à croire. Il est aujourd'hui d'un avis opposé. Temps et argent gaspillés. Il y avait mieux à faire. Au lieu de prêter le concours de la publicité française au dossier où l'Allemagne plaide sa cause, ne valait-il pas mieux terminer l'impression du recueil français sur les origines de la guerre de 1870? Mais ces deux publications sont parfaitement indépendantes. Il n'est pas admissible que l'une puisse retarder l'autre, et M. Bourgeois sait que je suis de ceux qui ne laissent pas passer une occasion de réclamer les moyens pour l'achèvement rapide de l'impression du recueil que je dirige avec M. Pagès et lui.

Ce qu'il fallait, c'était d'ôter à la publication allemande ce que j'appellerai son venin ou, si je puis employer le jargon de la guerre, son camouflage. Il fallait changer le plan, qui cache un peu trop la réalité des choses. C'était un plan méthodique,

Digitized by Google

par grandes questions ayant chacune un chapitre, et, à l'intérieur de la question, du chapitre, c'était la suite chronologique. Nous avons adopté, dans l'édition française, le plan strictement chronologique, qui n'a pas seulement l'avantage de rétablir dans leur intégralité des pièces que les éditeurs allemands avaient coupées pour en disperser les morceaux en divers chapitres, mais de rétablir par le synchronisme l'interdépendance des affaires, avec des tables dont le détail permet de reconstituer chaque affaire.

Ce rétablissement chronologique a aussi l'avantage de montrer au lecteur français les lacunes allemandes, et par là les tendances. La vue des lacunes, si frappantes dans l'ordre chronologique, invite à contrôler par d'autres documents et rappelle souvent que les éditeurs allemands n'ont offert qu'un tableau partiel des événements et des desseins.

Quant aux notes explicatives allemandes, beaucoup de ces notes n'ont pour objet que d'influencer le lecteur contre la vérité, quand cette vérité, dans un texte, alarme le patriotisme des éditeurs. C'est alors, si nous avions traduit ces notes en français, que nous aurions mérité le reproche de nous faire les propagandistes de la thèse allemande. Je dis : *nous ;* mais je n'oublie pas que mon rôle s'est borné à collaborer au plan, à invoquer les règles de la méthode historique et à écrire l'avant-propos, en ma qualité de vice-président de la Société de l'Histoire de la guerre.

Il y a aussi, dans ces notes allemandes, des explications historiques sans caractère tendancieux, des références à d'autres sources, et surtout, parfois, des textes fragmentaires. Peut-être l'éditeur français pourra-t-il, quand ils ont de l'importance, extraire ces textes de la note et en donner une traduction française.

M. Émile Bourgeois nous reproche de n'avoir pas traduit les parties de la préface allemande où l'on voit la tendance. Cette tendance, je l'ai indiquée au début de mon introduction, en rappelant certaines déclarations de M. Stresemann, et c'était assez clair pour qu'il n'y eût pas lieu d'insister davantage.

Le titre allemand : *La grande politique des cabinets européens*, était trop prometteur. Nous y avons substitué ce titre plus modeste et plus exact : *La politique extérieure de l'Allemagne*. M. Bourgeois nous reproche de n'avoir pas expliqué au lecteur français ce changement. Mais il n'est pas nécessaire de supposer toujours que le lecteur n'est pas intelligent. En de tels recueils, qu'on ne peut lire utilement sans initiation, on s'adresse surtout à des personnes éclairées et un peu habituées aux choses de l'histoire.

Dans le tome I de la traduction française, le seul paru au moment où M. Bourgeois écrivait son article [1], il a bien montré les lacunes. J'applaudis à cette démonstration, qui justifie ce que j'en ai dit dans ma préface. J'ajoute que ces lacunes sont bien plus nombreuses dans les six premiers volumes du recueil allemand que dans les volumes suivants, c'est-à-dire que pour la période postérieure à 1890. Je crois qu'il y a là encore plus négligence que tendance. Ces six premiers volumes sont l'œuvre de feu le professeur Lepsius, qui les a compilés un peu vite, et je ne crois pas qu'en Allemagne on soit fort content de ces six premiers volumes. D'ailleurs, l'exigence de l'éditeur, qui ne voulait que six volumes pour dix années — et combien pleines ! — enfermait M. Lepsius dans un cadre par trop étroit, où il ne s'est peut-être pas mû fort adroitement. A partir du tome VII, c'est le professeur Thimme : il a compilé avec plus d'ampleur et plus de maîtrise.

1. Le tome II est en effet paru depuis.

Digitized by Google

J'avoue que je me suis parfois demandé si les traducteurs français n'auraient pas mieux fait de ne commencer leur traduction qu'au tome VII. Mais alors notre impartialité aurait été suspecte, comme si nous voulions écarter des documents désagréables.

Je crois que la Société de l'Histoire de la guerre a eu raison de publier cette traduction française de documents, dont des historiens, comme M. Émile Bourgeois lui-même, ont montré l'importance, qui sont en grande partie inédits et qui, rapprochés d'autres documents empruntés aux archives d'autres nations, offrent de bons matériaux pour le tableau historique d'ensemble qui se fera peu à peu.

Veuillez agréer, etc.

A. AULARD.

Mes chers Directeurs,

Je me félicite d'être si bien d'accord avec M. Aulard, dont j'apprécie la courtoisie, sur le caractère nettement tendancieux du Recueil allemand *Die Grosse Politik*, utile assurément, comme je l'ai dit, à tous ceux qui doivent étudier la politique contemporaine, mais bien mieux fait encore pour servir la propagande germanique contre le traité de Versailles.

Je regrette cependant de n'avoir pas réussi à convaincre le vice-président de la Société de l'Histoire de la guerre que cette Société française aurait mieux employé ses ressources, son zèle et la haute autorité dont elle dispose auprès des pouvoirs publics à la publication d'un Recueil français plutôt qu'à la traduction et à la diffusion de cette documentation allemande. Procédera-t-elle ensuite à la traduction du Recueil anglais publié par le *Stationery office* et dont le tome XI a déjà paru, toujours par ce même motif qu'il fournit à l'histoire des documents utiles et nouveaux? Comment pourra-t-on croire à l'étranger que les Français ont pu être empêchés par les difficultés matérielles qui, depuis vingt ans bientôt, retardent l'impression des *Origines diplomatiques de la guerre de 1870*, de publier les documents de leurs archives, quand la Société présidée par M. Aulard trouve les fonds et les concours nécessaires pour éditer une traduction de cinquante-deux volumes allemands?

Enfin, j'aurais souhaité que M. Aulard confirmât de son autorité la vérité essentielle que je me suis efforcé d'opposer aux assertions des éditeurs du Recueil allemand traduit en français sous ses auspices. Tandis que ceux-ci s'efforcent de persuader au public que le peuple allemand, son gouvernement, ses historiens ont les premiers livré tous les secrets de leur politique au complet (*schrankenlos*), le fait brutal est qu'un recueil complet des papiers d'État depuis 1871 n'est matériellement pas plus réalisable et n'a pas plus été réalisé en Allemagne qu'il ne le sera en Angleterre, en France ou ailleurs. J'aurais été heureux que M. Aulard voulût bien le dire avec moi à tous ceux qu'égare depuis six ans la prétendue franchise des hommes d'État d'outre-Rhin opposée à notre silence, excusable peut-être, mais regrettable.

Émile BOURGEOIS.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances. 1927, janvier-mars. — Franz CUMONT. Lettre sur la découverte faite à Tusculum d'une importante inscription gravée pour une statue consacrée par des mystes de Bacchus à une de leurs prêtresses (elle montre comment était organisé un collège d'adorateurs de Dionysos). — Dr LEBLOND. Un manuscrit autographe du médecin Jean Foy-Vaillant : relation du voyage qu'il fit en Perse en 1679 (note sur l'auteur et sa relation. Le Dr Leblond en a fait don à la bibliothèque de l'Institut). — E. POTTIER. Les nouvelles fouilles d'Ensérune. — Rapport du secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le deuxième semestre de 1926. — Salomon REINACH. Notice nécrologique sur Domenico Comparetti. — L. CONSTANS. La « préhistoire » du texte de Tacite (retrace l'histoire du texte antérieurement au plus ancien manuscrit qu'on en connaisse et montre comment on peut découvrir des erreurs dans les transcriptions que nous en possédons). — Salomon REINACH. Notice nécrologique sur Camille Enlart. — N. IORGA. Rapport sur les travaux de la Commission historique de Roumanie. — L. BAUDRY. Fragments inconnus de G. d'Occam : le *Tractatus de principiis theologiae* (l'auteur conclut que les œuvres d'Occam doivent être utilisées avec prudence, tant qu'on n'en possédera pas une édition vraiment critique). — Salomon REINACH. Notice nécrologique sur le duc de Loubat (décédé le 1er mars 1927 à l'âge de quatre-vingt-seize ans). — L. POINSSOT. Pheradi Majus (texte et commentaire d'une inscription trouvée en Tunisie près d'Enfidaville). — E. POTTIER. Rapport sur les travaux de l'École archéologique de Jérusalem. — Chanoine BAYARD. L'inscription dite de Duenos (nouvelle lecture du texte et traduction).

Annales du Midi, no 120. Ce fascicule, qui porte la date de 1918, contient et termine la table générale des tomes I à XXX, 1889-1918 ; cette table forme un gros volume de 352 pages (Toulouse, Privat ; Paris, Aug. Picard).

Annales historiques de la Révolution française. 1927, mai-juin. — Albert MATHIEZ. Les séances des 4 et 5 thermidor an II aux deux Comités de Salut public et de Sûreté générale (examen critique des textes). — Georges MICHON. L'histoire de l'Assemblée constituante par Alexandre de Lameth ; extraits inédits du t. III. — Gustave LAURENT. L'insurrection du 1er prairial an III et la situation économique de la ville de Reims. — G. CONSTANTIN. La campagne électorale du clergé dans le bailliage de Nancy en 1789. — G. LAURENT. Robespierre prénom (la loi du 11 germinal an XI, qui interdit aux officiers publics d'admettre dans leurs actes d'autres prénoms que « ceux en usage dans les divers calendriers » ou ceux « des personnages connus de l'histoire ancienne », n'a pas toujours été observée ; elle peut être violée aujourd'hui sans dommage pour personne, sauf peut-être pour les enfants condamnés à porter pendant toute leur vie un prénom désagréable). — Louis JACOB. Une lettre inédite de Robespierre jeune pendant la crise

Digitized by Google

de mai 1793 (adressée au Comité de surveillance d'Arras). — A. G. Bruun, de l'Université Cornell. Une traduction anglaise du faux rapport de Saint-Just rédigé par d'Antraigues. = Juillet-août. Albert Mathiez. La campagne contre le gouvernement révolutionnaire à la veille de Thermidor. L'affaire Legray. — René Farge. Le local du club des Cordeliers et le cœur de Marat (beaucoup de très minutieuses recherches sans résultats certains). — Abbé Favret. Henri Courtois et l'affaire Favras (publie deux lettres qui montrent la mauvaise foi de Courtois dans cette affaire). — J.-J. Barbé. Le théâtre à Metz pendant la Révolution, 1790-an V.

Archivum latinitatis medii aevi. Bulletin Du Cange. 1927, fasc. 2. — Antoine Thomas. *Crassantus* ou *Craxantus*, nom du crapaud chez Eucheria et ailleurs (c'est aussi un nom d'homme, qui est, en outre, entré en composition de certains noms de lieu). — C. J. Fordyce. A rhythmical version of Bede's *De ratione temporum*. — C. Mohlberg, O. S. B. Die Rubrik *Infirmitatem* und die *Notae* im sogenannten Sacramentarium Leonianum. — C. Johnson. Patria (produit plusieurs exemples dans des textes anglais du XII^e^ et du XIII^e^ siècle où ce mot latin est synonyme de comté). — J. J. Nunes. L'avoir d'un évêque portugais au Moyen Age (publie le testament de don Ferdinand Martins, évêque de Porto, mort le 2 novembre 1185 ; il contient un grand nombre de mots latins assez rares et qui ne se trouvent pas dans Du Cange).

Bulletin de la Société d'histoire moderne. 1927, séance du 6 mars. — Jacques Angel. Le duel Isvolski-Ærenthal, 1908-1909 (la lutte entre la Russie et l'Autriche fut d'abord plus théorique que réelle ; elle ne devint aiguë que par l'intervention de l'Allemagne ; sous Guillaume II, elle se proposa de sacrifier la Russie qui faisait obstacle à ses projets balkaniques et anatoliens. Pour cela, elle se servit de l'Autriche. Ærenthal et Isvolsky furent des pantins dont Bulow tira les ficelles). = Complément à la séance du 6 février. N. Iorga. L'origine des idées d'indépendance balkanique. = Séance du 23 avril. Georges Pagès. Que savons-nous de l'administration monarchique en France au temps de Louis XIII? — Henry Lemonnier. La machine à vapeur en 1725-1726 (d'après des documents tirés des procès-verbaux de l'Académie d'architecture et de ceux de l'Académie des sciences). = Séance du 28 avril. Frans van Kalken. Les origines du sentiment antirévolutionnaire dans les Pays-Bas autrichiens en 1789 ; ses effets sur la révolution brabançonne, 1790. — Van Houtte. Les conférences franco-espagnoles de Deynze, 1676-1678. — Leclère. Bismarck et la Belgique, 1866-1867 (utilise les documents, peu connus en France, qu'a publiés H. Oncken en 1926 sous le titre : *Die Rheinpolitik Kaisers Napoleon III, 1863-1870*). = Séance du 29 mai. Pierre Gaxotte. L'établissement de la corvée royale (à partir de l'avènement au Contrôle général d'Orry, 1730. Indication des fonds d'archives où il faut puiser).

Carnet de la Sabretache. 1927, avril. — Mémoires du capitaine Godet ; suite (à l'armée de Rhin et Moselle en 1796 ; curieuse rencontre de cet officier blessé dans les rangs républicains avec des officiers français émigrés). — Colonel Magnan de Bornier. Les États-Généraux en Languedoc et l'armée ; suite (milices de terre et milices gardes-côtes ; fortifications, artillerie, etc.). — Général Balfourier. Surcouf (discours où est célébré le centenaire de Surcouf, mort le 8 juillet 1827. En réponse à cette allocution, le baron Joseph Surcouf, descendant du célèbre corsaire, expose la situation légale des corsaires jusqu'à l'abolition de la course en 1856). = Juin. Capitaine de Saint-Amand. La fête du 14 juillet à Mayence en l'an VIII. — Capitaine de Courcy. La garde royale, 1815-1830. — Mémoires du

Digitized by Google

capitaine GODET ; suite (combat de Ramanieh, 22 messidor, 10 juillet 1798, et bataille de Chebreiss, le 26).

Le Correspondant. 1927, 25 avril. — L'évacuation anticipée des territoires rhénans, centre des prochains débats internationaux. — Charles LOISEAU. Comment on crée un grand service international : le « Simplon-Orient-express » (avec une carte). — Eugène DUTHOIT. Au lendemain d'un jubilé universitaire. Cinquante années d'enseignement supérieur libre à Lille. — Max TURMANN. Les idées et les faits sociaux. — A travers la presse étrangère. États-Unis, par Georges LECHARTIER. = 10 mai. MONTALEMBERT. Lettres inédites à Lamennais, publiées par G. GOYAU. I. Les enthousiasmes du disciple (le disciple est Montalembert, 1830-1833). — DE LANZAC DE LABORIE. Les confessions de la reine Hortense. — A travers la presse étrangère. Grande-Bretagne. = 25 mai. Henri HAUVETTE. Un centenaire sentimental : Laure et Pétrarque. — MONTALEMBERT. Lettres inédites à Lamennais. II. Les « remontrances » du disciple (du 5 août 1833 au 22 septembre 1834. Montalembert en vient à conseiller à Lamennais de se soumettre, ce qui fait prévoir la séparation prochaine des deux amis). — ***. La Prusse orientale et le problème germano-slave. I. — Paul LE SOURD. Notre-Dame de Chartres (à l'occasion du pèlerinage qui s'y est déroulé du 31 mai au 6 juin « pour commémorer le neuvième centenaire de la crypte », laquelle semble bien avoir été terminée dès 1024). — Georges LECHARTIER. Trois livres sur l'Amérique (par MM. André Tardieu, André Siegfried et Burton J. Hendrick). = 10 juin. Georges PHILIPPAR. Le problème d'Extrême-Orient. — ***. La Prusse orientale et le problème germano-slave ; fin (le cliché officiel « le couloir, terre purement allemande », est faux ; « la Pologne cherchant à poloniser de force les Allemands trop nombreux », faux encore. La vérité est qu'en Prusse orientale les Allemands abandonnent de plus en plus la campagne ; au contraire, la Pologne, où la population ne cesse de croître, peut suppléer et au delà à la désertion allemande en Prusse ; c'est ce qui s'opère par une infiltration lente que l'Allemagne travaille de toutes ses forces à entraver. Voilà pourquoi la reconstitution d'une Pologne indépendante est inacceptable pour la Prusse et pourquoi les Allemands protestent avec véhémence contre la France alliée à cette Pologne redoutée). — Paul DESLANDES. La bibliothèque de l'Arsenal, berceau du romantisme et sanctuaire du théâtre (à propos de l'exposition récemment organisée par le directeur de cette bibliothèque). — Émile LESUEUR. Les petites querelles d'un prélat grand seigneur (il s'agit de l'évêque d'Arras, Mgr de La Tour d'Auvergne-Lauragais, au temps de Charles X et de Louis-Philippe). — A travers la presse étrangère. Revues de Pologne, par Casimir SMOGORZEWSKI. = 25 juin. ***. La pression italienne. — MONTALEMBERT. Lettres inédites à Lamennais. III. La fin de l'amitié (la dernière lettre est datée du 14 juillet 1836). — Pierre DE QUIRIELLE. La situation en Alsace et en Lorraine. I. Hier et aujourd'hui. — Ludovic DE CONTENSON. La Société des Cincinnati en France (Société fondée par des officiers américains, le 10 mai 1783, pour « perpétuer le souvenir de ce grand événement » que fut le traité de Versailles. Elle a été reconstituée en novembre 1925). — Cécile GAZIER. Une marquise libérale sous Louis XV : Mme de Mesmes et Gustave de Suède (d'après des documents inédits communiqués par la petite-nièce de la marquise). — Guy DE VALOUS. Une province ecclésiastique au temps de la Renaissance : l'évêché de Langres sous le cardinal de Givry (d'après le livre de l'abbé Marcel). — Jean MONVAL. Jean Richepin et François Coppée ; lettres et souvenirs inédits, 1872-1910.

Digitized by Google

La Grande Revue. 1927, avril. — Georges GUY-GRAND. « Action française », Vatican et République. 1er article. — Jean JACOB. Les idées sociales d'Anatole France. — Henri SÉE. La franc-maçonnerie et les origines de la Révolution française (minutieux examen de la question à propos des ouvrages d'Augustin Cochin et de Gaston Martin). = Mai. Georges GUY-GRAND. « Action française », Vatican et République ; suite et fin (la politique du Saint-Siège ; l'Église romaine et l'État français). — Jean MANDOUL. L'Italie et les Balkans. — Henri LETAILLEUR. Les vices de structure de nos services publics. = Juin. Édouard DUJARDIN. L'historicité de la crucifixion de Jésus (deux traditions donnent la crucifixion, l'une comme une exécution judiciaire, l'autre comme un sacrifice expiatoire ; la première est inconnue des épîtres pauliniennes ; l'autre persiste dans les Évangiles à côté de l'exécution judiciaire. Conclusion : la crucifixion de Jésus est un sacrifice rituel qui a été transformé en exécution judiciaire ayant la valeur d'un sacrifice). — Maximilien RUDWIN. Romantisme et satanisme. — Henri LETAILLEUR. Transformation de notre administration napoléonienne en administration républicaine. — FLORIAN-PARMENTIER. Le centenaire de Jean-Baptiste Carpeaux.

Journal des savants. 1927, avril. — C. ENLART. La sculpture française au Moyen Age. — Ch. PICARD. Le sanctuaire d'Olympie. I. Les origines (étudiées sous leur double aspect, ethnique et cultuel ; expose et discute les opinions d'E. Norman Gardiner. De l'origine des jeux olympiques). — Georges SEURE. Touristes anciens aux tombeaux des rois (étudie, d'après les textes publiés par Jules Baillet, tous les témoignages écrits laissés par les visiteurs de leur passage dans la vallée des rois) ; suite en juin. = Mai. R. CAGNAT. Extraits de naissance égyptiens (publie neuf pièces avec deux fac-similés dans le texte). — J. CALMETTE. La cour des Valois de Bourgogne. — J. PLATTARD. Clément Marot (d'après les ouvrages de Ph.-Aug. Becker et d'Henri Guy). — A. MERLIN. L'École britannique d'Athènes en 1924 et 1925 (d'après le tome XXVI de son Annuaire). = Juin. Louis BRÉHIER. La cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine. — A. MERLIN. La sculpture antique, de Phidias à l'ère byzantine.

Mercure de France. 1927, 1er mai. — Dr A. MORLET. Connexion du Néolithique ancien avec le Paléolithique final (cinq figures provenant de Glozel). — Chronique de Glozel (la polémique continue). — P.-L. COUCHOUD. Histoire des religions. — Paul COUISSIN. L'Atlantide. = 15 mai. Chronique de Glozel (lettre du comte Begouen. M. Audollent estime qu'on ne peut rien tirer des caractères alphabétiques gravés sur beaucoup de pièces trouvées dans les fouilles). = 1er juin. Henry MASSOUL. Les « Fiancés » de Manzoni. Comment ils furent écrits il y a cent ans. — Chronique de Glozel (on verse au dossier des lettres de M. J. Loth, du commandant Espérandieu, de M. Audollent, des objections présentées par le comte Bégouen, une note d'A. van Gennep sur Glozel et Alvao, tendant à montrer que l'alphabet des inscriptions portugaises, très différent de celui de Glozel, présente de grandes ressemblances avec l'alphabet ibérique). — Roger DÉVIGNE. L'Atlantide (réponse à l'article, mentionné plus haut, de Paul Couissin). = 15 juin. Gabriel BRUNET. Machiavel (son caractère et le sens de son œuvre). — Dr A. MORLET. Premières hypothèses sur le système de numération des Glozéliens (ils auraient possédé un système de numération avec multiples d'un nombre choisi comme base). — ID. Chronique de Glozel (véhémente critique des transcriptions latines proposées par Camille Jullian : « Les signes considérés par lui comme magiques existent sur les tablettes égéo-crétoises ; il est tout naturel que certaines capitales

Digitized by Google

latines soient semblables aux signes de Glozel, puisqu'elles en dérivent »). = 1er juillet. Gabriel FAURE. Au Ventoux, avec Pétrarque. — Dr A. MORLET. Le travail de l'os à Glozel. — A. VAN GENNEP. Chronique de Glozel (l'hypothèse gallo-romaine des signes de l'écriture devient de plus en plus improbable). — Ernest COYECQUE. Les bibliothèques municipales de Paris ; leur organisation technique. — E. SÉMÉNOFF. Souvenirs sur le prince Paul Dolgoroukov. — Paul COUISSIN. Un dernier mot sur l'Atlantide.

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Aubert (Marcel). La sculpture française du Moyen Age et de la Renaissance. *J. S.*, 1927, 145.

Baillet (Jules). Inscriptions grecques et latines des tombeaux des rois, ou Syringes, à Thèbes. *J. S.*, 1927, 168.

Cartellieri (Otto). Am Hofe der Herzöge von Burgund. *J. S.*, 1927, 208 (art. de J. Calmette).

Dornseiff (Franz). Das Alphabet in Mystik und Magie. *J. S.*, 1927, 281.

Eisler (R.). Orphisch-Dionysische Mysteriengedanken in der christlichen Antike. *J. S.*, 1927, 226 (P. Monceaux : recueil de quarante et un essais, riche de matière et d'idées neuves).

Farnell (Lewis Richard). The attributes of God. *J. S.*, 1927, 282 (important pour l'histoire de la pensée humaine : livre qui doit être lu, médité, discuté).

Gardiner (E. Norman). Olympia ; its history and remains. *J. S.*, 1927, 152.

Gautherot (Gustave). La Terreur en Vaucluse. Le drame d'Orange. *An. Rév. fr.*, 1927, 289 (n'apporte rien de nouveau).

Glossaria latina, jussu Academiae Britannicae edita. Vol. I-III. *Alma*, 1927, fasc. 2.

Gorce (D.). La « lectio divina », des origines du cénobitisme à saint Benoît et Cassiodore. *J. S.*, 1927, 280 (ce n'est qu'une biographie incomplète de saint Jérôme ; rien de nouveau).

Gwynn (Aubrey). Roman education from Cicero to Quintilian. *J. S.*, 1927, 180.

Hammer (J.). Prolegomena to an edition of Panegyricus Messalae. *J. S.*, 1927, 228 (avec une biographie de M. Valerius Messala Corvinus).

Harland (James Penrose). Prehistoric Aigina ; a history of the island in the bronze age. *J. S.*, 1927, 225 (remarquable début d'une histoire générale d'Égine).

Hülsen (Ch.). Forum und Palatin. *J. S.*, 1927, 182.

Kärst (J.). Geschichte des Hellenismus, t. II. *J. S.*, 1927, 275.

Lohmeyer (E.). Die Offenbarung des Johannes. *R. C.*, 1927, n° 9 (A. Loisy : bon commentaire) ; *M. Fr.*, n° 697.

Madelin (Louis). La France du Directoire. La France de l'Empire. *An. Rév. fr.*, 1927, 291 (sévères critiques par E. Le Gallo).

Picard (Charles). La sculpture antique, de Phidias à l'ère byzantine. *J. S.*, 1927, 252.

Porée (Charles). Cahiers des curés et des communautés ecclésiastiques du bailliage d'Auxerre pour les États généraux de 1789. *An. Rév. fr.*, 1927, 286.

Rieser (Jean-Léo). Les relations franco-helvétiques sous la Convention, 1792-1795. *An. Rév. fr.*, 1927, 395.

Rufer (A.). La République helvétique, 1788-1803. *An. Rév. fr.*, 1927, 298.

Schmidt (W.) et *Koppers (W.)*. Völker und Kulturen. I : Gesellschaft und Wirtschaft der Völker. *M. Fr.*, n° 695 (analyse instructive de l'ouvrage par A. van Gennep).

Täubler (Eug.). Tyche. Historische Studien. *J. S.*, 1927, 230.

Vergniol (Camille) et *Larquier (Raphaël)*. Lettres du conventionnel d'Yzez. *An. Rév. fr.*, 1927, 287.

Viereck (P.) et *Zucker (Fr.)*. Papyri, Ostraka und Wachttafeln aus Philadelphia in Fayum. *J. S.*, 1927, 193.

Wolff (Theodor). Le prélude. *M. Fr.*, n° 697 (notes personnelles sur les relations franco-allemandes avant la guerre. L'auteur, directeur du *Berliner Tagblatt*, a beaucoup d'anecdotes à raconter).

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

Alma = Archivum latinitatis medii aevi (Bulletin Du Cange). — *An. Rév. fr.* = Annales historiques de la Révolution française. — *J. S.* = Journal des Savants. — *M. Fr.* = Mercure de France.

Digitized by Google

CHRONIQUE

GUSTAVE FAGNIEZ

La mort de M. Gustave Fagniez (18 juin 1927) est un deuil pour la *Revue historique*, à la direction de laquelle il avait pris une part éminente, surtout pendant les premières années. Il était né à Paris le 6 octobre 1842. Entré à l'École des chartes en 1864, il en sortit en 1867, le troisième de sa promotion, après Courajod et Soury. Il avait présenté une thèse sur l'organisation du travail industriel à Paris aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Cette thèse parut d'abord dans la *Bibliothèque de l'École* sous un titre légèrement modifié : *Essai sur l'organisation de l'industrie à Paris ;* puis, après avoir été remaniée, en un fort volume intitulé *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles* (Bibl. de l'École des hautes études, n° 33, 1877). Sous cette forme définitive, ce volume est enrichi d'un important appendice de documents inédits ; il fut accueilli avec une faveur marquée et fut honoré l'année suivante par une première médaille au Concours des Antiquités de la France. Le rapporteur du Concours à l'Académie des inscriptions nota que l'auteur s'était donné « l'instruction spéciale, philologique, technique, économique, dont il avait besoin ». Pour un début, Fagniez se révélait comme un maître dans un ordre d'études alors assez peu représenté en France. Les matériaux, il les avait trouvés aux Archives nationales, où il entra comme archiviste en 1869 et où il resta attaché jusqu'à la mort de son père. Entre-temps, il avait complété sa formation scientifique à l'École des hautes études, où il se fit inscrire dès le début pour la conférence d'histoire de Gabriel Monod. Il y fut assidu pendant les années 1868-1872, à côté de Giry, de Roy, de Longnon, de Morel-Fatio, d'Auguste Molinier ; c'est, on l'a dit plus haut, dans la *Bibliothèque* de cette École que parut son beau travail sur l'industrie et la classe industrielle à Paris. Monod, son cadet de deux années, eut vite fait de remarquer chez cet auditeur, déjà nourri de fortes études classiques et formé par l'austère discipline de l'École des chartes, un sens critique pénétrant, le goût très vif des recherches originales, hors des chemins battus ; et c'est Fagniez qu'il choisit pour le suppléer en 1879 quand une grave maladie le retint éloigné de son enseignement. Pendant un semestre, Fagniez y donna onze leçons sur l'agriculture, l'industrie, le commerce et les voies de communication pendant le règne d'Henri IV. Il restait donc fidèle à ses premières recherches, qu'il devait d'ailleurs compléter plus tard en publiant, dans la collection Picard, deux volumes de *Documents relatifs à l'histoire du commerce et de l'industrie en France depuis le I^er^ siècle de notre ère jusqu'à l'année 1300* (1898 et 1900). Les deux introductions et une bibliographie choisie font de ce recueil encore aujourd'hui un très précieux instrument de travail.

Quand, en 1875, Monod fonda la *Revue historique*, il offrit à Fagniez de diriger

Digitized by Google

avec lui ce recueil où il pensait que viendraient se fondre, en une féconde collaboration, l'esprit chartiste et l'esprit normalien. Fagniez accepta d'emblée ce programme, si favorable au développement des études historiques et, pendant six années, c'est lui qui rédigea presque toujours seul le Bulletin relatif aux publications nouvelles sur l'histoire de France ; puis il se retira, assez brusquement, sans doute pour se consacrer tout entier à ses travaux personnels, un peu aussi par chagrin de constater l'influence grandissante qu'exerçait à ses côtés une nature plus expansive que la sienne, plus idéaliste, plus ouverte aux idées de rénovation morale et sociale qu'il ne partageait pas. Il n'en continua pas moins à donner à la *Revue historique* les premiers résultats de ses travaux, d'abord sur le commerce extérieur et l'industrie de la France sous Henri IV (1881 et 1883), puis sur l'activité diplomatique du P. Joseph, l' « Éminence grise » du Grand Cardinal (1885, 1887, 1889), sur Richelieu et l'Allemagne (1891), sur Fancan et Richelieu (1911). C'est encore chez nous qu'il publia *la Politique de Vergennes et la diplomatie de Breteuil, 1774-1787* (t. CXLI, p. 161). Les articles sur le P. Joseph furent fondus en un grand ouvrage : *le P. Joseph et Richelieu*, qui obtint en 1895 le premier prix Gobert à l'Académie française.

Quand fut créée la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, il fut des premiers à s'y faire inscrire (avec le n° 42). Il lui apporta un concours actif qu'il est facile de suivre dans les tables décennales des années 1874 à 1903 ; c'est à lui que la Société confia l'édition du *Journal parisien de Jean Maupoint, prieur de Sainte-Catherine-de-la-Couture, 1437-1469* (t. IV des *Mémoires*, 1877). Au tome XII des *Mémoires*, il publia le livre de raison de maître Nicolas Versoris, avocat au Parlement de Paris ; puis, au tome XVII, des Fragments d'un répertoire de jurisprudence parisienne au XV^e^ siècle.

Une activité aussi diverse, aussi féconde, le désignait pour entrer à l'Institut de France ; il fut en effet élu en 1901 membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement du duc de Broglie. Dans le même temps, il aborda un nouveau domaine, celui des idées morales et religieuses au début du XVII^e^ siècle, c'est-à-dire à une époque où l'ordre et la discipline se rétablissaient en France sous l'égide de la Royauté et de l'Église ; il y trouvait un terrain plus approprié à ses goûts, à ses convictions. Il commença par une rapide esquisse : *L'économie sociale de la France sous Henri IV ;* mais c'est surtout à *La femme et la société françaises dans la première moitié du XVII^e^ siècle* qu'il consacra son plus persévérant et consciencieux effort. Son dernier écrit porte sur *La renaissance catholique et la dévotion féminine en France au temps de Louis XIII*, et cet article a paru dans la *Revue des Questions historiques* (avril 1927). Au fond, il avait moins changé que la face même de la France ; de tout temps, il redouta les progrès de la démocratie autoritaire, anarchique ou athée, et, en particulier, l'ingérence abusive de l'État dans le choix des fonctionnaires. En 1903, un Comité dit « de défense scientifique » se forma pour « soustraire le recrutement du personnel des archives, des bibliothèques, des musées, à l'arbitraire des pouvoirs publics » ; Fagniez en fit partie dès la première heure et fut un des plus assidus à ses réunions. Il protesta à sa manière contre la sécularisation des biens du clergé régulier, devint membre et fut élu vice-président de la Société d'histoire de l'Église de France. Son pessimisme, volontiers agressif en paroles, n'a d'ailleurs fait aucun tort à ses livres. Il était trop honnête homme pour mettre sa vaste érudition au service d'une cause politique

Digitized by Google

ou religieuse quelconque, et c'est avec un vif sentiment de respectueuse gratitude que le dernier survivant de l'équipe formée par Monod en 1875 termine cette notice, inférieure certainement au mérite du savant historien. — Ch. Bémont.

VASILE PARVAN

Vasile Parvan est décédé à Bucarest le 26 juin dernier, à quarante-cinq ans, des suites imprévues d'une opération. Avec lui disparaît une force incomparable.

A voir l'élégante simplicité de sa personne et la courtoisie délicate de ses manières, on eût dit le descendant d'une vieille famille aristocratique. En réalité, il était sorti du peuple et ne devait rien qu'à sa valeur personnelle. Fils d'un instituteur bessarabien, il avait tout de suite attiré l'attention de ses maîtres par la précocité de dons extraordinaires, et il justifia leur confiance par l'opiniâtreté d'un indomptable effort. Dans l'ardeur de son patriotisme, il avait d'abord pensé se spécialiser dans l'histoire moderne de la nation roumaine ; mais il comprit bientôt que, jusque dans ses souvenirs de l'antiquité, la Roumanie pouvait trouver des titres à un grand avenir, et il s'orienta décidément vers les études anciennes. Au début du xx^e siècle, le sceptre en paraissait tenu par l'Université de Berlin, où le prestige de Mommsen demeurait toujours vivant. Quelque peine qu'il pût éprouver à s'éloigner de son pays, Parvan sentait trop la nécessité de perfectionner sa technique d'érudit pour ne pas se résigner à cet exil momentané. Il partit pour l'Allemagne, se fit inscrire au séminaire de Wilcken et en rapporta ses deux premiers livres : l'un — *Die Nationalität der Kaufleute im römischen Kaiserreiche* — reste encore, après dix-huit ans révolus, et avec les *Trafiquants italiens* de Jean Hatzfeld, le meilleur ouvrage que nous possédions sur le commerce du monde romain. L'autre est une monographie extrêmement fouillée et solide de la jeunesse de Marc-Aurèle. Déjà Parvan y affirme les curiosités et les tendances auxquelles il ne cessera plus de se montrer fidèle : ici, son goût pour les menus faits sévèrement contrôlés, sous la collection desquels transparaissent les courants qui entraînent le monde ; là, dans une remarquable esquisse de la philosophie stoïcienne, sa passion pour les idées qui le transfigurent et l'ennoblissent. En même temps, par la publication simultanée, en 1909, de ces deux volumes, écrits, l'un en allemand, l'autre en roumain, il marquait nettement ses intentions : Parvan s'était mis à l'école du plus proche Occident, et il ne s'abaissera jamais à renier la dette qu'il avait ainsi contractée envers lui ; mais l'élève entendait devenir un maître à son tour, pour affranchir la science roumaine de toutes les tutelles et la placer en bon rang dans le concert de la science universelle.

De fait, créer un enseignement autonome et complet de l'antiquité en Roumanie et, parallèlement, faire concourir la Roumanie aux progrès de la connaissance générale de l'antiquité, tel est le double but que Parvan s'est assigné et qu'il venait d'atteindre. Au prix de quels sacrifices, ceux-là seuls le savent qui l'ont vu à l'ouvrage, qui ont connu la multiplicité de ses tâches, admiré l'abnégation avec laquelle, détaché par la perte de sa femme et celle de sa fille unique de tout ce qui n'était pas la recherche scientifique, il leur a consacré ses jours et ses veilles et, par un surmenage dont il avait fini par ne plus s'apercevoir lui-même, immolé sa santé et sa vie même. Membre de la Commission roumaine des monuments historiques, il en organise les chantiers de fouilles : à Adam-Klissi, Constantsa, Histria. Secrétaire de l'Académie roumaine, il la représente à Bruxelles dans l'Union inter-

Digitized by Google

académique dont il est élu vice-président. Professeur à l'Université de Bucarest, il y donne cinq cours ou conférences par semaine. Directeur du musée de Bucarest, il en classe les vitrines, sélectionne les acquisitions et utilise les richesses pour l'instruction pratique de ses étudiants. Directeur de l'École roumaine de Rome, il emploie ses vacances à l'orienter, à parfaire sur le terrain et dans les musées l'éducation des jeunes gens qui, rentrés au bercail, devront faire profiter leurs compatriotes d'une expérience qui ne s'acquiert qu'en Italie.

D'autres auraient été écrasés sous le poids de cet innombrable labeur. Parvan le domine comme en se jouant et y ajoute comme à plaisir. Depuis sa jeunesse, il parlait et écrivait couramment le français, l'anglais, l'allemand, l'italien ; après la guerre, il s'impose d'apprendre le hongrois, de peur de laisser échapper un seul des résultats tirés par les Magyars des sites archéologiques de la Transylvanie au temps où ils tenaient les Roumains d'Ardeal sous leur domination. Il multiplie les travaux personnels. Il avait publié en 1911 un gros recueil épigraphique : *Les inscriptions chrétiennes des pays daco-roumains*. En 1919, il réunit sous le titre *Idées et formes historiques* plusieurs mémoires d'une portée générale qu'enflamme une véritable éloquence. En 1920, il esquisse, sous le titre *Tara noastra* (*Notre Terre*), un tableau de l'histoire ancienne de la Roumanie, première ébauche de la vaste synthèse qu'il rêve de produire un jour, et à laquelle il consacrera désormais tous les moments qu'il pourra dérober à l'accomplissement de ses obligations professionnelles. En même temps, les mémoires de détail se succèdent sans interruption, et aussi les publications collectives qu'il a fondées, qu'il dirige ou qu'il inspire. De 1923 à 1926 paraissent, sous la garantie de son nom, d'abord en langue italienne, les trois premiers volumes de l'*Ephemeris daco-romana*, l'organe officiel de la jeune École roumaine, dont la neuve somptuosité risque de faire pâlir toutes les revues analogues ; puis en notre langue, à laquelle, dans une pensée d'amitié pour la France, il confie le message de l'archéologie roumaine, deux splendides volumes de cette collection *Dacia*, où il entend que soient consignés tous les rapports auxquels donnent lieu ses nouvelles campagnes d'excavations. En même temps, il achève, rédige, publie en roumain, mais avec un long résumé en français, ses *Getica*, véritable monument élevé à la phase préromaine de l'histoire et de la protohistoire des pays danubiens. Un compte-rendu spécial expliquera aux lecteurs de la *Revue historique* de quelle longue patience ce gros livre est sorti, quels matériaux inédits il a pour la première fois élaborés, quelles perspectives claires, neuves et profondes il ouvre sur un passé qu'on croyait à jamais enseveli.

Bornons-nous ici à signaler ce magnifique couronnement d'une production énorme, incessante, qui, dans les quatre dernières années, s'est déroulée au rythme vertigineux d'un millier de pages par an.

Le volume des *Getica* est arrivé à Paris dans le courant de mai 1927. Quelques semaines plus tard, Parvan, qui, l'année précédente, avait été invité à donner en Sorbonne une conférence qui avait été très applaudie, y descendait à son tour. Hélas ! ce n'était ni pour y étudier, ni pour y enseigner, comme naguère, mais pour consulter des médecins. Extérieurement, il n'avait pas changé. La parole gardait sa netteté alerte, précise et frappante ; dans l'œil, luisait toujours le même regard doux et aigu, perçant et malicieux, qui révélait au premier abord la vie intense de ce rare esprit. Ceux de ses élèves, qui étaient aussi les miens, avaient eu beau m'avertir que ses derniers mois n'avaient été qu'un long martyre, que, notamment, il avait corrigé les épreuves de ses *Getica* alité et dans les instants de

Digitized by Google

répit que lui laissaient des crises de plus en plus douloureuses et fréquentes : je ne le crus pas atteint aux sources mêmes, et sa conversation tendue vers l'avenir, nourrie de projets, contribuait encore à me rassurer. Une fois, cependant, pendant son bref séjour parmi nous, il me donna l'impression que peut-être, par une suprême réserve, il cachait jalousement aux autres le redoutable secret de ses pressentiments. Il venait de me confier les démarches, si honorables et pour lui et pour ceux qui les avaient tentées auprès de lui au lendemain de la guerre, de tout un grand parti politique de le prendre pour chef. Alors il avait été brusquement placé à la croisée des routes que les nations jeunes ouvrent à leurs meilleurs fils. Et il n'avait pas hésité. A la politique, au pouvoir, il avait préféré la science. Il ne regrettait rien. Au contraire, il se complaisait à considérer avec satisfaction la voie droite et sûre qu'il avait délibérément suivie et dont il n'avait pas dévié, mais il me semble qu'il la mesurait d'ensemble et comme s'il fût persuadé qu'elle allait bientôt s'arrêter net. Toutefois, il s'empressa de dissiper lui-même l'ombre fugitive de cette lugubre vision en m'annonçant l'accord des médecins sur son cas : il souffrait simplement d'appendicite chronique et devrait se faire opérer. Son parti était pris : il allait rentrer à Bucarest se soumettre aux chirurgiens. Mais il se demandait s'il n'y retournerait pas en passant par Rome, pour visiter son école d'archéologie et régler certaines questions qui lui tenaient à cœur. Je le suppliai d'oublier momentanément toutes ces préoccupations : dans l'intérêt de son œuvre, son devoir consistait à ne plus penser maintenant qu'à sa guérison. Le surlendemain, il avait quitté Paris et s'en allait vers son cruel destin. Ainsi, faire son devoir et laisser faire aux Dieux aura été, jusqu'à son dernier souffle, la règle de Vasile Parvan, historien de Marc-Aurèle. L'exemple de ce noble cœur continuera, j'en suis sûr, de soutenir, parmi l'élite de nos amis roumains, les vocations qu'avait suscitées sa merveilleuse intelligence, que guidaient sa sûre méthode et son vaste savoir. En lui, la Roumanie, qui peut toujours s'enorgueillir d'un historien tel que N. Iorga, perd le premier de ses préhistoriens et le plus grand de ses archéologues.

Jérôme CARCOPINO.

France. — M. Émile CHÉNON est mort le 11 avril 1927 à l'âge de soixante-dix ans. Professeur à la Faculté de droit de Paris, il laisse un manuel très apprécié : *Histoire générale du droit français, public et privé* (1926), qui est comme son testament scientifique.

— M. Gustave SCHELLE, auteur d'une édition bien connue des œuvres de Turgot, est mort le 30 juin 1927 dans sa quatre-vingt-troisième année. Il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

— Le Comité exécutif de l'*Union interparlementaire* a fixé au jeudi 25 août l'ouverture de la XXIV^e^ Conférence interparlementaire, sous la présidence de M. Paul Doumer, président du Sénat. Après une discussion générale sur la situation de la politique mondiale, l'ordre du jour comprendra : 1° la création d'une entente douanière européenne ; 2° la réduction des armements ; 3° la lutte mondiale contre les drogues nocives ; 4° les méthodes de codification du droit international.

Aux termes de l'article 1^er^ de ses statuts, l'*Union interparlementaire* a pour but « de réunir les membres de tous les Parlements, constitués en groupes nationaux, dans une action commune, à l'effet de faire collaborer leurs États respectifs, au moyen d'une organisation universelle des nations, à l'affermissement et au dé-

Digitized by Google

veloppement démocratique de l'œuvre internationale de paix et de coopération entre les peuples. Elle a aussi pour but d'étudier tous les problèmes d'ordre international dont il est possible de promouvoir la solution par la voie parlementaire ».

— Sous la présidence d'honneur de M. Paul Léon, de l'Institut, directeur des Beaux-Arts, et de M. Roger Farjon, sénateur et maire de Boulogne-sur-Mer, un Comité du Souvenir de C. Enlart s'est formé pour lui élever un buste, publier sa bibliographie et diverses études auxquelles il a donné lieu, et fonder sous son nom une bourse de voyage pour un jeune archéologue.

— *Annuaire protestant, 1927* (Fischbacher, in-32, 736 p. ; prix : 15 fr.). — Outre les renseignements utiles que doit contenir un pareil répertoire, on trouvera dans cet Annuaire le texte des confessions de foi et déclarations de principe des églises, dont les dénominations indiquent très insuffisamment le caractère personnel et distinctif ; une liste alphabétique générale des églises protestantes de France, moins celles d'Alsace et de Lorraine qui restent unies à l'État ; une liste des journaux protestants et revues religieuses publiés en langue française, en France et à l'étranger (il y en a 301), etc.

— Le 8 juillet 1927, en présence de S. A. R. le prince de Galles et de l'ambassadeur d'Angleterre, marquis de Crewe, du ministre de l'Instruction publique et du recteur de l'Académie de Paris, a été posée la première pierre du collège de l'*Institut britannique* dans la Cité universitaire.

Grande-Bretagne. — M. John B. Bury est mort en Italie le 1er juin 1927 ; il était né à Dublin le 16 octobre 1861. Successeur de Lord Acton comme professeur d'histoire à l'Université de Cambridge, il a publié une suite imposante de travaux sur l'histoire ancienne et médiévale : *History of the roman Empire from Arcadius to Irene* (1889), *History of Greece to the death of Alexander the Great* (1900), *Life of s. Patrick* (1905), *The constitution of the later roman Empire* (1909), *Imperial administration in the IXth century* (1911), *History of the eastern roman Empire, 802-867.* Il a donné une bonne édition annotée du *Decline and Fall* de Gibbon. C'est lui, enfin, qui dressa le plan de la *Cambridge medieval history* (calqué sur celui de Lord Acton), puis de la *Cambridge ancient history ;* à ce dernier ouvrage il a donné plusieurs chapitres qui figurent parmi les plus remarqués. C'était un érudit très bien informé et un écrivain de talent. Ch. B.

— On annonce la mort (mars 1927) de Miss E. D. Bradby, auteur d'une *Vie de Barnave* en 2 vol. (1915) et d'une bonne *Short history of the French revolution ;* — de M. R. G. Marsden (13 mai), à qui la *Selden Society* avait confié l'édition de *Select pleas in the court of Admiralty ;* — de M. H. E. Egerton, auteur d'une *Short history of British colonial policy* et d'un bon livre intitulé *American Revolution.*

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Abrahams (M^lle *Phyllis*). Les œuvres poétiques de Baudri de Bourgueil, 1046-1130, 390.
Abramic. Notre mer dans l'antiquité, 123.
— Speculatores et beneficiarii, 123.
Actes du Congrès international des religions tenu à Paris en 1923, 180.
Adam von Bremen. Hamburgische Kirchengeschichte, 184.
Alfaric (Prosper). Voir *Hœpffner (E.).*
Alimpić (D.). Saint Sava, 140.
Anastasijević (D. N.). Date du transfert des restes de Nemanja en Serbie, 142.
— Questions byzantines, 125.
Anciennes biographies serbes, 142.
Année sociologique, t. I, 176.
Anuario de historia del derecho español, t. III, 185.
Anzilotti (A.). Per la storia delle signorie e del diritto pubblico italiano nel Rinascimento, 81.
Archives d'antiquités, de langue et d'ethnologie albanaises, 116.
Armstrong (Edward C.). The authority of the « Vengement Alixandre » and of the « Venjance Alixandre », 396.
Arnold (Ivor). « L'apparicion maistre Jehan de Meun » et le « Somnium super materia scismatis » d'Honoré Bonet, 407.
Ashley (William). L'évolution économique de l'Angleterre ; trad. par *Henri Sée*, 344.
— The place of economic history in university studies, 337.
Aubert (Marcel). Voir *Lasteyrie (Robert de).*
Augé-Laribé. L'agriculture française pendant la guerre, 356.
— Syndicats et coopératives agricoles, 356.
Avocourt et *Kerallain.* Comment s'éteignit un vieux nom breton, 189.

Baasch (E.). Die holländische Wirtschaftsgeschichte, 343.
Barbagallo (Corrado). L'oro e il fuoco, 369.
Barilli. L'idea romana nel secondo libro della « Monarchia », 110.
Bédier (Joseph). La Chanson de Roland. Commentaires, 394.
Bélić (A.). La Macédoine, 146.
— L'unité de la langue des Slaves du Sud, 133.
Berenson (B.). Les peintres italiens de la Renaissance, 445.
Bernocco (G.). La Divina Commedia esposta in tre quadri sintetico-sinottici, 109.
Bertram (A.) et *Young (W. A.).* The orthodox patriarchate of Jerusalem, 196.
Bickermann (Elias). Das Edikt des Kaisers Caracalla, 403.
Bistort (Giulio). La Repubblica di Venezia dalle trasmigrazioni nella laguna fino alla caduta di Costantinopoli, 89.
Bizzari (Dina). Ricerche nel diritto di cittadinenza nella costituzione comunale, 84.
Blanchard (Marcel). Les voies ferrées de l'Hérault, 1834-1875, 363.
— Oppositions locales aux chemins de fer dans la vallée du Rhône, 363.
— Premiers projets de chemins de fer par la vallée du Rhône, 363.
Blanchet (Adrien). Les drapiers de Beauvais et leurs plombs de contrôle, 433.
— Les écus du Palais et la monnaie de la Basoche, 433.
— Pièces « à l'écureuil », 433.
Bloch (Marc). La organization de los dominios reales carolingos y las teorias de Dopsch, 353.
Boèce. Anici Manli Severini Boethi « De consolatione philosophiae libri quinque » ; publ. par *A. Forti Scuto*, 183.
Bogišić (V.). Études et articles sur le droit, 149.
Bojničić (J.). Le blason des princes Zrinski, 139.
Bonaiuti (A.). Dante mostrato al popolo, 108.
Bondois (Paul-M.). Note sur Colbert et les industries de la faïence et de la verrerie à Nevers, 367.
Bonnet (Georges-Edgar). Les expériences monétaires contemporaines, 370.
Bosdari (Filippo). Giovanni Bentivoglio signore di Bologna, 1401-1402, 93.
— Il comune di Bologna alla fine del sec. XIV, 93.
Bösendorfer (J.). La vie dans la « župa » de Virovitica, 1545-1549, 153.
— Les *diaria* d'Osek, 153.
Boüard (Alain de). Le régime politique et

Digitized by Google

les institutions de Rome au Moyen Age, 96.
Boucher (François). Le Pont-Neuf, 435.
Bouniatan (Mentor). La loi de variation de la valeur et les mouvements généraux des prix, 341.
Bourde de La Rogerie (H.). Terres et seigneuries de la famille de Sévigné, 415.
Bousquet (G.-H.). Essai sur l'évolution de la pensée économique, 339.
Bozzola. Un capitano di guerra e signore cisalpino : Guglielmo VII di Monferrato, 1354-1392, 87.
Bragagnolo et *Bettazzi*. Torino nella storia di Piemonte e d'Italia, 86.
Brandt (Otto). Henrich Rantzau und seine Relationen an die dänischen Könige, 409.
Breasted (James Henry). The conquest of civilization, 177.
Bréhier (Émile). Histoire de la philosophie, t. I, 398.
Breuer (Hermann). Jaufre, ein altprovenzalischer Abenteuerroman des XIII Jahrh., 394.
Bricard (Georges). L'organisation scientifique du travail, 349.
British documents on the origins of the War, t. XI, 55.
Brouwers (D. D.). La révolution dans les campagnes wallonnes de la principauté de Liége, 1789-1790, 374.
Brun (Auguste). La langue française en Provence, de Louis XIV au félibrige, 411.
Brunhes (Jean) et *Deffontaines (Pierre)*. Géographie humaine de la France, t. II, 34*b*.
Brunel (Clovis). La fille du comte de Pontieu, nouvelle du XIII^e siècle, 393.
— Les plus anciennes chartes en langue provençale, 379.
Brunot (Ferdinand). Histoire de la langue française, t. VII, 349.
Brunšmid (J.). Un exemplaire des « tabellae defixionum » de Kupa, 123.
Bubnow (Nicolas). Arithmetische Selbstständigkeit der europäischen Kultur, 384.
— Voir *Gilberti papae opera*.
Bučar (F.). Les comptes de l'imprimerie croate-slovène d'Urach-Tübingen, 1562-1563, 154.
Buday (Arpád). Le problème du soi-disant dieu thrace à cheval, 196.
Bulić (Mgr *Frano*). Commentationes gratulatoriae Francisco Bulić of XV vitae lustra feliciter peracta, 123.
— La basilique de Saint-Pierre de Solin, 135.
— L'empereur Dioclétien, 123.
Bulletin d'archéologie et d'histoire dalmate, 114.
Bulletin de l'Association du musée de Slovénie, 114.
Bulletin de la Société archéologique croate, 114.
Bulletin de la Société scientifique de Skoplje, 115.

Caggese (R.). Roberto d'Angiò e i suoi tempi, 100.
Calendar of chancery warrants; I : 1244-1326, 191.
Calendar of the close rolls. Richard II, 1396-1399, 435.
Cambridge (the) history of English literature; t. XV : General Index, 436.
Caron (Pierre). Recueil de textes législatifs et administratifs concernant les biens nationaux, 358.
Cartellieri (Alexander). Weltgeschichte als Machtgeschichte, 382-911, 170.
Cerasoli (Matteo). Di alcuni vescovi poco noti, 101.
Cerović (Perar D.). La Vierge à l'habit, 148.
Cessi (Roberto). La tregua fra Venezia e Genova nella seconda metà del sec. XIII, 90.
— Sulle fonti dell' età gotica e longobarda, 73.
— et *Bosmin (P.)*. Documenti finanziari della Repubblica di Venezia, 90.
Chabod. Di alcuni studi recenti sull' età comunale e signorile nell' Italia settentrionale, 78.
Chaboseau (A.). Histoire de la Bretagne avant le XIII^e siècle, 389.
Chaume (abbé *M.*). Les origines du duché de Bourgogne, 2^e partie, 386.
Charliat (Pierre). Le marché de la Baltique et Colbert, d'après les comptes de la douane du Sund, 359.
Chartularium Studii Bononiensis, 105.
Chaytor (H. J.). Les chansons de Perdigon, 393.
Chevalley (Abel). Thomas Deloney, 364.
Chiappelli (Luigi). Disegno della più antica storia di Pistoia, 93.
— I nomi di donna in Pistoia dall' alto medioevo al sec. XIII, 76.
— Maestri e scuole in Pistoia fino al sec. XIV, 104.
— Un carteggio di Parte Nera degli anni 1320-1322, 93.
Chrétien de Troyes. Guillaume d'Angleterre; publ. par *Maurice Wilmotte*, 392.
Clapham (J. H.). An economic history of modern Britain. The early railway age, 344, 422.
Clouzot (Henri). La manufacture de Jouy et la toile imprimée au XVIII^e siècle, 446.
Codex diplomaticus regni Croatiae, Dalmatiae et Slavoniae, 113.

Digitized by Google

Cohen (Gustave). Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français au Moyen Age, 399.
Cohn (Willy). Das Zeitalter der Normanner in Sizilien, 99.
Cole (G. D. H.). A short history of the british working class movement, 376.
Colonies (les) françaises, 434.
Constantinesco. L'évolution de la propriété rurale et la réforme agraire en Roumanie, 356.
Corović (V.). Bosnie et Herzégovine, 143.
— L' « Anonymi descriptio Europae orientalis » de 1308, 145.
— Le ban bosniaque Kulin, 1180-1204, 142.
— Le Moyen Age bosniaque, 144.
— Luka Vukalović, 160.
— Recueil d'écrits politiques, économiques et sociaux, 140.
— Relations entre les Monténégrins et l'Albanie au début du XVIIIe siècle, 155.
— Saint Sava dans la tradition populaire, 142.
Coulton (G. G.). The medieval village, 354.
Cremošnik (G.). Le commerce d'importation en Serbie, 1282-1283, 149.
— Nos associations commerciales au Moyen Age, 149.
— Nos esclaves au Moyen Age, 144.
Crepaldi. Dante, 109.
Cresson (André). Les courants de la pensée philosophique française, 190.
Croce (Benedetto). Poesia di Dante, 109.
— Storia della storiografia italiana nel secolo XIX, 69.
Crue (Francis de). L'ami de Rousseau et de Necker : Paul Moultou à Paris en 1778, 415.
Ćuk (Juraj). La noblesse et la « župa » de Požega jusqu'au milieu du XIVe siècle, 139.
Cutolo (Alessandro). Il regno di Sicilia negli ultimi anni di vita di Carlo II d'Angiò, 99.
Ćuturić (fr.). Les Franciscains parmi le peuple croate, 139.
Cuzacq (R.). Un maître de forges du Périgord dans la deuxième moitié du XVIIIe s., 364.
Cvijić (Jovan). La péninsule balkanique, 156.
— Recueil de travaux dédiés à Jovan Cvijić, 133.
Cvjetković (Boža). Histoire de la République de Raguse, 150.
— Le palais de Raguse, 150.
— Raguse et Pierre le Grand, 150.

Da Costa (Uriel). Exemplar humanae vitae ; trad. par *A. B. Duff* et *Pierre Kaan*, 197.
Dalton (O. M.). Voir *Gregor of Tours*.
D'Amia (A.). Studi sull' ordinamento giudiziario e sulla procedura delle curie Pisane nel sec. XII, 94.
Daniëls (Eugeen). De inwallen der Hongaren 383.
Daudé-Bancel (A.). La réforme agraire en Russie, 355.
Davidson. Geschichte von Florenz, 94.
Davies (E.). The small landowners, 1780-1832, 354.
Day (Clive). The distribution of industrial occupations in England, 1841-1861, 367.
Dehio (Georg). Handbuch der Kunstdenkmaler : Mitteldeutschland, 445.
Del Lungo (Isidoro). Storia esterna, vicende avventure d'un piccol libro de' tempi di Dante, 110.
Demangeon (Albert). Les Iles britanniques, 345.
— Pêcheries et ports de pêche de la mer du Nord, 362.
Dept (G.). Les marchands flamands et le roi d'Angleterre, 1154-1216, 358.
Descamps (Jean). Histoire de la corporation des orfèvres de Lille, 365.
Descartes. Correspondence of Descartes and Constantin Huyghens, 1635-1647, 198.
Desmarest (Charles). Le commerce des grains dans la généralité de Rouen à la fin de l'Ancien régime, 361.
Des Marez (G.). Le problème de la colonisation franque et du régime agraire dans la Basse-Belgique, 381.
De Sagher (Henry E.). L'immigration des tisserands flamands et brabançons sous Édouard III, 364.
Dessau (Hermann). Geschichte der römischen Kaiserzeit, II, 1, 169.
De Wulf (Maurice). Histoire de la philosophie médiévale, 5e édit. franç., 399.
Diehl (Charles). Une République patricienne : Venise, 89.
Dill (Sir *Samuel*). Roman society in Gaul in the Merovingian age, 382.
Dimitrijević (Steva M.). Histoire du patriarcat de Peć, 147.
— Le plan révolutionnaire du métropolite Stevan Stratimirović, 159.
— Saint Sava dans la croyance et dans la tradition populaires, 142.
Djerić (N.). Histoire générale du commerce, 161.
— *(V.)*. Quelques problèmes essentiels de l'ethnographie de la Vieille-Serbie et de la Macédoine, 146.
Djivanović (D.). Le culte de saint Sava dans la littérature catholique ragusaine, 141.
Djordjević (R.). Le journal de voyage de Simon Clément en 1715, 154.
— *(Tih. R.)*. La population de la Serbie en 1690, 155.

Digitized by Google

Djordjević (Tih. R.). La Serbie du prince Miloš, 159.
— Le peuplement de la Serbie dans la première moitié du XIXe siècle, 157.
— Les colonies serbes qui ont subsisté aux environs de Budo, 157.
— Les reliques serbes en Palestine, 147.
— Serbia and the Holyland, 129.
— *(Vladan)*. Extraits des archives d'État de Vienne, 113.
— La Serbie et la Grèce, 162.
— Les rapports du Monténégro avec l'Autriche, 1814-1894, 160.
Documents sur l'activité civilisatrice des Franciscains de Bosnie, 153.
Dominions Office (the) and Colonial office list for 1927, 435.
Donat (Jean). Une commune rurale à la fin de l'Ancien régime, 356.
D'Ovidio. Il patriotismo nazionale di Dante, 109.
Doughty (Arthur G.). Rapport des Archives publiques pour l'année 1913, 419.
Dubosq (G. Z.). Le livre français et son commerce en Hollande, 1750-1780, 360.
Duff (A. B.). Voir *Da Costa*.
Du Halgouet (Hervé). Le duché de Rohan et ses seigneurs, 354, 416.
Dumas (Auguste). Quelques observations sur la grande et la petite propriété à l'époque carolingienne, 353, 383.
Dunham (Arthur Louis). The basis of the new commercial policy of Napoleon III, 367.
— The influence of the anglo-french treaty of commerce of 1860, 367.
Dupont (Étienne). L'aumônier des corsaires : l'abbé Jouin, 1672-1720, 363.
Dussaud (René). Topographie historique de la Syrie antique et médiévale, 236.

Economisch-historisch Jaarboek, 198.
Edwards (Bateman). A classification of the mss. of Gui de Cambrai's « Vengement Alixandre », 396.
Egidi. Ricerche sulla popolazione dell' Italia meridionale nei sec. XIII e XIV, 101.
— Storia medievale, 70.
Ekkehart IV. Casus Sancti Galli ; trad. par *G. Meyer von Knonau ;* 2e édit. par *Placid Bütler*, 183.
Elezović (Glišа). Les fauconniers et la fauconnerie, 155.
— Les sources turques de notre histoire, 155.
Elzinga (S.). Het voorspel van den orloog van 1672, 359.
Enlart (Camille) et *Roussel (Jules)*. Catalogue général de sculpture comparée au palais du Trocadéro, t. II, 434.
Ercole (F.). Comuni e signori del Veneto, 81.
— Impero e papato nella tradizione giuridica bolognese, 81.
— L'unità politica nel pensiero di Dante, 110.
— Medio evo e Rinascimento nella dottrina politica di Dante, 110.
Erdeljanović (J.). La plus ancienne occupation slave dans le Banat, 136.
— Le vieux Monténégro, 156.
Espinas (Georges). Une petite correspondance des marchands drapiers de Douai et de Paris en 1313, 360.
Evans (J.) et *Studer (Paul)*. Saint Joan of Orléans, scenes from the xvth century, 406.

Fage (René). L'édit de 1666 sur les familles nombreuses, 190.
Fancev (Franjo). La plus ancienne liturgie en Croatie savienne, 135.
— Les jeux rituels de la cathédrale de Zagreb, 139.
Favaro (Antonio). Di un tentativo per procurare una nuova emigrazione di scolari dallo studio di Bologna a quello di Padova, 104.
Fedele (P.). La coscienza della nazionalità in Italia nel medio evo, 109.
Federici (V.). Chronicon Vulturnense del monaco Giovanni, 72.
Fersen (Axel von). Dagbok ; publ. par *Alma Söderhjelm*, 444.
Flaskamp (Franz). Das hessische Missionswerk des hl. Bonifatius, 382.
Forti Scuto (A.). Voir *Boèce*.
Foster (Sir *William*). The embassy of Sir Thomas Roe to India, 1615-1619, 174.
Foulet (Lucien). Voir *Renart (Jean)*.
Frangulis (A. F.). La Grèce et la crise mondiale, 195.
Frank (Tenney). An economic history of Rome, 404.
Frere (W. H.). Antiphonale Sarisburiense et Graduale Sarisburiense, 237.
Friederici (G.). Der Charakter der Entdeckung und Eroberung Amerikas durch die Europäer, 358.
Friedländer (Max. J.). Hugo van der Goes, 445.
Funck-Brentano (Franz). L'Ancien régime, 343.
Fumi. Eretici e ribelli nell' Umbria, 103.

Gabotto (F.). Le origini signorili del Comune, 77.
— Storia di Torino, 86.
Gaëte (Gaudin, duc *de)*. Mémoires, 371.
Gandilhon (Alfred). Catalogue des actes des

Digitized by Google

archevêques de Bourges antérieurs à l'an 1200, 378.
Garsia (Augusto). Il Magnifico e la Rinascita, 111.
Gavrilović (Mihajlo). Extraits des archives de Paris, pour servir à l'histoire de la première insurrection serbe, 113.
— La politique étrangère de la Serbie jusqu'en 1835, 159.
Genouilhac (abbé *de*). Les écritures cunéiformes et leur déchiffrement, 182.
Gilberti (Silvestri papae). Opera mathematica; publ. par *Nicolas Bubnow*, 384.
Gillespie (Frances Elma). Labor and politics in England, 1850-1867, 347.
Glušac (Vaso). L'Église bosniaque bogomile au Moyen Age, 142.
Goldmann (Emil). Beiträge zur Geschichte des fränkischen Rechts, 382.
Gombosi (Georg). Spinello Aretino, 107.
Grandes Chroniques de France, t. IV; publ. par *Jules Viard*, 377.
Grandjean (P. B.). Det danske Rigsvaaben, 430.
Grandin. Bibliographie générale des sciences juridiques, politiques, économiques et sociales de 1860 à 1925-1926, 432.
Granić (F.). Die Subscriptionen in den datierten griechischen Handschriften des IX u. X. Jahrhunderts, 126.
Gras (S. N. B.). The rise and development of economic history, 337.
Grauers (Sven). Bidrag till kännedomen om det karolinska envældets uppkomst, 444.
Gregor of Tours. History of the Franks; trad. par *O. M. Dalton*, 378.
Grimaldi (Natale). La signoria di Barnabò Visconti e di Regina della Scala in Reggio, 1371-1385, 92.
Griveć (F.). L'orthodoxie de Cyrille et Méthode; sources de leur théologie, 136, 147.
Grizziotti-Kretschmann (Jenny). L'agriculture et les conditions économiques dans la Russie des Soviets, 355.
Grosse (die) Politik der Europäischen Kabinette, 1871-1914, 39, 447.
Gruden (Josip). Histoire du peuple slovène, 117.
Grujić (Jevrem). Mémoires, 161.
— *(Radoslav M.)*. La mère de Dušan, Théodora, 149.
— La topographie des métochies de Chilandar, 147.
— L'Église serbe orthodoxe, 154.
— Le clergé paroissial serbe au Moyen Age, 147.
— Les colonies serbo-croates en Styrie, 156.
— Organisation de la « župa » des Konavli, 144.
Guébin (Pascal). Voir *Petri Vallium Sarnii*.
Guéneau (L.). Paris. Les industries et le commerce de la soie et des soieries à la fin de l'Ancien régime, 364.
Guerrini (P.). Per la storia dell' organizzazione ecclesiastica della diocesi di Brescia nel medio evo, 102.
Gui (Bernard). Manuel de l'inquisiteur; trad. par *G. Mollat*, 377.
Guidi (P.). Gli antichi vescovi di Lucca, 101.
Guillaume de Lorris et *Jean de Meun*. Le roman de la Rose; publ. par E. *Langlois*, 391.
Gundolf (Friedrich). Cæsar. Geschichte seines Ruhms. Cæsar im XIX^es Jahrhundert, 167.
Gunnell (Doris). Sutton Sharpe et ses amis français, 190.

Halévy (Élie). Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle. Épilogue, 348.
Halphen (Louis). Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI^e siècle, 380.
— et *Sagnac (Philippe)*. Peuples et civilisations, t. III. Voir *Piganiol*, 236.
Haskins (Charles Homer). The renaissance of the twelfth century, 398.
Haumant (É.). Les origines de la lutte pour la Macédoine, 146.
Hauptmann (L.). Délimitation de la Pannonie intérieure à l'époque des princes Pribina et Kocelj au IX^e siècle, 137.
— L'établissement des Croates dans les Balkans, 132.
Hauser (Henri). A propos des idées économiques de Calvin, 369.
Heisig (Karl). Studien zur Chanson de la Croisade contre les Albigeois, 379.
Heller (Bernard). Bibliographie des œuvres d'Ignace Goldziher, 436.
Henderson (Bernard W.). The great war between Athens and Sparta, 182.
Henri-Robert. Visages de Paris : le Palais de justice, 189.
Higelin (Maurice). Éphémérides d'Altkirch, 434.
Hilka (Alfons). Rolandsmaterialien, I, 394.
Histoire littéraire de la France, t. XXXVI, 2^e fasc., 433.
Hœpffner (E.) et *Alfaric (Prosper)*. La chanson de Sainte-Foy, 395.
Hoffiller (V.). Poteries romaines à Vinkovci, anc. Cibalae, 123.
Hogarth (David George). The twilight of history, 177.
Huguet (Edmond). Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle, fasc. 4-6, 434.
Humberstone (Thomas Lloyd). University reform in London, 194.
Hyma (Albert). The Christian renaissance;

Digitized by Google

a history of the « Devotio moderna », 408.

Ilić (Jordan). Die Bogomilen in ihrer geschichtlichen Entwickelung, 142.
Imperiale di Sant' Angelo (Cesare). Annali Genovesi di Caffaro e dei suoi continuatori, 72.
— Genova e le sue relazioni con Federico II di Svevia, 88.
Iširkov (A.). Les confins occidentaux des terres bulgares, 146.
Ivanov (J.). Les Bulgares en Macédoine, 146.
Ivić (A.). Au temps de Karageorges et de son fils Alexandre, 160.
— Contributions à l'histoire de la Croatie et de la Slavonie aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, 153.
— Documents de géographie historique, 150.
— L'attitude de l'Autriche lors du soulèvement serbe sous Miloš Obrenović, 159.
— L'émigration serbe en Slavonie au XVI^e^ siècle, 156.
— Les migrations serbes en Croatie aux XVI^e^-XVIII^e^ siècles, 156.
— Tables généalogiques des dynasties et de la noblesse serbes, 148.

Jacob (Karl). Quellenkunde der deutschen Geschichte im Mittelalter, 183.
Jagić (Vatroslav). Cyrille et Méthode, 136.
— Jurge Krišanić, 154.
Jakić (Živko). Histoire des Serbes, Croates et Slovènes, 118.
Jakšić (G.). La première alliance serbo-grecque, 1867-1868, 162.
— *(Milutin)*. La jeunesse de saint Sava, 141.
Jakubovich (E.). P. Mester, 195.
Jameson (J. Kranklin). The american Revolution, considered as social movement, 374.
Jeanroy (Alfred). Le chansonnier d'Arras, 391.
Jelačić (J.). La révolution paysanne en Croatie-Slavonie, 1848-1849, 160.
Jelenić (Fra *Julijan*). Histoire de l'Église chrétienne, 154.
— La culture et les Franciscains bosniaques, 153.
— L'arrivée des Franciscains en Bosnie, 139.
— Necrologium Bosnae Argentinae, 153.
Jireček (Constantin). Geschichte der Serben, 117.
— Staat und Gesellschaft im mittelalterlichen Serbien, 117.
Johnsen (O. A.). Le commerce entre la France méridionale et les pays du Nord sous l'Ancien régime, 359.
Jovanović (Slobodan). Le parti constitutionnel serbe et son gouvernement, 160.
Jovanović (Slobodan). Le second règne de Miloš et Michel. Le règne de Milan Obrenović, 151.
Kaan (Pierre). Voir *Da Costa*.
Jullian (Camille). Histoire de la Gaule, t. VII et VIII, 381.

Karaman (Lj.). L'influence byzantine sur l'art dalmate, 127.
— Un trésor funéraire avec des sous d'or de Constantin V Copronyme, 126.
Kawerau (Siegfried). Les livres d'histoire en Allemagne, notamment depuis 1923, 184.
Kehr (P. Fr.). Regesta pontificum romanorum. Italia pontificia, t. VI, 74.
Kennedy (Arthur G.). A bibliography of writings on the english language to the end of 1922, 435.
Kidrič (F.). Die protestantische Kirchenordnung der Slovenen im XVI Jahrh., 154.
— Les francs-maçons dans l'Illyrie napoléonienne, 159.
Kingsford (Charles Lethbridge). Additional notes to *A survey of London* by John Stow, 435.
Klaić (Vjekoslav). La Pragmatique Sanction, 152.
Kos (F.). Documents pour l'histoire slovène, 130.
— Histoire de Gorica, 137.
— Histoire des Slovènes et leur conversion au christianisme, 137.
Kostić (K.). Documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie serbes, 149.
— Étude hagiographique et historique sur Stevan Stiljanović, 148.
— Genèse de l'orientation vers la culture allemande chez les Serbes, 158.
— L'armée de Jean Hunyade en 1448, 146.
— L'incendie de Skoplje, 1689, 155.
— Nos nouvelles cités du Sud, 150.
Kostrenčić (Marko). Histoire du droit croate. 145.
— L'épopée serbe et la bataille de Kosovo, 15 juin 1389, 145.
Kötzschke (Rudolf). Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters, 380.
Kovačić (F.). Contributions à l'histoire religieuse des Slovènes au XVII^e^ siècle, 154.

Labriola (Arturo). Capitalismo, disegno storico, 369.
Lalande (André). Vocabulaire technique et critique de la philosophie, 178.
Landini (Giuseppe). Appunti di critica storica per l'origine e la vita delle fraternità laïcali in Italia, 102.
Lange (Oskar). L'établissement des villes

Digitized by Google

d'après le droit allemand dans la Pologne occidentale, 172.
Långfors (Arthur). Recueil général des jeux-partis français, 187, 392.
Langlois (Ch.-V.). La vie en France au Moyen Age, 396.
Lanson (Gustave). Esquisse d'une histoire de la tragédie française, 433.
— *(René)*. Le goût du Moyen Age en France au XVIIIe siècle, 446.
Lapčević (Dragiša). Histoire du parti socialiste serbe, 161.
— La police rurale en Serbie, 149.
— Notre ancienne économie rurale, 149.
Lapkès (Jean). La main-d'œuvre agricole en Allemagne de la fin du XVIIIe siècle à 1926, 355.
Laroche (Ém.). Cartes historiques, 179.
Larzovski (Emilij). Histoire de la commune noble de Turopolje, 139.
Lascaris (Michel). Princesses byzantines dans la Serbie du Moyen Age, 126.
— *(S.)*. La politique extérieure de la Grèce avant et après le Congrès de Berlin, 162.
Lasteyrie (Robert de). L'architecture religieuse en France à l'époque gothique; publ. par *M. Aubert*, 400.
Laurent (Gustave). L'insurrection du 1er prairial an III à Reims, 375.
Laursen (L.). Traités du Danemark et de la Norvège; t. VII : 1676-1682, 173.
La Villemarqué. Sa vie et ses œuvres, 189.
Lazzarini (V.). Il preteso documento della fondazione di Venezia, e la cronaca del medico Jacopo Dondi, 90.
Lazowski (Journal des tournées de) publ. par *Henry Hauck*, 344.
Lefebvre (Georges). Voir *Stubbs (William)*.
Legendre (A.-F.). La civilisation chinoise moderne, 184.
Leicht (S.). Parlamento Friulano, 88.
Lénine (V. I.). Pages choisies, t. I, 443.
Lescure (Jean). Des crises générales et périodiques de surproduction, 371.
Lesne (E.). L'économie domestique d'un monastère au IXe siècle, 353.
Letonnelier (G.). Étude critique sur le « Loyal serviteur » et son Histoire de Bayart, 188.
Levett (miss *A. E.*). The financial organization of manor, 354.
Lhéritier (Michel). Les documents diplomatiques allemands sur les origines de la guerre, 44.
— Projet d'annuaire international de bibliographie historique, 240.
Liepopili (A.). L'évêque de Ston = Raguse, 147.
Lipson (E.). An introduction to the economic history of England, vol. I, 338.
Lipson (E.). The history of the english woollen and worsted industry, 345.
Lodge (miss *Eleanor C.*). Gascony under english rule, 389.
Lorenzo de' Medicis. Scritti scelti; publ. par *Egidio Bellorini*, 111.
Lot (Ferdinand). Le « jugum », le manse et les exploitations agricoles de la France moderne, 353.
Louis (Paul). Histoire de la classe ouvrière en France, de la Révolution à nos jours, 375.
Lowis (Douglas W.). The history of the Church in France, 950-1000, 383.
Luchaire (Julien). Les démocraties italiennes, 96.
Lyon (Ernest). Voir *Petri Vallium Sarnii*.

Maggini (F.). Chronichetta de' Cerchi, 96.
Maiocchi (Rodolfo). Codice diplomatico dell' Università di Pavia, 105.
Mal (J.). L'émigration des Uskoks et les provinces slovènes, 157.
Man (Henri de). Au delà du marxisme, 179.
Manaresi. Gli atti del comune di Milano fino al 1217, 87.
Manco (G.). Les étrangers dans les campagnes françaises, 346.
Manojlović (Gavro). Le millénaire de l'ancien royaume croate, 134.
Marasović (J.). La vie domestique dans le vieux Zagreb, 152.
March (Lucien). Mouvement des prix et des salaires pendant la guerre, 376.
Margulić (A.). Historische Grundlagen der südslavischen Sprachgliederung, 134.
Marion (Marcel). Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire, 371.
Maritain (Jacques). Trois réformateurs : Luther, Descartes, Rousseau, 175.
Marjanović (Č.). Saint Jean Vladimir et les origines de la littérature slave, 137.
Marković (V.). Les moines et les monastères orthodoxes dans la Serbie du Moyen Age, 147.
— Les Serbes du Moyen Age considéraient-ils la Macédoine comme bulgare? 146.
Martin (Gaston). Nantes et la Compagnie des Indes, 1664-1769, 360.
— *(Germain)*. Histoire économique et financière, 341.
Martonne (Emmanuel de). Les Alpes, 346.
Masson (Paul). Encyclopédie départementale des Bouches-du-Rhône : l'industrie, 366.
— Marseille pendant la guerre, 366.
Matasović (Josif). Essais d'historiographie paulicienne, 143.
— *(J.)*. Au siècle galant, 153.

Digitized by Google

Matasović (J.). Die Briefe des Grafen Sermage aus dem siebenjæhrige Kriege, 153.
Mathiez (Albert). La vie chère et le mouvement social sous la Terreur, 374.
Mathorez. Note sur les Italiens en France, du XIIIe siècle jusqu'au règne de Charles VIII, 84.
Mail (Josef). Bibliographie de la fondation de l'État yougoslave, 162.
Matter (Paul). Cavour et l'unité italienne, t. III, 425.
Maubourguet (J.-M.). Le cartulaire de l'abbaye de Cadouin, 388.
— Le Périgord méridional, des origines à l'an 1370, 388.
Maurette (F.). Le pétrole ; étude de géographie économique, 345.
Maurović (Milivoj). L'administration croate au XVIIe siècle, 152.
Maxwell (Constantia). Irish history, 1509-1610, 193.
Mažuranić (Vladimir). Contributions à un dictionnaire juridique historique, 113.
Mazzantini. A proposito di recenti discussioni sul carattere dell' attività storiografica, 69.
Méjane (Robert). Pour notre rapide relèvement dans l'abondance et dans la paix, 434.
Mélanges. Sixième centenaire de la mort de Dante, 108.
Mélanges offerts à Oswald Balzer, 438.
Melik (Anton). Histoire des Serbes, Croates et Slovènes, 118.
Mémoires de *Voltaire*, suivis de Mélanges divers ; publ. par *Paul Souday*, 413.
Mendes Correa (A.). Os povos primitivos da Lusitania, 177.
Merisi (A.). L'evvangelizzazione dell' Alta Italia, e l'origine della sede episcopale di Milano, 102.
Meunier (chanoine *J.-M.*). L'emplacement d'Uxellodunum Caturcorum, 186.
Michels (Roberto). Francia contemporanea, 428.
Mihaldžić (St.). Le soulèvement serbe dans la Baranja, 1703-1710, 158.
Mijatović (Ćedomir). Monographie du despote Georges Branković, 115.
Milćević (Milan D.). Livre d'or des hommes célèbres du peuple serbe, 115.
Miller (Alexandre). Essai sur l'histoire des institutions agraires de la Russie centrale, 355.
Mirković (Lazar). Sœur Jefimija, 148.
— et *Tatić (Zarko)*. Le monastère de Marco, 129.
Mitteilungen des Musealvereins für Krain, 114.
Modestin (J.). La légende de l'arrivée des Croates dans les Balkans, 136.
Mollat (G.). Voir *Gui (Bernard)*.
Molmenti (Pompeo). La storia di Venezia nella vita privata ; 7e édit., I : La grandezza, 89.
Monneret de Villard (W.). L'organizzazione industriale nell' Italia longobarda durante l'alto medio evo, 75.
Montessus de Ballore (R. de). Index generalis, 1926-1927, 432.
Monumenta Germaniae historica. Epistolae karolini aevi, t. IV ; publ. par *Perels*, 378.
Monumenta historico-juridica Slavorum meridionalium, 113.
Monumenta Ragusina, 151.
Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium, 112.
Monuments Piot, t. XXVIII, 432.
Morant (Georges de). Le « sang royal de France », 435.
Morghen (R.). Matteo Rosso Orsini, 97.
Mornet (Daniel). La pensée française au XVIIIe siècle, 412.
Murko. Importance de la Réforme et de la Contre-Réforme pour la vie spirituelle des Yougoslaves, 152.
Musart. La réglementation du commerce des grains au XVIIIe siècle, 362.
Mutterer (Maurice). La reine Sibylle, 197.

Nagy (Josef). Documents de la dynastie nationale croate, 135.
Nahtigal (R.). La formation du glagolitique, 136.
Nardi. Il concetto dell' Impero nello svolgimento del pensiero Dantesco, 110.
Netzer (abbé *H.*). La condition des curés ruraux du Ve au VIIIe siècle, 372.
Niceforo (A.). I Germani. Storia di un' idea e di una razza, 75.
Nisot (Pierre J.). Le droit d'armoiries, 430.
Nogaro (B.). et *Weil* (lieutenant-colonel). La main-d'œuvre étrangère et coloniale pendant la guerre, 366.
Novak (Grga). L'alleanza veneto-serba, 145.
— L'île et la ville de Hvar, 140.
— L'Italie et la formation de la Yougoslavie, 161.
— Split dans le commerce international, 162.
— *(Viktor)*. Contribution à l'étude des mss. anciens de Léon Ier le Grand et d'Isidore de Séville, 138.
— Evangelium Spalatense, 138.
— Le partage des terres du monastère de Saint-Benoît de Split, 138.
— Scriptura Beneventina, 138.
Novaković (Stojan). Recueil des lois des États serbes du Moyen Age, 130.

Digitized by Google

Ottokar (N.). Il comune di Firenze alla fine del Dugento, 80.
Ottonello. Dante esposto al popolo, 108.
Oxenstierna (Axel). Skrifter och brefvexling, 1632, 444.

Page (William). The Victoria history of the counties of England. Huntingdonshire, t. I ; publ. par *William Page* et *Granville Proby*, 194.
Pais (Ettore). Serie cronologica delle colonie romane, 2e partie, 182.
Paladino (G.). Historia sicula, 1250-1293, 73.
Pantelić (D.). Les tentatives des Autrichiens pour s'emparer de Belgrade, 1787-1788, 158.
Pardi. I registri angioini e la popolazione Calabrese del 1276, 101.
Pareti (Luigi). Le origini etrusche, 163.
Parodi (E. G.). Poesia e storia nella Divina Commedia, 109.
Passerini. Dante, 108.
Patsch (C.). Historische Wanderungen im Karst und an der Adria, 121.
Péquart (Marthe et *Saint-Just)* et *Le Rouzic (Zacharie)*. Le Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan, 434.
Perels. Voir Monumenta Germaniae historica.
Perini (C.). La Divina Commedia narrata sinteticamente al popolo, 109.
Perojević (Marko). Théodose, évêque de Nin, 879-892, 139.
Perrier (J.-L.). Le siège de Barbastre, 392.
Perrin (E.). La bourgeoisie dauphinoise d'après les chartes de franchise, 372.
Perrot (Ernest). Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique, 337.
Petković (Lj.). La ville de Smederevo, 150.
— *(V.)*. Catalogue illustré des anciens monuments religieux de la Serbie méridionale, 148.
— Inscriptions et épigraphes recueillies dans les anciennes églises serbes, 145.
— L'arbre généalogique des Nemanides, 148.
— *(Živko)*. Les Bulgares et les Slaves des Balkans, 137.
— Monographie du monastère de Ravanica, 129.
— Une hypothèse sur le čar Samuel, 128.
Petri Vallium Sarnii monachi. Hystoria Albigensis, t. I ; publ. par *Pascal Guébin* et *Ernest Lyon*, 377.
Petrović-Tunguz (Danilo). L'écho du fusil de Nevesinje, 160.
Picard (Roger). Une draperie franc-comtoise au XVIIIe siècle, 434.
Picotti (B.). Qualche osservazioni sui caratteri delle signorie italiane, 81.
Pićvević (Ivan). Histoire de Poljice, 139.
Pietri-Tonelli (Alfonso de). Traité d'économie rationnelle, 340.
Piganiol (Arthur). La conquête romaine, 236.
Pirenne (Henri). Les villes du Moyen Age, 338.
Plekhanof (Georges). Introduction à l'histoire sociale de la Russie, 344.
Pocquet du Haut-Jussé. Mme de Sévigné et la Bretagne, 415.
Politique (la) extérieure de l'Allemagne, 1870-1914, t. I, 40, 449.
Pompeati (A.). Dante, 109.
Poole (Reginald Lane). Essays in history presented to Reginald Lane Poole ; publ. par *H. W. C. Davis*, 191.
— *(Stanley Lane)*. The Mohammadan dynasties, 197.
Popović (Dušan). Problèmes concernant les Serbes de Vojvodina, 157.
— *(Pavle)*. Chronologie des travaux de saint Sava, 141.
— de l'unité de la littérature yougoslave, 118.
— et *Čorović (Vladimir)*. Documents de littérature, histoire et folklore, 114.
— *(Pera)*. Le sceau de saint Sava, 141.
— *(Vasilj)*. Histoire yougoslave, 118.
— La politique française et autrichienne dans les Balkans à l'époque de Napoléon III, 160.
Porée (Ch.). Cahiers des curés et des communautés ecclésiastiques du bailliage d'Auxerre pour les États généraux de 1789, 372.
Posthumus (N. W.). De speculatie in tulpen 1636-1637, 362.
— De industriele concurrentie tusschen Noorden-Zuid nederlandsch nijverheidscentre, XVII-XVIII eeuw, 366.
Power (Eileen). The english wool trade in the reign of Edward IV, 358.
Prelog. Études et portraits historiques, 162.
— Le mouvement de renaissance slave, 160.
Premrou. Hippolytus de Hippolytis O. P. non è vescovo di Nona in Dalmazia, 154.
— Les archevêques catholiques à Skoplje, 155.
— Serie dei vescovi romano-catolici di Beograd, 154.
Proby (Granville). Voir *Page (William)*.

Radet (Georges). Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre, 2e série, 233.
Radev (J.). La Macédoine et la renaissance bulgare au XIXe siècle, 146.

Digitized by Google

Radojčić (N.). Le code de Dušan et ses rapports avec les basiliques grecques, 145.
— Les préoccupations contemporaines dans la vie et l'œuvre de saint Sava, 140.
Radonić (Jovan). Histoire des divers peuples slaves, 112.
— Histoire des Serbes de Hongrie, 136.
— Le soulèvement de Pera de Szegedin, 1735, 158.
Rajić (Jovan). Histoire des divers peuples slaves, 112.
Reade. The political theory of Dante, 109.
Recueil du roi Tomislav, 134.
Regesti di bandi, editti, notificazioni e provvedimenti diversi relativi alla città di Roma e allo Stato pontificio, 98.
Reinach (Salomon). Lettres à Zoé sur l'histoire des philosophies, 178.
Reinard (John R.). Amadas et Ydoine, roman du XIIIe siècle, 393.
Renart (Jean). Galeran de Bretagne, roman du XIIIe siècle ; publ. par *Lucien Foulet*, 393.
Répertoire des fonds des insinuations de Paris et des Bureaux des domaines de banlieue, série C6, par *Ernest Coyecque* et *Henri Prost*, 188.
Report on the mss. of the duke of Buccleugh and Queensberry ; vol. III : The Montagu papers, 191.
Report on the mss. of J. B. Fortescue preserved at Dropmore, t. X, 190.
Rešetar. La numismatique ragusienne, 151.
— Tableaux de l'ancienne Raguse, 151.
Restori (Vasco). Mantova e dintorni, 92.
Revue d'histoire et d'ethnographie, Slovénie, 115.
Revue hongroise des livres, 436.
Revue [hongroise] d'histoire militaire, 437.
Rey (Raymond). La cathédrale de Cahors et les origines de l'église à coupoles d'Aquitaine, 401.
Rho (Edmondo). Lorenzo il Magnifico, 111.
Richert (Gertrud). Mittelalterliche Malerei in Spanien, 444.
Rinaldis (A. de). S. Chiara, 107.
Rivière (abbé *Jean*). Le problème de l'Église et de l'État au temps de Philippe le Bel, 385.
Roberti. Gli elementi del diritto italiano e la scuola storica nazionalista, 75.
Roberts (G. B.). The fonctions of an English second chamber, 427.
Robinson (James Harvey). The ordeal of civilization, 177.
Rochegude (marquis *de*) et *Dumolin (Maurice)*. Guide pratique à travers le vieux Paris, 189.
Rodojčić. Les évêques de Budimlje, 147.
Romanski (St.). La famille de Karageorges en exil, 159.
Rousseau (J.-J.). Correspondance générale, t. VII, 414.
Roussel (Jules). Voir *Enlart (Camille)*.
Roy (Pierre-Georges). Index du Bulletin des recherches historiques (Canada), 184.
Rozov (V.). Les mss. serbes de Jérusalem et du Sinaï, 147.
Rutkowski (Jan). Le régime agraire en Pologne au XVIIIe siècle, 355.
Ruvarac (Dimitrije). Krušedol et Beočin, 148.
— La condition des populations serbes par éparchies, 157.
— Le patriarcat serbe, 147.
— Statistiques de l'archidiocèse de Syrmie-Karlovci, 1774-1910, 158.

Salvioli (G.). Storia economica d'Italia nell' alto medioevo, 74.
San Alberto (Joseph Antonio de). Carta a los Indios infideles Chiriguanos, 442.
Saria (Balvin). Le culte de Mithra dans les régions danubiennes, 123.
— Les monuments antiques de Prilep, 122.
Savić. La jeunesse de Svetovar Miletić, 161.
Savina (Jean). Le clergé de Cornouaille à la fin de l'Ancien régime et sa convocation aux États généraux de 1789, 372.
Schäfer (Dietrich). Das Mittelalter, 2e édit., 182.
Schiaffini (Alfredo). Per la storia di « parochia » e « plebs », 102.
Schiaparelli (L.). I diplomi di Ugo e di Lotario, di Berengario e di Adalberto, 71.
Schipa (Michelangelo). Il mezzogiorno d'Italia anteriormente alla monarchia, 98.
— Nobili e popolani in Napoli nel medio evo, 99.
Schmid (H. F.). Die Pfarrorganisation im Sorbenland, 199.
— Die wichtigen neueren Hilfsmittel zur Einführung in die Rechtsgeschichte der slavischen Völker, 199.
Schneider (Fedor). Die Entstehung von Burg-und Landgemeine in Italien, 75.
— Die Reichsverwaltung in Toscana, 568-1268, 75.
— Rom und Romgedanke im Mittelalter, 182.
Sclafert (Thérèse). Le Haut-Dauphiné au Moyen Age, 343.
— L'industrie du fer dans la région d'Allevard au Moyen Age, 363, 387.
Schmidt (Charles). Les archives économiques modernes, 337.
Sée (Henri). La draperie en Bretagne au XVIIIe siècle, 365.

Digitized by Google

Sée (Henri). La vaine pâture en France, 1836-1838, 354.
— La vie économique de la France, 1815-1848, 344.
— Le commerce des étrangers à Nantes pendant la minorité de Louis XIV, 359.
— Le commerce des toiles du Bas-Maine dans la première partie du XVIII^e siècle, 360.
— Le commerce du beurre et des salaisons en Bretagne au XVIII^e siècle, 360.
— L'économie rurale de l'Anjou dans la première moitié du XIX^e siècle, 354.
— L'industrie et le commerce de Vitré pendant la période révolutionnaire, 360.
— et *Vignols (L.)*. Mémoires sur le commerce, 1728, 359.
Segarizzi. Contributo alla storia delle congiure padovane, 90.
Sestan (Ernesto). Intorno ai primi podestà toscani, 82.
Shortt (Adam). Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le régime français, 370.
Siegfried (André). Les États-Unis d'aujourd'hui, 348.
Sinaiski (Vasili). Les XII Tables au point de vue de la chronologie de Rome, 165.
Sišić (Ferdo). Aperçu de l'histoire du peuple croate, 117.
— Deux séries d'annales latines du XVII^e siècle, 153.
— Histoire des Croates, 117, 140.
— La révolte paysanne de Croatie en 1573, 152.
— Le nom des Croates et des Serbes ; aperçu bibliographique, 131.
— L'évêque Strosmajer et la pensée yougoslave, 160.
Siudik (Ilija). Dubrovnik et ses environs, 151.
Skarić (V.). L'origine des Uskobs de Žumberak, 157.
— Origines monténégrines de l'élément orthodoxe dans la Bosnie du Nord-Ouest, 156.
Skerlić (Jovan). La « Jeunesse unie » et sa littérature, 161.
— La littérature serbe au XVIII^e siècle, 157.
— Svetozar Miletič, 161.
Skok (Petar). La toponymie illyrienne, 120.
Sneller (Z. W.). De Twentsche weefnijverheid omstreeks 1800, 365.
Söderjhelm (Alma). Voir *Fersen (Axel von)*.
Souday (Paul). Voir Mémoires de Voltaire.
Srebrnić (Josif). Les rapports du pape Jean X avec Byzance et les Slaves des Balkans, 134.
Stanojević (Stanoje). Atlas historique, 149.
— Histoire du peuple serbe, 117.
— Le tsar Dušan, 145.
Stein (Arthur). Der römische Ritterstand, 405.
Stephenson (Carl). The seignorial tallage in England, 354.
Stewart (Bryce M.). Canadian labor laws and the treaty, 351.
Stojanović (Ljubomir). Anciennes annotations et inscriptions, 113.
— La généalogie établie par Danilo, 144.
— L'Église serbe, 1459-1557, 158.
— Vieilles annales, 153.
— *(Sr. J.)*. Histoire de la franc-maçonnerie en Serbie, 159.
Strieder (Jakob). Jacob Fugger der Reiche, 410.
— Studien zur Geschichte kapitalischer Organisationsformen, 369.
Stubbs (William). Histoire constitutionnelle de l'Angleterre ; trad. par *Georges Lefebvre*, t. III, 237.
Studer (Paul). Voir *Evans (J.)*.
Sufflay. Serbes et Albanais, 149.
— Städte und Burgen Albaniens, 150.
Sykes (Sir *Percy*). The R. H. Sir Mortimer Durand, 420.
Szabo (Gi.). Les édifices du XVII^e siècle à Zagreb, 152.
Szekfü (J.). Le quatrième centenaire de la bataille de Mohács, 196.

Tafrali (O.). Le trésor byzantin et roumain du monastère de Poutna, 126.
Takizawa (M^lle *Matsuyo*). The penetration of money economy in Japan, 350.
Tallone (A.). Tomaso I marchese di Saluzzo, 1244-1296, 86.
Taranovski (F.). Les principes de l'égalité dans le code du tsar Dušan, 145.
Tarchiani (Nello). Firenze, 96.
Tarifa, cioè noticia dy pexi i mesure di luoghi e terre che s'adrova mercadantia per el mondo, 86.
Taroni (E.). Tavole sinottiche della Divina Commedia, 109.
Tatić (Ž.). Le monastère de Saint-Archange, 148.
Tawney (R. H.). Religion and the rise of capitalism, 368.
Terry-Blanc (Elsie). Cooperative movement in Russia, 376.
Thibaut de Champagne, roi de Navarre. Chansons ; publ. par *A. Wallenskõld*, 187, 392.
Thomas (Antoine). Mélanges de philologie et d'histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et ses amis, 186.
Tkalac (I.). Souvenirs ; publ. par J. Matasović, 160.
Toesca (Pietro). La pittura e la miniatura nella Lombardia, 107.

Digitized by Google

Tomanović (L.). Les Bouches de Cattaro, 1797-1814, 160.
Tomić (Svetozar). La campagne turque contre le Monténégro, 1712, 155.
— L'élevage et l'industrie du lait chez les Serbes, 149.
— Une tentative d'émigration de Monténégrins en Russie, 1754-1757, 151.
Torelli (Pietro). Capitanato del popolo, 81.
— Studi e ricerche di diplomatica comunale, 84.
Torre-Revello (José). Los archivos españoles, 185.
Tramond (Joannès). Manuel d'histoire maritime de la France, 2e édit., 188.
Trappes-Lomax (Richard). A history of the township and manor of Clayton-le-Moors, 194.
Trifonov (J.). Les discours de Kosma Presbiter, 143.
Truhelka (Ć.). Fondements historiques de la question agraire en Bosnie, 143.
— La « slava » ; son origine chez les Patarins, 143.
— Les lois agraires turques relatives à la Bosnie, 155.
Turri (V.). L'Italia nel libro di Dante, 108.

Unwin (George). The merchant adventurers Company in the reign of Elizabeth, 359.

Van Dillen (J. G.). De girobanken van Genua, Venetie en Hamburg, 370.
— De russische Revolutie, 443.
— Valuta moelijkheden en giro-verkeev tijdens de Republiek, 370.
Van Schelven (A.). Het begin van den slag bij Dover, 29 mai 1652, 198.
Vasić (Miloje). L'architecture et la sculpture en Dalmatie, 127.
Venturi (A.). Storia dell' arte italiana, t. VII-VIII, 105.
Vesović (R.). Le rôle des chefs religieux dans l'histoire du Monténégro, 156.
Vesselovskij (Alessio). Storia della letteratura russa, 431.
Viard (Jules). Voir Grandes Chroniques.
— *(Paul)*. Les conséquences économiques du blocus continental en Ille-et-Vilaine, 362.
Vidal (Mgr *J.-M.*). Histoire des évêques de Pamiers ; I : Bernard Saisset, 386.
Vinaver (Eugène). Études sur le Tristan en prose, 408.
— Le roman de Tristan et Iseut dans l'œuvre de Thomas Malory, 408.
Visser (Cornélis). Verkeersindustrieen te Rotterdam, 365.
Vitković (Dimitrije). Le voyage de saint Sava aux lieux saints, 1233-1235, 141.
Volpe (Gioacchino). Medio evo italiano, 77.
— Movimenti religiosi e sette ereticali nella società medievale italiana, 102.
Vukićević (Milenko). L'époque du despote Étienne, 146.
Vukić (J.). Le peuple serbe dans la crise orientale, 1875-1878, 160.
Vulić (Nikola). La campagne d'Octave en Illyrie. Le soulèvement de la Dalmatie et de la Pannonie, 123.
— La campagne de Philippe V de Macédoine contre les Romains en 199, 122.
— Latrones Dalmatiae atque Dardaniae, 122.
— Les Péonces, 121.
— Noms de lieu dans le « De aedificiis »de Procope, 126.

Wallenskõld (A.). Voir *Thibaut de Champagne*.
Waters (Charlotte M.). A short survey of the economic development of England and the colonies, 1874-1914, 346.
Weber (Max). Agrarverhältnisse im Altertum, 337.
— Die protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus, 368.
— Gesammelte Aufsätze zur Sozial-und Wirtschaftsgeschichte, 178.
Williams (Judith Blow). A guide to the printed materials for English social and economic history, 1750-1850, 193, 337.
Wilmotte (Maurice). Voir *Chrétien de Troyes*.
Wissenschaftliche Mitteilungen aus Bosnien und Hercegovina, 115.
Wood (William). Select documents of the Canadian war of 1812, t. III, 417.

Zaccagnini (Guido). Vita dei maestri e degli scolari nello studio di Bologna nei sec. XIII e XIV, 104.
Zdekauer. Fiera e mercato in Italia sulla fine del medioevo, 85.
Živanović (Živan). Histoire politique de la Serbie, 1858-1903, 161.
Zlatarsky (V. N.). Histoire des Bulgares, 117.
— La nationalisation de l'État et de l'Église bulgares au IXe siècle, 137.
Zucchetti (G.). Il chronicon di Benedetto di S. Andrea del Soratte, 71.
Županić (Niko). La Serbie blanche, 132.
— L'ethnogénèse des Yougoslaves, 120.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Pages

Bourgeois (Émile), de l'Institut. Les Archives d'État et l'enquête sur les origines de la guerre mondiale 39

Boutenko (V.). Un projet d'alliance franco-russe en 1856, d'après des documents inédits des Archives russes 277

Constant (G.). Politique et dogme dans les confessions de foi d'Henri VIII, roi d'Angleterre. 1

Levillain (L.). Essai sur les origines du Lendit 241

MÉLANGES

Pingaud (Albert). Napoléon III et ses projets de confédération italienne . . 333

Sée (Henri). Dans quelle mesure Puritains et Juifs ont-ils contribué aux progrès du capitalisme moderne? 57

Zeiller (Jacques). Une ébauche de vicariat pontifical sous le pape Zosime. 326

BULLETIN HISTORIQUE

Histoire de France. Le Moyen Age jusqu'aux Valois, par Louis Halphen . . 377

Histoire d'Italie. Moyen Age, par A. de Boüard. 69

Histoire économique et sociale. 1926-1927, par Henri Sée. 337

Histoire yougoslave, par V. Čorović 112

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Année sociologique, t. I (**Marc Bloch**) 176

Arnold (Ivor). « L'apparicion Maistre Jehan de Meun » et le « Somnium super materia scismatis » d'Honoré Bonet (**Clovis Brunel**). 407

Bickermann (Elias). Das Edikt des Kaisers Caracalla (**Ch. Lécrivain**) . . . 403

Bourde de La Rogerie (H.). Terres et seigneuries de la famille de Sévigné (**Henri Sée**) 415

Brandt (Otto). Heinrich Rantzau und seine Relationen an die dänischen Könige (**Henri Hauser**) 409

Brun (Auguste). La langue française en Provence, de Louis XIV au félibrige (**C. Brunel**). 411

Cartellieri (Alexander). Weltgeschichte als Machtgeschichte, 392-911 (**L. Halphen**). 170

Clapham (J. H.). An economic history of modern Britain. The early railway age (**Henri Sée**). 422

Dessau (Hermann). Geschichte der Römerzeit (**Ch. Lécrivain**). 169

Doughty (Arthur G.). Rapport des Archives publiques pour l'année 1923 (**R. de Kerallain**). 419

Du Halgouet (Hervé). Le duché de Rohan et ses seigneurs (**Henri Sée**). 416

Digitized by Google

Pages

FOSTER (Sir William). The embassy of Sir Thomas Roe to India, 1615-1619 (**Henri Sée**) 174
FRANK (Tenney). An economic history of Rome (**Ch. Lécrivain**) 404
GRANDJEAN (P. B.). Det danske Rigsvaaben (**Max Prinet**) 430
GUNDOLF (Friedrich). Cæsar, Geschichte seines Ruhms (**Ch. Lécrivain**) . . . 167
HYMA (Albert). The christian Renaissance ; a history of the « Devotio moderna » (**A. Renaudet**) 408
LANGE (Oscar). Lokacja miast wielkopolski wlasciwij na prawie niemieckiem w wiekach srednich (**Sigismond-Marie Jedlicki**) 172
LAURSEN (L.). Danmarks-Norges traktater, 1523-1750, t. VII (**Émile Laloy**). 173
MARITAIN (Jacques). Trois réformateurs : Luther, Descartes, Rousseau (**Henri Sée**) 175
MATTER (Paul). Cavour et l'unité italienne, t. III (**Georges Bourgin**) 425
Mémoires de VOLTAIRE, par Paul SOUDAY (**Henri Sée**) 413
MICHELS (Roberto). Francia contemporanea (**Georges Bourgin**) 428
MORNET (Daniel). La pensée française au XVIII^e siècle (**Henri Sée**) 412
NISOT (Pierre-J.). Le droit d'armoiries (**Max Prinet**) 430
PARETI (Luigi). Le origini etrusche (**Ch. Lécrivain**) 163
POCQUET DU HAUT-JUSSÉ. M^me de Sévigné et la Bretagne (**Henri Sée**) 415
ROBERTS (G. B.). The fonctions of an english Second Chamber (**René de Kerallain**) 427
ROUSSEAU (J.-J.). Correspondance générale, t. III (**Henri Sée**) 414
Saint Joan of Orleans, trad. par J. EVANS ; publ. par Paul STUDER (**Clovis Brunel**) 406
SINAISKI (Vasili). Les XII Tables (**Ch. Lécrivain**) 165
STEIN (Arthur). Der römische Ritterstand (**Id.**) 405
STRIEDER (Jakob). Jacob Fugger der Reiche (**Henri Hauser**) 410
SYKES (Sir Percy). The R. H. Sir H. Mortimer Durand (**René de Kerallain**). 420
VESSELOVSKII (Alessio). Storia della letteratura russa, trad. par E. DAMIANI (**E. Duchesne**) 431
VINAVER (Eugène). Le roman de Tristan et Iseut. Études sur le Tristan en prose (**Clovis Brunel**) 408
WOOD (William). Select documents of the Canadian war of 1812 : III, 1 (**René de Kerallain**) 417

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (184), Antiquité (182, 432), Canada (184), Chine (184), Espagne (185), France (186, 433), Grande-Bretagne (190, 435), Grèce (195), Histoire de l'art (444), Histoire générale (177, 432), Hongrie (195, 436), Islamisme (197), Moyen Age (182), Palestine (196), Pays-Bas (197), Pays slaves (199), Pologne (438), Préhistoire (177), République argentine (442), Russie (443), Suède (444).

CORRESPONDANCE

Lettres de MM. A. AULARD et Émile BOURGEOIS sur la « Grosse Politik der Europäischen Kabinette » 447

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

Allemagne. Historisches Jahrbuch (209).
Amérique du Sud. Boletin del Instituto de investigaciones historicas (209) ; The Hispanic American historical Review (210).

Digitized by Google

Belgique. Académie royale. Bulletin de la classe des lettres (210) ; Analecta Bollandiana (211) ; Revue de philologie et d'histoire (211).

Canada. Nova Francia (212, 000).

Etats-Unis. Foreign affairs (212) ; Speculum (213).

France. Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances (200, 451) ; Annales du Midi (451) ; Annales historiques de la Révolution française (200, 451) ; Archivum latinitatis medii aevi. Bulletin Du Cange (452) ; Bibliothèque de l'École des chartes (201) ; Bulletin de la Société d'histoire moderne (452) ; Bulletin hispanique (201) ; Carnet de la Sabretache (201, 452) ; Correspondant (201, 453) ; Grande Revue (203, 454) ; Journal des Savants (203, 454) ; Mémoires de la Société éduenne (208) ; Mercure de France (203, 454) ; Révolution française (204) ; Revue de l'histoire des colonies françaises (204), de Paris (204), des Deux Mondes (205), des études anciennes (206), des études arméniennes (207), des études historiques (207), des questions historiques (207), d'histoire de l'Église de France (207), d'histoire moderne (207) ; Revue historique de Bordeaux (208), de droit français et étranger (208) ; Société d'histoire du droit (208).

Grande-Bretagne. Antiquity (214) ; Bulletin of the Institute of historical research (214), of the John Rylands library, Manchester (214) ; History (215) ; Institute of historical Research (215) ; Quarterly review (215) ; Review of nations (222) ; Scottish historical review (215) ; Times. Literary supplement (216).

Italie. Archivio storico lombardo (216) ; Levana (217) ; Rendiconti dell' Accademia dei Lincei (217).

Orient. Annuaire de la Société des études byzantines (218) ; Byzantion (219) ; Neoshellenomnemon (219) ; Revue historique du Sud Est européen (220).

Pays-Bas. Bijdragen en mededeelingen van het historisch genootschap (221) ; Mededeelingen van het nederlandsche Comité tot de oorzaken van des wereldoorlog (221) ; Tijdskrift voor geschiedenis (221).

L'esprit international. International Mind (223).

Bibliographie des comptes-rendus (224, 455).

CHRONIQUE : Académie de droit international de La Haye (239), Congrès des études byzantines (239), Congrès français des sciences historiques (233), Autriche (236), Belgique (236), États-Unis (237), France (234, 460), Grande-Bretagne (237, 461), Italie (238), Péninsule balkanique (238), Yougoslavie (238).

NÉCROLOGIE : Gustave Fagniez, par Charles BÉMONT (456) ; Vasile Parvan, par Jérôme CARCOPINO (458).

ERRATUM 240

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. 462

TABLE DES MATIÈRES 474

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Aiton (Arthur Scott). Antonio de Mendoza, first viceroy of New Spain. Durham, Duke University Press, 1927, XII-240 p. ; prix : 3 doll. 50.

Alès (A. d'). Le dogme de Nicée. Beauchesne, VIII-270 p.

Altamira (Rafael). Epitome de historia de España. 1927 [Madrid], Ediciones de la lectura (Ciencia y Educatión. Manuales), 235 p. ; prix : 6 pes.

Aubert (H.). Dictionnaire de mythologie classique. Vuibert, 1927, 231 p. ; tableaux généalogiques et cartes.

Bakounine. Michael Bakunins Beichte aus des Peter-Paul-Festung an zar Nilolaus I ; trad. par. *Kurt Kersten*. Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, 1926, XXXVIII-116 p., 1 portrait, 1 fac-similé.

Ballester y Castell (Rafael). Las fuentes narrativas de la historia de España durante la edad moderna, 1474-1808. Fasc. I : Los reyes catolicos. Valladolid, 1927, 204 p. ; prix : 7 pes.

Beaulieux (Charles). Histoire de l'orthographe française ; I : Des origines au milieu du XVI^e siècle, II : Les accents et autres signes auxiliaires. Champion, 1927, XVIII-366 p. et IX-134 p.

Below (Georg von). Die italienische Kaiserpolitik des deutschen Mittelalters. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1927, VII-159 p. ; prix : 7 m.

— Territorium und Stadt. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1923, XII-257 p. ; prix : 6 m. 50.

Bernard (Augustin). L'Afrique du Nord pendant la guerre. Les Presses universitaires de France (Public. de la Dotation Carnegie pour la paix internationale), XX-162 p. ; prix : 18 fr.

Boüard (Alain de). Actes et lettres de Charles I^er, roi de Sicile, concernant la France, 1254-1284, extraits des registres angevins de Naples. E. de Boccard, 1926, VII-413 p.

Bradley (R. N.). Racial origins of English character. With an appendix on language. Londres, Allen et Unwin, 1926, 192 p. ; prix : 6 s.

Brandt (Otto). Heinrich Rantzau und seine Relationen an die Dänischen Könige. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1927, V-106 p.

Bréhier (Émile). Histoire de la philosophie ; t. I : L'Antiquité et le Moyen Age ; 2^e fasc. : Période hellénistique et romaine. Félix Alcan, 1927, p. 261-525 ; prix : 18 fr.

Brière-Misme (Clotilde). La peinture hollandaise. Vancœst, 1927, in-4°, 610 p. et 84 pl. ; prix : 36 fr.

Brun (Auguste). La langue française en Provence, de Louis XIV au Félibrige. Marseille, rue Sylvabelle, n° 2, 1927, 167 p. (Bibliothèque de l'Institut historique de Provence, t. I).

Buonaiuti (Ernesto). Le modernisme catholique ; trad. par *René Mounot*. Rieder, 204 p. ; prix : 10 fr. 50.

Burch (Vacher). Myth and Constantine the Great. Oxford University Press, 1927, VIII-231 p. ; prix : 10 s.

Calendar of the close rolls preserved in the P. Record office. Richard II, 1396-1399. Londres, H. M's Stationary office, 1927 ; prix : 2 l. 7 s. 6 d.

Calendar of State papers. Foreign series of the reign of Elizabeth, preserved in the P. R. O. ; vol. XXI, part 1 : June 1586-june 1588 ; publ. par *Sophie Crawford Lomas*. Londres, H. M's Stationary office, 1927, XXVIII-824 p. ; prix : 2 l. 17 s. 6 d.

Campbell (R. J.). Thomas Arnold. Londres, Macmillan, 1927, XIV-242 p. ; prix : 6 s.

Cantinelli (R.) et *Dacier (Émile)*. Les trésors des bibliothèques de France. Manuscrits, incunables, livres rares, dessins, etc. Vancœst, in-4°, t. I, 4 fasc., 178 p., gravures et fac-similés, 1925-1926.

Carcassonne (E.). Montesquieu et le problème de la Constitution française au

Digitized by Google

XVIIIe siècle. Les Presses universitaires de France, 1927, XVI-736 p.

Cecil (Algernon). British foreign Secretaries, 1807-1916. Londres, Bell, XII-378 p. ; prix : 15 s.

Choulgine (Alexandre). L'Ukraine et le cauchemar rouge. Les massacres en Ukraine. Jules Tallandier, 1927, 222 p. ; prix : 9 fr.

Christopher (Joseph Patrick). S. Aureli Augustini, Hipponensis episcopi, « De catechizandis rudibus liber unus ». Washington, The Catholic University of America, 1926, XXI-365 p.

Corti (comte *Egon Cesar*). Maximilien et Charlotte du Mexique ; trad. par *J. Vernay ;* II : 1865-1867. Plon, 413 p. ; prix : 30 fr.

Curtis (Edward E.). The organization of the British army in the American revolution. New Haven, Yale University Press ; Londres, Humphrey Milford, 1926, XI-223 p. ; prix : 11 s. 6 d.

Danilov (Youri). La Russie dans la guerre mondiale, 1914-1917. Payot, 1927, 558 p., 12 cartes en déplié ; prix : 40 fr.

Dark (Sidney). St. Thomas of Canterbury. 1927, XI-218 p. ; prix : 6 s.

Davaud (Pierre). Ce qu'il faut connaître de l'histoire des États-Unis. Boivin, 160 p. ; prix : 7 fr.

David (Robert). Le drame ignoré de l'armée d'Orient. Dardanelles, Serbie, Salonique, Athènes. Plon, 1927, X-361 p., carte.

Deane (Anthony C.). The life of Thomas Cranmer, archbishop of Canterbury. Londres, Macmillan, 1927, 247 p. ; prix : 6 s.

Deimezis (A.). Situation sociale créée en Grèce à la suite de l'échange des populations. Jean Budry, 1927, 83 p.

Delafosse (Maurice). Les nègres. Rieder, 1927, 80 p. et 59 planches ; prix : 16 fr. 50.

Demangeon (Albert). Les Iles Britanniques. Armand Colin (Géographie universelle publiée sous la direction de *P. Vidal de La Blache* et *L. Gallois*), 1927, gr. in-8°, VIII-320 p.

Dimier (Louis). Histoire de la peinture française, du retour de Vouet à la mort de Lebrun, 1627-1690, t. I et II. Paris et Bruxelles, Vanœst, 1926-1927, in-4°, 86 p., 66 pl., et 84 p., 66 pl.

Dolgorouky (princesse *Stéphanie*). La Russie avant la débâcle. Eug. Figuière, 1926, 308 p. ; prix : 20 fr.

Doudeauville (duc *de*). Une politique française au XIXe siècle. Champion, 1927, 534 p. ; prix : 30 fr.

Du Jeu (vicomte *E.*). Mme de Chantal ; sa vie dans le monde ; sa vie religieuse. Librairie académique, 1927, 292 p. ; prix : 12 fr.

Duncan-Jones (A. S.). Archbishop Laud. Londres, Macmillan, 1927, X-273 p. ; prix : 6 s.

Dunham (Aileen). Political unrest in Upper Canada, 1815-1836. Londres, Longmans, 1927, 210 p. ; prix : 9 s.

Du Peloux (vicomte *Charles*). Répertoire général des ouvrages modernes relatifs au XVIIIe siècle français, 1715-1789. Grund, 1926, 305 p.

Edwards (Henry John). A short life of Marlborough. Londres, Bell, X-308 p. ; prix : 7 s. 6 s.

Ehrhard (Auguste). Le prince de Puckler-Muskau. De l'aube au zénith, 1785-1834. Plon, 273 p. ; prix : 15 fr.

Ellison (Joseph). California and the Nation, 1850-1869. A study of the relations of a frontier community with the federal government. Berkeley, University of California Press, 1927, X-258 p. ; prix : 3 doll. 50.

Fehr (Hans). Deutsche Rechtsgeschichte, 2e édit. Berlin et Leipzig, W. de Gruyter, 1925, XI-404 p. ; prix : 13 m.

Fillion (L.-Cl.). Histoire d'Israël, peuple de Dieu, d'après la Bible, les anciennes traditions et les découvertes modernes ; t. I : De la création du monde à la mort de David. Letouzey et Ané, 1927, 575 p., illustr.

Fisher (H. A. L.). James Bryce. Londres, Macmillan, 1927, 2 vol., XI-360 et VII-360 p. ; prix : 32 s. les deux.

Flament (Albert). La vie amoureuse de Lady Hamilton, ambassadrice d'Angleterre. Flammarion, 1927, 194 p. ; prix : 9 fr.

Furley (J. S.). The ancient usages of the city of Winchester. Anglo-french version, with glossary by *E. W. Patchett*. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, 68 p., fac-similé.

Galbraith (V. H.). The anonimalle Chronicle, 1333-1381. Manchester, at the University Press, 1927, XLIX-216 p., 2 fac-similés ; prix : 18 s.

Gasquet (cardinal). Cardinal Pole and his early friends. Londres, Bell, 1927, 116 p. ; prix : 4 s. 6 d.

Gignoux (C.-J.). Bourges pendant la guerre. Les Presses universitaires de France, XII-64 p. ; prix : 8 fr.

Gillespie (Frances Elma). Labor and politics in England, 1850-1867. Durham, North Carolina, Duke University Press, 319 p. ; prix : 4 doll.

Digitized by Google

Girard (Georges). La vie de Lazare Hoche. Gallimard, 1926, 221 p.

Gooch (G. P.). English democratic ideas in the XVIIIth century, 2e édit. Cambridge, at the University Press, 1927, x-315 p.

— Recent revelation of European diplomacy. Londres, Longmans, XI-218 p.; prix : 7 s. 6 d.

Gottschalk (Louis R.). Jean-Paul Marat; a study in radicalism. New-York, Greenberg, 1917, XV-221 p.; prix : 3 doll.

Greenwood (Alice Drayton). History of the people of England; vol. III : 1689-1834. XIV-336 p., 18 illustr. et 5 cartes; prix : 7 s. 6 d.

Guarnieri (Giuseppe Gino). Italia littoriale. Condizioni politiche, economiche e morali d'Italia dal 1870 al 1927. Pise, Vallerini, 1927, 98 p.; prix : 6 l. 50.

Guilland (R.). Essai sur Nicéphore Grégoras. L'homme et l'œuvre. Geuthner, 1926, XL-308 p.; prix : 50 fr.

Hanotaux (Gabriel). Histoire de la nation française; t. X : Histoire économique et financière, par *Germain Martin*. Plon, Société de l'Histoire nationale, 1927, gr. in-8°, 655 p.

Hautecœur (Louis). Le Louvre et les Tuileries de Louis XIV. Vanœst, 1927, 239 p. in-4°, gravures.

Henriot (Émile). Voltaire et Frédéric II. Hachette (Récits d'autrefois), 127 p.; prix : 6 fr.

History of Europa; I : The middle ages, par *Jerne L. Plunket*; II : Europe and the modern World, 1492-1914, par *R. B. Mowat*. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, XIX-805 p.; prix : 8 s. 6 d.

Hofbauer (Silvester). Die Ausbildung der grossen Grundherrschaften im Reiche der Merowinger. Budapest, Eligius, 1924 (n° 3 des Public. entreprises dans le séminaire d'A. Dopsch, p. 1-128).

House (colonel). Papiers intimes du colonel House; publ. par *Charles Seymour*; trad. par *B. Mayra* et colonel *de Fonlongue*. Payot, 2 vol., 1927, 536 et 518 p.; prix : 50 fr. les deux vol.

Hull (Eleanor). A history of Ireland and her people to the close of the Tudor period. Londres, G. Harrap, 525 p.; prix : 18 s.

Hutton (William Holden). John Wesley. Londres, Macmillan, 1927, XVII-181 p.; prix : 6 s.

Il carteggio *Cavour-Nigra* del 1858 al 1861, a cura della R. Commissione editrice; vol. I : Plombières; vol. II : La campagna diplomatica e militare del 1859. Bologne, Zanichelli, 1926, 320 et 300 p.; prix : 45 l.

Imbert-Terry (Sir *H. M.*). A constitutional king : George I. Londres, Murray, 1927, 397 p.; prix : 18 s.

Iorga (Nic.). Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité; t. II : Histoire du Moyen Age. Gamber, 570 p.

Jacini (Stefano). Un conservatore rurale della Nuova Italia. Bari, Laterza, 2 vol., 1926, XII-307 et 287 p.; prix : 40 l. les deux vol.

Jacomet (Pierre). Le Palais sous la monarchie de Juillet, 1830-1848. Plon, 1927, VII-290 p.; prix : 15 fr.

Kahrstedt (Ulrich). Syrische Territorien in hellenistischer Zeit. Berlin, Weidmann, 1926, 156 p., 6 cartes et 3 pl.; prix : 8 m.

Kern (Otto). Die Religion der Griechen; Bd. I : Von den Anfängen bis Hesiod. Berlin, Weidmann, 1926, VIII-307 p.; prix : 10 m.

Keyser (Erich). Die Entstehung von Danzig. Danzig, A. W. Kafemann, 1924, 136 p.; prix : 6 m.

Kleinclausz (A.). La légende du protectorat de Charlemagne sur la Terre sainte. Geuthner, 1926 (extrait de *Syria*, 1926).

Kramer (Stella). The english craft Gilds; studies in their progress and decline. New-York, Columbia University Press, 1927, XI-228 p.; prix : 4 doll. 50.

Kroll (Guillelmus). Historia Alexandri Magni (Pseudo-Callisthenes); vol. I : Recensio vetusta. Berlin, Weidmann, 1926, XVI-164 p.; prix : 9 m.

Lambeau (Lucien). Histoire des communes annexées à Paris en 1859. La Villette. Ernest Leroux, 1926, in-4°, 472 p.; prix : 50 fr.

Lanson (Gustave). Esquisse d'une histoire de la tragédie française. Nouvelle édit. corrigée. Champion, 1927, 194 p.; prix : 15 fr.

Laure (lieutenant-colonel). La victoire franco-espagnole dans le Rif. Plon, 272 p., 1 carte; prix : 15 fr.

Lawton (Lancelot). The Russian Revolution, 1917-1926. Londres, Macmillan, 1927, X-524 p.; prix : 21 s.

Legrand-Girarde (général). L'arrière aux armées sous Louis XIII. Crusy de Marcillac, évêque de Mende, 1635-1638. Berger-Levrault, 1927, XI-286 p.

Lœwe (Dr *Victor*). Das deutsche Archivwe-

Digitized by Google

sen ; seine Geschichte und Organisation. Breslau, Priebatsch, 1921, 130 p. ; prix : 6 m.

Lorber (G.). Les filles de la Croix. Dominicaines de Paris, 1627-1927. Librairie académique, 266 p. ; prix : 16 fr.

Louis (Paul). Histoire de la classe ouvrière en France de la Révolution à nos jours. La condition matérielle des travailleurs, les salaires et le coût de la vie. Marcel Rivière, 1927, 412 p. ; prix : 30 fr.

Lucas-Dubreton (J.). L'affaire Alibaud ou Louis-Philippe traqué, 1836. Librairie académique, 242 p. ; prix : 12 fr.

Macdonell (A. A.). India's Past ; a survey of her literatures, religions, languages and antiquities. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, XII-293 p. ; prix : 10 s.

Malo (Henri). La duchesse d'Abrantès au temps des amours. Émile-Paul, 1927, 256 p. ; prix : 12 fr.

Marais (J. S.). The colonization of New-Zeeland. Oxford University Press, 1927, x-384 p. ; prix : 15 s.

Marcel-Reymond (Charles). La sculpture italienne. Vanœst, 1927, in-4°, 63 p., 64 pl. ; prix : 36 fr.

Marti (Pompeyo-Claret). Obra dels alcayts e dels jutges por el maestro Jacobo. Versión catalana del siglo XIII. Barcelone, tip. de Santiago Vives [s. d.], 84 p.

Martiny (Dr *Rudolph*). Hof und Dorf in Altwestfalen. Das Westfälische Streusiedlungsproblem. Stuttgart, Engelhorn, 1926 (extrait des *Forschungen zur deutschen Landes-und Volkskunde*, Bd. XXIV, Heft 5).

Masson (P.). Marseille pendant la guerre. Les Presses universitaires de France, XII-77 p. ; prix : 9 fr.

Mathiez (Albert). La Révolution française ; III : La Terreur. Armand Colin, 223 p. ; prix : 9 fr.

Maubourguet (J.-M.). Le Périgord méridional, des origines à l'an 1370. Étude d'histoire politique et religieuse. Cahors, impr. Coueslant, 1926, 434 p.

— Le cartulaire de l'abbaye de Cadouin, précédé de Notes sur l'histoire économique du Périgord méridional à l'époque féodale. Ibid., LIV-109 p.

Maycock (A. L.). The Inquisition, from its establishment to the great schism. Londres, Constable, 1926, XXII-276 p.

Mecham (J. Lloyd). Francisco de Ibarra and Nueva Viscaya. Durham, North Carolina, Duke Press, IX-265 p. ; prix : 3 doll. 50.

Méjane (R.). Pour notre rapide relèvement dans l'abondance et dans la paix. Marcel Giard, 1926, 147 p. ; prix : 6 fr.

Mémoires de la reine *Hortense*, publiés par le prince *Napoléon*, avec notes de *Jean Hanoteau*, t. II et III. Plon, 1927, 392 et 400 p. ; prix : 25 fr. chacun.

Merlin (Roger). Merlin de Thionville, d'après des documents inédits. Félix Alcan, 2 vol., 1927, 851 p., portraits, cartes et plans ; prix : 50 fr.

Meyer (Arnold Oskar). Bismarcks Kampf mit Œsterreich am Bundestag zu Frankfurt, 1851-1859. Berlin et Leipzig, K. F. Kœhler, 1927, XII-598 p.

Michels (Roberto). Corso di sociologia politica. Milan, Istituto editoriale scientifico, 1927, 116 p. ; prix : 20 l.

Mingazzini (Paolo). Le rappresentazioni vascolari del mito dell' apoteosi di Herakles. Rome, Bardi (Memorie della r. Accad. dei Lincei, 1925, p. 413-490, 9 pl.).

Monumenta Germaniae historica. Leges, sectio I, t. V, pars 2. Lex Baiwariorum ; publ. par *E. von Schwind*. Hanover, Hahn ; prix : 36 m. 60.

Moret (Alexandre). La mise à mort du dieu en Égypte. Geuthner, 1927, in-4°, 59 p. (Fondation Frazer, n° 1).

Morris (William Alfred). The medieval English sheriff, to 1300. Manchester, at the University Press ; Londres, Longmans, 1927, XVIII-291 p. ; prix : 21 s.

Mothersole (Jessie). Agricola's road into Scotland ; the great roman road from York to the Tweed. Londres, John Lane, 1927, XXI-260 p., illustr. et cartes ; prix : 10 s. 6 d.

Munier-Jolain (J.). Le cardinal Collier et Marie-Antoinette. Payot, 268 p. ; prix : 25 fr.

Newman (Bertram). Edmund Burke. Londres, Bell et fils, XIII-348 p. ; prix : 8 s. 6 d.

Ockham (William of). De imperatorum et pontificum potestate ; publ. par *C. Kenneth-Brampton*. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, XXXVIII-108 p., fac-similé ; prix : 7 s. 6 d.

Pannier (Jacques). Calvin et l'épiscopat. L'épiscopat, élément organique de l'Église dans le calvinisme intégral. Strasbourg et Paris, Istra, 1927, 73 p ; prix : 7 fr.

Pârvan (Vasile). Getica. O protohistorie a Daciei. Bucarest, Cultura nationala, 1926, in-4°, 850 p., 642 figures, 43 pl. et 4 cartes.

— Dacia. Recherches et découvertes archéologiques en Roumanie, II, 1925. Ibid., in-4°, 429 p.

Digitized by Google

Patterson (L.). Theodore of Mopsuesta and modern thought. Londres, S. P. C. K., x-115 p.; prix : 6 s.

Perceval (Émile de). Un adversaire de Napoléon : le vicomte Lainé, 1767-1835, et la vie parlementaire au temps de la Restauration. Champion, 2 vol., xxi-394 et 553 p.

Pernot (Maurice). Les inquiétudes de l'Orient; t. II : En Asie musulmane. Hachette, 1927, 243 p.; prix : 12 fr. 50.

Persowski (Franciszek). Osady na prawie Ruskiem, Polskiem, Niemickiem i Wołoskiem w ziemi Lwowskiej (Recherches sur l'histoire sociale et économique). Lwow, 1926, 160 p., 3 cartes.

Peschaud (Marcel). Politique et fonctionnement des transports par chemin de fer pendant la guerre. Les Presses universitaires de France, xii-305 p., 1 carte; prix : 35 fr.

Pérouse (Gabriel). Hautecombe, abbaye royale. Chambéry, Dardel, 1926, 130 p., illustrations de Johanny Drevet.

Pfaff (Volkert). Kaiser Heinrichs VI. Höchstes Angebot an die römische Kurie, 1196. Heidelberg, Winter, 1927, 88 p.; prix : 7 m.

Pierrot (Georges). L'arrestation de Louis XVI à Varennes en Argonne. Édit. de la Revue littéraire et artistique, 1927, 53 p.

Pirenne (Henri). Les villes du Moyen Age; essai d'histoire économique et sociale. Bruxelles, Lamertin, 1927, 203 p.

Poëte (Marcel). Une vie de cité. Paris; II : La cité de la Renaissance. Auguste Picard, 1927, 338 p.

Poole (Reginald Lane). Ioannis Saresberiensis Historiae pontificalis quae supersunt. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, xcix-128 p.; prix : 15 s.

Porée (Charles). Cahiers des curés et des communautés ecclésiastiques du bailliage d'Auxerre pour les États généraux de 1789. Auxerre, impr. l'Universelle, 1927, clxxxviii-408 p.

Poulet (dom *Charles*), O. B. Histoire de l'Église; t. I : Antiquités et Moyen Age; t. II : Temps modernes, et deux tables. Beauchesne, 1926, 492 et 717 p.; prix : 48 fr. les quatre vol.

Prentout (H.). Les États provinciaux de Normandie. Caen, impr. E. Lanier, 2 vol., 1925-1926, 432 et 526 p.

Prod'homme (J. G.). Beethoven raconté par ceux qui l'ont vu. Lettres, mémoires, etc. Stock, 266 p.

Puntschart (Paul). Vom Reichsfürstenstande, 2e et 3e parties. Graz et Leipzig, Ulrich Moser, 1921, xiii-275 p.; 1923, xxxvii-520 p.; prix : 10 et 15 schilling.

Quenedey (commandant *Raymond*). L'habitation rouennaise; étude d'histoire, de géographie et d'archéologie urbaines. Rouen, Lestringant, 1926, gr. in-8°, 430 p.

Raffin (Léonce). Saint-Julien de Balleure, historien bourguignon, 1519?-1593. Champion, 1926 (Bibliothèque littéraire de la Renaissance), 134 p.

Rawlinson (H. G.). An account of the last battle of Panipat, and of the events leading to it. Oxford University Press, 1926, xliii-65 p. et un plan; prix : 3 s. 6 d.

Rif et Ibala. Éditions du Bulletin de l'enseignement public du Maroc, janvier 1926, n° 17. Émile Larose, 1926, 113 p.

Rousset (lieutenant-colonel). L'armistice de 1871. Hachette (Récits d'autrefois), 1927, 122 p.; prix : 6 fr.

Rose (J. Holland). The indecisiveness of modern war, and other essays. Londres, Bell, 1927, vii-204 p.; prix : 10 s. 6 d.

Roth (Hermann Heinrich). St. Severin in Köln, ein Kollegiatstift aufgehoben 1802. Augsbourg, Benno Filser, 1925, 126 p. et 49 pl.; prix : 12 m.

Sautel (Joseph). Vaison dans l'Antiquité; t. I : Histoire de la cité; t. II : Catalogue des objets romains trouvés à Vaison. Avignon, Aubanel, 1926-1927, 407-xxix et xxxi-630 p.

— Vaison dans l'Antiquité. Recueil documentaire illustré. Lyon, impr. A. Rey, 1927, 106 pl., 1 plan et 1 carte.

Sainte-Aulaire (comte *de*). Souvenirs. Vienne, 1832-1841; publ. par *Marcel Thiébaut*. Calmann-Lévy, 1927, xxix-360 p.; prix : 25 fr.

Schneider (Fedor). Rom und Rom Gedanke im Mittelalter. Die geistigen Grundlagen der Renaissance. Munich, Drei Masken Verlag, 1926, 309 p., 32 illustr.

Schœll (Franck L.) Études sur l'humanisme continental en Angleterre à la fin de la Renaissance. Champion, 1926.

Schweizer (Werner R.). Vom deutschen Geist der Neuzeit; Outlines of modern German thought, with illustrative specimen of German prose. Cambridge, at the University Press, 1926, xi-212 p.; prix : 4 s. 6 d.

Scott (James Brown). Les États-Unis et la France, 1778-1783. Quelques opinions sur la reconnaissance internationale. Hachette, 1927, lxiv-182 p.

Digitized by Google

Scott (Charles A. Anderson). Christianity according to St. Paul. Cambridge, at the University Press, 1927, XIII-283 p. ; prix : 12 s.

Scovazzi (J.). et *Noberasco (F.)*. Storia di Savona, vol. II. Savone, Tipografia italiana, 1927, 376 p. ; prix : 15 l.

Sears (Louis-Martin). Jefferson and the embargo. Durham, North Carolina, Duke University Press, 1927, IX-340 p. ; prix : 4 doll.

Sée (Henri). La vie économique de la France sous la monarchie censitaire, 1815-1848. Félix Alcan, 1927, 191 p. ; prix : 20 fr.

Seillière (Ernest). Pour le centenaire du romantisme. Un examen de conscience. Champion, 1927, 311 p.

Siegfried (André). Les États-Unis d'aujourd'hui. Armand Colin, 1927, 362 p., 8 cartes et figures ; prix : 28 fr.

Sol (abbé *E.*). Le clergé du Lot et le serment exigé des « fonctionnaires publics ecclésiastiques ». Champion, 1926, 234 p. ; prix : 12 fr.

Souvorine (Alexis). Journal intime ; trad. par M. *Lichnevsky*. Payot, 1927, 256 p. ; prix : 16 fr.

Stählin (Karl). Aus den Papieren Jacob von Stählins. Ein biographischer Beitrag zur deutschrussischen Kulturgeschichte des 18 Jahrh. Kœnigsberg in Pr., Ost-Europa Verlag, 1926, gr. in-8° XV-454, p. ; prix : 28 m.

Stein (Arthur). Der römische Ritterstand ; ein Beitrag zur Sozial-und Personengeschichte des römischen Reiches. Munich, Beck, 1927, XIII-503 p.

Stevenson (Gertrude Scott). Charles I in captivity, edited from contemporary accounts. Londres, Arrowsmith, 1927, 322 p. ; prix : 15 s.

Stewart (Bryce M.). Canadian labor laws and the treaty. New-York, Columbia University Press, 1926, 501 p. ; prix : 6 doll.

Steinbach (Fr.). Studien zur westdeutschen Stammes-und Volksgeschichte. Jena, G. Fischer, 1926, VI-180 p., illustr., 10 cartes.

Stock (Leo Francis). Proceedings and debates of the British parliaments respecting North America ; vol. III : 1689-1702. Washington, Carnegie Institution, 1927, XV-564 p.

Strieder (Jakob). Jacob Fugger der Reiche. Leipzig, Quelle u. Meyer [s. d.], XI-170 p.

Takizawa (Miss *Matsuyo*). The penetration of money economy in Japan and its effects upon social and political institutions. New-York, Columbia University Press, 1917, 159 p.

Tardieu (André). Devant l'obstacle. L'Amérique et Nous. Émile-Paul, 1927, XII-311 p. ; prix : 15 fr.

Thouverez (Émile). Pierre Nicole. J. Gabalda (Les moralistes chrétiens), 305 p. ; prix : 18 fr.

Tisseau (Paul). La marquise de Créqui. Émile-Paul, 1927, XI-234 p. ; prix : 12 fr.

Trentinian (général *de*). L'État-major en 1914 et la 7e division du 4e corps, 10 août au 22 septembre 1914. L. Fournier, 1927, 240 p. et 1 carte.

Trobriand (comte *Regis de*). Vie militaire dans le Dakota ; notes et souvenirs, 1867-1869. Champion, XVI-407 p.

Vaucher (P.). Le monde anglo-saxon au XIXe siècle (t. XII de l'Histoire du monde, publ. par *E. Cavaignac*). E. de Boccard, 1926, 243 p. ; prix : 20 fr.

Van den Berghe van Eysinga (G. A.). La littérature chrétienne primitive. F. Rieder, 1926, in-32, 235 p. ; prix : 10 fr. 50.

Viard (Jules). Les Grandes Chronique de l'histoire de France ; t. IV : De Louis Le Débonnaire à Louis VI (Société de l'histoire de France). Champion, 1927, XVI-379 p. ; prix : 20 fr.

Vincent (Auguste). Les noms de lieux de la Belgique. Bruxelles, Librairie générale, 1927, XV-184 p.

Volpe (G.). Il medioevo. Florence, Vallecchi (Collana storica), 578 p. ; prix : 25 l.

Waddell (Helen). The wandering scholars. Londres, Constable, 1926, VIII-292 p., illustr. ; prix : 21 s.

Walker (Richard Johnson). Les catalogues Varroniens. G. Ficker, 1927, 109 p.

Waters (Charlotte M.). A short survey of the economic development of England and the colonies, 1874-1914. Londres, Noel Douglas, 1926, VII-176 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Watkins (Robert Dorsey). The State as a party litigant. Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1927, XVII-212 p.

Weill (Raymond). Études d'égyptologie ; I : Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne. Geuthner, 1926, 216 p. ; prix : 60 fr.

Wilkinson (Spenser). The defence of Piedmont, 1742-1748. A prelude to the study of Napoleon. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, X-343 p., 30 cartes ; prix : 21 s.

Wood (William). Select British documents of the Canadian war of 1812 ; t. III, 1re partie. Toronto, Champlain Society, 1926, 539 p.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Agoult (comtesse *d'*). Mémoires, 1833-1854. Calmann-Lévy, 1927, 246 p. ; prix : 9 fr.

André (Marius). La véridique aventure de Christophe Colomb. Plon, 1927, 308 p. ; prix : 15 fr.

Angèle de Foligno (sainte). Le Livre de l'expérience des vrais fidèles. Texte latin publié d'après le manuscrit d'Assise par *M.-J. Ferré*, traduit avec la collaboration de *L. Baudry*. Édit. Droz, 1927, XLVII-534 p., 1 fac-similé. (Collection des textes franciscains publ. sous la direction de Henri Lemaître.)

Annuaire catholique de Paris. Édit. Spes, 1927, 536 p.

Aspinall (Arthur). Lord Brougham and the Whig party. Manchester, at the University Press ; Londres, Longmans, XX-322 p. ; prix : 18 s.

Babelon (Jean). Germain Pilon. Les Beaux-Arts, Édit. d'études et de documents, 1927, in-4° ; prix : 120 fr.

Balbo (C.). Sommario della storia d'Italia dalle origini fino ai nostri tempi. Milano, ediz. « Alpes », 1927, 693 p.

Barbagallo (Corrado). Le déclin d'une civilisation, ou La fin de la Grèce antique ; trad. par *Georges Bourgin*. Payot, 320 p. ; prix : 25 fr.

Basch (Victor). Les doctrines politiques des philosophes classiques de l'Allemagne : Leibnitz, Kant, Fichte, Hegel. Félix Alcan, 1927, 336 p. ; prix : 30 fr.

Becker (général *G.*). Les heures de la Grande Guerre. Surprises, miracle, attente, victoire. Berger-Levrault, 1927, 48 p.

Behn (Friedrich). Hausurnen (Vorgeschichtliche Forschungen, publ. sous la direction de *M. Ebert*. I, 1). Berlin, Walter de Gruyter, 1924, VIII-120 p., 39 pl.

Bourée (André). La chancellerie près le Parlement de Bourgogne de 1476 à 1790, avec les noms, généalogies et armoiries de ses officiers. Dijon, Alfred Bellais, 1927, 412 p., 18 pl.

Bourgeois (Nicolas). Les théories du droit international chez Proudhon. La fédération et la paix. Marcel Rivière, 1927, 139 p.

Box (G. H.). The testament of Abraham with the testaments of Isaac and Jacob, par *S. Gaselee*. Londres, S. P. C. K. (translations of early doc., série II), XXXI-92 p. ; prix : 6 s.

Bulard (Marcel). La religion domestique dans la colonie italienne de Délos, d'après les peintures murales et les autels historiés. E. de Boccard, 1926 (Bibl. des écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 231), VIII-548 p.

Chaume (abbé *M.*). Les origines du duché de Bourgogne ; seconde partie : Géographie historique, fasc. 1. Dijon, Rebourseau, 1927, XVI-382 p.

Cioriceanu (Georges). La dette publique de la Roumanie. Marcel Giard, 1927, 119 p. ; prix : 16 fr.

Clerc (Michel). Massalia. Histoire de Marseille dans l'antiquité, des origines à la fin de l'Empire romain d'Occident ; t. I : Des origines jusqu'au III^e^ siècle av. J.-C. Marseille, Tacussel, 1927, 480 p.

Colgrave (Bertram). The life of Bishop Wilfrid by *Eddius Stephanus*. Text, translation and notes. Cambridge, at the University Press, 1927, XVII-192 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Combès (Gustave). La doctrine politique de saint Augustin. Plon, 1927, gr. in-8°, VIII-482 p.

Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVII^e^ siècle. Recueil commencé par *Henri Lonchay*, continué par *Joseph Cuvelier*, avec la collaboration de *Joseph Lefèvre* ; t. II : Précis de la correspondance de Philippe IV avec l'infante Isabelle, 1621-1633. Bruxelles, Kiessling et Imbrechts, 1927, in-4°, XIV-798 p.

Corti (*Egon César*, comte). Maximilien et Charlotte du Mexique ; trad. par *J. Vernay*. II : 1865-1867. Plon, 413 p., 11 portraits, fac-similés et gravures.

Digitized by Google

Cramer (Otto). Die innere Politik Ludwigs XI von Frankreich. Köln, A. Rödde, 1927, 115 p. ; prix : 3 m. 60.

Cruck (Eugène). L'Algérie en mission au Niger. D'Oran à Dakar. Oran, édit. Heintz, 2e édit., 200 p. ; prix : 15 fr.

Demangeon (Albert). Belgique, Pays-Bas, Luxembourg (Géographie universelle, t. II). A. Colin, 1927, gr. in-8°, 250 p.

Die Religion in Geschichte und Gegenwart. Handwörterbuch für Theologie und Religionswissenschaft, 2e édit. ; publ. par *Hermann Guntzel* et *Léopold Zscharnak*. Tubingue, Mohr, 1927, fasc. 1-11.

Dunoyer (Luc Henry). Blackstone et Pothier. Arthur Rousseau (Collection d'études théoriques et pratiques de droit), 1927, 166 p.

Durry (Marie-Jeanne). L'ambassade romaine de Chateaubriand. Champion, 1927, 163 p.

Eusebius, bishop of Caesarea ; the ecclesiastical history and the martyrs of Palestine ; trad. par *H. J. Lawlor* et *J. E. L. Oulton* ; vol. I : Translation. Londres, S. P. C. K., XVI-402 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Fels (comte *de*). Les richesses de l'État français. Arthème Fayard, 1927, 319 p. ; prix : 12 fr.

Ferré (M.-J.). Le Livre de l'expérience des vrais fidèles de Foligno. Édit. E. Droz, 1927.

Gardner (Samuel). English gothic foliage sculpture. Cambridge, at the University Press, 1927, XVI-56 p. et 112 pl. ; prix : 7 s. 6 d.

Gaskell (G. A.). Gnostic scriptures interpreted. Londres, C. W. Daniel, 1927, 336 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Gérardin (Édouard). Histoire de Lorraine. Duchés, comtés, évêchés, depuis les origines jusqu'à 1766. Berger-Levrault, 1925, XII-368 p., 66 gravures, 1 carte ; prix : 10 fr.

— Province de Lorraine et Barrois, 1766-1790 ; départements de Meurthe, Moselle, Meuse et Vosges, 1790 à nos jours. Ibid., 1927, 188 p.

Girart de Roussillon, chanson de geste du XIIe siècle adaptée par *H. Berthaut*. F. Lanore [s. d.], XI-287 p.

Glover (T. R.). Democracy in the ancient world. Cambridge, at the University Press, 1927, VIII-263 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Goebel (J.). The struggle for the Falkland islands (a study in legal and diplomatic history). Newhaven, Yale University Press, 1927, XIII-482 p. ; prix : 23 s.

Grandchamp (Pierre). La France en Tunisie au XVIIe siècle (1631-1650), t. V (suite des documents inédits). Tunis, Tournier ; Paris, Vuibert, 1927, XVI-378 p.

Grant (A. J.) et *Temperley (Harold)*. Europe in nineteenth century, 1789-1914. Londres, Longmans, 1927, XIX-569 p. ; prix : 12 fr.

Haas (Hans). Bilderatlas zur Religionsgeschichte ; fasc. 1 : Germanische Religion. Leipzig, Deichert, 1924, 53 p. ; prix : 1 m. 40.

Harris (Walter B.). France, Spain and the Rif. London, E. Arnold, 1927, XII-338 p. ; prix : 21 s.

Hoel (Jacob). Fra den gamle bonde-opposisjon. Brev og innlegg fra stortingene 1818, 1821, 1822 og 1833. Oslo, Grondahl et fils, 1927, 248 p.

Hubert-Jacques. L'aventure riffaine et ses dessous politiques. Édit. Bossard, 1927, 379 p.

Judet (Ernest). Le Vatican et la paix, de Léon XIII à Pie XI. André Delpeuch, 1927, X-304 p. ; prix : 15 fr.

Kleinmichel (comtesse). Souvenirs d'un monde englouti. Calmann-Lévy, 1927, IX-250 p. ; prix : 9 fr.

Knaplund (Paul). Gladstone and Britain's imperial policy. Londres, George Allen et Unwin, 1927, 256 p. ; prix : 10 s. 6 d.

La Batut (Guy de). La cour de Monsieur, frère de Louis XIV. Albin Michel, 1927, 308 p. ; prix : 25 fr.

Lacouloumère (Georges). Rôle exact de Pardoux Bordas-Darnet. Préface de *Jacques Bainville*. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1927, in-4°, 233 p.

Laure (lieutenant-colonel). La victoire franco-espagnole dans le Rif. Plon, 1927, 272 p. ; prix : 15 fr.

Lébédinsky. La semaine. Édit. sociales [s. d.], 191 p. ; prix : 7 fr. 50.

Lebreton (J.). La vie chrétienne au 1er siècle de l'Église. R. Grasset, 1927, 284 p. ; prix : 12 fr.

Lesueur (Émile). La cardinal de La Tour d'Auvergne-Lauraguais, le roi des évêques, 1768-1851. Payot, 1927, 254 p. ; prix : 18 fr.

Lévy (Isidore). La légende de Pythagore de Grèce en Palestine (Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences historiques et philologiques, 250e fasc.). Champion, 1927, 1 vol., 352 p.

— Recherches sur les sources de la légende de Pythagore. Ernest Leroux, 1926, 149 p. (Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences religieuses, t. XLII).

Lex Baiuvariorum Lichtdruckwiedergabe der Ingolstädter Handschrift ; publ. par

Digitized by Google

Konrad Beyerle. Munich, Hueber, 1926, XCIV-214 p.

Lodge (Sir *Oliver*). Science and human progress. Londres, George Allen et Unwin, 1927, 187 p. ; prix : 4 s. 6 d.

Lombard (Paul). Ce qu'il faut connaître du fascisme ; origines et tendances. Boivin, 160 p. ; prix : 12 fr.

Lortsch (Ch.). La Hongrie économique et les intérêts français en Hongrie. Marcel Giard, 1297, 178 p. ; prix : 10 fr.

Lyautey. Paroles d'action. Madagascar, Sud-Oranais, Oran-Maroc, 1900-1926. Armand Colin, 1927, XXXV-479 p.

Macdonell (Sir *John*). Historical trials ; édit. par *R. W. Lee.* Oxford, at the Clarendon Press, 1927, XVII-234 p. ; prix : 10 sh.

Magne (Émile). Le cœur et l'esprit de Mme de La Fayette. Portraits et documents inédits. Émile-Paul, 1927, 402 p. ; prix : 13 fr. 50.

Malo (Henri). Les années de bohême de la duchesse d'Abrantès. Émile-Paul, 1927, 226 p. et 6 portraits ; prix : 12 fr.

Marcère (E. de). Une ambassade à Constantinople. La politique orientale et la Révolution française. Félix Alcan, 1927, 2 vol., 395-369 p. ; prix : 60 fr. l'ouvrage complet.

Marshall (Elizabeth). Le gouvernement municipal aux États-Unis. Marcel Giard, 1927, 157 p. ; prix : 15 fr.

Martin (William). Histoire de la Suisse. Essai sur la formation d'une confédération d'États. Payot, 1926, 310 p. ; prix : 24 fr.

Michels (le P. *P. Thomas*, O. S. B.). Beitræge zur Geschichte des Bischofsweihetages im christlichen Altertum und im Mittelalter. Münster in Westf., Aschendorff, 1927, X-101 p. ; prix : 5 m.

Moreau (Pierre). Chateaubriand. L'homme et la vie. Le génie et les livres. Garnier frères, 1927, III-313 p. ; prix : 15 fr.

Novak (K. F.). Les dessous de la Révolution. L'Allemagne et l'Autriche en novembre 1918 ; trad. de l'allemand par le comte *L. Kœltz.* Payot, 342 p. ; prix : 25 fr.

Œlmann (Franz). Haus und Hof im Altertum. Untersuchungen zur Geschichte des antiken Wohnhaus ; I : Die Grundformen des Hausbaus. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1927, in-fol., VII-132 p., 1 carte et 35 illustr ; prix : 40 m.

Ottocar (Nicola). Le città francesi nel medio evo. Florence, Vallecchi (Collanea historica), 1927, VIII-233 p. ; prix : 15 l.

Palat (général, ou *Pierre Lehautcourt*). La Grande Guerre sur le front occidental ; XII : L'année d'angoisse 1917. Berger-Levrault, 1927, 653 p. et 4 cartes ; prix : 25 fr.

Pena (Leonardo). Histoire du Chili. Félix Alcan, 1927, 278 p. ; prix : 20 fr.

Pernot (Hubert). Études sur la langue des Évangiles. Société d'éditions « Les Belles-Lettres », 1927, XI-226 p.

Pflaum (Heinz). Die Idee der Liebe. Leone Ebreo. Tubingue, Mohr, 1926, IV-158 p. ; prix : 5 m. 40.

Pipkin (Charles W.). The idea of social justice. A study of legislation and administration, and the labour movement in England and France, 1900-1926. New York, The Macmillan Co, 1927, XVII-595 p. ; prix : 15 s.

Poèmes et récits de la vieille France. Huon de Bordeaux, chanson de geste du XIIIe siècle ; publ. par *Jean Audiau.* — Pierre de Provence et la belle Maguelonne ; publ. par *G. Michaut.* E. de Boccard, 1927, 2 vol., XI-157 et VII-150 p.

Prévost (abbé). Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde ; t. V : Séjour en Angleterre. Édition critique par *Mysie E. J. Robertson.* Champion, 1927, 230 p.

Proudhon (P.-J.). Œuvres complètes. Nouv. édition publiée sous la direction de *C. Bouglé* et *H. Moysset.* De la célébration du dimanche. Qu'est-ce que la propriété? (introduction et notes de M. *Augé-Laribé*). Marcel Rivière, 1926, 366 p. ; prix : 30 fr.

Reed (John). Dix jours qui ébranlèrent le monde. Édit. sociales internationales [s. d.], 362 p. ; prix : 25 fr.

Rjazanov (D.). Marx et Engels. Ibid., 226 p. ; prix : 12 fr.

— Marx-Engels Gesamtausgabe, I. Frankfurt, Marx-Engels Archiv, 1927, 628 p.

Robinson (J. Armitage). Pelagius' expositions of thirteen epistles of saint Paul ; I : Introduction ; II : Text. Cambridge University Press, 1922, 1926, XVI-360 et X-553 p. ; prix : 40 et 50 s.

Saitta (Giuseppe). Il pensiero di Gioberti. Florence, Vallecchi, 1927, 438 p. ; prix : 25 l.

Salvatorelli (Luigi). Vita de San Francesco d'Assisi. Bari, Laterza, 1926, 250 p. ; prix : 13 l. 50.

Schiaparelli (Luigi). Avviamento allo studio delle abbreviature latine nel medioevo. Florence, Leo S. Olschki, 99 p. et 4 pl.

Schmeidler (Bernhard). Kaiser Heinrich IV und seine Helfer im Investiturstreit. Stilkritische und sachkritische Untersuchungen. Leipzig, Félix Meiner (Dyksche Buchhandlung), 1927, XVI-422 p.

Digitized by Google

Schoulguine (Vassili). La résurrection de la Russie. Mon voyage secret en Russie soviétique ; trad. par *Ph. Pouget*. Payot, 298 p. ; prix : 20 fr.

Schulten (A.). Numantia. Die Ergebnisse der Ausgrabungen 1905-1912 ; Band III : Die Lager des Scipio. Texte (288 p. in-4° et 54 planches) et Atlas (1 carte et 46 plans, in-fol.). Münich, F. Bruckmann, 1927 ; prix : 75 m.

Scovazzi (I.) et *Moberasco (F.)*. Storia di Savona, vol. II. 366 p. ; prix : 15 l.

Seebohm (M. E. Christie). The evolution of english farm. Londres, George Allen et Unwin, 1926, 375 p. ; prix : 16 s.

Smith (Marion Elmina). Une Anglaise intellectuelle en France sous la Restauration. Champion, 1927, 145 p.

Souriau (Maurice). Histoire du romantisme en France, 2 vol. Édit. Spes, LIV-310 et 280 p. ; prix de chaque volume : 30 fr.

Teran (Juan B.). El nacimiento de la America española. Tucuman, impr. Miguel Violetto, 338 p.

Tiersot (Julien). Don Juan de Mozart, étude historique et critique. Paul Mellottée, 226 p. ; prix : 12 fr.

Tocco (Vittorio di). Ideali d'indipendenza in Italia durante la preponderanza spagnuola. Messine, Principato, VIII-389 p. ; prix : 25 l.

Tubert (capitaine). Archers du vieux Paris. Presses universitaires de France, 1927, 128 p. ; prix : 15 fr.

Uzureau (chanoine *F.*). Andegaviana, 22e série. Angers, Siraudeau, 1927, 512 p.

Valera (Mosén Diego de). Cronica de los reyes católicos ; édit. par *Juan de M. Carriazo*. Madrid, impr. José Molina, 1927, CLIV-314 p.

Van Winter (P. J.). Het aandeel van den Amsterdamsche Handel aan den opbouw van het amerikanische Gemeenebest, 1re partie. La Haye, Martinus Nijhoff, 1927, XXXVI-240 p. ; prix : 6 flor.

Virlogeux (Maurice). Quelques aspects de l'évolution des prix au siècle dernier et à notre temps. Théories et réalités. Marcel Giard, 1927, II-207 p. et 26 pl. ; prix : 25 fr.

Voosen (Élie). Papauté et pouvoir civil à l'époque de Grégoire VII ; contribution à l'histoire du droit public. Gembloux, impr. J. Dueulot, 1927, XII-342 p.

Wahrmund (L.). Quellen zur Geschichte des römisch-kanonischen Processes im Mittelalter, vol. IV, fasc. 1-4. Innsbruck, Wagner, 1925-1926 ; prix : 19 m.

Walter (Félix). La littérature portugaise en Angleterre à l'époque romantique. Champion, 1927, 150 p.

Woolery (William Kirk). The relation of Thomas Jefferson to american foreign policy, 1783-1793. Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1927, XIII-128 p.

Workman (Herbert B.). John Wyclif ; a study of the English medieval Church. Oxford, at the Clarendon Press, 1926, 2 vol., XL-342 et XII-435 p. ; prix : 30 s. les deux vol.

Zeller (Gaston). La réunion de Metz à la France, 1557-1648 ; 2e partie. Soc. d'édition « Les Belles-Lettres », 1926, 402 p. ; prix : 35 fr.

Zulueta (F. de). The *Liber pauperum* of Vacarius. Selden Society, vol. 44. Londres, Quaritch, 1927, CLXV-326 p.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils,per t.154-155

Revue historique (Paris, France)
Revue historique.

3 1951 001 371 397 K

Digitized by Google